



**UNIVERSITÉ DE REIMS  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

**École .shs  
Doctorale**

**Année 2010**

**Unité de recherche E.A. 3795  
GEGENA**

Groupe d'études sur les géo-matériaux et environnements naturels et anthropiques

# **LE GABON PEUT-IL SE NOURRIR ?**

**THÈSE DE DOCTORAT DE GEOGRAPHIE**

Présentée et soutenue publiquement par :

**Yawo-Ganyo GALLEY**

Sous la direction du Professeur :  
**Jean-Charles CLANET**

*Composition du jury :*

Pr. Vincent BARBIN, Université de Reims Champagne-Ardenne, membre

Pr. Bernard CHARLERY DE LA MASSELIÈRE, Université de Toulouse II – Le  
MIRAIL, rapporteur

Pr. Jean-Charles CLANET, IRD/ CEMAGREF Montpellier, Directeur de thèse

Pr. Jean-Paul DEROIN, Université de Reims Champagne-Ardenne, membre

Pr. Marie-Josée PENVEN, Université de Haute-Bretagne II, rapporteur

**Reims, le 8 mars 2010**

## DEDICACE

Je dédie ce travail à tous les enseignants chercheurs, titulaires du doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, dont les carrières ont été brisées, suite au déclassement dudit diplôme par décision du Conseil Africain et Malgache de l'Enseignement Supérieur (CAMES)

## REMERCIEMENTS

Au moment où s'achève le présent travail, il me plaît ici d'adresser mes sincères remerciements à mon directeur de thèse, monsieur le professeur, Jean Charles CLANET. Je ne saurais passer sous silence sa patience, sa disponibilité et sa perspicacité à mon endroit durant ces années de collaboration.

Je le disais déjà dans l'un de mes courriers, je regrette seulement de n'avoir pas réalisé cette expérience enrichissante, quelques années plus tôt.

Toutes mes pensées vont également à mon ancien directeur de travaux (Mémoire, DEA et Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle), le professeur émérite et ancien délégué général de l'ORSTOM (IRD) pour l'Asie du Sud-Est, monsieur Jean François DUPON. Il y a un long temps, il m'a appris la persévérance au travail quelles que soient les conditions du moment.

Je remercie :

- le directeur général adjoint du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et du Développement Rural, pour avoir autorisé l'accès à la bibliothèque du MAEDR ;

- le directeur général de la DGSEE (Ministère de la planification) ;

- le Directeur de la caisse cacao.

Toute ma reconnaissance à madame HAUCHART pour ses précieux conseils.

Que monsieur Placide Mowangue trouve ici l'expression de toute mon amitié pour ses encouragements toujours renouvelés.

Mes remerciements vont aussi à mon ami Bruno Koumankali pour son aide à la réalisation des supports cartographiques.

Que mes jeunes collègues et amis Paul Nguema Engo et Noël Ovono Edzang soient remerciés.

A mon épouse Colette Dovi Ama et à mes filles Sonia, Christelle et Hanielle, je dis merci pour la présence et l'assistance morale durant ces longs mois de travail acharné.

## Liste des sigles et acronymes

<b>\$US</b>	Dollar américain
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AGRIPOD</b>	Société Agricole de Port-Gentil
<b>AGROGABON</b>	Société de développement de l'Agriculture et de l'Élevage du Gabon
<b>BAD</b>	Banque africaine de développement
<b>BEAC</b>	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
<b>CATH</b>	Centre d'Appui Technique à l'Hévéa
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>CFD</b>	Caisse Française de Développement
<b>CFG</b>	Compagnie forestière du Gabon
<b>CIAM</b>	Centre d'Introduction, d'Adaptation et de Multiplication du Matériel Végétal
<b>CICIBA</b>	Centre international de civilisation bantou
<b>CIRAD</b>	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
<b>CIRMF</b>	Centre International de Recherche Médicale de Franceville
<b>COMILOG</b>	Compagnie minière de l'Ogooué
<b>DGB</b>	Direction Générale du Budget
<b>DGPA</b>	Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture
<b>DREE</b>	Direction des relations économiques extérieures (France)
<b>DSCRP</b>	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
<b>EDS</b>	Enquête Démographique et de Santé
<b>EGEP</b>	Enquête Gabonaise pour le suivi et l'Evaluation de la Pauvreté
<b>ENDR</b>	Ecole Nationale de Développement Rural
<b>EPP</b>	Enquête sur la Perception de la Pauvreté
<b>FCFA</b>	Franc de la Communauté financière africaine
<b>FAO</b>	Foods and Agriculture Organization
<b>FED</b>	Fonds Européen de Développement
<b>FIDA</b>	Fonds International de Développement Agricole
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>HEVEGAB</b>	Société de développement de l'hévéaculture au Gabon
<b>IDH</b>	Indicateur de Développement Humain
<b>IGAD</b>	Institut Gabonais d'Appui au Développement
<b>MAEDR</b>	Ministère de l'agriculture de l'élevage et du développement rural
<b>MEN</b>	Ministère de l'éducation nationale
<b>OAB</b>	Organisation africaine du bois
<b>OCTRA</b>	Office du Chemin de fer Transgabonais
<b>OMD</b>	Objectif du Millénaire pour le Développement
<b>OPEP</b>	Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole
<b>OPT</b>	Office des Postes et Télécommunications
<b>OUA</b>	Organisation de l'Unité Africaine
<b>OZI</b>	Opérations Zonales Intégrées
<b>PARR</b>	Programme d'Aménagement du Réseau Routier
<b>PAS</b>	Programme d'Ajustement Structurel
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PID</b>	Provision pour Investissements Diversifiés
<b>PME</b>	Petite et Moyenne Entreprise

<b>PME</b>	Petite et moyenne entreprise
<b>PMI</b>	Petite et Moyenne Industrie
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Etats Unies pour le développement
<b>PPTE</b>	Pays Pauvre Très Endetté
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>RMDH</b>	Rapport Mondial sur le Développement Humain
<b>RNDH</b>	Rapport National sur le Développement Humain
<b>SEEG</b>	Société d'énergie et d'eau du Gabon
<b>SETRAG</b>	Société d'exploitation du Transgabonais ports et rades du Gabon
<b>SHM</b>	Société de la Haute Mondah
<b>SIAEB</b>	Société Industrielle d'Aviculture et d'Elevage de Boumango
<b>SIAT-G</b>	Société d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale-Gabon
<b>SMAG</b>	Société Meunière et Avicole
<b>SNBG</b>	Société nationale des bois du Gabon
<b>SNU</b>	Système des Nations Unies
<b>SOBOLECO</b>	Société des Boissons de Léconi (OLECO)
<b>SOBRAGA</b>	Société des Brasseries du Gabon
<b>SOGADEL</b>	Société Gabonaise d'Elevage
<b>SOGARA</b>	Société gabonaise de raffinage
<b>SOSUHO</b>	Société Sucrière du Haut-Ogooué
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>UDEAC</b>	Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale
<b>UEMOA</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
<b>USD</b>	United States Dollars (Dollars américains)

## SOMMAIRE

Avant propos.....	7
<b>INTRODUCTION GENERALE .....</b>	<b>11</b>
<b><u>PARTIE I : L'AGRICULTURE VIVRIERE GABONAISE</u> .....</b>	<b>25</b>
<b>CHAPITRE 1 : Les fondements de l'agriculture traditionnelle .....</b>	<b>28</b>
1- Les atouts naturels.....	28
2- Sociétés et rythmes agraires .....	40
3- Tenures, droits, us et coutumes .....	68
4- Les systèmes cultureux .....	86
<b>CHAPITRE 2 : Les secteurs vivriers et l'Etat .....</b>	<b>106</b>
1- Les productions végétales marchandes .....	106
2- Elevages et productions animales .....	138
3- Politiques agraires et développement .....	180
<b>Conclusion partie I .....</b>	<b>193</b>
<b><u>PARTIE II: RURALITE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU GABON</u>.....</b>	<b>197</b>
<b>CHAPITRE 1: L'équilibre du monde rural fortement ébranlé .....</b>	<b>199</b>
1- La structure de l'économie gabonaise .....	199
2- Le secteur agricole détourné de ses objectifs premiers .....	217
3- Le poids du facteur humain .....	240
<b>CHAPITRE 2 : Les campagnes gabonaises peuvent-elles assurer l'indépendance alimentaire du pays ? .....</b>	<b>262</b>
1- Le temps des interrogations .....	263
2- Une évolution remarquable de la diète.....	300
3- Transfert des habitudes et importations de denrées alimentaires au Gabon	300
<b>Conclusion partie II .....</b>	<b>339</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>343</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>352</b>
<b>Table des illustrations.....</b>	<b>363</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>377</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>418</b>

## *Avant-propos*

Il nous semble utile d'informer nos aimables lecteurs des circonstances particulières dans lesquelles ce mémoire de thèse a été initié, puis réalisé.

En effet, il est peu courant sous les tropiques de s'engager dans ce type d'exercice, à une période aussi avancée de la vie. Titulaire d'un doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle à l'université de Bordeaux 3 depuis janvier 1981, notre carrière professionnelle fut fortement compromise du fait du déclassement dudit diplôme par le conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES). La portée de cette décision est que, pour poursuivre leur carrière, les intéressés se doivent de refaire une thèse. Prendre une telle décision ne fut guère aisé. Nous avons fini par nous y résoudre après de longues années d'hésitation.

Fort heureusement, nous étions depuis 1975 un observateur privilégié des campagnes gabonaises. Ceci nous avait amené à réaliser le DEA et ladite thèse sur l'agriculture au Woleu Ntem, la région septentrionale du Gabon. Lorsqu'il s'est agi de s'engager dans cette nouvelle entreprise, notre premier réflexe a été naturellement de revisiter notre ancien champ d'expériences que nous avons voulu étendre à l'ensemble du territoire national. C'est parce que le secteur agricole du pays s'installait dans une situation atypique (pour un pays d'Afrique noire) que nous avons intitulé, dans un premier temps, notre thème de recherche : « L'agriculture gabonaise victime du développement ».

Bien sûr, il peut paraître un paradoxe que le développement induise une situation d'échec. Et pourtant, c'est bien le cas ici où des choix de politiques agricoles inappropriés dans un contexte de larges disponibilités de trésorerie ont conduit à la déstructuration des segments entiers de l'économie nationale.

Tandis que nous étions très engagé dans la rédaction de cette thèse après l'élaboration d'une problématique de l'agriculture gabonaise dans sa globalité, survint alors la crise alimentaire de ces dernières années.

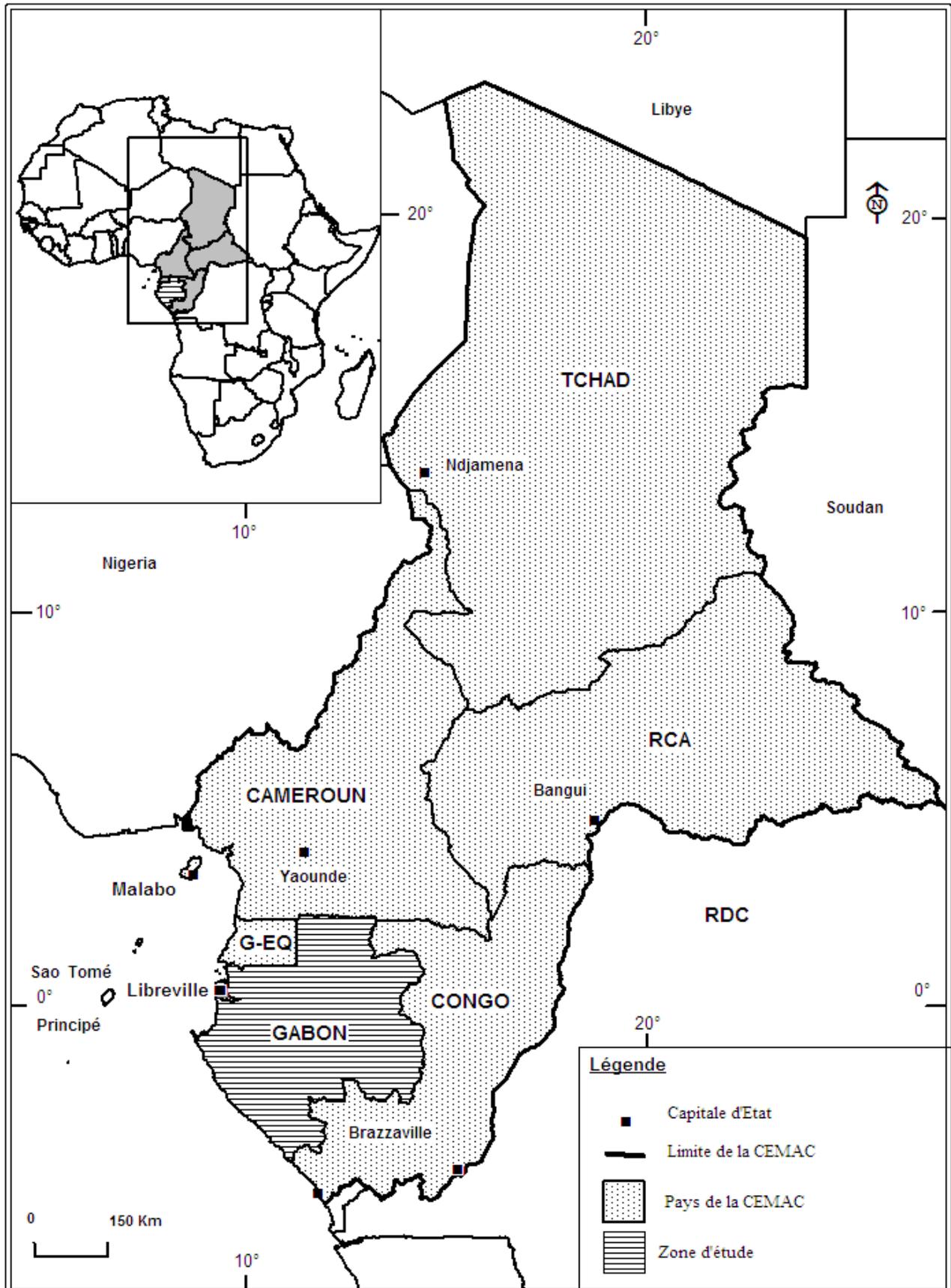
Il fallait impérativement réorienter notre thématique afin de coller à cette actualité brûlante. En accord donc avec notre directeur de thèse, le choix du sujet actuel « Le Gabon peut-il se nourrir ? » s'est finalement imposé ; mais nous le

devons essentiellement à celui qui nous accompagné et guidé dans cette aventure.

Cependant, une telle décision à son coût en termes d'efforts à consentir, d'un supplément de temps à gérer ; ce que nous nous sommes efforcé de réaliser au cours de ces derniers mois.

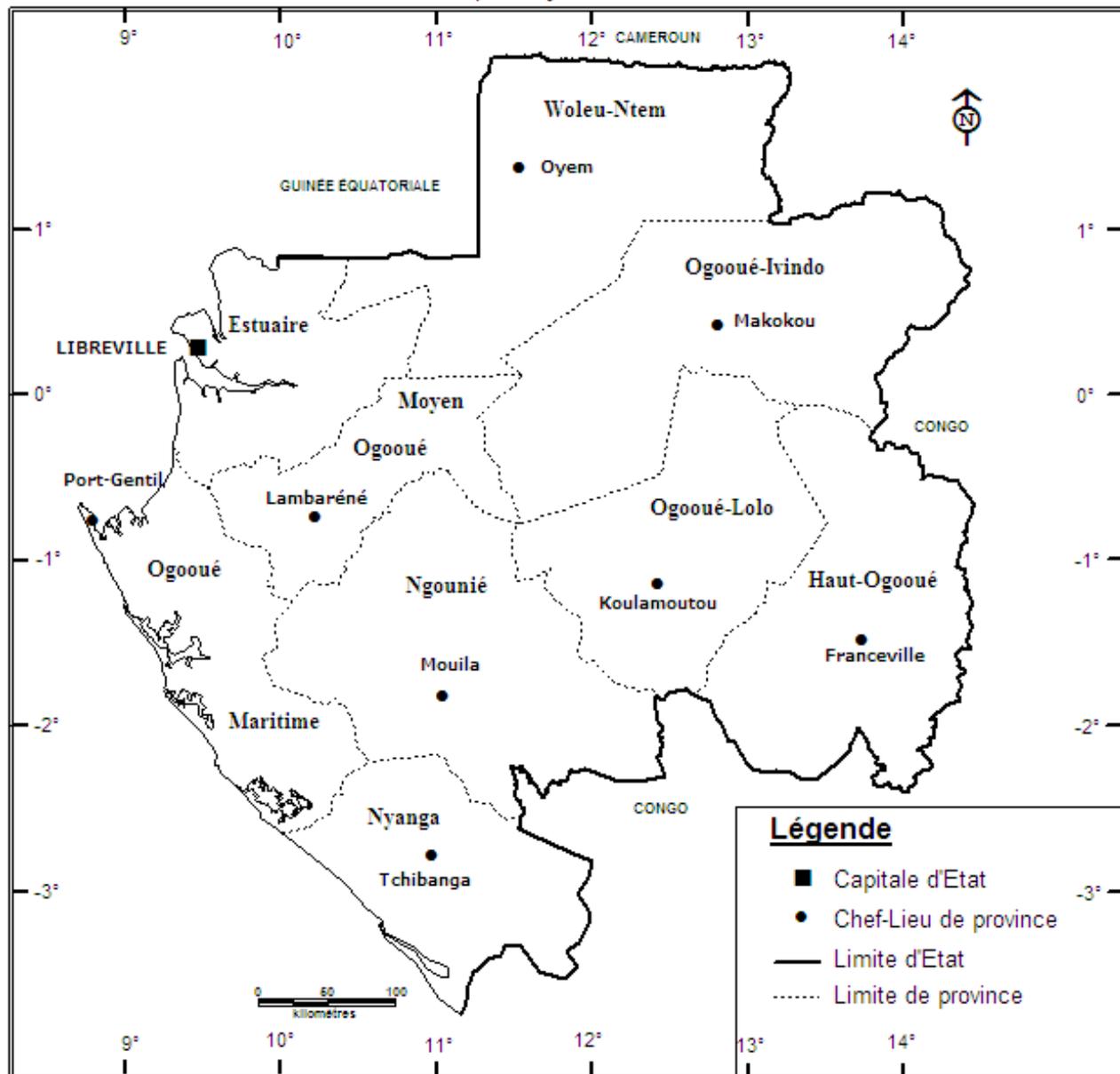
Par ailleurs, malgré la perspicacité et la retenue que requièrent nos propos en tant qu'expatrié vivant et travaillant dans le pays, nous pensons que ce mémoire se veut notre contribution à une meilleure connaissance du monde rural au Gabon.

Carte n°1 : Le Gabon, localisation



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Carte n°2 : Gabon, répartition administrative



Conception et réalisation Y-G GALLEY

# **INTRODUCTION GENERALE**

## A- OBJET ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE

Situé en Afrique centrale, le Gabon, un pays de 267667 km<sup>2</sup> à cheval sur l'équateur, compte moins d'un million et demi d'habitants. A l'instar de la plupart de ses voisins de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale -Cemac- (le Congo au Sud et à l'Est, le Cameroun au Nord et la Guinée Equatoriale au Nord – Ouest), il bénéficie, d'une part, d'un milieu écologique et des conditions agro pédologiques favorables à la pratique de l'agriculture et d'autre part, il dispose à l'Ouest d'une côte atlantique longue de 800 kilomètres. Le Gabon et les pays de la Cemac forment une vaste assiette territoriale de 302 millions d'hectares et regroupent une population estimée à 30.500.000 habitants, *J. A., hors-série n°15, 2007*. Mais cette population est inégalement répartie d'un pays à l'autre et présente de fortes disparités en termes de relations ville – campagne. Ainsi, les rapports population urbaine / population rurale sont de 48 contre 52 % (Cameroun); 60 contre 40 % (Congo), mais de 84 contre 16 % au Gabon, *PNUD, 2006*<sup>1</sup>. Il existe également, à l'intérieur de chaque état, des oppositions entre pôles de production et de croissance d'une part et zones sous intégrées et de dépendance d'autre part. Ces phénomènes peuvent parfois s'accroître au point de paralyser des secteurs entiers de l'économie nationale (celui de l'agriculture au Gabon, Tchad, Centrafrique) et créer des situations particulières de dépendance alimentaire menaçant gravement la sécurité des nations. Et pourtant, il n'existe pas seulement des éléments qui semblent défavorables à la production agricole. De multiples facteurs naturels permettent d'adopter et développer un large éventail de plantes nourricières telles que le manioc, les bananes, le maïs, l'arachide, etc.

Tableau n° 1 : Valeurs des importations alimentaires du Gabon entre 2000 et 2008 (10<sup>9</sup>Fcfa)

Années	2000	2005	2006	2007	2008
<i>du Cameroun</i>	ND	28,20	31,32	31,37	26,81
Total importations	123,98	147,39	151,19	184,68	201,68

Sources : *Statistiques douanières 2008*

<sup>1</sup> Ces rapports sont parfois très déséquilibrés dans d'autres régions d'Afrique : 30 contre 70 % au Togo ; 10 contre 90 % (Rwanda-Burundi).

Comment donc expliquer aujourd'hui les importations alimentaires du Gabon (comme le montre le tableau ci-dessus), lorsque l'on sait que premièrement, des pays situés dans la même région et bénéficiant de conditions et d'un environnement similaires sont devenus des pourvoyeurs du Gabon en denrées vivrières ; que deuxièmement, jusqu'à l'indépendance, le pays a été autosuffisant, *MAGNAGNA, 2005* ; et que troisièmement, l'économie gabonaise, malgré la persistance de la crise dans le monde, a bénéficié d'une croissance régulière en termes de devises, *DGE, 2008*, au cours des dernières décennies ? Ladite expansion est essentiellement due aux énormes richesses forestières, minières et pétrolières que compte le pays et dont l'exploitation, loin de servir le développement du secteur vivrier, a plutôt créé de profonds déséquilibres non seulement à l'intérieur d'un même secteur de la production, mais également et surtout, d'un secteur à l'autre.

Comment l'agriculture, longtemps considérée comme la "priorité des priorités"<sup>2</sup>, a pu être laissée pour compte des secteurs de développement économique du pays, et privée de ses forces vives ? Et pourtant, comme le fait si bien remarquer *GILLARDOT, 1997*, "*c'est à la campagne que s'explique le mieux la rencontre de l'homme et la nature*". Pourquoi aujourd'hui, les campagnes gabonaises qui, jadis, assuraient une production suffisante à la consommation des populations, ne produisent plus assez de vivres ? Pour quelles raisons les populations fondent-elles désormais leurs espoirs sur ce que peut leur procurer l'économie urbaine et ont même fortement modifié leurs habitudes alimentaires ? Comment, enfin, dans ces conditions, le Gabon peut-il nourrir ses habitants ?

Telles sont les questions que l'on peut raisonnablement se poser dans un contexte de crise alimentaire généralisée où chaque nation compte d'abord sur ses propres forces et s'emploie avant tout à protéger les intérêts immédiats de ses populations.

---

<sup>2</sup> Slogan des gouvernements gabonais depuis quatre décennies.

## B- LE CADRE CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

L'élaboration de notre étude nous amène à aborder des questions de concept en géographie qui établit un rapport entre le social et le spatial *SCHEIBLING, 1998*. Aussi, l'aménagement de l'espace et l'organisation du Gabon, se mettant au service de l'humain, *MAURY et Al., 1996*, constituent-ils l'une de nos toutes premières préoccupations. Par conséquent, il paraît nécessaire d'étudier, ici, les mécanismes qui ont fondé, pendant ces quatre dernières décennies, la gestion de l'espace, et d'analyser les choix successifs opérés par les responsables politiques du pays. En matière de développement économique et plus particulièrement celui du secteur agricole, comment expliquer cette préférence manifeste et constante des gouvernants aux cultures de rente, et cela, au détriment des cultures vivrières traditionnelles qui, par le passé, ont pourtant su nourrir les populations ? Il est vrai que, dans une économie mondialisée, les échanges demeurent un impératif pour tous les pays et que les exportations et les importations servent d'ailleurs de régulateurs à l'organisation de la vie économique et sociale et fournissent ainsi la preuve que l'espace économique des nations dépasse largement les frontières et s'étend aujourd'hui jusqu'aux confins de la terre, *BIZE, 1998*. Mais de quelle manière le Gabon et ses dirigeants comptent-ils valablement prendre part à ce processus mondial en cours, et éviter une trop grande marginalisation ?

A la suite de *LEVY et LUSSAULT, 2003*, le territoire national sera perçu et analysé en première partie, comme un espace d'exploitation avec ses conditions de production, ses politiques agricoles et les espaces productifs qui en ont résulté. Pendant que s'opèrent des transformations importantes dans les campagnes du Nord où le monde rural recèle tant d'activités agricoles que non agricoles, grâce aux réseaux, mobilité, services, pouvoirs, travail, gestion, développement local, etc., au Sud, et particulièrement au Gabon, le monde rural se réduit à la simple activité de subsistance, de production de vivres autoconsommés dont certains sont devenus, depuis peu, marchands.

Mais, le Gabon sera également étudié en deuxième partie du présent travail, comme un vaste marché d'importation de produits de consommation en raison de l'état de la production vivrière locale et des transformations des habitudes intervenues dans la société gabonaise au cours de ces dernières années. Nous y aborderont aussi les causes profondes de la situation actuelle du monde rural et du tissu économique national avec l'inégale répartition de ses secteurs, les problèmes sociaux et les questions de société relatifs à la division du travail, chômage, mouvements sociaux, comportements démographiques, familiaux, maladies, pauvreté, inégalités sociales, etc., et dont l'analyse permettra sans doute de mieux apprécier comment les Gabonais produisent, organisent l'espace et assurent leur sécurité alimentaire.

### C- PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL

Il est donc indispensable d'étudier l'ensemble des variables de la production agricole afin de déceler les principaux dérèglements durant ces quatre dernières décennies. L'analyse des facteurs tant naturels (climat, végétation, sols, espaces cultivables), humains (la population rurale, les actifs agricoles, le sexe ratio des planteurs, etc.), techniques (les outils, équipements et divers intrants à l'usage des paysans et de l'activité productive), économiques (les exploitations, la typologie des plantations, les surfaces cultivées, la production, les rendements, etc.), d'une part, et la manière dont tous ces paramètres sont mis en œuvre pour produire, d'autre part, constituent la voie de l'élucidation de la situation actuelle de l'agriculture gabonaise.

Mais, en attendant d'en saisir les ressorts, on peut d'ores et déjà avancer des hypothèses qui seront plus tard confrontées aux réalités du terrain afin d'en vérifier la validité, *BAILLY et BEGUIN, 2005* ; elles sont au nombre de trois :

- (i) L'hypothèse de la segmentation du tissu économique dont les différents segments manquent cruellement de synergie, pour un développement efficient ;
- (ii) L'hypothèse du blocage structurel induit par les obstacles qui ont pu paralyser l'ensemble du système de production agricole ;

(iii) L'hypothèse de recomposition de l'économie et du monde rural regroupe les diverses mutations dans les formes de production agricoles, le paysage agraire, et la politique de développement du monde rural récemment initiée par l'Etat gabonais.

#### D- METHODOLOGIE DE L'ETUDE

*KAPLAN, 1989, a pu écrire : « Le propre de la méthodologie est d'aider à comprendre, non seulement les résultats de la recherche scientifique, mais aussi le processus de la recherche lui-même ». A cet effet, notre démarche va s'appuyer sur le triptyque Observation / description, l'explication et la typologie, tout en tenant compte de la dimension spatiale. La nature même de la thématique impose cette vision, par le fait qu'elle traite des transformations du milieu naturel par l'homme. C'est ainsi qu'une attention particulière sera portée, d'abord sur l'analyse des formes spatiales, physiques (diverses formes d'aménagement à caractère économique et/ou social) ou moins visibles (circuits, filières et réseaux) mises en place pour satisfaire aux exigences de la vie moderne. A côté de cette analyse structurale se tient celle plus fonctionnelle, qui se préoccupe de la manière dont l'homme, à travers ses rapports sociaux, s'organise pour dominer ou simplement maîtriser la nature environnante. C'est de sa capacité à créer un équilibre stable entre cette nature et ses propres forces (par des politiques et stratégies efficaces) que dépendent aussi bien son niveau de développement que son degré de réussite, SCHEIBLING, 1998. S'agissant plus particulièrement de l'Afrique, l'auteur précise : « En Afrique noire, les relations interethniques semblent prendre le pas sur l'Etat embryonnaire hérité de la période coloniale et sur un marché déterminé par l'extérieur. Le sous-développement est presque toujours analysé sur le seul plan économique alors qu'il relève tout autant d'une crise de régulation sociopolitique ».*

Pour comprendre comment au Gabon, la société met en forme le territoire national et comment, en retour celui-ci contribue à former la société, nous avons procédé, ces trente dernières années, à une observation attentive du monde des campagnes gabonaises et au recueil d'une abondante documentation.

## D1 - Recueil et gestion des informations

Deux sources ont été essentiellement utilisées à travers la recherche documentaire et les enquêtes de terrain.

### 11 - La recherche documentaire

Si naturellement, nous avons eu besoin de consulter des ouvrages généraux pour une bonne connaissance du domaine de notre étude, c'est plus particulièrement aux questions inscrites dans la deuxième partie de ce mémoire de thèse (environnements économique, démographique, politique et sociétal, notamment) que nous avons consacré la majeure partie de notre recherche documentaire.

#### 111 - Les bibliothèques et les centres de documentation

Notre attention s'est particulièrement portée sur des documents traitant de l'aménagement de l'espace, les échanges (particulièrement les réseaux du commerce international), mais aussi sur les informations relatives à l'état nutritionnel des populations, leur niveau de vie, de pauvreté et leur état de santé que notre thématique nous amène à aborder à des échelles diverses. Pour mieux préciser les contours de notre travail, nous nous sommes intéressés aux ouvrages de méthodologie, de concepts et même de modèles. Il s'agit certes là d'une approche théorique, mais indispensable à une bonne connaissance de notre sujet, comme le suggère *DURKHEIM, 1997*.

Notre profession (enseignement et recherche) nous a habitués aux bibliothèques et divers centres de documentation et d'information (Cdi) de la place, tout en étant conscients de leurs limites. Nous citons ici les plus fréquentés : les Archives Nationales, le Centre Culturel Français (Ccf), les centres de documentation du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (Maedr) et de la Fao, les bibliothèques de l'Université, de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et du Département de Géographie

de l'Université Omar Bongo. Nous mentionnons aussi les travaux des étudiants (rapports de licence et mémoire de maîtrise) traitant des processus économiques et systèmes spatiaux, au Gabon.

## 112 - L'apport du WEB

En complément des sources traditionnelles sous formes papier, et accessible à tous, *ISEMAR, 2001*, Internet offre une belle opportunité aux chercheurs et particulièrement à ceux du monde en développement où la collecte de l'information, si elle est un outil indispensable à la croissance de ces régions, n'est malheureusement pas le bien le mieux partagé, *RENAUD et TORRES, 1996*.

## 12 - La collecte des données de terrain

Nous avons fait du recueil de données sur le terrain le fondement essentiel de la présente étude. Notre souci premier est de découvrir les ressorts de la vie rurale traditionnelle et particulièrement ceux de l'activité agricole afin de nous faire une idée plus juste de la capacité des campagnes gabonaises à produire.

## 121 - Les domaines cibles des enquêtes de terrain

L'identification des domaines prioritaires de nos enquêtes répond au souci des objectifs visés par ce travail. Il s'agit essentiellement de recueillir des informations sur l'espace, la paysannerie, l'activité productrice. Ces cibles renferment également la commercialisation des produits locaux et/ou importés.

## 122 - Méthodes, techniques de recueil et interprétation des données

Elles recouvrent un ensemble de protocoles élaborés et mis en œuvre en vue de réaliser la collecte par l'observation et d'interpréter ensuite les informations recueillies.

S'agissant des méthodes et techniques de recueil des données, il convient de rappeler ici que depuis l'année 1975 jusqu'à ce jour, nous avons été un

observateur attentif et privilégié de l'agriculture et du monde rural gabonais. Nos principales observations ont été faites dans le cadre de l'élaboration d'un mémoire de DEA<sup>3</sup>, en 1978 et d'une thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle<sup>4</sup>, en 1980. Et depuis janvier 1984, elles se sont poursuivies par de nombreuses recherches menées sur divers thèmes recouvrant l'ensemble du territoire national. Les missions que nous avons menées ont donné lieu à la publication de plusieurs articles<sup>5</sup> sur les mutations en cours en milieu rural. Celles-ci sont souvent ponctuées de conférences publiques et d'émissions télévisées ; mais, certains textes y relatifs sont restés inédits<sup>6</sup> malgré les engagements pris par différentes institutions.

---

<sup>3</sup> GALLEY (Y-G), 1978, « Glossaire du monde agricole FAN » Contribution à la connaissance de la vie rurale traditionnelle des FAN du Woleu Ntem au Gabon, DEA de géographie et écologie tropicales, université de Bordeaux III,

<sup>4</sup>GALLEY (Y-G), 1980, Une agriculture forestière de subsistance face aux cultures commerciales : cas du Woleu Ntem (Gabon), thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle, CEGET, Université de Bordeaux III

<sup>5</sup> Autres publications :

- L'organisation de l'espace agricole chez les NTUMU BETI du Woleu Ntem ; revue Muntu / CICIBA n°3, deuxième semestre 1985;
- Femmes et économie rurale au Woleu-Ntem, in les Cahiers d'Outre-Mer, Bordeaux, FRANCE; Le bananier plantain, une activité commerciale et paysanne au Fernan-Vaz (Ogooué-maritime/Gabon): le potentiel humain, in la revue Muntu/CICIBA n° 6, premier trimestre 1987;
- Le bananier plantain, une activité commerciale et paysanne au Fernan-Vaz (Ogooué-maritime/Gabon): le support logistique, in les actes du colloque de Yamoussokro/Côte d'Ivoire, 1988;
- Pour un développement rural endogène au Fernan-Vaz, 1993, (inédit);
- Une relecture du système urbain du Gabon, la destinée des villes secondaires : cas de Minvoul, in Presses Universitaires du Gabon - les annales de l'Université, n° 8, oct. 1994;
- Monde rural bantu et développement, 1996, Muntu / CICIBA
- Géographie de la politique alimentaire urbaine : cas de Libreville, in géopolitique urbaine acteurs et enjeux, Villes du Nord, villes du Sud, sous la direction de François HULBERT, Paris, L'HARMATTAN, 2006, pp. 361-370
- Pour une nouvelle ruralité au Gabon : communication aux journées mondiales de l'habitat, du 04 octobre 2004, sous l'égide de l'ONU-HABITAT, à Libreville.
- Marquage ethnique, marquage sociopolitique à Libreville et à Lomé, 2007, in Villes en parallèles, Galia et Guy BURGEL (sous la dir.), Villes du Gabon, n° 40-41, Guy BURGEL et NDONG MBA (sous la dir.), université de Paris-X Nanterre.
- Agriculture forestière et développement en Afrique centrale. (Emission télévisée sur la chaîne nationale RTG1, en 1985, avec la collaboration du CICIBA).
- La déstructuration du monde rural bantu. (Conférence publique du 02 février 1995 dans la salle Madeleine Renaud du centre culturel français; avec la collaboration du Ciciba). Cette conférence a été suivie d'une interview sur radio france internationale (RFI) et 2 interviews sur la chaîne Africa n°1
- Quel avenir pour le développement du monde rural bantu ? (Conférence publique du 20 Mai 1995 dans la salle Madeleine Renaud / centre culturel français; avec la collaboration du Ciciba).
- Pour une nouvelle ruralité au Gabon. (Communication aux journées mondiales de l'habitat du 04 octobre 2004 sous l'égide de l'ONU-HABITAT, à Libreville).

Dans le présent travail, nous nous référerons souvent aux étapes suivantes, sous formes d'observations, enquêtes ou études :

- 1985-1986 : elle se rapporte à la région septentrionale du Gabon, le Woleu-Ntem et particulièrement à Minvoul (Haut-Ntem), Ma'ameni (Ntem) ainsi que Koumassi et Essong Nkui (Woleu). Ces deux dernières localités étaient nos sites privilégiés d'observation lors de l'élaboration de notre thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle. Nous avons également consacré plusieurs études aux questions de développement du Fernan-Vaz, dans la basse vallée de l'Ogooué (province littorale de l'Ogooué-Maritime), avec diverses publications sur le Fernan-Vaz ;
- 2000-2003 : visites des principaux sites du Woleu-Ntem ; zone périurbaine de Libreville : le maraîchage (cf. colloque internationale de géopolitique urbaine de 2003 à Libreville) ;
- 2006-2008 : observations centrées sur l'Estuaire (l'aviculture dans la capitale et sa périphérie), le Woleu Ntem (commerce transfrontalier), la Nyanga, la Ngounié, l'Ogooué-Lolo et secondairement le Haut- Ogooué et le Moyen Ogooué. Période privilégiée de l'observation de l'activité périurbaine à Koulamoutou, des cultures vivrières et marchandes dans les régions au sud du Gabon et de l'élevage dans la Ngounié.
- L'examen de la plupart des mutations en cours dans la province de l'Estuaire se sont poursuivis jusqu'en 2009.

Que ce soit dans nos enquêtes antérieures ou celles actuellement en cours, nous nous sommes efforcés d'atteindre le plus grand nombre d'acteurs paysans.

Dans le Fernan-Vaz par exemple 1981-1986, notre échantillon comptait plus de 500 planteurs et nos enquêtes touchaient plus de 2500 individus présents dans le périmètre de l'opération zonale intégrée (Ozi). Dans nos missions de contrôle et de vérification, les échantillons visés sont nettement plus réduits (entre 50 et 100 chefs d'exploitation), ce qui représente bien souvent toute une collectivité villageoise. Les échantillons consacrés au recueil des informations sur les filières d'importation de la pomme de terre et surtout de la banane plantain, bien qu'entrant dans des observations très récentes (2006 à 2008) sont

---

• Sécurité alimentaire par l'intégration régionale en Afrique centrale. (Colloque sous-régional sur l'aménagement du territoire en Afrique centrale ; novembre 2005).

importants en termes d'acteurs enquêtés (environ 1150 agents économiques). Par ailleurs, sur la quarantaine de structures avicoles répertoriées autour de Libreville en 2006, nous en avons étudié 18 soit 45 % des fermes officiellement identifiées.

Les différentes enquêtes sur le terrain et les opérations de dénombrements auxquelles nous avons procédé dans des villages types, permettent de mieux apprécier les questions démographiques, et plus particulièrement, mesurer l'ampleur de l'exode rural dans le pays. Il apparaît que les données humaines se situent au cœur des problèmes de développement économiques. Dans le présent travail, ce sujet sera volontairement abordé en deux étapes. Dans la première (cf. carte n° 5, page 38 et suivantes), nous examinerons les densités de population qui, tout en étant à l'origine faibles et propices à la segmentation des facteurs de la production agricole, ont été, tout compte fait, adaptées à celle-ci. La deuxième s'intègre plus naturellement à la seconde partie de ce mémoire (cf. II., chap. 3, p. 240). Parce qu'elle renferme des éléments qui, en dernière analyse, fragilisent définitivement la production agricole, nous y exposerons comment les facteurs démographiques ont évolué à travers le temps et ont progressivement concouru au blocage, puis aux tentatives de recomposition (en cours), du tissu économique.

Quant aux enquêtes agricoles proprement dites, nous étions tenus parfois d'élaborer deux types de questionnaires, l'un à consacré à l'échantillon voué aux activités d'autoconsommation, et l'autre à la production des cultures de rente (cacao, hévéa) et/ou cultures nourricières. Nous avons également procédé à des levés de parcelles plantées afin de juger de l'importance de l'activité productive, hier et aujourd'hui. Par souci de représentativité, nous avons pris en compte l'importance avérée de diverses cultures dans les différentes régions agricoles du pays. La banane et le manioc (le Woleu Ntem), la banane plantain (la Nyanga), le manioc (Ngounié) ; mais aussi les zones productrices d'arachide (Mitzic, Mouila).

Enfin cette longue observation de l'activité villageoise et paysanne au Gabon nous a permis de nous familiariser avec les principaux acteurs du milieu

des campagnes que nous avons, à maintes reprises, aidés à effectuer certains travaux champêtres<sup>7</sup>.

D'autres types de questionnaires sont aussi adressés à des responsables politiques (préfets et sous-préfets), administratifs du Maedr (directeurs et conseillers techniques provinciaux, des structures agricoles) et au personnel d'encadrement. Les uns et les autres nous ont renseignés sur la politique agricole conduite dans les différents secteurs dont ils ont la charge.

Quant à l'interprétation, les résultats des enquêtes sur le terrain indiquent clairement que la paysannerie gabonaise a aujourd'hui conscience de la situation atypique dans laquelle le secteur rural s'est enlisé depuis plusieurs décennies. C'est d'abord une prise de conscience du caractère primordial de l'agriculture pour l'économie de la nation ; c'est ensuite la conscience que, par l'effet de l'exode et du vieillissement de la population paysanne, celle-ci se trouve dans l'incapacité d'assumer le rôle traditionnel qui lui est assigné : produire suffisamment pour nourrir les populations. Par conséquent, le monde rural est exclu, et reste en marge des progrès en cours dans le pays. C'est enfin la conscience, voire la ferme conviction des paysans que seule une intervention vigoureuse de l'état pourrait redonner vie aux campagnes gabonaises.

## D2 - Les difficultés du recueil des informations sur le terrain

La première difficulté est la barrière linguistique née de la multiplicité des dialectes parlés dans les campagnes gabonaise : une quarantaine, *MEN, Atlas du Gabon, 1983*. Cependant, l'usage assez répandu du français comme langue véhiculaire atténue ce fait. On peut retenir en second lieu des considérations ethniques et sociopolitiques qui créent une méfiance vis-à-vis de tout ce qui est étranger au clan, à la tribu et à l'ethnie. Le statut d'étranger (non gabonais) ne fait que renforcer ce sentiment. Les alliances avec "les fils du pays" deviennent indispensables pour rassurer les interlocuteurs des campagnes.

---

<sup>7</sup> Issu d'un milieu paysan au Togo, nous entretenons régulièrement des parcelles de cultures de manioc et de banane plantain installées dans la périphérie de Libreville.

Dans les milieux des responsables politiques et administratifs, la rétention de l'information est de règle afin de conserver au fonctionnement de leurs départements un caractère opaque.

Enfin, l'état du réseau routier national reste un obstacle majeur.

Sur tout un autre volet, on peut déplorer sinon l'inexistence, du moins l'insuffisance et dans tous les cas, le peu de fiabilité des données statistiques agricoles dont dispose le ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural. C'est d'ailleurs le cas dans la plupart des secteurs économiques du pays. Cependant, certaines précisions méritent d'être apportées à cet effet. Si des données fréquentes et fiables font généralement défaut, c'est surtout dans le secteur de la production vivrière que ce constat est plus remarquable. Mises à part les données de 1960 et les enquêtes agricoles de 1974-1975, il n'existe pas de statistiques consacrées à l'agriculture traditionnelle. Et pourtant il existe dans le pays des services agricoles régionaux chargés de collecter des informations en vue d'établir des rapports agricoles annuels.

C'est donc grâce aux observations des activités de production des cultures d'exportation que l'on peut saisir certaines réalités du secteur vivrier, quelle que soit la nature des données (humaines, sociales, ou économiques). A cet égard, les recensements de la population et de l'habitat de 1993 et 2003, ainsi que les enquêtes menées à partir de 2000<sup>8</sup>, en vue de la relance de la culture du café et du cacao ont permis de mesurer des facteurs spécifiques tels que le vieillissement de la population agricole, l'ampleur de l'exode rural. Aucune étude particulière tendant à étudier les divers paramètres de la production de vivres n'a été menée depuis de longues décennies dans le but de mesurer des réalités sociales et économiques telles que les planteurs, les exploitations, la production et les rendements, les revenus agricoles etc.

---

<sup>8</sup>. ICCO, Projet de relance du secteur cacaoyer au Gabon, version préliminaire, Londres, 2000  
• ICCO, Projet de relance du secteur cacaoyer au Gabon, Annexes, Londres, 2000  
• DGSEE, Recensement du verger caféier gabonais, Analyse des résultats définitifs, Libreville, 2001  
• CIRAD, relance du secteur caféier, au Gabon, Etude de faisabilité, CP SIC-1520, septembre 2002  
• MAEDR, Nouvelle politique agricole, Plan d'action, Libreville, mai 2005  
• MAEDR, Politique de développement agropastoral et rural, Libreville, mai 2005  
• CATH, Relance du projet hévéicole villageois, Libreville, juillet 2006

Des résultats de travaux des chercheurs isolés, d'universitaires et d'enquêtes ponctuelles ont permis d'élaborer les rapports / bilans à la base du programme national d'investissements à moyen terme, 2009-2013 (PNIMT).

Aujourd'hui, la carence des données en agriculture vivrière reste une réalité. Cependant, en plus des informations indirectes que l'on peut tirer des enquêtes sur les plantes commerciales, les diverses mutations des cultures locales (le caractère marchand de la banane plantain, les conditions techniques du maraîchage) créent plus de disponibilité, et une collecte plus aisée des données chiffrées. Compte tenu de tout ce qui précède, les travaux universitaires devraient représenter une belle opportunité à la création des banques de données grâce aux enquêtes de terrain réalisées par des étudiants chercheurs, même si on peut s'interroger sur la rigueur scientifique et la crédibilité de nombre de ces travaux<sup>9</sup>.

S'agissant enfin du WEB, les difficultés sont d'une toute autre nature. Ici, l'abondance des documents ne signifie pas forcément qualité de l'information disponible. En outre, la profusion de l'information sur le NET pose un problème de la nature des documents qui ne correspondent pas toujours à l'esprit et à l'orientation que le chercheur donne à ses propres travaux, *BAILLY et Al., 1995*. Certes de multiples difficultés subsistent dans la collecte et l'utilisation des données, mais elles peuvent être surmontées par le chercheur avisé.

---

<sup>9</sup> Il nous a été donné de constater que des étudiants peu scrupuleux et uniquement préoccupés par l'obtention de leurs diplômes, mettent peu de soin à réaliser leurs enquêtes de terrain (raisons de calendrier et/ou financières), ce qui affecte gravement les résultats obtenus et dénature les faits ainsi que les conclusions auxquelles on aboutit.

**PARTIE I :**

**L'AGRICULTURE VIVRIERE  
GABONAISE**

Trois principaux types de production agricole coexistent dans les campagnes gabonaises :

- d'abord l'activité plusieurs fois séculaire de la culture des plantes nourricières, plus particulièrement les féculents (le manioc, la banane plantain associés au taro, à la patate douce), les céréales (le maïs, l'arachide) les légumes (le gombo, la courge l'oseille) et secondairement la canne à sucre ;
- ensuite les cultures de rente représentées dans un premier temps par le cacao, le café, le palmier à huile et enfin l'hévéa ; produits destinés à l'exportation vers les industries des pays du nord ;
- enfin les cultures maraîchères, d'introduction récente (salade, persil, amarante, pastèque, etc.), liées à la croissance des villes dont elles occupent les périphéries. Les produits de cette activité sont essentiellement destinés à la consommation des populations urbaines.

Qu'elles soient vivrières / locales, maraîchères ou de rente, la plupart de ces cultures ont été développées, à l'exception de l'hévéa, par des techniques traditionnelles assez rudimentaires. C'est donc à ce secteur traditionnel qu'est vouée la sacro sainte mission de nourrir, a priori, la population gabonaise. Cette forme de production a permis à la paysannerie gabonaise, assez longtemps, jusqu'à la fin des années 1970 (début de l'exode rural), de mener une activité agricole régulière, lui permettant ainsi de subvenir aux besoins de consommation de ses habitants. Il faut reconnaître que ceci a été possible grâce à une segmentation harmonieuse de l'ensemble du secteur de production. On peut noter à titre d'exemple des facteurs humains (densité du peuplement, la disponibilité de la main d'œuvre agricole familiale et même salariée) qui, sans être particulièrement propices, suppléaient à la faiblesse notable des moyens techniques mis en œuvre. On n'oubliera pas non plus de mentionner la dimension sociale des rapports tribaux, comme un des principaux facteurs de réussite.

Entre temps le monde rural a connu des fortunes diverses. Malgré les interventions récurrentes des pouvoirs publics, les cultures vivrières et de rente ont constamment décliné au point de disparaître pour certaines (café et cacao), tandis que d'autres ont stagné. Depuis bientôt deux décennies, des cultures vivrières locales (et principalement les bananes plantains) sont devenues des

produits de rapport négociés sur les marchés locaux, en même temps qu'ils constituent la base de l'alimentation des populations du pays.

Dans cette première partie, nous analyserons successivement le cadre naturel, l'environnement humain, les dispositions sociales qui, à travers les âges, ont permis aux paysans gabonais de mettre au point des techniques culturales, et de tirer profit d'un milieu pas toujours clément. Nous aborderons également les tentatives répétées de l'Etat gabonais en vue d'améliorer le secteur de la production. C'est donc l'occasion de jeter un regard synoptique sur l'évolution du secteur agricole, depuis l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, le 17 août 1960, et le lieu de souligner avec force le niveau de marquage de l'espace vécu par les hommes à travers les aménagements qu'ils y ont pu opérer, les diverses transformations subies par les campagnes, durant ces dernières décennies. Autrement dit, nous nous emploierons à déterminer les limites de l'action anthropique qui ont fini par faire du Gabon, un pays à évolution insuffisante de la production des denrées vivrières, au moment où les besoins de consommation ne cessent de croître, face à la crise alimentaire mondiale.

## CHAPITRE I : Les fondements de l'agriculture traditionnelle

Ce chapitre présente d'abord les principales caractéristiques de l'agriculture vivrière dans sa nature, sa structure, l'environnement dans lequel elle évolue, les forces qui la produisent, les dispositions aussi bien juridiques que techniques qui réglementent l'exercice de cette activité productive traditionnelle.

### 1- Les atouts naturels

Cette première section indique le caractère strictement traditionnel de l'activité agricole, loin des pratiques modernes de production et en symbiose avec les données écologiques, en particulier l'écosystème forestier et le climat local. Cette activité fort ancienne basée sur la production des plantes nourricières n'utilise aucune technique moderne. Cependant, jusqu'à ces trois dernières décennies, les paysans ont toujours réussi à tirer de la terre les ressources agricoles suffisantes pour leur alimentation, avec parfois des surplus pouvant être commercialisés ; cf. tableau suivant. La production agricole demeure toutefois faible et, dans l'état actuel des choses, aucune perspective réelle d'évolution ne lui est offerte.

Tableau n° 2 : Besoins et disponibilités alimentaires du Gabon entre 1960 et 1980 (kg/pers/an)

Produits	Disponibilités alimentaires		Besoins alimentaires <b>2005</b>
	<b>1960</b>	<b>1974</b>	
Manioc	685	403	235
Banane pl.	616	362	171
Taro/ Igname	472	277	60
Légumes	21	13	22,5
Fruits	128	93	37,5

Sources : Statistiques douanières 2003, MAEDR, 2005

#### 11- Une agriculture de forêts pluviales

L'agriculture traditionnelle est marquée par l'omniprésence de la forêt et bénéficie d'une forte pluviosité et une abondante ressource en eau, *ASECNA*,

*Météorologie nationale, 1931-1990*. Plusieurs générations de pratiques culturelles ont abouti dans le pays, comme partout ailleurs en Afrique noire, à l'existence d'un système d'exploitation des terres où toutes les composantes semblent être intégrées pour créer dans ce monde rural un équilibre stable *CICIBA, L'HARMATTAN, 1989, MIANZENZA, 2001*. Ce système s'harmonise à la fois avec les conditions naturelles qui déterminent les types de cultures, les structures sociales au sein desquelles il se pratique et enfin l'espace cultivable étendu dont il a besoin *GOUROU, 1984 ; PELISSIER, 1996*.

Les conditions climatiques locales sont globalement satisfaisantes. Le Gabon bénéficie d'un climat équatorial à quatre saisons bien différenciées *MEN, ATLAS DU GABON, 1983 ; POURTIER, 1989*. C'est un régime équatorial de semi altitude où prédominent l'action du front intertropical (FIT) et les influences du courant marin froid du Benguela. Celui-ci entraîne la formation de brumes qui, surtout au cours de l'été (juillet-août), réduisent l'ensoleillement. Entre 1958 et 1965, Bitam n'a connu que 1303,7 heures d'insolation par an. L'abondance des pluies s'ajoute à la faiblesse de l'insolation pour réduire la température déjà atténuée par l'effet de l'altitude. Les températures les plus basses se relèvent en été (effet des brumes), avec des maxima de 26°6 à 27°0 C et des minima de 19° à 19°1C.

La moyenne annuelle générale relevée à la station du Cmce (Centre de Multiplication de la Cacaoyère d'Elite) d'Oyem est de 23° avec une moyenne des maxima de 27° 8 C et celle des minima de 19°16 C. L'amplitude thermique est généralement faible et se situe autour de 3°.

Dans l'ensemble, la pluviosité est importante dans le pays, et à ce propos *MALOA MAKANGA, 2008* écrit : « *En décrivant les climats des basses latitudes, NIEUWOLT, 1978, affirmait que la moyenne annuelle dépassait 1500 mm. Le Gabon connaît, généralement, un climat tropical humide maritime, LITYNSKI, 1985. Les totaux annuels sont assez importants et varient de 1400 à 3000 mm* ». Mais l'étude de détail des précipitations au Gabon montre deux tendances nettes avec, sur le littoral, une croissance des niveaux de précipitation du sud (Mayumba, 1800 mm) vers le nord (Cocobeach, 3170 mm), et de l'intérieur

(Lastoursville, 1770 mm) vers les régions côtières (Libreville, 2870 mm). A l'intérieur du pays, les données sont globalement plus homogènes avec toutefois des épiphénomènes qui traduisent la complexité de la situation d'ensemble.

S. Fehr (1993) indique que les précipitations au cœur du massif du Chaillu avoisinent 2400 mm. Les travaux de *MALOPA et SAMBA 1997*, à partir des stations de Lébamba, Mbigou et Bakoumba signalent des précipitations voisinent de 1800 mm. Pour *NICHOLSON, 1980*, dont les observations portent sur la période 1901-1975, les précipitations les plus importantes s'enregistrent sur le littoral nord (2000 et 4 000 mm), seule l'isohyète 1600 mm représente les pluies de l'intérieur de l'Afrique équatoriale de l'ouest. Tous ces chiffres traduisent les différents aspects d'une même réalité. Mais ce qui, par-dessus tout, revêt un intérêt tout particulier pour le monde rural et ses activités productrices, est la variabilité de ces précipitations à travers le temps. A ce propos *MALOPA* nous dit que celle-ci est assez élevée sur les côtes (avec un intervalle interquartile de 924mm à Cocobeach et 759 à Libreville, tandis qu'elle est assez faible à l'intérieur avec 275 mm à Bitam. C'est justement l'intérieur des terres qui représente l'espace par excellence de la réalisation des activités agricoles. Et *MALOPA, 2008*, de conclure : « *Au total, une analyse fréquentielle décennale des précipitations moyennes annuelles du Gabon montre que la variabilité des précipitations est faible 80% des années. Même si cette partie du Monde connaît une variabilité interannuelle des précipitations faible, quelques valeurs extrêmes y sont enregistrées*».

Aussi bien la constance du régime pluviométrique d'une année à l'autre que la présence de toutes les valeurs (minima de 746 mm à Mayumba et maxima de 3200 mm à Makokou) sur toute l'étendue du territoire, constituent un facteur fort propice à la pratique les activités agricoles.

Le régime des précipitations est caractérisé par deux saisons des pluies :

- La grande saison va de février à juin avec un maximum en mai, quand la hauteur des précipitations est supérieure à 200 mm. La hauteur moyenne journalière de pluie est de 12,5mm à Bitam avec un maximum de 14,4mm en mai, et de 13,4 mm à Oyem avec un maximum de 17,3 mm en mars et 15,5mm en mai.

- La petite saison des pluies se situe entre septembre et décembre avec un maximum en octobre quand la hauteur d'eau dépasse 250 mm. La hauteur moyenne par jour de pluie est de 16,3 mm (en octobre) à Bitam et 16,2 mm (en novembre) à Oyem.

Les minima (saisons sèches) se situent en janvier et en juillet qui correspondent aux périodes de sécheresse. Cependant au cours de la grande saison sèche (décembre-février) on relève des hauteurs d'eau mensuelles supérieures à 50mm. En juillet-août (petite saison sèche) la hauteur mensuelle de 50 mm n'est cependant jamais atteinte.

On peut toutefois signaler, en dehors de ces considérations d'ensemble, qu'il existe au plan climatique des variations locales et des microclimats.

Les stations de Lébamba, Mbigou et Bakoumba (situées à des altitudes différentes), connaissent des précipitations avoisinent 1800 mm, l'effet de l'altitude, ici, se révèle nul. De même, Bitam Oyem et Mitzic sont situées à une longitude moyenne de 11°35' Est. Mais la différence de localisation en latitude de ces trois villes joue fortement et crée une modification dans la répartition et la durée réelle des quatre saisons de l'année qui peuvent se révéler importantes.

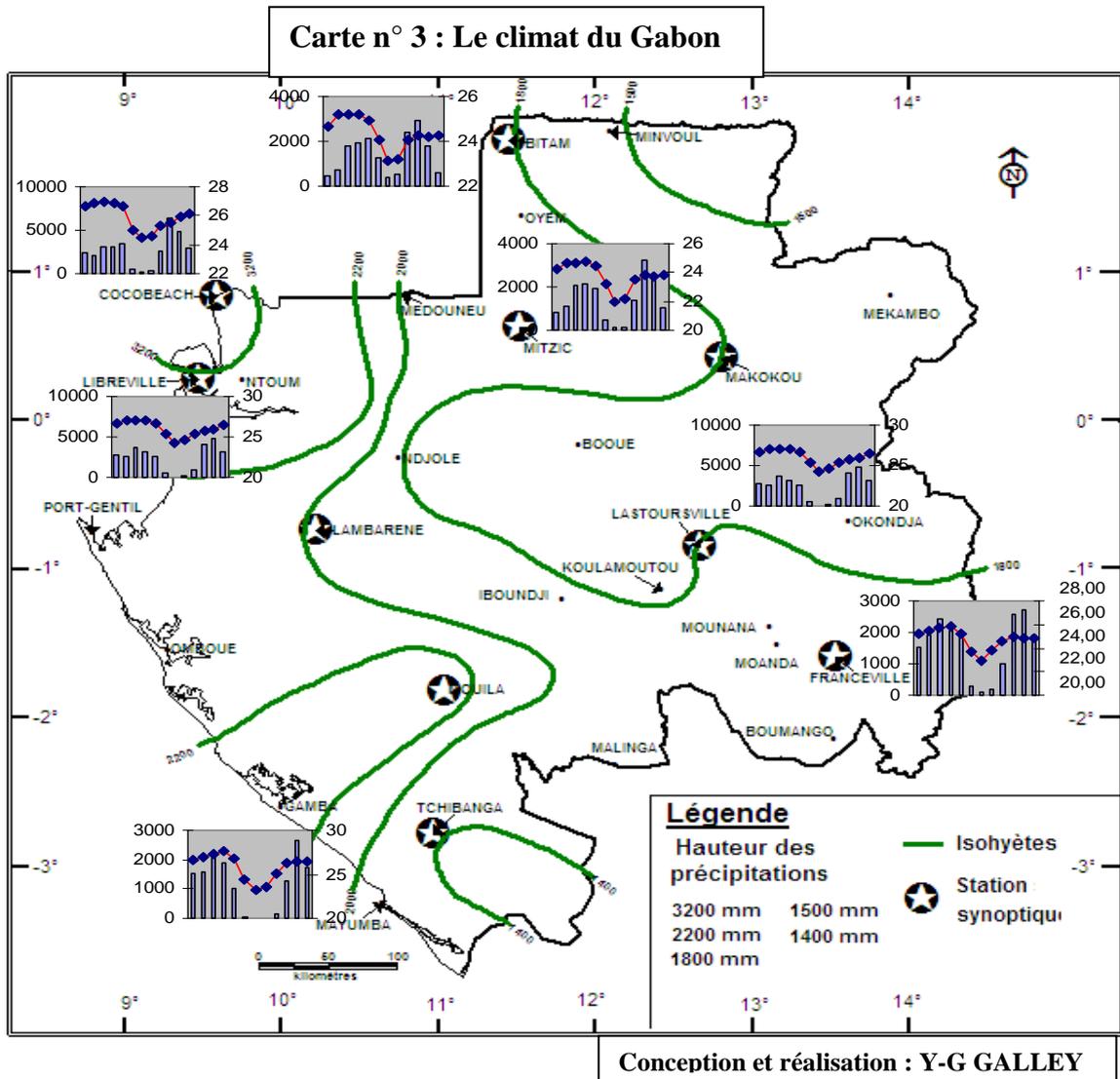
Ainsi à Bitam et à Minvoul, la saison sèche d'hiver (décembre- février) demeure accusée, et celle de l'Été (Juillet – Août), amoindrie. Tandis que plus au Sud, dans ce qu'on peut dénommer le domaine pluviométrique de Mitzic, c'est tout le contraire. La saison sèche reste brève en hiver, mais dure trois mois entiers en Été (juin-juillet-août). Cette situation n'est pas sans conséquences pour la vie agricole de la paysannerie. En fait, elle a profondément modifié et fortement modelé les habitudes et pratiques culturelles, d'une zone à l'autre. Tandis qu'au Nord la culture de l'arachide se pratique deux fois dans l'année, au Sud à Mitzic, il n'existe qu'une seule saison agricole.

Pendant que la zone septentrionale du Gabon bénéficie d'un régime pluviométrique assez constant, au Sud, la pluviométrie présente parfois des irrégularités entraînant des déficits d'alimentation en eau des plantes, relativement graves. C'est le cas à Mayumba en 1969 avec 746 mm de pluie.

La pluviosité est globalement supérieure à 1500mm (voir la carte n° 3),

donnant lieu à un réseau hydrographique très dense comme l'indique la carte n°4. Outre l'abondance, les saisons de l'année sont bien réparties, ce qui permet aux paysans de profiter des saisons sèches (minima) pour pratiquer le brûlis. Par ailleurs la sécheresse des deux mois écologiquement secs de l'année (juillet et août), loin de nuire aux plantes arbustives, est heureusement compensée par la capacité de rétention des sols. L'insolation est faible et la nébulosité assez forte.

Ceci crée deux situations différentes selon les types de culture.



Bitam: 600 m ; 2°08 N - 11°29 E  
 Mitzic: 0°47 N - 11°32 E  
 Cocobeach: 16 m ; 1° N - 9°35 E  
 Libreville: 0°23 N - 9°28 E

Tchibanga: 483 m ; 1°08 S / 12°28 E  
 Lastoursville: 483 m ; 0°49 S -12°43 E  
 Franceville: 426 m ; 1°37 S / 13°36 E

Périodes d'observation : **1931-1990**

Source : MEN, Atlas du Gabon, 1983 ; météorologie nationale (1931-1990)

D'un côté, le manque d'ensoleillement suffisant oblige les paysannes à sécher les produits vivriers récoltés au-dessus du foyer dans la cuisine pour mieux les conserver.

D'un autre côté, c'est le cas des cultures arbustives, on se demande si les arbres servant traditionnellement d'ombrage à ces cultures sont encore ici indispensables ; car les températures sont relativement basses favorisant le développement des champignons, à l'exemple de *Phytophthora palmivora*, l'agent de la pourriture brune des cabosses de cacaoyers.

Disons donc que malgré certains désavantages (auxquels des solutions faciles peuvent être apportées), les conditions climatiques sont largement favorables à l'agriculture qui renferme par ailleurs, des facteurs édaphiques globalement médiocres et d'un espace étendu, presque vide.

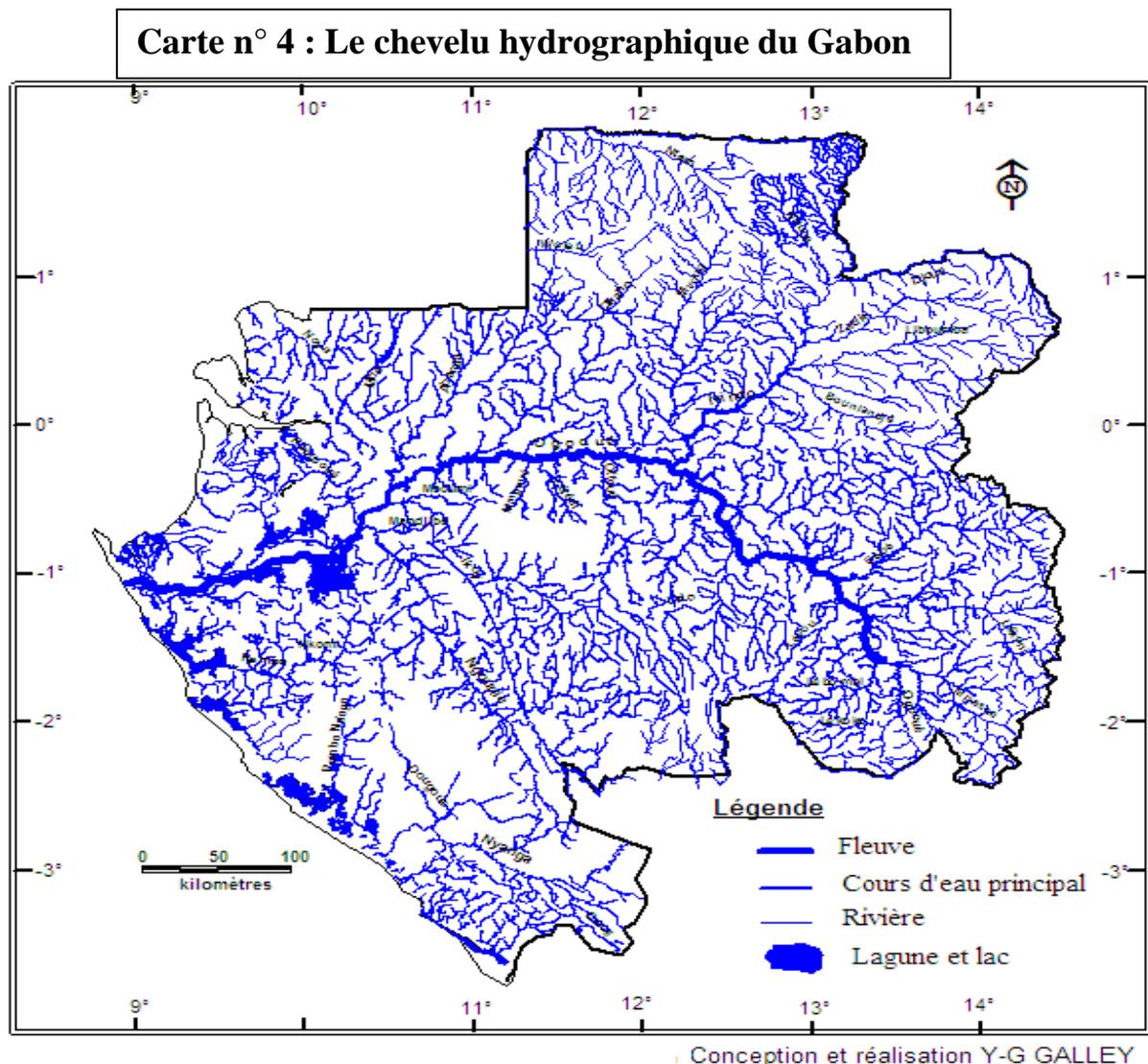
L'expérience qui s'est perpétuée et précisée à travers les différentes générations permet aux paysans de distinguer dans l'année quatre saisons traditionnelles. Ils reconnaissent l'approche ou la fin de ces saisons par l'observation de certains signes annonciateurs de la nature qui sont souvent d'ordre cosmique et biologique. On peut citer à titre d'exemple la couleur et l'aspect du ciel et des nuages (ciel blanc et serein avec des nuages légers et mobiles etc.) ; le cycle végétatif de certaines plantes telles que le cacaoyer, le badamier ; le retour cyclique de certains oiseaux et autres animaux tels que le perroquet, le corbeau, les papillons, et les pique-boeufs. Les paysans surveillent également l'apparition dans le ciel d'une étoile, la "constellation du lièvre", près d'Orion, côté sud, *GALLEY, 1964*. Elle a cinq étoiles de faible clarté, et apparaît dans le ciel en mai-juin. Pour les paysans, elle témoigne de l'approche de la saison sèche. Quand on ne l'aperçoit plus dans le ciel, les soirs, les pluies reviennent (septembre-octobre).

Les saisons sèches sont encadrées par deux saisons des pluies. La grande saison pluvieuse de février à Juin et la petite saison des pluies d'octobre-décembre.

Comme pour les saisons sèches celles des pluies sont annoncées par les nuages lourds et immobiles; l'apparition fréquente de l'arc-en-ciel; les chants de certains oiseaux notamment un oiseau aquatique (à pattes rouges et au long cou)

; ses chants rauques annoncent les inondations. Dans la même catégorie d'oiseaux on peut classer la poule d'eau et le coucal africain "*Centropus monachus*", (réunion de coucou et d'alouette), GALLEY, 1964; l'arrivée des hirondelles qui habitent dans les grottes pendant la saison sèche. Par ailleurs la fin de la saison des pluies est indiquée par le retour des animaux prédateurs tels que les oiseaux gendarmes (*Bendja'a*), les criquets et les chenilles qui dévastent les récoltes.

Tels sont certains des éléments indicateurs qui rappellent à l'attention des paysans cultivateurs les périodes de l'année et leur permettent d'adapter leurs activités agricoles au rythme des saisons.



Source : MEN, Atlas du Gabon, 1983

## 12 - Des sols convenables

*CHATELIN, 1960*, repris par le *MAEDR, 2005*, signale que dans l'ensemble, il s'agit de sols vieux, ferrallitiques à évolution rapide, favorable par la constance et l'action du climat équatorial. Sol à texture argilo-sableuse en surface, s'alourdissant en profondeur, avec l'augmentation du taux d'argile. L'évolution de ces types de sols se traduit par leur faible teneur en limon avec un rapport limon et argile de 0,2 en surface et 0,13 en profondeur.

Dans sa quasi-totalité, on trouve au Gabon des sols hydromorphes, des sols ferrallitiques marqués par une large prédominance des sables grossiers de 0,2 à 2 mm, *SODECI-TERRES ROUGES, 1984*. Cette texture argilo-sableuse assure une bonne capacité de rétention de l'eau tout en permettant un drainage correct. La bonne porosité facilite par ailleurs la pénétration des racines dans les horizons profonds, et la valeur des sols est liée à des facteurs naturels tels que l'érosion, la vie végétale et les activités biologiques.

### 121 - L'action des micro-organismes et des prédateurs

Les mêmes auteurs notent que des activités biologiques intenses accompagnées de la production d'acide fulvique (par le phénomène d'humification) sont à l'origine de la décomposition de la litière végétale. Il en résulte cependant une accentuation de la médiocrité des sols, la faible capacité d'échange et l'acidité des horizons humifères, avec un pH de 4,5 en surface et 4,7 en profondeur. La décomposition rapide des masses végétales s'opère assez rapidement. On note qu'en surface le rapport carbone / azote (C/N) est égal à 12,9 tandis qu'en profondeur (entre 40 et 60 cm), il tombe à 9,7. Ceci témoigne d'une activité biologique soutenue. Aussi, les sols sont-ils généralement riches en matières organiques en surface (forêts) avec une moyenne de 3,3% pour la couche entre 0-15 cm. Ce taux diminue très vite en profondeur et tombe à 1% entre 20-40 cm et à 0,7 % entre 80-100 cm. On doit préciser aussi que l'importance des précipitations provoque une érosion intense qui lessive les substances minérales et organiques entraînées dans les horizons inférieurs. Les

bases échangeables fixées par le complexe absorbant sont en très faible quantité et localisées en surface (résultat de la restitution des bases par décomposition des déchets organiques). C'est donc la masse végétale seule qui relève un peu la capacité d'échange en surface d'une valeur moyenne de 9,45 meq. Cependant, la totalité des bases disponibles n'est pas assimilée par les cultures puisqu'une partie est utilisée par les plantes sauvages.

Le lessivage et l'assimilation des bases échangeables ont pour conséquence directe un appauvrissement des horizons superficiels où les plantes cultivées doivent normalement puiser leur nourriture. Pour ces raisons, il se pose le problème déterminant du choix des cultures. Grâce aux connaissances empiriques des paysans, le choix des spéculations est orienté vers les cultures à racines superficielles, peu profondes (plantes à rhizomes (bananier, ananas, papayer), tubercules (manioc, taro, patate douce) plus favorisés et mieux adaptés aux sols du milieu.

#### 122 - L'évolution des sols sous différentes cultures

Selon les mêmes sources, les sols à plantes pérennes (cacao, café, hévéa) qui portent aussi des cultures nourricières (le taro, la banane et des arbres fruitiers), ont beaucoup de similitudes avec ceux de la forêt dense. Tandis que les sols de cultures vivrières (plantes à cycle végétatif court), à cause de la fréquence de leur exploitation, diffèrent totalement des précédents dans la granulométrie, la puissance hydrogène, les bases échangeables et les matières organiques. Ces cultures vivrières à racines peu profondes souffrent beaucoup plus du lessivage intense des sols. Mais la pratique du système du brûlis leur apporte les substances nutritives dont elles ont besoin, grâce à la destruction par le feu des végétaux qui les ont absorbées.

Le tableau n° 3, ci-après, montre le degré de l'évolution des sols sous différentes cultures. On note, après la destruction de la masse végétale, une élévation du pH, un doublement du taux des bases échangeables, le tout accompagné de dégradation et de perte d'argile, consécutives à la déforestation.

Tableau n°3 : Evolution des sols sous différentes cultures

Désignations		Argile	Limon	Sable gros.	Sable fin	Bases Echang	Mat. org.	pH
Sols de forêts	1 <sup>ère</sup> année	39	5,5	26	23	1,18	5,8	3,8
	2 <sup>ème</sup> année	41	6	23	22	1,04	6,3	3,ç
Sols cacaoyères	1 <sup>ère</sup> année	39,5	5	29	20	6,33	4,3	5,3
	2 <sup>ème</sup> année	38	5	30	20	4,16	4,5	5,1
Sols de cultures vivrières	1 <sup>ère</sup> année	19	3,5	48	20	8,17	8,4	6,1
	2 <sup>ème</sup> année	27	4	43	21	3,86	4,9	5,2

(Sable grossier -Bases échangeables –Matières organiques –potentiel Hydrogène)

Source: CHATELIN, 1960

On en déduit que la structure du sol est plus ou moins détruite selon la nature des plantes cultivées. Les plantes arbustives préservent assez bien les sols de la destruction tandis qu'avec les cultures vivrières traditionnelles, il y a toujours risque de dégradation, d'où la nécessité de pratiquer la jachère. Toutefois, le système de culture en usage ici ne permet pas aux cultures de profiter pleinement de la restitution au sol des éléments nutritifs. La raison en est que chaque parcelle aménagée est aussitôt laissée en jachère après avoir porté une seule récolte<sup>10</sup>. Gageons toutefois qu'une telle tendance n'est pas le fait d'un hasard mais le résultat d'un temps long d'observation et de mise en pratique par les paysans.

GOUROU, 1969, précise que le système du brûlis (par la déforestation), a deux conséquences antagonistes. Il y a d'une part l'augmentation du pH de fertilité des sols, mais d'autre part, il favorise la destruction des sols dénudés, brûlés et rendus friables, donc plus vulnérables à l'érosion. Celle-ci est

<sup>10</sup> Cette pratique peut s'expliquer par la faiblesse de la densité de population et la large disponibilité en terres cultivables dont jouissent les paysans. Or il faut généralement plus d'une année pour obtenir une destruction complète des végétaux. Il serait donc intéressant que ces exploitations, avant d'être abandonnées, portent deux ou trois fois des cultures afin d'en tirer les meilleurs rendements.

heureusement freinée par le caractère sommaire de l'aménagement des parcelles où les abattis sont abandonnés sur place.

En dehors de la végétation et des sols qui ne constituent pas des obstacles décisifs à la mise en valeur des terres, la composante sociale du monde paysan semble représenter, pendant longtemps, le facteur déterminant du succès de l'activité agricole.

### 13 - De faibles densités humaines et de larges disponibilités en terre cultivable

Pour une activité agricole qui ignore la pratique de l'irrigation, l'eau de pluie est sans conteste un des tout premiers facteurs de sa production, *GALLEY, 1980*. Toutefois, il existe également des données dont la maîtrise consacre, en dernière analyse, l'équilibre longtemps maintenu entre la production et les besoins primordiaux de la population. Ces données sont à la fois d'ordre naturel et social.

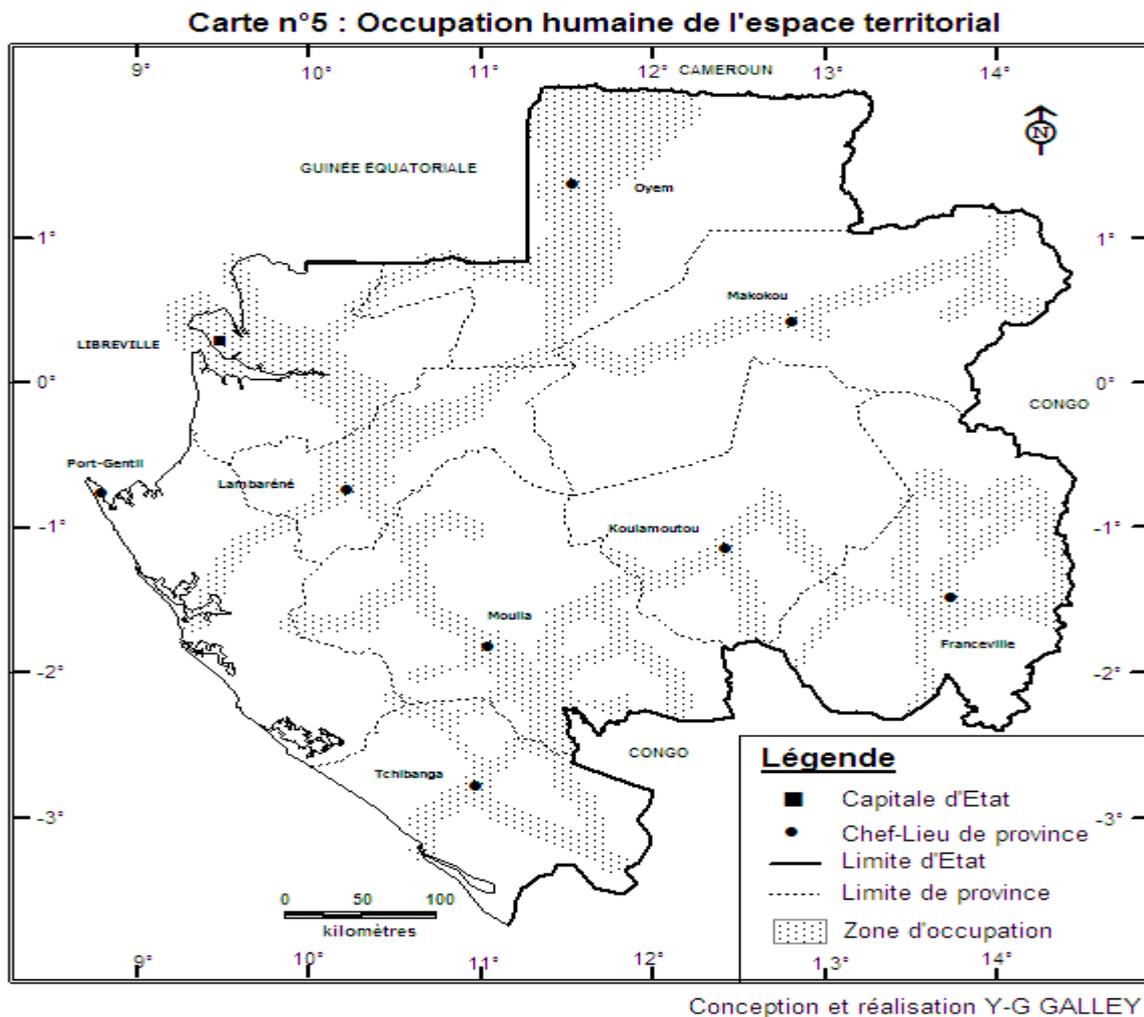
L'agriculture traditionnelle au Gabon est du type extensif. Cette activité nécessite donc de vastes espaces cultivables. Ceux-ci ne manquent pas dans le pays en raison de la faible densité de peuplement. La densité de la population du Gabon est aujourd'hui d'environ 5 habitants au kilomètre carré, *RGPH, 2003* et la densité rurale dans les zones les plus peuplées comme le Woleu-Ntem avoisine les 20 habitants au kilomètre carré<sup>11</sup>, *SODECI-TERRES ROUGES, 1984, MAEDR, 2005*. Ce fait a été souligné par *SAUTTER, 1966*, en ces termes: "*Initialement, en ramenant le peuplement sur une grande échelle, l'action administrative a rendu possible, à tout le moins, beaucoup facilité le lancement du cacao*".

L'immensité des surfaces disponibles provient également de la faiblesse de l'équipement agricole assez rudimentaire face à une végétation luxuriante et

---

<sup>11</sup> A l'issue du regroupement forcé des années 1930, les densités d'occupation des grands axes et des zones de culture sont sensiblement relevées. Par contre il existe sur l'ensemble du territoire de vastes régions quasi inhabitées qui permettent au pouvoir public de constituer aujourd'hui plus d'une dizaine de parcs nationaux : Minkebe (Woleu Ntem), Lopé (Ogooué Lolo), Moukalaba Doudou(Nyanga), etc.

envahissante. Il s'ensuit que l'ensemble des surfaces défichées au cours de la saison agricole reste minime par rapport aux terres cultivables.



Source : MEN, *Atlas du Gabon*, 1983

On note ainsi dans le pays l'omniprésence de la forêt dans laquelle sont disséminés de petits îlots d'habitations et de minuscules espaces mis en valeur par les hommes. L'action anthropique est imperceptible face à l'immensité de cette forêt (carte n° 5, p.39).

Le milieu naturel est donc à peine entamé même dans les régions de tradition agricole comme le Woleu-Ntem et la Ngounié où les résultats de l'intervention des hommes, malgré les actions soutenues, sont demeurés maigres. Celles-ci ont tout juste réussi, mais partiellement, à remplacer la forêt primaire par un type secondaire. Mais cette couverture végétale nouvelle est tout aussi

dense que la forêt originelle qu'elle a remplacée. La couverture végétale primaire se reconstitue pleinement en l'absence de toute pression démographique et grâce à la brièveté des jachères. Les défrichements sont par ailleurs très sommaires et n'entament nullement la forêt qui reprend rapidement ses droits, effaçant toute trace de l'action des hommes.

## 2- Sociétés et rythmes agraires

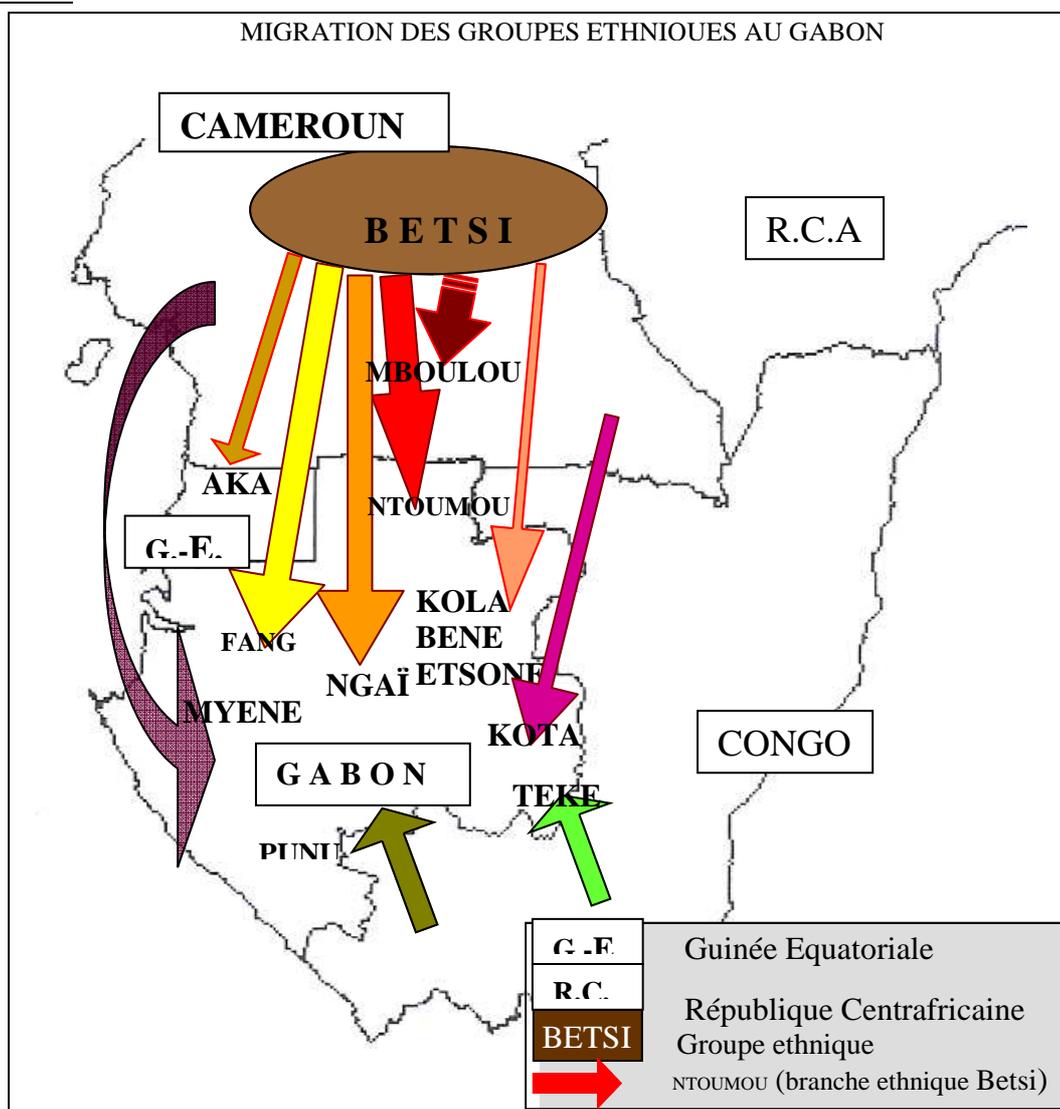
Dans les sociétés africaines fondées sur les clans et/ou les tribus, *CICIBA, 1989*, des considérations de langue, de race et d'ethnie sont des facteurs qui ont toute leur importance. C'est parce que l'appartenance à un même groupe linguistique est gage d'acceptation et de consentement mutuel que cette donne devient essentielle, *NGUEMA ENGO, 1997*. De ce point de vue, il est intéressant de jeter un regard plus attentif sur les assiettes territoriales que forment les différentes zones frontalières situées au Nord et au Sud du Gabon où vivent, de part et d'autre des limites internationales, les mêmes peuples ayant en partage la même histoire.

Le cas des Fangs répartis sur les trois frontières du Cameroun, de la Guinée Equatoriale et du Gabon semble particulièrement représentatif de l'ensemble du phénomène observé en Afrique Noire où les frontières coloniales se dressent contre les intérêts des peuples, une situation confirmée par l'article 1<sup>er</sup> de la charte de l'OUA sur l'intangibilité des frontières issues de la colonisation. Comme le dit *POURTIER, 1989*, pour les colonisateurs allemands, espagnols et français, "*Les principes d'aménagements de la frontière reposèrent sur la recherche de lignes naturelles, c'est à dire, dans un milieu mal structuré par le relief ou sur un cours d'eau. La ligne astronomique fut modelée sur l'hydrographie de détail, avec échanges de territoire de part et d'autre. La frontière fut adoptée au tracé d'affluents du Ntem (Campo) et de l'vindo, d'orientation Est-Ouest. Cette ligne astronomique devint donc ligne naturelle, c'est à dire aisément repérable dans la nature, mettant fins aux contestations sur le tracé qu'une ligne imaginaire pouvait engendrer. L'arbitrage de la nature*

*mettait fin au contentieux franco-allemand*". Et pourtant, les paramètres culturels et ethnolinguistiques restent déterminants et leurs composantes vivaces dans l'imagerie populaire. Au-delà de la volonté des pouvoirs centraux, la localisation géographique et la composition ethnique finissent par constituer les données essentielles qui déterminent la vie quotidienne des habitants. Ainsi, pour les Boulou Betsi du Cameroun méridional, les Aka Betsi de la Guinée Equatoriale et les Ntoumou Betsi du Gabon septentrional, il s'agit là du même peuple Fang lié par la même culture et la même histoire, comme le présente la carte n°6.

C'est bien cet instinct tribal qui cimente les peuples et consolide leurs relations par delà les frontières, *NGUEMA ENGO, 1997*.

Carte n° 6 :



Source: GALLEY, 1980, MEN, Atlas du Gabon,

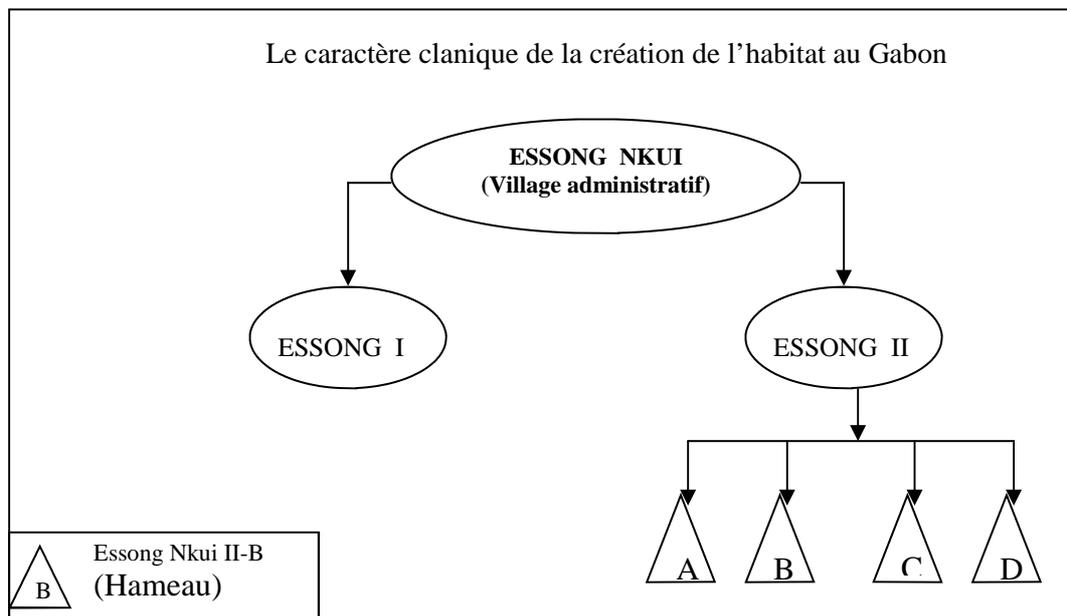
Conception et réalisation: GALLEY

## 21- Cadres tribal et villageois de la vie paysanne

La structure de la société traditionnelle gabonaise a essentiellement pour base la famille qui peut être élargie au clan puis à la tribu (voir figure 1). Le village constitue pour tous ses originaires en général et ses habitants en particulier, le centre de toutes les activités tant économiques, sociales que culturelles. Le village joue un rôle assez important dans la vie quotidienne des paysans ; il constitue le lieu des distractions de toute sorte, où l'on organise souvent les danses, le soir, après une longue journée de travail. Ces soirées récréatives ont surtout lieu au cours de la saison morte, lorsque les paysans disposent de beaucoup plus de temps libre.

Ceux qui habitent en dehors du village (élèves, fonctionnaires des villes et autres) y reviennent à l'occasion des funérailles, des fêtes traditionnelles ou des conseils de famille extraordinaires.

Figure 1 :

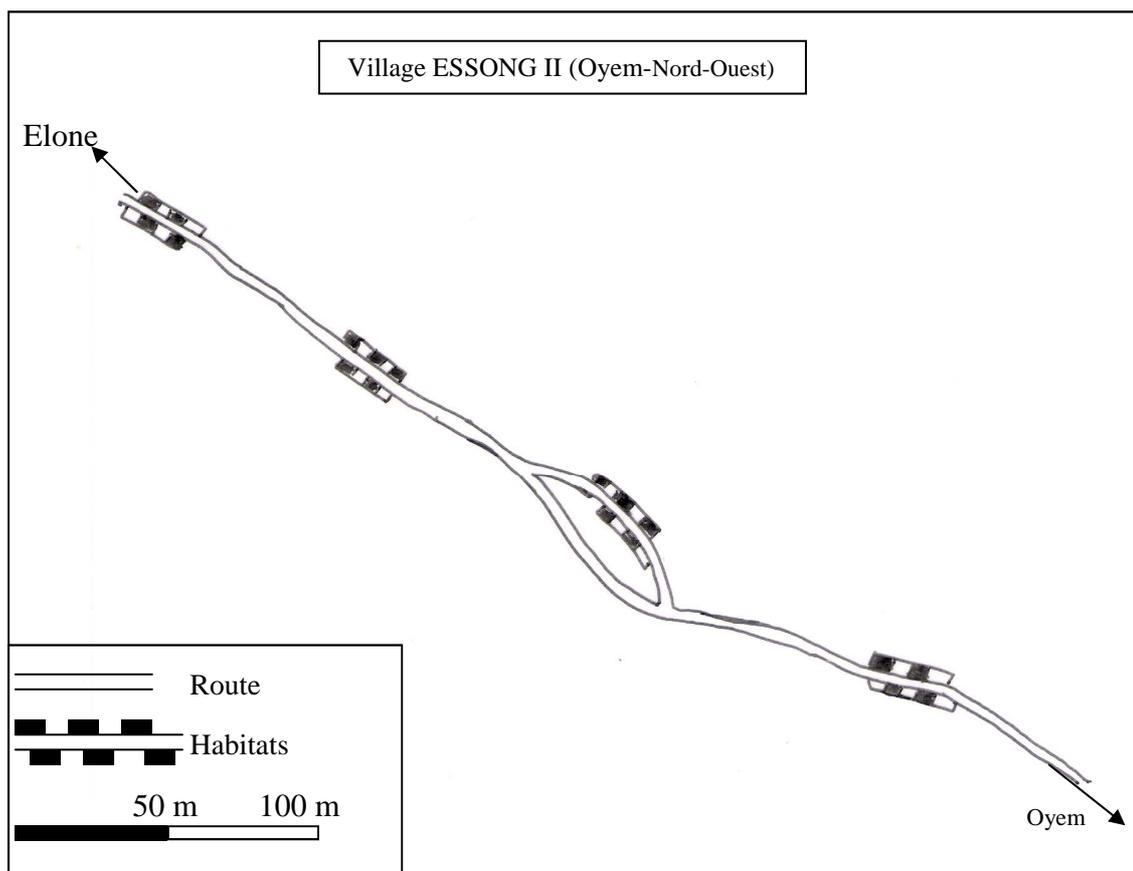


Conception et réalisation: GALLEY, 2009

L'installation des différentes peuplades résulte de longs processus migratoires de groupes ethniques venus du Sud : Punu, Loumbou, Téké..., et du Nord : Fang, Kota, Myéné... (cf. carte n°6). On situe ces migrations entre les 18<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, *Atlas du Gabon, 1983*. Il est intéressant de noter que l'un

des groupes ethniques venus du Nord est issu du grand groupe ethnique Betsi (ou Beti), *GALLEY, 1980*, et représente aujourd'hui, au Gabon, le groupe dominant avec plus de 40 % de la population, *RGPH, 2003*. C'est l'une des branches de l'ethnie Betsi, les Ntoumou, installés dans le Woleu Ntem, qui a réussi à faire de cette région, le grenier à vivres du pays.

Figure 2 :



Source : *GALLEY, 1980, observations 2001.* Conception et réalisation: GALLEY

A l'origine, la fondation des villages était uniquement guidée par des considérations purement claniques, comme le démontre la composition du village Essong Nkui II (figure 2, ci-dessus), formé de 4 unités.

Mais la colonisation a créé, par le processus du regroupement opéré, des changements remarquables, et a ainsi introduit dans le paysage et la définition de l'habitat une série de nuances qu'il est bon de préciser.

En effet au cours des années 1930, l'administration coloniale française a décidé de regrouper les villages gabonais, alors dispersés à travers la forêt. Ce regroupement forcé visait trois objectifs principaux : d'abord, rassembler les indigènes pour mieux les contrôler ; ensuite, ce rassemblement permet de créer et d'optimiser l'utilisation des tout premiers équipements socio collectifs tels que les cases de santé et les écoles ; enfin, ladite opération, en regroupant les hommes (forces de travail), crée des conditions plus favorables de mise en œuvre de projets économiques.

On peut ainsi distinguer, (cf. figure 3) :

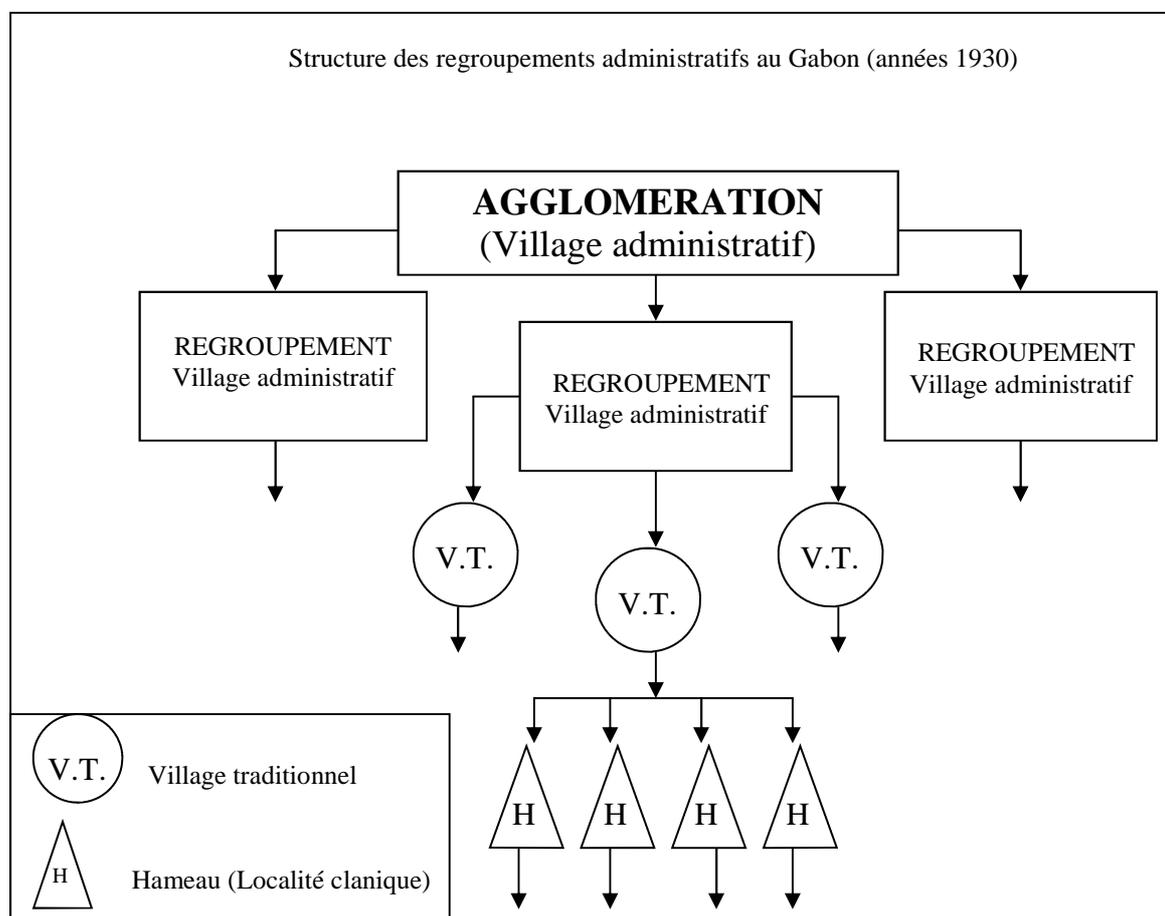
- les villages constitués : il s'agit en réalité de plusieurs centaines de hameaux isolés les uns des autres et comptant chacun quelques dizaines d'âmes. Ces hameaux ont été regroupés en agglomérations de "villages" parfois de plus de 200 habitants en moyenne (Awoua, sur la route Oyem-Bitam). Les plus peuplés comptent entre 200 et 500 habitants (Konoville, route Oyem-Bitam et Mvomayop, route Oyem-Mitzic) ;
- les villages ou regroupements officiels: un regroupement officiel est un ensemble de villages administratifs. Ici le regroupement peut revêtir l'aspect d'un rassemblement de cases; ceci dans le but de constituer une localité d'une dimension socio-économique plus viable dont le responsable, le chef du regroupement, est choisi par l'administration ;
- les villages traditionnels : un village traditionnel est celui qui possède un finage communément exploité par toute la collectivité villageoise. Ici le nom de la localité, contrairement aux deux premiers cas, n'a pas changé depuis plusieurs générations. Il s'agit en général des villages qui, dès leur création se sont situés sur le parcours des grands axes de circulation actuels, et n'ont pas subi ces bouleversements.

Dans les deux premiers cas, d'importants problèmes fonciers subsistent et divisent les habitants. En fait, ici, le finage du village ne peut être exploité par tous les paysans de la localité. Seuls les habitants originaires du village traditionnel d'accueil, gardent ces prérogatives. Tous les autres sont tenus d'aller jusqu'à leurs terroirs de départ pour créer leurs plantations. Ceci explique les grandes distances qui séparent les villages de certaines exploitations, d'où la

nécessité de créer des campements (*Menvane*, chez les Fang ; *Madèck*, chez les Nzebi du sud) où les paysans installent des cabanes et séjournent pour effectuer les opérations agricoles les plus urgentes.

Aujourd'hui les autorités du pays essayent de construire pour tous ces villages des services publics les plus indispensables tels que les écoles, les dispensaires et les centres de vulgarisation agricole. C'est également ces localités qui sont les premiers bénéficiaires des actions de développement telles que l'électrification rurale et l'hydraulique villageoise.

Figure 3 :



Conception et réalisation: GALLEY

Notons également que les chefs de ces regroupements jouent le rôle intermédiaires entre la communauté villageoise et les pouvoirs publics. Ils sont chargés de transmettre à leurs administrés les ordres émanant des autorités

politiques de la région. En dehors de ces attributions, les chefs n'ont plus de pouvoir ni de rôle déterminants dans le village.

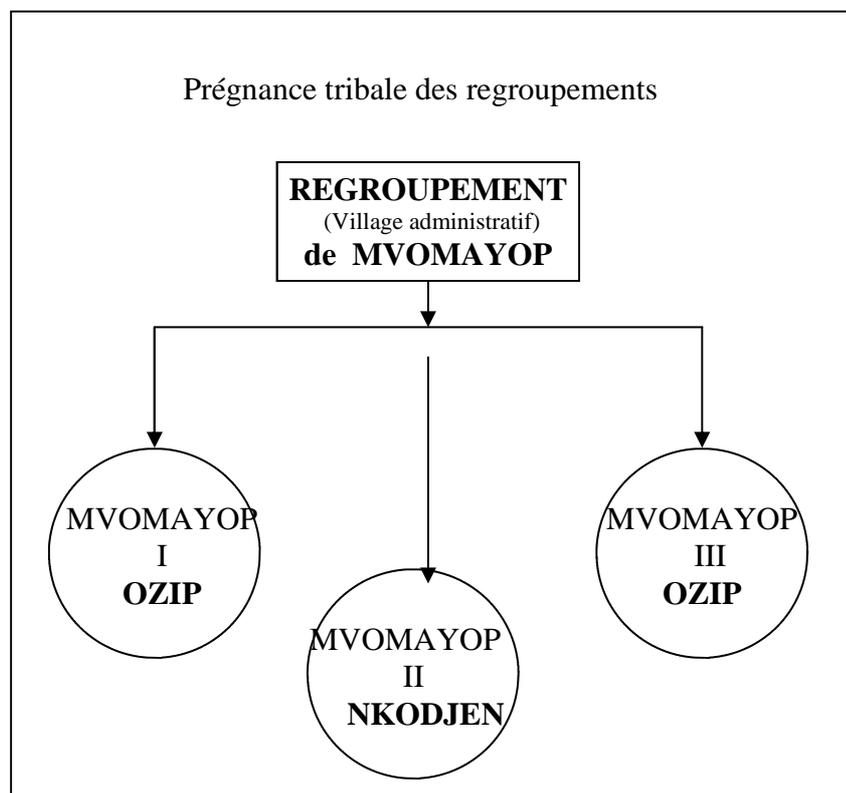
La paysannerie gabonaise n'a jamais accepté ces structures imposées par les colonisateurs. L'importance du clan a toujours prévalu et malgré ces mutations, c'est exclusivement en son sein ou en celui de la famille restreinte que tous les problèmes coutumiers sont traités.

Il existe plusieurs types de relation entre les différents villages des campagnes gabonaises. Nous retiendrons ici les deux principaux : le premier unit deux localités voisines par des liens patri ou matrilineaires, tandis que le second lie deux localités (souvent fort éloignées l'une de l'autre), par le jeu des mariages.

#### 211 - Les rapports entre villages d'un même clan

Il existe souvent en milieu paysan au Gabon, des localités structurées en plusieurs unités géographiques, à l'exemple de Mvomayop I, II et III (voir figure 4), dans le département du Woleu, au nord du Gabon. Cette identité nominale des trois localités s'explique par le passé historique de leurs habitants.

Figure 4 :



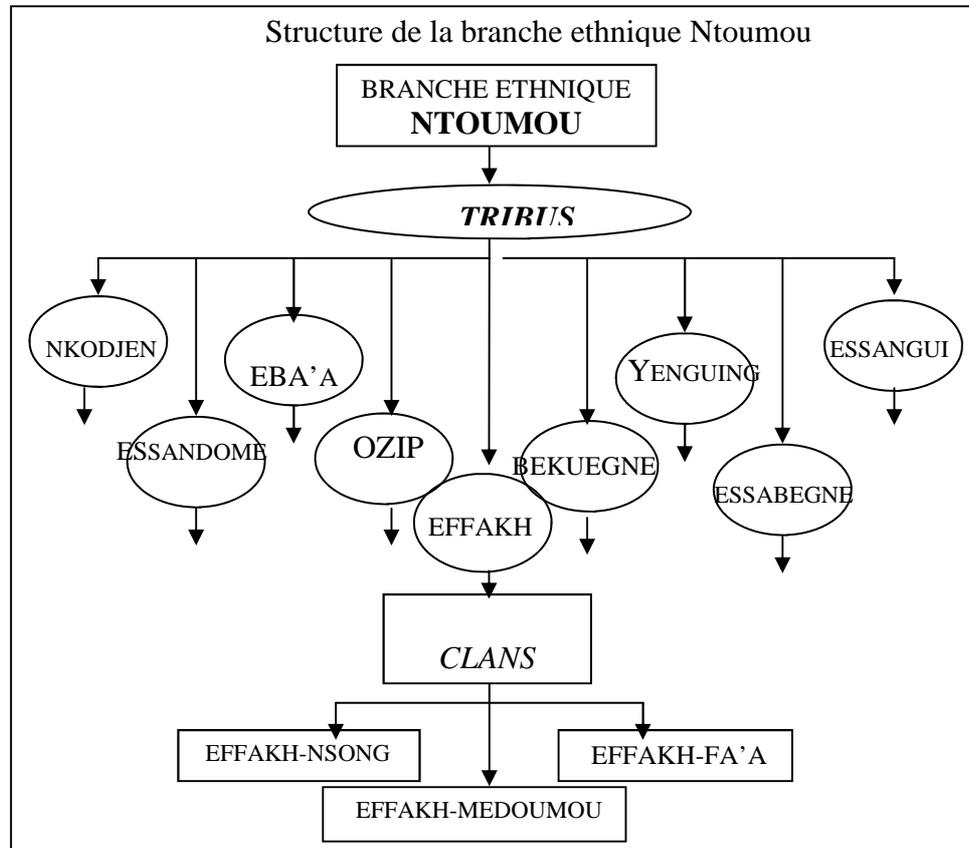
Conception et réalisation: GALLEY

A l'origine il n'en existait qu'un seul. Mais, comme partout dans ces cas de figure, des querelles intestines suscitées très souvent par l'infidélité des femmes au ménage, les croyances superstitieuses etc., constituent les facteurs qui déterminent le départ de certains ménages qui vont s'installer un peu plus à l'écart du village d'origine dont ils gardent le nom. Ce fait est très courant et accentue la division des clans au sein de tout petits groupes d'habitation (des hameaux). Mais quelles que soient les raisons qui ont motivé ces séparations, la solidarité demeure agissante entre les membres du clan qui se retrouvent autour des travaux champêtres, à l'occasion des naissances, des décès, des fêtes et cérémonies diverses.

#### 212 - Les rapports entre villages de tribus différentes.

Il s'agit ici principalement de villages appartenant à des tribus différentes (cf. figure 5).

Figure 5:



Conception et réalisation: GALLEY

Dans les coutumes du pays, le mariage entre membres des familles proches ou bien de même tribu est rigoureusement proscrit. Ceci s'explique par le concept du "lien de sang" qui unit tous les membres d'une même tribu. Les relations qui se tissent entre des tribus différentes sont nées de la nature bivalente des structures sociales qui révèlent à la fois un caractère matrilineaire et patriarcal.

Tout compte fait, toutes ces tendances créent des liens forts et constituent un ciment qui unit tous les membres de la communauté, qu'elle soit fang, punu, nzebi, kota ou toute autre. Chez les Fangs, le vocable "*Moanyeng*" (le frère ethnique) traduit bien ce fait, mais renvoie par la même occasion au rejet de l'autre (qui n'est pas de l'ethnie), encourage le repli identitaire qui ne favorise guère la consolidation et la formation d'un véritable tissu national.

### 213 - Les forces de production

L'énergie humaine constitue, en Afrique au sud du Sahara, sinon l'unique, du moins l'essentiel des forces de production dans l'agriculture traditionnelle. En l'absence de toute force mécanique, le travail agricole est entièrement conduit manuellement par la paysannerie qui s'organise dans le cadre d'une division par sexe du travail. Ce qui est particulièrement remarquable dans toutes les campagnes gabonaises, c'est la part importante que prend la femme dans la production agricole et vivrière où l'intervention de l'homme est pratiquement négligeable<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Il y a seulement quelques années encore, au regard de la tradition en milieu rural gabonais, c'est une grave déchéance pour un homme de pratiquer les cultures vivrières confiées exclusivement aux soins de la femme.

Hormis ses interventions dans la phase de préparation des parcelles à planter, l'homme ne contribue pas à la production dans ce domaine. Cependant, depuis que les plantes nourricières sont devenues des produits de rapport (la banane plantain), l'homme prend une part plus active à la production des denrées alimentaires considérée comme une source de revenus monétaires appréciables.

L'agriculture étant essentiellement une activité de femmes<sup>13</sup>, *MBOT, 1986*, celles-ci a longtemps représenté, au regard des hommes, une source précieuse de production, de richesse et en même temps d'indépendance économique. Il était donc nécessaire d'épouser plusieurs femmes. Aussi, la polygamie joue-t-elle un rôle essentiel dans les cadres tribal et villageois de la vie paysanne.

Dans l'Afrique traditionnelle, l'enfant représentait un capital précieux, *GUILLOT, 1973, GOUROU, 1969*; aussi celui qui en avait le plus grand nombre jouissait d'un prestige social en même temps que d'un pouvoir économique certain. La perspective de l'utilisation de la main d'œuvre fournie par les femmes et les enfants justifiait certainement le désir accru des hommes de se marier et de procréer.

Aujourd'hui cependant, le fait scolaire intervenu depuis la colonisation a rendu les enfants improductifs et à la charge de leurs parents, en même temps que la scolarisation a créé des besoins nouveaux à satisfaire. La femme dès lors reste seule vouée aux travaux agricoles. Aussi, malgré le coût élevé des compensations matrimoniales versées aux parents des jeunes femmes, les hommes n'hésitent-ils généralement pas à consentir tous les efforts possibles pour épouser plusieurs femmes. Au Gabon, les coutumes ne limitent d'ailleurs pas le nombre d'épouses<sup>14</sup>.

Jadis, la dot versée à la famille pour le mariage d'une fille n'est jamais dépensée. Elle sert à marier un fils, et le processus se continue aussi longtemps que nécessaire. En réalité, il s'agit là d'une nouvelle forme d'échange de femmes (pratique plusieurs fois séculaire) entre les différentes tribus du pays. Cette "rotation" de la dot ne constitue-t-elle pas, depuis l'usage de la monnaie, une façon habile pour régler les mariages dans les coutumes traditionnelles ?

Au début de la seconde moitié du siècle écoulé toutefois, l'économie moderne a entraîné la formation d'une classe relativement aisée possédant un pouvoir financier que lui ont procuré les revenus substantiels tirés de

---

<sup>13</sup> S'agissant de la division par sexe du travail, *MBOT* fait remarquer qu'elle relève d'un fond mythologique où « la femme est comparée à la terre qui, comme elle, est ensemencée » ; ceci confère à la femme la vocation naturelle à s'occuper prioritairement de la terre.

<sup>14</sup> Cette pratique est même inscrite dans la constitution gabonaise et est admise, sous réserve de la préciser au moment de la célébration du mariage.

l'agriculture de plantation et du commerce. Ce pouvoir, en même temps, lui a donné une certaine indépendance vis-à-vis des conditions d'acquisition de la femme dans le système ancestral. Grâce à leurs possibilités financières, ces privilégiés choisissent autant de femmes qu'ils désiraient avoir; c'est ce que signale Bernard Guillot dans le passage suivant: *"Il" (le contrôle des femmes) "repose sur une inégale répartition de la fortune et on aboutit à un cercle vicieux, la possession des femmes accroissant les possibilités de s'en procurer d'autres"*<sup>15</sup>.

Ainsi donc, la pratique de la polygamie avec l'utilisation de la main d'œuvre fournie par les femmes, permet aux chefs d'exploitation des ménages polygamiques de former dans les campagnes une classe des grands producteurs agricoles.

Cette nouvelle situation née dans les campagnes est en partie responsable du départ massif des jeunes vers les villes. En fait, ils sont démunis et impuissants face à la concurrence des personnes âgées qui accaparent la plupart des jeunes filles. En se rendant dans les centres urbains, ces jeunes comptent s'y enrichir pour enfin épouser une femme. Il y a quelques années la polygamie constituait une pratique très courante encouragée par les bénéfices appréciables que les paysans tiraient de la culture des plantes commerciales, notamment le cacao. Mais aujourd'hui, on assiste à une désaffection progressive des hommes pour cette pratique, comme le prouve l'évolution de ce phénomène dans le tableau n°4 et la figure 6. Après les crises successives des cultures de rente, et face aux multiples difficultés imposées par les exigences actuelles de la vie quotidienne, les hommes sont de plus en plus contraints d'abandonner les vieilles habitudes et de constituer des ménages monogamiques.

---

<sup>15</sup> La terre ENKOU (Congo) Atlas des structures agraires au sud du Sahara - 8. p. 89

Tableau n°4 : Situation matrimoniale des chefs d'exploitation au Gabon entre 1960 et 2007

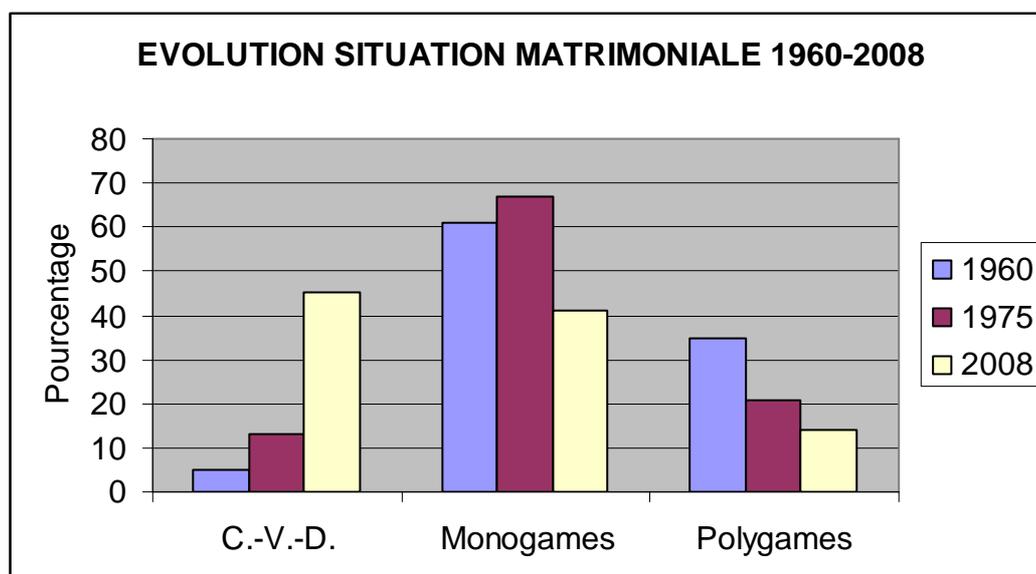
Périodes visées Situations matrimoniales	1960	1975	2007
Célibat.-Veufs- Divorcés	4,9 %	12,6 %	45 %
Mariés monogames	60,6 %	66,7 %	41 %
Mariés polygames	34,5 %	20,7 %	14 %

Sources : *Enquêtes agricoles 1960/61, 1974-75 ; GALLEY, 1980 et enquêtes 2000-2008*

Dans les provinces de l'Ogooué-Lolo, la Ngounié et la Nyanga, le taux de célibat dans la population féminine dépasse 35%, *GALLEY, enquêtes 2007* ; preuve que les femmes sont de plus en plus seules dans la conduites des opérations champêtres.

Plusieurs constatations ressortent de ces tableaux et trouvent, pour la plupart, leur explication dans la grave crise économique que traversent aujourd'hui les campagnes gabonaises.

Figure 6 :



C.-V.-D. : Célibataires-Veufs-Divorcés

Sources : *Enquêtes agricoles 1960/61, 1974-75 ; GALLEY, 1980 et enquêtes 2000-2008*

Le nombre des célibataires, veufs ou divorcés a triplé en trois décennies, passant de 12,6% en 1975 à 45% en 2007. Cette augmentation sensible s'explique d'une part, par une plus grande difficulté à rassembler la dot nécessaire au mariage; mais aussi et surtout par une proportion de plus en plus grande de femmes restées dans les campagnes. Les femmes, (37,5% des chefs d'exploitation) représentent aujourd'hui plus de 63% des producteurs, les hommes étant plus tentés par l'aventure de l'exode en direction des villes ; de ce fait, le taux de polygamie a considérablement baissé dans les campagnes, (34,5% en 1975 - 14% en 2007), soit une baisse de plus de 20% ; tandis que 41% des chefs d'exploitation sont à ce jour, monogames, contre 66% en 1975 ; soit une baisse de 25%. C'est bien là la preuve que l'agriculture ne nourrit plus aujourd'hui son homme, et face à cette réalité, les pratiques culturelles liées à la polygamie sont en train de disparaître.

Les tableaux n° 5-6-7 et les figures 7-8-9 rendent bien compte de la relation entre le statut matrimonial des paysans et leurs activités économiques.

Tableau n°5 : Situation matrimoniale selon le sexe et l'activité du chef d'exploitation au Woleu-Ntem (en %)

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
	<b>Production agricole</b>		
Célibat.-Veufs- Divorcés	31	43	36,5
Mariés / monogames	44	57	63,5
Mariés polygames	25		21
	<b>Commerce</b>		
Célibat.-Veufs- Divorcés	86	40	52
Mariés / monogames	14	60	48
Mariés / polygames	00		00

Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

Tableau n°6 : Situation matrimoniale selon le sexe et l'activité du chef d'exploitation dans la Nyanga (en %)

	HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
Célibat.-Veufs- Divorcés	3	100	31,5
Mariés - monogames	75	00	68,5 <i>dont</i>
Mariés polygames	22		22

Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

Tableau n°7 : Situation matrimoniale des chefs d'exploitation au Woleu Ntem et la Nyanga

	Woleu Ntem	Nyanga
Célibat.-Veufs- Divorcés	44	31,5
Mariés - monogames	56 <i>dont</i>	68,5 <i>dont</i>
Mariés polygames	12,5	22

Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

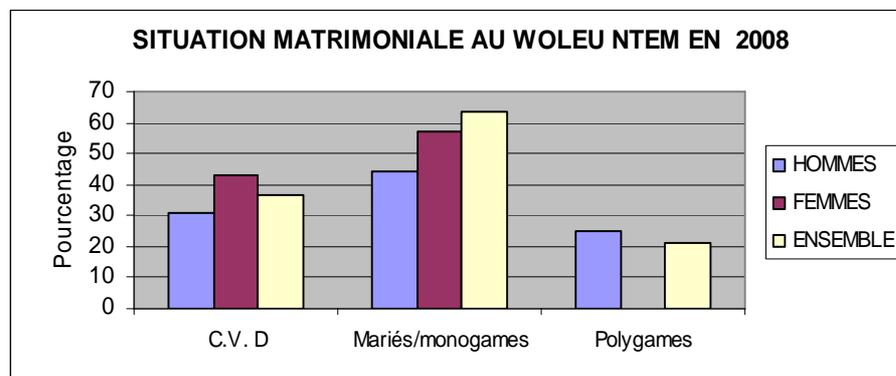
Plusieurs enseignements se dégagent des tableaux ci-dessus :

D'abord le choix des deux zones de production : le Woleu Ntem et le Nyanga. Hormis le fait qu'elles constituent avec la Ngounié les régions par excellence de la production vivrière du Gabon, ces deux territoires agricoles sont aujourd'hui les théâtres d'une activité intense qui s'organise autour de la culture et de la commercialisation de la banane plantain. Estimée à 16% du total de l'approvisionnement de Libreville, (DGSEE, 1994), la participation de la Nyanga est évaluée en 2007 à plus de 65000 tonnes, soit 46 % environs de la consommation de la banane dans la capitale gabonaise, loin devant les fournitures de l'Estuaire (15 %) et du Woleu Ntem, 12 %, *FIDA, 2007*. Ces activités ont donné naissance à de forts courants d'affaires, particulièrement entre Libreville et la zone frontalière Cameroun - Gabon, (cf. chap. 2, partie II).

Il est ensuite intéressant de noter que selon qu'il pratique une activité agricole ou de commerce, le comportement du chef de ménage change radicalement. Ainsi l'opérateur commercial, face aux contraintes de déplacement relatives à sa profession, est peu enclin à former un ménage et encore moins à

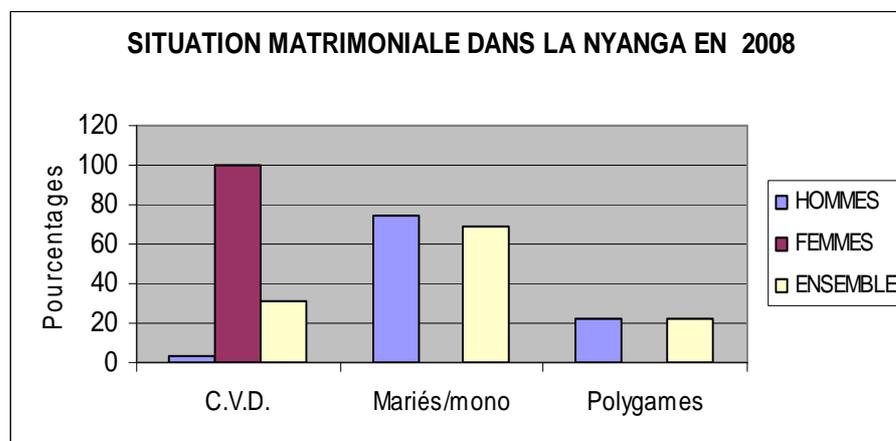
prendre de nombreuses épouses ; d'où 62 % de taux de célibat, et 00 % de polygamie, contrairement à l'exploitant agricole, même si la tendance à la polygamie régresse fortement. En outre, tandis que dans le Nord du pays les mariages sont de moins en moins célébrés, dans le Sud, le taux est encore élevé (75%), témoignant du fait que les valeurs traditionnelles demeurent encore vivaces dans ces contrées quasi isolées. On retiendra également que dans la Nyanga, la population agricole féminine est à 100 % dans la classe des "célibataires, veufs, divorcés" et que par ailleurs, l'âge moyen des paysannes est de 64 ans, confirmant ainsi le vieillissement de la population rurale, (cf. chap. 2, partie II).

Figure 7 :



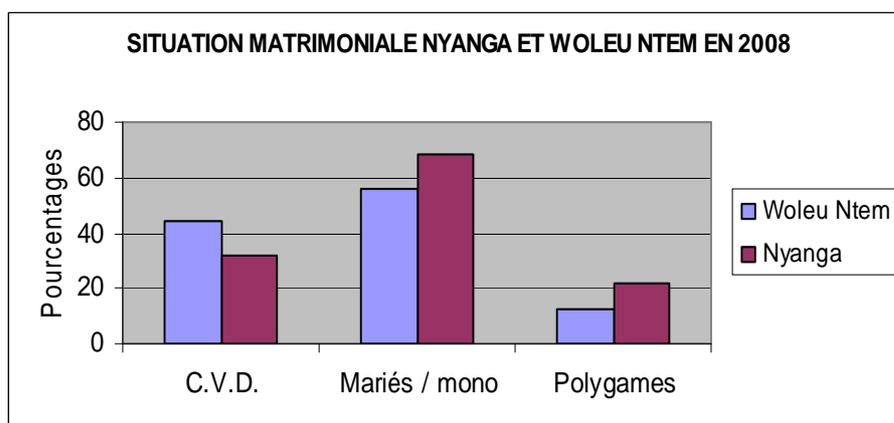
Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

Figure 8 :



Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

Figure 9 :



Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

Doit-on rechercher également la cause de l'insuffisance de la production dans l'abandon de la pratique de la polygamie ? Il est en tout cas difficile de voir dans cette situation une relation de cause à effet car, l'expérience a montré que les femmes des ménages polygamiques produisent toujours moins que celles des ménages monogamiques. L'exode rural demeure donc le facteur principal de la baisse enregistrée aujourd'hui dans le domaine de la production agricole qui, pendant de longues décennies, a été maintenue à un niveau honorable grâce à une gestion sociale judicieuse de la main d'œuvre disponible et malgré un outillage inefficace mais relativement adapté.

Tableau n° 8 : Les équipements agricoles

Outils traditionnels			
Français	Fang	Punu	Pove
Houe	EBAKH	-	GEKANGA
Machette	FA'A	MUKUATI	MUKUATA
Hache	OVONE	DIUMBI	EGOBA
Lime	-	MUWASU	EGWASO
Outillage moderne			
Pioche	-	-	-
Tronçonneuse	-	-	-

Sources : GALLEY, enquêtes 2006/2009

Comme dans la plupart des sociétés rurales traditionnelles en Afrique Noire, l'outillage du paysan gabonais est assez rudimentaire et d'une faible productivité. *SEIGNOBOS et al., 2000*, font remarquer à ce sujet : " ... *l'outillage agricole paysan est la meilleure expression d'un système agricole. Il témoigne des options, parfois prises depuis des siècles par des agriculteurs, pour travailler dans les conditions les mieux adaptées au contexte local.*"<sup>16</sup>. Ici, il se limite à des instruments simples à lames souvent tranchantes, tels que la houe, la machette la hache. La lime sert à les aiguiser. Les Fang les désignent sous le terme générique d'*EVWOH*. Ils comprennent :

- *EBAKH*: la houe, outil composé d'une pièce métallique (une petite lame de forme souvent rectangulaire) emmanchée dans un morceau de bois cylindrique, quelque peu renflé à une extrémité et d'une longueur d'environ 40 cm ;
- *EBAKH* était jadis une bêche en bois (d'une seule pièce) utilisée pour creuser ou désherber. Aujourd'hui, outre le petit Ebakh utilisé dans les champs d'arachide, il existe dans le nord du pays, à la frontière camerounaise, une autre variété de houe à lame plus large, introduite du Cameroun. Les paysans l'ont surnommée AHIDJO<sup>17</sup> ;
- *OFAKH* : pelle de forme rectangulaire utilisée pour creuser les trous lors du plantage des ignames ;
- *EVIAN* : sorte de pelle taillée en bois servant également à creuser des trous ;
- *FA* ou *NKPERE*: la grande machette utilisée dans les travaux de déforestation.
- *MBAR* : la petite hache utilisée par les femmes pour fendre en menus morceaux les bois de chauffage. C'est un produit d'importation ;
- *OVONE* : la grande hache servant dans l'abattage des arbres.

La plupart de ces outils sont fabriqués par des artisans locaux<sup>18</sup>. Ils sont en outre adaptés aux conditions de culture dans la région et ont enfin l'avantage

---

<sup>16</sup> SEIGNOBOS et al., 2000, cité par SPORE, 2001

<sup>17</sup> NOM de l'actuel président de la République Unie du Cameroun Son excellence Hamadou Ahidjo.

<sup>18</sup> Aujourd'hui les paysans achètent davantage des outils importés (machettes, petites haches et autres) qu'ils jugent plus résistants et plus efficaces.

d'être utilisés par les paysans sans aucune formation préalable.

La pioche et la tronçonneuse sont assez récemment entrées dans la panoplie des outils agricoles, au titre d'équipement moderne. Mais le coût marchand de cette dernière ne permet pas aux paysans d'en faire un usage courant. Elle fait l'objet d'une utilisation ciblée, et sous location.

## 22 – Genres et partages des travaux

La division par sexe du travail, où la presque totalité des charges incombe aux femmes tandis que les hommes s'occupent essentiellement à la chasse et à la construction des maisons d'habitation, représente une réalité commune à toutes les zones agricoles du Gabon. Aujourd'hui toutefois, l'introduction dans les campagnes gabonaises des plantes commerciales, la scolarisation des enfants et l'absence de la main d'œuvre salariée, mais aussi le retour au village de certains anciens fonctionnaires à la retraite, ont fortement modifié les facteurs locaux de production avec une participation plus active de l'homme devenu ainsi une nouvelle force de la production agricole, dans tout le pays.

## 221 – Les domaines d'intervention de l'homme

Dans le paragraphe suivant nous montrerons l'importance de la part que prennent les femmes dans la vie sociale et économique de la paysannerie. Toutefois, il serait faux de croire que l'intervention de l'homme est ici inexistante. Comme le montrent le tableau n° 9 et la figure 10 relatifs à la nature des forces de production, ainsi que la figure 12 (p. 65) concernant les charges dans les ménages, l'homme participe aux activités productrices, à plusieurs égards.

Avant l'introduction dans le pays de la culture du cacao, du café et de l'hévéa, l'homme, en dehors des travaux d'ouverture des champs, passait son temps au village à des discussions au corps de garde avec ses frères, à la chasse en forêt, etc. Mais depuis la grande famine des années 1924-1928 les autorités administratives du pays ont tout mis en œuvre pour amener l'homme à

participer plus activement à la production agricole, afin de prévenir définitivement les risques de pénuries alimentaires catastrophiques. C'est la culture du cacao qui viendra décider en dernier ressort de la participation plus effective des hommes aux activités agricoles. Dès lors, les femmes restent consignées aux soins des cultures vivrières et les hommes théoriquement à ceux des plantes commerciales. Toutefois, l'intervention de la femme dans les plantations de cultures de rente devenait de plus en plus importante.

Quand il se lève à 6 heures du matin, l'homme peut faire quelques menus travaux<sup>19</sup> (nettoyage ou désherbage des environs des cases) puis il s'en va au corps de garde<sup>20</sup> où il passe le temps à discuter avec ses frères en attendant que la femme apporte le repas du matin. Il part ensuite pour les plantations vers 8 heures et y reste jusqu'à midi ou parfois 13 heures. Il peut alors regagner la maison ou aller chasser et tendre les pièges dans la forêt. En même temps, il cherche le matériel végétal pour la fabrication de paniers, de nattes, etc. Il s'occupera à la fabrication de ces objets les jours suivants ce qui le dispense d'aller au champ. Le temps de travail agricole de l'homme se limitait à 4-5 heures par jour, et au cours de la semaine, il était nettement moins irrégulier dans les plantations. On peut donc estimer son temps de travail hebdomadaire à 20 heures. Cependant, la participation des hommes à la production agricole est devenue bien plus remarquable, avec l'introduction des plantes commerciales, qu'elles soient industrielles (cacao, hévéa) ou vivrières, telles que la banane plantain devenue aujourd'hui un véritable produit de rapport.

## 222 – La production vivrière gabonaise, une activité de femmes

La production agricole dans son ensemble est principalement l'œuvre de la femme, *GALLEY, 1980 ; CICIBA, 1989 ; POURTIER, 1989 ; MIANZENZA, 2001 ; MAGNAGNA, 2005*. La tâche de celle-ci est d'autant plus énorme (cf. figure 12 p. 65) qu'en dehors de la main-d'œuvre familiale, la force de production

---

<sup>19</sup> Ceci n'est ni courant ni en rapport avec les us et coutumes du peuple.

<sup>20</sup> Petit hangar dans la cour de la maison, (souvent en bordure de route). Salle de séjour des hommes, siège des conseils de famille et lieu de repos des voyageurs. La femme n'y entre que pour servir le repas ou assister à des réunions.

d'appoint représentée par des journaliers ou des saisonniers est d'un effet très secondaire.

L'absence quasi totale de main d'œuvre extra-familiale peut s'expliquer par deux facteurs. Il s'agit d'abord de l'immensité des terres cultivables disponibles. En effet, dans certaines régions de l'Afrique, l'importance de la pression démographique entraîne parfois le manque de terre cultivable qui détermine le départ de quelques ruraux vers des zones moins peuplées où ils s'installent à leur propre compte (si les structures sociales le leur permettent), ou se reconvertissent en ouvriers agricoles, ou tout simplement en manœuvres. L'absence de terres cultivables n'est pas toujours la seule explication du départ de ces paysans de leurs régions d'origine. Parfois le décalage entre les saisons agricoles d'une région à l'autre peut motiver ces déplacements. Les saisonniers profitent alors des saisons mortes chez eux pour aller offrir leurs services dans les régions en pleine activité. Ajoutons par ailleurs que certains éléments des structures agraires, notamment le mode de tenure du sol (F.V.I), peuvent favoriser l'installation de paysans venus de l'extérieur. Ce fut, pendant longtemps, le cas des paysans togolais partis s'implanter dans les plantations de cacao des pays voisins, particulièrement le Ghana et la Côte d'Ivoire. Il s'agit ensuite d'un élément d'ordre psychologique. En fait, aujourd'hui encore, on constate avec stupeur que les Gabonais, dans leur immense majorité, ont en aversion les travaux manuels et tout particulièrement ceux liés à la production agricole<sup>21</sup>.

Cette forte tendance est certainement liée à la phase d'expansion économique que le Gabon a connue au cours de ces dernières décennies. Rappelons à ce sujet que le quadruplement du prix du pétrole décidé par les pays

---

<sup>21</sup> Bien que les paysans du Woleu Ntem aient un besoin urgent de la main d'œuvre agricole extérieure, celle fournie par les expatriés venus de la Guinée Equatoriale, si elle est très appréciée, vaut toutefois à ceux qui l'apportent le surnom à caractère péjoratif de "Equato" (diminutif d'Equato-Guinéen). Ce terme est toujours utilisé avec une pointe d'ironie voire de raillerie.

Gageons que la crise alimentaire que connaissent aujourd'hui le monde, et plus particulièrement les pays d'Afrique représente pour le Gabon et les Gabonais, le signal fort de la relance du secteur agricole, pour une économie nationale plus équilibrée et une meilleure garantie pour la sécurité alimentaire du Gabon.

de l'OPEP<sup>22</sup> en 1973 et les différents relèvements du prix du baril constatés jusqu'à ce jour, vont gonfler considérablement le budget de l'Etat, et accélérer le processus de l'industrialisation du pays<sup>23</sup>. Cette situation a engendré un drainage des ruraux vers les centres industriels où ces hommes (la plupart des jeunes) espèrent améliorer les conditions de vie en trouvant un travail mieux rémunéré. Ainsi, la seule force permanente au service de l'agriculture dans le pays reste les paysannes gabonaises.

Par ailleurs, les récentes enquêtes réalisées dans la Nyanga et l'Ogooué-Lolo, *GALLEY, enquêtes 2007/2008*, révèlent une différence entre le nombre des chefs d'exploitation femmes des deux zones visées. Cette différence tient du fait que l'aire spatiale de nos enquêtes dans l'Ogooué-Lolo est relativement proche de la ville de Koulamoutou, la capitale provinciale, où le phénomène du double emploi est fréquent. Les jeunes femmes enseignantes, du corps médical et employées de bureau s'adonnent volontiers à l'agriculture, à leurs moments libres, afin de mieux faire face aux besoins alimentaires de leurs familles que leurs métiers de fonctionnaires n'arrivent pas toujours à satisfaire. Tandis que dans la Nyanga, il s'agit exclusivement des femmes du terroir. Dans l'un et dans l'autre cas, les chiffres des tableau et figure ci-après reflètent parfaitement la situation des forces productrices agricoles au Gabon.

Tableau n° 9 : Nature des forces de production agricole au Gabon en 2007/2008

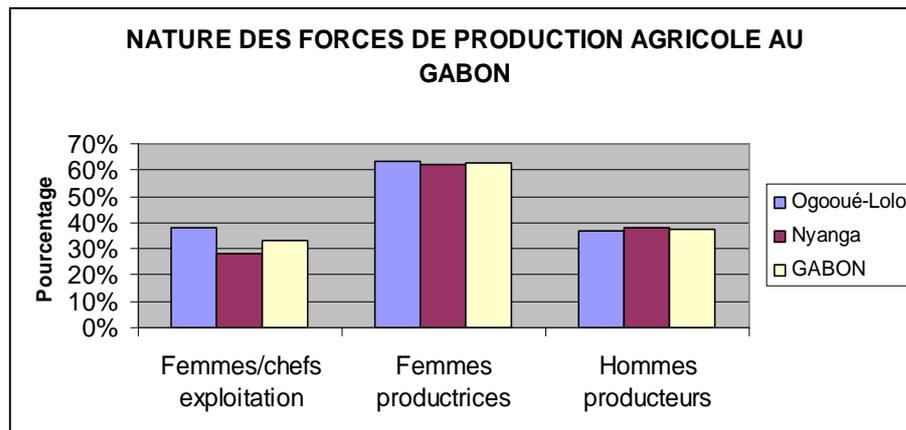
<b>DESIGNATIONS</b>	<b>Ogooué-Lolo</b>	<b>Nyanga</b>	<b>GABON</b>
<i>Femmes/chefs exploitation</i>	<b>38 %</b>	<b>28 %</b>	<b>33 %</b>
Femmes productrices	63 %	62 %	62,50 %
Hommes producteurs	37 %	38 %	37,50 %

Source : *GALLEY, enquêtes 2006-2008*

<sup>22</sup> - Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), dont faisait partie le Gabon.

<sup>23</sup> Après le ralentissement économique de ces deux dernières décennies, on est en droit de penser que la flambée des prix du pétrole de l'année 2008 (>140 \$, le baril) constitue pour le Gabon l'occasion idéale pour relancer son secteur agricole en pleine déperdition.

Figure 10 :



Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

L'agrandissement des plantations de vivriers nécessiterait aujourd'hui, soit une augmentation de la main d'œuvre par une participation plus active des hommes aux travaux champêtres, soit (chose peu probable) l'utilisation d'un outillage plus moderne et plus efficace dans la conduite des opérations agricoles. Compte tenu de tous ces facteurs, les paysans restent attachés au système traditionnel de culture, fondé sur le brûlis, l'association des plantes etc., qui leur assure l'économie du temps, de l'espace et de la force de travail.

Ainsi, malgré des transformations enregistrées dans le domaine des cultures de rente, l'agriculture vivrière, par ses pratiques culturelles, demeure sclérosée et n'offre actuellement aucune perspective d'évolution, tant des techniques de production que de la productivité. L'absence d'ouverture de l'agriculture de subsistance sur les méthodes nouvelles d'exploitation peut s'expliquer essentiellement par deux facteurs:

- c'est d'abord la vocation de cette activité traditionnelle tournée principalement vers l'autoconsommation, et où la vente des surplus ne constitue qu'une préoccupation très secondaire. Cette agriculture est peu rentable et d'un apport très limité dans les revenus monétaires des paysans planteurs. On comprend dès lors pourquoi les maigres profits qu'on en tire difficilement, ne sauraient être utilisés à l'achat d'instruments relativement coûteux. En outre, pour rentabiliser ces outils, il faudrait étendre les superficies cultivées, moyen le plus simple pour

augmenter la production. Cette dernière hypothèse nous amène au second élément d'explication ;

- la division traditionnelle par sexe du travail ne favorise pas l'extension illimitée des champs de vivriers. La femme constitue presque la seule véritable force vouée aux tâches agricoles pour la fourniture des produits alimentaires destinés à la consommation de la famille.

Toutefois, aussi bien la productivité que le rendement sont demeurés assez faibles au Gabon, comme dans la majorité des pays sous-développés, du fait que tous les travaux agricoles conduits par l'ensemble de la paysannerie sont effectués à l'aide d'outils simples et rudimentaires.

### 223 – Les différents niveaux d'organisation des paysannes

Jadis, grâce à l'organisation interne des femmes en milieu rural, l'absence de la main-d'œuvre et le poids des travaux agricoles étaient à peine ressentis. Cette organisation se traduisait sous trois formes principales : les invitations, les entraides, les associations.

L'invitation découle de l'esprit communautaire et de fraternité qui existe en réalité dans les sociétés africaines. Au moment où les travaux agricoles s'accumulent, une femme a la possibilité de faire appel à ses proches parents (souvent membres de son propre lignage : père, sœurs, cousines, tantes etc.) qui viennent pendant une durée déterminée (trois jours à une semaine) l'aider à effectuer certaines opérations qui pressent : c'est la formule "invitation". La rentabilité d'une telle initiative est peu évidente car au cours de leur séjour, les invitées ainsi que leurs nombreux enfants qui les accompagnent sont nourris par leur hôte. Les dépenses occasionnées par ce séjour peuvent être nettement supérieures au profit qu'on en tire. Mais il faut plutôt mettre la portée de ce geste sur le compte de l'esprit de solidarité qui règne parmi les paysans dans le monde rural.

La formule de l'entraide est souvent utilisée lorsque, à certaines périodes de pointe, deux ou trois femmes s'entendent pendant quelques jours pour

travailler ensemble. Le temps de travail du groupe dans le champ de chacune des membres varie de quelques heures seulement à deux ou trois jours. Il s'agit généralement des femmes appartenant à un même lignage et possédant des exploitations contiguës. Elles ne sont liées par aucune obligation et cette alliance de circonstance peut disparaître à tout moment.

L'association représente le groupe le plus structuré, dirigé par l'un des membres, souvent la femme la plus dynamique et la plus sociable. Tous les nouveaux membres doivent recevoir son accord avant d'intégrer le groupe. Ici les membres sont de différents lignages. Ces groupements à caractère cyclique disparaissent à la fin des travaux; mais peuvent se reconstituer si tôt que leur besoin se fait sentir. Un membre peut quitter le groupe sans aucune autorisation préalable.

Tels sont les différents niveaux d'organisation de la femme dans la conduite des diverses opérations au cours de la saison agricole.

Aujourd'hui malheureusement, l'individualisme fait également son apparition au stade de l'organisation interne des paysannes, *GALLEY, 1980 ; NGUEMA ENGO, 1997*. Celles-ci sont de plus en plus divisées par des querelles suscitées par l'envie et les croyances superstitieuses<sup>24</sup>. Aussi, pendant longtemps, ces divers groupements d'antan ont-ils presque tous disparu, et chaque femme s'efforce de mener seule à terme tous les travaux champêtres qui, ajoutés à ses occupations domestiques, aboutissent le plus souvent à son surmenage.

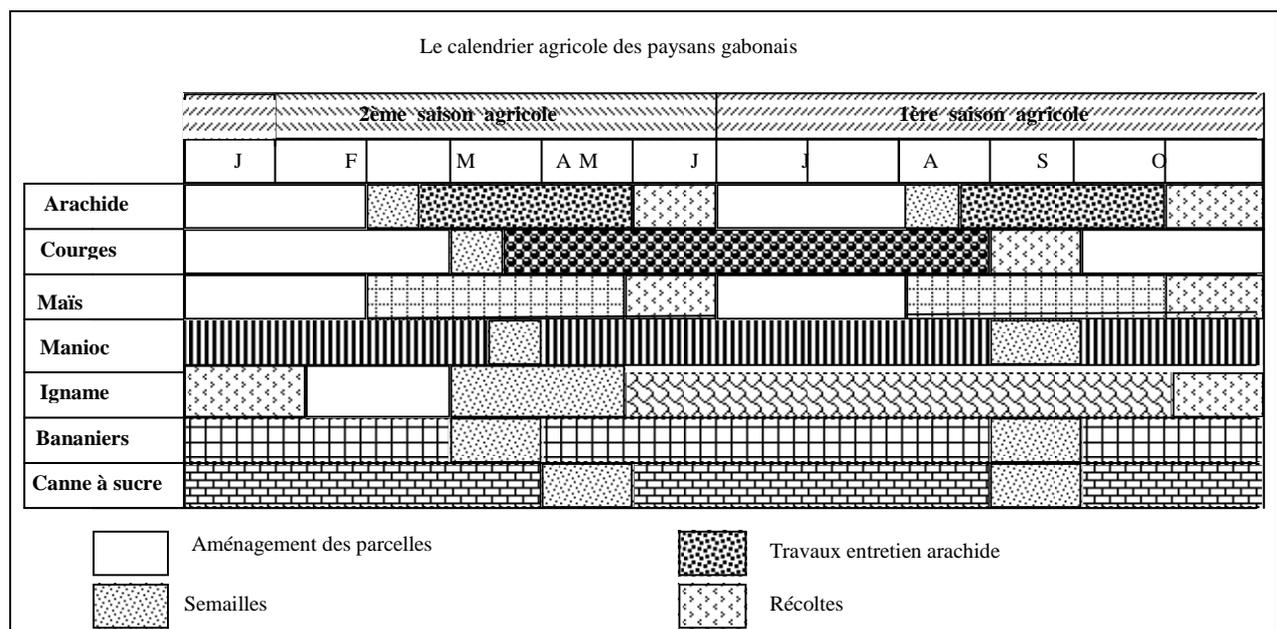
La "féminisation" de l'activité agricole dans les campagnes gabonaises où le taux de féminité est de 173 femmes pour 100 hommes, conduit les femmes à renouer avec les pratiques d'antan, afin d'alléger quelque peu les lourdes et innombrables charges qui les écrasent. Ainsi donc, les différents groupes d'entraide renaissent de leurs cendres pour une meilleure structuration des activités agricoles et un calendrier agricole plus rigoureux, permettant ainsi aux femmes une plus grande maîtrise de leurs innombrables tâches.

---

<sup>24</sup> Dans les milieux traditionnels africains il est interdit à quiconque de traverser le champ d'un autre. Selon les croyances de ce monde, ne passe dans les champs d'autrui que celui qui à l'intention d'y détruire les produits par les mauvais esprits qui l'accompagnent. C'est d'ailleurs ce qu'exprime le proverbe fang suivant : "*EYONG WA LOR AFUP DAM ETI MEBO MWE MA TOGHE E BYOM ME VA BENY*": "Quand tu passes dans mon champ, tu emportes toutes les récoltes".

On peut évaluer le degré d'occupation des paysannes gabonaises par l'étude de ses emplois du temps quotidien et annuel. Ici nous nous limitons simplement à l'emploi du temps journalier. Nous montrerons ultérieurement les différentes tâches agricoles (aménagement des parcelles, semailles, entretiens et récoltes), de loin les plus importantes, à travers le calendrier agricole de la région (cf. figure 11).

Figure 11 :



Conception et réalisation : GALLEY

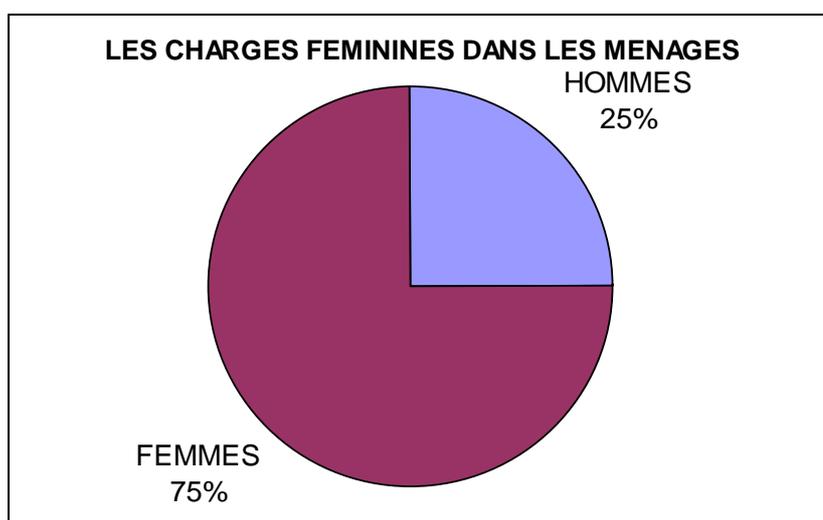
Dans les campagnes gabonaises, les femmes se lèvent assez tôt, à 5h30. Elles vaquent d'abord aux travaux de ménage (balayage, vaisselle, corvée d'eau, soins aux enfants et enfin préparation des plats). Une partie de ces mets est consommée par les hommes (au corps de garde) et par les enfants qui vont à l'école; l'autre partie est transportée au champ et constitue le repas de la mi-journée. Lorsqu'elle a des parents et amis malades, elle leur rend simplement visite ou leur apporte une ou deux tournées d'eau avant de partir pour les champs vers 8 heures ou 9 heures. Suivant la période, elle travaille dans les champs de cultures vivrières ou dans les plantations commerciales (cacao, café et/ou hévéa) de son mari. Aux environs de 17 heures elle quitte les champs en

emportant avec elle certains vivres (banane plantain, manioc, canne à suivre, des produits de cueillette ou de la pêche etc.).

Enfin sur le chemin du retour, elle coupe du bois pour le feu. Elle revient ainsi, pliée sous le poids d'un lourd fardeau rangé dans son panier (la hotte traditionnelle) qu'elle accroche aux épaules à l'aide de deux cordons. Une fois de retour vers 18 heures, elle reprend sa place à la cuisine, décortique l'arachide, les graines de courges ou autres et prépare le repas du soir. Elle se couche assez tard pour reprendre ses activités tôt le lendemain matin.

On peut alors estimer le temps passé par la femme au travail agricole entre 7 et 8 heures par jour durant toute la semaine sauf en principe le jour du marché et enfin dimanche, jour du Seigneur<sup>25</sup>. Si on ajoute aux occupations des champs ses diverses responsabilités de ménage, la durée du travail quotidien de la femme se chiffre entre 10 et 12 heures. Ramenons à cinq le nombre des jours d'activité au champ de la femme au cours de la semaine, et nous constatons qu'elle totalise 60 heures hebdomadaires de travail sans tenir compte des deux autres jours où elle vaque à toutes ses occupations de mère de famille.

Figure 12 :



Source : GALLEY, enquêtes 2006-2008

<sup>25</sup> Aujourd'hui les deux jours traditionnels du marché ne sont plus rigoureusement observés. Les paysans vont au champ toute la semaine sauf dimanche qui demeure le jour inviolable réservé au culte et au repos.

Dans l'ensemble la quantité de travail journalière varie avec les périodes de l'année. Les moments de pointe se situent en novembre et décembre lorsque la femme est à la fois occupée sur les champs vivriers et dans les plantations de cultures de rente. Ainsi, l'occupation de la femme est presque ininterrompue durant toute l'année sauf en Juillet-Août lorsque les activités agricoles sont minimales (cf. figure 11), et qu'elle peut bénéficier de l'aide des enfants en vacances. Mais c'est surtout sur l'apport de la main d'œuvre étrangère que s'appuient les paysannes gabonaises pour mener à bien leurs activités agricoles.

L'insuffisance de bras valides dans le secteur agricole a conduit l'Etat gabonais, dans le cadre de son troisième plan quinquennal, à envisager l'importation d'une main d'œuvre agricole étrangère, *BDPA, 1969* ; à l'époque, le choix portait sur les ressortissants pakistanais, ce qui aurait été une grande première dans l'histoire du monde rural traditionnel en Afrique noire. L'idée fut cependant vite abandonnée en raison de l'orientation de la politique agricole du pays et des choix économiques opérés par les gouvernants. La lutte contre l'immigration fut d'ailleurs renforcée.

Il faut tout de même reconnaître que le problème de l'immigration a toujours été une question particulièrement sensible au Gabon, une réaction d'autodéfense et identitaire propre aux minorités. Et pourtant, le Gabon demeure une terre d'immigration en Afrique et dans le monde. Le recensement de 1993 indiquait 15,35 % d'étrangers sur une population totale de 1017000 habitants. On retiendra particulièrement les cas des Nigériens (surtout les Ibos), des Aka Betsi de la Guinée Equatoriale, et des Congolais qui ont respectivement quitté leurs pays, lors de la guerre civile du Biafra (1967), sous le régime sanguinaire de Macias NGUEMA (1972-1990) et lors des troubles socio politiques (1997-2000).

Au plus fort de la crise politique en Guinée Equatoriale, le Haut Commissariat aux Réfugiés, *HCR, 1980*, estimait à 60000 le nombre des exilés de ladite communauté. Le Changement de régime d'une part, et d'autre part la découverte et l'exploitation du pétrole en Guinée Equatoriale depuis les années 1990, ont permis la relance de l'économie et le retour de beaucoup de

Guinéens dans ce pays. En 1997, les réfugiés congolais<sup>26</sup> installés au Gabon étaient estimés à 12350 personnes, *HCR, 2007*. Le quotidien gabonais *L'UNION* (le quotidien national), en 2008, annonçait le chiffre de 50000. Plus récemment, d'autres peuplades de l'Afrique de l'ouest, les Guinéens (Conakry), les Burkinabe, les Ghanéens, pour des raisons économiques, sont aussi venus. La majeure partie de tous les immigrants est rentrée illégalement sur le territoire gabonais, par un simple franchissement frauduleux de la frontière terrestre ou maritime, rendant ainsi totalement impossible toute évaluation précise de la population immigrée au Gabon, *LOUNGOU, 2008*.

Quelle que soit la voie utilisée, et malgré les départs massifs de certaines communautés ces dernières années (Equato-Guinéens, Congolais), les immigrants ont constitué et continuent de représenter une source précieuse de main d'œuvre pour l'économie du pays et notamment pour le secteur agricole. On note aujourd'hui la présence de ressortissants étrangers installés dans bon nombre de villages gabonais, surtout près des centres urbains où ils pratiquent le maraîchage. Citons à titre d'exemple un groupe de huit Ghanéens qui se consacrent à la production du piment à Gamba, zone pétrolière de la côte ouest du pays. Koffi ABO, également Ghanéen, s'est installé dans le quartier Mikoumou, où il entretient la plus grande parcelle maraîchère de Koulamoutou, *GALLEY, enquêtes 2007*. Le HCR note que plus de 5 % des Congolais installés dans la Nyanga, la Ngounié et le Haut Ogooué se consacrent à l'agriculture, constituant ainsi un apport appréciable à l'économie du pays. Il y a aussi le cas des journaliers originaires de la Guinée Equatoriale et du Cameroun qui, dans le Nord Gabon, interviennent dans les opérations agricoles, (l'ouverture et entretien des champs, la saignée de l'hévéa). Cependant, ils n'offrent en réalité leur service qu'en fonction de leurs besoins financiers les plus pressants. Dans le Woleu Ntem, le nombre des travailleurs soumis à ces mouvements pendulaires varie en fonction des saisons et peut atteindre le chiffre appréciable de 10 par plate forme villageoise d'hévéa, soit plus d'un millier en période de haute saison.

---

<sup>26</sup> La période de troubles sociaux et de guerre a poussé des Congolais à partir en exil au sud Gabon, à la faveur de l'identité ethnique des communautés habitant de part et d'autre de la frontière entre les deux pays.

Ce sont surtout les paysannes gabonaises qui apprécient la qualité des services rendus par ces saisonniers qui allègent ainsi leurs tâches quotidiennes.

### **3- Tenures, droits, us et coutumes**

La terre, de par les différents droits qui la régissent dans le finage et surtout les lignages, représente le facteur essentiel de l'organisation de la production agricole dans les sociétés traditionnelles gabonaises, comme partout dans les sociétés rurales en Afrique et dans le monde, *PELISSIER, 1966 ; JEAN, 1975*. Ce fait est encore plus remarquable lorsque les activités deviennent plus formelles et connaissent un début d'intensification, que ce soit dans la mise en valeur des terres ou dans l'élevage. Les rapports fonciers dans les campagnes gabonaises s'exercent à plusieurs niveaux du système de production. Ils lient d'une part l'ensemble de la paysannerie au pouvoir central, et d'autre part, les différents acteurs du monde rural entre eux. Ces relations sont multiples et variées.

#### 31 – Les droits fonciers

Hormis le domaine du droit "écrit" aujourd'hui exercé par l'Etat, à l'exemple de la « législation domaniale », il n'existe pas dans le domaine traditionnel des droits fonciers "écrits", "opposables", dans le sens moderne du terme. Et pourtant, comme l'ont fait remarquer maints auteurs, *PELISSIER, JEAN, GUILLOT, BOSERUP*, il existe bel et bien la notion du droit foncier en Afrique traditionnelle, tant dans ses définitions que ses pratiques et ses limites. Les tribunaux coutumiers où siègent les notables du village garantissent l'exercice de ces droits sur la base d'un référentiel conservé à jamais dans la mémoire collective de la paysannerie et connu de tous.

La théorie coloniale des domaines<sup>27</sup> constitue aujourd'hui le fondement du droit exercé par l'Etat, considéré comme le gérant exclusif du système foncier, *NGUEMA ONDO, 2009*. Cette volonté de maîtriser le régime foncier pour une meilleure gestion du développement économique du pays, crée le statut de

---

<sup>27</sup> Système Torrens, acte du 2 juillet 1858

l'attributaire en même temps qu'elle détermine le mode d'exploitation et d'occupation du sol au Gabon. Ainsi, par la législation, (lois n<sup>os</sup>14/63 et 15/63 du 8 mai 1963, fixant la composition du domaine de l'Etat, les règles et le mode de gestion) et la réglementation (décret n<sup>o</sup> 77/PR/ME.DE du 6 février 1967, réglementant la concession et la location domaniale), l'Etat est propriétaire foncier et maître absolu des terres (cf. Législation domaniale, 1989). Ceci donne à l'Etat la possibilité d'intervenir à tout moment pour approprier des terres et en faire un usage d'intérêt communautaire et/ou national. A cet effet, l'Etat a lui même choisi les chefs de village des agglomérations à l'exemple de Mvomayop dans le Woleu Ntem (cf. figures 3 et 4 pp. 45 et 46) et des villages/regroupements Guiétsou dans la Ngounié). Ils sont les gardiens de la terre et des institutions qui le représentent auprès des collectivités rurales qui demeurent en réalité les véritables détentrices des droits fonciers. Les terres du village sont réparties entre les différents lignages selon les principes définis par les premiers ancêtres.

Dans l'ensemble, les terres familiales demeurent inaliénables et le paysan-cultivateur, tout en étant simple usufruitier, en dispose librement. Cependant, depuis l'introduction de la culture des plantes nouvelles telles que le café, le cacao, l'hévéa, voire le palmier à huile, la liberté du choix des terres à valoriser est devenue plus nuancée. Lorsque dans le domaine familial on ne dispose pas d'assez de terres favorables à la culture de ces plantes nouvelles, les membres de la famille se réunissent alors pour une répartition plus équitable.

Mais lorsque la disponibilité en terres est grande, et c'est souvent le cas ici au Gabon, chacun choisit la portion de terre qui lui convient pour créer ses plantations. C'est aussi pourquoi, dans ces sociétés paysannes, les notions de mise en gage, de vente et de bail des terres sont jusqu'à ce jour pratiquement absentes. Ceci s'explique essentiellement par l'existence d'immenses espaces cultivables à la disposition d'une population qui demeure encore faible, avec une densité de 5 habitants au km<sup>2</sup> ; celle des campagnes diminue constamment sous l'effet de l'exode rural, et peut être estimée aujourd'hui en moyenne à moins de 1 habitant au km<sup>2</sup>.

C'est la disponibilité en terre qui permet même aux étrangers arrivés dans la région de s'installer à leur propre compte sur une simple demande à un chef de

famille. A l'heure actuelle, la pratique du fermage est de plus en plus courante dans les campagnes gabonaises, en expérimentation de nouvelles cultures comme l'igname ainsi que la patate douce. C'est le cas de la ferme agricole de M. Koumba Rangué, dans la zone de Bavanga (Est de Mouila) et occupant l'ancien site de Unifico, une coopérative défunte, dans la province de la Ngounié.

### 311 - Les fondements des droits fonciers

Malgré l'apport des cultures nouvelles qui ont nécessité la reconsidération des lois qui régissent la terre, l'essentiel des structures sociales et foncières de la paysannerie est conservé intact et n'a subi aucune transformation appréciable. A ce titre, les paysans entretiennent deux types de rapports à la terre :

- d'abord, une vision communautaire du bien foncier ;
- ensuite, une relation individuelle à la terre.

S'agissant du premier cas, on relève que dans les sociétés rurales gabonaises, la terre joue quotidiennement un rôle prépondérant car, elle constitue un élément fondamental des activités économiques. L'agriculture, la pêche, la chasse et même la cueillette sont intimement liées à la terre et à son exploitation. C'est donc uniquement par le travail de ce bien que le paysan dispose d'un quelconque revenu et exerce, par la même occasion, des droits fonciers. Ceci tient également au système de culture (du type extensif), en usage dans ce monde traditionnel. Il est donc indispensable pour les paysans d'avoir à leur disposition des terres qui, par ailleurs, représentent le seul bien dont héritent les enfants. Tout ceci commande le souci de la préservation des biens fonciers afin que ceux-ci ne soient pas aliénés et demeurent des biens usufruitiers à l'usage de tous. On comprend pourquoi l'utilisation de la terre en milieu rural est soumise à des règles strictes.

*PELISSIER, 1966 ; BOSERUP, 1970 ; GUILLOT, 1973 et JEAN, 1975*, ont étudié la question et tenté de définir les lois qui unissent l'homme à la terre dans ces milieux traditionnels en Afrique. Ils sont dans l'ensemble parvenus à la conclusion selon laquelle il n'y existe pas d'appropriation privée ; et que bien

souvent, dans ces sociétés, la propriété individuelle coexiste avec la propriété collective.

Dans l'un et dans l'autre cas, ces observations traduisent l'expression de certaines réalités propres à l'usage des terres dans le monde rural africain et particulièrement au Gabon. Ici, la notion de propriété foncière revêt une signification spécifique, à la fois complexe et délicate, et mérite d'être analysée.

Lorsqu'on observe de plus près l'application des coutumes qui régissent la terre dans ces sociétés, on trouve qu'en fait il existe chez les paysans du Gabon une conception très poussée et plus nette de la propriété du type familial qui baigne dans une notion beaucoup plus vague de la propriété collective. A ce sujet, nous rappellerons ici la remarque de *PELISSIER, 1966*, à propos du droit foncier en pays Wolof. L'auteur écrit: "... sur les vieux terroirs du Cayor et du Bayol, il est vain de parler de la propriété au sens du droit romain... mais il serait plus faux encore d'assimiler la propriété familiale Wolof aux systèmes de tenure collective..."<sup>28</sup>.

Ainsi, dans l'ensemble, le droit de propriété dans la paysannerie gabonaise se confond souvent avec le droit d'exploitation, ce qui explique en partie la conception ambivalente du droit foncier, notamment chez les Fang du nord Gabon, de même que chez les Bapunu du sud du pays.

Les liens qui unissent l'homme et la terre dans ces sociétés sont aussi solides que complexes et ont pour cadre la famille. En effet, chaque membre d'une famille, lorsqu'il atteint la majorité, est automatiquement considéré comme un ayant-droit. A ce titre, il peut cultiver n'importe quelle terre du domaine familial. Généralement aucune permission spéciale, aucune formalité préalable n'est nécessaire à l'exploitation des terres pour les membres adultes d'une même famille. Les aires de production peuvent être choisies en début de saison agricole par chacun, selon sa préférence du lieu et sa capacité de travail, tout en tenant compte de la nature des plantes à cultiver. L'ensemble reste donc soumis à la règle de "la terre aux premiers occupants". Ainsi, un chef de famille ou même de tribu ne peut revendiquer une parcelle préalablement occupée par un de ses fils

---

<sup>28</sup> Une idée de L. GEISNER (Recueil des coutumes...) reprise par PELISSIER, 1966, page 132.

ou tout autre des siens. Dans ce cas, il ne peut que s'incliner devant les conventions du clan et aller installer ses champs plus loin. Ceci témoigne clairement de la rigueur des institutions et de la liberté dont jouissent les membres de la famille dans le choix des parcelles à mettre en valeur.

Toutefois, grâce aux larges disponibilités en terres cultivables, il n'existe dans les campagnes aucune friction à propos de l'installation des champs. Ajoutons même que dans les familles où l'entente existe entre les différents membres, c'est d'un commun accord qu'on décide de la zone à exploiter au début de chaque année agricole. Précisons cependant que, hormis la liberté du choix des parcelles, la tenure demeure familiale et inaliénable; aussi, toutes autres initiatives individualistes sont-elles condamnées unanimement par la collectivité familiale. L'exploitant n'a donc qu'un droit d'usufruitier sur les terres de la famille qu'il met en valeur. Ceci élimine toute tentative de sa part de vendre ou d'aliéner, de quelque façon que ce soit, les biens appartenant à la famille.

Aujourd'hui cependant, certains éléments viennent consolider et pérenniser ce droit d'usufruitier au point d'en faire un droit de propriété. C'est le cas des plantations d'arbres comme le cacaoyer et le caféier, l'hévéa et le palmier à huile.

Parmi les rapports entre les hommes et la terre, on ne saurait ni oublier ni négliger le cas particulier d'appropriation des terres d'un oncle par son neveu. Dans notre étude des relations qui unissent les différentes tribus du Gabon, nous avons signalé l'appartenance, a priori, d'un neveu (=fils de sœur) à la famille de ses oncles maternels. A ce titre, il peut s'installer définitivement dans le village d'origine de sa mère, chez les oncles où, le cas échéant, il devient le chef de famille<sup>29</sup>. Il a alors la garde des enfants et exerce sur eux ainsi que sur tous les biens de son oncle le droit d'aînesse. Ainsi, en application de cette conception matrilineaire de la société, les terres d'une tribu peuvent être gérées par un membre d'une tribu voisine. Mais une fois encore, le relâchement des liens entre oncles et neveux entraîne de plus en plus la disparition de ces pratiques.

---

<sup>29</sup>A la mort de son oncle le neveu, le neveu, lorsqu'il est plus âgé que les enfants de son défunt oncle, peut devenir le chef de famille et administrer tous les biens.

Signalons enfin, à propos toujours de la terre, la situation des immigrés dans les milieux ruraux. Hormis le fait que, de plus en plus, ces étrangers sont utilisés dans les campagnes par des opérateurs économiques autochtones habitant les centres urbains, certains expatriés tentent aujourd'hui de s'établir dans la campagne, pour leur propre compte. Dans ce cas, ils sont recueillis par des familles autochtones dans lesquelles ils s'installent et participent à la mise en exploitation des terres. Ces étrangers, en guise de reconnaissance, représentent une main d'œuvre d'appoint à leurs familles d'accueil. Les terres laissées à leur usage le sont sans contrepartie autre que volontaire, et les familles hôtes ne réclament aucun paiement de redevances. Aussi longtemps qu'ils demeurent sur les terres, ces étrangers en disposent comme tout membre propriétaire - exploitant de la famille. Leurs droits ne cessent que lorsqu'ils abandonnent les terres qui leur étaient allouées et qui, du coup, redeviennent des propriétés de la famille. Il arrive aussi que ces étrangers se marient dans les familles d'accueil dont ils deviennent ainsi des membres par alliance<sup>30</sup>.

Outre les principes de base ci-dessus énumérés, il existe à l'intérieur des rapports fonciers du pays plusieurs niveaux d'appropriation: ceux du village, des lignages, des différents ménages et de l'exploitant, tout court.

### 312 - Les différents droits fonciers.

Au Gabon, à l'intérieur d'une même cellule, on ne procède pas au partage des terres qui, nous l'avons dit, demeurent inviolables et sont gardées intactes dans le souci des intérêts et de la cohésion de la communauté tribale. Cette dernière est à la fois très unie et cloisonnée en grandes familles ou lignages qui observent rigoureusement les limites des aires géographiques sur lesquelles ils exercent leurs droits fonciers. Ceux-ci sont nés des coutumes ancestrales, plusieurs fois séculaires, et donnent lieu, dans leur mise en œuvre quotidienne, à des usages codifiés, selon des règles bien définies et globalement acceptées par toute la communauté. Ainsi donc, il existe particulièrement deux domaines

---

<sup>30</sup> C'est le cas de IKE, Ibo du Nigéria, dans la localité d'Essong Nkui, près d'Oyem, au cours des années 1980.

d'application du droit foncier : celui, collectif, sur le finage, et celui, individuel, sur les jachères.

### 32 – Finages et lignages

Le finage peut être défini comme l'ensemble de l'assiette foncière sur laquelle toute une collectivité rurale ou villageoise exerce ses droits fonciers. Il est délimité, réparti entre les différents lignages, mais reste un domaine communautaire.

#### 321 - Les limites du finage.

Les terres des campagnes sont réparties entre les différents groupes tribaux et/ou claniques (cf. figure13, p. 75). Les limites sont liées aux conditions de l'installation et de l'occupation du sol. En l'absence de lever cadastral, l'importance spatiale du finage dépend de la tactique dont usent les habitants d'un village donné. On observe deux pratiques principales. D'une part, pour entériner les droits de propriété sur les terres, chaque collectivité rurale entretenait les voies d'accès qui reliaient son village aux localités voisines jusqu'aux limites du finage ; d'autre part, on peut aussi laisser intactes toutes les zones attenantes au village et aller exploiter les domaines environnant les localités voisines. Les activités telles que la chasse, la pêche, et le prélèvement des bois à usage multiples dans un espace donné constituent, par ailleurs, des actes d'appropriation souvent posés par les premiers occupants.

En tenant compte du fait que le droit d'exploitation se confond largement avec le droit de propriété, ces manœuvres permettent aux paysans d'agrandir l'assiette foncière de leur village. Mais, depuis le regroupement des années 1930, des conditions nouvelles ont été créées. Les hommes qui ont été déplacés de l'intérieur des terres vers les voies d'accès ont gardé des attaches solides avec leurs anciens villages.

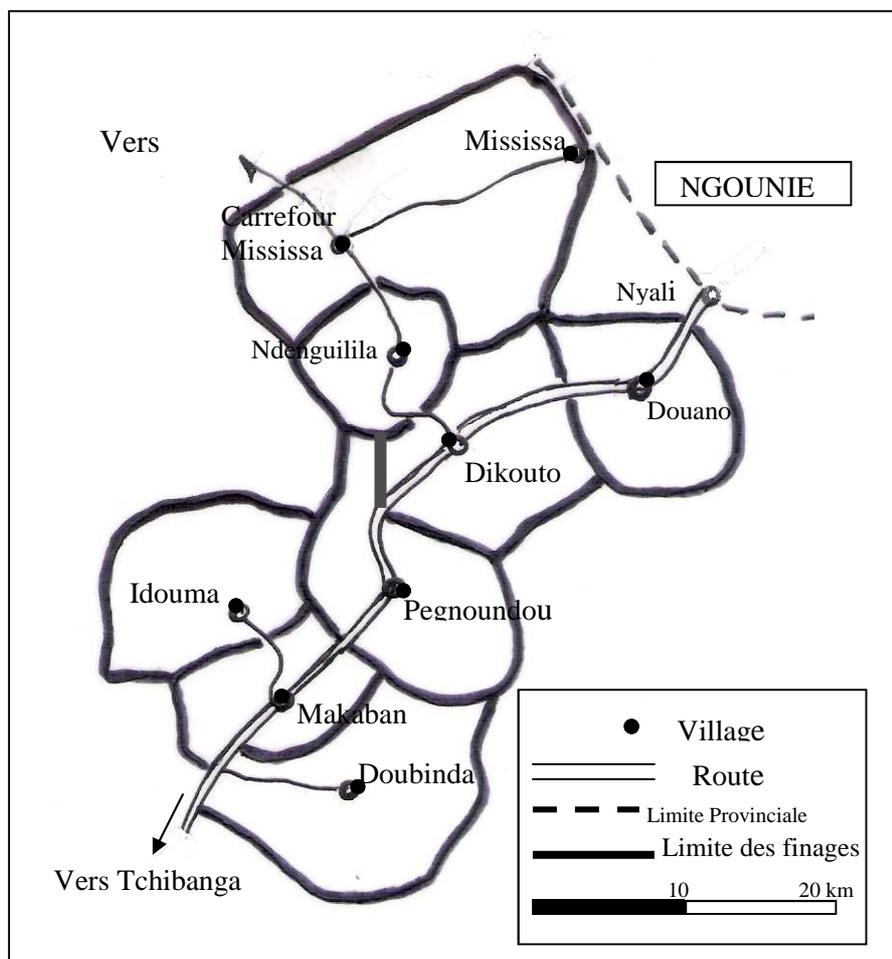
En effet, le regroupement, dans certains cas, a permis l'extension des terres du finage ; c'est lorsqu'il concerne des hommes d'une même tribu. Dans

d'autres cas (lorsque les hommes de différentes tribus sont regroupés), des problèmes relatifs aux droits fonciers peuvent surgir.

En général, seuls les membres du village traditionnel<sup>31</sup> ont le droit de cultiver les terres qui entourent directement le nouveau village constitué après le regroupement.

Les membres des autres tribus (celles qui ont été déplacées) doivent aller jusqu'à leurs finages d'origine pour installer leurs champs. Ces obligations expliquent actuellement les longues distances qui séparent les champs des sites de regroupement, le besoin de la création des campements, et parfois même des fermes d'habitation permanente. Ce phénomène contribue, depuis longtemps, à une nouvelle dispersion de la population.

Figure 13 : Limites des finages dans la Nyanga



Réalisation: GALLEY

<sup>31</sup> - Nous avons défini les différents villages dans le chapitre précédent.

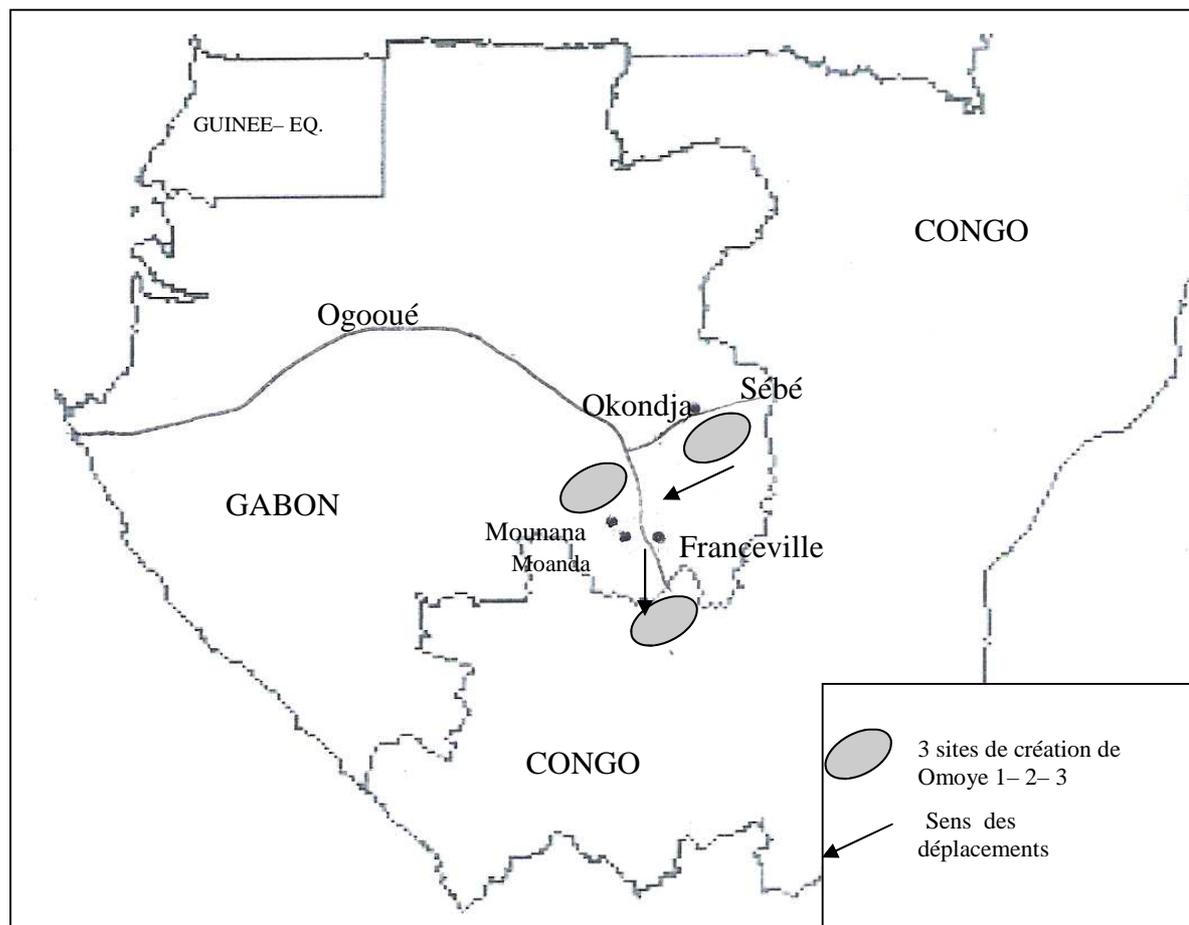
Les limites du finage sont elles-mêmes floues, et constituées uniquement par les points de jonction des aires agricoles des différentes localités voisines. Elles ne sont marquées d'aucun élément matériel (bornage), ni preuves écrites, mais sont souvent indiquées par des signes naturels tels que grands arbres, bas-fonds incultivables, collines, cours d'eau, etc. Parfois, certains de ces éléments (arbres, palmiers notamment) meurent, puis disparaissent, jetant ainsi plus de confusion dans la délimitation des finages. Aujourd'hui, ces limites sont de moins en moins connues par les jeunes et même par leurs aînés installés dans les villes où ils travaillent. Le caractère imprécis des limites entraîne parfois des revendications entre localités voisines; ce qui condamne la communauté villageoise à rester vigilante pour défendre avec âpreté ses terres.

Que ce soit à Mvomayop ou à Essong (Woleu Ntem), à Ighouma (Ngounié), et dans tous les cas de figure au Gabon, trois raisons principales expliquent le dédoublement des localités : d'abord, des querelles liées au droit d'usage de la terre, obligeant ainsi certains clans à aller s'installer plus loin afin de disposer de l'espace utile, à suffisance (cas de Mvomayop); ensuite, des problèmes dans les ménages relatifs à l'infidélité et/ou au détournement (Abom= enlèvement) des femmes ; enfin, la troisième cause est liée aux croyances superstitieuses suite à des décès inexplicables, (les auteurs présumés de ces supposés forfaits sont contraints de s'isoler et quitter le village d'origine pour aller fonder ailleurs une nouvelle localité, mais qui conserve l'appellation du village de départ. Le cas d'Omoye, une localité Ombamba du Haut Ogooué (voir carte n° 7), est assez représentatif de ce phénomène courant parmi les peuples. A l'origine, trois villages ont été successivement créés, sur la base de ce principe, dans la région d'Okondja : Omoye I, Omoye II et Omoye III. Pour des raisons sans doute économiques (pêche, chasse, cueillette), des familles ont suivi le cours du fleuve Sébé, ont remonté le fleuve Ogooué et fini par créer, dans la région de Mounana, des doublons de leurs trois localités initiales, aujourd'hui habitées en majorité par des peuplades Adouma. Par ailleurs, des originaires Ombamba d'Omoye qui ont suivi les missionnaires européens jusqu'au Congo, en région zanaga, ont également reproduit les trois localités Omoye, au-delà de la frontière. C'est donc de concert que tous les membres de la collectivité villageoise s'emploient à

étendre le plus loin possible les limites de l'assiette foncière du clan de la tribu ou simplement de la collectivité villageoise, et à les maintenir intactes.

L'esprit de la paysannerie confère au finage son caractère essentiellement communautaire. S'il existe en temps de "paix" un individualisme à caractère familial au sein de la population, les conflits avec d'autres collectivités font disparaître les petites querelles de clans, rallient et consolident l'opinion de tous les habitants derrière le chef du village. Celui-ci, garant des institutions de la communauté, règle tous les litiges et organise la défense et l'intégrité des terres sur lesquelles le village exerce ses droits de propriété.

Carte n° 7 : Les trois sites de localisation des villages Omoye



Réalisation: GALLEY 2008

C'est surtout en ces moments de crises graves que l'on ressent pleinement le caractère communautaire du finage alors unanimement défendu par tous les

paysans. Une fois le danger écarté et le calme restauré, chacun reprend ses vieilles habitudes et s'enferme dans son "individualisme" traditionnel. Le seul cadre dans lequel se poursuivent alors les relations quotidiennes entre les hommes, reste la "grande famille" dont les membres, issus d'un même lignage, sont généralement liés par l'exploitation d'un même domaine foncier appartenant à un ancêtre commun.

### 322 - Les domaines lignagers

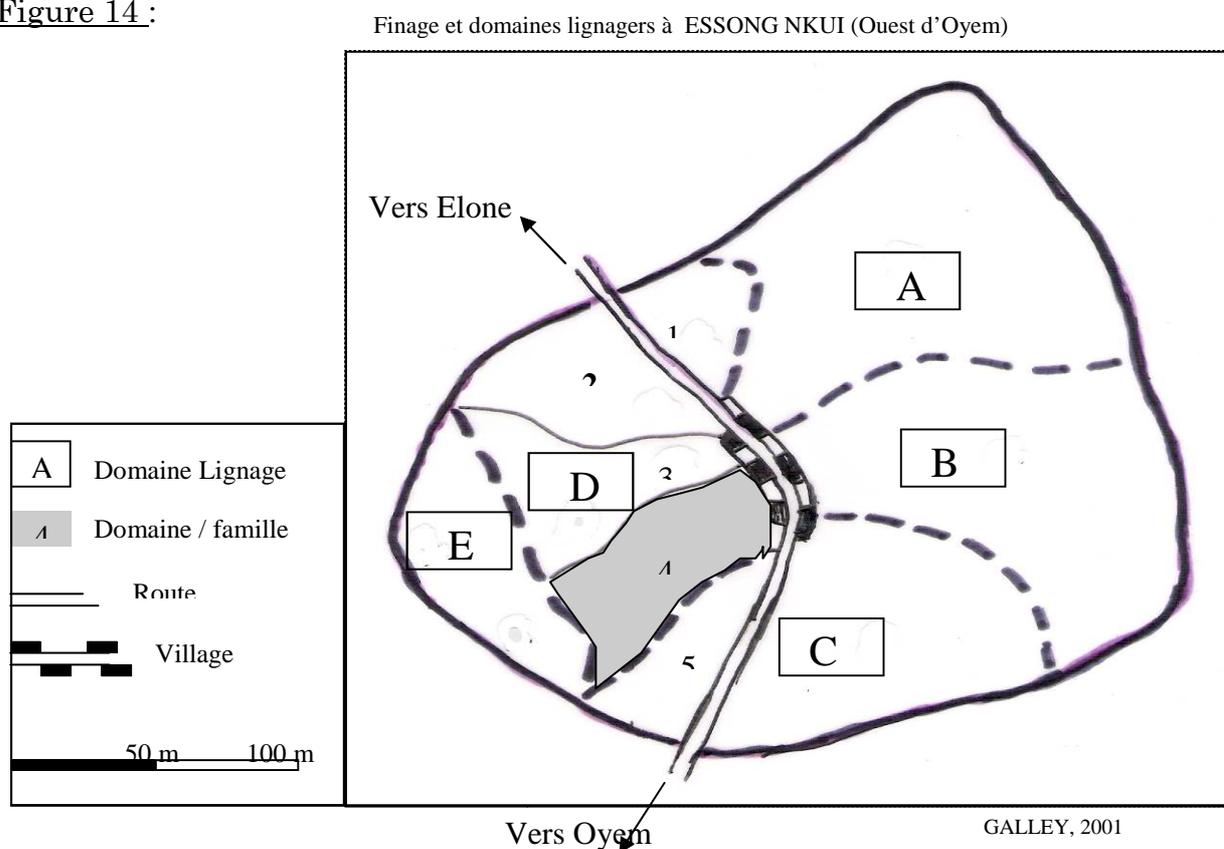
Au Gabon comme dans l'ensemble du monde Bantu, la population d'un village est, de par sa taille, constituée par un clan ou un groupe tribal plus élargi, *OBENGA, 1986; MBOT, 1986*. Celui-ci se répartit en plusieurs lignages disposant chacun, pour l'exercice de leurs activités agricoles, des espaces bien définis à l'intérieur du finage. L'exemple d'Essong II, figure 14, nous semble assez représentatif de l'ensemble des cas rencontrés dans le pays. L'importance de chacun de ces domaines dépend en outre du prestige dont jouissait chaque chef de file des grandes familles, à l'origine de ces appropriations.

Aujourd'hui, ces domaines lignagers servent de support à toutes les activités économiques des membres de la famille. Faisons remarquer que là aussi, il n'existe pas de limites matérielles entre les différents domaines lignagers contigus qui forment le finage. Cependant, rares sont les querelles de voisinage et aucun membre d'un groupe ne va exploiter les terres d'un autre groupe. Ce serait toutefois une erreur de penser qu'on est ici en présence d'une société regroupée en unités hostiles les unes aux autres. Un pareil jugement serait complètement faux et contraire au principe de l'homogénéité du groupe tribal. Ce cloisonnement du finage en aires culturelles déterminées, à l'intérieur desquelles les membres de chaque lignage évoluent sans souci d'empiéter sur les propriétés des autres, s'explique essentiellement par les grandes disponibilités en terres dont bénéficient les collectivités villageoises du pays.

Cette modalité de l'utilisation des terres ne se remarque pas seulement au niveau du village. A l'intérieur d'un même lignage, on assiste à une répartition des domaines par les différents ménages. La grande famille originelle s'est

subdivisée en plusieurs ensembles élémentaires ; chaque cellule étant désormais composée des parents (père et mère(s) et de leurs enfants. Avec ce nouveau concept de la famille issu de la colonisation, est née une certaine partition des grands domaines lignagers initiaux sans preuve matérielle ni écrite de la division des terres. Toutefois, en cas d'entente entre les différents ménages de la famille élargie, ce dernier niveau de répartition des terres est absent dans la mesure où les chefs d'exploitation s'associent pour mettre en valeur les domaines lignagers dans un système de rotation des champs de la communauté.

Figure 14 :



A tous les niveaux de la société rurale, et grâce à l'accord tacite établi au fil des années par les coutumes et les habitudes, des aires culturelles ont été constituées et, sans être matérialisées légalement, demeurent cependant des réserves, sinon des propriétés privées du type familial, que personne d'autre ne viole ou n'éprouve le besoin de violer.

Dans cette hiérarchie des droits, notons enfin ceux exclusivement individuels, exercés par les paysans sur leurs propres jachères (cf. figure 15). En effet, nous pouvons distinguer dans les campagnes gabonaises deux types de jachère ; la jachère-forêt et jachère arbustive d'une part, la jachère-buisson et jachère-herbacée d'autre part, sur lesquelles les paysans exercent des droits de propriété. Cependant, dans l'un et l'autre cas, la jachère demeure inaliénable mais prend le nom du premier ancêtre qui en était responsable.

Figure 15 :



Source : GALLEY, 2001

La jachère-forêt est associée à un système de culture pratiqué dans une zone de forêt primaire ou le plus souvent, de forêt secondaire. Dans ce cas, comme dans celui de toutes les autres terres de culture, la parcelle est mise en valeur une seule fois l'an et porte principalement des plantes annuelles telles que l'igname, le manioc, la banane plantain, etc. Lorsque ces produits sont épuisés, on laisse alors la terre en friche pendant 15 à 25 ans, période au cours de laquelle la forêt est complètement régénérée et reprend son aspect de forêt secondaire comme à l'arrière plan de la photo 01, ci-après.

Photo 01 : Jachère arborée - friche (Forêt secondaire)



GALLEY, Essong, août 2007

A propos du droit, notons que même dans le cas de la reconstitution totale de la couverture végétale, chaque paysan reconnaît cependant les limites exactes de ses anciennes parcelles. Ainsi, lorsque les terres familiales font l'objet d'une exploitation en groupe (dans ce cas les champs individuels sont contigus), chaque paysan, lors de la reprise, s'installe de nouveau sur son ancienne jachère et celles

des absents peuvent, dans certains cas rares, constituer des îlots de terre vierges à l'intérieur des zones exploitées. Ceci indique clairement que malgré le caractère communautaire du domaine familial, les paysans observent scrupuleusement l'appartenance des jachères à leurs responsables. Signalons pour clore ce passage un mode de tenure peu courant dans le pays, mais qui constitue une pratique assez originale pour être soulignée. Elle a pour particularité d'enlever temporairement à un paysan son droit de propriété sur des terres, pour l'attribuer à une autre personne, à sa propre demande et moyennant le paiement d'une redevance<sup>32</sup>. L'intéressée remplit les conditions requises et dispose de la parcelle jusqu'au terme du contrat. Ses droits s'arrêtent naturellement avec la fin des dernières récoltes.

La jachère-buisson et la jachère herbacée sont deux variantes du système de culture, elles sont presque identiques, mais se différencient dans leur durée. La jachère herbacée : 1 an, ou 2 à 3 ans (*Onome Kun*), mais elle ne dépasse jamais 3 ans ; la jachère-buisson (*Kun*, chez les Fang), quant à elle, excède 3 ans; voir photo 2. Nous avons observé ces cas dans les villages de Koumassi, Essong Nkui (département du Woleu) et Maameni (département du Ntem).

Photo 02 : Jachère herbeuse / herbacée



GALLEY, Asséwé, mai 2006

---

<sup>32</sup> Il s'agit souvent de la location à une paysanne cultivatrice, amie de la famille généralement veuve ou divorcée, d'une parcelle de terre préalablement défrichée dans le domaine familial par un paysan détenteur de jachères.

C'est surtout dans ce second type de jachère consacré à la culture de l'arachide principalement que les droits fonciers individuels s'exercent plus nettement. Dans le domaine familial de son mari, chaque femme possède une série de jachères sur lesquelles elle détient des droits absolus et inviolables<sup>33</sup>. Mais signalons que ces jachères (dont le nombre dépasse généralement une demi-douzaine, par exploitante) font l'objet d'une rotation des cultures d'arachide d'une année à l'autre. Aussi, certaines parcelles peuvent-elles rester plusieurs années de suite, sans activité. Des arbustes y poussent plus nombreux et, au bout de 5 à 7 ans, elles tendent à se transformer en forêt à la faveur d'une forte pluviosité locale ; elles deviennent alors des jachères-buissons. Sur celles-ci, les règles successorales sont beaucoup plus rigoureuses.

Habituellement une femme, de son vivant, ne cède ses jachères qu'à ses propres filles et belles-filles. Mais il arrive aussi qu'elle prête, pour une durée bien déterminée (généralement une saison agricole), une parcelle de ses jachères à un membre de la famille, à une de ses amies qui la lui demande. Cette dernière est toutefois tenue de la lui rendre dès qu'elle en manifeste le désir.

Photo 03 : Jachère buisson / arbustive



GALLEY, Asséwé, mai 2006

---

<sup>33</sup> Il existe des raisons à cette "appropriation privée" ; elles seront précisées ultérieurement.

Comme nous l'avons déjà souligné plus haut, ces prêts sont des gestes volontaires et une forme d'entraide entre paysannes, et ne nécessitent aucun paiement de redevances ou, si peu. En cas de vacance, à la mort d'une femme "propriétaire de jachères", celles-ci sont héritées par ses propres filles ou, lorsqu'elle n'en a pas, par une proche parente ou encore tout autre personne désignée par le chef de la famille.

La rigueur avec laquelle les jachères sont gérées montre à suffisance l'importance de la jachère en milieu forestier. Dans la zone de la forêt, l'une des principales difficultés de l'exploitation des terres est liée à l'ouverture des champs. Cette difficulté est d'autant plus grande que la terre n'a jamais été mise en valeur et qu'elle est recouverte d'une forêt primaire. Il est vrai que si dans le cas de la forêt vierge le sous-bois est pratiquement vide et se nettoie sans peine, par contre, la densité et le gigantisme des arbres dont l'abattage est indispensable rendent la toute première ouverture des champs, extrêmement pénible. Dans le cas des forêts secondaires c'est presque la situation inverse: le sous-bois est plus dense mais les arbres n'ont pas eu le temps d'atteindre la grosseur de ceux des forêts primaires (cf. planche ci-après).

Photos 04 & 05 : Forêt primaire

04



05



Source : Les forêts du bassin du Congo, état des forêts en 2006

Dans l'un et l'autre cas, le paysan se souvient toujours des difficultés liées à la déforestation et à l'abattage ; aussi attache-t-il une très grande importance à ses jachères. Cet intérêt est encore accru dans le cas des jachères-buissons et herbacées. Ici, ce sont les anciennes jachères forestières qui sont transformées en terres de culture d'arachide. Si la préparation des parcelles en zone forestière est généralement sommaire avec des abattis qui jonchent toute la superficie du sol, dans l'aménagement des champs de culture d'arachide, la terre doit être entièrement dénudée. Aussi la quantité de travail nécessaire à la préparation des parcelles d'arachide en première année est-elle assez importante. Dans la forêt équatoriale, contrairement aux zones de la savane en Afrique tropicale, il n'y a pas de houage dans la conduite de cette opération, cependant la masse de troncs d'arbre calcinés et de branchages à dégager est énorme et rend la préparation extrêmement pénible.

Photo 06 : L'évolution du couvert végétal



Source : Les forêts du bassin du Congo, état des forêts en 2006

*« Lorsque l'activité agricole est intense les forêts primaires font place aux forêts secondaires et finalement ces dernières laissent la place à des fourrés ».*

On peut donc reconnaître les raisons pour lesquelles les jachères en général et plus particulièrement celles des terres d'arachide font l'objet d'une

appropriation plus rigoureuse que les autres domaines demeurés encore incultes.

Ces droits sans être légalisés tendent toutefois à se perpétuer.

### 33 - La limite des droits fonciers

Les droits exercés sur une parcelle de terre cultivée, on le sait, s'arrêtent pour les membres étrangers avec la fin des récoltes ou avec l'abandon des terres ; cependant, les droits d'usufruitiers et ceux liés à la jachère sont à jamais acquis pour tous les membres de la famille. C'est d'ailleurs pour cette raison que la jachère peut prendre le nom du premier responsable du défrichement.

Il n'existe dans les coutumes du Gabon aucun cas de dépossession des biens, des droits d'usufruitier ou des droits sur la jachère. Ici, les coutumes qui régissent l'utilisation de la terre sont aussi variées que complexes au point de paraître parfois contradictoires. Entre les caractères communautaire du finage et rigoureusement individuel des jachères herbacées, il existe une gamme de rapports coutumiers (cf. différents droits fonciers, p.73 et suivantes) qui lient l'homme à la terre. Toutefois, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il n'existe aucune forme définitive d'appropriation des terres qui demeurent avant tout des biens collectifs. Ceci justifie fort justement ce qu'écrivait jadis J. CARBONNIER à propos de l'appartenance de la terre en Afrique traditionnelle: "*chacun à sa part, et tous l'ont en entier*".

## 4- Les systèmes cultureaux

Les deux aspects les plus marquants de l'agriculture traditionnelle au Gabon sont la pratique du brûlis et l'association des plantes dans un même champ ou cultures mélangées qui, ensemble, permettent de créer les divers types de champ et de façonner le paysage agricole dans les campagnes. Il s'agit d'un système bien adapté aux conditions techniques et humaines du milieu, mais qui paraît aujourd'hui figé et sclérosé dans une routine freinant tout progrès, et conduisant progressivement ce secteur de l'économie nationale à une totale déconfiture.

## 41- Les perceptions paysannes

En l'absence de techniques modernes de mesure de la qualité des sols, de prévisions météorologiques pouvant être utilisées au bénéfice de la production agricole, les paysans vont se servir d'informations empiriques nées de l'observation attentive de la nature, pour se préparer à la nouvelle saison agricole.

### 411 - Le choix des terres de culture et les plantes indicatrices de fertilité

Dans l'étude des droits fonciers, nous avons signalé qu'au début de chaque saison agricole, le paysan s'en allait choisir le coin de la brousse qui lui convenait le mieux et qu'il décidait de mettre en valeur. Ce choix, les hommes continuent de le faire, selon les principes séculaires, et toujours guidés par certains éléments de la nature. Il s'agit principalement de quelques plantes indicatrices de bons ou de mauvais sols. Pour les cultivateurs, la présence de certains arbres et lianes est un signe infallible de la fertilité ou de l'infertilité des sols sur lesquels ils poussent. Aussi, des expériences accumulées par plusieurs générations d'hommes ont-elles abouti à l'établissement de la liste d'une gamme de plantes utiles.

Tableau n° 10 : Plantes indicatrices de sols fertiles

Espèces de sols	Nom fang	Nom botanique
Sols de courge	ABAN	<i>Iroko chlorophone Excelsa</i>
	ALOM	<i>Launea Zenkeri</i>
	ASAR	<i>Pachylobris Idulie</i>
	ASEN	<i>Parassolier</i>
	EKUGH	<i>Alstonia Koones</i>
	ESABEM	<i>Lineba</i>
	ETEN	<i>Elithrina Sp</i>
Sols d'arachide*:	EYEN	<i>Movingui</i>
	ETOTO	<i>Faux Sycomore</i>

\* Les champs de forêt (courge) sont progressivement transformés en jachères (arachide)  
Sources : GALLEY, 1980 ; ICCO, 2000.

Grâce aux informations recueillies auprès des paysans, nous avons défini à l'intérieur de cette catégorie de plantes utiles, trois grandes classes d'espèces : celles qui poussent sur des sols de forêt, aptes à la culture des courges, celles qui indiquent les terres d'arachide et celles enfin des terres de bas-fonds et zones plus ou moins marécageuses (*Bitam*, en Fang) ; voir tableau 10.

Les conditions matérielles dérisoires de l'exploitation des terres (faiblesse de l'équipement, cf. p.55) face à un milieu naturel de forêt exubérante expliquent en partie le système de culture mis en œuvre. Celui-ci est fondé essentiellement sur la pratique du brûlis, la rotation des champs et l'association des plantes.

#### 412. Le brûlis et la culture itinérante

Ces deux méthodes constituent les caractéristiques fondamentales de l'agriculture traditionnelle telle qu'elle est pratiquée dans le pays. Ces façons culturales ne sont pas propres à cette région. Elles se retrouvent dans la plus grande partie du monde tropical pluvieux. Cette agriculture est généralement dissociée de l'élevage qui ne fournit, de ce fait, ni force de travail ni matières fertilisantes, et fondée uniquement sur l'exploitation des plantes nourricières. Elles utilisent des moyens de production rudimentaires et simples.

La pratique du brûlis dans les régions tropicales et plus particulièrement au Gabon s'explique essentiellement par deux facteurs déterminants : d'abord la nature de la végétation constituée par la forêt dense et exubérante; ensuite l'équipement dont disposent les paysans pour ouvrir dans ce milieu naturel hostile, des quartiers de terres à mettre en valeur. Devant la faiblesse de l'outillage, face à l'importance de la formation végétale, le feu constitue seul le moyen efficace par lequel les cultivateurs peuvent dominer leur environnement. L'élimination de la forêt par le feu comporte deux conséquences antagonistes. Elle permet d'une part la fertilisation des sols par les cendres issues de la destruction des végétaux. Cependant, ici, l'importance des pluies fait que les cendres sont vite emportées par les eaux de ruissellement; la topographie de détail de l'ensemble du pays est assez accidentée et accélère l'érosion des sols, notamment les cas que nous avons étudiés entre 1976 et 1980 à Essong Nkui,

Koumassi et Ma'ameni, dans le Woleu Ntem. Si le brûlis apporte à la terre une certaine fertilité, il constitue d'autre part une opération désastreuse pour l'équilibre du milieu écologique. Comme le précise *GOUROU, 1966*, (p. 42), "*Il (le brûlis) détruit, par hectare, 500 à 1000 tonnes de matières organiques..., 700 à 1000 kg d'azote passent en fumée, la potasse est ramenée sous forme de carbone très soluble qui est lessivé aux premières pluies. L'humus et les bactéries utiles sont malmenés*". Il faut reconnaître toutefois que ces divers effets nocifs sont atténués par le relèvement du taux de pH des sols, ainsi que des pratiques assez ingénieuses telles que l'abandon des abattis sur les parcelles, un frein naturel à la force de l'érosion dans le milieu (cf. *L'évolution des sols sous différentes cultures*, p. 36). Il s'ensuit qu'après une première campagne de culture au cours de laquelle les rendements sont relativement satisfaisants, les sols s'appauvrissent, obligeant les paysans à changer de parcelle. L'impossibilité du double usage d'une même parcelle dans une année accélère d'une part, le rythme de la rotation des champs et nécessite d'autre part deux opérations de défrichage correspondant aux deux saisons agricoles.

On peut se demander pourquoi, face à l'hostilité du milieu naturel, le paysan ne tente pas de limiter les travaux particulièrement pénibles de déforestation par la mise en culture, plusieurs fois de suite, d'une même parcelle. Plusieurs explications sont possibles. Il s'agit d'abord de la valeur agronomique des sols qui sont en général médiocres. Il s'agit ensuite de l'immensité des superficies cultivables dont dispose la population rurale clairsemée; il s'agit enfin de la dissociation de l'agriculture et de l'élevage lorsque ce dernier existe dans le milieu. Une forte pression démographique entrainerait la rareté des terres cultivables et du coup obligerait les paysans à rechercher des méthodes nouvelles dans le but d'intensifier les cultures *BOSERUP, 1970*. L'élevage pourrait dès lors fournir à l'agriculture la force de travail par des animaux de trait ainsi que des matières fertilisantes. En attendant que ces transformations interviennent un jour dans le pays, les méfaits du brûlis, le lessivage des sols etc. contribuent à la médiocrité des terres, ce qui accentue le caractère itinérant de l'agriculture. Toutefois les paysans,

pour limiter les défrichements excessifs et économiser en même temps l'effort, adoptent la méthode de l'association de plusieurs plantes sur un même champ, maximisant ainsi la productivité.

#### 42- Les types de champs et itinéraires techniques

Les paysans gabonais possèdent une gamme importante de denrées nourricières. La mise en exploitation de celles-ci est organisée de manière à ce que, en raison de leur nature très vairée, le développement des unes ne nuise pas à la croissance des autres. Toutes ces dispositions créent, dans le paysage agricole, des types de champs et des parcelles multiformes.

#### 421- Les divers types de champs

Bernard *GUILLOT*, 1973, définit les “types de champs” comme “*des associations originales combinant différents éléments : choix d'un sol, d'un lot de plantes, succession de cultures nettement définie avec les façons culturales appropriées à chacune, temps de jachère pré- et post-cultureux déterminés et qui jouent un rôle particulier dans l' ensemble du système agricole*”. Les mêmes critères permettent de déterminer les divers types de champs que l'on rencontre dans les campagnes gabonaises où l'on peut en dénombrer trois auxquels il faut ajouter un quatrième dont l'originalité est à rechercher dans le but pour lequel les paysans le créent et l'entretiennent. Il s'agit du champ de courge, du champ d'arachide et du champ de culture pure (parcelle de canne à sucre et de manioc).

Les sols de forêt et des anciennes jachères vieilles de plus de 20 ans (cf. photo 07) sont généralement réservés à la culture des courges, un produit alimentaire particulièrement prisé par l'ensemble de la population gabonaise. Ces champs sont toujours localisés sur des sols secs des zones de plateaux, et sur les flancs des collines d'où ils s'étirent parfois jusqu'au bas des pentes où ils occupent souvent des vallons secs. Ces parcelles représentent les principaux champs et portent une gamme très variées de cultures nourricières. Parmi elles, les courges et les ignames occupent une place de choix et sont en association avec

le maïs (début de saison), le manioc (en fin de saison) et le bananier (toute l'année). Les champs de courge sont à la fois les plus étendus et les plus éloignés de toutes les exploitations du finage. Cet éloignement résulte généralement du déplacement des hommes de l'intérieur des terres pour s'installer vers les abords immédiats des grands axes de circulation.

Photo 07& 08: Champ de forêt secondaire en préparation (déforestation et abattage / pratique du brûlis)



GALLEY, Essong, août 2007



Source : Les forêts du bassin du Congo (Etat des forêts en 2006)

Il faut cependant noter que l'association sur une même parcelle de plusieurs cultures ne se fait pas au hasard. Les types d'association qui existent aujourd'hui ici résultent certainement de plusieurs siècles d'expériences dans le domaine agricole. L'échelonnement des diverses plantes sur le même champ est mené de façon judicieuse pour garantir à chacune d'elles le plein développement. Ceci, grâce au caractère à la fois méthodique et rationnel des associations dans lesquelles on groupe des plantes arbustives (manioc, maïs) et celles d'aspect arborescent (le bananier) qui coexistent avec des espèces rampantes (ignames, courges). Les observations sur l'ensemble du territoire permettent de distinguer deux types principaux d'association: celui de l'arachide, maïs, manioc, taro, légumes et, en fin de saison, canne à sucre ; celui de courges, ignames, manioc, maïs, bananier, ananas et canne à sucre.

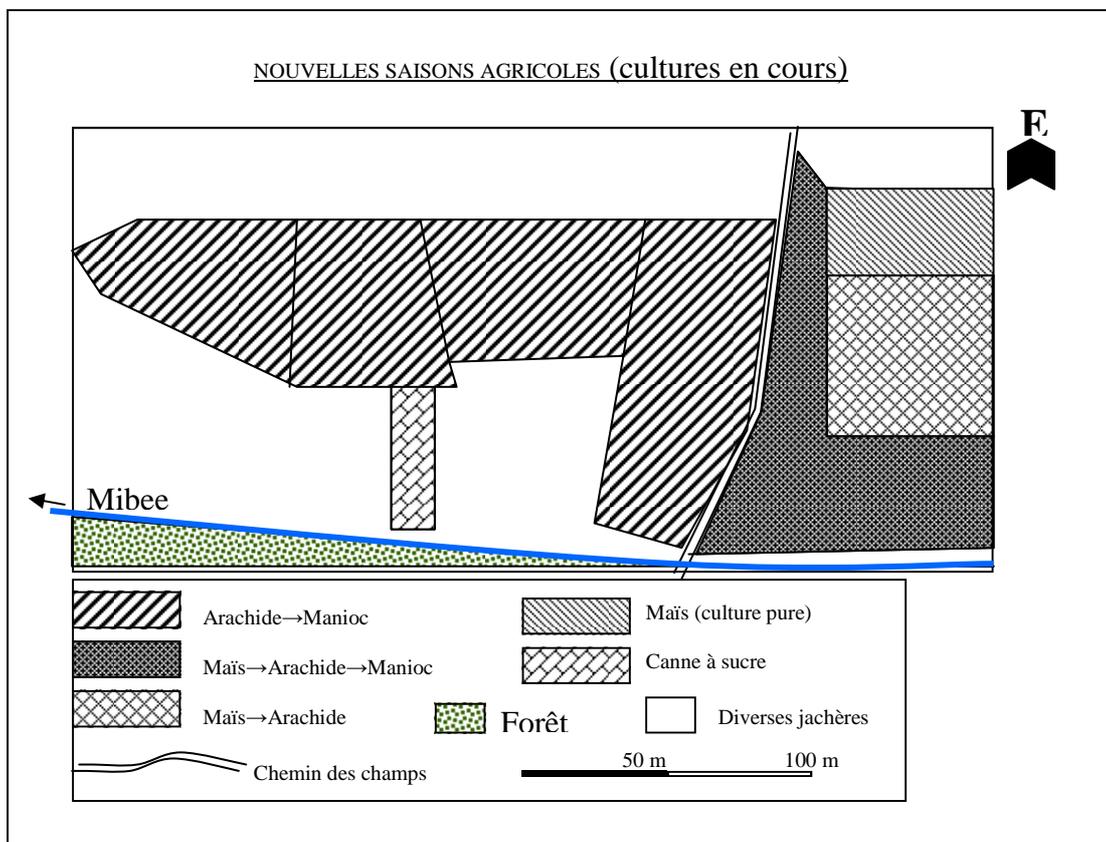
Les champs d'arachide sont aménagés sur les anciens villages abandonnés (Bilikh, chez les Fang). Chaque famille dispose d'une parcelle correspondant à la maison jadis habitée par les parents morts ou encore vivants. Ces anciennes localités renferment souvent des terres enrichies par les déchets domestiques qui y étaient déposés lors de l'occupation des lieux. En cas de besoin de jachère herbacée, ou d'infertilité des anciennes parcelles, des zones traditionnellement réservées à la culture des ignames et des courges reçoivent des cultures d'arachide. Il s'agit des seuls cas où le site d'installation des parcelles d'arachide correspond à celui des cultures en zone forestière, voir photo 09, ci-dessous. Du coup, le champ est fort éloigné du village. Mais généralement, les exploitations d'arachide sont localisées plus près des villages, dans la deuxième zone concentrique. Elles sont souvent de taille assez modeste et on y trouve l'association -arachide - manioc - légumes et parfois canne à sucre en bordure des champs. On ne voit jamais dans ce système de cultures des plantes rampantes associées aux légumineuses, comme le montre la figure 16.

Photo 09 : Champ d'arachide, ancienne jachère sur colline (brûlis)



GALLEY, Essong, août 2007

Figure 16 :



Source : GALLEY, observations 2001

En dehors du souci de donner à chaque plante la possibilité de se développer sans grand handicap, le paysan ne recherche guère, à travers une succession judicieuse des cultures dans le temps, à améliorer la fertilité des sols, de même que les rendements. L'abondance des terres disponibles exclut ce genre de préoccupations dans les techniques cultales en usage dans les campagnes. Les divers types d'association des cultures déterminent les grands types de champs. Cependant, certaines plantes ne sont guère associées à d'autres et donnent lieu à création des champs de cultures pures de manioc, de maïs et plus particulièrement de la canne à sucre.

Celle-ci, comme le bananier, est une plante très envahissante et d'une reproduction spontanée. L'association de cette culture à d'autres constitue toujours un problème délicat. Toutefois au Gabon, la canne à sucre fait l'objet d'un usage constant<sup>34</sup>. C'est pourquoi les habitants éprouvent le besoin d'en créer des plantations pures, dans des zones marécageuses qui leur sont consignées. A la canne à sucre sont associés des pieds de gombo (en début de saison) et rarement des bananiers.

Il existe d'autres champs de cultures pures. Cependant, pour la paysanne gabonaise, une parcelle de culture pure n'est pas en réalité un "type de champ" dans le sens de la définition et de la classification que nous en avons fait.

Ici, une culture pure a sa propre caractéristique et tient son originalité de sa vocation à prévenir les pénuries alimentaires en périodes de soudure. C'est pourquoi il peut s'agir de cultures pures de maïs (photos 11) de manioc (photo 12), d'arachide, etc.

On trouve également des cultures hors saison constituées de petits champs de cultures mélangées, de formes diverses, dans le Woleu Ntem, la Ngounié et la Nyanga (cf. photo 13).

---

<sup>34</sup> La canne à sucre sert à fabriquer une boisson alcoolisée très appréciée Gabon : MALAMBA au nord chez les Fang, MUSUNGU au sud, en pays Punu

Photo 10 : Bananeraie



Au fond : forêt secondaire  
Arrière plan : bananeraie en croissance  
1<sup>er</sup> plan : extension de la bananeraie (pratique du brûlis ; les abattis jonchent le sol).

GALLEY,  
Asséwé, mai 2006

Photo 11 : *EKORA FONE* (culture pure de maïs)



1<sup>er</sup> plan : à gauche, *EKORA FONE* : culture pure de maïs sur jachère herbacée ; à droite, aménagement de planches à légumes  
Au milieu : reste de la jachère arbustive ;  
Au fond : forêt

GALLEY,  
Maameni, oct. 2007

Photo 12 : *EKORA MBONG*



*EKORA MBONG*  
Culture pure de manioc (champ non entretenu)

GALLEY,  
Asséwé, mai 2006

Photo 13 : Champ de cultures mélangées



- Cultures mélangées : taro,  
manioc et bananier

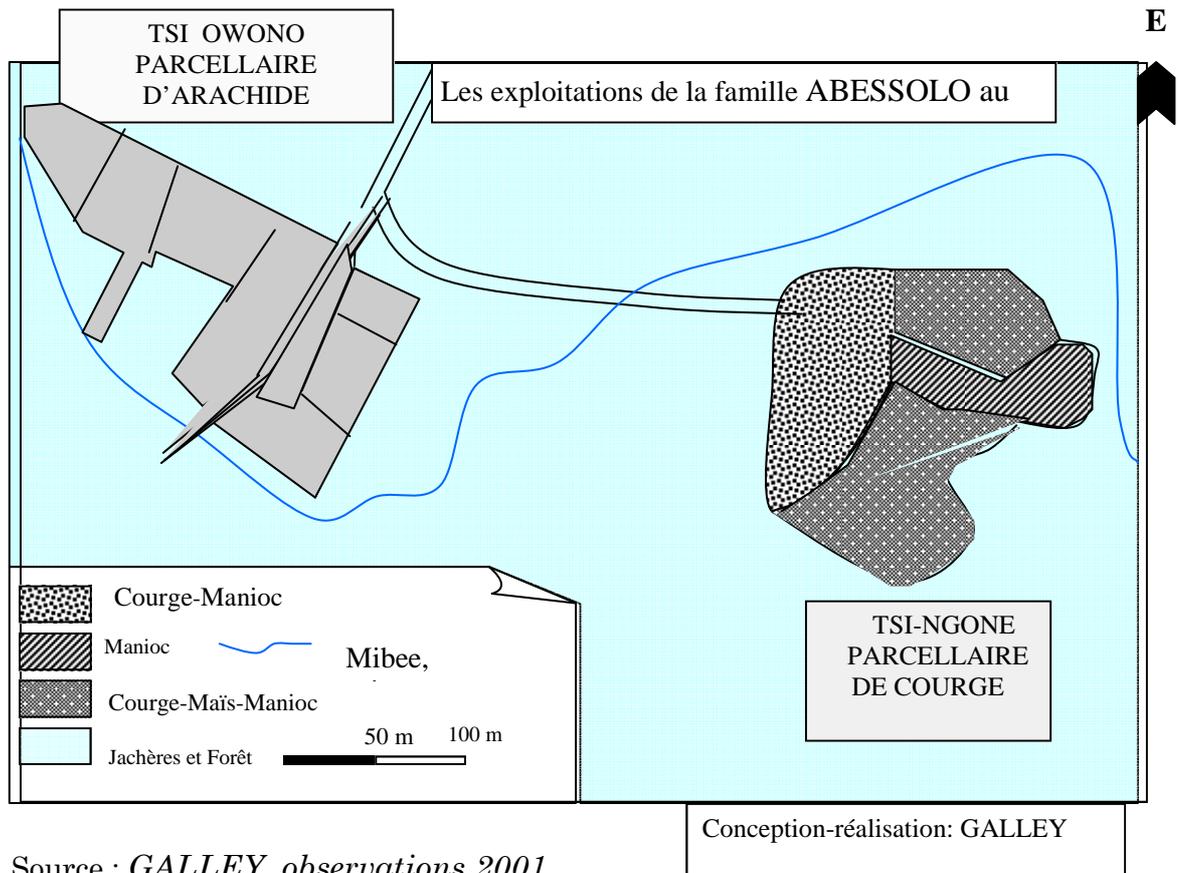
GALLEY,  
Asséwé, mai 2006

#### 422 - Etude des parcelles d'exploitation

Comme nous l'avons souligné, le choix des terres mises en valeur n'obéit à aucune règle préétablie. Il en résulte, pour l'ensemble des campagnes, un paysage agricole inorganisé et anarchique. Il est cependant rare de trouver une parcelle totalement isolée ; les paysannes installent leurs champs par groupes de trois ou plus. Les exploitations sont alors juxtaposées et forment ainsi des îlots de terre mis en valeur, s'étendant parfois sur plusieurs hectares.

Dans l'ensemble, les champs n'ont pas une forme géométrique. Les paysans limitent les parcelles là où leurs forces les abandonnent. Très souvent, des espaces défrichés sont ensuite envahis par la végétation sauvage, les cultivatrices n'ayant pas réussi à les ensemençer totalement. Tout ceci donne au parcellaire une forme très irrégulière. Cependant, lorsque la clairière culturale est située le long d'un ruisseau, la division se fait de telle sorte que chaque parcelle débouche sur le cours d'eau dont les rives constituent des zones par excellence de la plantation de canne à sucre et de légumes, notamment le gombo et l'aubergine ; alors, le parcellaire prend une forme en lanière plus régulière (cf. figures 16 et 17).

Figure 17 :



Source : GALLEY, observations 2001

L'absence de données statistiques spécifiques complique l'analyse des faits agricoles, l'estimation correcte des surfaces cultivées, ainsi que les quantités produites, dans le secteur de la production vivrière au Gabon.

Des enquêtes effectuées en ce sens par les services des statistiques agricoles en 1975 n'ont pas fait de distinction entre les surfaces des plantes industrielles et celles des cultures vivrières (cf. tableau n°11). Mais celles que nous avons menées d'abord en 1980, puis au second trimestre de 2008 tiennent compte de cette différence et confirment par ailleurs l'influence du facteur matrimonial sur les résultats d'exploitation (cf. tableaux n°12 et 13).

Tableau n°11 : Taille moyenne des exploitations au Gabon en 1975 (en ha, selon la situation matrimoniale des chefs d'exploitation).

	Célibataires		Monogames		Polygames		Ensemble	
Woleu Ntem	0,80		1,36		1,47		1,21	
GABON	1975	2008	1975	2008	1975	2008	1975	2008
	0,89	1,35	0,99	2,56	1,35	2,95	1,07	2,26

Source : DGSEE, recensement agricole 1974-1975, GALLEY, enquêtes 2008

Tableau n°12 : Taille moyenne des champs de cultures vivrières par femme active au Woleu Ntem en 1980

Types de champ	Arachide 1 <sup>ère</sup> saison	Arachide 2 <sup>ème</sup> saison	Courge/banane/manioc	Total
Surface en ha	0,41	0,30	0,95	1,66

Source: GALLEY, 1980

Tableau n°13 : Taille moyenne des champs de cultures vivrières et marchandes au Gabon en 2008 (en ha)

	Célibataires		Monogames		Polygames		Moy. globale
	Banane	Manioc	Banane	Manioc	Banane	Manioc	Bne+ manioc
Woleu-Ntem	0,80	0,30	1,70	0,35	2	0,45	2,05
Ogooué-Lolo	0,53	0,21	1,65	0,29	2,10	0,40	1,72
Ngounié	1,	0,40	2,5	0,45	2, 53	0,71	2,53
Nyanga	2	0,20	3	0,32	3,22	0,40	2,74
GABON	1,08	0,27	2,21	0,35	2,46	0,49	<b>2,26</b>

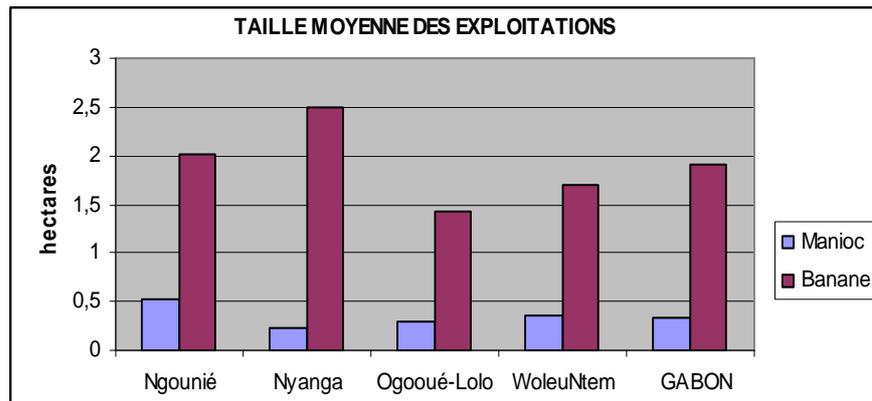
Source: GALLEY, enquêtes 2008

Tableau n°14: Superficies moyennes des exploitations au Gabon (en ha)

	Ngounié	Nyanga	Ogooué-Lolo	WoleuNtem	GABON
Manioc	0,52	0,24	0,30	0,35	0,34
Banane	2,01	2,50	1,42	1,70	1,90

Sources : GALLEY, enquêtes 2007 et 2008

Figure 18 :



Source : GALLEY, 1980, enquêtes 2008

Un ensemble d'enseignements ressortent des tableaux ci-dessus:

- les chefs de ménages polygames possèdent les exploitations les plus étendues. Cependant, GALLEY, 1980, note que la différence de taille n'est sensible qu'entre les exploitations des ménages monogames et les ménages polygames avec deux femmes ; en fait, la superficie des champs varie très peu avec la 3ème ou 4ème épouse ;
- on constate par ailleurs que sur l'ensemble du territoire national, la taille moyenne des exploitations a plus que doublé entre 1975 et 2008 ;
- en outre, les régions qui, jadis, n'ont pas bénéficié des plantations pérennes (cacao et/ou hévéa) connaissent aujourd'hui un développement plus grand des cultures vivrières, surtout celui de la banane plantain et du manioc devenus des produits de rapport. Mais de façon générale, les tailles tendent à s'uniformiser sur l'ensemble du territoire agricole. Cependant, le sud (Ngounié et Nyanga) semble aujourd'hui jouer un rôle de tout premier plan dans ce domaine (voir tableau n° 13 et figure 18). En effet, les surfaces moyennes (3,06 ha) sont plus élevées ici qu'ailleurs dans le reste du pays. La disponibilité plus grande en main d'œuvre agricole peut être l'une des explications à cette tendance nouvelle<sup>35</sup>. Si

<sup>35</sup> Depuis le début des années 1990, maints pays de l'Afrique Centrale ont connu la guerre. La république voisine du Congo n'a échappé à ces troubles socio politiques qui ont conduit des Congolais à franchir la frontière et à trouver refuge au Gabon. Parlant souvent les mêmes dialectes que les autochtones, ces exilés se sont facilement intégrés et constituent aujourd'hui une réserve de main d'œuvre au service de l'activité agricole.

cette région agricole tend à supplanter le Woleu Ntem, la zone agricole traditionnelle du Gabon, c'est aussi parce que celle-ci s'est d'une part beaucoup plus investie dans les plantations industrielles et d'autre part, la proximité du Cameroun, principale source d'approvisionnement du Gabon en denrées alimentaires, n'est pas faite pour encourager la production locale<sup>36</sup>.

Pour en revenir à la taille des exploitations, disons que le principe du calcul des superficies moyennes tenant uniquement compte du chef d'exploitation, est à la fois peu réaliste et peu efficient du fait que dans ces régions, l'agriculture vivrière demeure avant tout une activité de femmes. Il serait donc plus significatif d'étudier ces données, par femme active et par année agricole, afin d'apprécier à sa juste valeur la part prise par la femme dans la production agricole du pays (cf. tableau 11).

Malgré tous les efforts fournis par les paysans et particulièrement les femmes, le paysage rural demeure dans l'ensemble, flou. La nature des plantes cultivées dans la région, soit des arbres (cacao, café, et hévéa), soit des plantes à appareil aérien développé (manioc, bananier, canne à sucre), brouille les traits du paysage agricole dans un environnement forestier naturel exubérant. Ce n'est qu'au début de la campagne agricole, lorsque la forêt vient d'être abattue et brûlée, qu'on peut çà et là apercevoir des îlots de clairières culturelles représentant les blocs parcellaires. Mais, vers le milieu de la saison, quand les cultures occupent les champs, ceux-ci sont à peine différents du couvert végétal, ce qui accentue l'aspect forestier flou du paysage rural au Gabon.

#### 43- Terroirs et finages

Il n'existe pas dans les campagnes une organisation du finage fondée sur une délimitation formelle et rigoureuse en zones, faisant l'objet d'une rotation des cultures. Cependant, à l'intérieur des limites du domaine foncier villageois, chaque lignage exploite ses périmètres, sans tenir compte de ce qui se passe chez les voisins. La répartition des exploitations dans l'espace est guidée par le souci

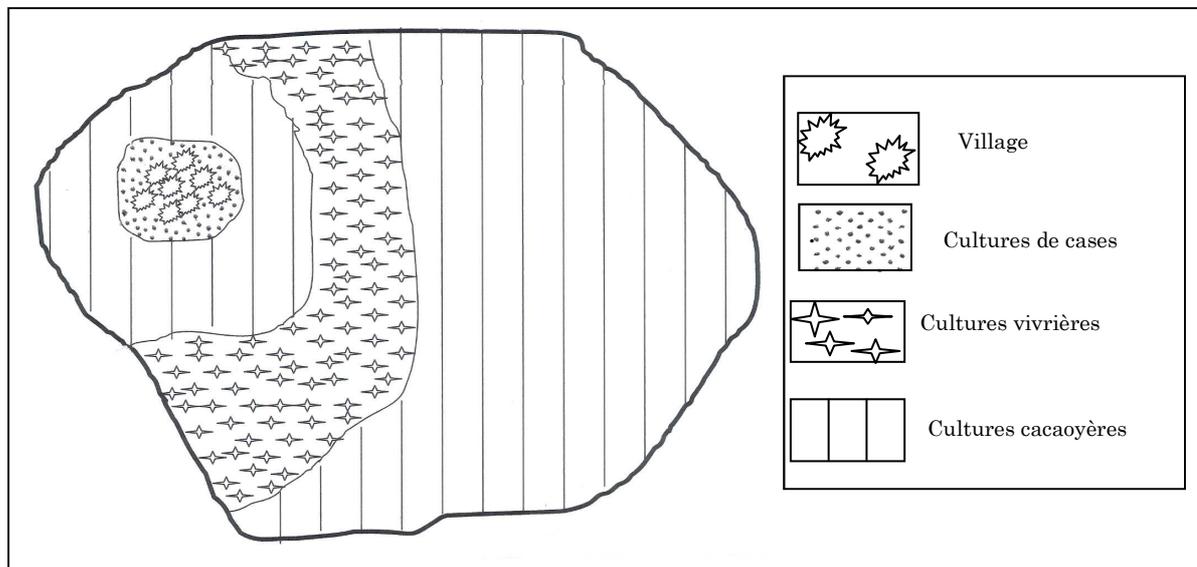
---

<sup>36</sup> Aujourd'hui, parmi les pays de la Cemas, le Cameroun est sans conteste le premier fournisseur du Gabon en produits vivriers. Le "Marché Mondial" situé à la frontière avec le Gabon commence à prendre de l'ampleur et à jouer un rôle régional dans la Cemas.

de la communauté d'adapter chaque culture à ses conditions spécifiques d'exploitation.

A partir des villages servant de points de convergence, rayonne une série de sentiers qui aboutissent dans les champs situés aux extrémités du finage. Ils comportent plusieurs ramifications. Le chemin des champs de chaque clan aboutit dans la localité, au quartier où résident ses membres. Comme nous l'avons souligné plus haut, dans le souci d'agrandir les domaines fonciers, les paysans exploitent les terres situées aux confins du finage. Le regroupement administratif des populations vient s'ajouter à ce manège pour créer une situation où les champs sont fort éloignés (7 à 10 km) du village, et la durée moyenne du trajet entre les lieux d'habitation et les exploitations relativement longue, (entre 40 et 75 minutes de marche). Les champs sont échelonnés le long des sentiers, selon des dispositions soumises à des conventions collectives.

Figure19: Occupation de l'espace et gestion du finage au Woleu Ntem



Réalisation : GALLEY

En effet, dans toutes les campagnes gabonaises où les cultures d'exportation ou simplement marchandes ont été introduites, il existe autour du village trois auréoles concentriques, de profondeur variable, et sans aucun signe de délimitation visible, voir figure 19, ci-dessus:

- celle qui entoure directement la localité est consacrée à la culture du cacao et du café. Dans le souci de faciliter l'écoulement de ces produits (qui nécessitent des moyens de transport plus efficaces) vers les centres de collecte, il a été décidé de la création des plantations aux abords immédiats des villages, eux-mêmes situés le long des grands axes de communication. Cette première zone présente de ce fait une forme ovale. A l'intérieur de cette aire de cultures, les exploitations, relativement vastes jadis, formaient un bloc continu rarement interrompu par un lot de végétation sauvage ou quelques parcelles de champs d'arachide appartenant aux femmes âgées ou invalides, incapables de supporter les longues marches jusqu'aux plantations distantes de 1 à 2 kilomètres du village ;

- la seconde auréole est réservée à la culture d'arachide et plantes associées ;
- enfin la troisième zone, la plus éloignée, est consacrée aux champs de courges et autres plantes associées.

Dans les deux derniers cas, la structure parcellaire est plus dispersée et les exploitations sont souvent séparées par de très vastes étendues de brousse. C'est dans celle-ci que l'on relève quelque cas de vente de terres de culture enregistrés notamment dans les îlots de plantation de la banane plantain de la Ngounié<sup>37</sup>. Dans ces nouvelles zones d'exploitation autour de Mouila (Mayèlegu, Moutsiengui, Mockongolo, Ngando, Ngoumi, Mikouka), il existe des signes et/ou pratiques quotidiennes (utilisation de moyens de transport modernes –véhicules– pour se rendre sur les plantations, usage massif de la main d'œuvre salariée relèvement significatif des tailles moyennes des exploitations, etc.) qui créent une différence nette entre ces nouvelles tendances et les activités agricoles traditionnelles (cf. carte n° 8, p. 115).

---

<sup>37</sup> Dans la province de la Ngounié, s'est ouvert un front pionnier de culture de bananier plantain. Les anciens fonctionnaires des villes rentrés dans leurs villages, n'ont pu trouver des terres disponibles dans les périmètres immédiats du finage. Ils s'en sont allés s'installer très loin en forêt, dans les zones en exploitation par les forestiers, et ont créé des îlots de culture. Etant malgré eux devenus les premiers occupants et maîtres des nouvelles terres, ils s'estiment en droit de vendre des parcelles aux nouveaux venus.

## Conclusion du chapitre 1

Tableau n° 15 : Récapitulatif des données du chapitre 1

	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Les atouts naturels</b>	- Agriculture de forêts pluviales : • Sols convenables • <i>larges disponibilités en terre cultivable</i>	
<b>Sociétés et rythmes agraires</b>	- Cadres tribal et villageois : • <i>organisation des paysannes</i> • <i>apport main d'œuvre étrangère</i>	• <i>faibles densités humaines</i> • <i>forces de production composées de femmes essentiellement</i> • <i>partages des travaux</i> • <i>pratique de la polygamie</i>
<b>Tenures, droits, us et coutumes</b>	- Droits fonciers : • <i>jachère, finage, lignages</i>	
<b>Les systèmes culturels</b>	- Perceptions paysannes : • <i>plantes indicatrices de fertilité</i> - Divers types de champs : • <i>cultures mélangées</i> - Terroirs et finages	• <i>brûlis et la culture itinérante</i> • <i>taille des exploitations</i>

L'agriculture gabonaise est celle des forêts pluviales. Elle est favorisée par diverses conditions relevant du climat, des sols et de l'espace cultivable. Grâce à elles, une agriculture vivrière traditionnelle est pratiquée par les paysans.

L'importance de la pluviométrie (voir carte n° 32) dans la quasi-totalité du pays permet à ce type d'activité agricole de se passer de la pratique de l'irrigation, demeurant ainsi une agriculture sous pluie, du fait de l'observation rigoureuse des saisons pluvieuses par les paysans.

Les sols, sans être particulièrement fertiles, sont globalement propices à la culture des plantes à racines durant les deux premières années de mise en exploitation. Cette situation est non seulement liée à la décomposition d'une épaisse litière végétale, mais aussi à l'amélioration du pH du sol, la première année de culture, de par la pratique du brûlis (cf. tableau n° 3, p. 37).

Dans ce contexte de culture itinérante, l'espace cultivable reste une donnée essentielle de l'activité économique. Ici, le niveau initial de la densité rurale a fortement baissé pour se situer aujourd'hui autour de 0,07 ht/km<sup>2</sup> créant ainsi

une large disponibilité en terres cultivables. En attendant d'aborder ces questions de densités humaines dans la seconde partie de ce mémoire comme précédemment indiqué (voir introduction p. 21), nous notons d'ores et déjà que le regroupement forcé de la population opéré par l'administration coloniale française au cours des années 1930 avait permis de relever le niveau de l'occupation humaine de l'espace et rendu possible des réalisations économiques, telles que la culture du café et du cacao.

Hormis ces facteurs strictement naturels, il y a des considérations d'ordre social et humain liées aux diverses migrations (cf. carte n° 6, p. 41) à la base du peuplement du Gabon. Certaines sont à l'origine de l'installation de peuplades agricoles dynamiques telles que les Fang Betsi du nord, les Punu, les Nzébi et les Bandjabi du sud du pays.

Un autre facteur de réussite de ces populations paysannes réside dans le mode de structuration de cette société paysanne dans ses multiples rapports ethniques, tribaux, claniques ainsi que ceux administratifs (cf. figure 3, p. 45) imposés par l'administration coloniale. Ces diverses relations intertribales, malgré leur complexité, ont constitué un ciment qui a fini par consolider les différents groupes ethniques (cf. figure 4, p. 46).

En outre, l'instauration, puis l'observation rigoureuse des droits coutumiers, de même que les us et coutumes réglementant la vie quotidienne des collectivités, qu'ils s'appliquent aux finages, aux domaines lignagers ou à l'exercice du droit individuel sur les jachères, constituent des données efficaces de gestion harmonieuse. La cohésion du groupe et l'esprit collectif l'emportent sur toute autre considération, permettant ainsi un usage consensuel des terres du finage, de sorte que "chacun a sa part et tous l'ont en entier".

Les systèmes cultureaux, résultats de pratiques plusieurs fois séculaires, sont adaptés à la fois aux techniques mises en œuvre, aux forces humaines et matérielles en présence.

Le choix des terres de culture ne se fait jamais au hasard ; le paysan se laisse toujours guider par des plantes indicatrices des aires d'exploitation les plus propices. Face à l'exubérance de la forêt et à la faiblesse des outils utilisés, le brûlis constitue une pratique qui allège la tâche des planteurs. Par ailleurs,

l'association des différentes cultures sur une même parcelle représente pour le paysan la limitation de l'espace aménagé, mais surtout un gain de temps et une économie de force de travail. Divers champs sont ainsi entretenus : ceux de cultures pures, et de cultures mélangées dans lesquels la croissance des unes ne nuit guère au développement des autres.

Les rythmes agraires nés d'une organisation harmonieuse et concertée de l'ensemble de la collectivité rurale constituent un autre aspect de la gestion rigoureuse du terroir.

Cependant, dans ce système savamment mis en place au fil des ans, il existe de multiples facteurs de blocage de l'activité productive. Ceux-ci relèvent de données démographiques assez défavorables mais également du mode de répartition des tâches agricoles entre les différents acteurs de la paysannerie.

La zone forestière reste globalement un espace de sous-peuplement. Celui-ci est par ailleurs renforcé par l'extrême dispersion dans l'occupation des sols. Par-dessus tout, des pratiques traditionnelles représentent des circonstances aggravantes de cette faiblesse naturelle : c'est le cas de l'utilisation des forces de production. Ici, la majeure partie des activités productrices indispensables à la survie de la famille est assurée par les paysannes (cf. figure 12, p. 65). Aussi les hommes s'adonnent-ils à la pratique de la polygamie et, mis à part le secteur des plantes commerciales, participent peu à la production vivrière.

Il n'est donc pas étonnant de constater que, malgré l'intervention d'une main d'œuvre étrangère, les résultats de la production sont fort limités tant dans les espaces cultivés que dans les quantités produites, même si l'on note que les surfaces cultivées ont quasiment doublé entre 1975 et 2008 (cf. tableau n° 11, p. 98).

## CHAPITRE 2 : Les secteurs vivriers et l'Etat

Contrairement au secteur vivrier traditionnel, l'activité agricole initiée depuis peu dans les périphéries des principaux centres urbains du pays est en pleine croissance, à la faveur des conditions matérielle, technique et financière exceptionnellement propices. Aussi bien dans ses volets de la production végétale qu'animale, ce nouveau secteur agricole bénéficie d'un accompagnement adapté en termes de production des denrées nourricières et des marchés où la demande de consommation reste forte. Afin de garantir la sécurité alimentaire à ses citoyens, l'Etat s'emploie aujourd'hui, non seulement à accompagner les différents acteurs de ce secteur, mais aussi à entreprendre des actions sur le terrain en vue d'accroître fortement la production agricole et réaliser l'autosuffisance alimentaire du pays, d'ici à 2015.

### 1- Les productions végétales marchandes

Il s'agit de l'exploitation de cultures vivrières locales dont certaines comme le manioc et surtout les bananes plantains sont aujourd'hui plus valorisées. A celles-ci, il faut ajouter les cultures maraichères dont le développement est intimement lié à l'exode rural et à l'immigration internationale. Les unes et les autres ont fortement bénéficié de la croissance urbaine.

#### 11 - La mutation commerciale des cultures locales

On peut distinguer deux grandes catégories de plantes alimentaires:

- celles, à l'état sauvage, qui font l'objet de cueillette et de commerce. Il s'agit en particulier des fruits tels que les amandes (*Ndokh*) ; corossol (*Ebom*) ; figues (*Tom, ôfuar*) ; safou sauvage (*Siè*) ; cerises (*Ônong*) ; etc. ;
- celles qui sont cultivées par les paysans, à savoir les légumes : oignon (*Anywan*) ; corchorus olitorius (*Kelem kelem*) ; feuilles de manioc (*Mendza'a*) ; piments (*Ôndôdô*) les aubergines (*Zong*) ; etc.) et qui sont aujourd'hui entrées dans le circuit de commercialisation et de consommation courante. C'est elles qui retiennent ici notre attention.

Les tubercules, les racines et les feuilles comestibles jouent un rôle primordial dans l'alimentation de la population gabonaise. Toutefois le manioc et les bananes dominant nettement. C'est ce que traduisent les adages suivants: "*Le manioc est l'aîné de tous les aliments*" et "*Si tu ne plantes pas le bananier, tu mourras de faim*".

On peut ajouter à ces deux produits de base, l'igname et surtout l'arachide consommée dans une forte proportion, car elle entre dans la préparation de presque tous les repas quotidiens. Mitzic située au Sud du Woleu Ntem et la Ngounié en sont les plus grands producteurs.

Si la forêt dense constitue un milieu écologique très favorable à la culture des tubercules, il n'en est pas de même des céréales qui y poussent difficilement. Par conséquent, leur production y est très limitée. Ainsi on peut voir quelques pieds de maïs dans les champs d'arachide où ils jouent souvent le rôle de plantes de délimitation, et également dans les champs d'igname et de courge. Par contre, fonio, sorgho, mil et autres céréales sont quasiment absents de ce milieu forestier. On constate cependant que cette zone de forêt dense bénéficie d'une riche diversification variétale de toutes les cultures qui y sont pratiquées.

Le manioc, l'igname, l'arachide, même la banane plantain et la canne à sucre comptent chacun plus d'une dizaine de variétés. Celles-ci sont identifiées par des caractéristiques qui leur sont propres: dure ou tendre pour les ignames; amère ou douce pour les maniocs; les couleurs rouge, jaune et blanche pour les arachides; la taille des régimes et la grosseur des doigts pour les bananes, etc.

En même temps que les racines, les feuilles de certaines plantes comme le manioc et le taro sont très appréciées et consommées sous forme de légumes. Il existe également une gamme de plantes légumineuses cultivées dans le milieu par les paysans gabonais. Toutefois un fait remarquable mérite d'être souligné. C'est le peu d'intérêt que portent les paysans à la culture des arbres fruitiers. Ce désintéressement quasi manifeste peut s'expliquer par l'environnement. En effet, la forêt procure aux habitants de la région, un nombre impressionnant et une gamme très variée de fruits sauvages qui font l'objet de la cueillette. Quelques pieds d'arbres fruitiers tels que le citronnier, l'oranger, le manguier sont plantés

derrière les cases, mais ne guère l'objet de culture. Et pourtant, leurs fruits sont régulièrement commercialisés sur les marchés locaux où ils sont très prisés. Selon la saison, le kilogramme de ces variétés locales d'agrume est vendu entre 1500 et 2000 Fcfa.

#### 111 - La primauté de la culture du manioc

Le manioc (*manihot esculenta*) est la nourriture de base de l'alimentation au Gabon. Il a été introduit de la RD Congo et répandu dans le pays au cours des années 1920, après la grande famine<sup>38</sup>. Ce produit se consomme en tubercule bouilli ou sous forme de bâton de manioc. La baguette de manioc se prépare selon un procédé traditionnel. Les tubercules de manioc sont déterrés et trempés dans l'eau pendant trois ou quatre jours, ce qui les ramollit. Ils sont alors détremés, débarrassés de leur peau, pilés dans un mortier et mis en pâte. Celle-ci est emballée dans les feuilles d'une plante qui pousse au bord de l'eau. Les paquets de manioc sont enfin cuits à l'eau bouillante, et prêts à être consommés. Mais la forme de consommation du manioc dépend de la qualité du produit. On distingue généralement deux grandes espèces de manioc, voir tableau n° 14:

- l'espèce douce est consommée en tubercule. Elle se reconnaît à la couleur rouge de ses feuilles et de la peau des tubercules<sup>39</sup> ;

- l'espèce amère, contenant de l'acide cyanhydrique<sup>40</sup> (HCN) est transformée en baguettes, et se caractérise par la teinte verte de ses feuilles, et la couleur blanchâtre de la peau des tubercules.

---

<sup>38</sup> Après la famine, peu ressentie, de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale au cours de laquelle la population masculine et une partie des femmes furent associées à l'effort de guerre par les colonisateurs, survint celle des années 1921-1924, relativement généralisée, et particulièrement axée sur les régions de Mitzic, Lalara et Essone. Selon SAUTTER, 1966, quelle année ? cette seconde crise très meurtrière, a fait de nombreuses victimes. Le quart de la population de la subdivision de Afan a été décimé de même que le tiers de celle de Essone, soit respectivement 800 et 2000 habitants. Au même moment, on déplorait dans le district de Mitzic 1800 décès sur les 7200 habitants qu'il comptait.

<sup>39</sup> Des paysannes pensent que la qualité du manioc dépend de la durée de stockage du matériel végétal avant sa mise en terre ; autrement dit le temps qui s'écoule entre le prélèvement des tiges de manioc et le moment du bouturage. La durée optimale est de deux semaines. En dehors de cette marge le produit devient amer. Sans aboutir à la même conclusion, ces pratiques se retrouvent également dans certains milieux paysans de l'Afrique de l'Ouest. Ce constat empirique n'est pas scientifiquement prouvé.

<sup>40</sup> La toxine cyanogénique provoque l'inflammation des glandes thyroïdiennes et peut être mortelle.

L'importance de l'utilisation de ce produit est telle que l'on peut dénombrer aujourd'hui au Gabon une demi-douzaine de formes (peu élaborées cependant) de consommation du manioc<sup>41</sup>. Toutefois, le manioc demeure le produit le plus cultivé et le féculent le plus consommé dans le pays. A propos de la ration alimentaire, le *MAEDR, 2005*, note : “ la part des féculents s'élève à 1178g au total, soit 72% du poids consommé. Dans ce total, le manioc représente à lui seul le tiers du poids total de l'alimentation journalière(...). Le manioc est aliment presque exclusivement glucidique et énergétique au même titre que bien des féculents tels que la banane, les racines et tubercules. Le manioc frais renferme 1,7% de protéines. La farine de manioc apparaît sensiblement plus riche en protides (2,7%). Une ration de 600g de farine de manioc apporte environ 2000 calories mais seulement 16g de protides”.

Tableau n° 16 : Variétés de manioc chez les peuples Fang et Punu du Gabon

VARIETES	FANG	Cycle vég. (mois)	PUNU	Cycle vég. (mois)
<u>Variétés douces</u> :	AFUM	5	DITADI	8-12
	OKPATA	6	DUKAGA	"
	DOGÔ MBON	3	MUTOMBI	"
<u>Variétés amères</u> :			TIMBE-DIAKI	"
			KWATA	"
			LETEDI	"
			MUNZUMBA	"
			MUPOSSA	"
	ANDOGA	3	DIBUANDA	>12
	ALEN	9	MAMBIKINI	"
	AZWARE	4	MAVUNGU	"
	METATI	8	MUTSONA	"
	NGON YONON BERE	6	MUVEPIRI	"
	EGVE MBÔN	4	YUMA	"
ÔNYANYAGHE MFUME	4			
MBON/MVEN*	3			
OVINA MBON*	3			

Cycle vég. : Cycle végétatif \_ \* Variétés très hâtives, anciennes et en voie de disparition ; les produits ne sont plus consommés au-delà de 12 mois

Source : GALLEY, 1980, enquêtes 2007/2008

<sup>41</sup> Si certaines formes de consommation du manioc comme le pourquoi majuscules ? Gari viennent d'être introduites au Gabon à la faveur de l'immigration ouest africaine, celles-ci sont nombreuses, variées et très élaborées (Tapioca, Atcheke, Yeke-Yeke...), en Afrique Occidentale.

Par ailleurs, le tubercule frais contient 61% d'eau, 33,6% de matières de matières amylacées, de matières azotées (1,2%), de matières grasses (0,4%) et minérales (1,2%) ; tandis que les feuilles de manioc, largement utilisées comme légumes, apportent 26% de protéines sur la base du poids sec. Leur richesse en calcium, en vitamine A & B et en acides aminés permet d'équilibrer un régime alimentaire essentiellement à base de féculent.

Toutes les utilisations du manioc dans l'alimentation aussi bien de l'homme que de l'élevage porte à croire que les campagnes gabonaises entrent aujourd'hui dans une véritable "révolution du manioc". On peut alors aisément comprendre que l'importance de l'utilisation de cette denrée par l'ensemble des populations gabonaises accroît la demande de la consommation, surtout dans les centres urbains, et fait progressivement d'elle un produit de rapport, au même titre que la banane qui, elle, est d'ores et déjà confirmée dans cette nouvelle vocation. Mais les quantités produites au niveau national sont en deçà des besoins de consommation, et sont complétées par des importations (cf. tableaux 16-17 et figure 20).

#### 112 - Les îlots de développement des cultures bananières

Rappelons très brièvement que le bananier plantain (*Musa* Sp), de la famille des musacées, est une plante herbacée (originaire d'Asie) dont la tige se présente en rhizome ou en bulbe. Il pousse dans les régions tropicales soumises à des températures situées entre 25 et 30° C ; une pluviométrie mensuelle de 120 à 150 mm lui est indispensable, mais il ne tolère pas plus de deux mois de sécheresse. Du point de vue pédologie, il lui faut des sols meubles, profonds, bien aérés ; en outre riches en azote, potasse et phosphore. Mais c'est surtout l'aptitude de ce végétal à se multiplier et à produire même dans des jachères vieilles de deux à trois ans, qui représente son atout principal et fait du bananier une plante bien adaptée aux moyens de production rudimentaires dont disposent les paysans, ainsi qu'à la faiblesse de la main-d'œuvre agricole du pays. Celle-ci constitue l'ossature de l'entreprise agricole dans les campagnes gabonaises. *CHALEARD, 1996*, fait d'ailleurs remarquer à propos de l'économie marchande

en Afrique tropicale que : "... *l'agriculture en économie de plantation est essentiellement manuelle. L'élément du travail réside dans la mobilisation de la main d'œuvre*". En effet, sans recevoir de soins particuliers – nettoyage, tuteurage, préfleutage (ablation des parties mâles des régimes) –, le bananier produit des fruits même après l'abandon des plantations. Et une fois mise en place, la bananeraie, selon les zones cultivées (forêt, jachère) et la nature des sols, ne nécessitera au plus qu'un seul désherbage ; voir photos 12, 13 et 14. Dans les cas extrêmes, un second nettoyage sommaire et partiel peut s'avérer nécessaire. Une année plus tard, commencent les récoltes qui, compte tenu des propriétés végétatives du bananier s'étalent sur plusieurs années. *DELVINGT, 1994*, traduit cette réalité en ces termes : « ... *pour le plantain, il faut cultiver une jachère de longue durée car le niveau de fertilité du sol est satisfaisant, le travail d'entretien du plantain atteint son minimum et la fertilité son maximum* ». Les caractéristiques biologiques de cette plante permettent à chaque pied de développer une touffe de plus d'une demi-douzaine de rejets, capable de porter deux à trois régimes par saison. Ce phénomène explique pourquoi au cours de nos enquêtes nous avons enregistré des superficies cultivées, – nous devrions dire récoltées – parfois invraisemblables<sup>42</sup> (20 tonnes/ha pour le manioc et 50 tonnes/ha pour la banane plantain dans la province de l'Ogooué-Lolo ; 60 tonnes contre 45 tonnes dans la Ngounié). C'est d'ailleurs pourquoi *RAEMAEEKERS, 2001*, note que « ... *le bananier plantain est considéré comme la ressource vivrière la moins chère que l'on puisse produire* » en Afrique tropicale.

Si les superficies totales des plantes industrielles peuvent être assez facilement calculées et sont relativement disponibles, il n'en est pas de même pour le secteur de production vivrière. Ici, le contexte générale de l'entreprise (paysans analphabètes, absence de tout souci de comptage et/ou d'archivage, mobilité des hommes, etc.), et les conditions techniques de mise en œuvre de cette activité ne favorisent pas la tenue de comptabilité très fiable (cf. tableaux 19-20-21). Dès lors, on peut espérer que les services publics suppléent à ces

---

<sup>42</sup> Etant donné que les vieilles plantations de 2 à 3 ans continuent de produire de la banane plantain (et sans entretien), les paysans les considèrent comme des exploitations en cours, ce qui rend délicate la comptabilité des superficies annuelles cultivées par planteur.

difficultés grâce à la diligence des services techniques du département en charge de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et du développement rural dans son ensemble. Mais il n'en est rien. Parlant de la part de l'agriculture dans la formation du PIB, *POURTIER, 1989*, fait remarquer : « *En réalité, sans même parler de la valeur de la production, on est très mal renseigné sur son volume. Les services statistiques du ministère de l'agriculture sont pour ainsi dire inexistantes, ou se contentent de vagues estimations* ».

Photo 14 : Bananeraie, champ de cases dans un hameau, Asséwé



Photo 15 : Bananeraie, champ de forêt



Photo16 : Le bananier plantain, une nouvelle culture de rapport dans le Fernan vaz



Photos 14, 15 et 16 : GALLEY, Asséwé, Fernan-Vaz, mai 2006

De nombreuses variétés de cette plantes sont ainsi développées sur l'ensemble du territoire gabonais, comme elle l'est dans toute l'Afrique centrale, et partout ailleurs dans le monde tropical.

Tableau n° 17: Variétés de banane plantain chez les peuples fang et punu

VARIETES	FANG	PUNU
<u>Variétés à gros régime :</u>	-AGWARE -AMUN -EBAN -N'FAN -SO	-ISIENLUKU -TSENGHE -MUTUBU
<u>Variétés à régime moyen :</u>	-ELAR -MESON ME -ZE -OBELA -ZÖA -ÔNUNGWI -ÔSEN	-DIDUNGU-DI -MENIE -LDUNGU
<u>Variétés à petit régime :</u>	-ABONYOKH -ÖVINA EKON -NYAR	-BIDI -BACKA*

\* Type corn", régime à une seule main avec des doigts longs ; peu cultivé dans par les paysans.

Source : GALLEY, 1980, enquêtes 2001-2008

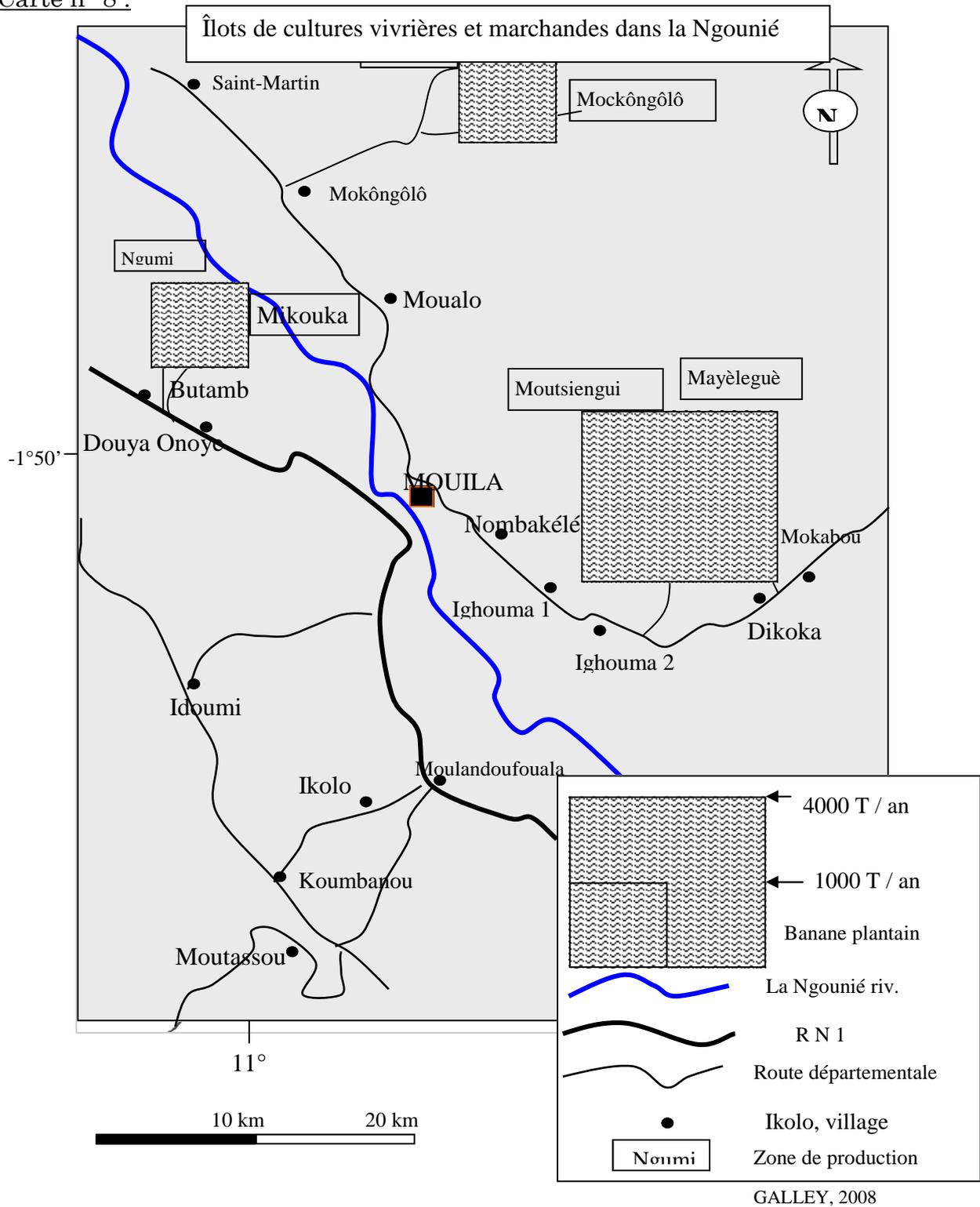
Plus que toute autre denrée agricole traditionnelle dans le pays, la banane plantain a cessé, depuis longtemps, d'être une denrée exclusivement autoconsommée pour devenir un produit de rapport procurant aux planteurs d'importants revenus en numéraires. Cette culture marchande (cf. photos 14, 15, 16, ci-dessus) avait créé un fort courant d'immigration dans le Fernan Vaz (basse vallée de l'Ogooué), dans les années 1980/1990, lors de l'opération zonale intégrée (Ozi) initiée par l'Etat gabonais avec le financement du Fonds européen de développement, dans le cadre du 6<sup>ème</sup> FED. Ce projet avait permis l'instauration d'un important courant d'affaires entre la capitale économique du Gabon, Port Gentil et l'ensemble des campagnes de la basse vallée du fleuve Ogooué.

Hormis cette frange atlantique d'activité agricole qui, avec la fin de l'intervention active du FED, a perdu de son rayonnement en termes d'approvisionnement des villes en denrées vivrières, il faut souligner aujourd'hui avec force le trafic important de banane plantain en provenance du sud et des frontières nord du pays, en direction de la capitale gabonaise.

En effet, malgré la déprise agricole, certaines contrées du sud telles que la Douigny (dans la province de la Nyanga), de *Ngumi/Mikuka, Mockongolo / Ngando, Myélégué / Mutsingui*, dans l'arrière pays de Mouila, (la province de la Ngounié), développent et entretiennent les îlots de cultures vivrières relativement appréciables. Sur les 10 000 tonnes fournies par la Ngounié à la capitale gabonaise, environ 8000 tonnes proviennent des ces trois contrées, (cf. carte n° 8).

La proximité ainsi que la perméabilité de la frontière sud, l'identité des peuples de part et d'autre de celle-ci, facilitent l'écoulement au Gabon des produits vivriers congolais (que l'on ne peut estimer à 25000 tonnes pour les bananes et autant pour le taro) ; par ailleurs, la main d'œuvre fournie par les réfugié congolais, du fait de la guerre, favorise la production agricole et crée une situation de relative abondance. Aussi, un flux commercial de la banane plantain s'est-il établi entre les campagnes du sud et Libreville. A ce sujet *NKOGO, 2008*, nous indique que 60 % des bananes plantains vendues au marché de ravitaillement du B2 (Centre-Nord de Libreville) proviennent du Sud.

Carte n° 8 :



Il existe également une filière nord de la banane<sup>43</sup>. Elle relie le sud Cameroun à la capitale gabonaise en passant par le Woleu Ntem, la première

<sup>43</sup> Cette filière sera étudiée dans le 43, chap. 2, de la seconde partie du présent travail.

région agricole du pays, en termes de production de vivres par planteur (cf. carte n° 9). Toutefois l'engagement des paysans de cette région dans les plantations de cacao et d'hévéa notamment ne permet à suffisance de tirer profit des nouvelles possibilités de gains financiers qu'offre la banane plantain, dans une zone fortement démunie de ses forces productives les plus valides, mais aussi, où l'on peut facilement et à peu de frais, se ravitailler en denrées alimentaires dans les contrées voisines du sud Cameroun, et particulièrement au "Marché Mondial" frontalier.

Tout compte fait, il est difficile de se faire une idée exacte des surfaces cultivées en agriculture vivrière traditionnelle. Nos différentes enquêtes agricoles dans les campagnes nous ont permis cependant de nous faire une idée approximative des résultats moyens des activités agricoles dans le pays<sup>44</sup>.

Tableau n°18: Production et rendements de denrées vivrières

	NGOUNIE		NYANGA		OG.-LOLO		W-NTEM*	NDOUGOU*
	B. pl.	Man.	B. pl.	Man.	B. pl.	Man.	Cult. mélangées	B. pl.
Superficie moy. / planteur (ha)	2,01	0,52	2,50	0,24	1,42	0,30	2,05	2,70
Production / Planteur (kg)	9000	660	7500	325	5000	810	12300	8700
Rendements / ha (kg)	4500	1270	1712	1350	3500	2700	6000	3200

B. pl. : Bananier plantain    Man. : Manioc    Cult. : cultures

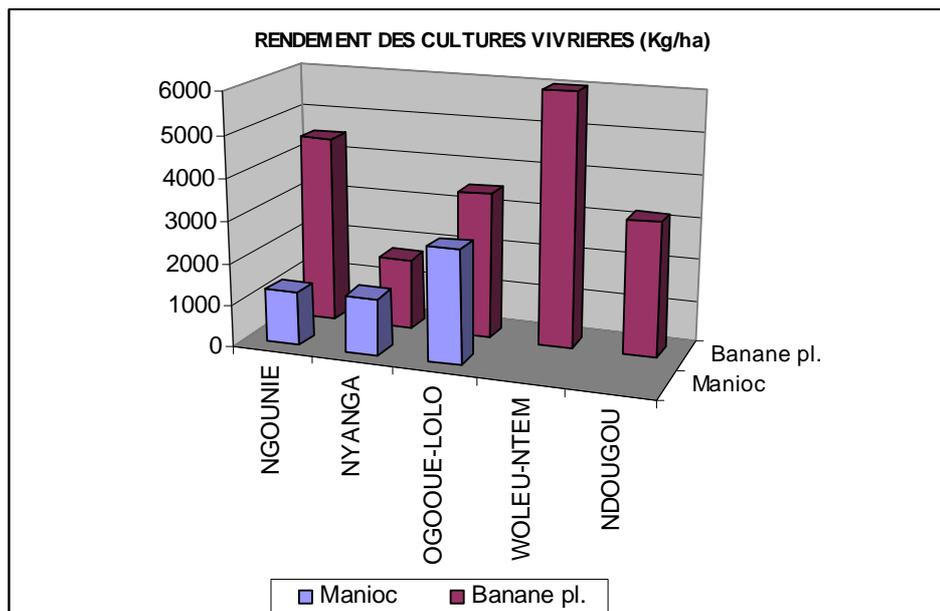
\* Les données du Woleu-Ntem et de Ndougou sont respectivement de 1980 et 1985

Sources : GALLEY, 1980, 1986, 1988, enquêtes 2001-2008

<sup>44</sup> Les premières récoltes des principales cultures ont lieu entre 8 et 12 mois après la mise en terre. Sans faire l'objet d'entretien particulier, les champs de manioc, de taro et des bananes continuent à produire encore pendant 3 à 5 ans, même si les rendements deviennent très faibles. La notion du rendement est en réalité la dernière des préoccupations du paysan dans ce type d'activité, mais toute son attention est retenue par les quantités produites. Aussi, le calcul du rendement d'un champ dans le sens agronomique du terme, devient-il difficile. Le paysan a tendance à déclarer la superficie totale plantée au cours des 5 dernières années, bien que celle-ci ne soit réellement productive qu'au tiers.

C'est donc uniquement cette part en production que nous prenons en compte dans nos investigations tant pour les superficies moyennes par planteur que pour les rendements à l'hectare. Les quantités totales produites par planteur, elles, tiennent compte des surfaces plantées durant la période de référence considérée par les paysans.

Figure 20 :



Source : GALLEY, 1980, 1986, 1988, enquêtes 2001-2008

Les données du tableau 18 démontrent le tout premier rôle que joue la banane plantain dans l'activité économique et financière des paysans gabonais.

Elles suscitent deux remarques :

- sans conteste, la production de la banane plantain constitue aujourd'hui la nouvelle source de richesse dans les campagnes gabonaises ;
- par ailleurs, ce sont les zones où les plantes industrielles n'ont pas été développées qui produisent ces denrées.

La Ngounié semble jouer aujourd'hui un grand rôle dans ces mutations en cours dans les campagnes gabonaises. Grâce aux exilés congolais, les cultures du manioc et de la banane s'y développent. Bien que le nombre de diminue du fait de l'exode, le manioc continue de jouer le tout premier rôle dans l'alimentation, aussi bien les surfaces qui lui sont consacrées que les productions sont en nette progression, à en croire les résultats d'activité de la famille Kombila à Ndende (département de la Dola). Selon ceux-ci, entre 2001 et 2004, les surfaces cultivées par personne ont cru de 0,35 à 0,55 ha, tandis que la production passe de 0,39 à 0,76 tonne par planteur. *POURTIER, 1989, relève à ce sujet : «Que la surface cultivée par actif soit tombée de 46 ares à 39 ares en à peine quinze ans dit assez le dépérissement du monde rural. (...). La dernière décennie a accéléré l'évolution,*

*dans les proportions qu'il n'est malheureusement pas possible de préciser*». Par contre, le succès de la banane s'explique incontestablement par le caractère marchand et la nature agrobiologique dudit végétal dont la culture est bien plus aisée.

Tout compte fait, l'agriculture vivrière traditionnelle est d'autoconsommation et représente avant tout un moyen de subsistance pour les populations du pays. C'est pourquoi depuis des temps fort reculés, les femmes, premières responsables de l'alimentation de la famille, ont le soin de la culture des plantes nourricières.

Avant la période coloniale, les paysans n'avaient pour tout souci que la survie de leurs familles. Les seuls échanges qui existaient entre les hommes portaient sur des produits alimentaires dans le cadre d'un système de troc. Toute préoccupation de rentabilité de l'entreprise agricole était complètement ignorée. Aujourd'hui cependant, la situation a quelque peu évolué. Les paysans éprouvent le besoin, non seulement de nourrir leurs propres familles, mais aussi de dégager un surplus de denrées agricoles à commercialiser. Cette nécessité est due à la création des besoins nouveaux nés de l'ouverture sur le monde extérieur. Sans toutefois prendre conscience de la notion de rendement dans le sens agro-économique du terme, le paysan est aujourd'hui plus attentif à la variation de la production au fil des années, et attribue toute baisse de quantité à des facteurs naturels (climat, pauvreté des sols) et techniques de la production agricole. Il faut aussi dire que la méfiance naturelle des paysans contribue souvent à modifier les résultats des enquêtes<sup>45</sup>.

Pour toutes ces raisons, il est peu probable de disposer ici des chiffres exacts des rendements et des quantités globales de denrées produites. Celles-ci sont prélevées au fil du temps et des besoins de la famille et les paysannes se soucient très peu d'en tenir la comptabilité.

Par ailleurs, le financement des enquêtes statistiques ne constitue pas la première des préoccupations des Etats en pays sous développés. Au Gabon, les

---

<sup>45</sup>Les cultivateurs, pour des raisons de croyances superstitieuses, modifient volontairement les résultats réels obtenus. Ceux-ci sont si fantaisistes que nous ne jugeons pas utile de les indiquer ici.

Tableau n° 19 : Evolution de la production des denrées de base entre 1960 et 2008

	<b>1960</b>	<b>1975</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Manioc	165000	122000	170000	230000	226000	234000	228000	229333	230000	231015	158236
B. plantain	80000	78500	230000	274000	269300	288000 *	270000	269000	270000	283000	143003
Taro, Igname, Patate douce	44000	43900	62000	60000	55500	55000	54000	54830	55200	55230	55250
Mais	8418	5733	5248	ND	25300	26000	26000	25800	26500	26302	4350
Arachide	13392	9120	8348	ND	16200	17000	17000	16730	17000	17300	6919
Total	310810	259253	475596	564000	592300	620000	595000	595693	598700	612847	312508

\* : chiffre FAO

Source : DGE, Service agricole 1960, MAEDR, Services statistiques agricoles, 2002

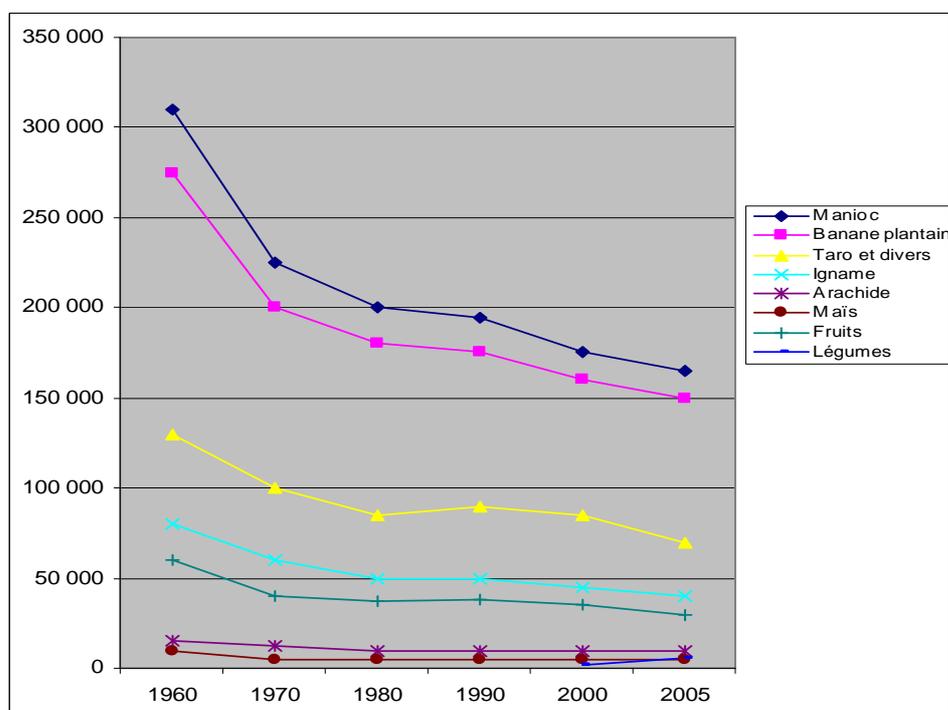
Au Gabon, les pouvoirs publics se contentent la plupart du temps de faire des projections mécaniques à partir des données du recensement agricole de 1974-75, sans aucun souci de fiabilité des données socioéconomiques, comme le confirment partiellement les tableaux 19 et 20 et figures 21 et 22. Toutefois reconnaissons que pour la première fois, dans ces tableaux, les chiffres officiels se rapprochent de ce qui peut paraître aujourd'hui (2005-2008), la véritable physionomie des territoires agricole du pays (voir carte n° 9, p. 122).

Tableau n° 20 : Evolution de la production des denrées de base entre 1960 et 2008

Produits	1960	1974	1993	2005	2008
Manioc	307715	209920	191149	164818	158236
Banane pl.	276756	188424	172536	148909	143003
Taro	132000	89906	89295	78790	76164
Igname	79710	54291	49695	42890	41189
Arachide	13392	9120	8348	7205	6919
Maïs	8418	5733	5248	4529	4350
Légumes	9565	6515	5963	5146	4942
Fruits	57380	39000	35780	30882	29658

Source : MAEDR, 2005,

Figure 21: Evolution de la production vivrière entre 1960 et 2005



Source : MAEDR, Services statistiques agricoles, 2002

Si dans les années 1980, il n’existait pas de champ pur de bananier plantain, en dehors des opérations zonales intégrées (Ozi), aujourd’hui par contre, pour les raisons évoquées, une différenciation nette est faite entre les champs entrepris à des fins d’autoconsommation et ceux, en cultures pures, dont les produits sont réservés à la vente ; voir photos 14-15-16, p.112. Ces derniers sont nettement plus grands ; et comme c’est le cas des cultures de rente (cacao, hévéa), les rendements commencent à être pris en compte par les paysans. Toutefois, les données généralement communiquées sont visiblement entachées d’erreurs. Des travaux au demeurant sérieux réalisés dans la zone concernant les rendements des denrées locales, notamment ceux du Cirad, indiquent que les rendements des plantations de bananier en Afrique tropicale n’excèdent guère 4 tonnes à l’hectare<sup>46</sup>. A ce sujet, hormis Ndougou, et la Nyanga où les résultats relevés reflètent approximativement la norme, ailleurs les données d’enquête nous semblent fantaisistes et peu fiables. Aux dires de certains planteurs les rendements avoisineraient 40 voire 60 tonnes à l’hectare, ce qui nous placerait dans des conditions optimales de la production de ces denrées, assorties d’utilisation de matériels et des apports d’intrants qui dépassent largement les moyens financiers des paysans locaux. Le problème relatif à la crédibilité des données statistiques agricoles reste préoccupant.

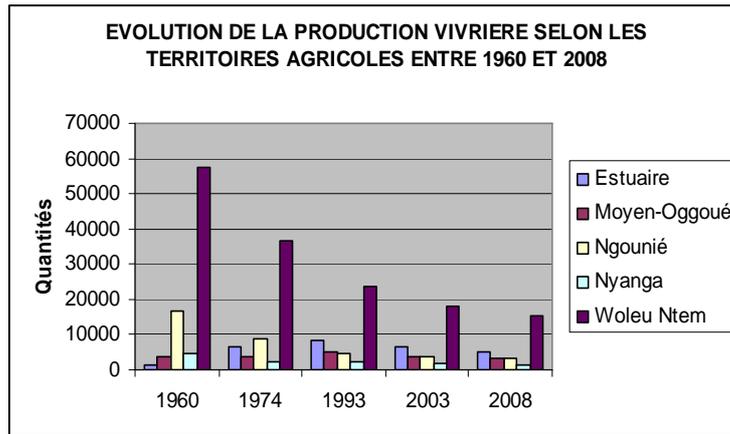
**Tableau n° 21** : Evolution des surfaces cultivées selon les régions agricoles de 1960 à 2008 (en ha)

	<b>1960</b>	<b>1974</b>	<b>1993</b>	<b>2003</b>	<b>2008</b>	<b>% en 2008</b>
Estuaire	1594	6719	8214	6284	5318	15
Moyen-Ogooué	3923	3907	4878	3732	3158	9
Ngounié	16898	8854	4730	3618	3062	8,5
Nyanga	4673	2442	2221	1699	1438	4
Woleu Ntem	57511	36498	23685	18119	15336	43,5
Reste du Gabon	21681	14302	10606	8114	7036	20
Ensemble du Gabon	106280	72722	54334	41566	35181	100

*Source* : MAEDR, 2005, DGSEE, 1994, LAWSON, 1990, NKHOGO, 2008, GALLEY, enquêtes 2007-2008

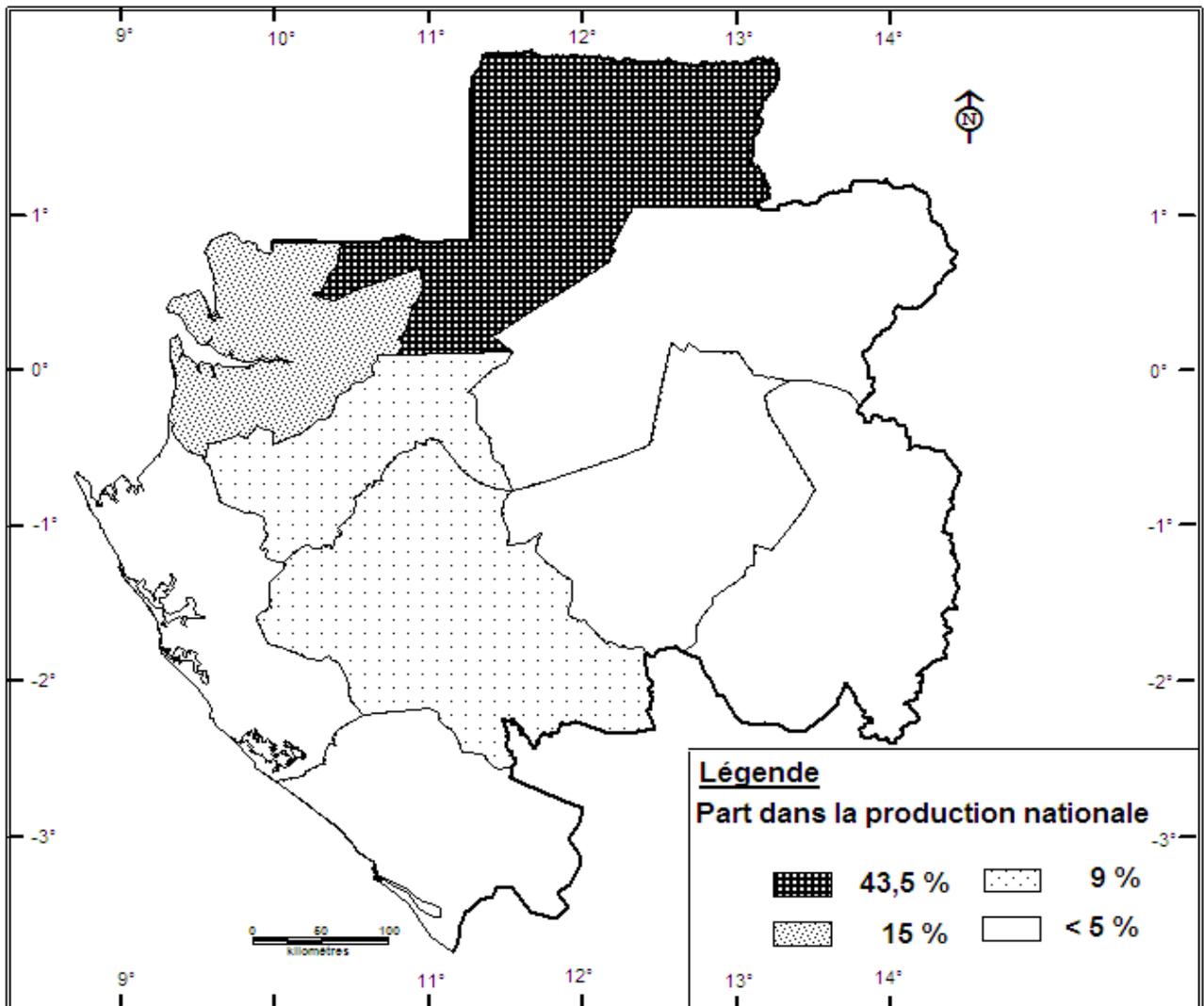
<sup>46</sup> Le CIAM, 1998, nous indique que certaines variétés de manioc produisent entre 3 et 15 tonnes à l’hectare ; ce chiffre pouvant atteindre 60 tonnes dans des conditions de production optimales. Les clones IITA, quant à eux, permettent des rendements variant de 25 à 40 tonnes à l’hectare.

Figure 22 :



Source : MAEDR, 2005, DGSEE, 1994, LAWSON, 1990, NKHOGO, 2008, GALLEY, enquêtes 2007-2008

Carte n° 9 : Les principaux terroirs agricoles du Gabon



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : DGSEE, 1994, LAWSON, 1990, NKHOGO, 2008, GALLEY, enquêtes 2007-2008

## 12 - L'agriculture périurbaine

Depuis bientôt deux décennies, la majorité des capitales provinciales gabonaises sont les théâtres du développement d'une activité agricole dans leurs espaces périphériques et sont devenues pour la plupart des pourvoyeuses de produits vivriers. Tandis que Port Gentil, la capitale économique du pays se spécialise dans les cultures hydroponiques (production sous serre de tomates), à la faveur de la PID et d'une importante colonie d'expatriés européens, les autres centres urbains et notamment Libreville, la capitale, développent la culture d'une série de denrées fort prisées par une population cosmopolite. Ailleurs comme Franceville, Koulamoutou, Mouila ou Oyem, à la faveur d'un l'habitat est assez dispersé, c'est au cœur même de la cité que s'établissent les plates formes maraîchères.

### 121 - Un secteur en effervescence

L'extraordinaire croissance urbaine enregistrée au cours du 20ème siècle partout dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement, ainsi que l'explosion démographique qui s'ensuit, ont fini par vider les campagnes de leurs habitants. Au Gabon, l'opposition ville - campagne s'est accentuée non seulement au plan démographique, mais aussi et surtout du point de vue économique, *SAUTTER, 1966* ; (cf. chap. 1, partie II, p. 199) ; ainsi les campagnes n'arrivent plus à jouer le rôle traditionnel qui leur est assigné. La majorité des jeunes ruraux qui ont regagné les centres urbains durant ces dernières années, et avec qui nous nous sommes entretenus, déclarent que "rester aujourd'hui dans la campagne, c'est s'exclure volontairement du progrès en cours dans le pays". La ville est désormais appelée à remplir à la fois sa fonction urbaine et celle abandonnée par le monde rural : pourvoir aux besoins alimentaires des populations. Avec la crise alimentaire de ces dernières années, le phénomène tend à devenir une préoccupation permanente d'alimentation et un véritable mode de subsistance. Il y a comme un phénomène de migration des territoires agricoles de l'intérieur vers les centres urbains.

En effet, les périphéries des villes gabonaises et notamment celle de Libreville, représentent à ce jour les nouvelles zones d'installation et d'activités agricoles des populations déracinées venues des milieux ruraux. Elles sont par ailleurs devenues, en termes fonciers, un vaste champ de concurrence entre les terres de culture et les parcelles à bâtir. Ce rapport de 90/10 en faveur du bâti, s'inverse au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville et détermine, dans une large mesure, la disponibilité des terres cultivables dans cet espace à priori urbain.

Ces mutations ne sont pas forcément néfastes pour l'économie du pays, bien au contraire. Elles sont favorables à l'éclosion d'une économie agricole fondée sur l'adoption de nouvelles spéculations, et soutenue par des structures techniques agricoles (cf. politiques agricoles p. 181 et carte n° 16, p. 184), l'ensemble débouchant sur un marché de consommation largement disponible. Aussi, à défaut d'opérer le retour à la campagne des ruraux, on peut les unir aux espaces périurbains. Cependant les problèmes suscités par une telle situation sont à la fois immenses et complexes. Comment faire de ces acteurs d'un genre nouveau de véritables agents économiques et les faire participer pleinement à la formation du produit intérieur brut, sans un minimum d'accompagnement par les pouvoirs publics, surtout dans un environnement technique différent et où les problèmes fonciers sont très sensibles ? Cette activité, pour l'heure spontanée, peut demain, si elle est bien gérée et mieux conduite, résoudre partiellement les besoins alimentaires des populations.

L'agriculture périurbaine constitue aujourd'hui une activité bénéficiant essentiellement de deux contextes favorables. Il s'agit d'un ensemble de structures techniques, divers instruments de soutien et d'appui mis en place par les pouvoirs publics; mais aussi d'un marché largement disponible, avec des prix plus qu'incitatifs, très favorables à la profession.

## 122 - Un domaine de compétitions

La terre, depuis toujours, a été l'objet de convoitise des hommes, tant en milieu urbain que dans le monde rural. D'aucuns pourraient penser que la

corrélation entre l'immense espace territorial et le faible peuplement du pays constituait un facteur de disponibilité en terres cultivables qui évitait aux habitants des querelles foncières. Mais il n'en est rien. La nature de l'occupation des sols, avec de fortes concentrations humaines sur des espaces réduits d'une part, et de l'autre, la faible densité du réseau routier, obligent chaque habitant à rechercher la zone la mieux desservie pour un accès plus facile aux infrastructures modernes ou pour un écoulement plus aisé de ses produits. C'est donc tout naturellement au niveau des facteurs de production (terre de culture, parcelle à bâtir, équipements) que s'organise la compétition.

La crise économique du milieu des années 1980 avec la réduction des dépenses de l'État surtout celles des investissements publics, accompagnée de la première crise de l'emploi au Gabon, est à l'origine du changement de cap. Dès le début des années 1990, les travailleurs de la capitale se sont aperçus que la probabilité d'acquérir une villa dans une cité est devenue de plus en plus faible devant l'importance de la demande. Avec des moyens fort réduits, ils se tournent peu à peu vers l'auto construction pour pallier la crise du logement à Libreville. La course à la propriété foncière est engagée. L'extension des réseaux de divers équipements socio-collectifs, d'eau et d'électricité va, en dernière analyse, accélérer et renforcer la conquête des terres dans la périphérie nord de Libreville enclenchant une compétition à plusieurs titres.

Au moment où les responsables politiques gabonais ont pris conscience de la nécessité de développer des activités agricoles dans les zones périphériques des principales villes du pays et particulièrement celles de Libreville, l'État gabonais a accordé à l'Igad<sup>47</sup>, opérateur privé agissant au Gabon comme organisme de développement agricole, le droit d'acquérir légalement des domaines avec obligation pour lui de les rétrocéder à des planteurs maraîchers, selon des clauses bien définies. C'est dans ce contexte que les sites Igad d'Owendo, du Pk 8, d'Alibandeng furent établis. Le Maedr a même installé, dans la foulée, un centre d'agroforesterie entre les localités de Malibé I et Malibé II, dans la banlieue nord de Libreville (cf. carte n° 10 p. 128). Des concessions furent faites aux gabonais

---

<sup>47</sup>Institut Gabonais d'Aide au Développement.

désireux de participer à l'entreprise de croissance de la production vivrières, initiée par les pouvoirs publics.

L'acquisition des terres dans la zone périurbaine se négocie avec les "propriétaires/premiers occupants", par deux catégories de citoyens : les personnalités politiques et les fonctionnaires. Dans le premier cas, il s'agit bien souvent d'une « mainmise » sur de vastes étendues de terres (plusieurs dizaines voire centaines d'hectares) dont elles sollicitent ensuite officiellement la concession auprès des services spécialisés de l'Etat. Ce mode d'acquisition assez autoritaire tient de deux faits : le rang social élevé et le pouvoir financier. Dans le second cas, les parcelles acquises par les petits fonctionnaires sont exiguës dépassant rarement les 5 ares. Les terres acquises dans les deux cas précédents sont confiées à de tierces personnes qui y jouent à la fois le rôle de gardiens et d'exploitants. Il s'agit souvent de ressortissants étrangers tentés par l'agriculture intensive.

La périphérie nord de Libreville s'est transformée en véritable espace de compétitions entre les structures traditionnelle et semi moderne de mise en valeur des terres. Cette concurrence se situe au niveau des principaux facteurs de production que sont la maîtrise de l'eau, l'utilisation des engrais, des équipements (voir tableau 22, ci-après), les semences améliorées ainsi que la lutte phytosanitaire.

La maîtrise de l'eau est l'une des conditions indispensables à la mise en œuvre d'une agriculture améliorée, notamment le maraîchage. Elle passe par l'utilisation, non seulement des eaux de pluie et celles des nombreux ruisseaux qui serpentent dans la région, mais aussi celles des puits (la nappe phréatique est peu profonde) et par l'adduction d'eau. Aussi, les propriétaires des terres, chaque fois que c'est possible, installent-ils l'eau courante pour démarrer ce type d'activité.

Et pendant que le secteur traditionnel reste extensif, sans aucune utilisation des semences améliorées (les espèces courantes étant bien adaptées aux pratiques et conditions du milieu), rarement d'engrais, et que les équipements demeurent encore archaïques, la situation s'améliore progressivement dans le secteur maraîcher avec des installations techniques (serres), des pratiques culturales en pleine évolution dans les jardins marqués par des aménagements profonds des sols ; simultanément, l'usage des semences améliorées et des fertilisants se généralise et constitue la base de la réussite dans le maraîchage. Enfin,

on note ici la lutte phytosanitaire où l'utilisation d'insecticides et de fongicides est indispensable à la réussite des nouvelles cultures non adaptées aux conditions écologiques locales.

Tableau n° 22 : Les équipements dans la zone d'activité agricole périurbaine de Libreville

Secteur maraîcher	Usages	Secteur traditionnel
Machette	Défrichage - déforestation - divers	Machette
Houe	Divers aménagements - labour	Houe
	Abattage des arbres	Hache
	Abattage des arbres	Tronçonneuse*
Lime	Affûtage des outils	Lime
Pelle - bêche	Labour	
Binette (trident)	Binage - sarclage	
Serfouette (3 dents)	Epannage des engrais	
Fourche (4 dents)	Epannage des engrais	
Râteau	Ratissage	
Arrosoir	Arrosage	
Tuyau	Arrosage	
Motopompe *	Arrosage	
Brouette	Divers transports	Brouette
Bac (récipient)	Stockage	
Pulvérisateur *	Lutte phytosanitaire	Pulvérisateur *
Débroussailleuse *	Entretien	
Matériaux - serre chaude	Abri des plantes	

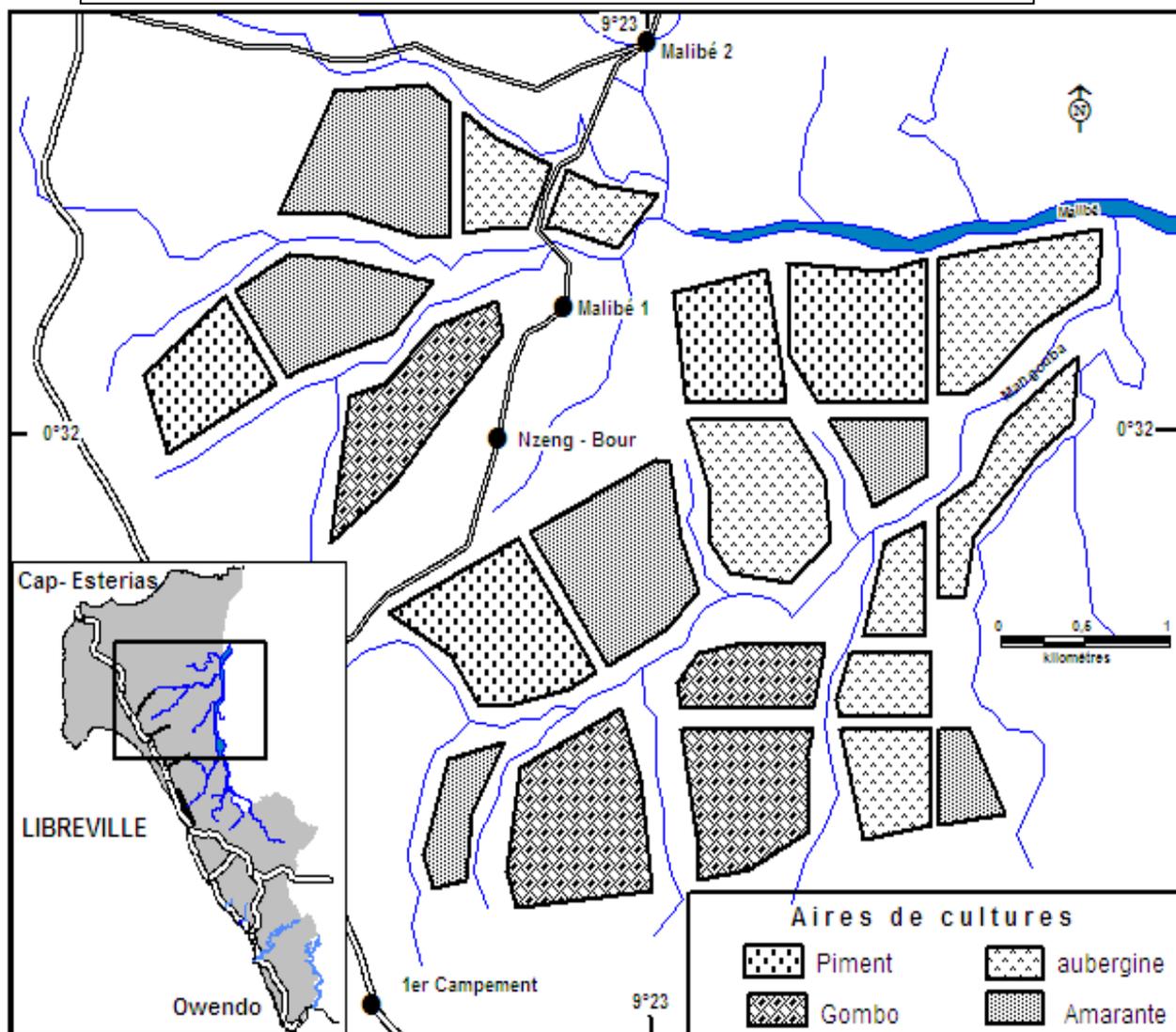
\* Outil d'emprunt à utilisation ponctuelle et rare

Source : ZANG, 2002

Il est utile d'identifier clairement les principaux acteurs des transformations actuelles dans ce délicat domaine de la production agricole. Hormis les Sékiani considérés comme les premiers autochtones de la région qui se sont installés vers le 15ème siècle, ZANG, 2002, la périphérie de Libreville est peuplée de Benga et de Fang principalement. Ces populations ont toujours vécu de la chasse, de la pêche et de l'agriculture vivrière auto consommée. Bien plus tard, l'exode rural des années 1970 et suivantes y a conduit les Punu, Nzembi, Kota, Mitsogo, Bavungu et Fangs de l'intérieur du pays.

On ne doit pas oublier non plus des populations étrangères issues de l'immigration de la même période. Elles proviennent de la Guinée équatoriale, du Nigeria, du Bénin, du Mali, du Burkina-Faso, et plus récemment, du Ghana.

**Carte n° 10 : Zone maraîchère de Malibé (banlieue de Libreville)**



Conception et réalisation Y-G GALLEY

L'effet conjugué de ces migrations, de la concentration des populations à Libreville, du besoin d'alimentation de tous ces habitants, se traduit par la disparition de la chasse et la transformation de cette zone en aire agricole active.

Si l'on doit souligner la prédominance des activités maraîchères dans les abords immédiats des zones habitées, à l'intérieur des terres, les deux formes de cultures cohabitent.

Tableau n° 23 : Nomenclature des plantes cultivées

<i>Cultures locales</i>	<i>Cultures importées récentes</i>
- Amarante	- Aubergine
- Ananas	- Carotte
- Aubergine (variété locale)	- Céleri
- Banane douce	- Chou
- Banane plantain	- Courgette
- Ciboule	- Oignon
- Courge	- Oseille
- Gombo	- Pastèque
- Manioc	- Persil
- Oseille de Guinée	- Poireau
- Piment	- Tomate
- Tomate	

Source : GALLEY, 2001-2008

Les aires de production de ces denrées sont de plus en plus retranchées à l'intérieur des terres. Il s'agit d'espaces vierges où ce type d'activité s'exprime pleinement à travers des pratiques culturelles traditionnelles. L'espace est largement disponible, (cf. I., chap. 32) permettant le déplacement fréquent des champs. Au système de culture itinérant sur brûlis, on adapte l'utilisation des engrais et la lutte phytosanitaire afin d'obtenir des rendements plus élevés. Aux systèmes de cultures mélangées succèdent aujourd'hui des champs purs de manioc (Ekora), d'aubergines (variété locale), de concombres, de courges, de gombos etc. Les pastèques et diverses autres cultures sont introduites dans ce paysage agricole en pleine mutation. L'utilisation de ces moyens modernes est généralisée, pour de meilleurs entretiens et rentabilité des cultures.

On peut classer les cultures maraîchères en deux groupes ; voir tableau 23 :

- *les légumes locaux* : amarante, aubergine, ciboule, courge, gombo, oseille de Guinée, piment, tomate à fruits etc., (cf. planche photographique 01, p.130) ;
- *les légumes exotiques* : aubergine, carotte, céleri, chou, persil, courgette, oignon, oseille, poireau, etc.



PK 8/Libreville \_IGAD\_

Au fond : habitations  
Arrière plan : abris  
 aménagement pépinières  
1<sup>er</sup> plan :  
 - *côté gauche* : parcelles  
 tomates ;  
 - *côté droit* : parcelles  
 d'aubergines ;  
 - *au milieu* : planches en  
 préparation



Owendo/Libreville

Parcelles d'amarante et  
 abris d'aménagement de  
 pépinières de l'IGAD

Planche 01 : Maraîchage au PK8 (Libreville) et à OWENDO

Ces nouvelles activités sont menées dans les périmètres jouxtant les zones urbanisées où elles occupent des parcelles en attente d'être bâties. Celles-ci sont donc de dimensions très modestes (5 à 10 ares), et sont cédées aux exploitants à des conditions diverses :

- à titre gracieux (rôle de gardiennage de la propriété) ;
- à titre de métayer (ici, le propriétaire fournit l'équipement et paye un salaire à un ouvrier qui travaille pour son compte).
- à titre onéreux (l'occupant paye un droit d'exploitation) ;

Cette forme intensive de culture exige une présence humaine et une surveillance quasi permanente et en moyenne 6 heures de travail journalier pour une superficie de 400 m<sup>2</sup>.

Dans la seconde ceinture de production vivrière, sur les grandes propriétés nouvellement acquises, s'organise un type de maraîchage utilisant des moyens financiers appréciables (engins mécaniques, serres modernes, tronçonneuses) mais dont les techniques ne sont pas aussi intensives que celles en œuvre dans la première ceinture maraîchère. Là, on assiste progressivement à la mise au point d'un système hybride alliant des conditions de production en secteur traditionnel (notamment la disponibilité en terres de culture), et des aspects de l'intensification des cultures tels que l'épandage d'engrais et la lutte contre les maladies.

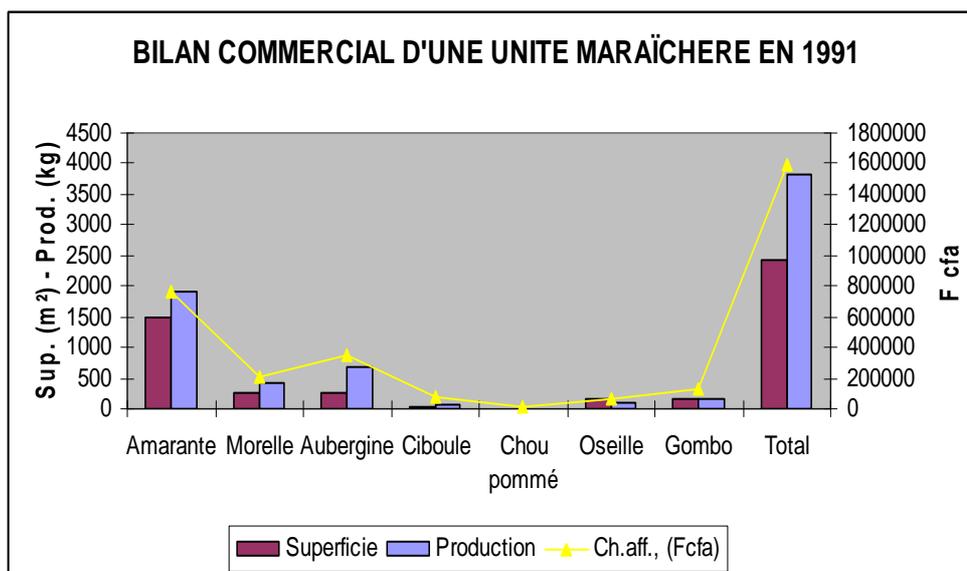
Dans le tableau n°22 et figure 23 suivants, sont présentés certains résultats enregistrés dans la 1ère ceinture de production, sur une période de 6 mois.

Tableau n° 24 : Données de la production maraîchère (7 spéculations sur 6 mois d'activité)

<b>Spéculacion</b>	<b>Superficie (m<sup>2</sup>)</b>	<b>Production (kg)</b>	<b>Intrants (Fcfa)</b>	<b>Chiffres affaires(Fcfa)</b>	<b>Marge brute</b>	<b>Temps travail (h)</b>
Amarante	1500	1900	126895	768000	641105	635
Morelle	275	412,5	28275	206250	177975	85
Aubergine	268	694	25625	347000	321375	145
Ciboule	42	50	6570	75600	69030	19
Chou pommé	13	12	1950	8190	6240	6
Oseille	154	82	18250	65360	47110	65
Gombo	158	158	11600	126400	114800	67
Total	2410	3828	219165	1596800	1377635	1022
Moyenne mensuelle	402	565	36528	266133	229606	170

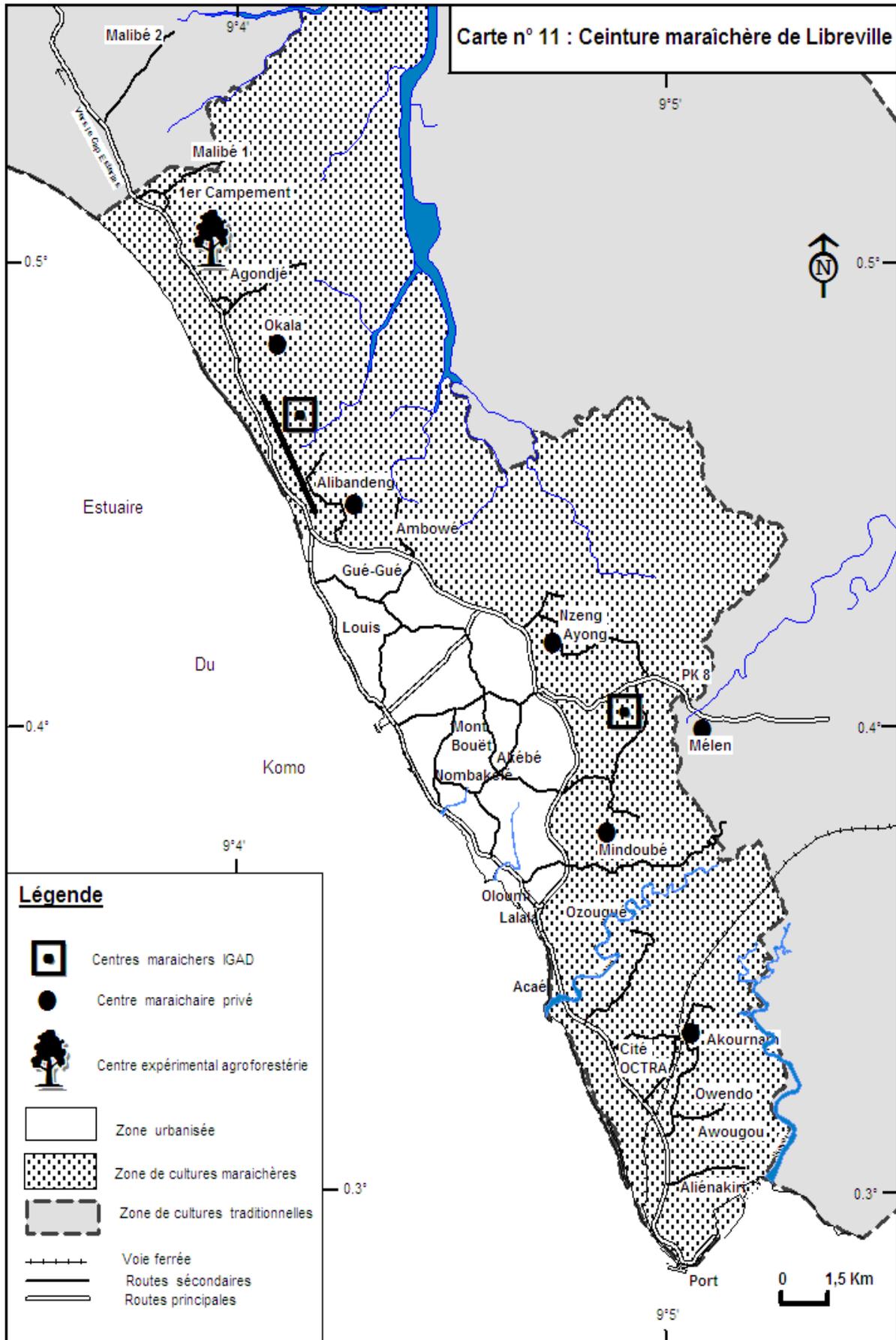
Source : IGAD, 1991

Figure 23 :



Source : IGAD, 1991

Nous pouvons affirmer que depuis le début des années 1990, une activité agricole s'est développée autour de la ville de Libreville (cf. carte n°11, p. 133). Animée par divers acteurs, il se crée une situation de compétition entre l'agriculture traditionnelle et une culture maraîchère qui, au bénéfice d'un processus d'acquisition de terrain, et par la mise en œuvre de nouvelles modalités techniques de production, se révèle plus efficace, gagne du terrain et repousse progressivement le système traditionnel aux confins de cette zone de compétence. Sans être systématiquement accompagnée, cette opération donne des résultats probants face à un marché de consommation à la fois varié et de plus en plus important.



Conception et réalisation Y-G GALLEY

### 123 - Une activité productive inadaptée

Contrairement aux cas dans certaines villes de l'Afrique de l'Ouest comme Cotonou au Bénin ou Lomé au Togo où les cultures périurbaines sont celles largement cultivées par les paysans autochtones, au Gabon, on note le développement des cultures d'introduction relativement récente et particulièrement celui des légumes: les aubergine, et la salade y tiennent la vedette. Il faut ajouter à cela une liste de produits locaux : principalement les amarantes, et leombo. Si des autochtones de la région de

Libreville (Sékiani, Benga et Fang) s'adonnent à des cultures de base telles que le manioc et la banane, cette production est fort secondaire. Par ailleurs, nous constatons non seulement que les besoins en produits alimentaires ne cessent de progresser mais aussi qu'ils s'accompagnent de la modification des habitudes alimentaires (effets du modernisme et de la présence de 25 % d'étrangers), et surtout celle de la nature de l'ensemble des denrées agricoles produites dans cette activité périurbaine. Le choix de celles-ci ne s'est pas toujours fait en faveur des produits consommés par la grande majorité des Gabonais. Par ailleurs l'agriculture périurbaine échappe pour une grande part aux acteurs locaux, et reste aux mains des expatriés qui représentent 91 % des maraîchers opérant dans le secteur nord de la capitale gabonaise. Ce domaine est donc mal maîtrisé par les nationaux. Il n'est pas particulièrement étonnant de constater que l'activité agricole dans les ceintures urbaines demeure avant tout une affaire d'immigrés étrangers, qu'ils soient ouest africains à Libreville, au nord et au centre du pays ; ou ressortissants de l'Afrique centrale : Camerounais, Congolais et Sao-Toméens. L'agriculture périurbaine est bien à l'image du monde rural gabonais. En venant s'installer en ville, les ruraux gabonais ont voulu échapper à la misère associée au travail de la terre. C'est bien pourquoi il leur faut à tout prix un travail salarié bien rémunéré, leur permettant de participer pleinement au progrès en cours dans le pays, et particulièrement dans les centres urbains.

Toutefois, une opportunité est offerte par le lancement du projet ceinture verte piloté par l'Igad. L'Etat gabonais avait donné la priorité aux acteurs nationaux en vue de résorber quelque peu le problème du chômage dans cette catégorie de citoyens déracinés et sans aucune formation préalable. Ainsi, au début de l'opération, de nombreux autochtones se sont engagés et ont signé des contrats de concession avec l'Igad. Très vite, l'Etat s'est rendu compte que les concessionnaires locaux n'étaient pas les vrais acteurs, mais qu'il s'agissait bien des tenanciers étrangers. Tel n'était pas l'objectif avoué de l'opération qui était en outre assortie d'un certain nombre d'avantages matériels et financiers. Pour toutes ces raisons, l'Etat a abandonné le volet "concession au tiers" et l'Igad opère aujourd'hui en tant que société de production.

Les opérateurs privés, propriétaires de biens fonciers, continuent d'utiliser la main d'œuvre salariée expatriée pour exploiter leurs différents domaines. Les conditions d'utilisation de ces travailleurs illégaux sont assez précaires. Il s'en suit que la situation d'incertitude dans laquelle ces travailleurs étrangers sont maintenus ne favorise guère des résultats appréciables à tirer de leur travail. Tout compte fait, ce secteur d'activité demeure à ce jour sous l'influence des acteurs non gabonais, paralysé et peu approprié par les nationaux (9%) malgré d'assez bonnes dispositions et la présence d'un marché toujours demandeur de denrées nourricières. Mais il s'agit d'une production non adaptée aux besoins des consommateurs indigènes.

La plus grande faiblesse de l'agriculture périurbaine est sans conteste la nature des produits cultivés. Il faut reconnaître que le cosmopolitisme de la population des principaux centres urbains du pays commande que la nourriture soit plus variée et plus adaptée à un mode de vie où même les habitudes alimentaires ont subi de profondes mutations. En outre, la majorité des immigrants au Gabon a des habitudes de consommation très proches de celles des autochtones. Cependant les opérateurs économiques du secteur ignorent qu'au total, l'écrasante majorité des citoyens est d'origine subsaharienne et leur alimentation de base est constituée de féculents (manioc, plantain, taro, ...) et de céréales (maïs, riz, diverses farines, ...). Le reste de la ration alimentaire est

représenté par les protéines d'origine animale (viande et poisson) et végétale (les légumes essentiellement). Comme on peut le constater, les cultures maraîchères, à vocation légumière, ne sont pas particulièrement aptes à répondre aux sollicitations alimentaires des masses citadines locales. Par ailleurs, des produits tels que salade, persil, céleri, carotte, poireau, courgette, pastèque, etc. sont considérés comme des produits de luxe, trop chers et destinés à une catégorie de personnes plus nanties. Aussi, ne rentrent-ils pas dans la consommation de l'immense majorité des populations des villes.

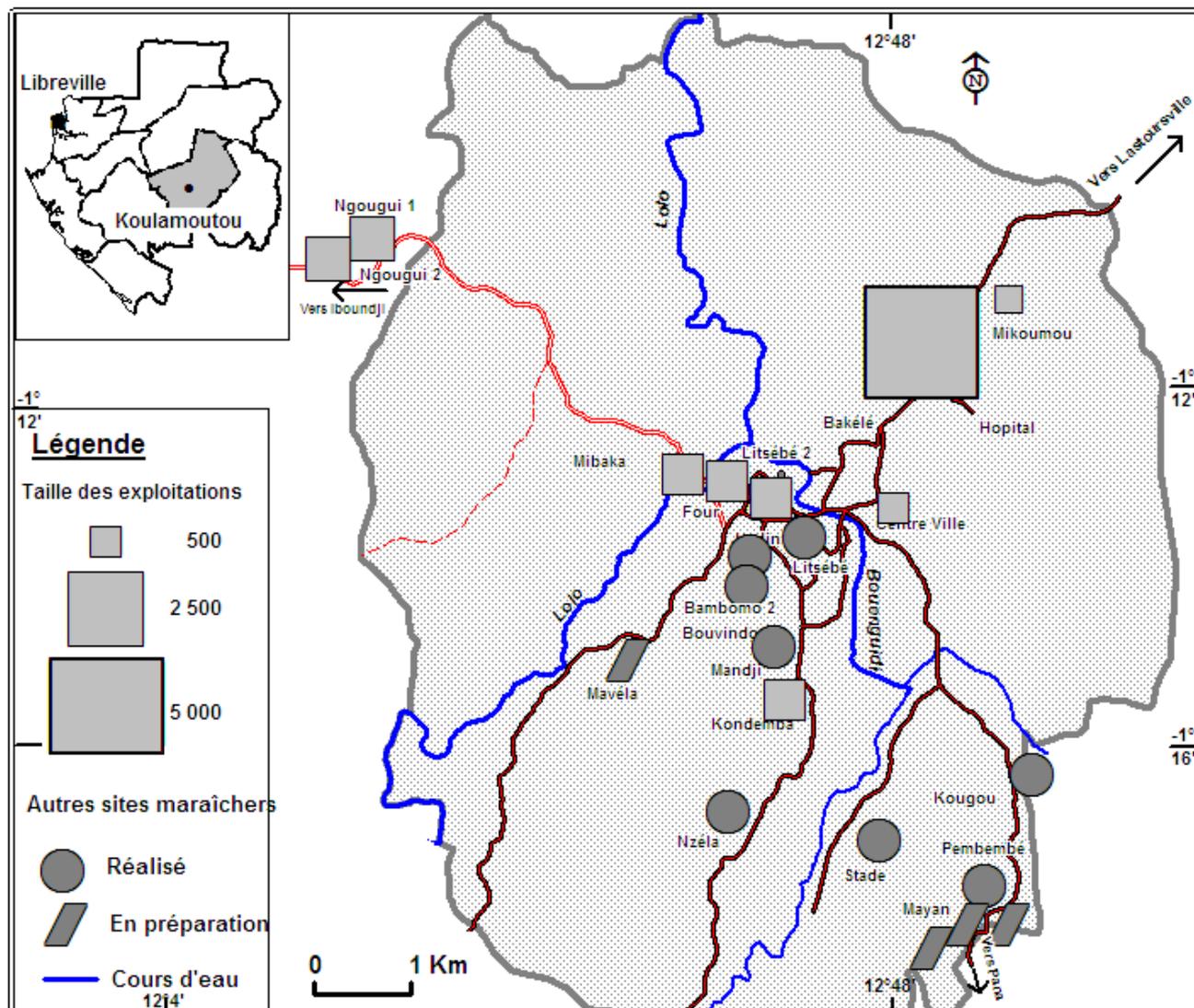
Malheureusement, les produits traditionnels les plus consommés et naturellement les plus demandés ne sont pas visés par cette activité périurbaine qui, de par sa proximité, aurait pu fournir aux populations et à peu de frais, des denrées dont elles ont réellement besoin.

Pendant ce temps, les activités maraîchères dans les villes de l'intérieur, les activités agricoles sont différemment orientées. Il faut reconnaître que les centres urbains de l'intérieur du pays bénéficient de très peu d'activités industrielles et de services. Seule, l'administration arrive à fournir des emplois aux salariés. Aussi, ces localités jouent-elles pour la plupart des fonctions agricoles. Tout en s'installant dans les centres urbains, beaucoup d'immigrés de l'intérieur du pays vivent d'activités agricoles. C'est aussi pourquoi les ceintures périurbaines sont formées des exploitations de cultures traditionnelles dont les produits sont destinés à la consommation des habitants des villes. Ici, l'activité maraîchère est intra urbaine. Les problèmes fonciers (location, cession aux tiers) sont les mêmes qu'à Libreville. L'Igad accompagne toutefois les maraîchers dont le tiers est composé d'expatriés d'origine ouest africaine.

Koulamoutou, avec ses 18.000 habitants, constitue le meilleur exemple de villes secondaires à fonction essentiellement agricole ; voir carte n° 12.

Comme on peut le constater aisément, une activité agricole existe bel et bien aujourd'hui dans les périphéries des villes gabonaises. Cependant, ces espaces ne sont pas suffisamment outillés pour fournir aux citadins les denrées alimentaires dont ils ont besoins pour leur survie.

Carte n° 12 : Localisation des activités maraîchères à Koulamoutou



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : SELLO, 2007, GALLEY, enquêtes 2007-2008

## 2- Elevages et productions animales

Il n'existe pas au Gabon une véritable tradition d'élevage. La prédominance de la forêt dense constitue un obstacle naturel à cette activité. Toutefois, il existe dans les campagnes gabonaises un élevage traditionnel de volailles, ovins, caprins et porcins, qui ne fournit pas de fumure à l'agriculture à laquelle il n'est pas associé. L'élevage de bovins est traditionnellement inexistant. Ceci, en partie, à cause de la mouche tsétsé, vecteur de la

trypanosomiase. Les animaux vivants sont donc importés du Cameroun voisin, et en attendant leur commercialisation progressive, les bêtes sont parquées dans des enclos où elles sont nourries.

Aujourd'hui toutefois, on note autour des villes gabonaises un type d'élevage plus organisé et utilisant des méthodes plus modernes. Il s'agit d'une part de l'activité avicole pour la production de poulets de chair, et d'œufs et d'autre part d'un élevage semi extensif de bovins. On trouve çà et là des porcheries dans des structures assez rudimentaires et dont la croissance se heurte sans doute aux croyances et pratiques religieuses des habitants.

## 21 - Une tradition de chasse très vivace

C'est principalement l'activité des hommes. Jadis, après les opérations agricoles de défrichage et d'abattage, les hommes s'occupaient à la chasse. Entre temps, au moment où prospéraient les cultures de rente notamment le cacao, le café et plus récemment l'hévéa, l'activité de la chasse a été reléguée au second plan, et les hommes ne s'y adonnent plus entièrement. Cependant la chasse a constitué pendant longtemps le premier moyen pour se procurer la viande dont les hommes de la forêt consomment en abondance. Les méthodes de chasse les plus courantes sont l'utilisation des fusils et des pièges. Ceux-ci consistent souvent en l'aménagement des trous camouflés par des feuilles mortes et des lianes et/ou des câbles en métal tendus sur les pistes des animaux sauvages.

Les difficultés économiques de ces dernières années consécutives à la chute des cultures commerciales<sup>48</sup> vont être l'occasion de la relance des pratiques de la chasse redevenue la principale source de revenus en numéraires pour la survie des communautés paysannes.

La chasse a muté dans ses objectifs, passant de la chasse pour l'autoconsommation de la communauté villageoise à une activité à but

---

<sup>48</sup> Les cultures de rente (café, cacao, et récemment l'hévéa) ont pendant longtemps constitué la base de la production économique de la paysannerie gabonaise, dans plusieurs régions du pays. Mais depuis une décennie, ces activités ont quasiment disparu, à l'exception de la culture de l'hévéa désormais entre les mains du secteur privé.

exclusivement commercial. Dès lors, les pouvoirs publics décident de la réglementer.

En fait, la gestion de la chasse par le pouvoir central est une préoccupation qui remonte à l'époque coloniale. Mais celle-ci passait par le contrôle de l'utilisation des armes à feu qui renfermait en même temps les questions de sécurité nationale.

Après l'indépendance, en s'appropriant le droit sur l'occupation du sol dès 1963 (cf. I.3, p.68), l'Etat étend par la même occasion sa souveraineté sur le droit de chasse. Loi n° 16/93 du 26 août 1993 relative à la protection et à l'amélioration de l'environnement et code forestier et loi n°16-01 du 31 décembre 2001 renforcent ce dispositif. Ainsi donc, l'Etat crée le droit de chasse par l'institution des normes (modes de chasse, espèces protégées, zones protégées, etc.), en même temps qu'il reconnaît aux collectivités locales le droit de chasser qui relève du respect des coutumes par les initiations traditionnelles ; ce qui n'empêche pas son droit de contrôle, voir photo 19, p. 141 et annexe 1, p. 379.

Malgré les lois et règlements établis par les pouvoirs publics, de nombreuses espèces protégées telles que les gorilles, les chimpanzés, les panthères, les éléphants sont braconnés même dans les aires protégées. Ainsi, Gabonco, dans une étude publiée en 2000, nous présente une organisation locale de l'activité de la chasse aux abords de la forêt classée de Minkebe (Nord-Est du Gabon). Les primates, les rongeurs et les ongulés constituent l'essentiel du gibier vendu dans les principaux marchés du pays (Libreville, Port Gentil, Oyem et Makokou). Cette activité a donné naissance à une catégorie de travailleurs, les porteurs qui, après la chasse, sont chargés du transport des gibiers du campement de chasse en forêt, jusqu'au village où attendent les *bayams*, qui forment la catégorie des femmes commerçantes chargées d'écouler les marchandises sur les principaux marchés nationaux. Ladite étude note que chaque chasseur abat en moyenne 11 animaux par semaine. Le bilan d'activité de chasse dans cette zone s'établit comme suit ; tableaux n° 25 et 26, ci-après.

Tableau n° 25: Commerce de gibier près du parc national de Minkebe

Nb de chasseurs	54
Nb gibiers/ chasseur/ semaine	11
Saison annuelle (mois)	9
Terroir de chasse (km <sup>2</sup> )	800
Prise annuelle (têtes)	22000
Prélèvement/km <sup>2</sup> /an (kg)	248
Production durable maximum (nb/km <sup>2</sup> /an)	99

Source : WWF, ECOFAC, 2000

Tableau n° 26 : Le commerce du gibier au Gabon

	Consommation totale Gabon	Commerce formel
Volume de gibiers (tonnes)	19000	1105
Valeur du commerce (10 <sup>9</sup> Fcfa)	14,5	0,881
Quantité/personne/an (kg)	17,2	ND
PIB chasse en 1992 (%)	±1	ND

Source : GABONECO, Canopée n° 18, 2000

Photos 17 & 18 : Marché de la viande de brousse

17



18



Photo 19 : Défenses d'éléphant et armes de chasse saisies



Source : 17-18-19, Inspection provinciale des eaux et forêts (Mission de lutte contre le braconnage (année 2008/2009))

Les organismes de la gestion durable des ressources forestières et de la protection de l'environnement tels que le World Wildlife Foundation, les ministères des eaux et forêt, de l'environnement et de la protection de la nature, sur la base d'études scientifiques, ont situé le niveau de la Production Durable Maximum (Pdm) qui est le niveau de prélèvement pour une utilisation durable des ressources faunistiques, à 99 kilogrammes de production au km<sup>2</sup> et par an, pour les ongulés, les espèces les plus affectées par cette activité. Tandis que le niveau de la consommation de viande de brousse atteint au Gabon 17 kg par an et par habitant, celui des pays voisins de la Cemac comme le Cameroun et la Rca dépasse 43 kg/ an/personne.

Plusieurs remarques s'imposent cependant, tendant à relativiser ces faits. Les cas étudiés au Gabon ou dans d'autres pays de la sous région peuvent être des cas particuliers qui ne sauraient être étendus mécaniquement à l'ensemble des autres terroirs de chasse. Par ailleurs les épizooties (virus Ebola<sup>49</sup>) de ces dernières années ont créé une méfiance naturelle vis-à-vis de la consommation du gibier. Par ailleurs, compte tenu de l'état désastreux des voies de communication et faute de moyens de conservation, ces marchandises arrivent souvent sur les marchés, très avariées. En outre, l'exode rural a enlevé aux campagnes une bonne partie de ses acteurs qui auraient pu devenir des chasseurs potentiels. Enfin, les nouvelles habitudes alimentaires acquises éloignent les citadins de la consommation de produits souvent faisandés et d'un coût marchand plus élevé que des produits congelés d'importation, proposés à des prix très bas, à une population de plus en plus pauvre. A ce propos il faut faire remarquer que les chiffres figurant dans le tableau suivant sont assez relatifs quant à la catégorie des viandes de brousse. En effet les prix des denrées sur les marchés traditionnels africains sont simplement indicatifs. Ainsi, en fonction de ses besoins immédiats à satisfaire, une *bayam* peut volontairement brader sa marchandise ; de même qu'un client habile et persévérant peut acheter un produit au mieux. Bien entendu, il existe

---

<sup>49</sup> Maladie du même nom, se manifestant par une forte fièvre hémorragique entraînant la mort.

aussi des situations contraires où la marchande vend au plus disant ou bien à un client fortuné qui ne compte pas ses sous.

Tableau n° 27 : Comparatif des prix des produits à la consommation

Nom courant	Famille	Fcfa / kg
<b>Produits importés</b>		
<b>Bœuf</b>	<i>Bovidés</i>	
– Filet		11800
– Faux-filet		5800
– Jarret		3990
– Queue		3000
– Ragout		2500
– Rognon		1400
– Tripes		1450
<b>Agneau</b>		
– Epaule		3150
– Gigot		4350
– Ragout		2520
<b>Porc</b>	<i>Suidés</i>	
– Cotis		2050
– Echine/os		4270
– Epaule/os		2820
– Jarret		2250
<b>Volaille</b>	<i>Galliformes</i>	
– Ailes		1570
– Cuisses		1450
– Pattes		1280
– Poulet entier		2250
– Croupion dinde		1080
<b>Viande de brousse</b>		
• <b>Antilope</b>	<i>Bovidés</i>	2250
• <b>Chat huant</b>	<i>Stryx aluco</i>	2500
• <b>Gazelle</b>	<i>Bovidés</i>	1650
• <b>Pangolin</b>	<i>Pholidotes</i>	4250
• <b>Porc-épic</b>	<i>rongeur</i>	3000
• <b>Sanglier</b>	<i>Suidés</i>	3500

Source : GALLEY, enquêtes 2009

Le WWF doit naturellement maintenir le niveau d’alerte nécessaire à la prise de conscience de tous les acteurs concernés, sur la nécessité de la préservation des ressources naturelles.

## 22 - Les élevages villageois

Le petit bétail divague dans le village, se nourrit comme il peut, et ne fait l'objet d'aucun soin particulier. Ce cheptel n'est pas destiné à la vente et le paysan n'en tire aucun revenu. Les animaux sont destinés à l'autoconsommation, les jours de fête et lors de diverses cérémonies (mariages et deuils), ou sont offerts. Mais chez les Bapunu, les us et coutumes interdisent aux femmes la consommation de la viande de volailles exclusivement réservée à l'usage des hommes. Face à l'évolution des mœurs et l'ampleur des besoins d'importation de produits carnés (cf. II., chap.2 + tableau n° 99 p. 329) cette pratique est certainement devenue caduque, même dans les campagnes les plus reculées.

Tableau n° 28 : Cheptel élevage traditionnel au Gabon (1974-1975)

Cheptel	GABON	WOLEU NTEM	
		Nombre	Pourcentage
Bovins	3200*	N.D.	N.D.
Ovins	31260	14930	47,8
Caprins	30569	8989	29,4
Porcins	10601	9543	90
Volailles	1700000*	N.D.	N.D.

\* Chiffres statistiques agricoles 1978

Source : *GALLEY, 1980*

Tableau n° 29 : Evolution du cheptel de l'élevage artisanal au Gabon (1971- 2000)

Source	FAO	BAD	MAEDR	FAO	SODITEC	DEIA	DEIA	Estimation
Années	1971/1981	1990	1993	1994	1996	1997	1999	2000
Bovins	5000	2686	4214	4630	3357	3286	3298	3252
Ovins	85000	283000	171000	17000	140000	142800	90000	80000
Caprins	70000	283000	84000	83000	75000	76500	50630	50000
Porcs	136000	25000	207000	165000	21600	21630	35225	40000
Volailles	200000	1525000	2500000	3000000	10000000	10500000	15700000	16000000

Source : *Magnagna, 2005*

Les données des tableaux 28 et 29 appellent à deux principales observations. D'abord nous sommes ici en présence de sept observations faites par cinq acteurs économiques. La variété des sources ne permet pas de faire une appréciation objective des données. En effet, il est difficile de concevoir des

variations comme celles des ovins passant de 283000 en 1990 (Bad), 171000 en 1993 (Maedr), pour chuter à 17000 en 1994 (Fao) avant de remonter à 140000 têtes, deux années après, (Soditec). Par ailleurs l'importance de l'exode rural auquel les campagnes sont soumises n'incite pas à admettre un niveau de production d'ovins en 1999 supérieur à celui de 1971, quand les méthodes d'élevage n'ont pas changé. Ces observations sont valables pour l'ensemble du cheptel, à divers égards.

Au total, le cheptel d'élevage du petit bétail des campagnes gabonaises est très mal connu et peu maîtrisé.

Cependant, que ce soit dans le domaine d'activité de l'élevage des grands ruminants ou celui des volailles, l'Etat gabonais a toujours déployé de gros efforts pour assurer un niveau de production convenable pour la consommation des populations. Et pourtant la plupart des réalisations se sont soldées par des échecs cuisants. Quelles en sont les raisons majeures ? Il est sans doute trop tôt pour en parler dans cette partie. Cependant on peut évoquer globalement des causes d'ordre structurel relevant de l'inadéquation entre les variables des unités de production installées (capacité / pléthore de la main d'œuvre), et fonctionnel (insuffisance des moyens financiers, inadaptation et inefficacité de la main d'œuvre employée). A cela il faut ajouter les effets pervers de la dévaluation du franc cfa, en 1994. Mais dans l'ensemble, le secteur étatique a bien plus souffert de ces situations que celui des privés nationaux.

### 23- Les formes d'élevage semi industrielles

Ce secteur compte deux domaines d'intervention : celui de l'Etat gabonais d'une part et celui des acteurs privés nationaux et étrangers, de l'autre. La Société Industrielle d'Agriculture et d'Elevage de Boumango (Siaeb), dans le Haut Ogooué, et la Société Meunière et Avicole du Gabon (Smag) installée à Libreville dans la province de l'Estuaire, sont les deux structures de l'Etat auxquelles furent confiés l'organisation et le développement des activités de ce secteur de production. A court terme, elles ont pour mission de pourvoir

suffisamment le pays en denrées alimentaires et permettre ainsi la réduction notable des importations de produits de ce secteur.

### 231- La SIAEB

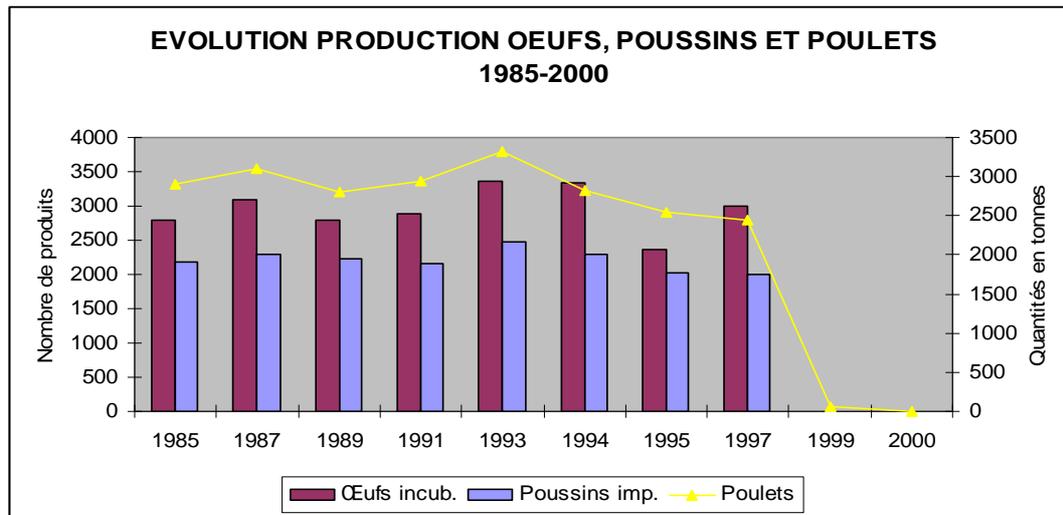
Cette société avicole, de forme industrielle, où l'Etat gabonais détenait 51% des parts, fut créée en 1977, mais n'a réellement commencé à fonctionner qu'en 1981 avec, d'une part, les apports financiers de la Compagnie Minière de l'Ogooué (Comilog) et d'Elf-Gabon (société pétrolière), et d'autre part, les prêts de la Caisse centrale de coopération (France) ainsi que du Fonds Européen de Développement (Fed). Les investissements réalisés à Boumango (sud de Moanda dans le Haut-Ogooué) s'élevaient à 4 milliards Fcfa (avant dévaluation) et l'entreprise s'étendait sur 2500 hectares. Le volet de la production des matières premières agricoles (maïs, soja, riz) en vue de la fabrication des aliments pour volailles faisait de la Siaeb un complexe totalement intégré. Celui-ci est entré en production en 1982 ; voir tableau 30 et figure 24. Cependant, c'est cette dimension "production agricole" qui va représenter très tôt le premier handicap de l'ensemble de l'opération. En effet, les conditions de mise en œuvre de ce volet notamment, la lutte contre l'érosion des sols qui nécessitait de grands travaux de terrassement et la nécessité impérieuse de l'utilisation des engrais (nécessités du système moderne d'exploitation) grevaient lourdement les budgets d'investissement de la société. A tout cela, il faut ajouter d'autres facteurs limitants tels que les salaires, l'importation de divers intrants utiles à la production. Tous ces facteurs conjugués rendaient le coût des produits Siaeb si élevés que ceux-ci étaient peu compétitifs sur le marché national.

Tableau n° 30 : Production du Siaeb de 1985 à 2000 (*œufs et poussins en milliers*)

	1985	1987	1989	1991	1993	1994	1995	1997	1999	2000
Œufs incubation	2803	3101	2791	2896	3371	3349	2353	3000	ND	ND
Poussins importés	2173	2293	2218	2164	2485	2286	2017	2000	ND	ND
Poulets (tonnes)	2900	3105	2812	2951	3327	2818	2540	2440	55	00

Source : Ministère de la planification, 2000, Ministère des Finances, Direction de l'économie, 2001

Figure 24 :



Source : Ministère de la planification, 2000, Ministère des Finances, Direction de l'économie, 2001

Si une telle situation était encore gérable grâce aux diverses interventions de l'État (mesures protectionnistes et de soutien) dès 1982, la concurrence des petits producteurs sur les marchés nationaux, mais surtout les effets pervers de la dévaluation du franc cfa en 1994<sup>50</sup> vont placer la Siaeb dans une situation financière pratiquement intenable à cause du doublement des prix des intrants importés.

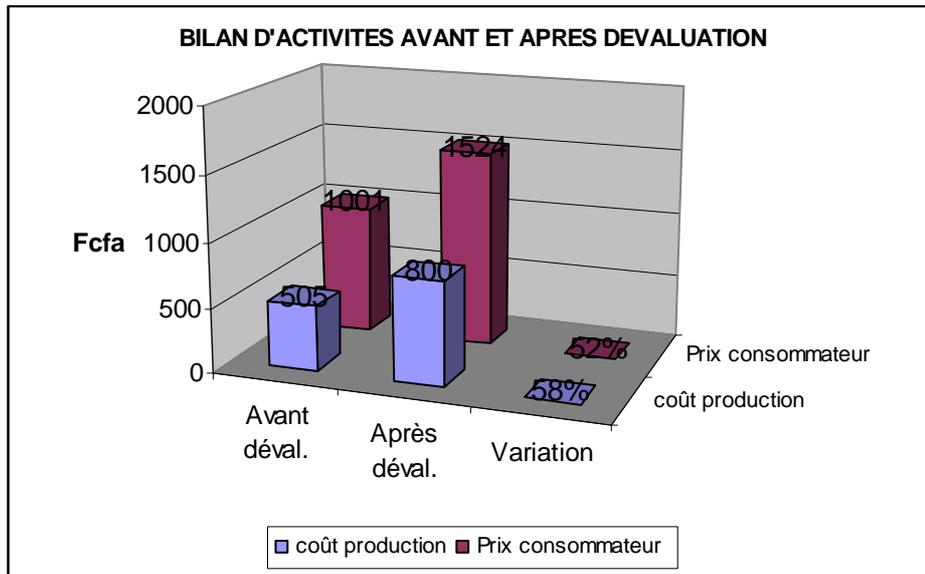
Tableau n° 31 : Coût de production et de commercialisation avant et après dévaluation de 1994

	Avant dévaluation		Après dévaluation		Variation (%)
	Fcfa/kg	%	Fcfa/kg	%	
<b>Coût production / kg / vif</b>					
<i>Devises</i>	206	40,8	414	51,5	
<i>Marché local</i>	299	59,2	394	48,5	
<b>Total coût production</b>	<b>505</b>	100	<b>800</b>	100	<b>+ 58,4</b>
<b>Coût commercialisation</b>					
<i>Devises</i>	318	31,8	636	41,7	
<i>Marché local</i>	683	68,2	888	58,3	
<b>Prix consommateur final</b>	<b>1001</b>	100	<b>1524</b>	100	<b>+52,24</b>

Source : Ministère de la coopération, CFD, 1996

<sup>50</sup> Les effets pervers pour les économies nationales sont dus au fait que beaucoup de secteurs dépendent toujours des importations d'intrants de l'étranger.

Figure 25 :



Source : Ministère de la coopération, CFD, 1996

Aussi, à partir de cette date, la production notamment du poulet de chair a-t-elle connu une baisse progressive dont la société ne saura se relever jusqu'à sa nécessaire fermeture en 2000.

Il est incontestable que la dévaluation a dû jouer un rôle assez décisif dans la faillite de cette société. Des études<sup>51</sup> menées par le ministère français de la coopération sur la relance des activités de l'élevage dans la zone franc après la dévaluation, montrent clairement qu'aussi bien au niveau de la production que celui de la commercialisation, la variation imputable à la dévaluation, quant aux intrants importés, est plus forte que celle enregistrée sur les marchés locaux, et sont respectivement de +58,4% contre 52,2% ; cf. tableau 28 et figure 25. La production du Siaeb qui dépendait largement des contingences extérieures tant dans son segment "production agricole" que dans celui de la "production avicole" ne pouvait plus supporter aussi bien la concurrence des producteurs locaux que celle plus forte exercée par les importations. Cinq ans après le démarrage de la société, ses produits, malgré les subventions dont elle bénéficiait étaient deux fois moins

<sup>51</sup> Ministère de la Coopération, Caisse française de développement, "La relance du secteur élevage dans la zone franc après la dévaluation", 1996

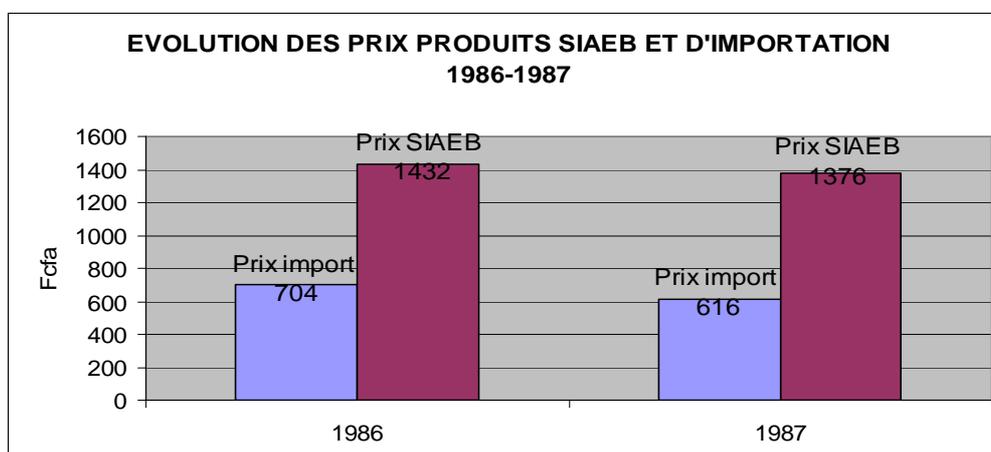
compétitifs que ceux des importations pourtant lourdement imposées ; voir tableau 32 et figure 26.

Tableau n° 32 : Données comparées des produits importés et Siaeb

Périodes	Prix moyen/poulet importé / toutes taxes/kg (en Fcfa)	Prix Siaeb / Fcfa soutien caisse poulet	Prix Siaeb / Fcfa sans soutien caisse poulet
1986	704	1182	1432
1987	616	1129	1376
Moyenne	660	1155,5	1404

Source : Magnagna, 2005

Figure 26 :



Source : Magnagna, 2005

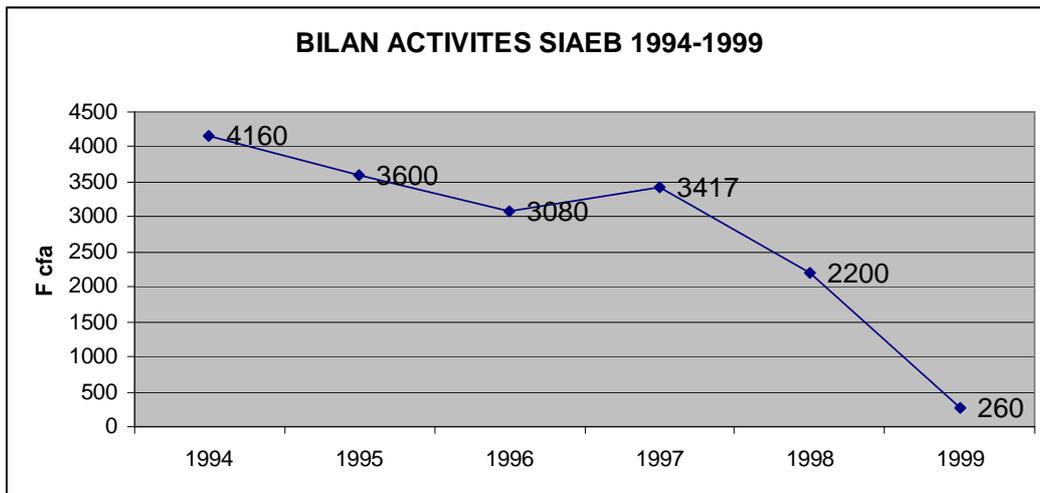
Il s'est ensuivi que les bilans financiers de l'entreprise se sont fortement détériorés. Entre l'année de la dévaluation et 1999, année précédant la fermeture, le chiffre d'affaires a connu une chute de 94%, tombant de 4160 millions en à 260 millions de francs cfa, comme le montrent le tableau 33 et la figure 27.

Tableau n° 33 : Chiffres d'affaires de 1994 à 1999 (en millions Fcfa)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	1994/99
Chiffres d'affaires	4160	3600	3080	3417	2200	260	-94 %

Source : DGE, 1998, 2000, 2008

Figure 27 :



Source : DGE, 1998, 2000, 2008

A la crise financière s'est ajouté un malaise social avec des salaires souvent impayés et des ouvriers mécontents qui ont partiellement quitté l'entreprise, officiellement en liquidation depuis 2001.

### 232 - La SMAG : Société Meunière et Avicole du Gabon

Créée en 1968, la Smag est une Société anonyme (SA) au capital de 2 milliards de Fcfa, réparti entre l'Etat gabonais (34%), la Somdiaa (59%), des sociétés gabonaises (3%), des privés gabonais (3%) et divers minotiers (1%). Localisée dans la zone de Libreville, la Smag est aujourd'hui la plus grande opératrice du Gabon en termes de produits agricoles. Par ailleurs, avec ses 270 employés, et un cheptel de 200.000 poules, elle représente sans conteste la plus grosse structure de production avicole en Afrique centrale. Mais ce qui par dessus tout confirme la forte présence de cette société dans le secteur de la production alimentaire au Gabon est la fourniture permanente de la farine aussi bien aux ménages qu'aux Pme (boulangeries et pâtisseries) sur l'ensemble du territoire. C'est aussi et surtout ses prestations quant à la production des aliments pour bétail qui ont fait de cette entreprise une actrice de tout premier plan sur le marché de la production et de la commercialisation de denrées alimentaires, à Libreville et sa région. Dans le secteur très actif des activités

périurbaines, la Smag, détentrice de monopole, s'est affirmée comme un partenaire crédible en mettant à la disposition des petits producteurs et en quantité suffisante, des aliments indispensables à leurs entreprises.

Il faut noter que les fermes avicoles se sont multipliées ces dernières années dans la capitale gabonaise et sa périphérie ; estimé à 40 en 2006 par le Maedr, leur nombre a probablement atteint 50 en 2008. Pour être rentable, l'élevage des poules pondeuses reste une activité très technique, exige une main d'œuvre compétente et bien formée ainsi que de gros investissements. Malgré l'encadrement d'organismes (Igad, Vétérinaires sans frontières) assorti de formations accélérées dont bénéficient les petits éleveurs, l'expérience de ces derniers est rarement à la hauteur de la rigueur qu'exige la gestion quotidienne d'une structure d'élevage.

La Smag demeure le principal fournisseur du marché national (cf. tableau n° 34 et figure 28) avec ses 200.000 poules et une production journalière de 3.200.000 œufs, à hauteur des 2/3 de l'approvisionnement du marché national. Face à la demande nationale de consommation, la société déploie des efforts pour accompagner les petits éleveurs et les ménages gabonais, par l'accroissement constant de sa production (8,4% et 9,5%, respectivement pour les aliments de bétails et les œufs, en 2007 et 2008.

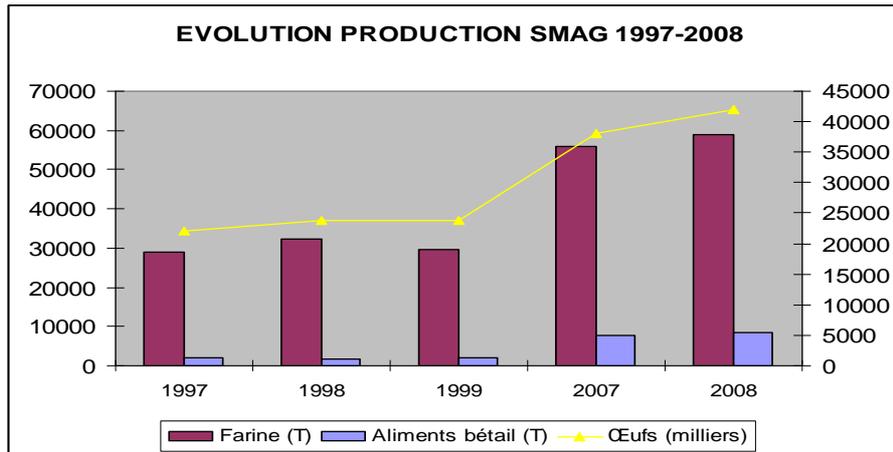
Tableau n° 34 : Evolution de la production de la Smag

Production	1997	1998	1999	2007	2008	1997/2008
Farine (en tonnes)	29.000	32.207	29.550	56.000	59.000	103,44
Aliments bétail (en tonnes)	2.128	1.541	1.916	7.900	8.400	294,73
Œufs (en milliers)	22.000	23.800	23.887	38.000	42.000	90,90

Source : *SMAG, 2007/2008*

La Smag est sans aucun doute l'exception parmi de nombreuses entreprises d'Etat tombées en faillite durant ces dernières décennies. Et face à la multiplication de ces échecs, l'espoir s'est naturellement porté sur le développement des petites unités de production à proximité des grands centres de consommation comme Libreville.

Figure 28 :



Source : SMAG, 2007/2008

### 233 - Le domaine des petits producteurs locaux

Aujourd'hui, devant les énormes problèmes qu'imposent les besoins de consommation dans une ville en constante croissance, plus d'une quarantaine de petits éleveurs indépendants, nationaux et expatriés, sont installés dans la périphérie de Libreville. Comme le disait *POURTIER, 1989* : « *Toute crise engendre les conditions de son dépassement dialectique. Ce qui est probable, c'est que les changements ne viendront pas du milieu rural lui-même, mais d'une population citadine pressée par la nécessité, le jour où le coût de la dépendance alimentaire sera devenue insupportable* ». Cette remarque de l'auteur semble à première vue prophétique. Mais il faudra la nuancer en la replaçant dans le contexte économique et socioculturel local pour lui donner sa véritable signification. En fait, les motivations des opérateurs gabonais, quant à l'opportunité de s'investir dans ce secteur, ne sont pas encore liées à la nécessité impérieuse de participer au développement du pays. La prise de conscience relative à l'édification du patrimoine national n'apparaît pas encore clairement aux promoteurs locaux. On peut voir la participation des autochtones à travers les données du tableau n° 35 et des figures 29, 30 et 31. Pour l'heure, il peut s'agir avant tout d'une question de prestige social, d'une nécessité politique, d'une assurance post-retraite, ou encore et de façon plus prosaïque, d'une certaine attirance pour les animaux. On voit que dans ces conditions où les

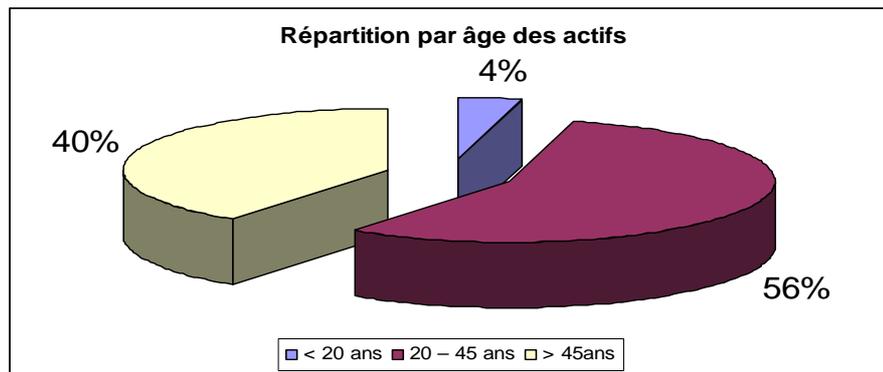
objectifs économiques, qu'ils soient de rentabilité ou simplement d'autoconsommation, ne constituent pas les toutes premières préoccupations, le succès de l'entreprise n'est pas garanti. D'ailleurs les promoteurs nationaux ne sont presque jamais eux-mêmes à la tâche qu'ils préfèrent confier aux bons soins des travailleurs la plupart du temps étrangers.

Tableau n° 35 : Les actifs du secteur de l'élevage dans la Ngounié

Composition/âge		Sexe ratio		Origine géographique	
< 20 ans	4%				
20 – 45 ans	56%	Hommes	96%	Gabonais	70%
		Femmes	4%	Etrangers	30%
> 45ans	40%				
Total	100%		100%		100%

Source : GALLEY, enquêtes 2007

Figure 29 :



Source : GALLEY, enquêtes 2007

Figure 30 :

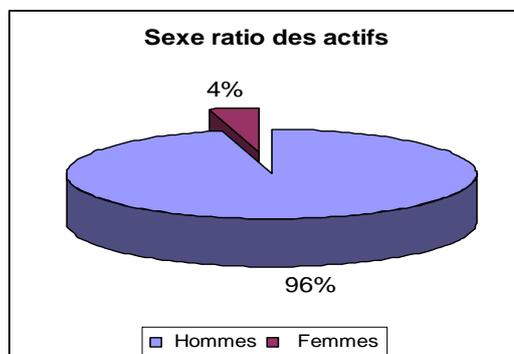
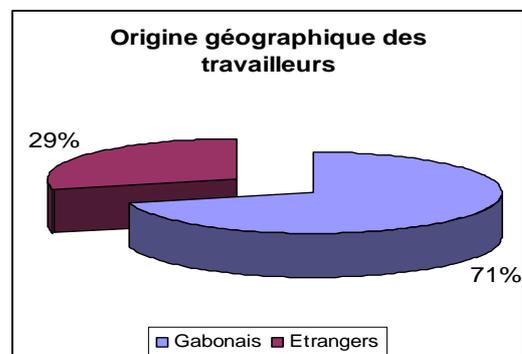


Figure 31 :



Source : GALLEY, enquêtes 2007

Compte tenu des traitements réservés à ces catégories d'acteurs économiques du secteur (mal payés, vivant dans l'incertitude permanente et donc fragiles), les rendements dans ces cas sont toujours en deçà de ce que l'on est en droit d'espérer. Mais ce qui tant économiquement que socialement mérite d'être ici retenu, c'est bien un certain engouement marqué par les habitants de la capitale pour les activités dans cet espace périurbain, qu'elles relèvent de la production végétale ou animale. L'intérêt que présente ce phénomène est tel que, nous y sommes particulièrement intéressé, *GALLEY, enquêtes 2006-2008*. Dans le même ordre d'idées, il nous semble utile de présenter dans les pages qui suivent les expériences d'élevage, de volailles et de porcs notamment, en cours dans la zone nord de Libreville. Nos observations commencées il y plus d'une décennie se poursuivent encore. L'essor de l'aviculture dans le monde a été souligné par *CARDINAL et AL., 2000*, en ces termes : « ...en 1997, la production mondiale de volailles s'est élevée à 51 millions de tonnes. En cinq ans (de 1992 à 1997), cette production a augmenté de 40% alors que dans la même période, les productions de viande bovine et ovine ont diminué de 5 et 8% respectivement ». Il faut reconnaître que l'aviculture gabonaise se développe aujourd'hui dans un cadre d'élevage semi-moderne, avec des unités plus ou moins rationalisées, de tailles relativement modestes. Mais il existe aussi des fermes importantes et parfaitement intégrées, avec la production des aliments, des animaux et aussi le conditionnement des produits destinés à la vente. Le point commun de l'ensemble de ces entreprises est l'utilisation d'un matériel animal génétiquement amélioré, généralement la race Isa Brown (la souche la plus utilisée dans le monde, très appréciée des sélectionneurs internationaux pour sa robustesse et la grande qualité de ses œufs, d'une part, et de l'autre, la mise en pratique d'une bonne prophylaxie d'hygiène et de santé, l'adoption des cages et batteries de ponte, une maîtrise acceptable des conditions (températures et luminosité) de l'environnement des bêtes et enfin, du volet commercial.

S'agissant des fermes avicoles de Libreville et ses environs, il n'est pas superflu de rappeler que Libreville constitue un microcosme traduisant toutes les réalités du pays, qu'elles soient politiques, économique et surtout sociales. De ce

point de vue, étudier le cas de ce centre urbain (production de 99% des besoins), *SMAG, 2007*, revient à faire une restitution exacte de l'ensemble des situations en cours dans le pays. Les principaux aspects des activités dans ce secteur peuvent se résumer aux conditions de leur mise en œuvre, et aux résultats qu'elles génèrent en termes de production et de commercialisation. Dès les premières années de l'indépendance, les pouvoirs publics ont pris des mesures en vue de réglementer la profession. Ainsi la loi 15/65 du 12/12/1965 avait pour objectif d'encadrer ce secteur de production afin de prévenir tout danger pour la santé des populations. Les épizooties de ces dernières années ne peuvent que justifier et renforcer ces mesures de protection des consommateurs. La création d'un cadre juridique et administratif vise, par la réglementation, une bonne connaissance de l'évolution du secteur, pour un meilleur contrôle par les agents assermentés de l'Etat. Aussi, l'un des préalables de la création de ce type d'entreprise est-il l'obtention d'un agrément suivie de l'enregistrement à la direction de l'élevage et des industries animales (Deia). Ces mesures, si elles permettent un meilleur suivi des producteurs afin de déceler, en cas de besoins, des dysfonctionnements et d'y remédier à temps, ont également leurs aspects répressifs vis-à-vis de ceux qui ne respectent pas la loi. En même temps, ces dispositions permettent d'établir une typologie des formes sociales des fermes avicoles en vue de leur gestion administrative, tant par rapport aux avantages à accorder par l'Etat que par les impôts à payer.

Dans l'espace périurbain de Libreville, il existe essentiellement deux formes d'entreprises avicoles. Les petites et moyennes entreprises (Pme) et les petites entreprises dites familiales. Selon *ANONYME, 2004*, pendant que « *En droit français, une entreprise dite moyenne emploie moins de 250 personnes. Soit son chiffre d'affaires annuel n'excède pas 40 millions d'euros; soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions d'euros. Une entreprise dite petite emploie moins de 50 personnes; soit son chiffre d'affaires annuel n'excède pas 7 millions d'euros* », (à cela s'ajoutent des clauses de la nationalité des sociétés) et qu'en Afrique centrale, à l'instar de la République Démocratique du Congo, les cheptels des

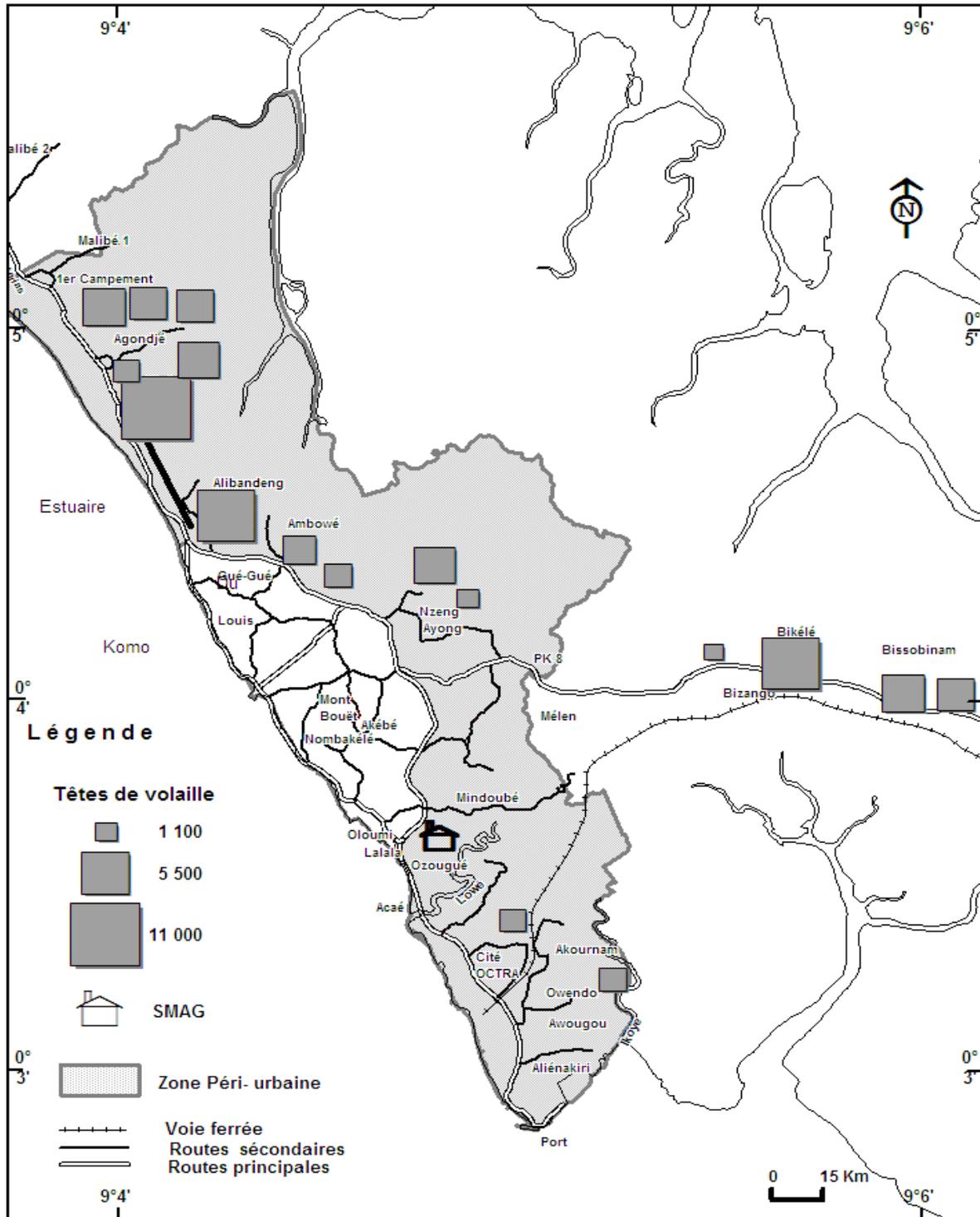
"petites entreprises familiales" varient entre 20 et 120 volailles<sup>52</sup>, « *Au Gabon, nous dit MVOUMI, 1998, selon la loi sur les PME (Loi n° 1/81): sont considérées comme PME gabonaises toutes les entreprises qui sont la propriété de personnes physiques gabonaises, ainsi que les sociétés dont le capital est détenu pour au moins 51 % par les gabonais et pour lesquelles les fonctions de directions sont effectivement exercées par les nationaux. Le chiffre d'affaires annuel de ces entreprises ne doit pas dépasser 500 millions de francs CFA* ». Sur la base de ces dispositions, on peut estimer que les catégories de fermes où nous avons pu enquêter correspondent toutes à des Pme. Ici, les résultats de nos enquêtes montrent que le cheptel se situe entre 1000 et 11.000 têtes, pendant que l'effectif de main d'œuvre employée dans chacune des fermes est partout inférieur à 50 ouvriers, et que le chiffre d'affaires reste largement en deçà du plafond fixé par les pouvoirs publics. En effet, le chiffre le plus élevé que nous avons pu relever (Ferme FAO, 2007) n'atteint guère 200 millions Fcfa l'an. Toutefois 12,5% des acteurs de ce secteur d'activité estiment que leurs structures sont plutôt du type familial du fait de l'insignifiance de leurs activités (1000 à 1600 volailles) ; et les financiers sont issus de la même famille. Que ces structures soient des Pme ou des entreprises familiales, c'est plutôt de leur répartition dans l'espace périurbain que dépendent leur capacité de bon fonctionnement et le niveau de leur réussite et de leur rentabilité économique. Deux facteurs importants vont déterminer la localisation des fermes avicoles dans Libreville et ses environs. Il s'agit d'abord de la nature même de l'activité avec les nuisances sonores et odorantes qui provoquent des querelles de voisinages. Ensuite, les difficultés de transport dans l'ensemble du pays constituent une autre préoccupation de taille. A ces deux considérations, il faut ajouter le besoin d'un espace assez suffisant en vue de l'extension future des activités, ainsi que le coût assez prohibitif du foncier<sup>53</sup>.

---

<sup>52</sup> ANONYME, La situation de l'élevage de volaille en RDC et à Kinshasa, <http://www.MRW.Wallonie.be/dga/dossiers/troupeaux>

<sup>53</sup> La terre appartient, a priori qui la met à la disposition des utilisateurs. Le premier occupant cède des parcelles de son domaine à un demandeur. A ce titre, les spéculations vont bon train. Les services des domaines estiment aujourd'hui la valeur du mètre carré d'un terrain entre 25 et

Carte n° 13 : Répartition spatiale des fermes avicoles à Libreville et ses environs



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Au total, il existe deux types de localisation : les sites urbains ou intra urbains ; et les implantations périurbaines. La répartition actuelle des fermes

30.000 cfa au centre ville, et 1000 à 2000F cfa dans les aires périphériques où elle peut atteindre parfois 10.000 à 15.000, (cas à Agondjé).

avicoles à Libreville et dans sa région répond à la nécessité pour les opérateurs d'accéder plus aisément et de façon permanente, à la clientèle, et maximiser les revenus, en s'installant aux abords immédiats des principales voies de liaison. La carte n°13, ci-dessus, traduit bien ces préoccupations.

Comme on peut le constater, aucune ferme n'est localisée à l'intérieur de l'espace situé entre la mer et le périphérique Aéroport- Port d'Owendo, qui représente la partie véritablement urbanisée de la capitale gabonaise. Les nouveaux quartiers en construction \_ Okala, Alibandeng, Nzeng Ayong, Sibang \_, sans être des quartiers entièrement intégrés, bénéficient partiellement des infrastructures modernes et sont volontiers assimilés à la ville, malgré leur paysage d'habitats dispersés. En fonction de toutes ces réalités, et en tenant compte des deux fermes enquêtées mais non comptabilisées en raison de la spécificité de leur activité (elles produisent uniquement les poulets de chair), on note que 44,45% des structures sont installée dans l'aire urbaine contre 55,55% dans la zone périphérique. Cependant, quelle que soit leur localisation, la forte demande de consommation des denrées produites permet à tous les acteurs du secteur d'écouler sans trop de dommage leur production.

Selon *SANKALE et Al., 1974, «L'intensification de l'aviculture, non plus seulement à l'échelon familial mais à l'échelle industrielle, représente un moyen de pallier le déficit en protéines animales par la production de volailles et d'œufs»*. Cette assertion est d'autant plus vraie au Gabon que le pays est reconnu pour ses déficits en denrées alimentaires. Ici, en termes de production, les variables essentielles sont : la main d'œuvre, le matériel et les techniques mis en œuvre, ce que traduisent bien les tableaux 36 à 40 et les figures 32 et 33, qui suivent.

*DA DALT et LE BALTEUX, 1995, écrivent : « L'aviculture, production hors sol par définition, fait partie des quelques productions agricoles qui revêtent un certain nombre de caractéristiques de type industriel »*. Il s'agit essentiellement de l'édification des hangars devant abriter les animaux, et dont le sol est entièrement recouvert d'une chape en béton. L'ensemble du dispositif est ensuite surmonté de grillage et enfin recouvert d'un toit en tôle. La pose du grillage permet une bonne aération compte tenu de la très grande sensibilité des

animaux aux variations de température. Ces élémentaires ont donc pour but d'isoler l'espace de l'humidité du sol, mais aussi de soustraire les bêtes des attaques fréquentes de reptiles. Au total, la taille des unités se situent entre 50 et 1000 m<sup>2</sup>, et la densité d'occupation de ces aires aménagées se situe entre 5 et 10 têtes de volailles au mètre carré. Cependant, ce n'est pas seulement à la taille du cheptel que se mesure l'importance d'une ferme dans ce secteur, mais également à la qualité et au niveau de l'équipement installé ; voir tableau suivant.

Tableau n° 36 : Nomenclature des matériels utilisés

Type d'appareil	Variante utilisées	Fréquence utilisation
Abreuvoirs	60 postes / local 300-350 postes/ ferme	100 %
Mangeoires		100 %
Appareils de chauffage	- bois de chauffe : 57 % ; ou - charbon de bois ; - radian à gaz : 25 % ; ou - réchaud à pétrole ; - appareil électrique : 18 %	100 % (au choix)
Source d'eau	-citernes d'eau (400/1000 litres : 62%) ; -Puits ; -Fûts d'eau : 38%) (avec utilisation de motopompe)	100 % (au choix)
Moulin	- Unité de fabrication d'aliments (2 tonnes l'heure)	5,5 %
Mélangeur aliments	- Capacité : 1,5 tonne	5,5 %
Plumeuse	- Apprêtement	5,5 %

Source : AMENOUDJI, 2004, GALLEY, enquêtes 2008

La claustration est partout pratiquée, et l'on rencontre deux types d'élevage : l'élevage en batterie (au sol) et l'élevage en cage.

Pratiquée par environ 5% des acteurs, l'élevage en batterie est plus coûteux mais comporte des avantages : faible mortalité des bêtes, casse limitée des œufs ; tandis que la formule d'élevage au sol (cf. pl. photo. 02, p. 162), est moins

coûteuse, mais occasionne une surmortalité des bêtes, un développement des pathologies aviaires et accroît la casse des œufs.

Aujourd'hui, l'utilisation généralisée des souches de volailles à haut rendement et adaptées aux conditions climatiques (*Isa Brown, Lohmann Brown, Rhode Island Rod, Hyline Brown*), permet une nette amélioration de la production dans ce secteur.

L'ultime facteur de la réussite reste le respect du dosage des aliments tant en quantité qu'en qualité ainsi que l'observation des normes hygiéniques et sanitaires. A cet effet, la Smag accompagne les producteurs et assure la fourniture des aliments de qualité et en quantité suffisantes pour tous. Pour leur part, l'Igad, l'Ong "Vétérinaires sans frontières" et les techniciens vétérinaires privés de la place sont toujours prêts et interviennent sur demande des promoteurs. Le tableau ci-après montre les différents niveaux d'intervention, dans la chaîne de production avicole.

Tableau n° 37 : Typologies des activités et des charges

Nomenclature des activités	Charges afférentes
Promoteur (Financier)	- Publicité / recherche de la clientèle
Technicien avicole:	- Gestion des diverses opérations; - Contrôle de la ration alimentaire ; - Veille sanitaire et prévention des épidémies - Second du technicien avicole - Formateur des ouvriers ;
vétérinaire:	-Prophylaxie / soins aux volailles, (temps partiel) ;
Calibreur/chargé d'emballage	- Nettoyage; triage et déclassément des œufs avariés, - Emballage ;
ouvrier avicole	- Distribution des aliments et de l'eau, - Préparation des poussinières, - Nettoyage de la litière et compactage des fientes, - Ramassage des œufs ;
chauffeur	- En amont : achat et transport des intrants (toute catégorie) ; -Distribution des produits ; -Diverses courses
veilleur de nuit	- Sécurité du domaine - Aide les ouvriers en cas de nécessité ; - Réside sur l'exploitation.

Source : AMENOUDJI, 2004 ; enquêtes GALLEY, 2008

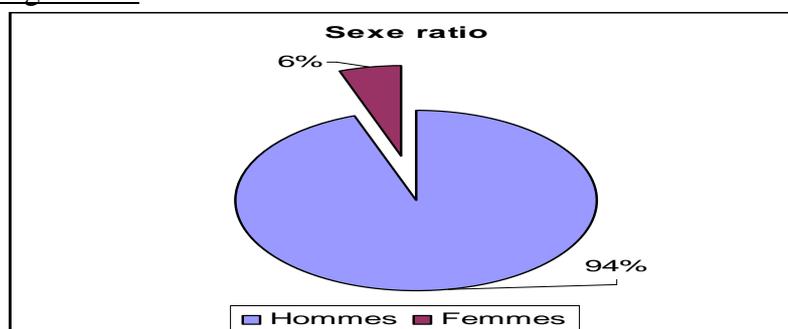
Comme nous l'avons dit précédemment, en choisissant de venir s'installer en zone urbaine, la préoccupation des ruraux gabonais n'est pas de s'investir de nouveau dans une activité agricole. C'est bien vers les emplois de bureau que se tourne leur souci. Aussi, le secteur avicole ne constitue pas le domaine du tout premier choix de leur recherche d'un travail rémunérateur. Et pourtant, il s'agit de personnes n'ayant pas dépassé le niveau scolaire des cours primaires, et beaucoup n'ont pas le moindre diplôme et encore moins la moindre qualification professionnelle<sup>54</sup>. Dans ces conditions, ils ne peuvent raisonnablement postuler que pour des postes d'ouvrier et de veilleur de nuit, et il faut reconnaître que ce dernier est lourd de responsabilité et qu'il faut des employés à la fois motivés et sérieux. C'est en l'absence de cette motivation que le taux de renouvellement dans cette catégorie de travailleurs est très élevé. Les jeunes Gabonais trouvant les opérations trop difficiles à conduire, démissionnent très vite et quittent le secteur. S'agissant également de la pénibilité des tâches à conduire, on note que peu de femmes s'engagent dans ce secteur. Le tableau 35 et la figure 32 rendent compte de ce fait.

Tableau n° 38 : La composition par sexe des employés du secteur avicole

Employés	Nombre	Pourcentage
Hommes	50	94
Femmes	03	06
Total	53	100

Source : GALLEY, 2007

Figure 32 :



Source : GALLEY, 2007

<sup>54</sup> Les données recueillies au cours de nos enquêtes montrent que 70% des jeunes du secteur n'ont partiellement fait que leurs études primaires.



Activité avicole (élevage au sol)



Cages à lapin

Planche 02 : Elevage dans la périphérie de Libreville

GALLEY, juin 2007

La composition par âge des travailleurs du secteur, comme contenu dans le tableau 39 et la figure 33, constitue par ailleurs un fait assez important et nous renvoie à deux constats assez intéressants. D'une part, les travaux dans l'aviculture requièrent sans conteste un travail de force généralement pénible que seuls les jeunes et des adultes peuvent mener à satisfaction; d'autre part, on constate qu'une proportion de 96 % du personnel employé est âgée de 15 à 40

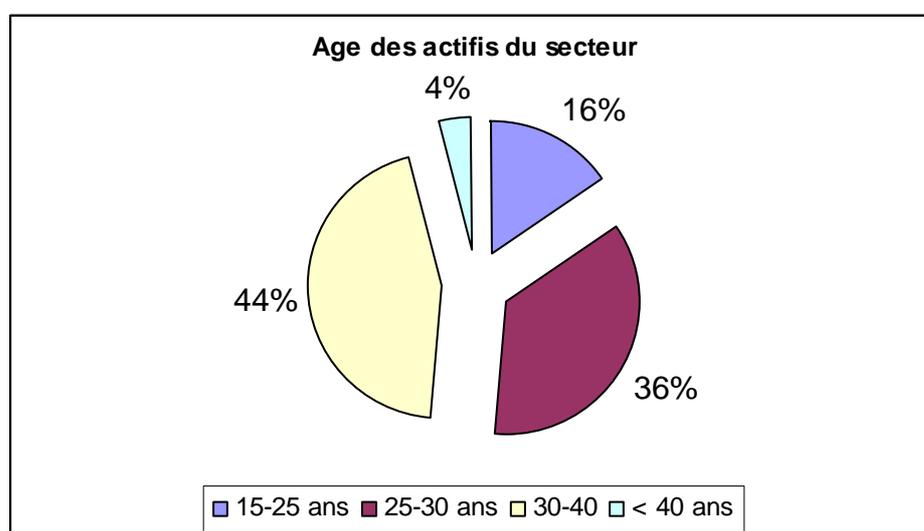
ans. On mesure volontiers la saignée que l'exode rural a pu opérer sur la population des campagnes, au détriment de l'agriculture locale !

Tableau n° 39 : Structure d'âge des actifs avicoles

Ages	Effectifs	Pourcentage
<15-25 <	08	15,5
<25-30 <	18	35,5
<30-40<	23	45
< 40 ans	02	04

Source : GALLEY, 2007

Figure 33 :



Source : statistiques du tableau n° 29

Nous avons signalé plus haut (cf. I., chap. 121, p.123) que les promoteurs nationaux (travaillant dans le secteur public ou privé) préfèrent confier leurs entreprises à des expatriés qui ont, la plupart du temps, un savoir faire et beaucoup plus d'expérience dans ce domaine d'activité. Par ailleurs, les difficultés économiques que connaît le Gabon<sup>55</sup> ne permettent plu à l'état d'offrir facilement aux travailleurs, surtout expatriés, les emplois qu'ils espéraient trouver en immigrant au Gabon. Restent alors les secteurs pourtant porteurs

<sup>55</sup> L'économie gabonaise fortement soumise à la rente pétrolière, connaît plusieurs périodes de grandes difficultés marquées par des ajustements structurels en 1986, 1995, 1998 et 2001.

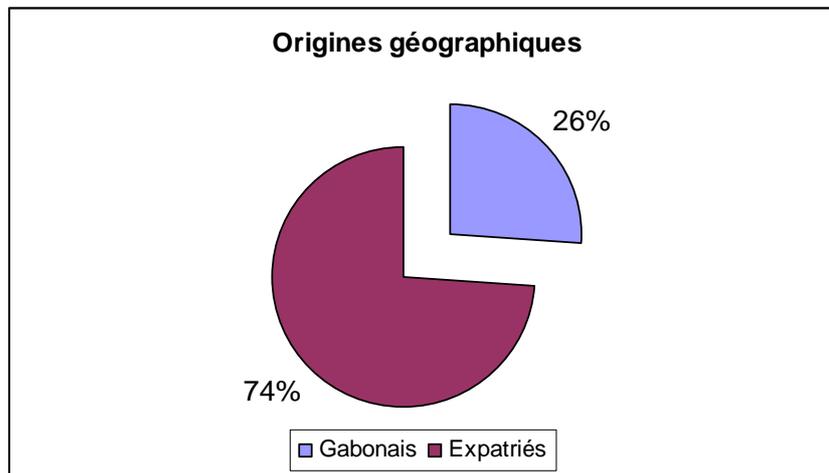
dans lesquels les nationaux n'ont aucune expertise, notamment ceux en cours aujourd'hui dans Libreville et sa périphérie. Ceci explique pourquoi les expatriés sont majoritairement présents sur ces exploitations où ils représentent plus des trois quarts des employés ; voir tableau et figure qui suivent.

Tableau n° 40 : Origines géographiques des employés

Origines géographiques	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage
Gabonais	10	02	12	23,5
Expatriés	38	01	39	76,5

Source : GALLEY, 2007

Figure 34 :



Source : GALLEY, 2007

Les salaires sont relativement élevés au Gabon. Cependant, compte tenu du coût de la vie dans le pays<sup>56</sup>, les rémunérations semblent assez dérisoires et ne permettent pas aux travailleurs de subvenir à leurs besoins quotidiens. Le niveau des salaires est souvent la raison évoquée par les jeunes Gabonais pour quitter les emplois qui leur sont offerts dans ce secteur d'activité. Longtemps indexés sur le salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig) alors de 40 000 Fcfa, (et porté à 80 000 Fcfa, sur décision de l'Etat en septembre 2007), les salaires ont été, depuis, revus à la hausse. Mais le coût des intrants qui ne cesse

<sup>56</sup> Dans le classement des villes les plus chères au monde effectué en 2003, Libreville est en seconde position après Mexico.

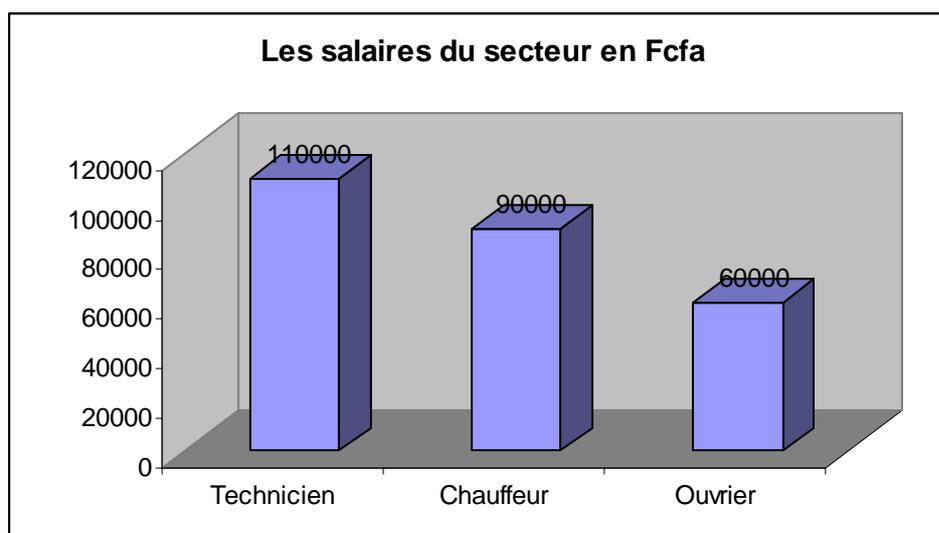
de grimper n'est pas de nature à permettre aux opérateurs de dégager des marges bénéficiaires suffisantes pour relever les salaires et assurer la permanence de l'activité et des emplois du secteur. Le tableau 41 et la figure 35 présentent la grille des salaires dans la profession avant le dernier relèvement du Smig.

Tableau n° 41 : Les salaires dans le secteur avicole

Professions	Salaires (F cfa)
Technicien avicole	100.000-120.000
Chauffeur	80.000-100.000
Niveau ouvrier	50.000- 70.000

Source : GALLEY, 2007

Figure 35 :



Source : statistiques du tableau n° 35

L'ensemble des structures recensées dans la zone de Libreville produit 17 millions d'œufs par an, et vend 300 tonnes de viande par an (poules pondeuses de réforme). Par ailleurs, une dizaine d'éleveurs vendent environ 200 tonnes de

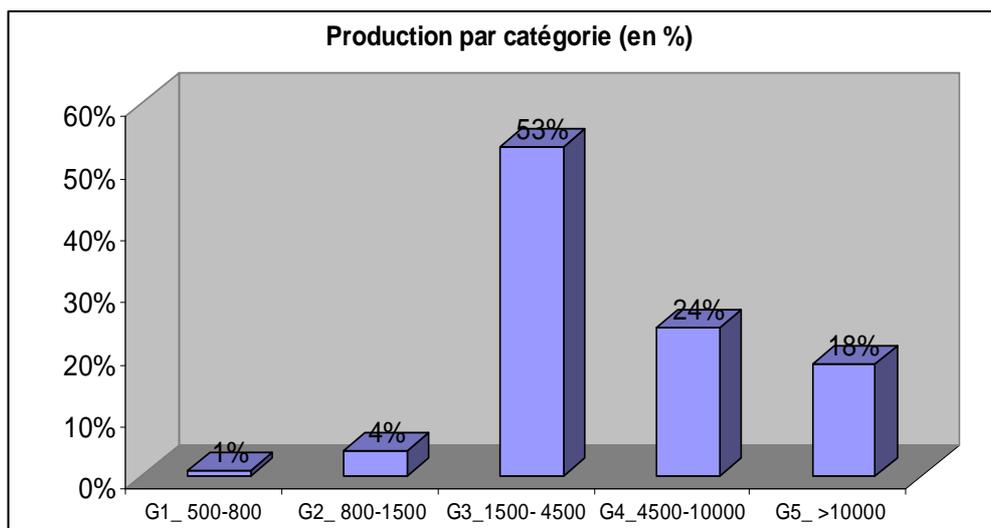
poulets de chair par an<sup>57</sup>. Revenons à notre échantillon d'aviculteurs, pour marquer les deux principaux volets de leurs activités : la production des œufs et celles de la viande des poules pondeuses réformées ; cf. tableau 42 et figure 36 suivants.

Tableau n° 42 : Catégories de ferme et classes de production

Classes effectifs pondeuses	Nb fermes	Effectif moy. par ferme	Cheptel / pondeuses
500-800	1	770	770
800-1500	2	1300	2600
1.500- 4.500	11	3000	33000
4.500-10.000	2	7500	15000
> 10.000	1	11000	11000
Total	17	3670	52400

Source : GALLEY, 2007

Figure 36 :



Source : statistiques du tableau n° 36

La consommation moyenne d'œufs est de l'ordre de 01 œuf / habitant /semaine. A titre de comparaison, ce rapport est de 01 œuf / habitant /jour, en Afrique du Sud. Cette utilisation modérée permet au Gabon d'être quasiment autosuffisant quant à la consommation des œufs. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage situe le rapport de dépendance dans ce domaine à 12% pour 2005 et

<sup>57</sup> [www.smag](http://www.smag)

5% actuellement. Des progrès incontestables ont été réalisés dans ce secteur (voir tableaux 43 et 44, figures 37-38), dans la décennie en cours.

Tableau n° 43 : Production et commercialisation des œufs

Dénomination fermes	Taille cheptel	Production œufs / jour	Vente / cartons
F-1	3800	2340	6,5
F-2	700	540	1,5
F-3	7000	3240	9
F-4	1500	1368	3,8
F-5	3900	2520	7
F-6	1700	1512	4,2
F-7	10000	6480	18
F-8	1000	720	2
F-9	1600	1188	3,3
F-10	1350	1188	3,3
F-11	2850	2628	7,3
F-12	3000	2664	7,4
F-13	6700	4320	12
F-14	2500	1620	4,5
F-15	3500	1800	5
F-16	3000	1260	3,5
F-17	4000	3000	8,3
Total	54100	35 388	98,3

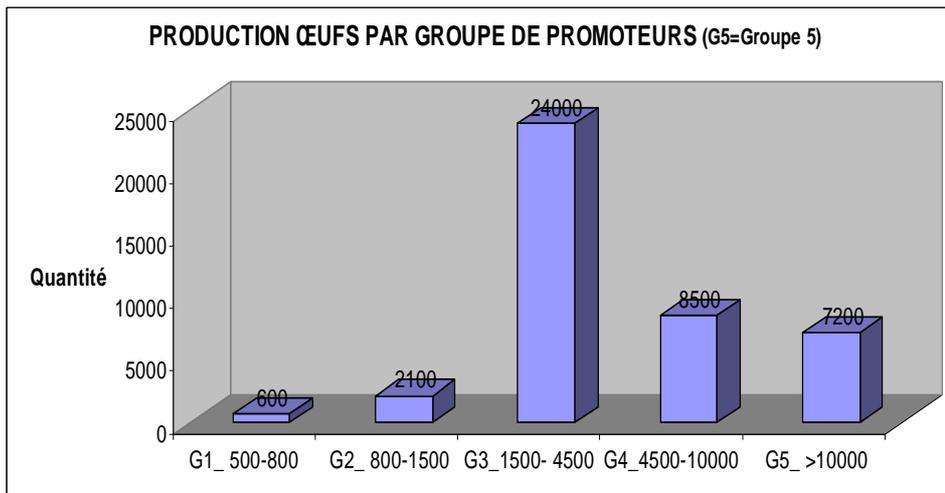
Sources : *GALLEY, 2005-2008*

Tableau n° 44 : Productions animales

Désignations	2002	2005
Ovins	693	865
Caprins	289	328
Porcins	3080	3518

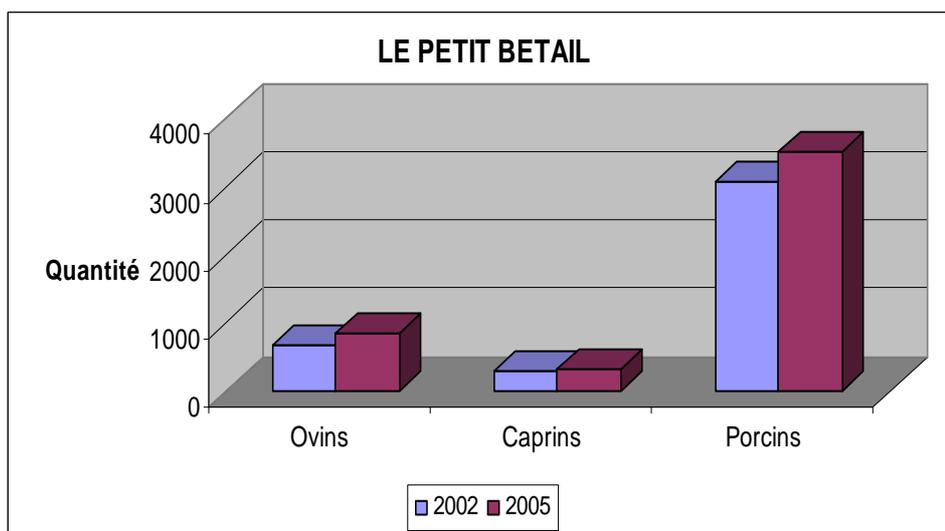
Sources : *SMAG, 2006*

Figure 37 :



Source : GALLEY, 2005-2008

Figure 38 :



Source : SMAG, 2007

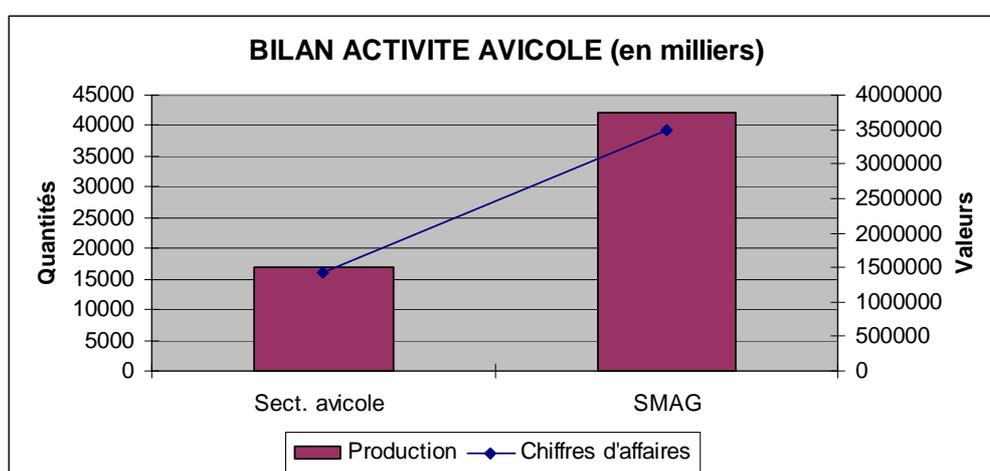
Naturellement, beaucoup d'efforts restent encore à faire quant à la production de viande de volaille dont la consommation est en constante progression, tandis que la production totale (le volet villageois y compris) se situe autour de 4 000 tonnes l'an. La production du petit bétail demeure très insuffisante malgré l'élevage porcin qui s'accélère dans la même aire de production que celui des volailles. Le tableau 45 et la figure 39 ci-après nous présentent quelques données.

Tableau n° 45 : Bilan de l'activité du secteur avicole

	Production œufs/ an	Quantité Cartons/an	Chiffres affaires mensuels (Fcfa)	Chiffres affaires annuels (Fcfa)	%
<i>Echantillon*</i>	12 916 620	35 230	88 470 000	1 061 640 000	21,60
Sect. avicole	17 000 000	47 222	118 055 000	1 416 660 000	28,80
SMAG	42 000 000	116 660	291 650 000	3 499 800 000	71,20
GABON	59 000 000	163 882	409 705 000	4 916 460 000	100

Source : MAEDR, mai 2005

Figure 39 :



Source : MAEDR, mai 2005

Les progrès à réaliser restent encore plus énormes dans le domaine de l'élevage de bovin qui ne couvre aujourd'hui que 1% des besoins.

## 24 – Ranchs et sociétés d'élevage de bovins

"Des Terres et des Hommes"<sup>58</sup> fait remarquer que la consommation de la viande a été multipliée par cinq au cours des cinquante dernières années. L'humanité a besoin de 200 kilogrammes de maïs ou équivalent céréales par habitant, pour vivre ; elle a déjà atteint le niveau de production de 300 kg.

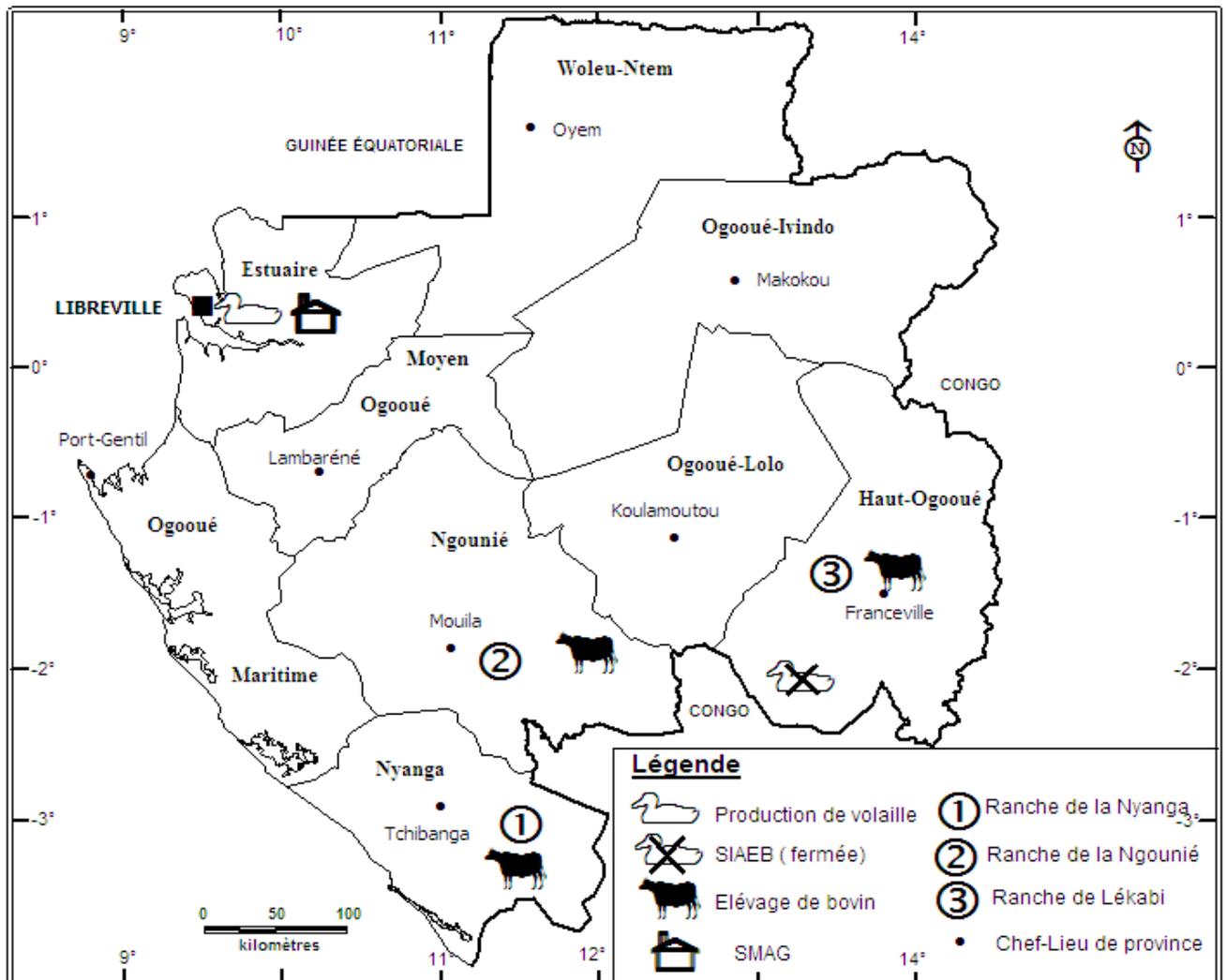
<sup>58</sup> Un observatoire de l'évolution de la terre, vue du ciel, une émission hebdomadaire de TV5Monde, séances de décembre 2008 et avril 2009

Cependant, la majorité de cette production va à la nourriture des animaux. La France utilise 80% de sa production de maïs à cette fin.

Si le Gabon n'a pas échappé à ce type d'évolution, ses prestations dans le domaine de l'élevage sont fort insuffisantes ; aussi la consommation des populations dépend-elle essentiellement des importations.

Les premiers essais d'élevage au Gabon remontent aux années 1940/1950. L'omniprésence de la forêt (85 % du territoire national), contre 15% de savane répartie dans les provinces du Haut Ogooué, de la Ngounie et de la Nyanga fait de celles-ci les zones naturelles de l'activité de l'élevage bovin du pays ; cf. carte suivante.

Carte n° 14 : Les activités d'élevage au Gabon



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Sources : MEN, Atlas du Gabon, 1983, MBOULA, 2008, enquêtes GALLEY, 2008

Le gibier existe en abondance dans cette région recouverte principalement de forêt primaire, et les produits halieutiques ne sont pas rares dans tout le pays du fait des 800 kilomètres de côte atlantique ainsi que 10% de surface d'eau fluviale et lagunaire (FAOSTAT, 2006 ; RICOU et CHARBONNIER, 1964, notent que malgré des handicaps majeurs, l'Etat gabonais a, très tôt, cherché à développer le secteur de l'élevage, puisque, depuis 1963 le pays produisait à peine 8% de sa consommation de viande et ses dérivés, ce qui représentait déjà un manque à gagner d'une valeur de 1662 millions de francs cfa.

C'est donc pourquoi, juste après l'indépendance en 1960, la première structure gabonaise fut créée : la Sogel. Elle a lancé l'activité bovine dans la Nyanga en relation avec l'introduction des premières têtes de bovin dans la zone en 1956. Le ranch Magonga (ranch Sogel) et celui de Bibora (ranch FED) devaient utiliser respectivement du matériel animal de race *Ndama* et *Lagunaires*. Malgré l'augmentation du cheptel par des opérations d'achat du bétail au cours des premières années de son existence, les difficultés de trésorerie (l'Etat n'intervenait plus qu'à hauteur de 0,8% des dépenses contre 5% initialement prévus), la surmortalité due en partie au manque de soins adéquats et aussi la mauvaise gestion finissent par avoir raison de l'entreprise. A cet effet, la revue gabonaise écrit : « En 1972, la société fit faillite du fait de la mauvaise gestion et de la malversation »<sup>59</sup>. L'expérience ne fut pas concluante, comme l'indiquent le tableau 43 et la figure 40, et la Sogel fut dissoute en 1972.

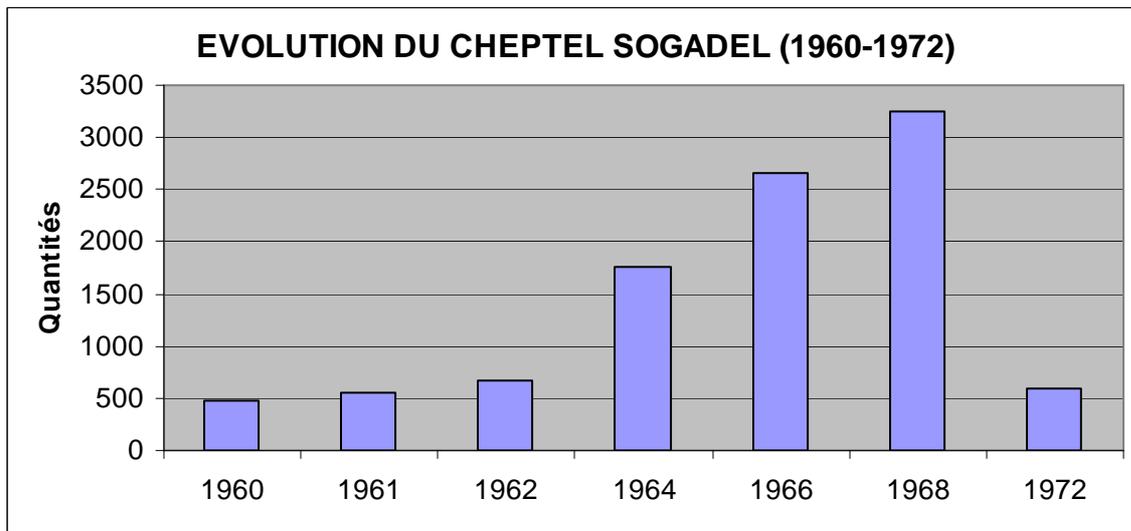
Tableau n° 46 : Evolution de l'activité de Sogel de 1960 à 1972

Désignations	1960	1961	1962	1964	1966	1968	1972
Cheptel	477	551	673	1755	2660	3260	600

Source : MAEDR, 2005

<sup>59</sup> Revue gabonaise d'études politiques, économiques et juridiques, juin 1981

Figure 40 :



Source : MAEDR, 2005

Cinq années plus tard, en 1977, un projet de développement fut élaboré et confié en 1980 à l'opérateur qu'est "Agrogabon Elevage" qui deviendra plus tard, en 1990, la Société Gabonaise d'Elevage (Sogadel). C'est "Agrogabon Elevage" qui donna naissance successivement aux ranches de Nyali dans la Nyanga en 1980, de Lékabi dans le Haut Ogooué en 1981 et de la Ngounie en 1983. La mise en œuvre de cette opération comporte deux volets principaux : un volet industriel directement géré par la société, et un volet dit villageois.

#### 241- Le volet villageois

Il a connu un sort plus heureux. Le contrat entre les villageois et la société d'Etat accordait un lot de matériel animal aux éleveurs villageois qui bénéficient en outre de l'encadrement technique quant au suivi sanitaire et divers autres conseils indispensables à la bonne santé du bétail ; ce faisant la société assurait le remboursement du capital bétail par les paysans-éleveurs. Très vite on s'est rendu compte que la croissance du bétail était assez régulière dans ce secteur et que les éleveurs n'ont aucunement une mentalité de fonctionnaires et s'occupaient méticuleusement des bêtes. Par ailleurs ce volet n'a pas autant souffert que le premier des diverses conséquences des crises économiques et

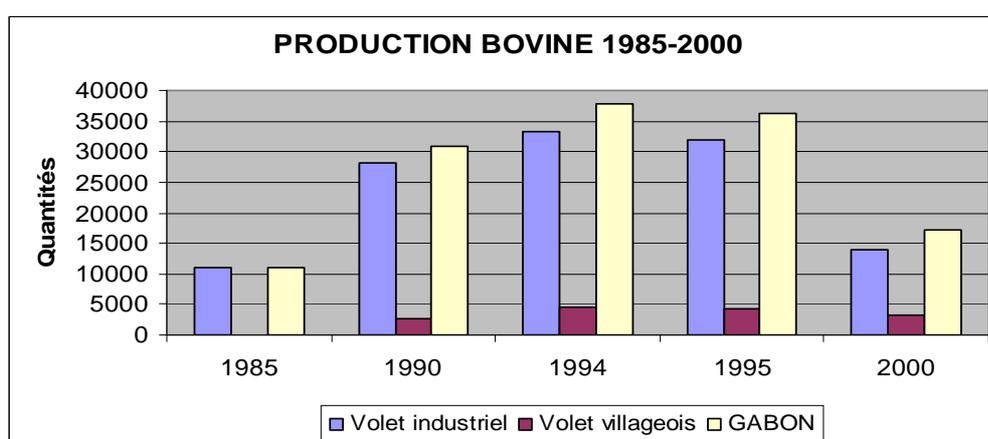
financières traversées par le pays, notamment dans son segment des charges salariales. Aussi les prévisions préalablement établies ont-elles été atteintes et largement dépassées (4630 contre environ 2050 prévus pour 1993, soit un dépassement d'objectif de près de 126%. A ce sujet, *MIANZENZA, 2001*, précise qu'au cours de cette période, le nombre de parcs à bétail passe de 8 à 62, les éleveurs de 9 à 243 et le cheptel de 65 à 4638 têtes de bovins. Par ailleurs le PAS et la dévaluation de 1994 ont moins marqué les activités villageoises qui ont connu un déclin plus mesuré d'environ 29,50 % entre 1994 et 2000 ; voir tableau et figure ci-après. Toutefois la disparition de Sogadel qui assurait les prestations techniques dans le volet villageois a fini par affecter durablement et définitivement l'activité des paysans.

Tableau n° 47 : Production bovine au Gabon de 1985 à 2000

Désignations	1985	1990	1994	1995	2000	1994/2000
Volet industriel	10890	28191	33323	31884	14055	- 57,82 %
Volet villageois	65	2686	4630	4307	3252	- 29,54 %
Total	10955	30877	37953	36191	17307	- 54,41 %

Source : DGSEE, DGE, "Tableau de bord de l'économie", 2005.

Figure 41 :



Source : DGSEE, DGE, "Tableau de bord de l'économie", 2005.

Aujourd'hui toutefois, on peut signaler l'existence du ranch Biendi à Moutassou (Sud-Est de Mouila), dans la Ngounié, comptant environ 500 têtes de bovins<sup>60</sup> ; voir *photo 20, ci-après*.

Photo 20 : Elevage de bovins ; *Ranch Biendi à Moutassou (bétail en pâture)*



GALLEY, juin 2006

C'est en 2004, lorsqu'il reprenait Hévégab, Agrogabon–palmier que la société belge Siat-Gabon a également négocié la reprise des actifs Sogadel de la Nyanga. On estime en 2008 son cheptel à 3000 têtes de bétail<sup>61</sup> (cf. cartes 14 p. 170 et 15 p. 176). Il est donc trop tôt pour juger des résultats et des espoirs que cette activité peut porter quant à la résorption de la dépendance du Gabon dans ce domaine, et aux effets multiplicateurs qu'elle pourrait engendrer, s'agissant de sa vulgarisation et son extension à l'ensemble des aires savaniques du territoire gabonais qui peuvent enfin la développer avec plus de bonheur, et surtout dans la durée.

---

<sup>60</sup> Cette exploitation est la propriété de M. Pierre-Claver Maganga Moussavou, membre du gouvernement gabonais depuis plus de 10 ans et actuellement candidat de son parti (PSD) pour la présidentielle de 2009.

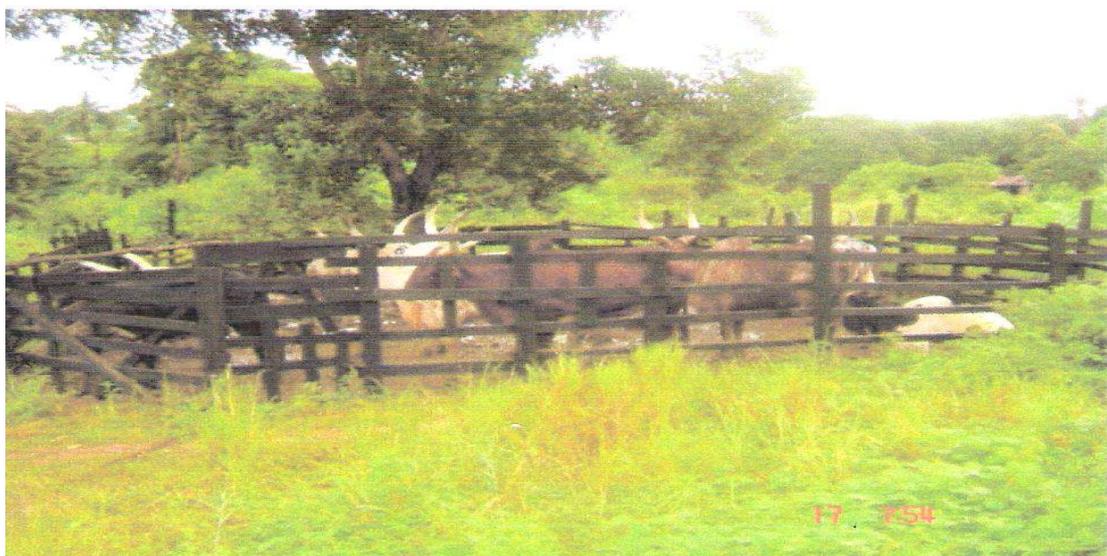
<sup>61</sup> <http://www.siatgabon.com>

A ce stade de nos analyses, que dire de l'élevage de bovin au Gabon, sinon qu'il n'existe pas et n'a jamais véritablement existé. Car, on le comprend bien, les mesures d'accompagnement (l'acquisition du capital animal, les soins vétérinaires à administrer, le suivi quotidien du bétail en vue de lui assurer une alimentation permanente) ne sont pas conciliables avec la production végétale que les paysans peinent déjà à mener à bien. Cependant, il existe dans le pays une forme d'"élevage de transit" qu'il ne faut pas confondre et encore moins comptabiliser dans les activités de production de bovins. En effet, dans le souci d'approvisionner les populations des centres urbains surtout, il s'est développé des filières d'importation du bétail. Les animaux sur pied sont importés des pays producteurs de la Cemac et principalement du Cameroun et du Tchad.

Ces questions seront ultérieurement abordées dans la seconde partie de ce travail. Mais en attendant leur abattage pour la consommation locale quotidienne, les bêtes sont parquées dans des enclos parfois en plein centre urbain (dans ce cas la nourriture quotidienne leur est fournie par le commerçant qui compte ainsi les engraisser et en tirer plus de profit à la vente) ou à l'extérieur de la ville où les animaux peuvent paître librement sous la conduite d'un bouvier. Les intensions ne sont pas différentes ici. On nourrit bien les bêtes en attendant le moment de la commercialisation (cf. photos 21 et 22, p.175/176). Il ne s'agit donc pas ici d'un type d'élevage de bovin dans le pays.

Photos 21 & 22 : Elevage de transit (*animaux de boucherie*)

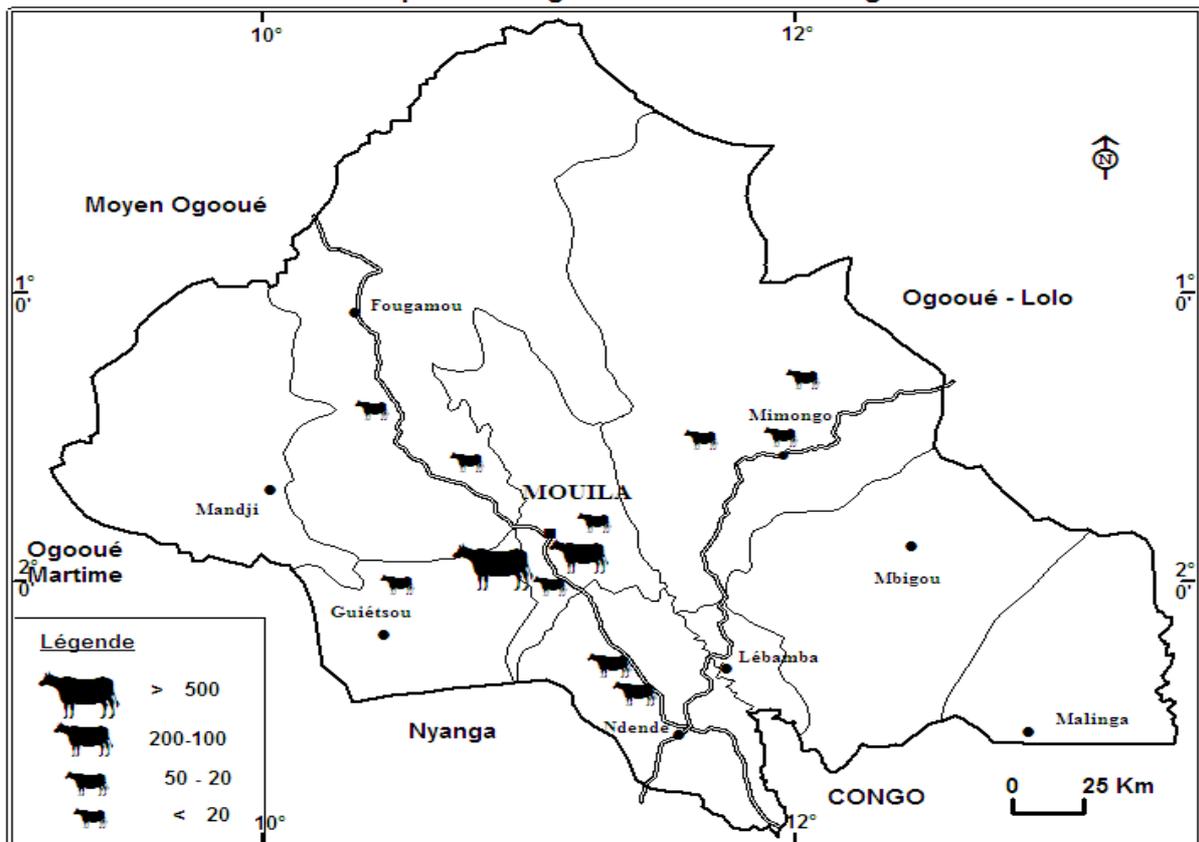
21





GALLEY, juin 2006

Carte n° 15 : Cheptel d'élevage et de transit dans la Ngounié



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : MBOULA, 2008, enquêtes GALLEY, 2007/08

Tout compte fait, le secteur de l'élevage au Gabon, malgré des efforts consentis par les pouvoirs publics, ne se décline qu'en termes de perpétuels échecs relatifs dont il faudra saisir la portée.

#### 242 - Le volet industriel

Comme c'est le cas dans toutes les sociétés d'Etat, (Siaeb, Agripog, Hevegab, Agrogabon-Palmier, etc.), l'activité productive de "Agrogabon Elevage" puis de Sogadel a été plombée par les salaires qui ont particulièrement grevé les résultats financiers, l'entreprise n'arrivant pas à dégager des moyens suffisants pour garantir son fonctionnement. Si on ajoute à cela les effets pervers du programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par le Fmi entre 1987 et 1989 d'une part, et d'autre part, de la dévaluation du franc cfa en 1994. Le cheptel qui a connu une croissance régulière grâce aux prêts de la Banque Africaine de Développement entre 1985 et 1993, va commencer sa descente aux enfers à partir de 1994 quand il a atteint un niveau record de 37953 têtes, toute activité confondue. Le déclin se poursuit inexorablement pour atteindre le plancher de 24547 en 1997 puis 17307 en 2000. La crise est totale. La BAD diminue puis suspend ses interventions financières et l'Etat, face à ses multiples problèmes de l'heure, n'apporte plus des subventions à temps. Suivent alors une période de cessation de paiement des ouvriers assortie de mouvements sociaux au sein de l'entreprise qui s'est séparée d'une partie des travailleurs, d'un mauvais suivi sanitaire du bétail, et d'une surmortalité dans la population des animaux. Le bilan du volet industriel est sans appel : entre 1985 et 2000 la régression des activités atteint 57,87%. La Sogadel fut fermée et liquidée en 2001.

#### 243 - Un secteur d'élevage aux multiples limites

Si l'aviculture parvient à aplanir la batterie des difficultés liées à sa profession grâce à des structures d'accompagnement telles que la Smag (fourniture des aliments), l'Igad (formations diverses), etc., et à la proximité de la zone de

production par rapport à celle de la consommation, il n'en est nullement pas de même de l'élevage de bovin.

La forêt équatoriale, nous l'avons dit, est un milieu naturel hostile et réducteur pour l'élevage du gros bétail particulièrement. Ici, les centres de production sont dispersés dans les espaces géographiques d'accueil et souvent fort éloignés des marchés de consommation. Le réseau routier national qui constitue au Gabon l'un des grands handicaps du développement vient ici compliquer un peu plus la donne. Que ce soit au niveau de l'apport des intrants, de l'accès aux parcs en vue de traiter les bêtes, ou encore de la commercialisation des produits, la route représente un facteur déterminant qui, bien souvent, entrave les activités productives.

En amont de cette activité, il y a principalement les conditions de mise en œuvre telles que l'acquisition du cheptel, la construction des enclos et des bâtiments, l'achat des équipements de base qui représentent des investissements lourds généralement au dessus des moyens modestes des éleveurs. Les incertitudes qui entourent souvent la profession n'encouragent pas les institutions financières du pays à octroyer facilement des prêts aux éleveurs<sup>62</sup>. La création des institutions de formation telles que l'École Nationale des Cadres Ruraux (Endr) à Oyem en 1975 (chargée de la formation des cadres moyens de vulgarisation (des conducteurs d'élevage), du perfectionnement des agriculteurs et des éleveurs, et du recyclage des cadres du ministère de l'agriculture et de l'élevage) et de financement telles que la Banque Nationale de Crédit Rural (Bncr) à Libreville en 1986 (chargée d'apporter d'une part son soutien financier à la promotion du développement rural, c'est-à-dire la production agricole, la pêche, l'élevage, l'équipement agricole et l'habitat rural, d'autre part, de faciliter le crédit et susciter l'épargne des paysans et des acteurs sociaux exerçant une activité en milieu rural) devait assurer un meilleur accompagnement et un développement harmonieux du secteur. Et pourtant, les deux structures furent fermées à la fin des années 1990, sans avoir réellement réalisé leurs objectifs.

---

<sup>62</sup> Pour la BICIG, l'octroi d'un crédit est conditionné par la constitution d'un apport personnel à hauteur de 30 % du capital à constituer, de la possession de titres fonciers, le tout assorti de la garantie d'un aval.

Le système de production ne permet pas de rentabiliser l'investissement consenti en termes de traitements phytosanitaires et le coût exorbitant de certains produits sanitaires ne permet pas toujours aux éleveurs de recourir aux soins vétérinaires assez souvent. Et pourtant la peste bovine, la péripneumonie contagieuse, le charbon bactérien, la trypanosomiase, la tuberculose, etc. sont légion et requièrent une surveillance sérologique et chimique (vaccination) et la prophylaxie sanitaire. Mais le vaccin aux propriétés trypano-préventives et curatives (Trypanidium-Samorin) n'est pas accessible à tous les éleveurs, à cause de son prix<sup>63</sup>. Ces actions sanitaires représentent environ 41% du chiffre d'affaires annuel du ranch Biendi avec son cheptel de 500 têtes de bovins. Par ailleurs, l'achat de la pierre à lécher Tanlick<sup>64</sup> coûterait le double de son chiffre d'affaires mensuel. Il faut donc trouver des alternatives locales<sup>65</sup>.

Si l'on s'avise d'ajouter à cela les frais d'une alimentation plus équilibrée à base de concentrés de maïs, d'arachide de soja qu'il serait nécessaire de cultiver ou d'importer dans une conjoncture économique difficile faite de dévaluation du franc cfa (1994), de la taxe sur la valeur ajoutée TVA, 1998), choses qui autant les unes que les autres provoquent des tensions inflationnistes dans plusieurs secteurs de l'économie nationale, on peut réellement affirmer qu'en définitive, «la production gabonaise de viande est une production de luxe. Il est impossible de concurrencer les produits importés au stade actuel »<sup>66</sup>. Cependant les problèmes d'alimentation sont ici réels du fait que les savanes gabonaises sont essentiellement composées des graminées avec une absence quasi-totale de légumineuses riches en protéines et indispensable à la croissance des animaux. La culture des plantes fourragères serait la solution alternative la moins coûteuse pour les éleveurs. Dans la longue liste des problèmes réducteurs de l'activité du secteur il y a, dans le volet commercial, un véritable problème de distribution des produits (la viande de bœuf) aux consommateurs. Les clients

---

<sup>63</sup> Nos enquêtes révèlent que son coût est de l'ordre de 95 000 F cfa pour soigner moins d'une dizaine de bêtes.

<sup>64</sup> La pierre à lécher corrige les déficiences minérales chez les bêtes.

<sup>65</sup> Les bouviers fabriquent une pierre à lécher artisanale à base de ciment (matériau fait de calcaire, de l'argile et du gypse) du sel gemme (chlorure de sodium et du sable blanc).

<sup>66</sup> ANONYME, Synthèse préliminaire sur l'élevage au Gabon,  
<http://www.ulg.ac.be/frnv/ivt/gabon.htm>

potentiels n'habitant pas toujours dans les mêmes zones, il faut organiser la distribution des denrées par la location de véhicule ou de bicyclette. Il est vrai que de telles conditions de travail ne favorisent pas les acteurs de la profession.

Aujourd'hui, malgré l'existence d'un département de la production animale à l'Institut national des sciences agricoles et de biotechnologie (Insab) à l'université des sciences et techniques de Masuku (Ustm), la seule intervention génétique et prophylactique réalisée a été le croisement des zébus et des taurins qui permet au bétail de supporter aussi bien de fortes températures que des niveaux élevés d'hygrométrie de cette zone équatoriale. Au total, les problèmes de l'élevage demeurent entiers au Gabon.

Malgré toutes les conditions peu favorables à plusieurs égards dans lesquelles évolue la production agricole, qu'elle soit strictement traditionnelle dans les campagnes ou plus ou moins améliorée dans les zones périurbaines ou partout ailleurs dans le pays, cette production bénéficie, à ce jour, des circonstances particulièrement propice à son éclosion. Que ce soit la disponibilité des mesures minimales d'accompagnement, la disponibilité d'un marché de consommation dont la variété se mesure à la diversité de l'origine géographique des habitants du pays, et la solvabilité est à la mesure du pouvoir d'achat relativement élevé des citoyens, toutes nationalités confondues.

### **3 - Politiques agraires et développement**

Pendant les longues décennies où l'Etat gabonais a fait de lourds investissements en vue de développer les agro-industries, aucun effort financier n'a été consenti en faveur de l'agriculture vivrière. Il a fallu attendre jusqu'à la fin des années 1990 pour que des structures techniques de soutien soient créées et que l'intérêt des organes de financement extérieurs soit suscité pour ce secteur agricole pourtant vital. C'est finalement en 2009, dans un contexte de crise alimentaire mondiale que les pouvoirs publics ont lancé un programme en vue de la réhabilitation du secteur agricole et du monde rural.

## 31 – Les politiques agricoles du Gabon

Il ne serait pas vrai d'affirmer que l'État gabonais n'a jamais rien fait pour le développement du monde rural et particulièrement pour l'agriculture. Maintes actions ont été menées dans deux domaines d'intervention précis : le soutien technique à l'agriculture et l'aide financière à la production. Les résultats de ces actions n'ont cependant jamais été probants.

### 311- La politique de soutien technique

Ecole d'agriculture, structures techniques de soutien à l'agriculture ont vu le jour au Gabon (cf. carte 16, p.184), souvent parrainées par des institutions internationales, préoccupées par le danger que représente la situation inédite dans laquelle le pays s'enferme. Que ce soit le Ciam, l'Adrug, le Ppda, l'Igad, l'Apq/Fida ou des groupements coopératifs initiés par l'État, etc., les objectifs visés n'ont jamais été atteints, leurs actions n'ont jamais eu d'écho dans la paysannerie, et ont eux-mêmes fini par tomber dans l'oubli et/ou disparaître.

- Sous l'impulsion du Pnud/Fao, le Ciam (Centre d'Introduction et d'Adaptation du Matériel végétal) fut implanté à Ntoum dans l'Estuaire, avec des antennes dans quatre zones agricoles du pays : Booué (Ogooué Ivindo), Lambaréné (Moyen Ogooué), Oyem (Woleu Ntem) et Tchibanga (Nyanga). Sa mission consiste en la maîtrise des cultures locales par la recherche agricole appliquée, la multiplication et la distribution aux paysans des variétés nouvelles, résistantes aux maladies et adaptées aux conditions agro écologiques du pays. L'aide financière dont bénéficiait le Ciam avait permis la création d'un laboratoire de biotechnologie végétale (avec la possibilité de recherche in vitro) et des champs de démonstration. Cependant les semences de maïs, arachide, manioc, patate douce, bananier et divers légumes élaborés, n'ont pas pu être multipliés et mis à la disposition des planteurs, faute de crédits, au stade de la mise en œuvre (vulgarisation et maintien du centre) ;

- L'Institut Gabonais d'Appui au Développement (Igad), nous l'avons dit, est créé en 1992 par l'Etat gabonais et Elf-Gabon et bénéficie du soutien financier

de la Provision pour Investissements Diversifiés (Pid) et de la Caisse Française de Développement (Cfd). Sa collaboration avec des institutions nationales (Université Nationale, Centre d'Appui Technique à l'Hévéa -Cath-) et internationales (Iraf, Orstom-Ird-, Agricongo) lui confère une plus grande stature et plus de crédibilité. Sa mission est d'œuvrer pour la pérennité de l'activité agricole dans les campagnes gabonaises. Sa méthode d'action s'appuie sur la pédagogie de la formation, de la démonstration d'un savoir-faire et de l'encadrement. Il s'agit ici d'accompagner les paysans dans la mise en œuvre de leurs activités par l'octroi de parcelles et la fourniture du petit matériel agricole surtout dans le cadre du maraîchage en zones périurbaines. Son domaine d'intervention s'étend à l'ensemble du monde rural. Aujourd'hui cependant, il a recentré son action sur les zones périphériques des centres urbains, et développe particulièrement le volet "assistance/conseil" aux maraîchers dans ces espaces dans la création des ceintures vertes autour des principales villes du pays.

Dans l'ensemble l'Igad a connu plus de succès en créant plus de 200 entreprises agricoles et près de 1800 emplois (année 2001) ;

- L'Apg, est une structure d'Appui au Paysannat Gabonais financée par le fonds International de Développement Agricole (Fida). Elle vise à promouvoir l'activité agricole paysanne dans ses volets production et commercialisation, à élever les revenus et le niveau de vie de la paysannerie en vue de la formation d'une épargne, à introduire dans les campagnes gabonaises l'autogestion des structures socio-économiques, pour une nouvelle ruralité. À ce jour, l'action de l'Apg s'étend à une centaine de villages gabonais. Elle a permis de mettre en place une quarantaine d'associations pour un total d'environ 1700 adhérents en 2003.

Il existe diverses autres unités du type associatif et de soutien à l'agriculture. Parmi elles, nous retiendrons deux :

- Le Projet Pilote du Service Agricole (PPSA) fut créé en 1996 par la Banque Mondiale en étroite collaboration avec les services de l'agriculture. La mission de vulgarisation dévolue au PPSA est menée dans les provinces de l'Estuaire et du

Haut Ogooué. Superviseurs et agents vulgarisateurs sont chargés de la diffusion auprès des paysans de techniques agricoles nouvelles basées sur la suppression du brûlis et la mise en place des buttes dans les pratiques culturales et l'aménagement de l'espace, ainsi que les semis en ligne permettant, par ailleurs, l'association des cultures, en vue d'une meilleure gestion des exploitations.

- L'Association pour le Développement Rural du Gabon (Adrug), Ong à action humanitaire, œuvre dans le cadre de projets pilotes "agroforesterie" avec le soutien technique du "Corps de la Paix" américain, du fonds canadien d'initiatives locales, de l'Enef<sup>67</sup> et du Ppsa. L'objectif visé est d'aider les femmes, par l'amélioration des techniques culturales, à intégrer leurs activités dans une perspective de développement durable, sur fond de formation et de sensibilisation aux bienfaits des cultures en couloirs et aux risques écologiques. Les systèmes agro-sylvicole, agro-pastoral et agro-sylve-pastoral sont ici fortement conseillés.

On constate toutefois qu'il existe plusieurs situations de "double usage" quant aux objectifs assignés aux diverses structures de développement agricoles.

- Le Ppsa et Adrug s'occupent conjointement d'amélioration de techniques culturales, et leurs domaines d'action coïncident parfois avec celui de l'Igad. Il manque visiblement de la coordination et de la rationalité dans la mise en place de ces unités techniques d'où leur manque d'efficacité.

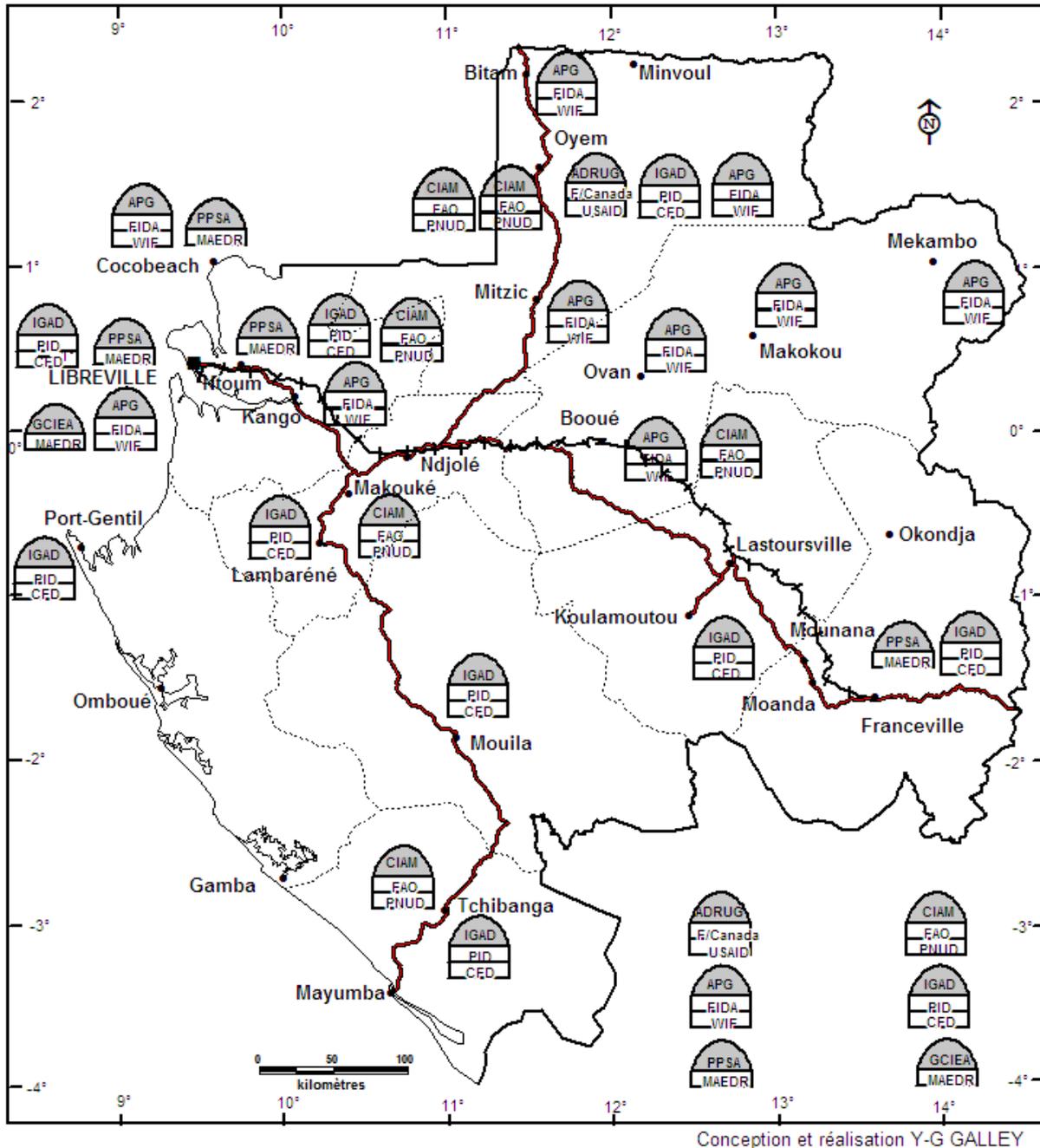
- La Gabonaise de Chimie pour l'Industrie, l'Agriculture et l'Elevage (Gciae) est une structure de l'Etat, créée dans le but de pourvoir les secteurs agricole et pastoral de produits phytosanitaires en vue de lutter efficacement contre la prolifération des maladies courantes de ces milieux forestiers humides.

Toutes ces structures techniques d'aide à la promotion de l'agriculture au Gabon sont soutenues par des sources de financement diverses.

---

<sup>67</sup> Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF).

Carte n°16 : Traçage des structures d'aide nationales et internationales au Gabon



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Sources : MAEDR, 2005 ; ZANG, 2002 ; GALLEY, enquêtes 2001-2005

### 312 - Une politique d'aide financière à l'agriculture vivrière

Il faut faire remarquer que l'accompagnement de l'agriculture gabonaise par des organes financiers internationaux d'aide à la production est à la fois régulier et permanent. Presque à chaque structure agricole opérant dans le pays est associé un

organisme de financement, même souvent, à l'origine de sa création. A ce titre, on peut retenir principalement les couples Apg / Fida ; Ciam / Pnud-Fao ; Igad / Pid-Cfd (la caisse de "Provisions pour Investissements Diversifiés"- la Caisse Française de Développement). La Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement (Bad) furent associées au financement de maints projets (élevage : Siaeb et Sogadel). Mais, dans presque tous les cas de figure, ces institutions financières ont dû se retirer des projets devant les incohérences des modalités de gestion qui finissent toujours par paralyser les actions à mener. Les organes nationaux de financement n'ont pas échappé à la règle. La Banque Nationale de Crédit Rural (Bncr), détournée de ses objectifs, a été contrainte à la faillite et a dû fermer. Des dotations financières en vue du développement agricole sont constamment inscrites au budget de l'Etat. Toutefois, on peut noter les énormes déséquilibres entre les fonds alloués aux agro industries et ceux en faveur des projets agricoles vivriers. Ceux-ci restent bien souvent insuffisants et ne permettent pas aux actions initiées d'aller jusqu'à leurs termes. Ces dotations, on ne le dira jamais assez, sont non seulement limitées mais surtout mal orientées et ne servent presque jamais aux actions visant à l'amélioration de la production dans le secteur vivrier.

Le succès de l'activité agricole est généralement assuré lorsque ses structures techniques et financières sont rationnellement mises en œuvre et exploitées. On ne peut pas dire autant de l'exemple du Gabon. Ici, non seulement le secteur des cultures vivrières a été constamment négligé, mais encore et surtout, les agro industries qui ont largement profité de la faveur des gouvernants ont également participé à l'assèchement des campagnes, en termes démographiques (cf. chap.2, partie II).

Les efforts récurrents, mais incohérents, des pouvoirs publics gabonais pour développer le secteur de l'agriculture vivrière, aussi bien dans le domaine animal que végétal, ont été faits. Très tôt, des ranches d'élevage de bovins ont été créés dans les régions Sud et Est du pays, aptes au développement de cette activité. Malheureusement, toutes les initiatives prises n'ont jamais été conçues et conduites dans la durée et ont fini toutes par échouer. L'activité agricole périurbaine née de la croissance récente des villes gabonaises n'échappe pas à

cette règle. L'Igad<sup>68</sup> désigné comme maître d'œuvre du développement de l'agriculture dans les ceintures périurbaines a dû recentrer sa politique vis-à-vis des acteurs de la zone d'action.

### 32 – Les programmes de développement

Avant de conclure la première partie de ce travail, il est utile de rappeler ici le vaste programme de développement que l'Etat gabonais vient de lancer, courant mars 2009.

Les plans d'ajustement structurels de 1995-1998 et de 2000-2001 ont définitivement sonné les glas de la politique agricole, fondée sur les sociétés d'Etat et conduite par les différents gouvernements de la république gabonaise depuis les années 1970, période de grande prospérité pétrolière. Les Gouvernants ont enfin compris le besoin d'une impérieuse réorientation de la politique agricole du pays. Le PAS de 1995-1998 a donc préparé les entreprises d'Etat à la reprise viable par les privés, et celui de 2000-2001 a opéré les privatisations. Sosuho, Hévégab, Agrogabon, Sogadel, Agripog, pour ne citer que celles-là, sont désormais sous le contrôle des sociétés privées telles que Sucaf et Siat-Gabon.

L'Etat gabonais se départit de ses égarements antérieurs pour désormais s'occuper du secteur vivrier agricole, depuis toujours resté en marge de ses priorités. C'est au moment où s'opère cet important changement de cap (abandon des entreprises dévoreuses de budget, souvent mal gérées et parfaitement improductives), que la crise alimentaire mondiale s'annonce. Mais dans le cas présent cette crise, quelle que soit son ampleur, constitue une grande opportunité pour la transformation et le développement de l'agriculture gabonaise. La croissance excessive des importations alimentaires au cours de ces trois dernières années va provoquer chez les responsables politiques du pays une prise de conscience plus aigüe de la situation désastreuse du secteur agricole. Il est généralement admis que le Gabon importe près de 85% de ses besoins

---

<sup>68</sup> IGAD, Institut gabonais d'appui au développement, est financé par la PID (Provisions pour Investissements Diversifiés), fonds gabonais du pétrole, et par l'aide de la CFD (Caisse Française de Développement).

alimentaires dont 20% proviennent des pays voisins, avec des avantages comparatifs très faibles, étant donné que ces pays se trouvent dans la même zone écologique où des denrées similaires peuvent être cultivées. En décembre 2008 le Ministre en charge de l'agriculture affirmait : "*Si rien n'est fait d'ici 2010, les importations atteindront 291 milliards de F et 447 milliards de F en 2015*". Selon les statistiques douanières, elles sont d'ores et déjà à 201 milliards (2008) ; ce qui laisse croire que le niveau de 300 milliards peut être bientôt atteint, voire dépassé.

C'est donc pour prévenir une telle situation qu'il y a quelques années (2004) l'Etat gabonais a commencé par prendre une batterie de mesures visant à mieux faire face au déficit de la sécurité alimentaire, et relever le niveau de contribution du secteur agricole à la formation du produit intérieur brut. D'abord la loi de développement et d'aménagement du territoire (Ldat), en 2004 ; ensuite le document stratégique de réduction de la pauvreté (Dsrp), dont la version finale de 2005 comporte la loi d'orientation agricole (Loa) qui, elle-même, renferme une stratégie de développement agricole national pour l'an 2015 (Sdan, 2015). Enfin, face aux urgences qu'impose la gestion actuelle de la dépendance et des problèmes de sécurité alimentaire au Gabon, les pouvoirs publics ont établi un Programme National d'Investissement à Moyen Terme (Pnimt) 2009-2013 (cf. annexes 1&2, p. 379 et suivantes), du secteur agricole, et créé une commission nationale pour la sécurité alimentaire et le développement agricole chargée de faire un état des lieux et proposer des solutions d'urgence en vue de résorber la crise actuelle. Le Pnimt constitue donc la première réponse à la crise et le premier volet de la Sdan-2015. Durant sa mise en œuvre, il doit permettre de réduire de 5% par an les importations de vivres, et coûtera 90,5 milliards de francs CFA, en cinq ans.

### 33 - Les objectifs nationaux

La Sdan vise essentiellement la réalisation des points ci-après : « 1) augmenter la production et la productivité afin de réduire l'insécurité alimentaire ; 2) améliorer la compétitivité de l'agriculture face aux importations;

3) diversifier et accroître les productions et les exportations agricoles; 4) améliorer le cadre de vie en milieu rural et favoriser l'aménagement équilibré du territoire; 5) gérer durablement les ressources naturelles; et 6) participer à la réduction de la pauvreté dans le monde rural<sup>69</sup>». La relance de l'agriculture constitue donc l'élément central de la réorientation de l'économie nationale et doit, à terme, contribuer à l'éradication de la pauvreté dans le pays grâce à une participation du plus grand nombre d'acteurs économiques autochtones à la production nationale. C'est également là la voie d'un rééquilibrage démographique de l'espace territorial. Cet ambitieux programme est conçu avec l'appui de la Fao et la réalisation du volet Pnimt, 2009/2013 est axée sur deux préoccupations essentielles : « (i) le renforcement des actions en faveur du paysannat par des mesures de soutien et d'encadrement; et (ii) la poursuite et le redéploiement des activités des agro-industries au profit des opérations villageoises et de la création de petites et moyennes entreprises agricoles (Pmea) par le secteur privé<sup>70</sup> ». Les interventions en milieu rural se feront conjointement par les services publics, privés et les Ong. Les priorités seront accordées à la redynamisation des services d'appui notamment aux volets formation, conseils et fourniture d'intrants, particulièrement dans les provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué, du Moyen Ogooué et du Woleu Ntem qui regroupent un nombre important de la population nationale. Le développement de la culture bananière encouragé dans l'Estuaire, le Woleu Ntem et la Nyanga qui comportent les centres par excellence de concentration des consommateurs (pour la première) et des zones traditionnelles de production bananière au Gabon (pour les deux dernières). Quant aux projets de manioc, ils seront implantés dans les sanctuaires de cette denrée, à savoir le Haut Ogooué, la Ngounié et le Moyen - Ogooué. Si la volonté manifestée et les moyens financiers sont des gages de la réussite de ce programme de développement du secteur agricole, la dimension humaine, notamment le déséquilibre dans l'occupation de l'espace territorial, par contre, en constitue l'obstacle majeur.

---

<sup>69</sup> NEPAD, FAO. 2004. Programme National d'Investissement à Moyen Terme (PNIMT) <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/008/af324f/af324f00.pdf>

<sup>70</sup> Idem

## Conclusion du chapitre 2

Tableau n° 48 : Récapitulatif des données du chapitre 2

Secteurs vivriers et l'Etat	Atouts	Faiblesses
<b>Productions végétales marchandes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutation commerciale des cultures locales :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>primauté de la culture du manioc</i> ;</li> <li>• <i>développement des cultures bananières.</i></li> </ul> </li> <li>- Agriculture périurbaine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>en pleine effervescence</i> ;</li> <li>• <i>acteurs en compétitions</i></li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faibles rendements</li> <li>- Agriculture périurbaine :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>domaine mal maîtrisé</i></li> <li>• <i>production non adaptée aux besoins</i></li> </ul> </li> </ul>
<b>Elevages et productions animales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tradition de chasse très vivace</li> <li>- Elevage semi industrielles               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>SMAG</i></li> </ul> </li> <li>- Petits producteurs locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elevages villageois</li> <li>- Elevage semi industrielles               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>SIAEB</i></li> </ul> </li> <li>- Elevage de bovins :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>volet villageois</i></li> <li>• <i>volet industriel</i></li> <li>• <i>multiples limites</i></li> </ul> </li> </ul>
<b>Politiques agraires et développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politiques agricoles               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>soutien technique</i></li> <li>• <i>aide financière</i></li> </ul> </li> <li>- Programmes de développement</li> <li>- Objectifs nationaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de signes visibles</li> </ul>

Au cours des deux dernières décennies, on assiste à la transformation progressive des deux denrées alimentaires de base du Gabon, à savoir le manioc et les bananes plantains. Ces derniers ont cessé d'être de simples produits vivriers pour devenir des cultures de rente, entrées dans un circuit de commercialisation bien organisé.

Le manioc est introduit dès le 17<sup>ème</sup> siècle en Afrique, lors du commerce triangulaire, mais il faut attendre le 19<sup>ème</sup> siècle pour que sa culture se répande en Afrique centrale, à partir de la RD Congo (cf. p.108). Sa production et sa consommation ont fait du manioc la toute première denrée nourricière (voir Tableaux n°19, 20 et figure 21, p.119) de l'ensemble des pays de la Ceeac dont fait partie le Gabon. Cette culture compte plusieurs variétés en fonction de sa douceur ou de son amertume, ou encore de la durée de son cycle végétatif (cf.

tableau n° 16, p. 109). Son utilisation est telle que dans certaines contrées du sud du pays (Ngounié), on parle volontiers d'une "révolution du manioc".

Les bananes plantains (plantes originaires d'Asie) connaissent une réelle promotion et occupent le second rang dans l'alimentation des populations autochtones. Cependant, son succès actuel est surtout dû à sa qualité de premier produit vivrier de rapport dont la culture est aujourd'hui très répandue. C'est elles qui occupent les plus grandes superficies plantées et comptent, comme le manioc, un large éventail de variétés (cf. tableau n°17, p.113). La Nyanga et la Ngounié semblent être actuellement les plus grandes zones productrices du pays. Les rendements de ces deux cultures sont encore modestes et les quantités produites ne suffisent pas à satisfaire les besoins de consommation des habitants.

Dans l'ensemble, la production nationale de denrées nourricières de base a diminué de moitié entre 1960 et 2008 (cf. Tableau n°18 p. 116 et figure 21, p.120). Entre 1974 et 2008, les surfaces cultivées ont partout baissé, mais les zones agricoles par excellence du pays tiennent leurs places en regroupant 43,5% des superficies cultivées pour le Woleu Ntem et 15 % pour la Ngounié (voir tableau n°19, p. 119, figure 22 et carte n°9, p. 122).

A partir des années 1990, une nouvelle forme de production agricole se développe dans les périphéries des centres urbains. Elle consiste à l'aménagement progressif d'une ceinture de cultures maraîchères et à la création de fermes avicoles.

La ceinture verte autour de Libreville constitue l'exemple le plus remarquable de ce phénomène nouveau. Ces activités, sans être entièrement appropriées par des acteurs autochtones, parviennent cependant à couvrir une partie de la demande locale de consommation d'aliments d'origine végétale. Mais ceux-ci sont peu adaptés aux habitudes alimentaires des populations indigènes (cf. tableau n° 23, p.122).

Pendant très longtemps, l'activité de la chasse produisait la plus grande quantité de protéines animales consommée au Gabon. Le prélèvement aisé de ces produits rendait l'élevage du petit bétail sinon inutile, du moins peu préoccupant.

La production animale du secteur périurbain n'est pas nécessairement mieux adaptée à la consommation autochtone. La production d'œufs répond à la quasi-totalité de la demande locale ; cependant les produits, considérés comme de luxe, sont peu sollicités par les habitants : la consommation moyenne d'œuf au Gabon est de 1 œuf par personne par semaine tandis que la même quantité est consommée en un jour en Afrique du Sud. Cette activité est largement dominée au 2/3 par la Smag (cf. figure 28, p. 152), une société parapublique. Le reste de la production est assuré par des petits acteurs locaux représentés pour 3/4 par des producteurs étrangers (voir tableau n° 40 p. 164).

Dans ce domaine d'activité, l'intervention de l'Etat se limite à la mise à disposition d'agents techniques, pour les besoins d'encadrement. L'aide financière est essentiellement fournie par des structures internationales (Pnud, Fao, Cfd, Fida, etc.) en association avec des Ong et sociétés locales travaillant sur le terrain (Apg, Adrug, Ppsa, etc.). L'Igad est un acteur majeur dans ce secteur économique périurbain (cf. carte n°16 p.184).

En avril 2009 l'Etat gabonais a annoncé le démarrage d'un vaste programme de développement des cultures vivrières dans le but de réduire les importations de 5% chaque année, jusqu'en 2015. La première phase de cette opération est dénommée "Programme national d'investissement à moyen terme (Pnimt), 2009-2013".

Mises à part ces dispositions assez favorables, le secteur vivrier comporte un certain nombre d'insuffisances.

L'agriculture traditionnelle ne bénéficie d'aucune technique moderne de production, et les rendements demeurent encore faibles. Le secteur maraîcher, malgré l'utilisation des intrants, donne des résultats peu satisfaisants. L'aviculture, quant à elle reste cantonnée dans des pratiques obsolètes, pour absence de financement.

Par ailleurs, l'agriculture périurbaine est essentiellement tenue par des acteurs étrangers, les autochtones s'intéressant bien peu à ce type d'activité économique. La production elle-même vise avant tout une clientèle formée de consommateurs d'origine expatriée.

L'élevage villageois diminue en nombre avec la population rurale.

L'élevage industriel a connu beaucoup d'infortunes. Le Siaeb a dû arrêter ses activités et l'élevage moderne de bovins se heurte à plusieurs obstacles. La forte emprise du milieu naturel ajoutée à la non maîtrise de conditions techniques constituent un puissant frein à la réussite du volet villageois de cette activité.

Hormis la reconstitution progressive du cheptel de bovin par Siat Gabon, il n'existe pour l'heure aucun signe de la relance et de la redynamisation du secteur de la production vivrière au Gabon.

## Conclusion partie I

Tableau n° 49 : Récapitulatif des données de la première partie

Ressources	Productions (en tonnes) %/ <i>Besoins alimentaires</i>	Importations (en tonnes)	SUFFISANT
Vivrier de base	645468 (65 %)	412676	NON
Maraîcher	7207 (19 %)	32832	NON
Fruits	43376 (65 %)	23356	NON
Elevages	7773 (5,5 %)	133554	NON
Produits halieutiques	39218 (74 %)	13780	NON

L'agriculture gabonaise, dans son ensemble, bénéficie de conditions naturelles assez propices pour une production abondante de vivres. Les conditions climatiques sont plus que favorables ; les sols, sans être particulièrement riches, sont globalement aptes aux cultures locales et à donner de bon rendements, sans un apport d'engrais ; quant à l'espace cultivable, sa disponibilité, pour l'heure, est sans aucune limite.

Jusqu'au milieu des années 1970, les conditions sociales de la vie dans les campagnes gabonaises (le cadre tribal de vie paysanne, l'organisation des rapports entre les hommes) ont constitué des atouts incontestables à une gestion assez rigoureuse des activités de production agricoles, même si celle-ci se faisait au détriment des paysannes.

La gestion des terres, bien que celles-ci ne manquent pas, est soumise à une stricte réglementation avec les différents droits sur le finage, les domaines lignagers, ceux des diverses familles et ceux en usage sur les jachères. Le système du brûlis et la culture itinérante, grâce à des pratiques ingénieuses mises au point à travers les âges, sans donner des résultats extraordinaires, procuraient à la paysannerie gabonaise des ressources suffisantes à sa survie.

Depuis bientôt deux décennies, à la faveur de l'extraordinaire croissance des villes (cf. II, p. 240), on assiste au développement d'une activité relativement importante dans la zone autour de Libreville. La ceinture verte entourant la capitale gabonaise regroupe deux formes de production vivrière, l'une végétale (le

maraîchage), l'autre animale (l'aviculture). Dans les deux cas, il s'agit d'activités bénéficiant d'un contexte assez favorable, du fait que l'Etat cherche à accompagner la population paysanne dans sa mission sacro sainte de produire suffisamment de vivres pour les besoins de consommation de tous les habitants. Ainsi, des opérations zonales intégrées (Ozi), dans la branche des productions végétale et animale, furent plusieurs fois initiées. Il en est de même des structures techniques chargées d'encadrer la production périurbaine et l'action des groupements de planteurs à travers le pays. Des mesures d'aide financières furent prises tant par les pouvoirs publics que par des donateurs étrangers.

Et pourtant, parce qu'elles ont la plupart du temps manqué de cohérence et de suivi, ces actions ont toutes fini par échouer. Il faut aussi reconnaître que l'Etat n'a jamais consenti des investissements directs en faveur du secteur traditionnel ; et parce qu'il n'a pas réussi à introduire des transformations nécessaires à l'amélioration des rendements et de la production, l'agriculture vivrière ne peut jouer pleinement le rôle qui est le sien. L'analyse du niveau de la production dans les principales filières agricoles montre à suffisance ce fait.

D'abord les produits vivriers de base, à savoir les tubercules (manioc, bananes, taro, igname et patate douce), le maïs et l'arachide, sont localement fournis à hauteur de 65%. Il faut toutefois préciser que ce relativement niveau élevé de la production locale est atteint, lorsque l'on tient compte des statistiques mécaniques fournies par le Maedr, tout au long de ces deux dernières décennies. Mais si l'on prend en compte les chiffres de production parus dans le cadre de l'élaboration du programme de « la politique de développement agropastoral et rural », *MAEDR, 2005*, et qui nous paraissent bien plus crédibles, la disponibilité des produits locaux par rapport aux besoins de consommation serait revue à la baisse (430000 tonnes), pour se situer autour de 40%. Les compléments alimentaires viennent des pays limitrophes de la Cemac, particulièrement du Cameroun, du Congo et de la Guinée Equatoriale.

Il y a ensuite les fruits (mangue, orange, citron, etc.) qui, nous l'avons dit, sont l'objet de prélèvement sur des arbres fruitiers plantés jadis derrière les cases, et qui sont aujourd'hui laissés à l'état sauvage sur les sites des anciens

villages abandonnés. Depuis quelques années, des champs d'agrumes sont entretenus par des fonctionnaires et hommes politiques habitants les centres urbains. *MAEDR, 2005*, évalue la production des fruits à 65% de la consommation nationale.

Puis, les produits maraîchers locaux représentant moins de 20% de la demande. Malgré l'intérêt porté à ces cultures depuis deux décennies, les résultats de production demeurent faibles, et l'activité reste essentiellement aux mains des acteurs d'origine ouest-africaine.

Il en est de même de la filière de la production halieutique dans laquelle l'action des ressortissants de l'Afrique de l'ouest demeure prépondérante et permet une couverture d'environ  $\frac{3}{4}$  des besoins nationaux.

Enfin, le secteur de l'élevage représente le segment le plus faible de l'activité agricole au Gabon. La production de volaille couvre à peine 6%, celle de la viande de porc moins de 10%, et la viande bovine approximativement 2% des besoins du pays.

On constate aisément qu'il n'existe pas aujourd'hui de filière agricole gabonaise dont la production couvre la totalité des besoins de consommation des populations gabonaises. Hormis la production des œufs (>90 % de la demande d'œufs - *SMAG, 2007*) dont la consommation locale est par ailleurs très limitée, l'équilibre entre la production et les besoins de consommation des habitants est loin d'être réalisé.

C'est pour inscrire l'accroissement des besoins dans une perspective de développement durable que l'Etat gabonais a annoncé le lancement d'une nouvelle politique agricole fondée sur des investissements massifs dans le secteur du vivrier agricole ; d'abord dans une version à moyen terme (Pnimt), courant de 2009 à 2013. Mais l'objectif visé reste l'horizon 2015 qui devrait voir le monde rural réhabilité, le pays débarrassé de la contrainte des importations massives de produits alimentaires de pays étrangers.

A cet effet de nouveaux projets et programmes sont envisagés dans un vaste programme d'investissement public au profit du secteur agricole dont on peut lire des extraits en (annexe-2, p. 387) On retiendra entre autres les programmes de développement des cultures vivrières, d'horticulture, de l'élevage,

des cultures fourragères ; de même que des projets de riziculture, de production de semences par le Ciam. Cet ambitieux programme qui intègre la relance des cultures de rente, vise aussi à moderniser et à renforcer le système d'information et de statistiques agricoles, dans un cadre plus global de la réorganisation du Maedr. Ledit programme prévoit également le volet transformation des produits locaux. Les estimations de productions pour la période 2006-2010 sont consignées dans les colonnes suivantes.

Tableau n° 50 : Les prévisions de l'Etat des productions vivrières pour la période 2006-2010

Cultures	Manioc	Bananes	Taro	Igname	Patate	Maïs	Arachide
Productions (tonnes)	510000	370000	130000	109000	88000	40000	54000

Nous sommes bientôt en 2010, et ces résultats ne sont pas atteints.

Les secteurs miniers et pétroliers continuent à se renforcer, l'exode des populations en direction des villes se poursuit, les campagnes se vident et la production agricole s'effondre, la réorientation des habitudes alimentaires s'accélère et le pays doit de plus en plus avoir recours à l'extérieur pour satisfaire la consommation de ses habitants.

Tout compte fait, le Gabon est encore très loin des objectifs visant à assurer ses besoins alimentaires par la production locale.

# PARTIE II :

## RURALITE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU GABON

Pendant longtemps et jusqu'à la moitié du siècle dernier, le monde rural, au Gabon, a connu de la stabilité socio économique, voire une prospérité liée aux cultures industrielles le reliant aux échanges commerciaux internationaux, *GALLEY, 1980*. Mais c'est avant tout à l'équilibre existant entre la production et les facteurs humains et naturels, à la base des activités productives, qu'on devait des résultats, au demeurant satisfaisants, (cf. chap. 1, partie I). Dans cette seconde partie, nous allons montrer comment, très vite, l'évolution accélérée du monde et les transformations incessantes de l'espace vécu vont imposer à l'économie et à la société gabonaise des mutations profondes ; comment de nouvelles entreprises humaines apparaissent, mobilisent de nouvelles énergies et créent des nécessités ainsi que des conditions de vie nouvelles. Nous allons donc souligner avec force la recomposition de la société gabonaise dans ses rapports spatial, humain et économique, en particulier le développement de nouvelles structures économiques, la croissance des centres urbains, les mouvements multiformes de la population, les rapports inégaux entre villes et campagnes. Nous examinerons le résultat de tous ces changements, notamment le dépeuplement progressif des campagnes, le vieillissement de la population rurale gabonaise, la baisse notable de la production agricole qui répond difficilement aux besoins de consommation des habitants. Nous indiquerons enfin le climat d'insécurité alimentaire qui s'ensuit, les transformations des habitudes d'alimentation des ménages et les importations des denrées alimentaires, du Gabon.

## CHAPITRE 1 : L'équilibre du monde rural fortement ébranlé

On en retiendra principalement ici deux facteurs bloquants. D'une part, l'inégale répartition entre les différents secteurs de l'économie nationale, et l'énorme déséquilibre entre la population des villes et celle des campagnes, d'autre part.

### 1- La structure de l'économie gabonaise

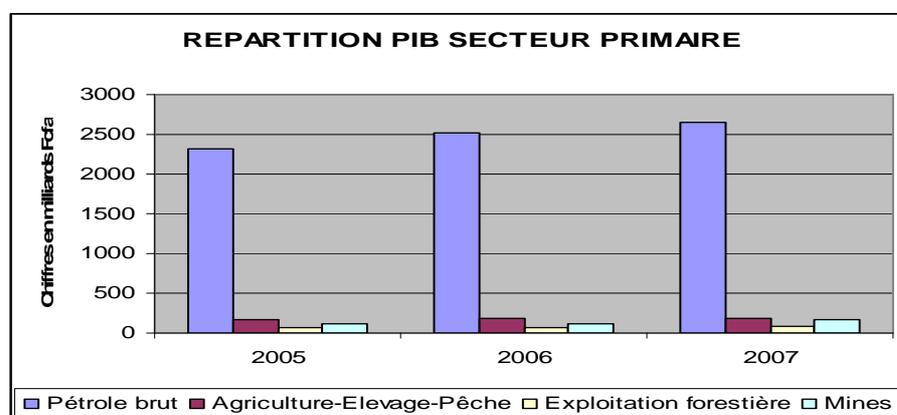
Elle semble être à l'origine de toutes les difficultés du Gabon. La prégnance de l'activité pétrolière sur l'ensemble du tissu économique explique dans une large mesure les disparités démographiques en termes d'occupation de l'espace territorial, ainsi que l'aversion des populations pour l'agriculture et particulièrement pour la production des denrées nourricières. Une tendance longtemps érigée en politique agricole par les pouvoirs publics, comme le montrent le tableau n° 51 et les graphes suivants.

Tableau n° 51 : Ventilation du PIB du secteur primaire

	2005	2006	2007	Moyenne	Pourcentage
Pétrole brut	2316,4	2519	2643,2	2526,2	87
Agriculture-Elevage-Pêche	162,7	175,3	186,3	174,76	6
Exploitation forestière	60,7	71,3	82,5	71,5	2,5
Mines	114,1	125	160	133,36	4,5

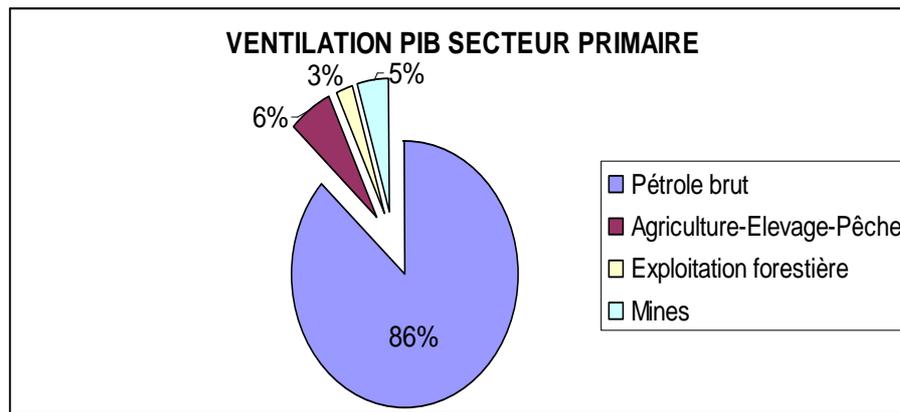
Source : DGE, 2008

Figure 42 :



Source : DGE, 2008

Figure 43 :



Source : DGE, 2008

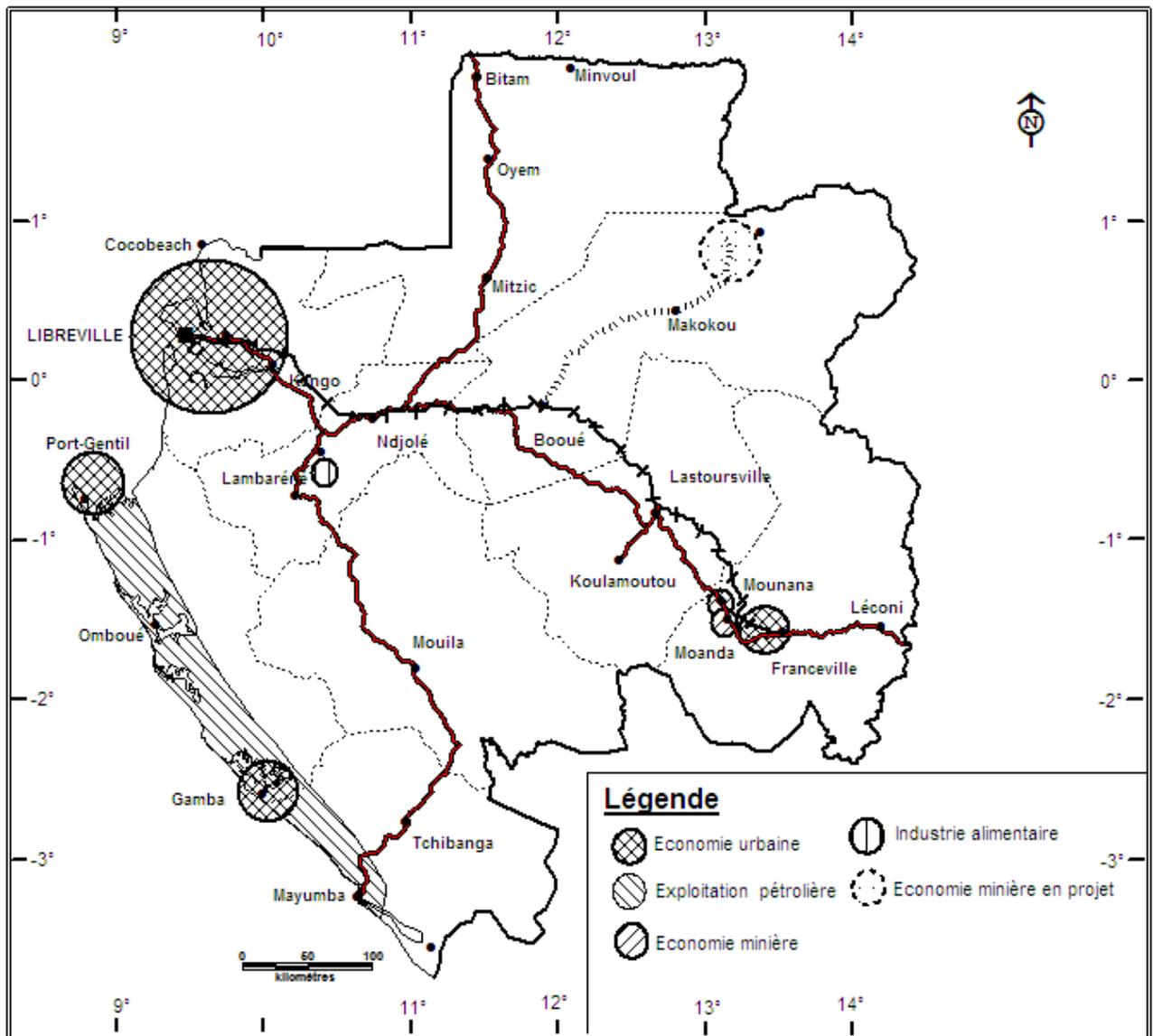
## 11 – Le Gabon et le syndrome hollandais

De nombreux auteurs *CHAMBRIER, 1990 ; POURTIER, 1979, MIANZENZA, 2001 ; MAGNAGNA, 2005* ont travaillé sur la nature de l'économie gabonaise. La plupart de ces études montrent à quel point il s'agit d'une économie fortement extravertie. Par ailleurs, d'après *ERLING LARSEN* cité par *BERGEVIN, 2006*, trois grands facteurs expliquent en quoi une abondance de ressources naturelles peut nuire au reste de l'économie. Il s'agit notamment des effets " réallocation des facteurs de production", " dépenses d'investissements" et de " perte de retombées". L'analyse de ces trois facteurs caractéristiques du syndrome hollandais (*Dutch Disease*) rapportés au cas qui nous intéresse ici, montre clairement que le Gabon est sans conteste un pays de "secteurs en plein essor" (booming sector), modèle de développement qui finit toujours par nuire voire détruire des secteurs productifs comme c'est le cas actuellement de l'agriculture.

D'abord les effets réaffectation des facteurs : c'est bien dans le secteur agricole que les effets pervers de ce phénomène ont été plus remarquables. En effet, les booms pétroliers des années 70 ont eu pour conséquences de détourner les actifs agricoles de leurs activités pour les déverser massivement dans les centres et pôles de développement économiques : Port Gentil / Gamba (pétrole) ; Moanda / Mounana (mines) ; Lambaréné (agro-industrie) ; Libreville / Franceville

(économie urbaine) où ils espèrent trouver du travail bien rémunéré et de meilleures conditions de vie que celles qu'offrent les milieux ruraux. Les cercles proportionnels de la *carte n° 17* traduisent le poids socioéconomique des différents centres.

**Carte n° 17 : Les pôles de développement du Gabon**



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : *Atlas de l'Afrique. Gabon* – Ed. J. A., 2004.

*POURTIER, 1979*, signalait déjà à cette époque près de 6500 départs de ruraux du Woleu-Ntem (principale zones agricole du Gabon) en direction de Port Gentil, *POURTIER, 1979*. Le *PNUD, 2006*, estime la population rurale à 16 % de

la population gabonaise, et les actifs agricoles à 31%, essentiellement composés de femmes et de vieillards. Ce fut le cas au Nigéria où l'on a constaté la quasi dislocation de l'agriculture, accompagnée d'un grave déficit alimentaire, une fois l'euphorie du boom pétrolier passée, *BERGEVIN, 2006*. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le Gabon est soumis, depuis plusieurs décennies, à des importations massives de produits alimentaires de l'étranger. Les secteurs miniers et pétroliers ne sont pas les seuls à aspirer la main d'œuvre agricole. La construction des villes<sup>71</sup> a représenté et constitue encore un facteur de déstabilisation des secteurs de production, pour l'attraction qu'elle exerce sur les populations de tous les secteurs productifs du pays. On peut aisément comprendre que le facteur "ressources financières" est principalement affecté à des domaines de développement bien ciblés, tandis que d'autres, cependant productifs comme l'agriculture, l'élevage et la pêche sont ignorés. Ces "ressources financières" induisent des investissements lourds dépassant la plupart du temps les capacités technologiques et le savoir-faire du Gabon qui est ainsi obligé de les importer.

Il s'agit ensuite des effets de " dépenses d'investissements". Que ce soit dans le domaine pétrolier, minier, forestier ou dans les constructions, ici, d'importants investissements étrangers directs sont menés induisant d'importantes rentrées de devises, entraînant à leur tour une forte appréciation de la monnaie, une flambée des coûts de la main d'œuvre<sup>72</sup> qui font que, au total, des entreprises locales n'arrivent pas à suivre la progression des coûts de production et ferment. Cette situation a été par ailleurs localement accentuée par l'effet de la dévaluation et explique la faillite des sociétés d'Etat (cf. I, chap. 2, p. 145 et suivantes). Elles sont bien nombreuses les sociétés privées qui n'ont pas également pu suivre le rythme et qui, peu compétitives sur les marchés, ont dû déposer le bilan, surtout après le séisme de la dévaluation du franc CFA en

---

<sup>71</sup>Depuis une décennie, le gouvernement gabonais a instauré un système des "fêtes tournantes" pour la célébration des festivités annuelles de l'indépendance du Gabon (17 août). A tour de rôle, les villes de l'intérieur accueillent les manifestations et bénéficient de nouvelles infrastructures (routes, équipements socio-collectifs, édifices publics, etc.)

<sup>72</sup> Le "Plan d'Ajustement Structurel" (PAS) 1986-88 imposé au Gabon par le Fonds Monétaire International avait entraîné, entre autres, une baisse des salaires dans la Fonction Publique.

février 1994. Il s'agit là, non seulement des dommages pour le tissu économique, mais aussi des pertes d'externalités.

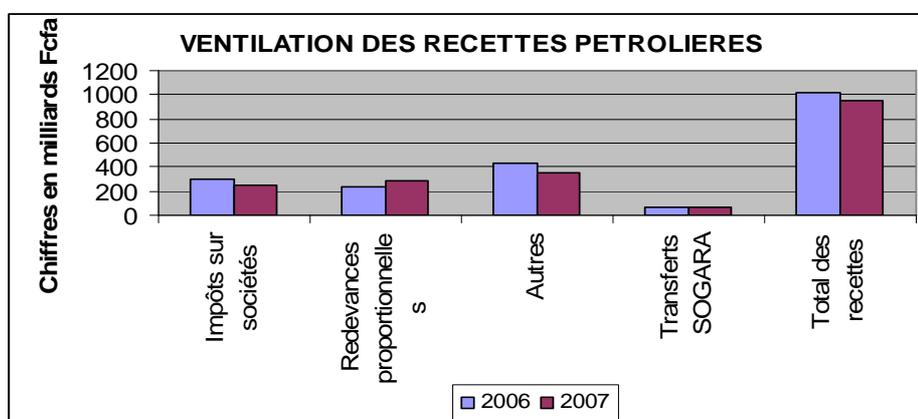
Enfin, il existe sans aucun doute des "perte de retombées" pour l'économie nationale dont les principaux leviers se trouvent aux mains des opérateurs étrangers. On pouvait espérer que l'exploitation des énormes richesses du pays pouvait produire des effets multiplicateurs pour l'économie gabonaise. Malheureusement, les externalités positives, que ce soit en termes d'acquisition d'un savoir-faire, de progrès technologique ou d'innovation, n'ont pas suivi. Comme le montrent le tableau 52 et le graphe 44 ci-après, les différentes concessions consenties aux investisseurs des pays du Nord ont permis au Gabon de bénéficier des royalties qui, en dépit de la hausse des cours du pétrole, baissent (-5,4% entre 2006 et 2007), en raison de la dépréciation du dollar américain, DGE, 2008.

Tableau n° 52 : Evolution des recettes pétrolières

(en 10 <sup>9</sup> Fcfa)	2006	2007	2007/06 (%)
Impôts sur sociétés	295,6	246,8	-16,5
Redevances minières proportionnelles	230,8	288,3	24,9
Autres	424,5	357,8	- 15
Transferts SOGARA	61,9	65,6	- 6,0
Total des recettes	1012,8	958,5	- 5,4

Source : DGE, 2008

Figure 44 :



Source : DGE, 2008

Les autres secteurs économiques du pays n'ont pas pu tirer profits des bienfaits de ces exploitations et cela pour plusieurs raisons évidentes :

- d'une part, les technologies utilisées sont de pointe, et la formation du personnel autochtone n'est pas à la mesure de la situation ; le Gabon, comme la majorité des pays en développement, est obligé d'importer à la fois la haute technologie et la main d'œuvre qualifiée adaptée. C'est le cas dans l'exploitation pétrolière et minière où les postes occupés par les nationaux sont ceux de subalternes, très mal payés ;
- d'autre part, les moyens utilisés dans l'exploitation forestière et dans les plantations industrielles dépassent largement les possibilités financières et techniques des acteurs économiques autochtones qui ne peuvent ainsi les approprier.

Tout compte fait, aussi bien les réallocations que les dépenses d'investissements et l'impartition attendue des activités des multinationales ne sont pas de nature à promouvoir véritablement l'économie et le développement agricole. Les pôles de développement sont constitués de structures artificiellement greffées sur l'espace national gabonais, et ne profitent pour l'essentiel qu'aux opérateurs étrangers.

Ainsi donc, l'exploitation des ressources naturelles crée de profondes disparités régionales dans les pays, détourne les nations en développement de leur véritable voie de progrès économique et social et les maintiennent durablement dans une situation de précarité et de dépendance. Les ressources étant non renouvelables, leurs prix instables et échappant, pour la plupart, au contrôle des producteurs, celles-ci constituent des agrégats peu fiables du développement des pays. Aujourd'hui, le Gabon se retrouve face à ces dures réalités, et essaie de se retourner vers des secteurs de l'économie, comme l'agriculture, négligés depuis plusieurs décennies, au profit d'une économie de rente pétrolière et minière.

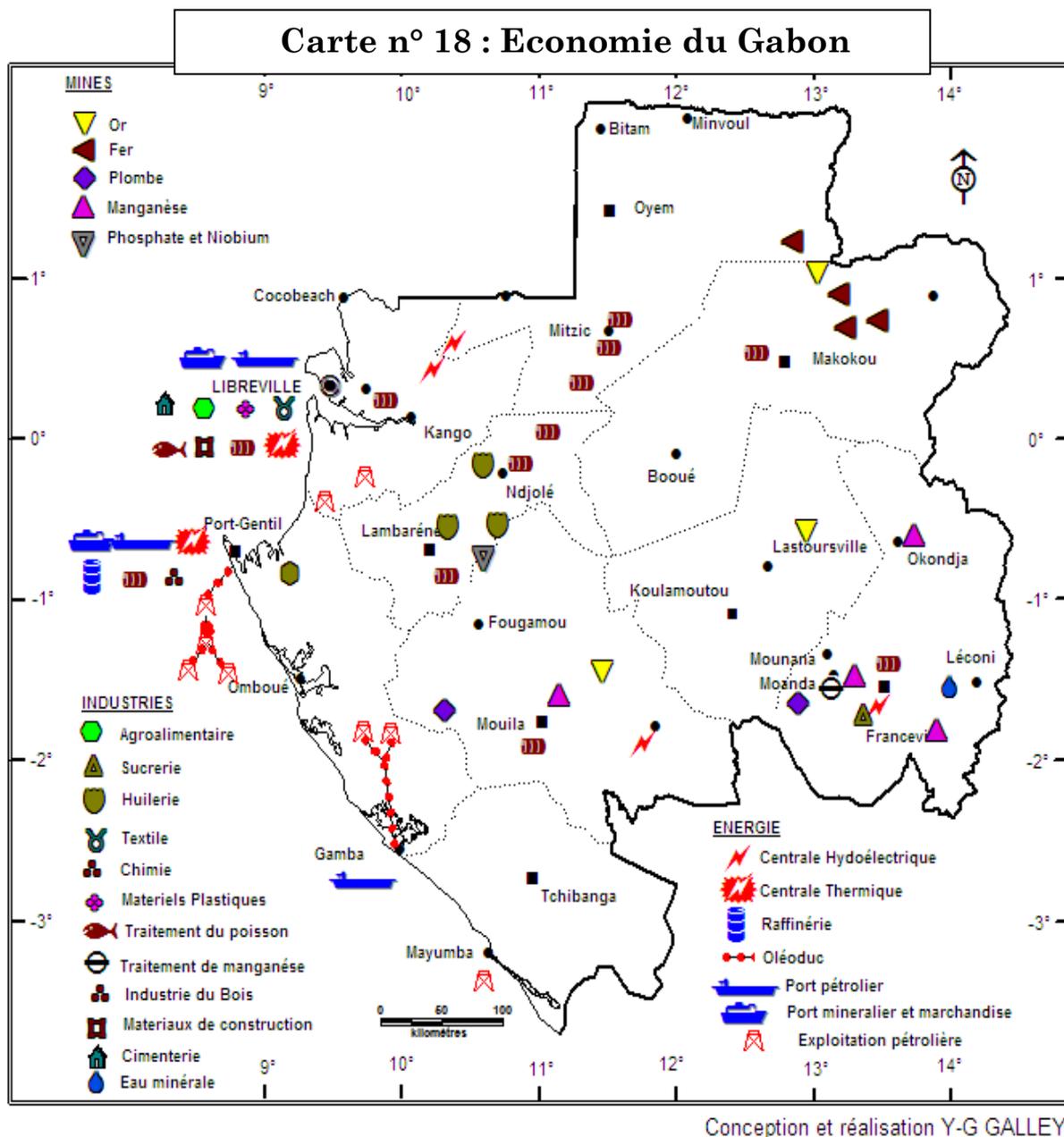
## 12 – La rente des richesses naturelles

La carte n° 18 p. 206 rend bien compte des énormes richesses naturelles du Gabon, sans doute un des rares pays de l'Afrique noire au sud du Sahara où l'agriculture, l'élevage et la pêche réunis représentent moins de 5% du P.I.B. *DGSEE, 2006*. La prépondérance des activités pétrolières est telle qu'elles représentaient pendant longtemps plus de 70% des exportations et 45% des recettes totales ; ainsi, en 2005 ces parts étaient respectivement de 82 et 61 % ; *DGSEE, 2006*, (cf. tableaux 53-54 et figures 45-46-47). A elles s'ajoutent celles minières et forestières créant un profond déséquilibre non seulement entre les diverses branches de l'économie, mais également entre ses diverses composantes (cf. tableau 51 p. 199). Plusieurs tentatives ont été menées en vue de corriger cette disparité, avec peu de réussite jusqu'à ce jour. Les énormes richesses que recèle le Gabon ont fait de l'Etat, jusqu'à ces dernières années, un acteur majeur de la vie économique du pays.

Pendant longtemps, l'Etat gabonais a joué un rôle prépondérant dans les grandes orientations de l'économie avec pour constante la volonté affirmée des dirigeants à tirer de la vente des matières premières, le maximum de profits financiers en vue de la construction du Gabon. On se souviendra des gigantesques programmes de développement initiés par les pouvoirs publics dès la moitié des années 70 qui correspond au démarrage de l'ère du pétrole dans le pays. C'est forts de la manne pétrolière que les dirigeants du pays ont pu lancer et mener à terme (malgré les difficultés) des chantiers titanesques comme la construction du Transgabonais<sup>73</sup>. De grandes sociétés publiques et parapubliques ont pu voir le jour et participer à cet effort de développement. L'Office des Chemins de fer Transgabonais (Oetra), la Société de Développement de l'Agriculture et de l'Élevage au Gabon (Agrogabon), la Société de Développement de l'Hévéaculture du Gabon (Hevegab), la Société Agricole de Port-Gentil (Agripog), la Société Nationale d'Acconage et de Transit (Snat), Air Gabon, etc., furent les résultats les plus tangibles de cette politique de développement.

---

<sup>73</sup> Le Président Bongo du Gabon déclarait à l'époque que " Avec ou sans le concours de la Banque Mondiale, le Transgabonais se fera ! "



Source : *Atlas de l'Afrique. Gabon – Ed. J. A., 2004*

Il est bien loin aujourd'hui, ce temps d'abondance où tout (ou presque) était permis. Depuis la fin des années 90, devant la baisse notable des cours mondiaux des principales matières premières qui constituaient les ressources financières du pays, mais aussi en l'absence, jusqu'à récemment, de nouvelles découvertes de gisements pétroliers, ces sociétés et bien d'autres encore, les unes après les autres, passent sous le contrôle privé. L'effet conjugué de la baisse de la production pétrolière, du marasme sur les marchés mondiaux du bois (commercialisé à 90% en grumes) et la fin de l'exploitation de l'uranium par la

Compagnie de la Mine d'Uranium de Franceville (Comuf), fin 1999, marque le principal coup d'arrêt à l'élan de développement économique du Gabon. De la même façon, le projet de l'exploitation du gisement de fer de Bélinga par les Chinois bat de l'aile en raison d'une conjoncture économique rendue difficile par la grande crise mondiale de cette fin de décennie.

Au total, l'économie gabonaise reste très peu diversifiée et dépendante des cours du pétrole et d'autres produits miniers, du dollar américain et aujourd'hui de l'euro.

#### 121 – L'exploitation des ressources pétrolières

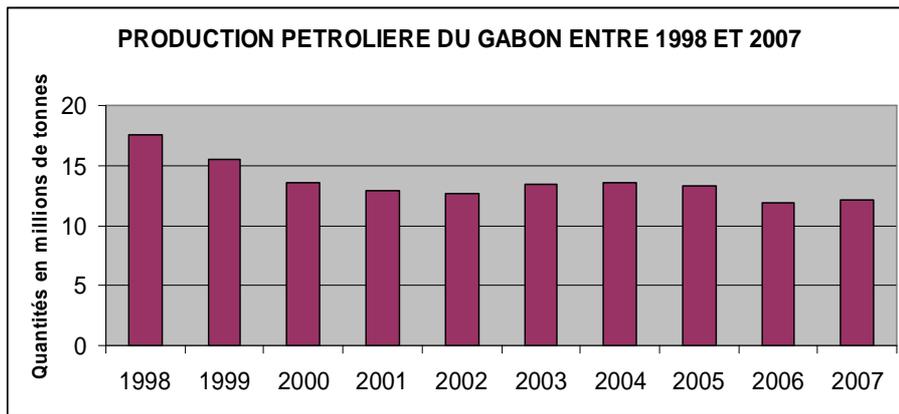
Celle-ci n'a cessé d'augmenter entre 1970 et 1997, année où elle culmine à 18,6 millions de tonnes soit 135 millions de barils (370.000 barils/jour), *GABSOLI, 2003*; ce qui place le Gabon au quatrième rang des producteurs africains au sud du Sahara, après le Nigéria, l'Angola et la Guinée Equatoriale. La production gabonaise est régulièrement en baisse depuis 1998 (voir tableau 53 et figures 45-46), et les réserves sont actuellement estimées à 150 millions de tonnes, contre 300 millions, il y a 10 ans, *Gaboneco, 2007*. Cependant, les prospections continuent.

**Tableau n° 53 : La production et participation du pétrole aux recettes de l'Etat entre 1996 et 2005**

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Secteurs										
Production pétrole (en tonnes .10 <sup>6</sup> )	18,3	18,4	17,5	15,5	13,5	12,9	12,6	13,4	13,5	13,3
Recettes pétrolières (en Fcfa .10 <sup>9</sup> ) (% dans recettes totales de l'Etat)	534 61	644 63	499 55	369 45	815 67	753 64	609 55,8	570 54	600 54	835 61
Recettes totales de l'Etat ( Fcfa .10 <sup>9</sup> )	875	1030	914	814	1208	1174	1060	1051	1114	1363

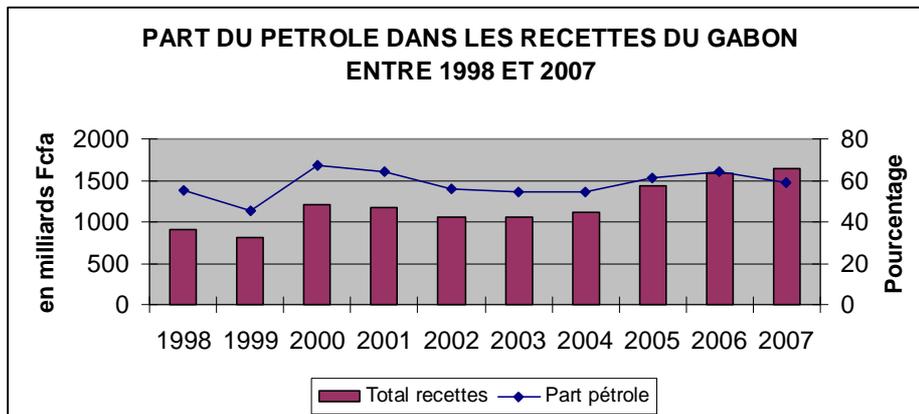
Source : *BEAC, DGCP et DGSEE, 2006*

Figure 45 :



Source : BEAC, DGCP et DGSEE, 2006

Figure 46:



Source : BEAC, DGCP et DGSEE, 2006

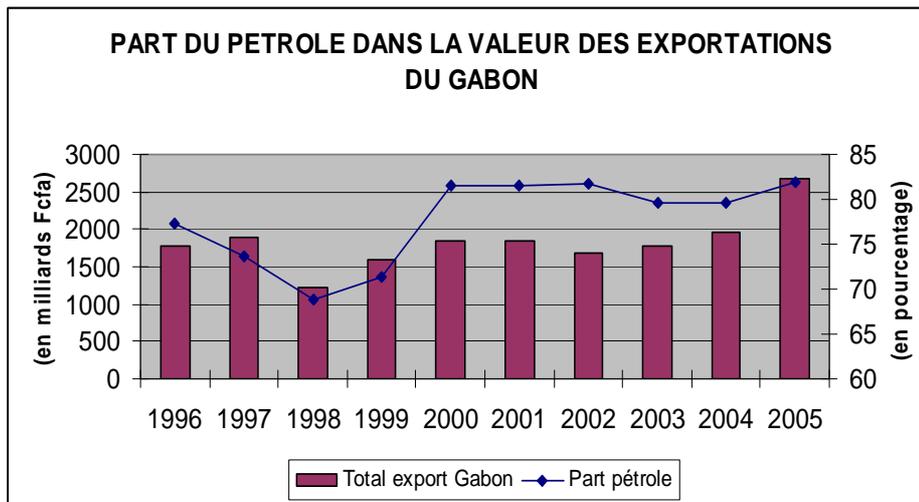
Pendant longtemps, les principales compagnies exploitantes du pétrole au Gabon furent TotalFina-Elf Gabon (devenus depuis peu, le groupe Total, répondant ainsi à la nécessité de restructuration industrielle en cours aujourd'hui dans le monde), Shell-Gabon, Perenco, Marathon, Addax (ex Panafrican), Vaalco et Maurel & Prom., *DGE, 2008*. Il y a également dans ce domaine d'activité pétrolière d'autres intervenants (Oxy, Amoco, Schlumberger, Amerada, etc.) qui se consacrent particulièrement à l'exploration et aux autres services pétroliers. De plus en plus, des compagnies canadiennes et australiennes marquent leur intérêt pour le secteur pétrolier gabonais, au cours de ces dernières années.

Tableau n° 54: Valeur des exportations et recettes du pétrole de 1996 à 2005 (Fcfa.10<sup>9</sup>)

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur export										
Gabon : total exportations	1769.3	1889.9	1218.5	1593.8	1849.8	1850.1	1679.3	1779.7	1 969.3	2671.6
Exportation Pétrole	1368.2	1394.1	839.5	1138.8	1506.2	1509.1	1372.2	1418.7	1567.3	2192.6
Part pétrole (en %)	77,3	73,7	68,9	71,4	81,6	81,5	81,7	79,7	79,6	82

Source : *DGSEE, 2006*

Figure 47:



Source : DGSEE, 2006

Les produits pétroliers gabonais vont principalement aux Etats-Unis pour environ  $\frac{3}{4}$  des exportations et la France dont la part est en nette évolution, oscillant entre 3 et 11% ; chacun faisaient jeu égal au début des années 90, soit 37% chacun. Les autres clients du pétrole gabonais, mais dans une proportion très limitée sont les Caraïbes, l'Asie Orientale et l'Europe.

## 122 – Les extractions minières

Outre l'uranium dont l'activité a pris fin avec la fermeture de la compagnie en décembre 1999, le manganèse constitue jusqu'à ce jour le principal produit minier en exploitation depuis 1962. Malgré le marasme enregistré au plan mondial dans le domaine de la sidérurgie, première utilisatrice du manganèse, la production annuelle de cette matière se situe autour de 2 millions de tonnes (voir tableau 55 et figure 48), pour des réserves dont l'exploitation, au rythme actuelle de la production, peuvent s'étaler sur un siècle. La compagnie Minière de l'Ogooué (Comilog), longtemps parapublique, a été l'une des toutes premières sociétés privatisées depuis 1997, et se trouve actuellement entre les mains du groupe français Eramet<sup>74</sup>.

<sup>74</sup> Eramet: groupe français Eramet, société d'exploitation minière (nickel, manganèse, alliages).

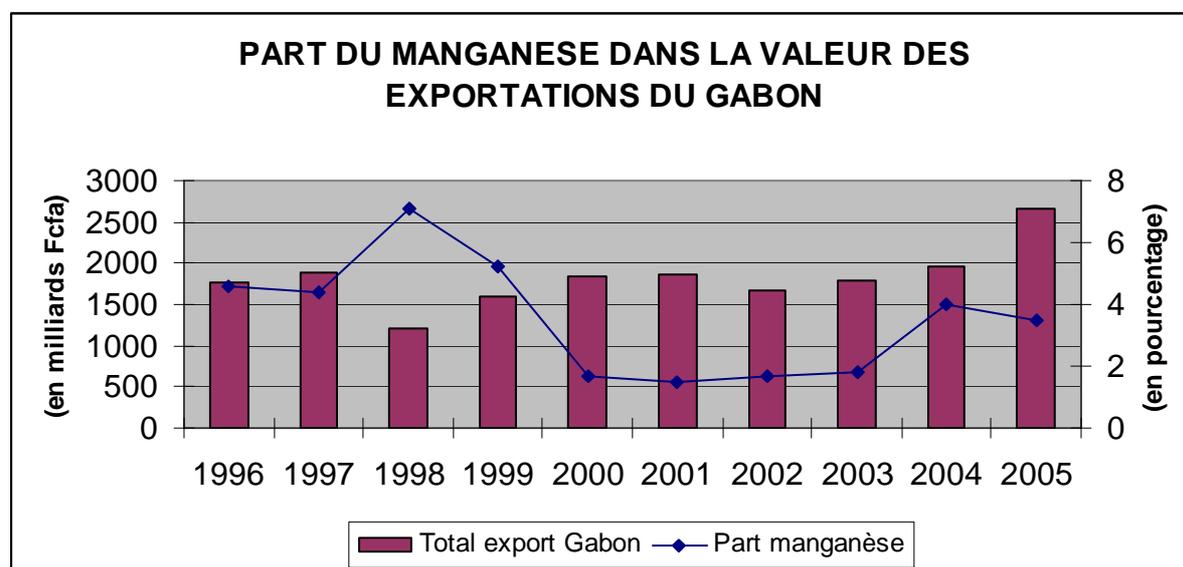
Hormis l'or auquel s'intéressent les groupes industriels de l'Afrique du Sud et du Canada, il existe un large éventail de ressources minières encore non exploitées telles que fer, niobium, barytine, potasses, phosphates, soufre, marbre, granite, talc, diamant et les métaux ferreux comme le plomb, le zinc, et le cuivre. Un projet de mise en exploitation des phosphates et du niobium existe.

**Tableau n° 55:** Evolution de la production et de l'exportation du manganèse entre 1990 et 2005

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur export										
Gabon: total exportation ( Fcfa .10 <sup>9</sup> )	1769.3	1889.9	1218.5	1593.8	1849.8	1850.1	1679.3	1779.7	1969.3	2671.6
Exportation manganèse ( Fcfa .10 <sup>9</sup> )	82,1	83,7	86,7	83,4	31,6	27,6	29,4	33,3	79,9	94,2
Part du Manganèse (%)	4,6	4,4	7,1	5,2	1,7	1,5	1,7	1,8	4	3,5

Sources : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

**Figure 48 :**



Source : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

Mais c'est l'exploitation des mines de fer de Belinga dont les réserves sont estimées à 300 millions de tonnes commercialisables, confiée depuis 2007 à des opérateurs chinois, qui suscite aujourd'hui de grands espoirs pour l'économie

gabonaise ; le cours du minerai est de 55,60 euros la tonne en 2007, *DGE, 2008*. Ce projet, assorti d'une série d'autres réalisations industrielles (les constructions d'un barrage hydroélectrique, du second tronçon du chemin de fer Transgabonais : Booué-Makokou-Bélinga, du port minéralier de Libreville, dans la baie de Santa Clara, tarde à se concrétiser face aux difficultés liées à la crise économique que traverse actuellement le monde.

### 123 – L'exploitation forestière

Elle représente la seconde source de rentrées de devises, après le pétrole. Entre 80 et 85% du territoire national est recouvert de forêt, soit 22 millions d'hectares, avec un potentiel commercial de 400 millions de mètres cubes dont 130 millions de mètres cubes d'Okoumé, essence très appréciée par l'industrie du déroulage. Le volume annuel de l'exploitation forestière se situe autour de 2 millions de mètres cubes et concerne exclusivement une soixante sur un total de plus 400 essences forestières répertoriées, *MEN, Atlas du Gabon, 1983*, (cf. pl. photos 04, p. 213).

Il existe un manque d'informations transparentes sur les sociétés d'exploitation forestière opérant au Gabon, *Forests Monitor, 2006*. Toutefois on peut signaler que :

- Bordamur est détenu par la société malaise, Rimbunan Hijau, et a été décrite comme le plus grand concessionnaire du pays, avec plus d'un million d'hectares situés principalement dans le nord-ouest du pays ;

- Fobo est une autre entreprise malaisienne importante.

Mais les entreprises contrôlées par des capitaux européens restent encore des concessionnaires importants comme par exemple : Rougier (700 000 hectares); Leroy-Sonae (654 000 hectares); Ceb-Thany (505 000 hectares); Basso Timber Industries (450 000 hectares) et Shm-Interwood (estimé à 300,000 hectares).

La société nationale des bois du Gabon (Snbg) en détient le monopole commercial. Elle a pour mission de maintenir les prix, contrôler la qualité et assurer la promotion du bois gabonais. La Snbg est contrôlée à 51% par l'État gabonais et à 49% par les des privés du secteur. Sept (7) sociétés assurent

globalement les 2/3 environs de la production de l'Okoumé, la principale étant la Compagnie Forestière du Gabon (CfG) qui a créé une usine de production de contreplaqué à Port-Gentil.



Planche 03 : Exploitation forestière au Gabon

MEF. 2004

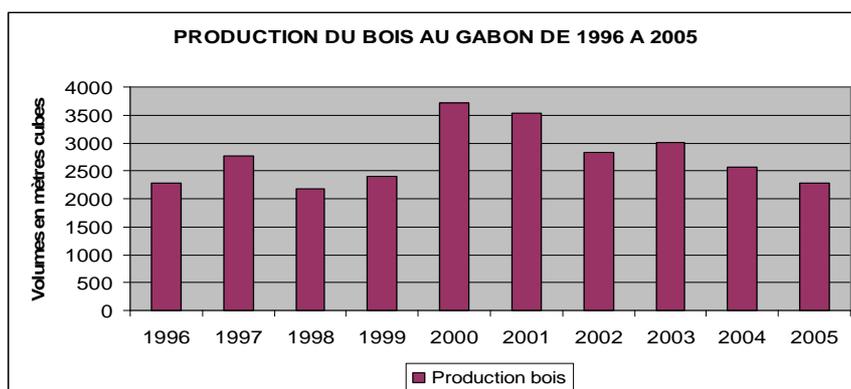
ASSOUMOU NDONG, 2003, note aujourd'hui la percée dans ce secteur d'activité des sociétés malaisiennes qui détiennent actuellement plus de 40% des permis d'exploitation. Cependant, les 90% du bois gabonais sont encore vendus sous forme de grume, et seuls 15% de la production sont transformés sur place, ce que confirment le tableau et les figures suivants.

Tableau n° 56 : Production et exportation du bois entre 1990 et 2005

Années	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Grandeurs										
Gabon: total export (10 <sup>9</sup> Fcfa)	1769.3	1889.9	1218.5	1593.8	1849.8	1850.1	1679.3	1779.7	1969.3	2671.6
Production bois (m <sup>3</sup> .10 <sup>3</sup> )	2284	2775	2184	2402	3715	3531	2825	3020	2563	2279
Export. Bois (Fcfa . 10 <sup>9</sup> )	191.0	213.9	120.7	228.5	207.5	189.9	138.1	143.9	131.4	160.3
Part du bois (%)	10,7	11,3	9,9	14,3	11,2	10,2	8,2	8,0	6,6	6,0

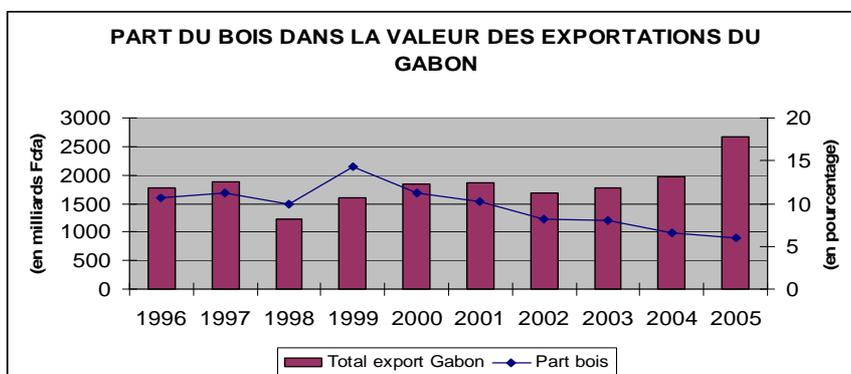
Sources : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

Figure 49 :



Source : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

Figure 50:



Source : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

### 13 – Le déséquilibre des principaux agrégats du tissu économique

L'or noir représente environ 82% des revenus d'exportation, contribue à hauteur de 51,5% à son produit intérieur brut et représente 64% des recettes budgétaires de l'État. Loin derrière le pétrole viennent les produits forestiers, le manganèse<sup>75</sup> respectivement pour 13% (2<sup>ème</sup> rang) et 2% (3<sup>ème</sup> rang) des exportations, *DGE, 2008*. L'uranium, en 1996, comptait pour 0,3% dans les recettes d'exportation avant l'arrêt de la production le 1<sup>er</sup> juillet 1999, *DGE, 2001*.

On observe en outre un déséquilibre notoire entre les secteurs productifs notamment le primaire (l'agriculture, l'élevage, la pêche, le pétrole et les mines comptent environ 50%) et le secondaire (industrie:10%). Ceci dénote de l'extrême limitation des activités de transformation industrielle dans le pays où les prélèvements et l'exportation des matières brutes constituent l'essentiel des activités économiques du pays. Quant au secteur tertiaire, sa croissance (34% en moyenne) s'explique par l'extraordinaire développement que connaissent les villes gabonaises au cours de ces dernières décennies, avec une amplification de la branche des services.

Mais ce n'est pas seulement entre les différents secteurs qu'il existe des déséquilibres. Ceux-ci existent également au sein d'un même secteur. Tandis que l'agriculture, l'élevage la pêche réunis représentent environ 9% du PIB, et que la forêt et les mines se situent respectivement autour de 5% et 3%, le pétrole forme à lui seul plus de 82% du PIB du Gabon, ainsi que le figurent les tableaux 57-58 et figures 51-52.

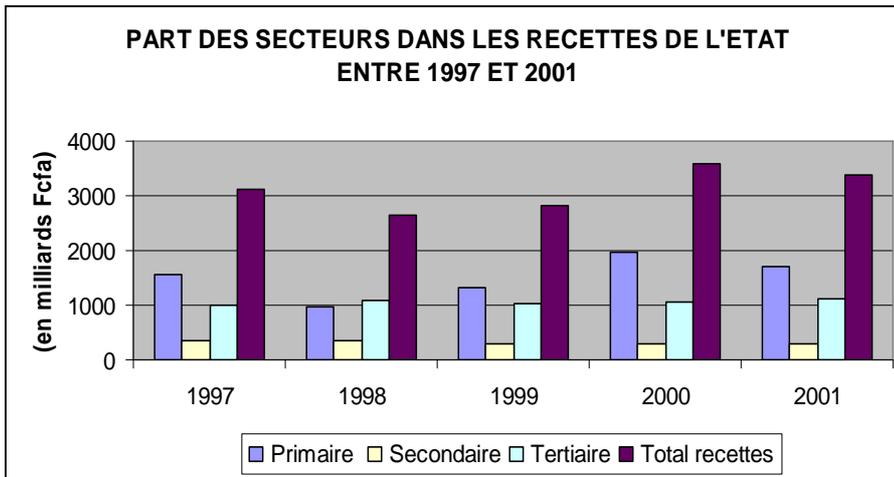
**Tableau n° 57 : Part des secteurs dans le PIB 1995 à 2005**

Années	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Primaire	1220	1220	1552	962	1311	1973	1660	1627	1700	1964	2654
Secondaire	275	275	341	365	300	281	334	359	344	347	374
Tertiaire	745	745	958	1040	972	1062	1167	1158	1173	1183	1243
PIB	2475	2475	3109	2645	2871	3606	3454	3437	3519	3792	4571

Sources : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

<sup>75</sup> Le Gabon est le 4<sup>ème</sup> producteur et le 3<sup>ème</sup> exportateur de manganèse dans le monde.

Figure 51:



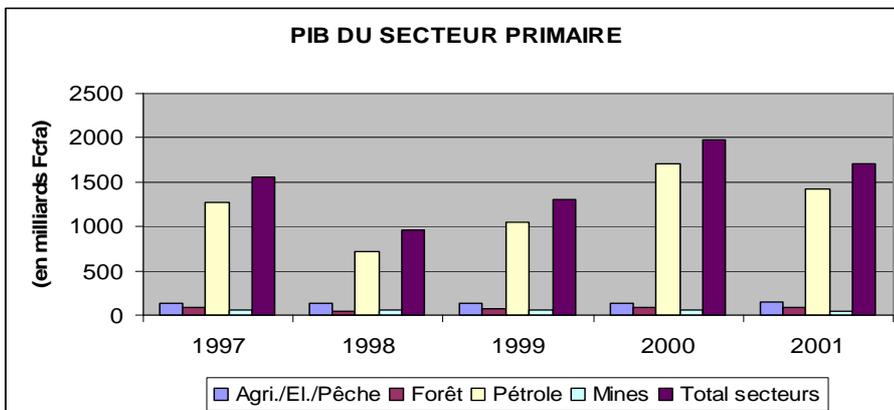
Source : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

Tableau n° 58: Composition du PIB du secteur primaire

Années	1997	1998	1999	2000	2001	Moyenne 1997- 2001	Pourcentage 1997-2001
Secteurs							
- Agri /Elev. / Pêche	132	134	137	141	147	138,2	9,2
- Forêt	92	52	72	86	87	77,8	5,1
- Pétrole	1274	714	1042	1702	1415	1229,4	82
- Mines	53	62	57	54	52	55,6	3,7
Total moy. secteur	1551	962	1309	1983	1701	1501,2	100

Sources : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

Figure 52:



Source : BEAC, DGDDI et DGSEE, 2006

L'ensemble de ces agrégats économiques font du Gabon l'un des pays au sud du Sahara où le revenu *per capita* est le plus élevé, bien que ceci ne constitue pas le gage d'une redistribution équitable des richesses du pays où règne une profonde disparité dans le niveau de vie des populations. Avec un revenu par tête d'habitant situé entre 3500 et 5000 dollars US (8011\$ en 2007), *J.A., 2007*, le Gabon semble remplir toutes les conditions d'un développement harmonieux, équilibré et durable. Et pourtant, il n'en est rien.

C'est surtout le monde rural qui a le plus souffert de l'incapacité des politiques mises en œuvre. Celles-ci ont consacré la faillite de son développement au cours de ces dernières décennies. En effet, l'agriculture, l'élevage et la pêche réunis, (nous l'avons déjà dit), ne contribue que pour environ 5% du PIB et pour moins de 1% des exportations. L'activité agricole, lorsqu'elle existe, est essentiellement orientée vers la monoculture de rente (cacao, café, palmier à huile et plus récemment l'hévéa).

## **2- Le secteur agricole détourné de ses objectifs premiers**

Depuis l'époque coloniale et surtout durant les décennies qui ont suivi l'indépendance du pays en 1960, la politique gabonaise en terme de production et de participation du monde rural à l'effort de développement économique du pays a été résolument tournée vers la mise en place des cultures de plantation . Il s'agit pour les pouvoirs publics de consentir des efforts dans ce qui est considéré comme la modernisation du monde rural, en y opérant de lourds investissements, tant en termes financiers que techniques. C'est l'intérêt que l'Etat a visiblement porté aux deux plantes spéculatives que sont le cacao et l'hévéa qui retiennent ici notre attention et constituent, dans les pages qui suivent, l'objet de notre analyse.

D'abord le cacao, parce que cette culture a mobilisé, pendant de longues décennies (1920 – 2000), un large éventail des principales forces productrices de la paysannerie gabonaise, et a fait de certains planteurs de véritables agents économiques et de développement du pays. Ensuite l'hévéa car, tout comme la

culture précédente, il a été très largement adopté par les paysans gabonais, rassurés par les pouvoirs publics, qu'il représente la voie de la promotion du monde rural. Dans un cas comme dans l'autre, ces deux spéculations n'ont pas procuré aux paysans planteurs les espoirs qu'ils sont en droit d'en attendre. Ce choix a principalement détourné le monde rural de sa mission première qui est de nourrir les populations.

Loin de contribuer à l'essor des milieux ruraux, cette option de politique agricole a fini par étouffer, puis anéantir l'activité agricole traditionnelle déjà fortement mise à mal par les prélèvements de mains d'œuvre valides que les villes et les zones d'activité économique récentes y ont opérés.

## 21 – Des moyens peu adaptés au choix de politique agricole

La politique agricole du Gabon depuis l'indépendance parce qu'elle est agro-industrielle, a nécessité de très lourds investissements financiers qui dépassent souvent les moyens de l'Etat. Celui-ci recourt alors à des bailleurs de fonds étrangers, et ce fait contribue à alourdir la dette extérieure du pays, et en définitive, empêche le développement du secteur vivrier. En outre, les moyens de communication terrestres que permet ce type de réalisation ne correspondent pas aux besoins réels de voies de liaison du monde rural qui demeure ainsi enclavé et souvent coupé du reste des secteurs économiques du pays. Le réseau national<sup>76</sup> compte 9170 kilomètres de routes dont 936, soit 10,2 %, sont recouvertes de bitume et le reste (8234 km.) latérite ou simple en terre (Ministère des TP, service routier, 2009). La carte n° 19 présente l'ensemble des voies de communication terrestres. Nous verrons par ailleurs que les besoins en main d'œuvre agricole indispensable à la réalisation de tels projets ne sont pas disponibles et sont partiellement prélevés sur la population active agricole déjà limitée.

---

<sup>76</sup> Le réseau national est classé en trois catégories : les routes bitumées, les routes latérites et les routes en terre

La société nationale de Développement des Cultures Industrielles (Sonadeci) est un organisme d'Etat créé en 1977 dans le but de promouvoir le développement de tous les produits agricoles susceptibles d'être transformés dans des industries. C'est à ce titre que la Sonadeci couvre divers projets agricoles sur l'ensemble du territoire national en y accompagnant les producteurs. La direction générale de la société (elle-même coiffée par un Conseil d'Administration), élabore tous les plans de développement. Trois projets nationaux avaient été conduits par cette structure. Il s'agit de la bananeraie de Ntoun (Estuaire), la riziculture de Ndende (Ngounié) et l'opération cacao au Woleu Ntem et dans l'Ogooué-Lolo. Les services spécialisés de la Société Nationale de Développement des Cultures Industrielles étaient chargés de l'extension des cacaoyères (création de nouvelles plantations); et de la régénération des anciennes exploitations par une lutte phytosanitaire active. Ils avaient également la mission de créer et/ou de réfectionner les pistes cacaoyères. A cet effet, un atelier était installé à Minkong. Celui-ci fut installé en 1962 à 26 km au nord d'Oyem, en même temps que le Centre de Multiplication du Cacaoyer Elite (Cmce), une station expérimentale. C'est tout naturellement que cette station a accueilli, en 1975, l'aménagement de 25 hectares de cacao élite entrés en production dès 1978.

Si théoriquement, la plantation pilote pouvait mettre à la disposition des planteurs, toutes les données techniques qu'elle a mises en œuvre, il est moins sûr d'affirmer que cette expérience pourrait réellement servir aux paysans en raison des énormes mesures (techniciens, machines, engrais, ouvriers agricoles et capitaux importants) déployées.

C'est en vue de donner un nouveau souffle à l'agriculture commerciale du pays en régression constante depuis quelques années que le projet d'hévéaculture est né. Mais cette entreprise diffère des précédentes par son objectif. En fait, les autorités politiques, les techniciens et les experts qui ont contribué à l'élaboration de ce projet ont voulu concilier les deux formes d'agriculture existant au Gabon (le secteur vivrier traditionnel et les cultures de rente,

*GALLEY, 1980*, et doter les campagnes de certaines structures d'accueil, afin d'y retenir les jeunes. Le maître d'œuvre du projet, Hévégab fut créé à cet effet dès 1981. Une infrastructure de communication fiable (routes et pistes de desserte), d'accueil (création des villages d'ouvriers, d'écoles, de centres médicaux), et un complexe agro-industriel pour la transformation du latex en caoutchouc furent également nécessaires à la réalisation d'un tel projet.

Obnubilés par les premiers résultats sans doute probants de l'opération de Mitzic, les pouvoirs publics décidaient non seulement d'étendre l'activité à tout le Woleu Ntem, mais aussi d'essaimer de plantations d'hévéa tout le territoire gabonais.

L'État gabonais a régulièrement affecté, pendant de nombreuses années, une enveloppe budgétaire aux activités agricoles et au développement du monde rural. Les efforts les plus importants ont été consentis à partir du début des années 1980 jusqu'en 2000, année où la nécessité de privatiser les entreprises publiques et parapubliques s'est imposée de façon impérieuse à l'économie du pays. Mais c'est au milieu des années 1980 que les investissements les plus remarquables ont été faits, (cf. tableau n° 59). Ils ont globalement atteint et dépassé le montant de 20 milliards Fcfa, l'an, pour culminer en 1985 à près de 24 milliards. A partir de cette période l'effort s'est relâché pour se situer entre 10 et 12 milliards l'an, entre 1987 et 1994 (voir tableau n° 61 et figure 54). Cette période correspond au début de l'application du plan d'ajustement structurel, 1986-1990, imposé par le Fmi). C'est pour remettre les structures à niveau en vue de leur privatisation que des efforts particuliers seront encore déployés entre 1995 et 1998 (cf. figure 55), dans le cadre d'un autre PAS.

Tableau n° 59 : Evolution des investissements entre 1985 et 2000 (10<sup>9</sup> Fcfa)

Années	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993
Agriculture	21,0	23,7	22,9	15,8	12,1	12,2	14,8	11,3	12,2	12,2

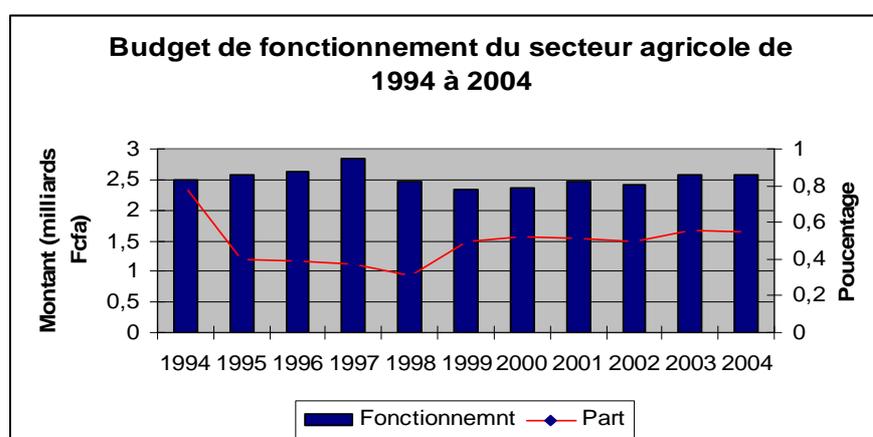
Source : *DGSEE, 2002*

Tableau n° 60 : Budget de fonctionnement du secteur agricole de 1994 à 2004 (10<sup>6</sup> Fcfa)

Fonctionnement secteur agricole	2,50	2,57	2,64	2,83	2,46	2,34	2,36	2,46	2,41	2,57	2,58
Part dans fonctionnement	0,80	0,40	0,39	0,37	0,31	0,50	0,52	0,51	0,50	0,56	0,55
Total national fonctionnement	315	620	661	759,8	772	464,7	449,9	474	476	456,7	463

Source : MAEDR, 2005

Figure 53 :



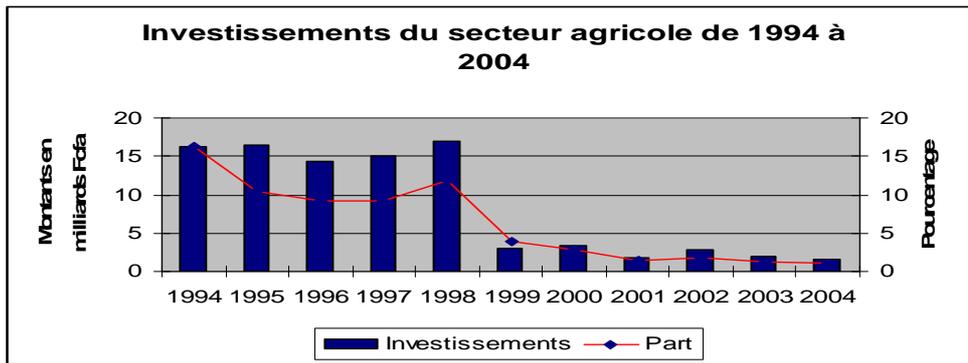
Source : MAEDR, 2005

Tableau n° 61 : Budget d'investissements du secteur agricole de 1994 à 2004 (10<sup>9</sup> Fcfa)

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Investissement secteur agri.	16,20	16,50	14,26	15	17	3	3,35	1,70	2,81	1,94	1,55
Part dans investissement (%)	16,20	10,38	9,12	9,24	11,9	3,97	2,8	1,36	1,73	1,17	1,14
Total national investissement	100	160	156,3	162,2	141,7	75,50	120	125	161,8	165	135,9

Source : MAEDR, 2005

Figure 54 :



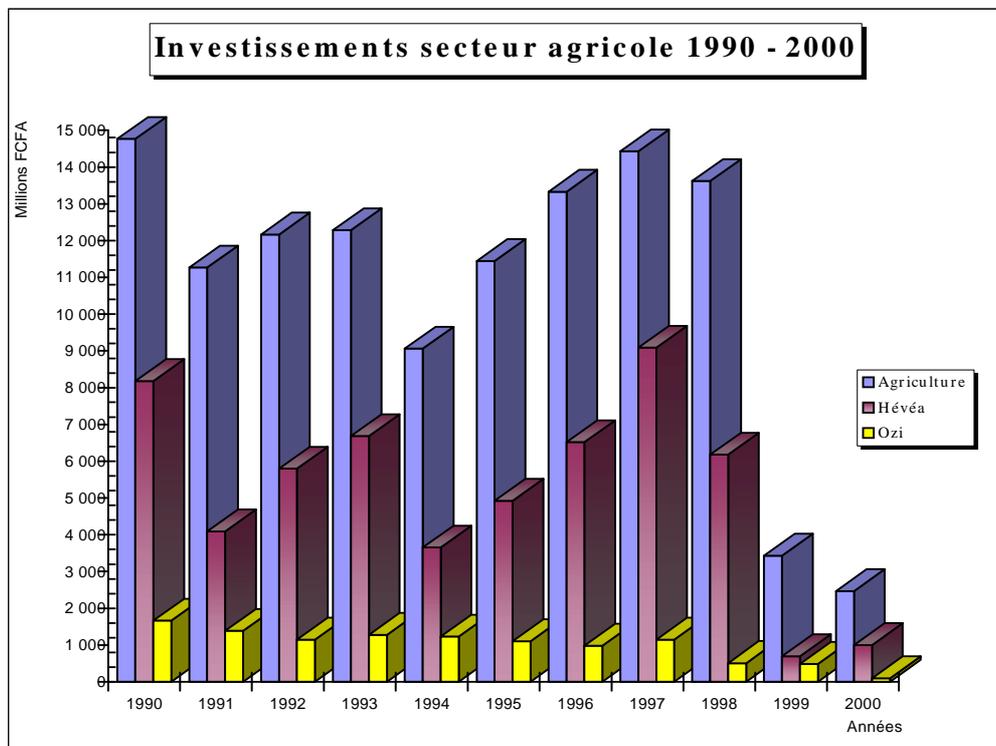
Source : MAEDR, 2005

Tableau n° 62 : Dépenses globales du secteur agricole dans les lois de finances de 1994 à 2004 (10<sup>9</sup> Fcfa)

Années	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Dépenses globales Secteur agricole	18,20	19,07	16,90	17,83	19,46	5,34	5,71	4,16	5,22	4,51	4,13
Part dans dépenses globales (%)	4,38	2,44	2,06	1,93	2,12	0,98	1,00	0,70	0,81	0,72	0,69
Part dans budget global Etat (%)	ND	ND	ND	ND	2,8	2,3	ND	1,9	1,6	1,9	2,2

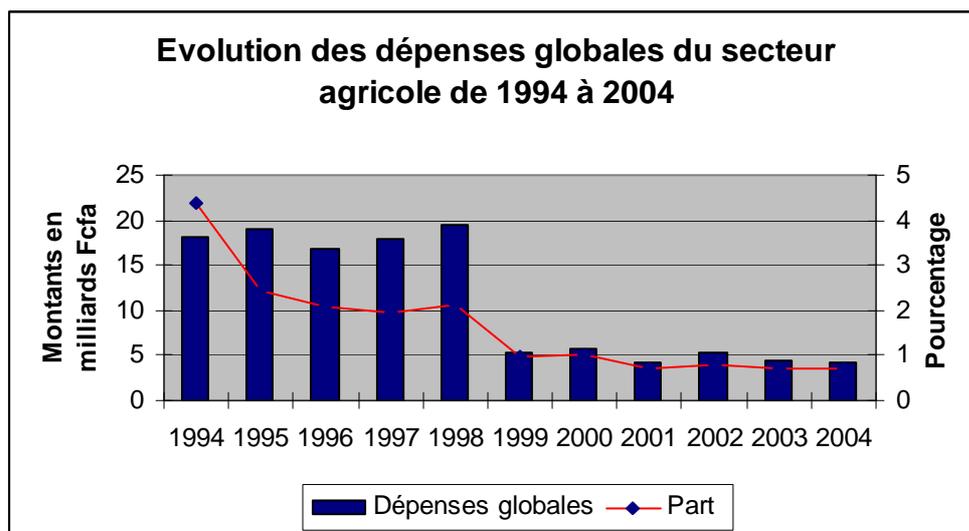
Source : MAEDR, 2005

Figure 55:



Sources : MAEDR, 2005

Figure 56 :



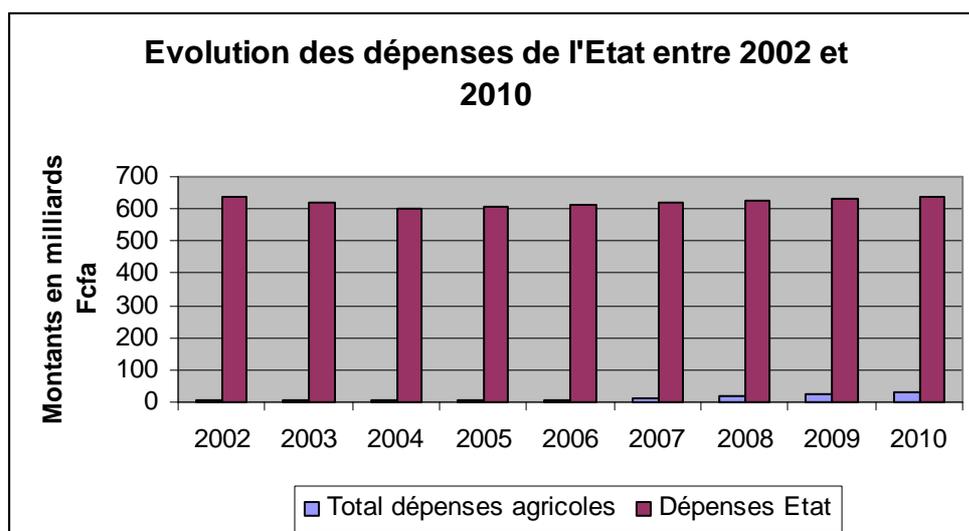
Source : MAEDR, 2005

Tableau n° 63 : Dépenses du secteur agricole de 1994 à 2004 (10<sup>9</sup> Fcfa)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fonctionnement	2,41	2,57	2,58	3,63	4,58	4,97	5,00	5,04	4,78
Investissements	2,81	1,94	1,55	2,42	4,58	7,41	13,09	20,16	27,03
Total dépenses secteur	5,22	4,51	4,13	6,05	9,17	12,35	18,71	25,20	31,81
Total dépenses de l'Etat	637,8	621,1	599,4	605,4	611,5	617,6	623,8	630,82	636,3

Source : MAEDR, 2005

Figure 57 :



Source : MAEDR, 2005

Les données ci-dessus montrent à suffisance les incohérences notoires de la politique agricole gabonaise, et cela dans ses grandes lignes. Mais l'analyse de la ventilation des dépenses à l'intérieur du secteur agricole révèle des déséquilibres encore plus flagrants dans ses différents segments. Comme on peut aisément le constater, les toutes premières préoccupations sont allées à l'hévéaculture, dans les investissements du secteur agricole. Elles ont représenté et souvent dépassé la moitié des fonds alloués, pendant que les capitaux destinés au volet Ozi ont régulièrement baissé, comme le montrent le tableau n° 62 et la figure 56. Quant à l'agriculture traditionnelle, elle est totalement marginalisée. Dans l'ensemble, hormis le budget de fonctionnement du Maedr toujours inférieur à 1% du budget de l'Etat, on note que la part des dépenses de ce secteur passe de 4,38 % (1994) à 0,68 % en 2004, marquant ainsi l'évolution négative du budget d'investissement du Maedr qui régresse de 16,2% à 1,4% entre 1994 et 2004.

#### 212 – Des moyens de transport encore insuffisants

C'est sans doute un paradoxe de constater que, pendant longtemps, l'avion a constitué le principal moyen de communication au Gabon. Et pourtant, ce fut le cas jusqu'à la construction du Transgabonais. L'état défectueux des routes constitue depuis toujours un handicap majeur au développement du Gabon, *MAEDR, 2005*.

La géomorphologie du Gabon est celle d'une vaste pénéplaine parsemée d'inselbergs. Mais en réalité, la forêt dense recouvre et cache au regard de l'observateur tous les éléments de détail. En fait, comme l'a souligné SAUTTER, 1966, *"la topographie de détail reste toujours plus ou moins accidentée, avec un modelé typiquement tropical, associant dans un ordre uniforme des vallons à fonds plats, des versants convexes assez raides vers le bas et des faîtes à peu près plats jamais très étendus"*. Il s'ensuit donc que le tracé des routes calqué sur ce modelé du relief est extrêmement sinueux. Dans toutes les régions granitiques la dénivellation entre le sommet des collines et le fond des vallons est en général

brutale et atteint constamment 25 mètres. Les routes sont plus rectilignes dans les autres formations géologiques, *MEN, Atlas du Gabon, EDICEF, 1983*.

Les sols de la région sont hydromorphes, ce qui entraîne souvent la constitution de bas fonds marécageux et inondés nécessitant des travaux de remblais effectués généralement avec des gravillons latéritiques. Par ailleurs, la proportion d'argile très élevée contenue dans le sol rend les routes particulièrement glissantes et dangereuses en saison des pluies. Les fortes précipitations décapent le revêtement des routes, détruisent les remblais artificiels en même temps que les nombreux ponts installés sur les rivières.

Le climat pluvieux et le substratum imperméable ont favorisé l'existence d'un réseau hydrographique extrêmement dense. Celui-ci constitue l'un des problèmes majeurs lors des tracés des routes et pistes dans le pays. Il est en effet indispensable d'équiper de ponts ou ponceaux les innombrables cours d'eau que traversent les voies de communication. Dans la région de Minvoul (Woleu-Ntem), sur un tronçon routier de 30 km, on compte 28 ponts dont 8 sur un parcours de 4 kilomètres, *GALLEY, 1980*.

Photo 23 : Construction d'une route



Source : Les forêts du bassin du Congo (Etat des forêts en 2006)

Dans l'ensemble (voir carte n° 19, p. 219), on dénombre six routes nationales dont les trois principales sont: la RN-1, Libreville –Ndendé par Mouila ; la RN-2, Ndjolé-Eboro (à la frontière avec le Cameroun), en passant par Mitzié, Oyem et Bitam ; la RN-3, Ndjolé-Franceville par Lastoursville, Mounana et Moanda. Ce sont elles qui comptent des tronçons bitumés.

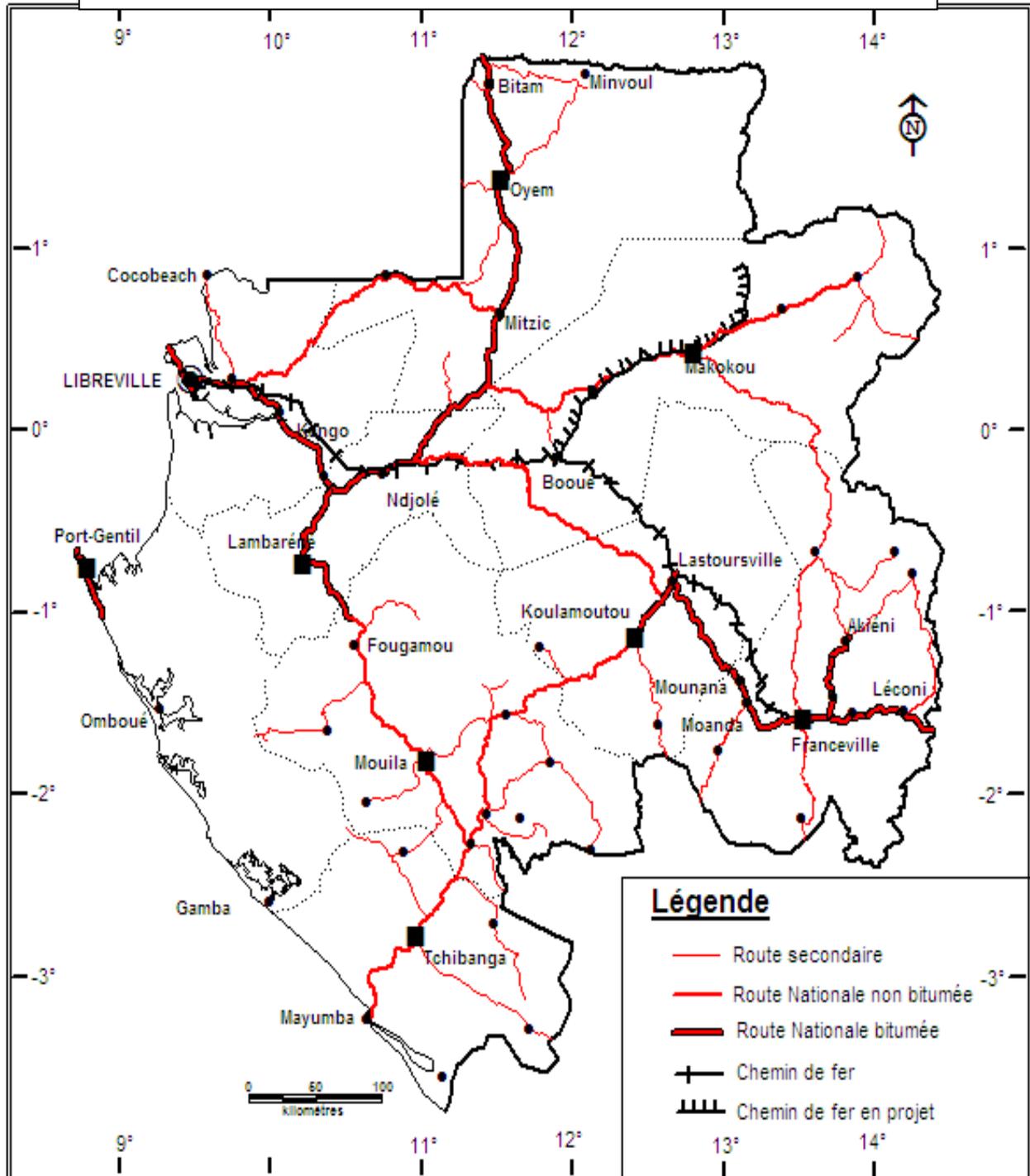
Il faut dire qu'au cours de cette décennie qui s'achève, on note une volonté affirmée des dirigeants de doter le pays d'un réseau routier plus fiable. L'ampleur prise par la culture de l'hévéa dans le pays et particulièrement dans le Woleu Ntem explique sans doute le revêtement de la nationale n°2 avec du bitume, ainsi que la construction d'un pont moderne sur la rivière Ntem, grâce aux financements de l'Union Européenne.

Dans l'ensemble, le transport routier au Gabon est un problème qui demeure entier, malgré la construction d'une voie ferrée traversant le pays de l'Ouest en est.

L'Octra (Office de Chemin de fer Transgabonais), constitué en 1972, fut chargé de la construction du chemin de fer devant initialement relier Libreville à Bélinga, dans la perspective de l'exploitation du fer de cette localité. La réalisation des travaux fut confiée à Eurotrag, un consortium européen. En 1987, une voie moderne (un écartement de 1,434m) de 685 km reliant Libreville et Franceville, et comptant une trentaine de gares, fut inaugurée. Le Transgabonais qui, au moment de sa construction représentait le plus grand chantier de l'Afrique avec ses 3000 ouvriers, va jouer un rôle de première importance dans le transport des marchandises et des passagers à destination d'Owendo, le port en eaux profondes de la capitale gabonaise. Cependant, dès 1999, comme bien d'autres structures nationales, l'Octra fut privatisée et la gestion du chemin de fer confiée à Setrag, une filiale de Comilog, principal utilisateur du Transgabonais, *MEN, Atlas du Gabon, 1983, Atlas de l'Afrique. Gabon – Ed. J. A., 2004*. Toutefois les difficultés de fonctionnement de la société (retards, pannes techniques) et relèvement des tarifs (cf. tableau n° 64 et figure 58) ont détourné beaucoup de voyageurs de ce mode de transport. Par ailleurs le mauvais état des

routes constitue un frein à l'approvisionnement et au stockage du bois dans les gares en vue de leur acheminement sur Owendo, *DGE, 2008*.

**Carte n° 19 : Les voies de communication terrestres au Gabon**



Conception et réalisation Y-G GALLEY

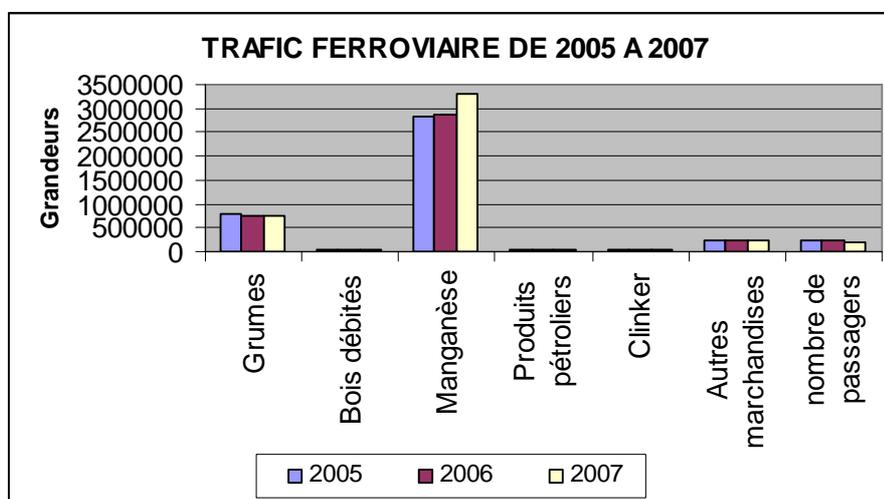
Source : *Atlas de l'Afrique. Gabon – Ed. J. A., 2004*

Tableau n° 64: Evolution du trafic ferroviaire, 2005 à 2007

	2005	2006	2007	2007/06
Grumes	767717	736978	728940	-1,1
Bois débités	27794	34072	38260	12,3
Manganèse	2842462	2885918	3289543	14,0
Produits pétroliers	44698	43346	51018	17,7
Clinker	21529	26842	35616	32,7
Autres marchandises	219568	239152	240549	0,6
Passagers (nombre de)	218525	229816	215251	-6,3

Source : DGE, 2008

Figure 58 :



Source : DGE, 2008

### 213 – Une pénurie de main d'œuvre ouvrière

Le sous-peuplement du Gabon constitue un frein important à la mise en œuvre de la politique agroindustrielle, tant les besoins en main d'œuvre sont énormes. Il faut donc créer les conditions favorables au recrutement des ouvriers. Pendant longtemps, les salaires relativement élevés qu'offraient les villes et centres industriels expliquaient en partie le départ des jeunes vers les centres urbains. Mais aujourd'hui, après les multiples phases d'expansion et aussi de récession économiques traversées par le Gabon, les industries de même que la fonction publique n'arrivent plus à absorber toute la main-d'œuvre mise à leur

disposition par l'exode rural. Il s'ensuit un chômage qui non seulement freine l'exode vers les villes, mais aussi restitue aux campagnes les actifs agricoles dont elles ont été temporairement privées.

Pour attirer les travailleurs l'Etat a dû créer dans les zones d'opération, des infrastructures d'équipement, capables d'intéresser et de recueillir les chômeurs. Au début des années 1980, la présence des Equatos-Guinéens dans la zone d'opération était estimée à 30000 personnes par le Haut Commissariat des Nations Unies aux réfugiés.

Il était alors question, pour fixer et utiliser cette réserve de main-d'œuvre, de faciliter sinon d'encourager son installation. La zone du projet initial étant située à 50 kilomètres seulement de la frontière avec la Guinée Equatoriale, le drainage des travailleurs ne devait pas poser de problème majeur. Il fallait seulement modifier les statuts de ces immigrés, faciliter leur libre circulation dans le pays et encourager la signature de contrats de travail entre eux et le gouvernement gabonais. Cette formule pouvait éventuellement être appliquée aux travailleurs saisonniers camerounais assez nombreux dans le Woleu N'tem, surtout en période de saignée (cf. I, p. 67).

Il faut dire que les autorités gabonaises, sans faire de concessions, pensaient, par cette présence uniquement, résoudre non seulement leur problème de main-d'œuvre agricole, mais aussi celui du Haut Commissariat de l'ONU aux réfugiés (régulariser la situation de ces derniers en leur trouvant du travail). Mais depuis le changement du régime en Guinée Equatoriale, les "Equatos"<sup>77</sup> ont commencé à rentrer chez eux, et la croissance économique de ce pays, durant ces dernières années, a fait le reste. Ainsi, certaines données initiales du projet sont remises en question, fragilisant du coup l'ensemble de la structure.

## 22 – La rente des plantes commerciales

Le cacao et l'hévéa constituent les deux principales spéculations dans l'économie de plantation du pays. Après l'euphorie des années 1970 pour le cacao (voir carte n° 20), et 1980/90 pour l'hévéa (carte n° 22), les conditions de

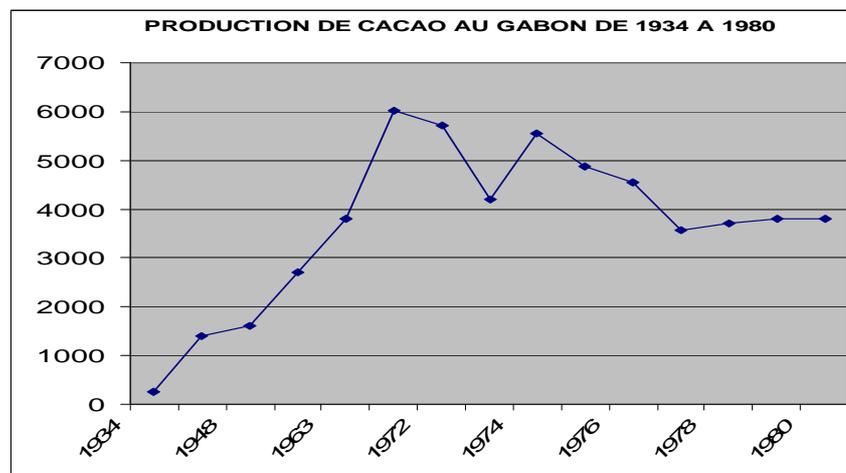
---

<sup>77</sup> Equatos est le diminutif de Equatos-Guinéens

production de ces deux plantes se sont sensiblement dégradées. La société de l'hévéaculture du Gabon a dû être privatisée et l'Etat gabonais cherche encore les voies et moyens de la relance de la cacaoculture dans le pays. Cependant, la crise grave connue par ces deux branches du secteur agricole montre à suffisance le caractère incohérent de la politique agricole initiée par les pouvoirs publics durant ces dernières décennies. La croissance de la production enregistrée durant les années 1960 a atteint son niveau extrême en 1971 lorsque celle-ci a atteint 6010 tonnes (cf. figure 59). Depuis cette date, la conjugaison de multiples facteurs (baisse des surfaces cultivées, des rendements et de la production ainsi que le manque d'entretien) ont fini par déclencher une chute irréversible de l'activité cacaoyère dans le pays.

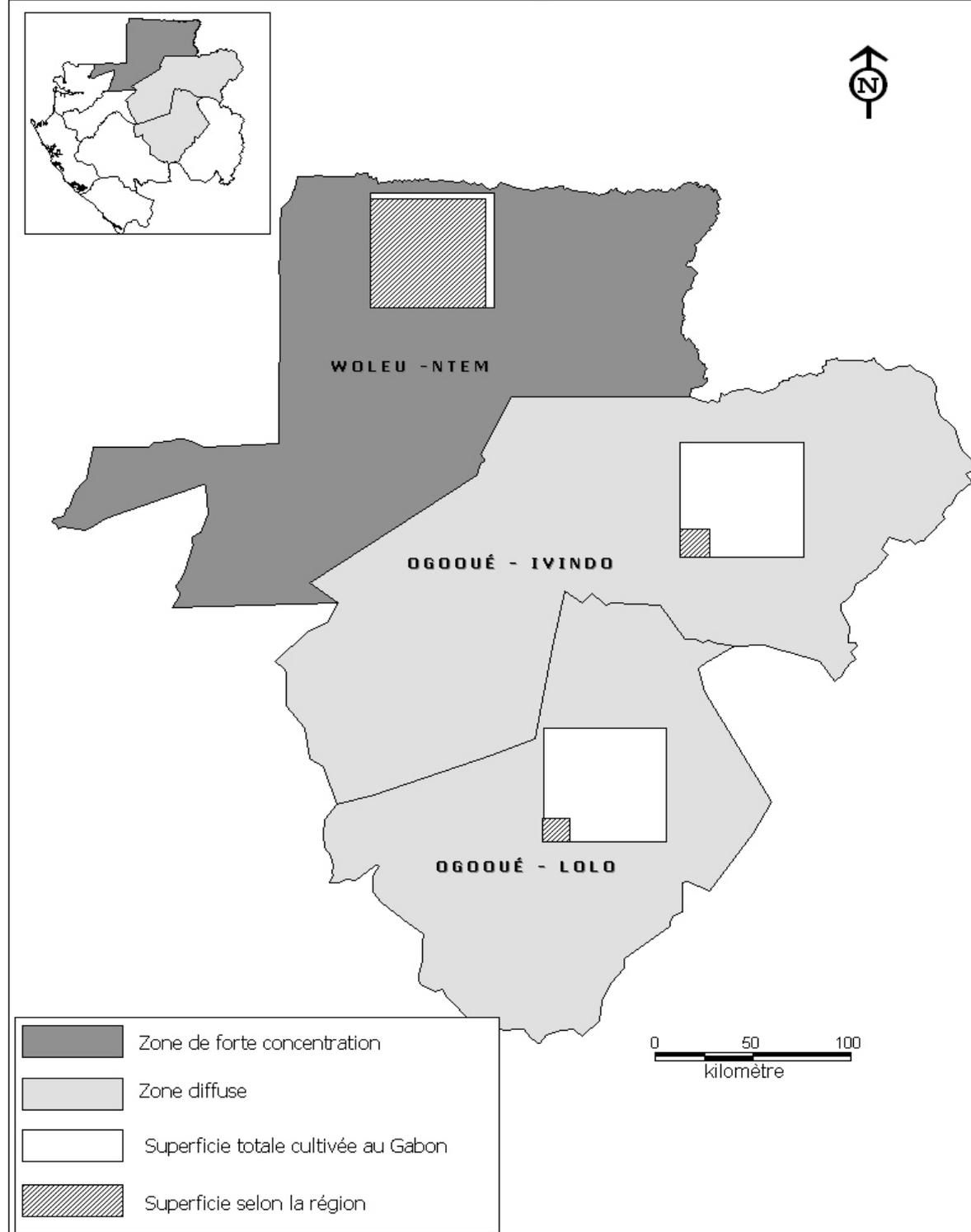
Ce phénomène, loin d'être limité dans le temps et l'espace, s'est étendu à l'ensemble des secteurs de production, qu'il soit essentiellement traditionnel comme au Woleu Ntem, ou plus moderne comme dans l'Ogooué-Lolo, et a perduré jusqu'à ce jour. En effet, entre 1980 et 2000, la décroissance de la production du cacao dans ce qui constitue l'essentiel du territoire cacaoyer (le secteur traditionnel) a été continue, passant de 3800 à 500 tonnes, soit une chute de près de 4,5% par an, pendant 20 ans. On mesure l'ampleur du désastre pour le pays lorsque l'on sait que ce secteur représente la quasi-totalité de la production nationale, soit 94%.

Figure 59 :



Source : ICCO, 2000

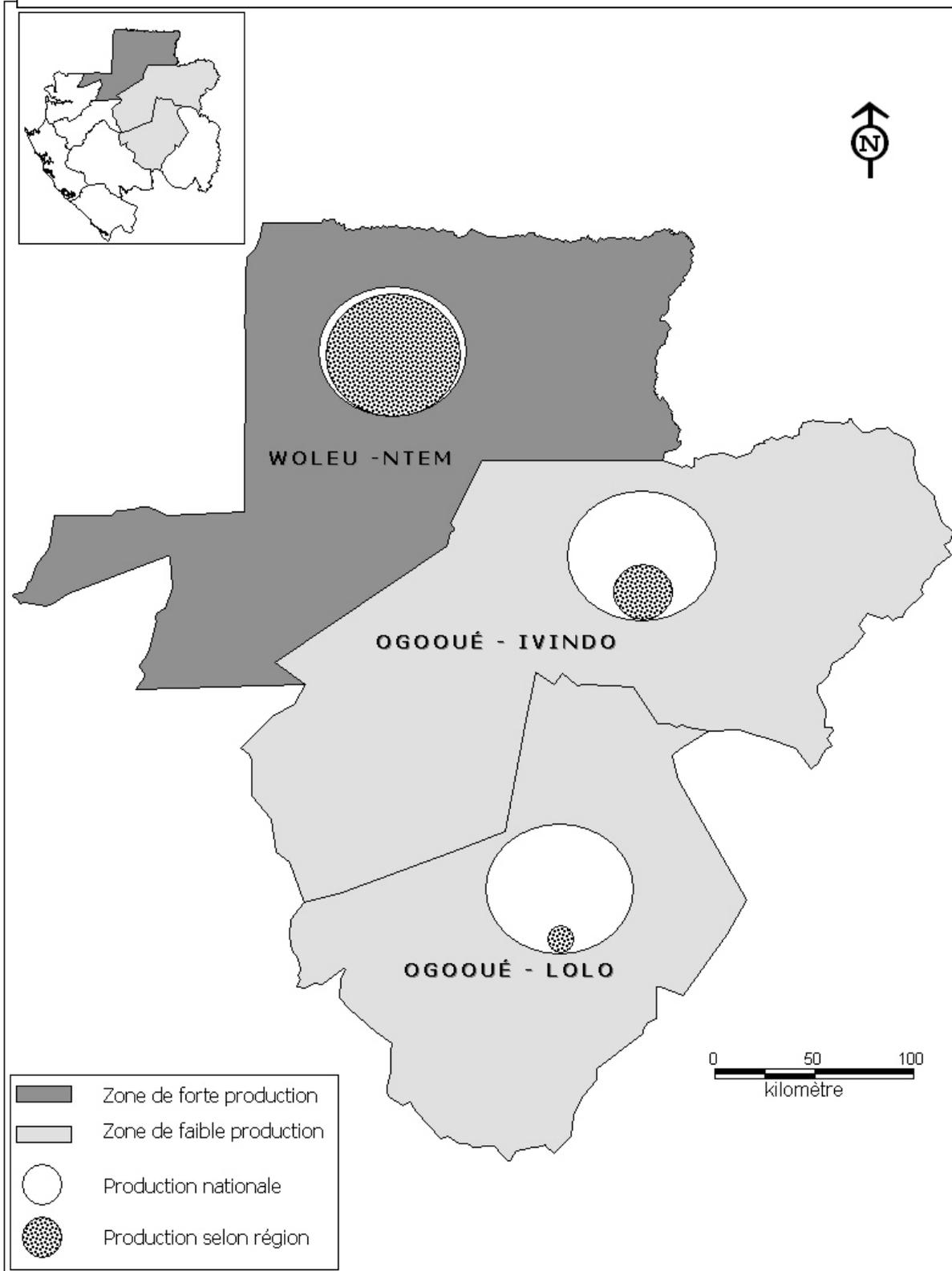
## Carte n° 20 : Les territoires cacaoyers du Gabon



Source : ICCO - OIC

Conception : Y-G GALLEY  
Réalisation : Parfait NDONG ONDO/LAGRAC/UOB/2008

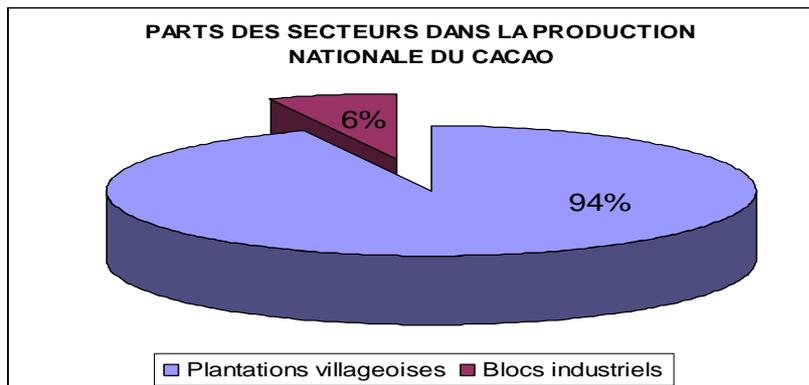
**Carte n° 21 : Production cacaoyère au Gabon selon la région en 2005**



Source : ICCO - OIC

Conception : Y-G GALLEY  
Réalisation : Parfait NDONG OND/LAGRAC/UOB/2008

Figure 60:

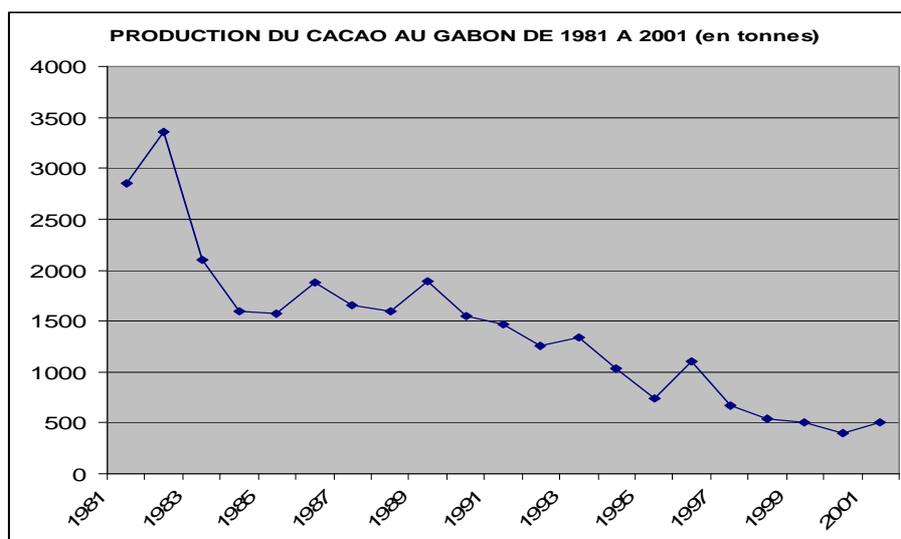


Sources : SONADECI 1980 ; SOCAGAB, 1990 ; ICCO, 2000

Cependant, si les rendements et la production devenaient assez dérisoires sur les plantations traditionnelles (cf. figure 61), on pouvait raisonnablement espérer qu'il en serait autrement sur les exploitations nouvellement créées, où les méthodes de cultures modernes ont été appliquées. Mais il n'en est rien, le secteur moderne dit "blocs industriels" a connu un sort encore plus déplorable.

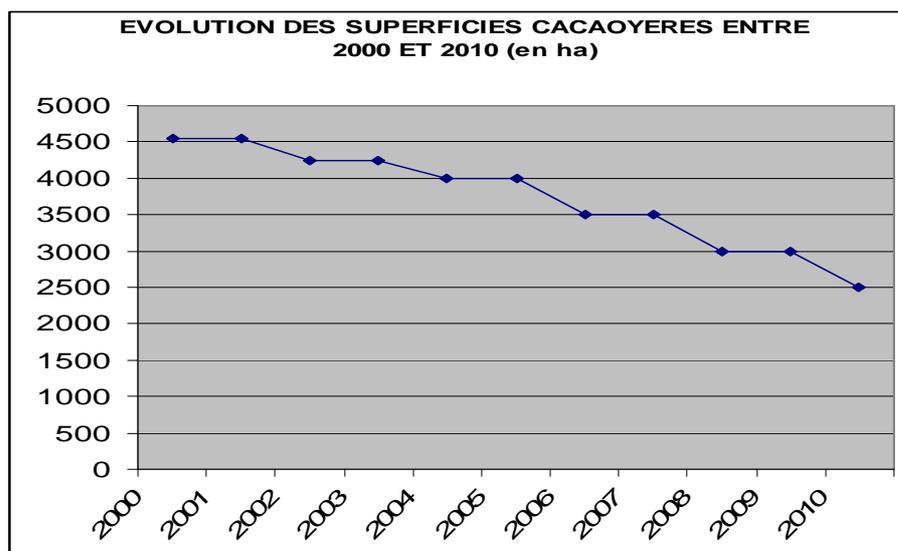
Au total, malgré la création d'un secteur moderne, les périmètres cacaoyers n'ont jamais cessé de décroître (figure 62), et la production de cacao, avec. Si l'on tient compte des paramètres actuels, une projection de l'activité cacaoyère sur la période 2000 à 2010 nous donnerait des résultats suivants.

Figure 61:



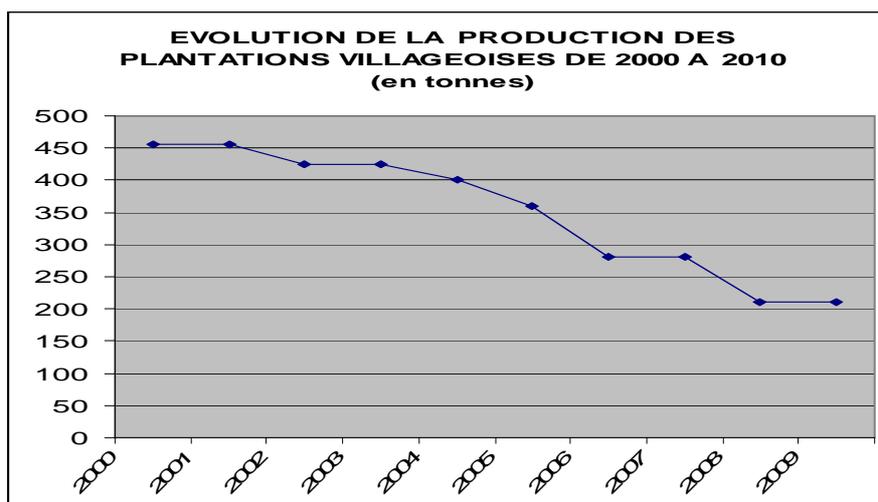
Sources : SONADECI 1980 ; SOCAGAB, 1990 ; ICCO, 2000

Figure 62:



Source : ICCO, 2000

Figure 63 :



Source: ICCO, 2000

La politique du développement de l'hévéa au Gabon a donné lieu à la création de deux types d'action. L'un concerne les blocs dits industriels et l'autre les plantations dites villageoises.

Dans le cas des blocs industriels, les sites du Woleu Ntem (Mitzic et Bitam) furent les tout premiers aménagés. Suivent après ceux de Koumameyong (Ogooué-Ivindo), d'Ekouk/Kango (Estuaire), de Lambaréné (Moyen-Ogooué), de

Fougamou (Ngounié), de Mayumba (Nyanga), de Koulamoutou (Ogooué-Lolo) et de Mounana (Haut-Ogooué).

Mais très vite, la sélection naturelle fut faite et en dehors de Mitzic, Bitam et Kango tous les autres sites sont restés au stade de l'expérimentation.

En 1995, soit quinze ans après le démarrage du projet, les 9120 hectares plantés se répartissaient comme suit : Bitam : 5000 hectares ; Mitzic : 2060 hectares ; Ekouk/Kango : 2060 hectares (cf. carte n° 22, p. 238).

L'installation à Mitzic d'une usine de séchage permet d'entamer le traitement du caoutchouc humide dès 1994 (cf. photo n°4, planche 05, p. 236). Au moment où la décision fut prise de privatiser<sup>78</sup> la société de développement de l'hévéaculture au Gabon (Hévégab), les plantations industrielles comptaient une superficie totale de 9928 hectares. Hormis les périmètres industriels, il existe également des plantations appartenant à des paysans planteurs.

Dès 1988, les paysans gabonais furent intéressés à la culture de l'hévéa. Cette expérience fut tentée un peu partout dans le pays. Ici comme dans les blocs industriels, les réalisations paysannes ont connu d'énormes difficultés. De 1988 à 1994, le Woleu Ntem fut la seule région agricole qui réussit à maintenir les activités villageoises. Ce ne fut sans doute pas facile, car on constate visiblement qu'en 1992 il y eut une nette inflexion de la courbe de l'évolution des activités productives. D'une part, l'engouement des premières années fut mis à rude épreuve par les réalités du terrain. Les tâches à mener en début d'opération se révélèrent plus lourdes et plus contraignantes que celles des cacaoyères auxquelles les paysans étaient habitués. D'autre part, face au fléchissement de ce volet, Hévégab a dû tempérer la volonté manifeste des pouvoirs publics et réviser les accords de financement passés avec les planteurs, afin d'éviter les dérapages. Cette période d'incertitude passée, les activités ont repris sur de meilleures bases, aussi bien dans le Woleu Ntem avec l'arrivée sur la scène des secteurs d'Oyem (1994) et de Minvoul (1996), qu'ailleurs dans le pays à savoir Ekouk/kango (1994) et Mayumba (1997).

---

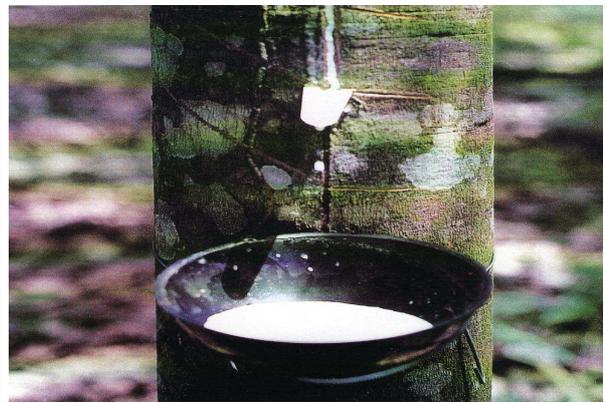
<sup>78</sup> Dispositions de la loi 1/96 du 13 février 1996, mises en application le 5 avril 2004

Afin de disposer d'unités de production assez importantes et d'un seul tenant, et mieux rentabiliser l'entreprise, il a été recommandé aux planteurs de former des groupes capables d'entretenir des plates formes de 20 à 40 hectares. C'est ainsi que dans tout le pays, contrairement à la situation dans les cacaoyères où les parcelles sont assez minuscules, les surfaces moyennes par planteurs sont relativement élevées (entre 2 et 6 hectares selon les zones de culture).

Signalons que, hormis les deux formules d'aménagement (blocs industriels et plantations villageoises) en œuvre dans le pays, l'Etat a également encouragé la mise en place des exploitations dites "plantations moyennes privées d'hévéa" (Pmph). Il s'agit des unités de production appartenant à une bourgeoisie absentéiste, vivant en zone urbaine et dont la position sociale et les moyens financiers lui permettent d'engager des paysans planteurs pour travailler à leur compte. Ici, les superficies moyennes (>5ha) sont plus élevées que partout ailleurs ; c'est le cas dans le secteur d'Oyem.



1- Plantation d'hévéa (Ekouk)



2 - Opération de saignée de l'hévéa



3- Claie séchoir du caoutchouc



4-Usine de traitement du caoutchouc à Mitziac

A cet égard, la situation dans le secteur de Minvoul (surface moyenne par exploitation supérieure à 24 ha), est un épiphénomène<sup>79</sup>. Comme on peut aisément le constater une fois de plus, le Woleu-Ntem est réellement la région agricole par excellence du Gabon (cf. carte 9 p. 122). Il regroupe 77,50 % des blocs industriels soit 7060 ha, contre 22,5 % soit 2060 ha pour l'Estuaire. Quant aux plantations paysannes, il rassemble 85,75 %, contre 14% pour l'Estuaire et 0,25% pour la Nyanga. Sur l'ensemble du territoire hévécicole du Gabon en l'an 2000 (12120 hectares), le Woleu Ntem compte à lui seul 9644 hectares soit 80% (voir tableau 65 et cartes n° 22 et 23).

Pendant de longues décennies, tels sont à la fois les dispositions de l'Etat gabonais en matière de politique agricole et les résultats issus de celles-ci.

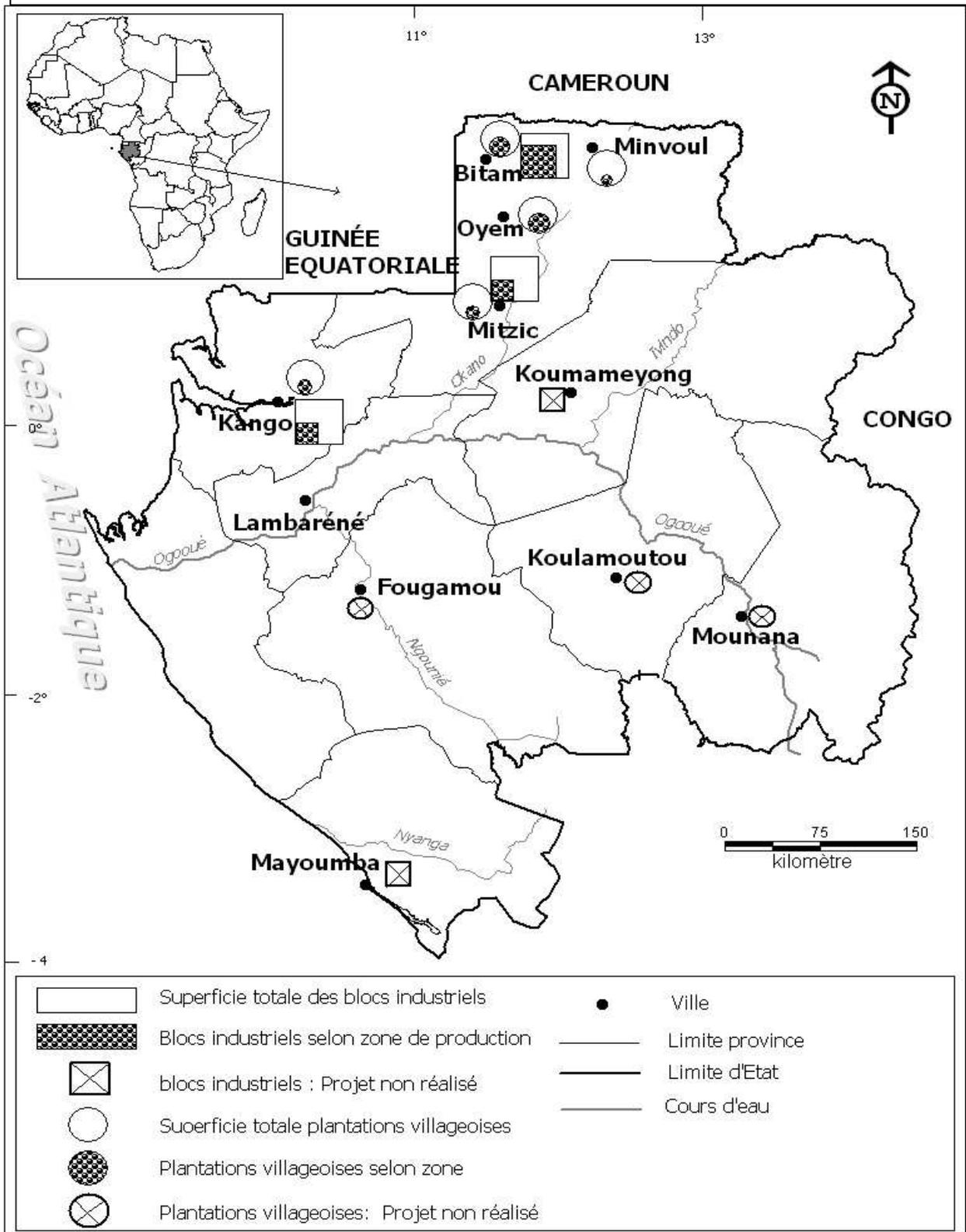
Tableau n° 65: Structure des plantations villageoises au Gabon

<b>Secteurs d'exploitation</b>	<b>Surfaces cultivées (en ha)</b>	<b>Nombre de planteurs</b>	<b>Surf. Moyenne par planteur (en ha)</b>
Mitzic	440,70	105	4,19
Bitam	888,59	189	4,70
Oyem	961,16	178	5,39
Minvoul	293,02	12	24,41
Ekouk/Kango	415,08	106	3,91
Mayumba	7,75	3	2,58
<b>TOTAL</b>	<b>3006,36</b>	<b>593</b>	<b>5,06</b>

Source : CATH, juillet 2006

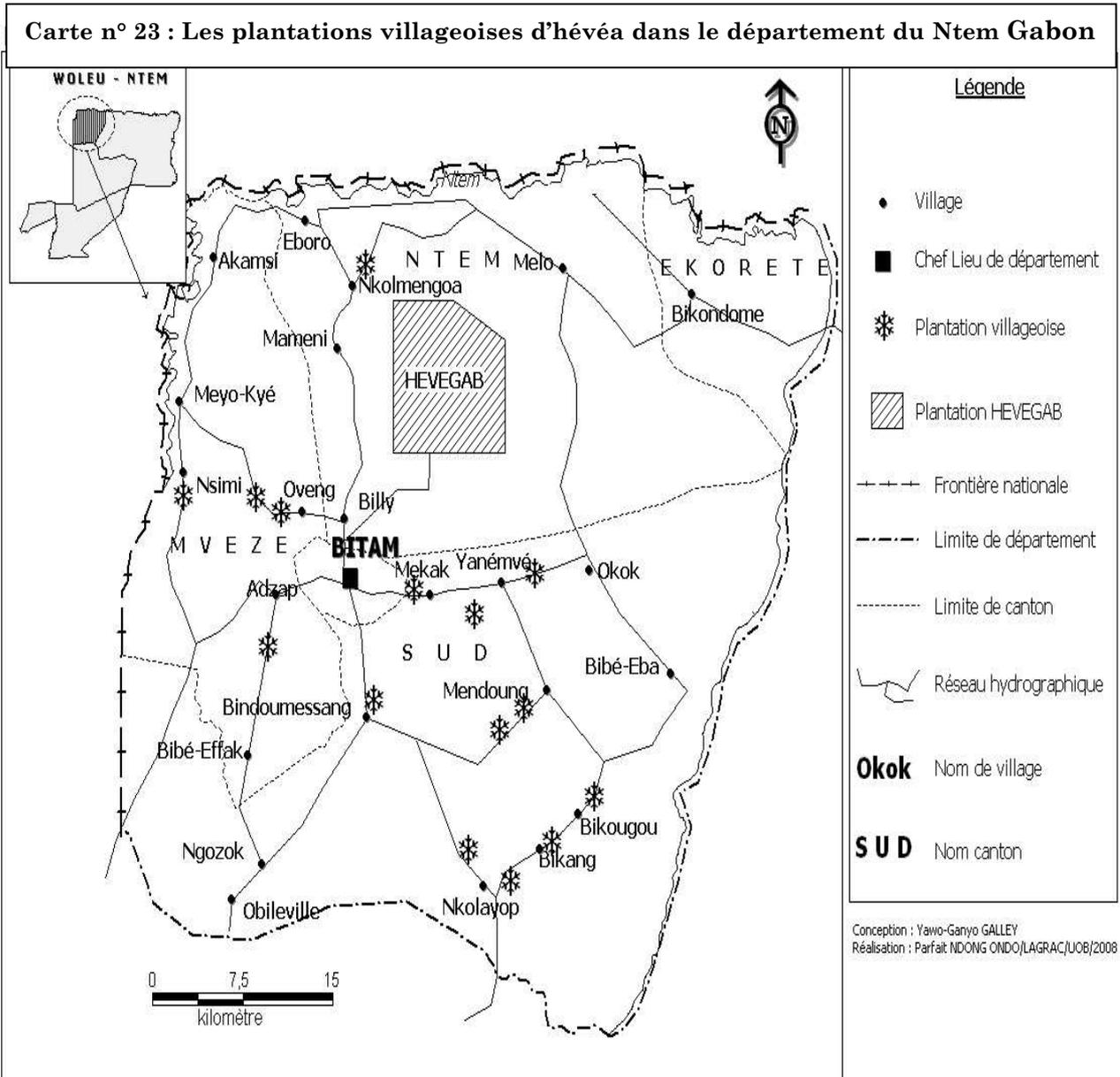
<sup>79</sup> Ici, les planteurs sont plutôt des hommes politiques, résidant en ville, mais qui investissent dans ce domaine en utilisant essentiellement une main d'œuvre salariée, ce qui leur permet d'entretenir de plus grandes exploitations que partout ailleurs. C'est également le cas de M. Maganga Moussavou, dans la Ngounié, dont nous avons signalé le ranch en I, p.174.

Carte n° 22 : Les territoires hévéicoles du Gabon en 2005



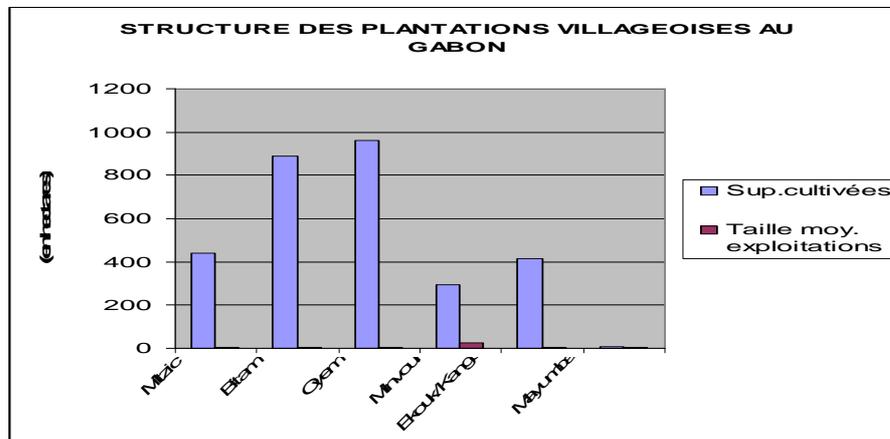
Source : Gabon, INP, 1993, Relance projet hévéicole villageoise-CATH-Juillet 2006

Conception : Yawo-Ganyo GALLEY  
Réalisation : Parfait NDONG ONDO/LAGRAC/UOB/2008



Source : Hévégab, rapport d'activité plantations villageoises deuxième trimestre, 1997

Figure 64:



Source : CATH, juillet 2006

### 3- Le poids des facteurs humains

Hormis le recensement de 1960, (cf. I., p. 38) constatant le sous peuplement du Gabon signalé par DUGAST, Gilles SAUTTER et plus récemment par Guy LASSERRE, il faut attendre 1975, 1993 et enfin 2003 pour de nouveaux recensements. A chaque fois, à l'exception des résultats de 1960, les résultats relevés donnent lieu à de grandes controverses, et les chiffres publiés relèvent plus de la volonté politique que de la réalité des données démographiques. Aussi, faire une analyse cohérente et fiable de la population gabonaise comporte-t-il bien des incertitudes.

Certes, les dénombrements statistiques ne constituent pas la toute première des préoccupations de l'Etat qui doit faire face à d'épineux problèmes de développement économique du pays. Cependant, il faut reconnaître que la disponibilité de ces données permet de mieux éclairer et apprécier aussi bien les besoins que les possibilités de développement de la nation.

Un recensement a été effectué dans le pays en 1969/70 et a révélé une nette progression de la population nationale ; et à partir de cette base, les services des statistiques du ministère du plan entretiennent une base de données sur la population. Ainsi, en 1978 la population du pays fut officiellement évaluée à 1 300 000 habitants. Quant à lui, POURTIER, 1979, estimait la population gabonaise à plus de 600 000 habitants seulement.

Entre temps, en 1975, une enquête agricole fut réalisée par le service des statistiques agricoles dans le cadre d'un projet FAO<sup>80</sup>. Les résultats de cette enquête furent censurés par les autorités et interdits de publication, bien que plus proches des prévisions faites en 1960 par l'INSEE<sup>81</sup> (Ministère de la coopération de la république française ; en tenant compte du rythme d'accroissement de la population, à l'époque), mais également bien plus réalistes que ceux publiés officiellement en 1972.

---

<sup>80</sup> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation ; projet élaboré sous la référence 71-186

<sup>81</sup> INSEE, 1963, Economie et nutrition, essai à partir d'une enquête alimentaire sur deux régions du Gabon, Paris.

Le recensement de 1993, après avoir porté officiellement le chiffre de la population à 1250000 habitants, l'a révisé à la baisse, le situant à 1014976 habitants.

Enfin le dernier recensement de 2003 dont le résultat, après maintes tergiversations fut d'abord évalué à 1217685 habitants puis officiellement porté à 1517685 habitants<sup>82</sup>, après être majoré de 300000 habitants.

Face à cette situation de confusion, nous avons choisi d'utiliser pour nos travaux le chiffre de 1.269.732 habitants<sup>83</sup> qui tient compte du taux de croissance annuel des années 1990, situé autour de 2.5% (PNUD, 2006). Autrement dit, nous ne prendrons pas en compte, à chaque fois, la majoration de 16.75% imposée au résultat officiel de 2003.

Cependant, comme on peut le constater, ce chiffre de population nous ramène au niveau des publications officielles de 1978. On peut, à juste titre, s'interroger sur les motivations exactes des pouvoirs publics quant à ce manège récurrent. Des éléments de réponse peuvent être trouvés non seulement dans le refus d'une situation de minorité mal vécue par les responsables, mais aussi et surtout dans le souci de ces derniers de présenter sous un jour plus favorable, la population considérée par les institutions internationales (FMI, Banque Mondiale) comme un des principaux agrégats économiques qui déterminent l'aide au développement.

Cependant, ce n'est pas dans les chiffres globaux de la population qu'il faut rechercher les divers obstacles au développement du pays et particulièrement celui du monde rural. C'est bien plus dans les principales données

---

<sup>82</sup> Chiffre est publié par décision n°3/cc du 17 février 2005 de la cour constitutionnelle. Il existe visiblement un désaccord entre le ministère du plan chargé du recensement et la cour constitutionnelle responsable officielle de publication, quant au résultat exact dudit recensement.

<sup>83</sup> En 2003, le ministère du plan a restitué au gouvernement gabonais les résultats du recensement qui évaluaient le chiffre de la population à 1 217 685 habitants.

L'Etat a estimé que le Ministère du Plan a oublié de prendre en compte 300 000 hts ; et la cour constitutionnelle a proclamé en février 2005, les résultats du recensement de 2003 portant la population gabonaise à 1 517 685 habitants.

Sur la base de la croissance démographique gabonaise estimée à 2,56 % entre 1990 et 2003, nous avons nous-mêmes procédé à des calculs à partir du chiffre de 1 014 017 habitants (recensement de 1993) accepté par tous. Le résultat de cette démarche, proche de celui de l'opérateur du recensement de 2003, est de 1 269 732 habitants. C'est le chiffre que nous retenons dans nos analyses. Par ailleurs, nous avons affecté à ce chiffre une nouvelle croissance de 2,4 % (2003-2009, PNUD), portant ainsi le nombre de la population gabonaise à 1 463 901 habitants, en 2009.

démographiques (la répartition spatiale, la structure et la composition de la population) où résident les causes profondes du malaise des campagnes gabonaises, aujourd'hui.

### 31 – Occupation humaine de l'espace territorial

Elle constitue aujourd'hui la donnée essentielle dans la perception et l'analyse de la société gabonaise. C'est elle qui rend mieux compte des évolutions démographiques en cours dans le pays, en termes de densité de population, de sexe ratio et/ou de répartition de l'ensemble des forces productives. Comme on le verra, ces données démographiques sont surtout caractérisées par leurs inégalités dans la répartition sur l'ensemble du territoire national. L'ensemble des tableaux et figures des pages 243 à 258 rendent parfaitement compte de ce fait.

#### 311 – Disparités démographiques régionales au Gabon

Dans cette section, nous nous emploierons à présenter les disparités régionales, en terme démographique, issues de l'exode rural et des migrations internationales de ces dernières décennies, mais également à démontrer comment ces profonds déséquilibres démographiques ont fini par structurer la population dans ses principales variables.

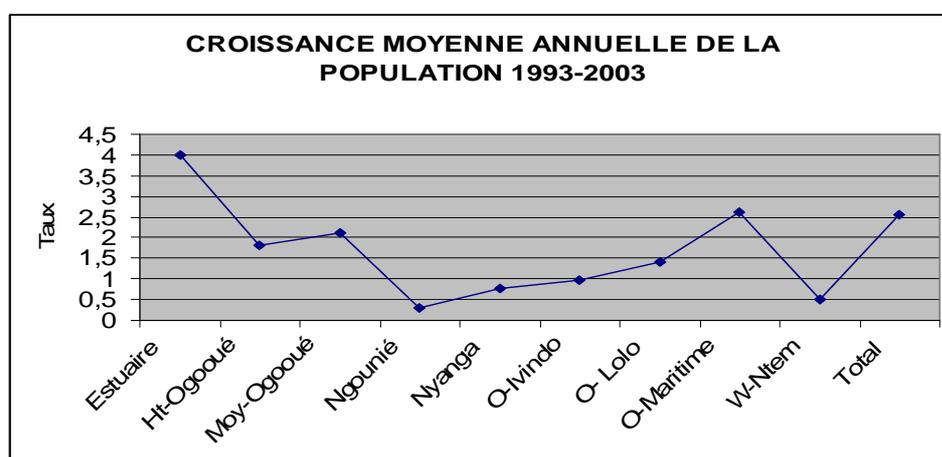
L'extraordinaire croissance urbaine enregistrée au cours du 20ème siècle partout dans le monde, et plus particulièrement dans les pays en développement, ainsi que l'explosion démographique qui s'est ensuivie, ont fini par vider les campagnes de leurs habitants. L'opposition ville-campagne s'est accentuée non seulement au plan démographique (les villes gabonaises regroupent actuellement près de 86% de la population du pays, avec plus de 50% pour la capitale seule !), mais aussi et surtout du point de vue économique où les campagnes n'arrivent plus à jouer le rôle traditionnel qui leur est assigné. Aujourd'hui, le jeune Gabonais pense qu'en restant dans la campagne, il s'exclue de l'évolution économique en cours dans le pays.

Tableau n° 66 : Croissance moyenne annuelle de la population gabonaise entre 1993 et 2003

Province	Population (1993)	Population (2003)	Croissance brute	Croissance moy. annuelle (%)
Estuaire	460.939	645964	185025	4,01
Ht-Ogooué	103.583	122.253	18670	1.80
Moy- Ogooué	42.161	51.027	8866	2.10
Ngounié	77.302	79.689	2387	0.30
Nyanga	39.249	42.260	3011	0.76
O-Ivindo	48.751	53.607	4856	0.99
O- Lolo	43.804	49.969	6165	1.40
O-Maritime	97585	123.112	25527	2.61
W-Ntem	96.901	101.851	4950	0.51
Total	1.010.275	1.269.732	259457	2,56

Source : *RGPH, 1993 et 2003*

Figure 65 :



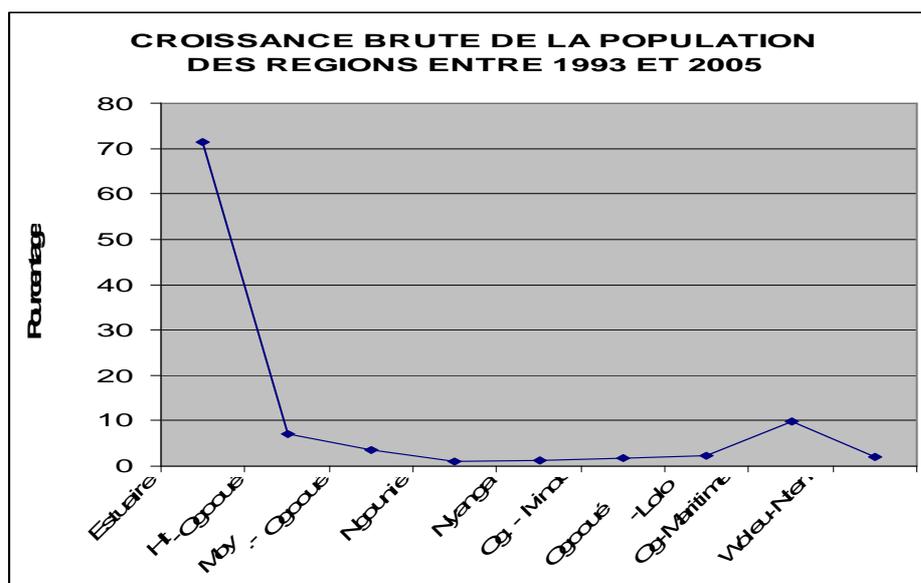
Source : *RGPH, 1993 et 2003*

Tableau n° 67 : Part des régions dans la croissance brute de la population entre 1993 et 2003

Provinces	Croissance brute sur 10 ans	Pourcentage
Estuaire	185025	71.31
Ht-Ogooué	18670	7.19
Moy.- Ogooué	8866	3.41
Ngounié	2387	0.91
Nyanga	3011	1.16
Og. - Ivindo	4856	1.87
Ogooué-Lolo	6165	2.37
Og-Maritime	25527	9.83
Woleu-Ntem	4950	1.90
Total	259457	100

Source : *RGPH, 1993 et 2003*

Figure 66:



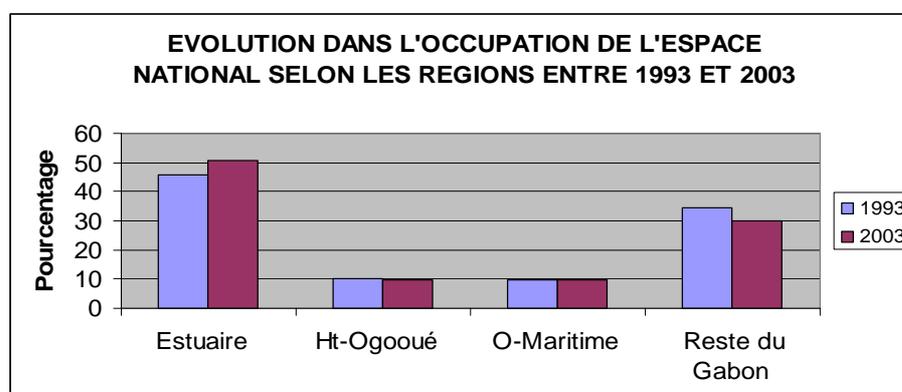
Source : RGPH, 1993 et 2003

Tableau n° 68 : Evolution de l'occupation de l'espace entre 1993 et 2003

Provinces	Population (1993)	%	Population (2003)	%
Estuaire	460.939	45,62	645964	50,87
Ht-Ogooué	103.583	10,25	122.253	9,62
O-Maritime	97585	9,65	123.112	9,69
Reste du Gabon	348168	34,46	378403	29,80
Total	1.010.275	100	1.269.732	100

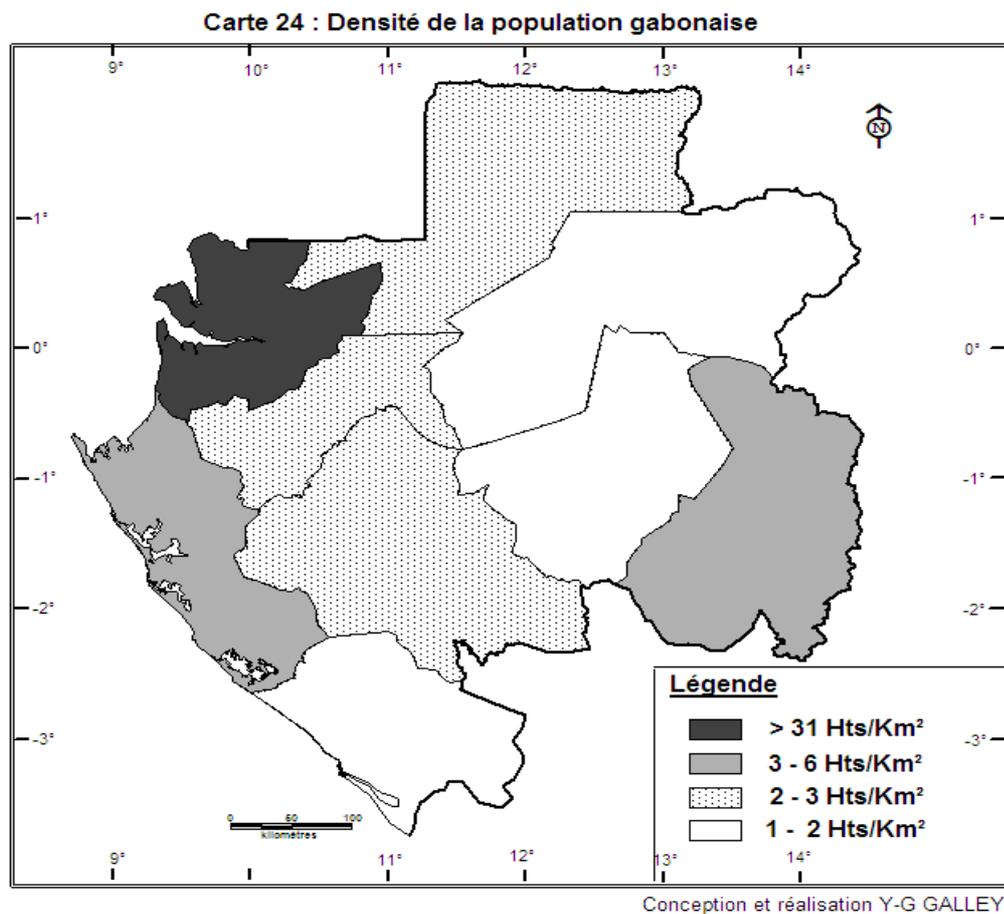
Source : RGPG 1993 et 2003

Figure 67:



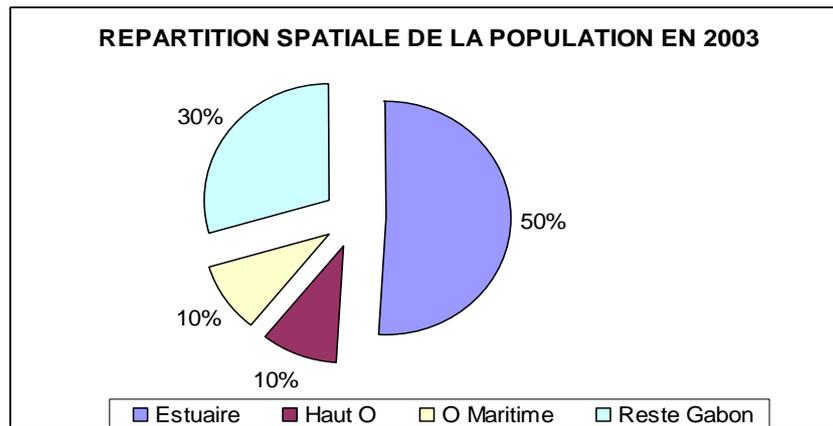
Source : RGPH 1993 et 2003

En termes de densité, on peut subdiviser le Gabon en trois grandes régions. La répartition de la population sur l'ensemble du territoire est en fait déterminée par des données économiques. La cartographie de cette l'occupation concorde parfaitement avec celle de l'économie du pays. Ainsi, aux trois pôles majeurs de développement économique du pays correspondent les zones de peuplement relativement élevé, dont l'une se dégage nettement par son fort taux de concentration humaine. Il s'agit de l'Estuaire dont la densité est légèrement supérieure à 31 habitants au km<sup>2</sup> ; elle renferme la capitale d'Etat, Libreville, le Haut-Ogooué et l'Ogooué maritime comptent respectivement 3,34 et 5,37 hts au km<sup>2</sup>, enfin toutes les autres régions du pays dont les densités sont inférieures à 3 (cf. carte 24 et figure 68). On retiendra cependant que dans cette dernière catégorie, on peut relever le cas du Moyen-Ogooué qui, avec ses 2.75, tend progressivement à occuper une position charnière pour des raisons à la fois économiques et historiques.



Source : HEBDO informations n° 505, 2005

Figure 68 :



Source : *RGPH 1993 et 2003*

D'une manière générale ces régions, et particulièrement l'Estuaire, marquent une forte ascendance sur le reste de l'espace territorial. On relèvera notamment deux faits : la croissance brute de la population entre 1993 et 2003 estimée à 259457 habitants (cf. tableau n° 66), la ventilation de ce chiffre (cf. tableau n° 67) dans les différentes régions du pays, d'une part et l'évolution de l'occupation de l'espace à travers le temps, d'autre part. On notera que sur cette donnée globale du croît de la population, l'Estuaire, à elle seule, compte 71%, tandis que l'Ogooué-Maritime est en deçà de 10% et le Haut Ogooué un peu plus de 7%. Le Moyen Ogooué occupe une position intermédiaire avec 3,41% d'accroissement brut en 10 ans ; et tout le reste du pays réuni, 8% dont certaines provinces comme la Ngounié, moins de 1%. Ainsi, pendant que les trois provinces phares du pays se dynamisent, les campagnes gabonaises se dévitalisent dangereusement. Par ailleurs, le tableau n° 68 indique bien que la part prise par les zones privilégiées ne cesse de croître au fil des années. Pendant qu'en 2003 l'Estuaire gagne plus de 5 points passant 45,62 à 50,87%, que le Haut Ogooué régresse légèrement et que l'Ogooué maritime se tasse, les campagnes gabonaises ont perdu près de 5 points chutant de 34,46 à 29,80%. Cette baisse notable s'est visiblement reportée sur la région de l'Estuaire, attestant ainsi de l'actualité de l'émigration active en direction de la capitale du pays.

Il faut toutefois souligner que c'est surtout dans l'opposition ville-campagne que "l'anomalie" dans l'occupation de l'espace territorial est plus notable.

La population gabonaise, dans sa quasi-totalité, s'est regroupée dans les principaux centres urbains. Des chiffres aussi surprenants les uns que les autres circulent tant dans les milieux officiels que dans des structures privées d'observation de la population nationale. Tous les observateurs nationaux et internationaux s'accordent aujourd'hui sur la fait que le rapport population rurale / population urbaine se situe entre 11 et 15% contre 89 et 85% en faveur de la population urbaine, le *PNUD, 2006*, avance 84% d'urbains. Des documents des plus alarmistes (sur le NET), avancent même un rapport de 5% contre 95% ! On peut donc dire que le sous peuplement qui jadis avait commandé le regroupement des populations gabonaises (cf. I, p. 43- 47) par le colonisateur, n'a jamais été corrigé ; bien au contraire ! Par ailleurs, les données brutes du dernier recensement, *RGPH, 2003* évaluaient la population de Libreville à 623621 habitants soit 51,24% de la population du pays. De quelque côté que se situe la réalité, ces données sont l'expression d'une situation inédite en cours dans un pays en développement et traduisent une certaine inquiétude de maints observateurs.

Au sommet de cette pyramide urbaine se situe Libreville, la capitale du pays, caractérisée par l'hypertrophie et le cosmopolitisme. Le phénomène urbain, tel qu'il s'est manifesté ces dernières décennies à Libreville mérite qu'on lui accorde une attention toute particulière.

Il faut rappeler que le Gabon a connu une période exceptionnelle de prospérité avec le lancement de grands travaux (le Transgabonais, les infrastructures routières et hôtelières) qui ont nécessité une main d'œuvre abondante, surtout expatriée. La capitale a accueilli la majeure partie de cet important flux humain et a vu sa population grossir à vue d'œil. De 27.000 habitants dans les années 1950, Libreville comptait déjà 372.000 résidents au recensement de 1993, pour une population nationale d'environ un million d'âmes.

Une telle situation n'est pas forcément néfaste pour l'économie du pays, bien au contraire. Elle est bien favorable à l'éclosion d'une économie agricole fondée sur l'adoption de nouvelles spéculations, et sur des débouchés (marché de

consommation) ainsi largement disponibles. Cependant, parallèlement à la croissance des villes, les campagnes se sont progressivement vidées. Non seulement le nombre des ruraux y a fortement diminué, mais aussi et surtout les départs ont concerné les jeunes laissant sur place une forte proportion de personnes âgées et paralysant ainsi gravement l'activité agricole du pays. En prenant en compte la totalité des centres dits urbains avec un total de 1.014.321 hbts, soit 80 % de la population la densité rurale serait alors inférieure à 1 habitant / km<sup>2</sup> contre près de 5 hbts / km<sup>2</sup> de densité au niveau national. Malgré les écarts, ces chiffres sont, au demeurant, peu parlants et c'est plutôt la comparaison de certaines données spécifiques (fait urbain, nomenclature des villes) qui rend mieux compte de ces déséquilibres notoires entre villes et campagnes et même entre diverses catégories de centres urbains.

Il faut faire preuve de beaucoup de discernement lorsque l'on aborde les questions relatives à la population urbaine gabonaise dans laquelle il est indispensable de définir plusieurs paliers. Si l'on aborde la notion d'urbanité dans sa globalité, en prenant en compte tout le référentiel classique de la définition d'une ville (avec ses dimensions spatiale, géographique, historique, politique, etc.), la population urbaine du pays pourrait être estimée à 1014321 citoyens en 2003, soit 80% de la population du Gabon. Ainsi, on tiendrait indifféremment compte aussi bien de Ndindi, petite bourgade située aux confins de la province de la Nyanga, à la frontière internationale du Gabon avec la république du Congo, où vivent 608 âmes, que de la capitale d'Etat, Libreville qui regroupait plus de 600000 habitants à la même période.

Du fait que chaque pays dispose de ses propres conventions statistiques en matière de définition de la ville, une bonne vingtaine de "villes" du pays ne doit son statut qu'à la stricte volonté politique des gouvernants, sous le prétexte de la décentralisation administrative (cf. tableau 69 et figures 69-70). Par conséquent, cette catégorie ne joue aucun rôle de nature à influencer négativement sur l'activité économique nationale ; de ce fait, ces pseudo-villes seront écartées de nos principales considérations. Il faut toutefois signaler que lesdites localités regroupent plus de 60.000 habitants et certaines jouent, depuis de longues décennies, le rôle de chef-lieu de district. C'est le cas de Minvoul, dans le Woleu

Ntem, Moabi et Fougamou dans la Ngounié, Mayumba dans la province de la Nyanga, Ndjolé dans le Moyen - Ogooué et enfin dans l'Ogooué – Ivindo, Mékambo qui est certainement à la veille d'une profonde mutation due à la mise en exploitation prochaine de l'immense gisement de fer, depuis longtemps découvert dans cette zone Nord Est du Gabon. Chacune d'elles comptent plus de 3.000 habitants.

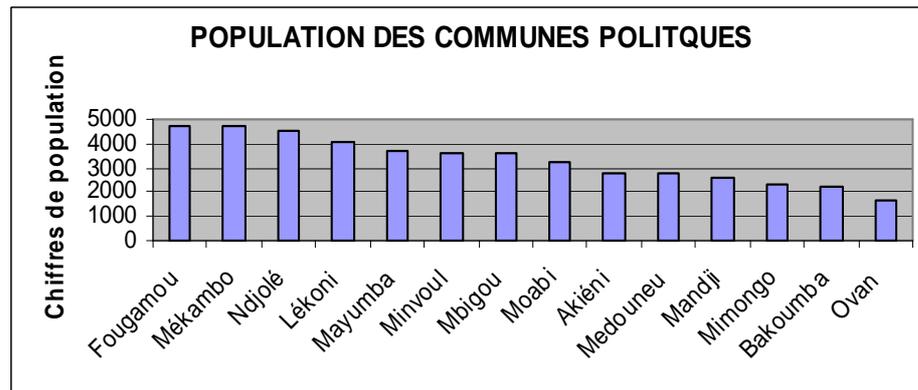
Tableau n° 69 : Population des communes politiques\* du Gabon en 2003

<b>Communes</b>	<b>Chiffres de population</b>	<b>Communes</b>	<b>Chiffres de population</b>
Bakoumba	2197	Mimongo	2334
Boumango	828	Mayumba	3735
Bongoville	1662	Ndindi	608
Lékoni	4106	Moabi	3232
Onga	673	Mabanda	1434
Akiéni	2820	Moulengui-B	709
Ngouoni	1248	Mékambo	4677
Aboumi	927	Ovan	1686
Ndjolé	4509	Pana	1468
Fougamou	4684	Iboundji	1397
Mandji	2562	Omboué	1505
Guietsou	978	Minvoul	3617
Malinga	1001	Medouneu	2794
Mbigou	3591	TOTAL	60982

- \* - Créées, pour la plupart, à des fins de décentralisation administrative,
- elles comptent chacune entre 600 et 5000 habitants

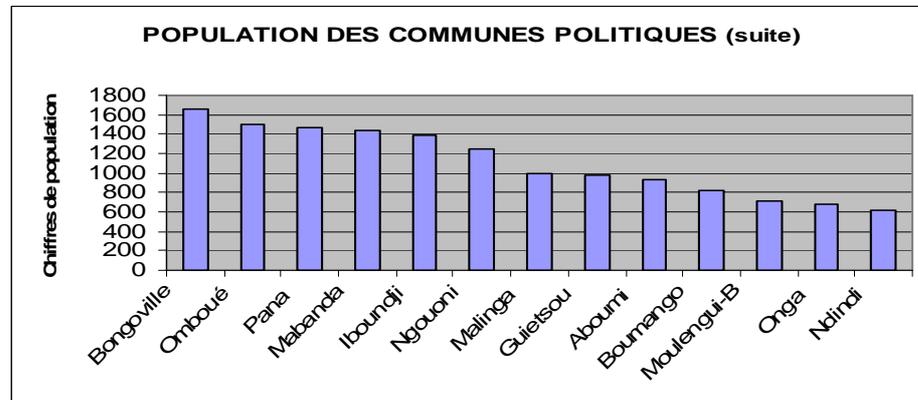
Source : *HEBDO informations n° 505*

Figure 69:



Source : *HEBDO informations n° 505*

Figure 70:



Source : *HEBDO informations n° 505*

C'est à partir de la seconde catégorie de notre classification que le regroupement des populations dans les villes commence à faire son effet sur l'économie du pays et particulièrement sur la production agricole. En effet, cette tranche que nous dénommons centres urbains secondaires (Cus), comptent 8 petites villes de plus de 5.000 habitants chacune. Au total, elles rassemblent plus de 50.000 citadins. Mais ce qui fait la particularité de ces centres et dénote de leur intérêt est qu'elles jouent à la fois le rôle de centres administratifs et économiques ; de ce fait, elles constituent les tout premiers point d'attraction des ruraux, candidats à l'émigration. Certaines de ces petites agglomérations (tableau et figure suivants) sont rendues célèbres de par l'importance du rôle

qu'elles ont pu jouer et/ou continuent de jouer en termes de développement économique. Nous citerons ici quelques exemples :

- Mounana fut de 1958 à 1998 un centre d'activité économique de toute première importance au Gabon. En effet, c'est en 1956 que le Commissariat à l'Energie Atomique (Cea), une institution française, fit la découverte du gisement d'uranium dans le bassin francevillien, au Sud Est du Gabon. Il fonde alors la compagnie des mines d'uranium de Franceville (Comuf). Pendant quatre décennies Mounana, identifiée à la compagnie d'exploitation minière, drainait des populations des campagnes enquête d'emploi bien rémunéré et connut beaucoup de prospérité avec ses cités ouvrières et des cadres, et ses infrastructures sociales. En décembre 1999, la compagnie a dû fermer pour cause d'épuisement de la mine ;

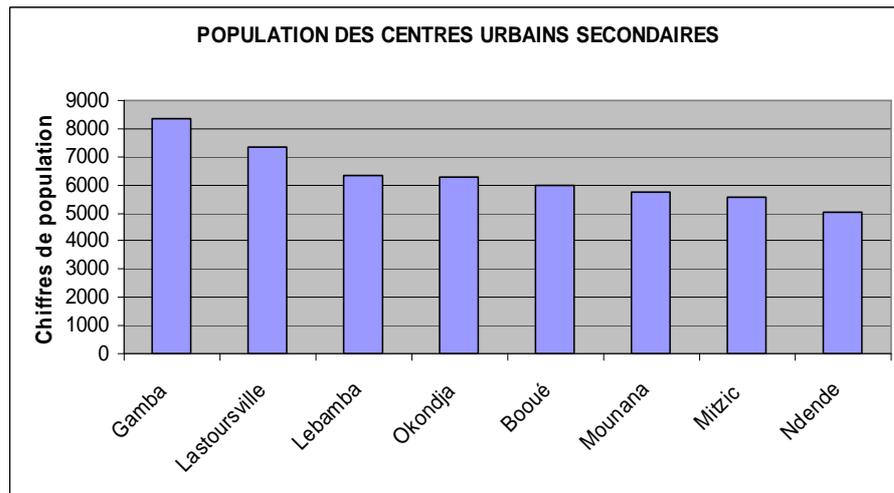
- Gamba a connu une mutation notable grâce à l'activité pétrolière de Shell ;
- tandis que Mitzic doit son relatif développement à l'implantation, dès 1980, des plantations industrielles d'hévéa. Après un passage à vide entre 1999 et 2004, les activités ont repris en 2006 avec la société belge Siat Gabon. Si cette agro industrie a attiré des populations par les offres d'emplois, il faut aussi noter qu'elle a contribué à vider les campagnes de leurs bras les plus valides et à former une classe d'ouvriers agricoles dans le pays.

Tableau n° 70 : Les centres urbains secondaires (C.U.S) en 2003

C.U.S.	Chiffres population
Mounana	5725
Okondja	6257
Ndende	5058
Lebamba	6307
Booué	5994
Lastoursville	7365
Gamba	8369
Mitzic	5548
TOTAL	50623

Source : *HEBDO informations n° 505*

Figure 71:



Source : *HEBDO informations n° 505*

Viennent ensuite les capitales des provinces du pays qui drainent dans un second temps les ruraux. Elles représentent la dernière étape avant l'ultime destination : Libreville, la capitale. Hormis huit capitales provinciales, on doit retenir Ntoun, localité située à 40 kilomètres de Libreville, se muant progressivement en cité dortoir et de décongestion des activités économiques de la métropole d'Etat, et qui, à ce titre, renferme l'usine d'extraction et de broyage du clinker qui alimente les deux cimenteries du pays. Dans ce cas s'inscrivent également Moanda, à mi chemin entre Franceville et Mounana, ville d'exploitation du manganèse, et Bitam situé dans le Gabon septentrional, qui doit son essor à la fois à sa localisation frontalière et à la présence de la plus grande activité hévéicole du pays. Bitam constitue la porte nord d'entrée dans le cadre des échanges entre le Gabon et le Cameroun qui est économiquement l'Etat le plus important de la Cemac. Enfin Port Gentil, la capitale pétrolière et économique du Gabon.

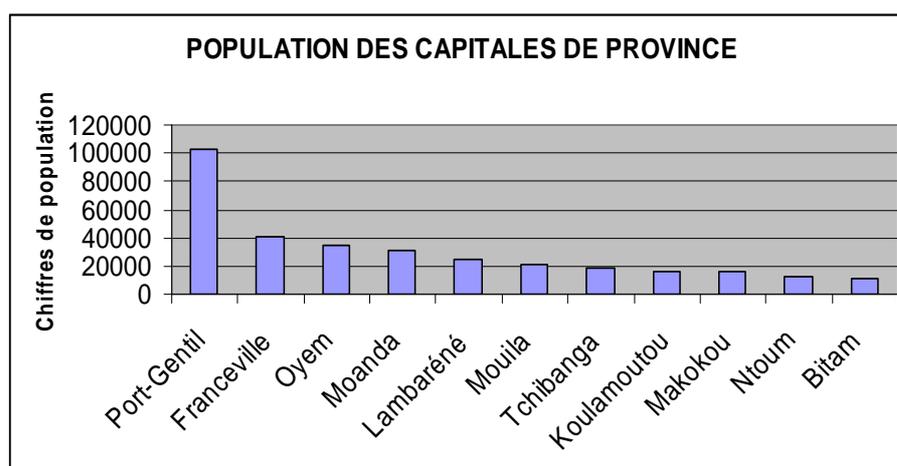
Toutes ces agglomérations comptent chacune plus de 10.000 habitants, comme l'indiquent le tableau 71 et la figure 72. Elles renferment toutes les infrastructures socio collectives et les équipements qui font aujourd'hui l'attraction, la qualité mais aussi le charme de la vie moderne. L'importance et la gamme des emplois qu'elles offrent en font des zones d'immigration privilégiées.

Tableau n° 71 : Les métropoles régionales

Principaux centres urbains	Chiffres de population
Ntoum	12400
Franceville	41042
Moanda	30558
Lambaréné	24275
Mouila	20559
Tchibanga	18735
Makokou	15508
Koulamoutou	16270
Port-Gentil	103132
Oyem	34380
Bitam	10793
TOTAL	327.652

Source : *HEBDO informations n° 505*

Figure 72 :



Source : *HEBDO informations n° 505*

### 32 – Mouvements des populations

Deux facteurs principaux sont à la base de la concentration des populations dans certaines zones de l'espace territorial. Il s'agit de l'immigration internationale et de l'exode rural. L'une et l'autre ont avant tout visé les centres urbains et principalement les pôles de développement économiques du pays.

Le processus de dépeuplement des campagnes au profit des villes n'est pas un phénomène nouveau. Il est consécutif au développement du secteur industriel et de l'urbanisme. Il s'est accéléré dans l'Afrique post coloniale surtout dans la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle et est à l'origine des explosions urbaines enregistrées dans la plus part de ces pays.

Le Gabon n'y a pas échappé. Mais ici le phénomène prend une proportion dramatique du faite de la faiblesse démographique naturelle du pays. Depuis le boum économique (et pétrolier en particulier !) de la seconde moitié des années 1970, la population rurale gabonaise, par crainte de s'exclure de la modernisation et du progrès économique en cours dans le pays, a émigré massivement vers la capitale, Libreville et les villes de première importance économique telles que Port-Gentil, Franceville, Lambaréné. Malheureusement, ces centres urbains n'ont pas pu fournir à ces émigrés des campagnes sans qualification, le travail qu'ils espéraient y trouver afin d'améliorer leur condition de vie. L'ampleur du phénomène est telle que le Gabon, avec une population rurale d'environ 15% contre 85 % de population urbaine, constitue une situation atypique dans le tiers monde.

Rappelons cependant qu'au regard de l'histoire, la population gabonaise a été depuis toujours encline à l'émigration vers des contrées d'économie nouvelle :

- le Fernando Pô (Guinée espagnole) où, avant 1920, les plantations de cacao et de café étaient beaucoup plus développées ;
- les chantiers forestiers dont les tout premiers sur le sol national, furent créés en années 1930, dans la zone à cheval sur le Moyen-Ogooué l'Ogooué-Maritime et l'Estuaire, *NBOUTSTOU, 2000* ;
- et plus récemment, à partir de 1975, les zones d'exploitation pétrolière et minière, les régions nouvelles d'économie marchande (Fernan-Vaz), etc.

Les exemples ne manquent pas. *POURTIER, 1979*, annonçait 6.500 départs du Woleu Ntem pour une installation définitive à Libreville et secondairement à Port Gentil. Ce processus s'est régulièrement poursuivi car, les diverses enquêtes réalisées montrent que dans certaines campagnes du Gabon

septentrional, 48 à 54 % des personnes nées dans certains villages ont fait l'objet d'une émigration définitive ; tandis que dans le Sud Gabon, à Mouila (Ngounié) par exemple, 53 % des personnes nées avant 1985 ont émigré, *GALLEY, enquêtes 2007/2008*. Par ailleurs, dans sa thèse de doctorat, *MBOUTSOU, 2000*, note ce qui suit : *"Depuis cette date, (il s'agit de 1960), les déplacements vers l'estuaire n'ont plus connu de période d'apaisement. Si nous prenons par exemple le cas de l'Estuaire Nord (partie comprise entre Libreville et le Cap-Estérias), nous constatons que les chefs de ménage de cette localité y sont arrivés de manière continue et régulière : 12 % entre 1920 et 1939, 16 % entre 1940 et 1960 et enfin 32 % en 1980. Dans le même ordre d'idée soulignons que 24 % des habitants de cette zone viennent de l'intérieur du pays"* L'auteur ajoute que le même phénomène se remarque sur l'axe Libreville – Lambaréné où se sont installés d'anciens travailleurs forestiers, après la fermeture des chantiers de la première zone d'exploitation.

C'est le recensement de 1993 qui a définitivement démontré le vide démographique opéré dans campagnes gabonaises au profit des centres urbains ; c'est ce que traduisent le tableau et la figure ci-après.

**Tableau n° 72 :** Répartition de la population selon les lieux de naissance et de résidence en 1993

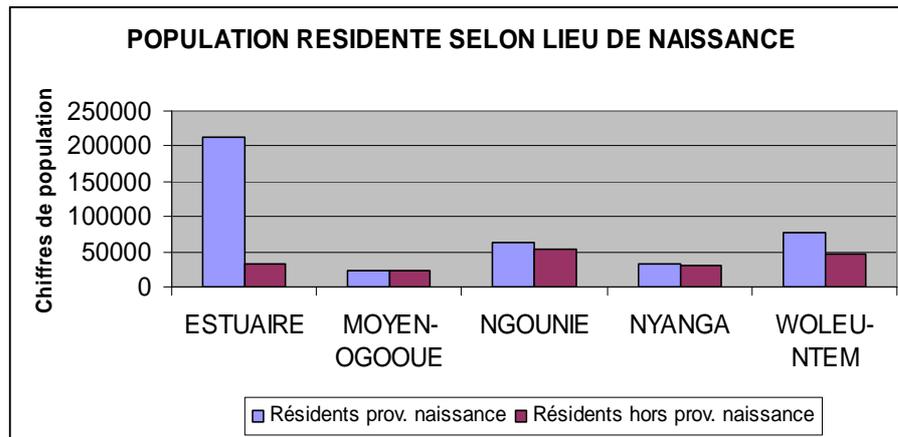
Province naissance	Province de résidence		
	Résidents province de naissance	Résidents hors province de naissance	<i>Immigrés dans province de l'Estuaire*</i>
ESTUAIRE	213042	32822	**
MOYEN-OGOOUE	24099	23177	14465
NGOUNIE	63602	54225	35465
NYANGA	32087	29824	18361
WOLEU-NTEM	78122	47781	41046

\* Les chiffres de cette colonne sont compris dans ceux de la précédente

\*\* L'Estuaire est en même temps la province de naissance

Source : *RGPH, 1993*

Figure 73 :



Source : *RGPH, 1993*

Ce tableau souligne avec force la nature et la vigueur des mouvements de la population à l'intérieur du pays. Nous avons volontairement choisi de présenter la situation dans cinq provinces du Gabon. L'Estuaire, parce qu'elle est non seulement la première région économique du pays, mais aussi parce qu'elle représente la destination privilégiée des candidats à l'exode rural. Les provinces du Woleu-Ntem, de la Ngounié et de la Nyanga sont, quant à elles, les régions agricoles par excellence du pays. Enfin le choix du Moyen-Ogooué tient au fait que cette province rurale est voisine de l'Estuaire et forme sa principale porte d'entrée. Les enseignements à tirer de ce tableau sont de deux ordres:

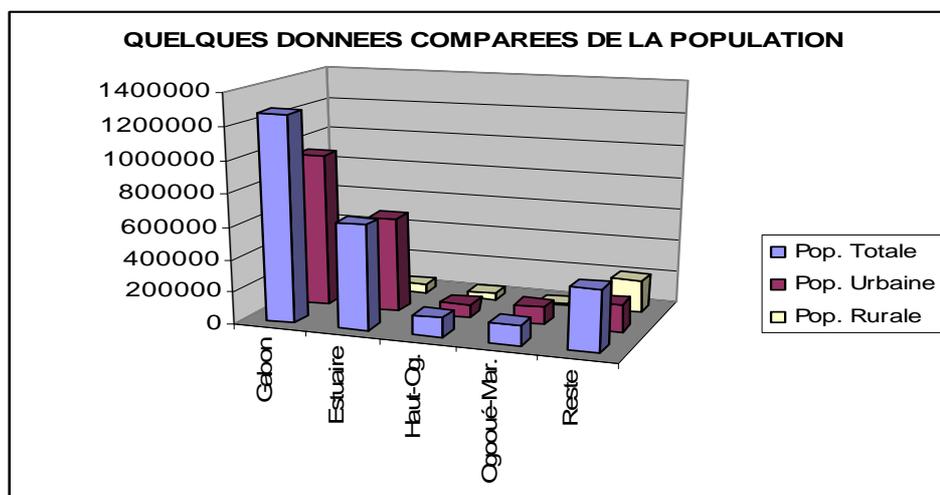
- premièrement, le nombre des émigrés résidant hors de leurs lieux de naissance est presque aussi important que celui des personnes restées sur place. Ce qui nous donne pour le Moyen-Ogooué, la Ngounié, la Nyanga et le Woleu-Ntem, respectivement 96, 85, 93, et 61 émigrés pour 100 résidents nés dans chacune de ces quatre provinces ;
- deuxièmement, la majeure partie du flot de ces migrants est déversée dans la province de l'Estuaire, soit respectivement 61 %, 65,50 %, 61,50 % et 86 %.

Comme on peut aisément le constater, la capitale gabonaise exerce un attrait irrésistible sur les ruraux avec une double conséquence : la concentration excessive de la population dans un espace réduit ; la dévitalisation de tout

l'hinterland, espace de production agricole traditionnelle dépeuplé, vidé de sa main d'œuvre valide et ne comptant désormais qu'une population sénile.

Un fait mérite également d'être souligné. C'est le degré d'affectation de chacun des deux sexes par le phénomène de l'exode rural. Dès 1961, une étude agricole révèle que le taux de masculinité était de 81 hommes pour 100 femmes dans le Woleu Ntem, la plus grande région agricole du pays. Dans la population masculine en 1970, les émigrés définitifs hommes étaient estimés à 17,5 % pour le département du Woleu (Oyem), à 13,4 % pour celui du Ntem (Bitam) et à 12,6 % pour le Haut Ntem (Minvoul), *MAEDR, 1978*, soit une moyenne de 14,5% pour la région ; mais ce taux de masculinité s'est élevé autour de 84 %, *DGSEE, 1975*. Le recensement de 1993 a aussi révélé les faits suivants : la population féminine est de 2,27 % supérieure à celle des hommes. Cette supériorité est généralement acquise à toutes les provinces rurales du pays où elle s'élève à 24,56 % dans la tranche d'âge qui, aujourd'hui, représente la majorité des planteurs du Gabon. C'est ce qu'exprime *MBOUTSOU, 2000*, dans les lignes ci-après : *"...la forte immigration masculine vers la ville de Libreville et ... depuis le renforcement de la crise économique, l'agriculture vivrière est devenue une option importante pour plusieurs ménages urbains. Et il se trouve que cette activité est très souvent tenue par les femmes qui, généralement, quittent la ville pour s'installer en zone rurale où elles s'occupent de leurs champs."*

Figure 74 :



Source : *HEBDO informations n° 505*

Au cours des années 1970 l'économie gabonaise a connu une période particulièrement faste qui a permis au pays d'engager de grands travaux de construction. Le chemin de fer TRANSGABONAIIS, les infrastructures hôtelières et les équipements urbains s'inscrivent dans ce cadre.

L'organisation à Libreville en 1977 du sommet de l'OUA a largement contribué à cette hantise des responsables politiques d'équiper le pays. Les besoins en main d'œuvre qu'impliquait la réalisation de telles ambitions dépassaient de loin les disponibilités nationales et le Gabon fut contraint de faire appel à l'extérieur. Le recrutement d'ouvriers et des cadres fut organisé à travers le monde et principalement en Afrique.

En 1983, le Transgabonais employait, à lui seul, 3.000 personnes et représentait l'un des plus grands chantiers du continent. Il faut souligner avec force un fait. L'immigration internationale dont il s'agit se fait essentiellement en direction de la capitale du pays qui regroupe la majeure partie des structures productives de tout le pays, mais aussi vers trois pôles économiques régionaux :

- l'Ogooué-Maritime avec ses réserves pétrolières de Port Gentil et de Gamba ;
- le Haut-Ogooué avec ses richesses minières de Mounana et de Moanda ;
- le Woleu-Ntem qui constitue un cas atypique de région agricole mais ayant cependant accueilli un nombre assez important d'immigrés, (cf. I, p. 66-67). Cette situation a longtemps favorisé le développement de l'agriculture dans cette province reconnue comme le grenier à vivres du pays, jusqu'à ces dernières années.

Ainsi, sur les 153490 étrangers recensés en 1993, 103732 soit 69 % sont basés à Libreville dans l'Estuaire, 15385 soit 10 % dans l'Ogooué-Maritime, 10237 soit 6,66 % ; on relève une situation quasi identique dans la province du Woleu-Ntem. Autrement dit, ces quatre provinces concentrent 92,66 % des immigrés au Gabon.

Comme on peut aisément le constater, le schéma de l'implantation des étrangers au Gabon coïncide quasi parfaitement avec celui de l'occupation de l'espace national résultant des migrations intérieures.

### **Conclusion du Chapitre 1**

Tableau n° 73 : Récapitulatif des données du chapitre 1

<b>L'équilibre du monde rural fortement ébranlé</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>La structure de l'économie gabonaise</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndrome hollandais</li> <li>- Rente des richesses naturelles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>pétrole</i></li> <li>• <i>mines</i></li> <li>• <i>forêt</i></li> </ul> </li> <li>- déséquilibre des agrégats économiques</li> </ul>
<b>Le secteur agricole détourné de ses objectifs premiers</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- moyens peu adaptés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>lourds investissements</i></li> <li>• <i>moyens de transport insuffisants</i></li> <li>• <i>manque de main d'œuvre</i></li> </ul> </li> <li>- rente des plantes commerciales</li> </ul>
<b>Le poids du facteur humain</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>immigration internationale</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Occupation humaine de l'espace territorial :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>disparités régionales</i></li> <li>• <i>oppositions ville – campagne</i></li> </ul> </li> <li>- Mouvements des populations :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>exode rural</i></li> </ul> </li> </ul>

Trois raisons principales vont fortement remettre en cause l'équilibre déjà fragile dans le secteur de la production vivrière. Il s'agit de la nature de l'économie gabonaise fondée essentiellement sur l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol, la politique agricole du Gabon orientée vers la rente des cultures commerciales et enfin, le fait urbain.

L'économie gabonaise, en raison de l'abondance de ses ressources naturelles, est fortement extravertie et sous l'emprise de ce que les économistes qualifient de syndrome hollandais. Des trois caractéristiques de ce phénomène (la réallocation des facteurs de production, les dépenses d'investissements et la

perte de retombées), c'est la première qui a fait le plus de tort au secteur agricole en détournant les actifs ruraux de leurs activités traditionnelles pour les reverser dans les centres urbains et les différents pôles de développement économique du pays. Les importantes rentrées de devises, outre leurs effets pervers, favorisent d'énormes investissements souvent mal orientés et occasionnant d'énormes pertes d'externalités.

L'exploitation pétrolière représente le tout premier secteur d'activité. Malgré la baisse de la production passant de 18,3.10<sup>3</sup> tonnes en 1996 à 13,3.10<sup>3</sup> tonnes, en 2005, ses recettes ne cessent d'augmenter et représentent plus de 60% des gains de l'Etat (voir tableau 53 et figure 46, p. 208). Les exportations pétrolières se situent autour de 80% du total national (cf. tableau 54 et figure 47, p. 210).

Les extractions minières font figure de parents pauvres et le manganèse participe aux exportations en moyenne pour 3,5% par an, de 1996 à 2005, voir tableau 55 et figure 48, p. 211. L'extraction prochaine du fer de Bélinga entretient de grands espoirs pour l'économie du pays.

Enfin l'exploitation forestière tout en enregistrant une baisse constante (10,7% en 1996 et 6% en 2005 des exportations), ne représente pas moins un précieux secteur pourvoyeur d'emplois (cf. tableau 56 et figure 50, p. 214).

Cependant, la rente des richesses naturelles n'a pas permis le développement homogène de l'ensemble du tissu économique. Elle a plutôt créé une distorsion aussi bien d'un secteur à l'autre qu'au sein d'un même secteur. Ainsi, les secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 62,25 %, 8,75 et 29 % ; et, tandis que les mines (l'uranium, puis le manganèse), la forêt, l'agriculture, l'élevage et la pêche réunis représentent moins de 20 % du PIB du primaire, le pétrole à lui seul forme plus des 4/5<sup>ème</sup> du PIB de ce secteur (tableaux 51-57-58 et figures y associées).

Durant les décennies 1980-2000, en raison des grandes possibilités de financement dont dispose le Gabon, les pouvoirs publics ont axé le développement de l'agriculture sur la promotion des agro-industries. Mais les réallocations, les dépenses d'investissements et l'impartition attendue des

activités des multinationales n'ont pas réussi à développer agriculture et les sociétés paraétatiques ont dû être privatisées.

Par dessus tout, le facteur humain a été déterminant dans l'évolution du secteur agricole du fait des mouvements de la population et de la nature de l'occupation humaine de l'espace territorial. L'exode rural a commencé dès le milieu des années 1970 et a porté sur l'ensemble des résidents des campagnes. Ce redéploiement des habitants a introduit de fortes disparités régionales et créé des oppositions entre villes et campagnes. D'une part, l'Estuaire, le Haut Ogooué et l'Ogooué-maritime regroupent les  $\frac{3}{4}$  des habitants et d'autre part, Libreville, la capitale du pays, en rassemblant plus de 50% de la population totale, constitue le meilleur exemple de déséquilibre démographique.

L'immigration internationale au Gabon est fort mal appréciée par les populations, surtout en ce moment où l'entrée clandestine des étrangers est l'une des toutes premières préoccupations des responsables politiques du pays. Et pourtant, de nombreuses réalisations économiques telles que la construction du chemin de fer Transgabonais ont été possibles grâce à la main étrangère, dès la fin des années 1970. Par ailleurs, dans un pays traditionnellement sous-peuplé, la main d'œuvre expatriée est fort utile dans presque tous les secteurs économiques, et particulièrement dans celui de l'agriculture (cf. p. 66 et 67). Mais c'est surtout à Libreville que l'on note la plus forte concentration d'expatriés venus de toutes les régions du monde.

## **CHAPITRE 2 : Les campagnes gabonaises peuvent-elles assurer l'autosuffisance alimentaire du pays ?**

Les évolutions enregistrées dans les campagnes gabonaises au cours de ces dernières décennies notamment l'orientation industrielle du développement agricole qui, loin de raffermir la croissance économique du pays et d'amener les paysans à prendre une part plus active dans la construction du pays, éloigne de jour en jour ceux-ci des réalités de leur environnement traditionnel. Les paysans planteurs, s'ils ne sont pas tentés par l'aventure de l'exode en direction des grands centres urbains, se transforment de plus en plus en ouvriers agricoles, ou bien dans le meilleur des cas, adoptent des activités productives dont les pratiques sont souvent mal maîtrisées et qui, dans tous les cas, les éloignent des acquis culturels soigneusement élaborés à travers les âges et transmis par les ancêtres. La vie sociale et culturelle est, elle-même, fortement marquée par l'effet de la modernité et se place de plus en plus sous l'influence de la cité. La transmission aux nouvelles générations des connaissances si patiemment acquises par les parents n'est plus garantie, faute de successeurs. L'activité sacrée de la production de vivres en vue de nourrir les populations n'est plus assurée par des paysans planteurs, séduits par l'appât du gain que peuvent procurer plus abondamment et plus hâtivement les nouvelles spéculations et détournés de la mission première que semble leur avoir assignée la répartition traditionnelle du travail : assurer la survie des habitants par la production et la fourniture des produits alimentaires qui, désormais, viennent de plus en plus souvent de la cité. Des pratiques courantes de la vie citadine ont fait, depuis un long temps, leur apparition dans les campagnes gabonaises où les habitudes alimentaires ont aussi été transformées. Il n'est pas rare de voir le paysan prendre son petit déjeuner composé de pain, de café moulu, du lait concentré, etc., tous produits qui lui viennent de la ville. Les repas principaux de la journée sont eux-aussi constitués de riz, pâtes alimentaires, cuisses, pattes et ailes de poulets, tous des produits d'importation. Dans certains cas extrêmes, des paysans planteurs se procurent des produits locaux tels que le manioc et surtout la banane plantain dans des marchés sous-régionaux d'approvisionnement de

vivres. Ainsi les rôles sont inversés et la ville gabonaise doit désormais nourrir la campagne.

On est donc en droit de se demander ce qui reste véritablement aujourd'hui du monde rural au Gabon.

### **1- Le temps des interrogations**

Tout au long des années de l'indépendance, les autorités gabonaises n'ont jamais cessé d'adopter des plans en vue de développer l'agriculture et le monde rural laissés en marge des activités de développement du pays. Ceci peut paraître paradoxal. Mais c'est justement pour cette raison que, de manière récurrente, des programmes de relance de l'agriculture ont été maintes fois élaborés et mis en œuvre, mais sans résultat apparent. Les échecs répétés ont fini par provoquer la misère des paysans pour qui partir (pour ceux qui peuvent encore) constitue désormais la seule voie du salut. Ainsi donc progressivement, les campagnes ont été vidées des forces les plus valides, hypothéquant de ce fait toute possibilité de production, même dans l'éventualité d'une agriculture améliorée. Devant l'échec de l'expérience agro industrielle durant ces deux dernières décennies (voir II., 2-2, page 229 et suivantes), et face à la misère, les campagnes gabonaises ont fini par s'assécher en termes de populations résidentes et d'activités agricoles vivrières (cf. carte 24, p. 245). D'aucuns pourraient raisonnablement se demander si le mouvement naturel des naissances est encore aujourd'hui assuré dans le monde rural, créditant ainsi les données extrêmes (5%) attribuée à la population rurale gabonaise par certains observateurs.

#### **11 - Quelle politique agricole vivrière ?**

Certes, des actions ont été à maintes reprises initiées en faveur de l'agriculture et du monde rural. Mais c'est dans l'orientation donnée à celles-ci par les pouvoirs publics que réside toute la différence. Aucun effort véritable n'a été consenti en faveur de la production vivrière qui, en définitive, est laissée pour compte et sacrifiée sur l'autel du développement d'une économie de plantations

en vue d'en tirer des rentes substantielles, comme c'est le cas pour le pétrole, les mines et la forêt. Par ailleurs, les actifs valides restés dans la campagne, loin de se consacrer à la culture des plantes nourricières, sont irrésistiblement attirés par les agro industries qui ont achevé de les aspirer (cf. II, chap.1, p.235-238).

Il faut remonter à la période de la colonisation pour constater avec MAGNAGNA, 2005, que "*Aucun programme de développement pour les cultures vivrières n'a été établi par les colonisateurs (France) estimant que le Gabon était autosuffisant pour ces cultures*". Un peu plus loin, l'auteur renchérit : "*Les experts français établissent qu'à cette époque il n'y avait pas de déficit agricole concernant l'agriculture, les chantiers forestiers continuent d'absorber les forces vives des villages*". Il faut reconnaître, nous l'avons dit, qu'il existait à l'époque une parfaite adéquation entre le niveau de la population du pays et les pratiques agricoles en usage dans les campagnes gabonaises. Cet équilibre permettait en effet la production des denrées alimentaires nécessaires à la survie des populations autochtones. Un excédent de cette population émigrerait même vers les chantiers forestiers qui avaient besoin de main d'œuvre. C'est bien dans ce contexte de migration des paysans commencée déjà dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle (1898), que le cacao sera introduit au Woleu Ntem, BDPA, 1974, pour enrayer l'hémorragie démographique et maintenir les paysans sur place. Ailleurs dans le pays, le processus des départs en direction des chantiers forestiers a continué.

Au lendemain de l'indépendance, c'est encore l'administration coloniale qui gérait l'économie du pays, et continuait à se soucier peu des cultures vivrières pour n'accorder du prix qu'aux cultures d'exportation.

C'est donc naturellement dans la même logique que s'inscrivent la plupart, sinon tous les plans élaborés et conduits après l'indépendance par l'Etat gabonais, en termes de développement agricole. D'ailleurs, on peut faire ici deux remarques importantes : d'une part, les efforts d'investissement en vue du développement du pays sont tous orientés vers la promotion du secteur des mines et du pétrole, (cf. II, chap.1-2, p. 205). Ainsi, dans le premier plan dit intérimaire (1963-1965), et le premier plan de développement économique et social de 1966 à 1970, à peine 1% des investissements était affecté à l'agriculture, ce que signalait POURTIER, 1989. Il fallait attendre le second plan

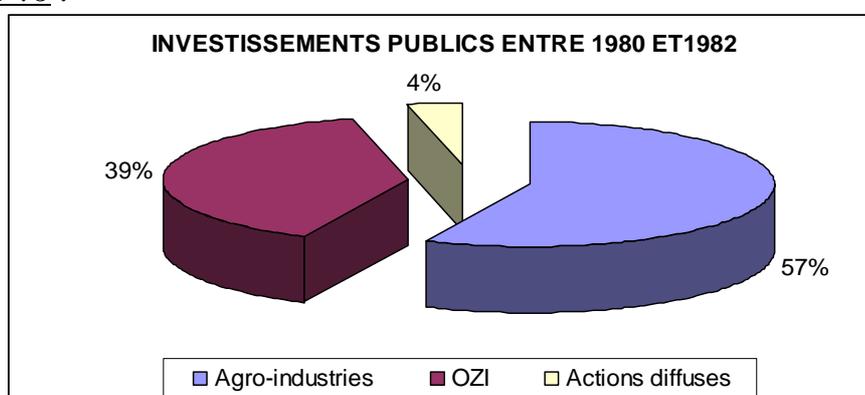
quinquennal (1971 à 1975) pour relever le budget d'investissement de l'agriculture à 1,5% du volume total des équipements; d'autre part, le vocable administratif "Agriculture" renferme tant la production végétale que l'élevage et la pêche (voire parfois, la forêt). Or, au cours de ces décennies, l'essentiel des efforts en faveur de l'"Agriculture" était fait au bénéfice des agro-industries, que ce soit pour le palmier à huile (Agrogabon rachetée par Siat Gabon), la canne à sucre (Sosuho devenue depuis peu Sucaf), ou encore l'hévéa (Hévégab aujourd'hui Siat Gabon). Par ailleurs la production végétale comporte elle-même trois volets (voir tableau 74 et figure 75) à savoir l'agro-industrie, les opérations zonales intégrées (Ozi) et enfin les "Actions diffuses". Si les Ozi peuvent produire également le vivrier végétal et animal, il n'en demeure pas moins que c'est le domaine de prédilection des "Actions diffuses" et celui de l'intervention de l'ensemble de la paysannerie traditionnelle. Ici, les budgets alloués sont insignifiants et ont plutôt longtemps servi au fonctionnement des services agricoles du Maedr.

Tableau n° 74 : Investissements publics du plan triennal 1980-1982

Secteurs agricoles	Investissements (10 <sup>6</sup> Fcfa)	Pourcentage (%)
Unités agro-industrielles	19173	57
OZI	13146	39,25
Actions diffuses	1261	3,75
Total	33580	100

Source : *POURTIER, 1989*

Figure 75 :



Source : *POURTIER, 1989*

On note que le budget qui est théoriquement alloué à l'agriculture traditionnelle représente moins de 4% des trois volets de l'activité agricole du pays dont les dotations sont portées de 4 à 10% de l'ensemble des investissements publics, grâce aux actions initiées entre 1980 et 1988. Autrement dit, il n'a jamais existé au Gabon, jusqu'à ce jour, une politique agricole clairement définie en faveur de la production dans le secteur vivrier traditionnel qui, de ce fait, s'est progressivement paralysé pour se situer à un niveau de délabrement jamais atteint dans un pays d'Afrique noire, en temps de paix. Et pourtant, des structures techniques ont toujours été créées et du personnel formé. Mais bien souvent et faute de mesures d'accompagnement adéquates, les agents techniques deviennent des fonctionnaires ordinaires de bureau qui ne servent pas la cause pour laquelle ils ont été formés. On peut affirmer qu'au cours de ces quatre dernières décennies, la politique agricole vivrière a manqué de lisibilité et ses actions récurrentes ont particulièrement souffert de l'absence d'une vision rationnelle et cohérente.

## 12 – Quels enjeux dans le secteur vivrier ?

Au Gabon, l'effet conjugué de deux facteurs principaux va marquer assez profondément l'évolution démographique des campagnes gabonaises et particulièrement la structure de la population. D'abord le facteur « exploitation forestière » : le travail du bois d'okoumé<sup>84</sup> découvert vers la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, *Gaboneco, 2007*, va représenter la toute première activité de production du pays à l'exportation, et cela bien avant le pétrole, *LASSERRE, 1958*. Cette activité va bouleverser les équilibres socioéconomiques des populations gabonaises. Au début lent, le rythme de l'exode en direction des chantiers forestiers s'est accéléré avec le temps et l'augmentation de la production. Même à l'heure de l'explosion urbaine et des départs massifs des ruraux en direction des villes, le secteur de l'exploitation du bois a toujours attiré des travailleurs des campagnes, surtout ceux qui n'ont aucune qualification professionnelle. Aujourd'hui, le secteur

---

<sup>84</sup> Charles de CHEVENNE avait vainement tenté d'intéresser les sociétés françaises à l'Okoumé dans les années 1850 mais c'est Schultz, consul allemand qui réussira à intéresser une firme de son pays à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à ce bois tendre, facile à dérouler, utilisable en ébénisterie comme pour le contreplaqué.

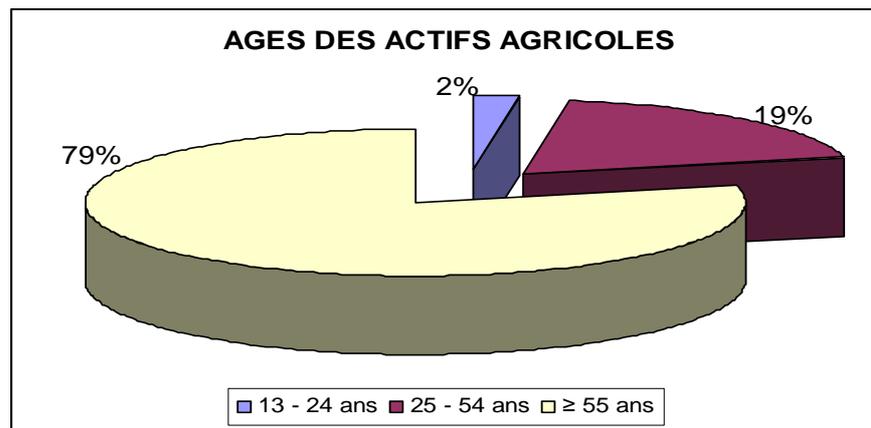
forestier constitue le plus grand utilisateur de main d'œuvre du pays (9 232 emplois en 1999), *DGSEE, 2005*. Ensuite le facteur "population active gabonaise" qui évolue défavorablement depuis longtemps. En effet, on peut situer l'essor de l'agriculture traditionnelle dans le 3<sup>ème</sup> quart du siècle dernier (1950-1975). Cet engouement s'est achevé parallèlement avec les opérations de "régénération" et "d'extension" initiées par la Sonadéci en faveur des plantations cacaoyères, *GALLEY, 1980*. Depuis lors, les migrations en direction des villes ont commencé et se sont rapidement amplifiées et portaient principalement sur la population rurale jeune. Au même moment, les planteurs des années 1930 ont pris de l'âge et ne pouvaient procéder au renouvellement des plantations, mais aussi assurer l'équilibre de la population, comme avant. Systématiquement les jeunes, après leur scolarité au niveau primaire, regagnaient les centres urbains pour continuer leur formation secondaire et/ou supérieure, ou bien pour y chercher du travail. On comprend pourquoi les données du recensement agricole (voir tableau 75, figure 76), *ICOO, 2000*, affichaient une situation aussi catastrophique, avec plus de 78% de planteurs âgés de 55 ans et plus. Une telle situation n'est pas de nature à accroître la production agricole dans le pays. Avec une classe de jeunes producteurs qui s'assèche (2%), on voit mal comment le Gabon peut assurer l'avenir de ce secteur et en même temps la sécurité alimentaire du pays. Le secteur vivrier est sans conteste sacrifié et laissé pour compte du développement national.

Tableau n° 75 : Structure de la population active agricole au Gabon

<b>Tranches d'âge (ans)</b>	<b>Nombre de planteurs</b>	<b>Pourcentage des actifs</b>
13 - 24	33	2,2
25 - 54	294	19,3
≥ 55	1198	78,5
<b>TOTAL</b>	<b>1525</b>	<b>100</b>

Source : *ICOO, 2000*

Figure 76 :



Source : *ICOO, 2000*

### 13- Que reste-t-il du monde rural au Gabon ?

On peut le déceler surtout dans la structure de la population qui a fini par créer une double situation antinomique. D'une part, les villes et particulièrement la capitale bénéficient d'une population jeune et dynamique mais, pour l'essentiel, désœuvrée ; d'autre part, les campagnes gabonaises ne renferment désormais plus qu'une population vieillie et souffrent d'un déficit notoire de main d'œuvre agricole.

#### 131 - Le vieillissement de la population rurale, aux multiples conséquences

Les mouvements naturels de la population (natalité/mortalité) sont fortement perturbés surtout dans les campagnes où la population a largement vieilli. Le déficit notoire de main d'œuvre agricole reste la principale cause de la baisse de la production agricole au Gabon. Un véritable malaise démographique résulte de cette situation.

Dans la plupart des campagnes, les personnes âgées de plus de 50 ans représentent plus du  $\frac{1}{4}$  de la population, tandis que les adultes de 20 à 45 ans comptent moins de 20 % des résidents. Par ailleurs nos études, GALLEY, 1980, et enquêtes 2007, 2008, ont révélé que près de 20% des chefs de ménages sont

célibataires et plus de 25 % des chefs d'exploitation n'ont pas d'enfant. Mais, c'est au niveau des grands groupes d'âge 20 à 34 ans ; 35 à 49 ans et enfin 50 ans et plus que le vieillissement de la population des campagnes traditionnelles est plus remarquable : dans la 1<sup>ère</sup> tranche, on dénombre 3 % de chefs d'exploitation dans les zones traditionnelles contre 25 % dans les zones d'immigration et d'activités nouvelles ; dans la 2<sup>ème</sup> tranche, 36 % contre 40 % ; et surtout dans la 3<sup>ème</sup> tranche 60 % contre 34% ! Les données du tableau 76 et des figures 77-78-79-80 présentent cette situation.

On note donc que les campagnes traditionnelles ne sont plus porteuses d'espoir, sont de plus en plus dépeuplées, parfois au profit d'autres campagnes à activités agricoles nouvelles et plus valorisantes; et par conséquent, même le renouvellement des populations, par la procréation, ne peut être assuré par les vieillards restés sur place. Il va de soi que l'activité productive de ce secteur économique ralentisse et décroisse notablement. La répartition de la population par âge des provinces de l'Estuaire, de la Ngounié et du Woleu Ntem traduit assez bien cette situation.

Tableau n° 76 : Les actifs de  $\geq 50$  ans dans la production agricole

	<b>Population selon région</b>	<b>Actifs agricoles de <math>\geq 50</math> ans</b>	<b>% selon région</b>
Estuaire	463187	30828	6,5
Ngounié	77781	18189	23,5
Woleu-Ntem	97271	20978	21,5
Ensemble	638239	69995	11

Source : *RGPH, 1993*

Figure 77 :

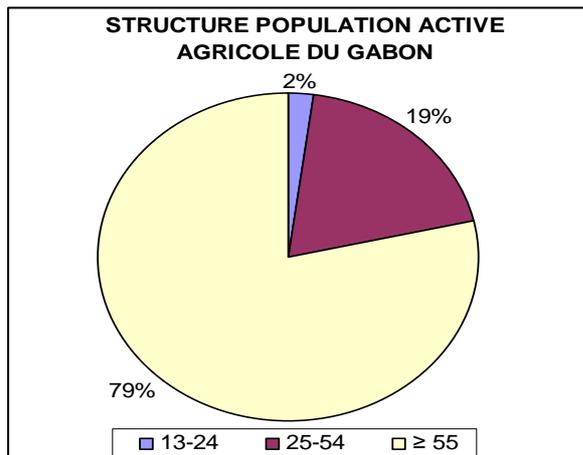
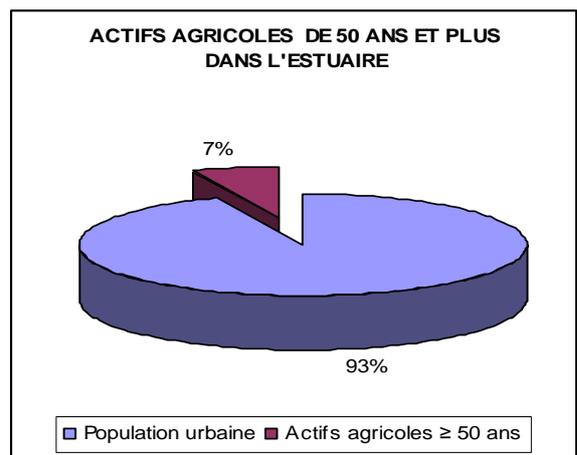


Figure 78 :



Source : RGP, 1993

Figure 79 :

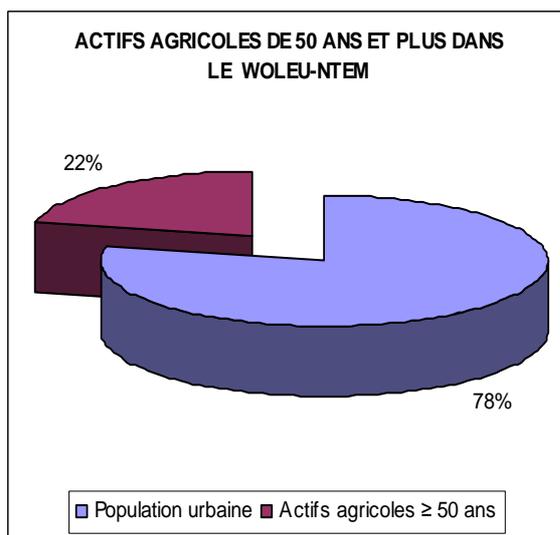
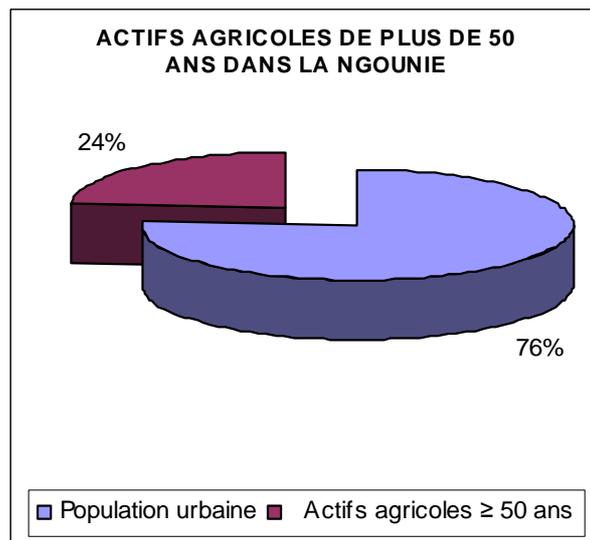


Figure 80 :



Source : RGP, 1993

## 132 – Le monde des campagnes figé

Après plusieurs décennies de négligence du secteur vivrier, on assiste bel et bien aujourd'hui à la désertification des campagnes gabonaises. La population active utile à l'agriculture s'est repliée dans les différentes villes du pays, générant ainsi le vide humain dans les campagnes (voir carte 24, page 245). Ici,

le problème de l'agriculture, et particulièrement celui de la production vivrière, au-delà de l'inefficacité des interventions de l'Etat, reste avant tout un problème humain. Il réside tant dans l'insuffisance numérique de la main d'œuvre au service de cette branche de l'économie que dans la qualité des acteurs devenus trop vieux et essentiellement représentés par les paysannes (cf. I., p. 48 et suivantes). Les pouvoirs publics, à la survenue de la crise alimentaire en cours, semblent décidés à porter une attention plus soutenue au développement de ce secteur vital de l'économie du pays. A cet effet, un programme national d'investissement à moyen terme vient d'être lancé, (cf. I., p.186-188, annexe 2 p. 387 et suivantes). En attendant les résultats escomptés, les difficultés liées à la sécurité alimentaire persistent.

## **2- Une évolution remarquable de la diète**

L'explosion urbaine née de l'exode des ruraux et de la croissance relative du nombre de consommateurs, (pendant que le nombre des producteurs ruraux diminue sensiblement) sont aujourd'hui les deux éléments dégradant la consommation au Gabon. Les ressources économiques du pays permettent d'importer suffisamment de produits alimentaires pour nourrir la population. Cependant, ce besoin impératif d'importer, donc de dépendance de l'étranger pour une gamme importante de denrées nourricières, ajouté à la crise alimentaire mondiale révélée en 2007 et amplifiée en 2008, complique singulièrement les données de la situation de la consommation de vivres au Gabon. Ce chapitre est consacré à la production et la consommation nationales de vivres, à la flambée des prix des denrées tant en provenance du territoire national que de l'extérieur du pays, aux revenus des ménages qui ne répondent plus aux exigences économiques du moment, à la diminution du pouvoir d'achat et enfin au risque de pauvreté du peuple, de plus en plus affamé.

## 21 – Production nationale et consommation locale de vivres

Estimée à 468 000 habitants en 1960, la population gabonaise atteint probablement en 2008, le chiffre de 1 350 000<sup>85</sup> sur la base du recensement de 2003 (cf. chapitre 1-3, p. 240-241). Pendant ce temps, tous les paramètres de la production agricole locale indiquent une baisse croissante de l'activité productive. Il faut également noter que si la population gabonaise a enregistré une croissance régulière, celle-ci n'est pas répartie de façon homogène sur l'ensemble du territoire nationale. Des régions à forte concentration humaine coexistent avec celles à faible occupation ou carrément vides. Ce phénomène accentue voire exaspère les questions alimentaires avec la formation d'une proportion de consommateurs, surtout urbains, de plus en plus grande mais ne participant pas à la production agricole locale, au détriment d'une minorité de paysans constitués de femmes et de vieillards. Aussi, comprend-on pourquoi la demande de consommation augmente constamment tandis que l'offre de produits alimentaires locaux est en chute régulière.

### 211 – Les disponibilités de produits vivriers locaux

Dans cette section, nous analysons le niveau actuel de la production gabonaise de denrées nourricières et montrons la disponibilité de denrées agricoles locales que cette production garantit à chaque Gabonais. Nous tenterons de savoir si la production nationale correspond aux besoins de consommation des populations.

Malgré la diversité agro-écologique du pays qui constitue un atout considérable à la production d'une variété de produits agricoles toute l'année, le développement de l'agriculture gabonaise a rencontré des obstacles considérables durant ces dernières décennies. Certains facteurs sont à l'origine de cette situation désastreuse ; ils sont d'ordre humain (inégale répartition des populations, manque de bras valides au service de l'activité agricole), mais aussi relèvent de la non maîtrise tant des voies de liaison que des circuits de commercialisation

---

<sup>85</sup> Le PNUD, 2006, avance un chiffre de 1400000 habitants.

pouvant permettre l'écoulement efficace et constant des faibles quantités produites, vers les centres de consommation. Malgré la préférence de l'Etat gabonais pour les agro-industries par rapport aux cultures vivrières, les industries alimentaires n'ont pas su s'adapter aux principales mutations socio économiques, notamment dans le domaine de la transformation des habitudes alimentaires des populations, et n'en ont tiré aucun profit. Pendant ce temps, les principaux volets de la production des denrées nourricières se sont fortement dégradés : la population rurale passe de 374 400 en 1960, à 197000 en 2005, accusant ainsi une baisse régulière moyenne de 1% par an, *PNUD, 2006* ; le nombre des exploitations enregistre une diminution de 42%, celui des actifs agricoles chute de 64,5%, et ne représente plus que 6% de la population du pays contre 50% en 1960, *FAO, 2005*. Il n'est donc pas étonnant que la superficie moyenne de cultures vivrières par habitant chute de moitié, et se maintient à 10 ares en 2005 contre 21 ares, 45 ans plus tôt. Dans un système de culture où les méthodes sont rudimentaires et la productivité faible, une telle proportion de producteurs est naturellement incapable de nourrir 94% de la population. Le tableau ci-après traduit les tendances actuelles du secteur agricole au Gabon, à travers ses divers segments. Le niveau de déconfiture du monde rural est si avancé et le constat si cruel que, après plusieurs décennies d'option agro-industrielle, les autorités gabonaises ont dû se rendre à l'évidence et finalement conclure : « ... *les agro-industries se sont révélées difficilement rentables et leur part dans le pm (PIB) est tombée de 2,2 % en 1990, à 1,4% en 1997 tandis que le taux de croissance de la production alimentaire par habitant est tombée à -4,4 % par an. La croissance démographique s'étant élevée à 2,5 % pendant la même période, il en a découlé un déséquilibre entre la croissance de la production agricole et la croissance démographique qui s'est traduite par une aggravation de l'insécurité alimentaire et par une augmentation des importations alimentaires* »<sup>86</sup>, *MAEDR, 2005*. Le tableau 70 et figures 81-82-83-84-85 récapitulent la situation actuel du secteur vivrier.

---

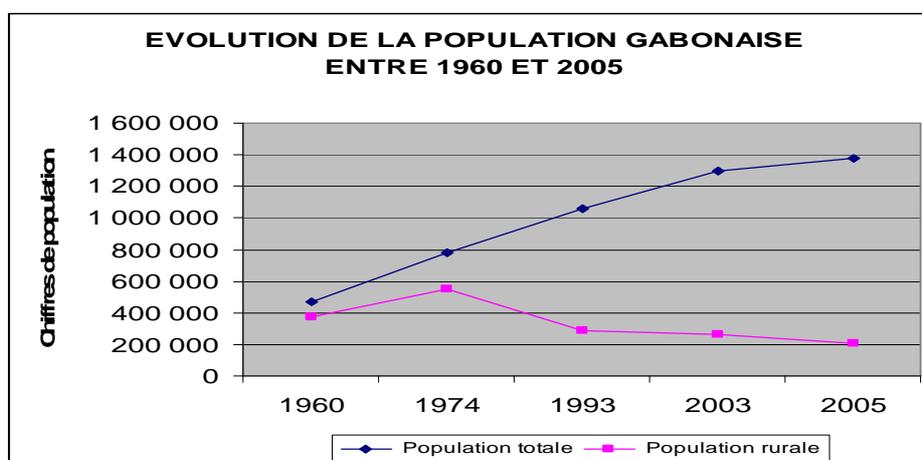
<sup>86</sup> Source : Politique de développement agropastoral et rural (MAEDR) et diverses compilations

Tableau n° 77 : Evolution des principales caractéristiques de l'agriculture

ANNEES DESIGNATIONS	1960	1974	1993	2003	2005
Population totale	468000	780000	1061000	1300000	1380000
Population rurale	374400	546000	286470	260000	207000
Nombre d'exploitations	72700	71074	45755	43522	42000
Total des actifs agricoles	348960	341868	228775	217610	197000
Nombre moyen d'actifs / exploitation	3,2	2,6	2,5	2,5	2
% Actifs agricoles	49,7	23,7	10,7	8,3	6
Age moyen de l'exploitant	45	49	55	56	65
Superficie totale cultivée (ha)	106280	72738	54334	52617	50400
% Sup. totale / Superficie du pays	0,4	0,3	0,2	0,2	0,18
Superficie totale cultures vivrières (ha)	48854	25869	13726	10880	8244
Superficie moyenne / exploitant (ares)	146	102	119	121	120
Superficie moyenne / habitant (ares)	23	9	5	4	3,6
Superficie moyenne / pers. agr. (ares)	28	13	19	20	25,5
Sup. moy. cult. vivrières / pers. (ares)	21	14	12	10	10
Sup. moy. Cultivée / actif agricole (ares)	46	39	38	37	61

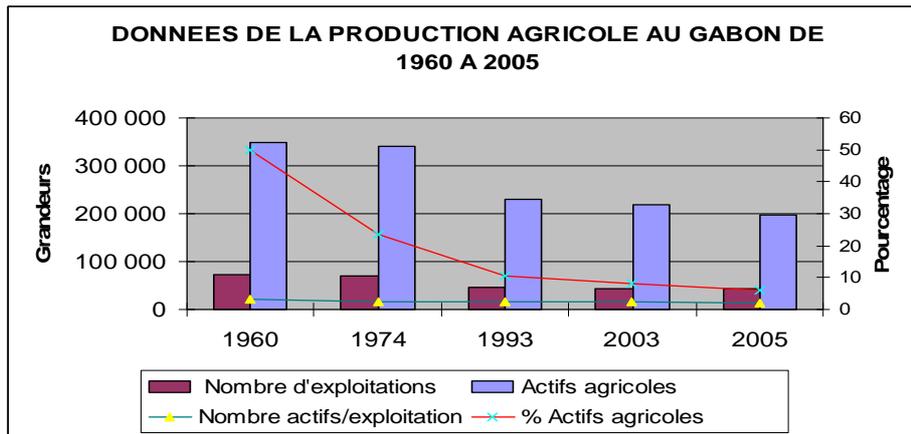
Sources: MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

Figure 81 :



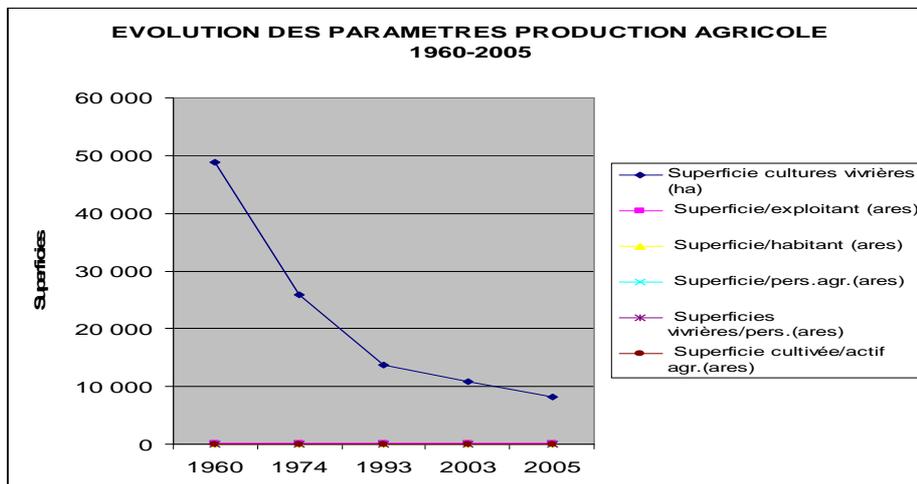
Source : MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

Figure 82 :



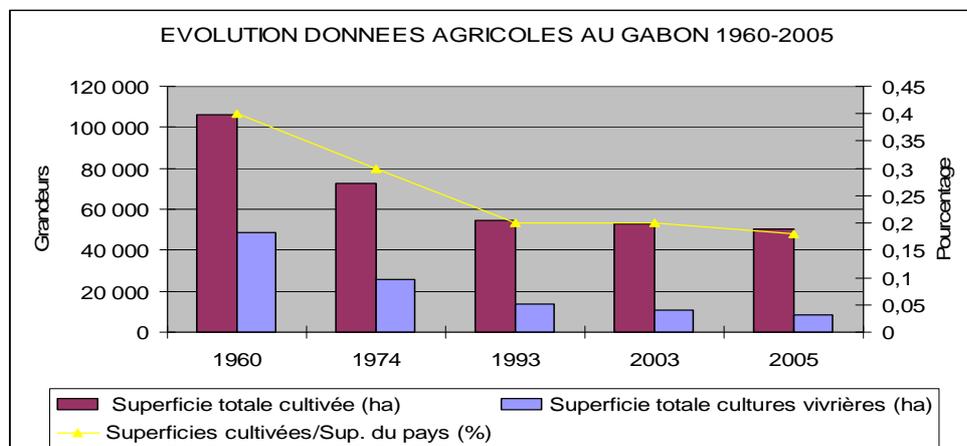
Source : MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

Figure 83 :



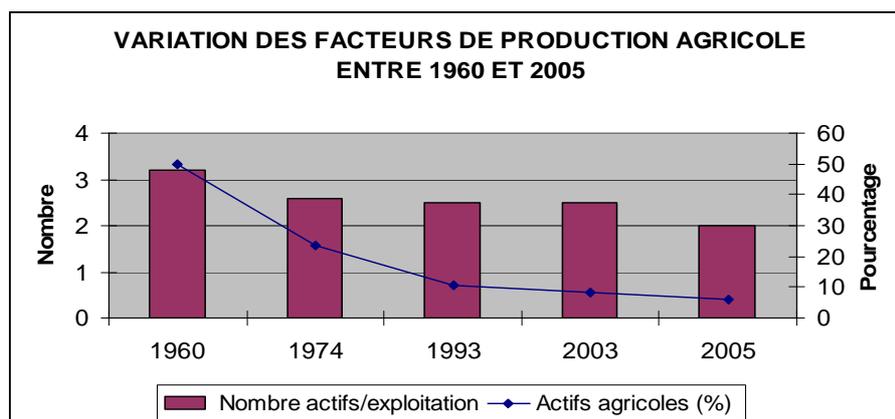
Source : MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

Figure 84 :



Source : MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

Figure 85 :



Source : MOUBAMBA, 1998, MAEDR, 1960-61, 1974, 1993 et 2003, FAO, 2005

On notera que pendant tout ce temps (de 1960 à 2005), la population du pays n'a guère cessé de croître régulièrement. Aussi, des études de la consommation réalisées dès 1997, MAEDR, révélaient-elles déjà que la production nationale n'intervenait que pour 41% dans la consommation des ménages gabonais, alors qu'environ 60% des besoins du pays sont couverts par des importations. Cependant, malgré l'impasse avérée de la politique agricole des autorités gabonaises, il a fallu attendre plus d'une décennie (1997- 2009) pour véritablement lancer le Programme National d'Investissement à Moyen Terme (Pnint) dont on peut lire de larges extraits en annexes, page 379 et suivantes. Il s'agit d'un plan quinquennal de développement agricole et du monde rural, courant de 2009 à 2013.

Mais en attendant les effets multiplicateurs de ces nouvelles dispositions, la production nationale est en deçà des besoins de consommation des populations, les importations de denrées alimentaires se poursuivent donc dans un contexte de crise économique mondiale, avec des conséquences néfastes pour les populations gabonaises et particulièrement pour les plus démunis.

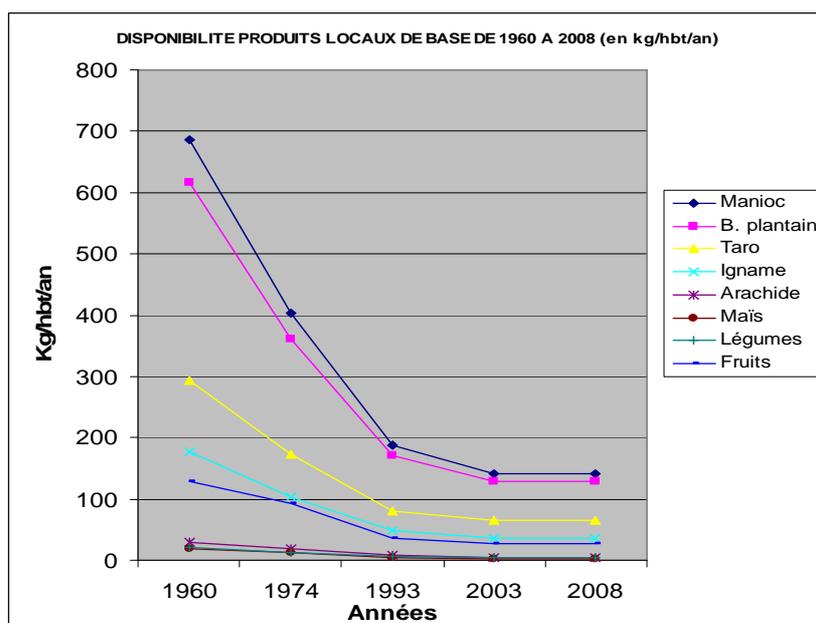
Globalement, les niveaux de disponibilités en denrées alimentaires locales ont fortement baissé. Entre 1960 et l'année 2003 on a pu enregistrer une baisse moyenne de 80% pour l'ensemble des cultures locales, soit une diminution moyenne annuelle de 1,86% sur 43 ans. La disponibilité de produits locaux par personne et par an a donc décru de 685 à 142 kilogrammes pour le manioc, de

616 à 128 kg pour la banane plantain, de 294 à 66 pour le taro, de 21 à 5 pour les légumes et de 128 à 27 pour les fruits, *DGSEE, MAEDR, 2005*.

Lorsque l'on observe la situation actuelle des besoins et de la couverture par la production locale, on constate que cinq produits locaux (le manioc, la banane plantain, le triplet taro/igname/patate douce, et l'arachide) de même que les produits halieutiques offrent une couverture comprise entre 70 à 75%. Hormis les fruits avec 65%, tous les autres produits fournissent un taux de couverture très faible ou nul. On peut souligner particulièrement les cas du blé, riz et pomme de terre qui ne sont aucunement pas produits dans le pays mais qui sont désormais ancrés dans les habitudes alimentaires qu'ils ont réussi à transférer.

Selon ces mêmes sources, le taux de croissance de l'agriculture au cours de ces dernières années se situe autour de 1,8% et celui de la population environ 2,4%. Dans ces conditions, il est clair qu'une telle évolution ne favorise pas la consommation finale et la sécurité alimentaire au Gabon. Aussi, la production nationale n'arrive-t-elle à couvrir qu'environ 60% de l'ensemble des besoins de consommation du pays. Il y a de ce fait nécessité d'importer des denrées alimentaires de l'étranger, ce qui crée la dépendance du Gabon de l'extérieur.

Figure 86 :



Source : *MAEDR, 1960, 1974, 2005 et DGSEE, 1994*

## 212 – Les besoins de consommation des populations

Les besoins de consommation des populations suivent la courbe de la progression de la population nationale et évoluent sans cesse. Au cours de la décennie 2000-2010 par exemple, ils passent de 500 000 à plus de 850 000 tonnes pour les tubercules et les racines (manioc, banane plantain, igname, taro, patate douce) ; les céréales et ses dérivés d'abord à 250 000 tonnes en 2000 se situent aujourd'hui autour de 200 000 tonnes après une baisse enregistrée en 2005, *MAEDR, 2005*. On peut remarquer que les produits alimentaires d'origine locale ont connu une progression assez modérée par rapport aux produits d'importation, au cours de cette période. Ainsi, les tubercules et racines ont subi une progression de 69% soit environ 7% l'an ; et le sucre et ses dérivés 4,4%. Pendant ce temps les produits laitiers et dérivés ont enregistré une augmentation annuelle de près de 15%, tandis que celle des viandes et assimilés a cru de 32% (un quadruplement !), confirmant l'extraordinaire croissance de la consommation de viande dans le monde, durant la décennie en cours<sup>87</sup>. Les raisons de ces types d'évolution sont principalement liées aux coûts de la production et prix à la consommation de ces denrées ; nous aborderons la question ultérieurement.

On doit également souligner une autre catégorie de produits, les fruits et les légumes (celles-ci sont issues du maraîchage) dont la consommation massive doit être rattachée à la modernisation de l'économie et au fait urbain, et à ce titre, il s'agit d'un phénomène récent (2000 à 2009). Le développement, ces dernières années, de l'agriculture périurbaine sous la supervision technique de l'opérateur Igad en est le témoignage. On ne manquera de relever le niveau relativement bas des besoins exprimés de produits halieutiques. L'espace vécu des populations gabonaises étant essentiellement forestier et bénéficiant d'importantes surfaces et réserves d'eau, la consommation des protéines d'origine animale demeure l'héritage le mieux partagé par les Gabonais.

Une telle évolution ne favorise ni la consommation finale, ni la sécurité alimentaire des populations, (voir les tableaux 78-79 et les figures 87-88).

---

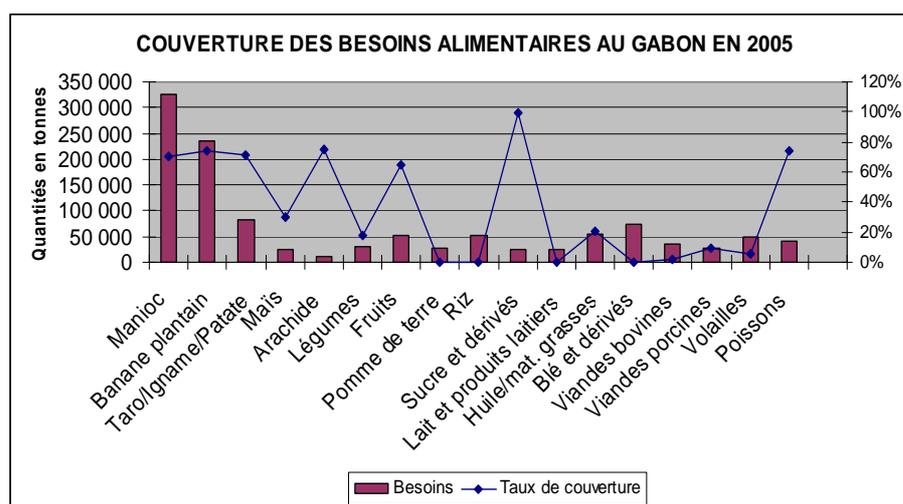
<sup>87</sup> Des enquêtes publiées par "Des Terres et des Hommes" sur TV5Monde révèlent que la consommation mondiale de viande a quintuplé au cours de la dernière décennie.

Tableau n° 78 : Besoins alimentaires et taux de couverture des besoins en 2005  
(en tonnes et %)

PRODUITS	Besoins	Production	Taux de couverture
Manioc	325190	227000	70 %
Banane plantain	236314	175000	74 %
Taro/Igname/Patate	83129	59000	71 %
Mais	25095	7500	30 %
Arachide	10371	7800	75%
Légumes	31109	5520	18 %
Fruits	51849	33600	65 %
Pomme de terre	27701	0	0 %
Riz	52131	0	0 %
Sucre et dérivés	23332	23000	99 %
Lait et produits laitiers	23725	0	0 %
Huile/mat. grasses	55998	12000	21 %
Blé et dérivés	72590	0	0 %
Viandes bovines	34315	633	2 %
Viandes porcines	27452	2534	9 %
Volailles	48040	3105	6 %
Poissons	41178	30402	74 %

Source : MAEDR, 2005

Figure 87:



Source : MAEDR, 2005

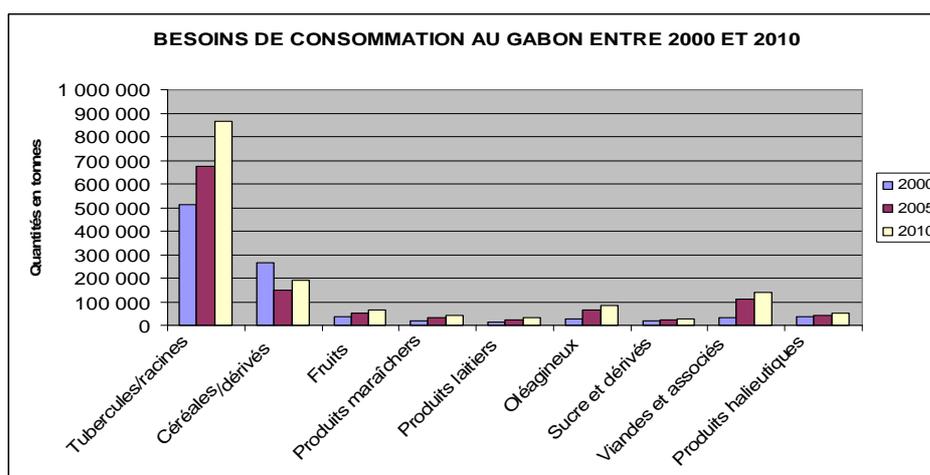
Tableau n° 79 : Evolution des besoins de consommation au Gabon entre 2000 et 2010

ANNEES	2000	2005	2010
PRODUITS			
Tubercules et racines	511 780	672 334	865 324
Céréales et dérivés	263591	149 816	192 820
Fruits	37 758	51 849	66 732
Produits maraîchers	17 780	31 109	40 039
Produits laitiers	12 345	23 725	30 535
Oléagineux	28 312	66 369	85 420
Sucre et dérivés	20 846	23 332	30 029
Viandes et associés	33 592	109 807	141 327
Produits halieutiques	36 400	41 178	52 998

Source :

MAEDR, 2005

Figure 88 :



Source : MAEDR, 2005

Il y a de ce fait nécessité d'importer des denrées alimentaires de l'étranger, ce qui crée la dépendance du Gabon vis-à-vis de l'extérieur.

On peut donc quelque peu s'étonner que, nonobstant la production locale de poissons, la demande de produits halieutiques ne suive pas la même courbe de progression que celle des viandes et associés. Si, comme on peut le supposer, le frein à la demande massive de cette denrée est celui du prix à la consommation, le libéralisme économique, à terme, finira par prendre le dessus et résoudre le

problème par des importations massives de cette denrée très prisée par les autochtones.

S'agissant de l'alimentation et la nutrition des ménages (voir tableaux 80-81 et figure 89), deux enseignements principaux découlent des résultats des enquêtes<sup>88</sup> sur la consommation des populations gabonaises aujourd'hui. On assiste non seulement à la réorientation des habitudes alimentaires, mais aussi à une réduction du nombre des repas quotidiens. Seul un quart des ménages assure trois repas par jour, tandis que moins de la moitié de la population compte deux repas dans la journée. Quant au reste, plus du quart de la population, il se contente d'un seul repas. La composition de la ration alimentaire a également évolué. D'abord, la place que tiennent les denrées locales aujourd'hui dans la consommation. Le manioc (l'aliment de prédilection des Gabonais !) ne participe que pour 30 % ; bien moins représentative encore (2,1 %), la banane plantain, deuxième culture nourricière du pays de par son tonnage ; la part négligeable qu'occupe le tarot n'est pas très surprenante car, c'est particulièrement dans le Sud que cette denrée est très consommée. Il faut reconnaître que les difficultés d'approvisionnement des grands centres de consommation du pays, du fait de l'insuffisance chronique des infrastructures de transport (réseau routier peu développé et/ou mal entretenu, absence d'une logistique d'acheminement et d'entreposage, etc.), constituent en elles-mêmes la toute première des raisons du coût élevé des denrées locales sur un marché intérieur qui demeure globalement solvable. Ces obstacles ont fini par mettre les produits agricoles traditionnels hors de portée du consommateur courant, même dans les villes. La banane plantain est ainsi devenue un produit de luxe qui entre de moins en moins dans l'alimentation des habitants. Cette question sera plus amplement abordée dans la section suivante. L'insuffisance et la cherté des produits agricoles locaux obligent les consommateurs à rechercher des denrées importées de l'extérieur qui, toutes proportions gardées, sont moins chères et plus accessibles. Outre la baisse de la consommation de la banane plantain, nos sondages révèlent la

---

<sup>88</sup> Des enquêtes directes sont menées entre le 20 décembre 2008 et le 10 janvier 2009 par une équipe d'étudiants de 3<sup>ème</sup> année (département de géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'UOB) dans les quartiers Nzeng-Ayong, Charbonnages et Derrière-Camp De Gaulle.

prédominance du riz qui permet à près de 50 % des ménages d'assurer deux repas quotidiens. Cette tendance est par ailleurs confirmée pour le riz avec un pourcentage de ménages bien plus élevé : 97 %. Si on considère que dans la rubrique "Mets variés" de l'étude du *PNUD, 2006*, entrent pour une part importante des produits maraîchers localement cultivés et des denrées venues de l'extérieur, telles que la pomme de terre, la tomate, les oignons etc., fortement demandées, on peut en déduire que les produits alimentaires d'importation (riz, blé et dérivés, représentent près de 65 % des denrées consommées au Gabon.

On peut conclure que près des trois quarts (74,4%) de la population disposent de ressources insuffisantes et ne mangent pas entièrement à leur faim. Même si ici, on ne meurt pas de faim, cette situation reste un facteur important de santé et détermine fortement la nutrition. Grâce à ses ressources, le Gabon peut mettre sur son marché intérieur et de façon permanente, d'importantes quantités de denrées alimentaires.

Tableaux n° 80 : La consommation des ménages (Nombre de repas/jour)

Nombre de repas/jour	Fréquence (%)
Un seul	26,8
Deux	47,6
Trois	25,6
TOTAL	100

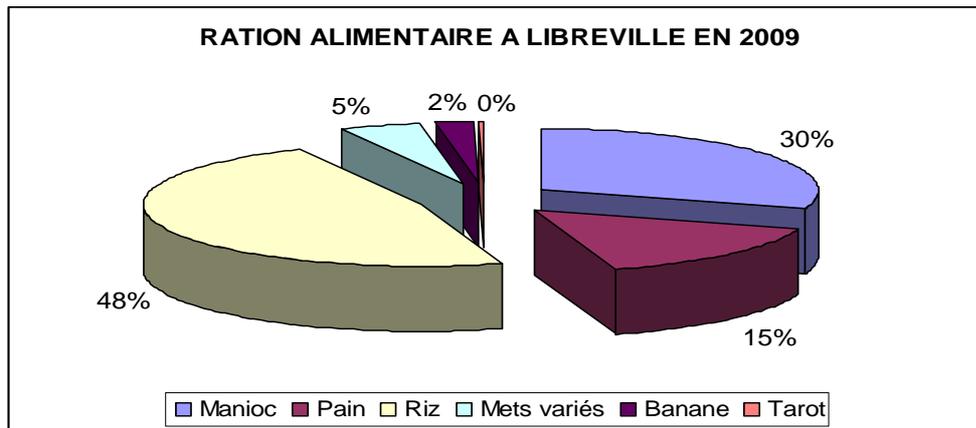
Source : *DGSEE, Pnud, 2006*

Tableaux n° 81 : La consommation des ménages (Ration alimentaire)

Denrées alimentaires	Fréquence (%)
Manioc	30,0
Pain	15,2
Riz	47,6
Mets variés	4,8
Banane	2,1
Tarot	0,3
TOTAL	100

Source : *DGSEE, Pnud, 2006*

Figure 89 :



Source : DGSEE, Pnud, 2006

Si l'on tient compte du rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao) de mars 2005 sur la sécurité alimentaire au Gabon entre 1990 et 2003 (voir tableau n°82 et figures 90-91), on peut noter des éléments de satisfaction quant aux apports de nutriments en termes quantitatifs (de 2450 à 2670 kcal/personne/jour), et aux carences alimentaires, en termes de qualité de l'alimentation (de 70 à 73 grammes par personne et par jour pour les protéines ; de 47 à 55 grammes par personne et par jour pour les graisses), du nombre de personnes malnutries (de 98000 à 70000 habitants), pendant que la prévalence de la sous alimentation baisse de moitié, passant de 10 à 5% de la population totale. Par ailleurs on remarque que la croissance de l'alimentation (3,3 à 3%) et de la population (3,1 à 2,3%) diminue légèrement au cours de ces deux dernières décennies avec un ralentissement plus prononcé de la population. Le même rapport souligne une dégradation progressive de l'indice de la production agricole qui est de 1,8 (2000-2005) ; et c'est justement à ce niveau que se situe le véritable problème de la consommation alimentaire au Gabon. Une telle situation ne garantit guère la sécurité alimentaire, dès lors qu'elle soumet le Gabon aux aléas des importations de l'étranger et des impératifs socio politiques des Etats fournisseurs<sup>89</sup>.

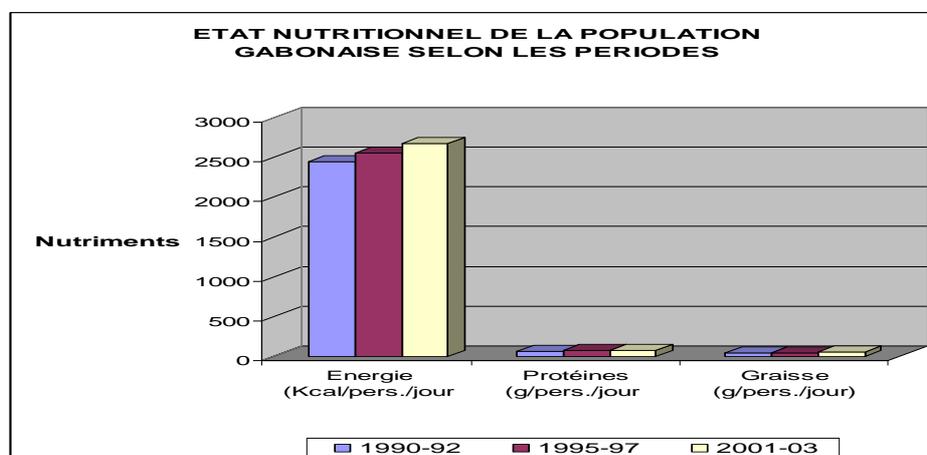
<sup>89</sup> L'augmentation du prix des céréales de ces dernières années vient du fait que les principaux pays producteurs de ces denrées (entre autres la Chine et l'Inde) ont décidé d'améliorer

Tableau n° 82 : Données de la consommation alimentaire au Gabon entre 1990 et 2003

DESIGNATIONS	1990-92	1995-97	2001-03
Population totale (millions)	1.0	1.1	1.3
Evolution population	3.1	3.0	2.3
Etat alimentation	3.3	3.3	3.0
Apport énergétique alimentaire (Kcal/personne/jour)	2450	2550	2670
Consommation protéines alimentaires (g/personne/jour)	70	75	73
Consommation graisses alimentaires (g/personne/jour)	47	49	55
Nombre personnes sous-alimentées (milliers)	98.3	86.3	70.4
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (%)	10	8	5

Source : FAOSTAT- 2005

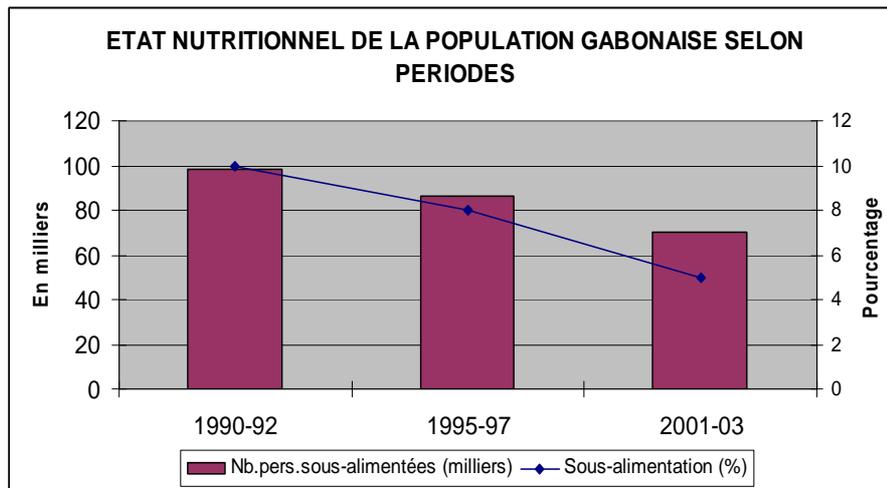
Figure 90 :



Source : DGSEE, Pnud, 2006

l'alimentation de leurs habitants en réaffectant l'utilisation des céréales au développement du secteur de l'élevage. Tel est d'ailleurs le cas pour tous les pays producteurs d'Europe et d'Amérique

Figure 91:



Source : DGSEE, Pnud, 2006

Il faut reconnaître aussi qu'au Gabon, comme partout ailleurs dans les pays en développement, la pression familiale traditionnelle ajoutée à celle née de la concentration des populations dans les villes sur-dimensionnent la taille des ménages dont les bas revenus représentent un obstacle à l'accès aux produits de consommation. C'est aussi pourquoi, malgré la présence sur le marché national d'une gamme variée de denrées alimentaires, c'est vers les produits tels que le pain, le riz et les aliments surgelés que s'oriente la consommation nationale. Des enquêtes réalisées au milieu des années 1990 par les services des prix et de la consommation du Maedr révèlent que déjà en 1994, ces produits sont massivement entrés dans la consommation des ménages à Libreville, dans des proportions de 93% pour le pain, 57% pour le riz et 51% pour la viande rouge. De ce fait, les céréales représentaient 55% des apports en calories, contre 28% pour les tubercules et féculents, 16% pour les protéines d'origine animale et 1% pour les légumes.

En regard de ces données, on peut objectivement conclure qu'au Gabon, on assiste de jour en jour à une nette transformation des conditions de vie des populations. Toutefois les réalités sont bien plus tenaces et plus cruelles. Nous l'avons rappelé à maintes reprises, les inégalités réelles dans la répartition des richesses du pays ne permettent pas de conclure sur une note aussi optimiste. Au-delà des moyennes, des situations d'extrême richesse et de dénuement total

s'opposent, ce qui, en soi, est un paradoxe.

Mais, par-dessus tout, c'est beaucoup plus la comparaison entre la production nationale de denrées alimentaires et la consommation totale de ces produits qui révèle les déséquilibres notoires dans le couple production-consommation de vivres. L'incapacité du monde rural à participer pleinement à la formation du PIB (environ 4,5% pour l'agriculture, l'élevage et la pêche ; 1% des exportations et pourtant 20% des importations totales du pays) constitue un facteur important de déséquilibre qui explique à la fois la flambée des prix des produits alimentaires, l'amenuisement du pouvoir d'achat des gabonais et la pauvreté déjà existante, mais qui s'accroît chaque jour un peu plus.

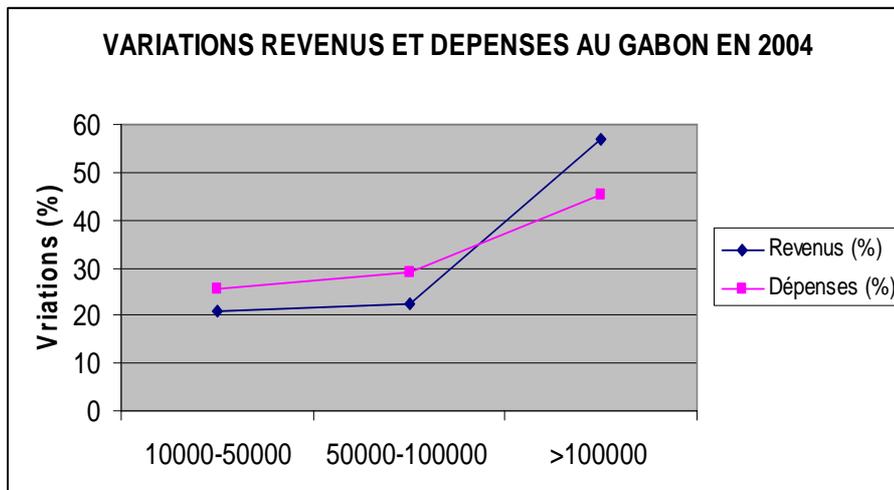
Les enquêtes nationales sur la consommation des ménages à Libreville et à Port Gentil, *DGSEE, 2004* distinguent globalement deux grandes classes dans les revenus au Gabon (cf. tableau 83, figure 92). Celle des revenus compris entre 10 000 Fcfa et 100 000 Fcfa, soit 54,8 % de la population et celle des revenus supérieurs à 100 000 Fcfa, formant 45,2 % des habitants. Dans cette première catégorie, elles indiquent que les gens vivent avec des revenus journaliers compris entre moins d'un dollar et 2,77 dollars, tandis que les dépenses qu'ils réalisent sont de 5,8 % au-delà de ce qu'ils gagnent. Dans la seconde catégorie, les revenus se situent entre 2,77 et 5,53 dollars par jour, et enregistrent un excédent de 11,7 % par rapport aux dépenses. Autrement dit, plus de la moitié des habitants vivent en situation de déficit permanent, et on est loin des moyennes comptables des 8011 dollars US par tête d'habitant, *DGE, 2007*, par exemple.

Tableau n° 83 : Niveaux des revenus et des dépenses au Gabon en 2004

	<b>Revenus (%)</b>	<b>Dépenses (%)</b>	<b>Variations (%)</b>
10 à 50 000 Fcfa	20,8	25,6	− 4,8
50 à 100 000 Fcfa	22,3	29,2	− 6,9
> 100 000 Fcfa	56,9	45,2	+ 11,7
TOTAL	100	100	

Source : *PNUD, 2004*

Figure 92 :



Source : PNUD, 2004

On peut faire ici deux observations :

- la première porte sur le relèvement, depuis octobre 2007, du Smig qui passe de 40 000 F à 80 000 F cfa, et la révision à la hausse du point de la grille indiciaire porté de 400 à 403,5. Mais cette situation ne concerne que 46,6 % des enquêtés qui se déclarent salariés, qu'ils soient de la fonction publique ou du privé. Si l'on tient compte des réajustements qui s'opèrent automatiquement sur le marché à chaque augmentation officielle des salaires des travailleurs, on peut en déduire que la situation des moins nantis ne s'est guère améliorée depuis ;
- la seconde observation concerne la crise actuelle avec la flambée des prix hors de proportion qui ne peut que participer à l'aggravation des conditions de vie déjà difficiles des consommateurs gabonais.

L'enquête du Dgsee confirme le peu de part que prennent les populations gabonaises dans la formation du produit national. Sur l'ensemble des enquêtés, moins de 50 % sont salariés ; et dans environ 30 % des ménages, on compte un seul travailleur contre deux, dans un second tiers; et trois travailleurs dans moins de 10 % des ménages. La même étude révèle que dans près de 40 % des ménages il existe des demandeurs d'un premier emploi dont un, dans 19,5 % des ménages, deux personnes dans 10 % des ménages, trois dans près de 5 % des

ménages ; quatre personnes dans 2 % des cas, cinq personnes dans 1,5 % et six demandeurs dans 1,1 % des ménages. Par ailleurs, le chômage frappe une personne dans près de 30 % des ménages ; toutes les personnes dans 42 % des cas ; deux personnes dans un quart des ménages ; trois dans 10 %, etc.

Il est tout à fait prévisible que le chômage soit le lieu commun des ménages gabonais surtout urbains composés d'ex-ruraux, sans qualification, arrachés aux campagnes à la faveur de l'exode rural en cours. Dans un pays où les activités productrices sont modernes et souvent de pointe (exploitation et raffinage pétroliers), le recrutement se fait à des niveaux de qualification assez élevés que n'ont pas toujours les demandeurs d'emploi locaux. La main d'œuvre salariée autochtone est le plus souvent subalterne, peu valorisée et sous payée. Aussi, le revenu dans cette catégorie de travailleurs est-il relativement faible, comparé au niveau des salaires et au coût de la vie au Gabon. Tout compte fait, l'évolution de la diète au Gabon est à mettre en rapport étroit avec une gamme de variables aussi importantes les unes que les autres. Certes, le nombre des producteurs autochtones est en déséquilibre avec la nécessité de la production pour la consommation des populations, et la production locale insuffisante. Cependant, grâce à l'énorme capacité financière du pays, aussi bien la stabilité des disponibilités de vivres que la durabilité des approvisionnements alimentaires sont globalement assurées. Toutefois, c'est au niveau des prix des produits et des revenus des habitants que se pose le véritable problème de sécurité alimentaire pour les populations gabonaises. Ici le peu de participation d'une immense frange des habitants à la formation du produit national les exclut, de facto, du partage des richesses générées. Aussi, les revenus sont-ils très bas et ne permettent pas aux citoyens ni de bien s'alimenter (la flambée des prix est une circonstance aggravante), de bien se soigner et encore moins de bien se loger. L'enquête nationale de 2004 conclue que 81,4% de la population vit dans des conditions de pauvreté, contre 13,9% de personnes aisées et 3,9% de riches. En 2005, l'indice de pauvreté était évalué à 33 %, et en 2006 l'Indice de Développement Humain (IDH) était estimé à 0,633, plaçant le Gabon au 124<sup>ème</sup>

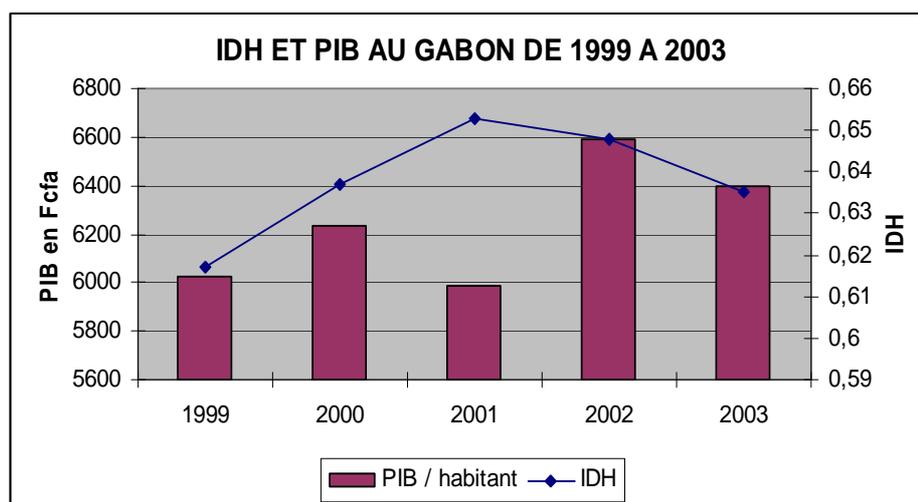
rang sur 177 nations, *PNUD, 2006* (voir tableau 84 et figure 93). L'espérance de vie de la population est de 54 ans pour les Hommes et 56 ans pour les femmes.

Tableau n° 84 : Gabon, rapport IDH et PIB par habitant de 1999 à 2003

	PIB / habitant	Ecart PIB-IDH	IDH	Classement IDH
Années	USD	Variation rang	Indice	Rang
1999	6024	-44	0,617	109
2000	6237	-44	0,637	117
2001	5990	-40	0,653	118
2002	6590	-50	0,648	122
2003	6397	-43	0,635	123

Source : PNUD, 2006

Figure 93 :



Source : PNUD, 2006

Au-delà de toutes ces considérations, le problème de la diète demeure une réalité, une question de souveraineté nationale et une grande préoccupation pour les gouvernants. Les transferts des habitudes alimentaires des citoyens, induits par l'état désastreux de la production nationale et les conditions de vie urbaines, impliquent la nécessité d'importer des denrées alimentaires de plus en plus variées et en quantité, consacrant ainsi la dépendance accrue du Gabon vis-à-vis de l'étranger.

L'importation d'une gamme large et variée de produits alimentaires pour la consommation des populations peut être considérée comme un fait ordinaire, presque banal dans un pays habitué à ces types d'échange depuis plusieurs décennies. Toutefois, le contexte de crise économique généralisée dans lequel elle doit se maintenir constitue en fait une particularité. En effet, la crise actuelle peut réveiller les vieux démons du protectionnisme chez des pays producteurs soucieux de préserver leurs peuples de la famine en assurant d'abord l'approvisionnement de leurs marchés intérieurs. Du coup, l'excédent à l'exportation peut être vendu au prix fort en vertu de la loi de l'offre et de la demande. Aussi, la fourniture de ces denrées aux pays demandeurs peut-elle se révéler plus hypothétique. Hormis la flambée des prix qui est l'une des conséquences directes d'une telle situation, on peut craindre en même temps une érosion du pouvoir d'achat née du malaise économique général avec en toile de fond le désordre actuel sur les marchés pétroliers, le Gabon dépendant largement de son pétrole. La diminution du pouvoir d'achat des peuples est souvent synonyme de pauvreté et diète pour la plupart des ménages.

On estime généralement que les importations du pays en tubercules et racines se situent dans une proportion de 30%. Cependant, des enquêtes réalisées, *NKOGHO, 2008*, sur la filière de la banane plantain entre le Cameroun et le marché urbain de Libreville laissent planer le doute sur la part réelle de la production nationale dans la couverture des besoins nationaux, telle que la présentent les pouvoirs publics. Par ailleurs, la perméabilité de la frontière du sud est de nature à faciliter les mouvements pendulaires des populations entre le Gabon et le Congo, et constitue autant d'opportunité d'introduction (non contrôlée) de vivres dans le pays. Toutes ces indications portent à croire que les quantités de denrées agricoles en provenance de pays africains sont bien plus importantes que les statistiques agricoles ne le laissent apparaître. Nous reviendrons ultérieurement sur la question, mais en attendant, des pans entiers de la consommation nationale font l'objet d'importation. C'est bien le cas des produits céréaliers très peu cultivés (climat relativement

inadapté) et entièrement importés. A ce titre on citera le blé et les dérivés, le riz, produit de forte consommation dont la culture, jadis développée dans le cadre de la coopération chinoise, a été depuis longtemps abandonnée. Il en est de même de la pomme de terre dont la consommation est entrée dans les habitudes alimentaires des citadins et dont les besoins annuels avoisinent les 30 000 tonnes. Les protéines animales (viandes bovines, porcines et volailles) sont importées dans une proportion de 85%. Hormis la fourniture de ces protéines sous forme congelée, il existe une filière d'importation de bétail sur pied depuis des pays voisins de la Cemac, notamment du Tchad et du Cameroun.

Tout compte fait, le Gabon importe un large éventail de produits dont des préparations alimentaires de nature diverse, à base de farine, légumes, fruits, viandes, poissons ; auxquelles il faut ajouter les boissons (alcoolisées ou non). Ces denrées font aujourd'hui partie de la gamme des produits adaptés aux conditions nouvelles qu'impose le cadre de la vie urbaine.

Tous ces biens, s'ils sont globalement disponibles sur les marchés nationaux, ont des coûts souvent hors de portée d'un grand nombre de consommateurs qui se retrouvent ainsi en marge de la société de consommation gabonaise. Tout en demeurant dans la cité, la catégorie des habitants économiquement faibles représente, avec les paysans du monde des campagnes, les exclus de la société moderne dont le lot commun est la pauvreté et la misère.

## 221 – La flambée des prix des denrées alimentaires

Il faut situer le phénomène dans son contexte de crise structurelle d'ampleur mondiale, pour mieux apprécier ses effets tant en Afrique que dans le reste du monde. Beaucoup de pays africains dont le Gabon n'ont pas échappé à ce que le Commissaire européen au développement et à l'aide a dénommé « Tsunami humanitaire et économique ». La facture alimentaire s'est globalement envolée en moyenne de 56 % au premier semestre 2008, après une hausse appréciable de 37 % entre 2006 et 2007. Selon les estimations de la Fao (cf. figures 94 et 95), les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 36 % en 2007. Mais c'est plus particulièrement les céréales et les huiles qui ont enregistré

les hausses les plus spectaculaires. Le prix du riz a été multiplié par quatre et celui de l'huile a connu un croît de 50 % en quelques mois, dans certaines régions d'Afrique.

Le blé, quant à lui, avait connu le triplement de son prix dès 2006, à l'issue des aléas climatiques dans certains pays grands producteurs de cette denrée. Mais c'est particulièrement dans les pays pauvres d'Afrique que les effets ont été les plus ressentis d'autant plus que dans les ménages africains entre 60 et 80 % des revenus sont consacrés aux dépenses de l'alimentation contre 10 à 20 % dans les pays riches, J.A., n° 2468, 05/2008.

Figure 94 :

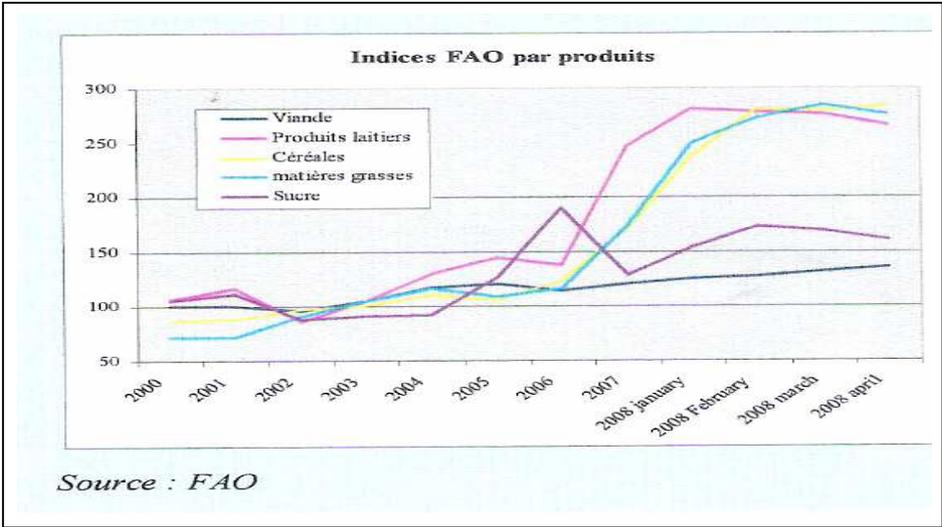
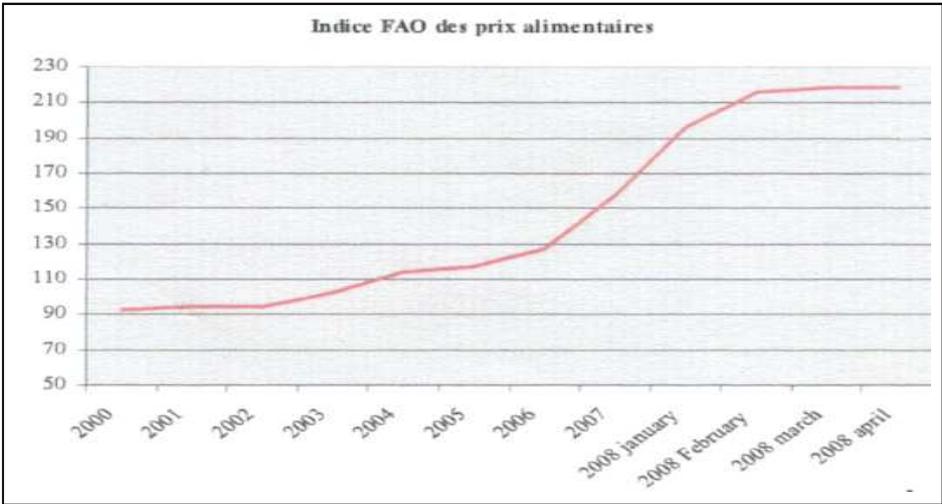


Figure 95 :



L'atmosphère de troubles sociopolitiques qui a accompagné cet événement a été moins violente et délétère au Gabon, qu'ailleurs sur le continent. Ce fait tient certainement au pouvoir d'achat relativement élevé des gabonais, à la vie chère, à la capacité et la promptitude de l'Etat gabonais à décréter des mesures d'accompagnement pour soulager la souffrance des ménages. Et pourtant, ici comme ailleurs, la crise a profondément marqué les esprits, mais surtout pesé lourdement dans le budget des ménages gabonais.

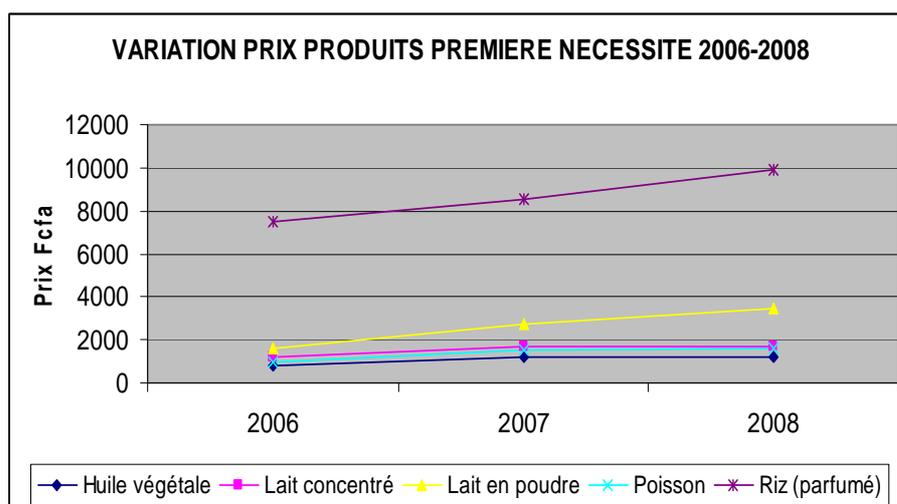
Le tableau 85 et la figure 96 traduisent les variations des prix des produits alimentaires entre 2006 et 2008, en république gabonaise.

Tableau n° 85 : Variation des prix de quelques produits de base (en Fcfa / kilogramme)

Périodes Denrées (prix en Fcfa)	2006	2007	2008	Variation 2006-2008 (%)
Huile végétale	800	1200	1200	50
Lait concentré	1200	1700	1700	42
Lait en poudre	1600	2700	3500	119
Poisson	1000	1500	1600	60
Riz (parfumé)	7500	8500	9900	32

Source : GALLEY, observations 2006-2008

Figure 96 :



Source : GALLEY, observations 2006-2008

Les causes de la crise, communes à tous les pays sous-développés sont essentiellement dues aux politiques agricoles mises en œuvre par les gouvernants. En effet, au Gabon comme partout en Afrique au sud du Sahara, tous les choix ont été en faveur des cultures d'exportation. Et pendant que la production vivrière diminue, la croissance démographique se poursuit<sup>90</sup>, ainsi que la demande de consommation des peuples, *FAO, 2009*. Par le simple jeu de l'offre et de la demande, les prix flambent. Les zones rurales, comptant généralement 75 % des populations, (à l'exception des cas atypiques comme celui du Gabon : 15 %), ne bénéficient jamais des efforts de développement (globalement 5 à 10 % des investissements) à la hauteur du rôle qu'elles sont censées jouer dans les économies de ces nations. Il faut noter aussi que l'absence de développement des moyens de communication rend le coût des transactions (fret, énergie et assurance) fort onéreux.

Il existe aussi des causes exogènes telles que :

- les aléas climatiques ont créé de graves perturbations dans la production des grands pays producteurs et exportateurs de céréales. Ainsi la sécheresse de 2006 en Australie fait baisser la production et tripler le prix du blé sur les marchés mondiaux. Il en est de même des effets des inondations en Ukraine et au Mozambique, *J.A., n° 2468, 2008* ;

- les politiques agricoles locales ou régionales des pays riches ont aussi fortement contribué à la hausse des denrées agricoles. Ces pays dont la population active agricole est comprise entre 4 et 5 % subventionnent massivement leur agriculture. A en croire TV5Monde (cf. p. 258) les Etats riches dépensent 1 milliard de dollars par jour pour produire moins : 10 % de terres mises en jachère, 3,5 millions d'hectares de terres stérilisées ;

- par ailleurs, la même source précise que des pays comme la Chine et l'Inde réorientent leurs objectifs de production. Les céréales et les légumineuses sont ainsi utilisées dans l'alimentation du bétail afin de produire plus de viande. En Chine, la consommation de viande a beaucoup évolué ces 30 dernières années passant de 20 à 50 kilogrammes par personne et par an, traduisant bien

---

<sup>90</sup> Estimée aujourd'hui à 800 millions, la population de l'Afrique atteindra 1 800 millions d'habitants en 2050 !

l'évolution mondiale de la consommation de viande multipliée par cinq, en cinquante ans ;

- restent également les effets conjugués du prix du pétrole qui culmine à 147 dollars US le 21 août 2008, AFP, et de la recherche effrénée des agro carburants sur les produits alimentaires. Ainsi 100 millions de tonnes de céréales sont-ils utilisés chaque année pour la fabrication de l'éthanol ; au Gabon, le cours du pétrole et l'augmentation du prix du carburant expliquent également l'inflation constatée dans le pays par rapport aux coûts de nombreuses denrées produites localement et même des produits non alimentaires ; les prix à la consommation des bananes et des diverses denrées alimentaires en provenance de l'intérieur du pays et du Cameroun voisin sont alignés sur le coût du transport qui tient compte de l'envolée du prix du carburant.

- On peut ajouter à tout cela le coût élevé des intrants dans la production agricole, ce qui participe du renchérissement de la production finale et la flambée des prix à la consommation. La crise en elle-même fait craindre des pénuries et contraint les pays producteurs à réduire le niveau de leurs exportations afin de garantir de façon durable la demande intérieure. En 2008, le Vietnam, 2<sup>ème</sup> exportateur du riz paddy, ramène ses exportations de riz à 3,5 millions de tonnes contre 4,5 millions de tonnes en 2007.

Tout compte fait, de lourdes contingences externes viennent compliquer encore plus des situations déjà fort compromises dans la plupart des pays en développement et plus particulièrement au Gabon.

## 222 – Flambée des prix et pauvreté des consommateurs gabonais

C'est elles qui déterminent la stabilité des disponibilités, la durabilité des approvisionnements alimentaires des ménages, facteurs de santé et leur influence sur la nutrition. Devant la montée planétaire des prix agricoles, plusieurs voix se sont élevées pour non seulement dénoncer les causes de la flambée des prix mais aussi et surtout pour souligner les dangers de ce phénomène pour les populations les plus vulnérables. *J.A.*, n° 2468, 2008 rapporte qu'en mars 2008, Josette Sheeran, la directrice du programme

alimentaire mondial (Pam), faisait remarquer à propos des biocarburants : *“Le changement d’orientation (de nombreux exploitants) en faveur de la production des biocarburants a détourné des terres de la chaîne alimentaire”*; puis elle renchérit en ces termes : *“C’est peut-être une très bonne affaire pour les agriculteurs mais à court terme les plus pauvres sur la planète seront durement frappés”*. C’est justement à cause de la vulnérabilité des populations des pays en développement que le Pam dès la survenue de cette crise s’est engagé dans l’aide à 100 millions de personnes dans 80 pays sous développés. D’ailleurs Louis Michel (Commissaire européen au développement), note la même source, prévenait dès le début de la crise : *“Lorsque les prix augmentent de 1 % le pouvoir d’achat des ménages diminue de 0,75 % ; conséquences : malnutrition, maladies, invalidité des paysans producteurs affaiblis, une espérance de vie moins longue !”*.

C’est surtout avec de la survenue de la crise qu’est mise en évidence la pauvreté des populations. « Profil pays du Gabon », *PNUD-GABON, 2006*, rendait déjà compte des trois enquêtes sur la situation socioéconomique du pays. D’abord, l’étude de la banque mondiale (Bm) menée en 1994 qui estimait l’indice de pauvreté relative à 60% ; puis l’enquête sur la perception de la pauvreté (Epp) de 2004 ; suivie enfin de l’enquête gabonaise sur l’évaluation et le suivi de la pauvreté (Egep) de 2005. Ces deux dernières ont été menées avec respectivement l’appui du Pnud et de la Bm. L’enquête nationale de 2004 rend parfaitement compte de cette question difficile de la pauvreté. Ladite enquête permet de dégager, entre autres, le profil de la pauvreté au Gabon. Le niveau de revenu, l’état de santé et les conditions de logement étaient les indicateurs de pauvreté<sup>91</sup> les plus souvent évoqués par les personnes enquêtées. Les questions relatives à l’emploi et le chômage, l’éducation, l’eau, l’électricité et divers autres équipements, tout en étant importantes (car découlant et fortement liées à la situation de précarité dans laquelle vivent les populations), seront cependant volontairement écartées. L’Egep stipulait que les 20% les plus riches de la population détenaient le tiers des richesses, contre moins de 10% pour le quintile

---

<sup>91</sup> *A contrario*, l’utilisation de l’indicateur composite de l’IDH (alphabétisation, PIB et espérance de vie) accentue l’écart entre les riches les pauvres, en mettant en rapport les ressources disponibles et les réalisations “minimales” du pays dans plusieurs domaines de développement.

le plus pauvre. « Profil pays du Gabon » conclue en ces termes : “le rapport mondial sur le développement humain (Rmdh), 2005 a montré que de telles inégalités diminuent considérablement l’effet de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté et obstruent ainsi la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (Omd)” (sic). Pour sa part, ASSOUMOU NDONG, GASOLI, 2003, note que “la manne pétrolière procure encore aux Gabonais un niveau de vie relativement élevé en Afrique, malgré qu’elle ne représente pas en elle-même (i.e. la manne pétrolière) la garantie d’une redistribution équitable de la richesse dans la population. En effet, le revenu *per capita* relativement élevé du Gabon (comparé aux autres pays africains) cache une forte disparité dans la redistribution de la richesse dans la population” (sic).

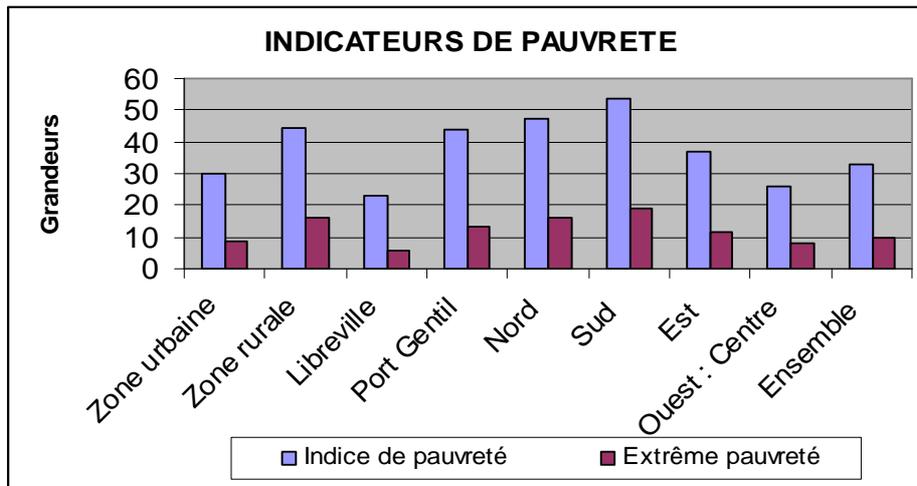
Le niveau élevé du Pib par tête d’habitant est dû au cours très élevé (72,52 dollars en 2007 et 142 dollars en 2008) du baril de pétrole, DGE, 2008. Et pourtant, la répartition des mannes du pétrole entre les différentes couches de la population du pays est ici, bien plus qu’ailleurs, parfaitement inégale. Les tableaux 86 et 87 ainsi que les figures 97 et 98 démontrent tant les indices de pauvreté et d’inégalité que leur marquage de l’ensemble du territoire.

Tableau n° 86 : Indicateurs de pauvreté au Gabon en 2005

<b>Lieu résidence</b>	<b>Indice de pauvreté</b>	<b>Extrême pauvreté</b>
Zone urbaine	29,8	8,5
Zone rurale	44,6	16,0
Libreville	22,8	5,8
Port Gentil	43,6	13,4
Nord	47,4	16,0
Sud	53,9	19,3
Est	37,2	11,6
Ouest : Centre	25,8	7,8
Ensemble	32,7	10,0

Source : DSCR, 2006

Figure 97 :



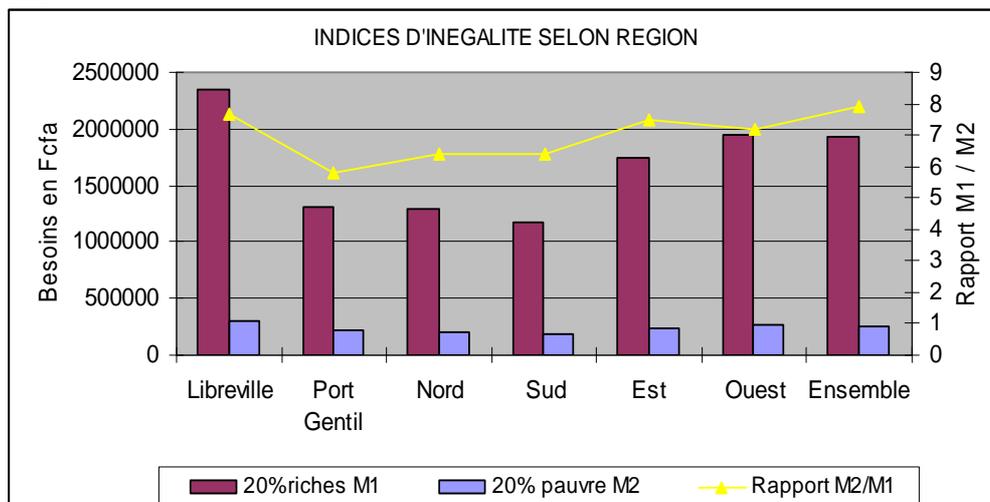
Source : DSCR, 2006

Tableau n° 87 : Dépenses par tête d'habitant et indice d'inégalité par région

	Libreville	Port-Gentil	Nord	Sud	Est	Ouest	Ensemble
Moyenne	964494	602305	578429	527902	730151	849867	799903
20% les plus riches (M <sub>1</sub> )	2355614	1311821	1293741	1181463	1743882	1947735	1929245
20% les plus pauvres (M <sub>2</sub> )	307106	225224	202029	185097	231722	271520	245638
Rapport M <sub>2</sub> /M <sub>1</sub>	7,7	5,8	6,4	6,4	7,5	7,2	7,9

Source : DSCR, 2006

Figure 98 :



Source : DSCR, 2006

En regardant de près la structure du tissu économique du Gabon, il apparaît clairement que la création des richesses du pays ne résulte pas en fait de la force de travail de l'ensemble de ses habitants. L'économie fondée sur le prélèvement des ressources naturelles (cf. II, p. 205-213) ne requiert pas une large participation des habitants (3,8% seulement des actifs), *DGE, 2007*, qui sont ainsi exclus du partage des bénéfices financiers générés par ces activités. Aussi, le Pnb par habitant devient-il ici une donnée mécanique, une vue de l'esprit, loin des réalités de la formation du produit. C'est fondamentalement la raison de l'inégale répartition des richesses du pays et de la misère dans laquelle croupit une grande partie de la population gabonaise.

### 223 – La sécurité alimentaire et la nutrition fortement compromises

Deux principaux facteurs vont lourdement peser dans la consommation locale tant qualitativement que quantitativement. Il s'agit de la flambée des prix des denrées alimentaires, dans un contexte où de graves difficultés économiques alourdissent les coûts de production, affaiblissant par la même occasion le pouvoir d'achat des consommateurs. En outre, une telle situation est particulièrement sensible dans un pays où la majorité des produits alimentaires est importée de l'étranger. Ici, les performances sociales deviennent faibles et l'ampleur des problèmes interdit toute forme de progrès véritable et durable pour le citoyen.

Mais la crise alimentaire ne fait pas que des malheureux ; des pays comme l'Argentine et le Brésil tirent profit de la hausse des prix des produits. En effet, les taxes à l'exportation des produits agricoles ont rapporté à l'Argentine 11 milliards de dollars en 2008<sup>92</sup>. Ce ne fut pas le cas de nombreux pays africains qui ont dû soutenir financièrement leurs populations. L'Etat sénégalais a débloqué 15 millions d'euros pour aider le monde agricole, comme l'ont fait le Maroc et bien d'autres pays encore.

---

<sup>92</sup> TV5Monde précise que face à la protestation des exportateurs, la Présidente argentine déclarait que la réussite exceptionnelle de certains secteurs de la production nationale doit se répercuter sur l'ensemble de l'économie nationale

Au Gabon les pouvoirs publics ont dû suspendre les droits et taxes à l'importation des denrées alimentaires de base (farine et riz, lait, huile et poisson) ainsi que la Tva, pour une durée de six mois. Face à l'urgence de la situation, toutes ces mesures font l'objet d'une application immédiate. En outre les marges bénéficiaires des importateurs et des revendeurs du riz, qui entre pour une grande part dans l'alimentation des Gabonais, furent limitées respectivement à 10 et 6 %. L'ensemble de ces mesures de soutien à la consommation a coûté environ dix milliards de francs cfa (15 millions d'euros) à l'Etat (communiqué du gouvernement, juin 2008).

Toutes ces dispositions ont pour but de calmer la colère des populations à revenus faibles qui voient ainsi leur pouvoir d'achat fortement compromis par la flambée des prix des denrées alimentaires quasi totalement importées.

### **3- Transfert des habitudes et importations de denrées alimentaires au Gabon**

Le niveau de la dépendance alimentaire du Gabon de l'étranger en termes de produits alimentaires demeure imprécis. Cependant, toutes celles que l'on trouve traduisent une seule et même réalité : la sécurité alimentaire des populations gabonaises dépend bel et bien de l'extérieur. La moindre crise majeure, qu'elle soit à caractère naturel, économique ou sociopolitique, entraînant la suspension des approvisionnements du pays, mettrait gravement en péril la vie des populations gabonaises. Car aujourd'hui, toute proportion gardée, le Gabon est devenu un grand marché de produits alimentaires importés que l'on peut répartir en deux grandes catégories: ceux du circuit africain (notamment la Cemac) des importations de vivres ; et ceux en provenance du reste du monde. Mais comment le pays est-il devenu un marché à la fois important et varié, et un centre d'attraction pour des opérateurs économiques à travers le monde ? L'explication se trouve sans doute dans deux faits particuliers :

– d'abord, le cosmopolitisme de la population du Gabon, et principalement celle des grands centres urbains ;

– ensuite, le phénomène de la déculturation auquel les citoyens gabonais ont été astreints au cours de ces dernières décennies.

Mis à part le fait que la population autochtone elle-même s'identifie à des modes de vie et des habitudes alimentaires assez variées d'une région à l'autre, on peut noter surtout l'origine multiple de la population expatriée (cf. II, 1-3), qui confère à la demande de produits consommés, un caractère tout aussi varié. A côté des cultures d'importation récente (cf. tableau n° 23, p.129) sollicitées par les résidents originaires des pays du Nord ainsi que des populations africaines occidentalisées, on notera l'igname importée du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, le maïs et le gari importé du Togo, du Bénin. Le gombo, les aubergines, jadis importés sont de plus cultivés et fournis par les planteurs locaux ; l'importation du piment depuis le Cameroun continue cependant. La population locale ne peut couvrir les besoins de consommation de produits qui continuent à affluer de l'extérieur, résultat du libéralisme économique et de la mondialisation.

Par ailleurs, la ville moderne est par nature le haut lieu de rencontre, de mélange des peuples ou des races. Ces contacts multiformes engendrent des transformations parfois profondes dans le genre de vie, les comportements, les formes de pensées, etc. La mondialisation de l'économie amorcée depuis plusieurs décennies, par sa tendance à l'uniformisation, va faire le reste. Les transformations notées aujourd'hui touchent des domaines aussi variés que l'habillement, les distractions, l'alimentation, etc. Les mutations enregistrées dans les habitudes culinaires des citoyens ont souvent desservi la consommation de produits locaux, mais aussi ont parfois permis l'introduction de cultures nouvelles qui, sur le plan économique, sont des denrées de grands rapports.

Toutes ces transformations ont fini par aboutir à l'émergence d'une société de consommation ; et les principaux facteurs de la production économique amènent à classer le Gabon parmi les pays à revenus intermédiaires. L'artifice des variables économiques a conduit à un niveau élevé des salaires, à la circulation d'une masse monétaire importante, le tout assorti d'un coût élevé de la vie. Cette situation est à l'origine de la mise en place progressive d'une véritable habitude des citoyens à la dépense, portant ainsi la société gabonaise au cœur de la consommation avec le recours fréquent au crédit bancaire, au crédit direct chez le commerçant, etc.

Tout compte fait, le marché gabonais reste solvable, le pays est bien relié au reste du monde par une logistique de transport (deux ports en eaux profondes), et d'entreposage fiable, constituant ainsi un excellent centre d'écoulement des produits alimentaires, industriels ou non, en provenance aussi bien de la région que du reste du monde. Si des observateurs avisés ont pu estimer que globalement, l'activité agricole a été fort négligée dans la politique économique des nations au cours du dernier quart de siècle, cette remarque reste singulièrement vérifiée au Gabon. Le faible taux de couverture alimentaire (cf. tableau n° 78, p. 279) impose au pays l'importation massive de denrées alimentaires de l'étranger. En 2008, les importations gabonaises de denrées alimentaires ont dépassé les 200.10<sup>9</sup> Fcfa, *DOUANES GABONAISES, 2008*.

### 31 - Les importations d'aliments en provenance des pays du Nord

Le modèle de vie qu'impose la ville commande une variété de produits à consommer tant dans leur quantité que leur qualité. Entre les céréales et ses dérivés (les préparations à base de céréales, farine), les amylacés (la pomme de terre et ses présentations commerciales), les fibres (les légumes, fruits, ainsi que leurs diverses préparations), les protéines d'origine animale (viandes et abats, poissons, avec leurs formes de conserves), les diverses présentations (poudre et liquide) de produits laitiers, les boissons, qu'elles soient alcoolisées ou non, les sucreries, etc., il existe aujourd'hui une gamme innombrable de produits que les industries mettent à la disposition du consommateur urbain. Ceux-ci sont d'autant mieux acceptés qu'ils sont souvent précuits et prêts à la consommation, ou pour le moins, d'une préparation rapide et aisée. Comme dans ce domaine on n'arrête pas le progrès, il existe des boîtes de conserve à ouvrir à main nue, des repas prêts à emporter, etc. Toutes ces dispositions qui libèrent l'homme, dans un monde moderne où le temps est compté, sont des avancées incontestablement significatives pour le citoyen qui les adopte sans retenue. Au Gabon, les importations de denrées alimentaires croissent rapidement afin d'assurer la disponibilité permanente des produits pour une population qui ne cesse de se concentrer dans les centres urbains.

### 311 – Quantité et valeurs des produits

En 25 ans, de 1974 à 2001, le niveau moyen de disponibilité des denrées importées par habitant passe de 36 à 43 kilogrammes pour le pain (blé), de 6 à 37 kg pour le riz, 3 à 17 kg pour les pâtes alimentaires et de 4 à 15 kg pour la viande bovine, *MAEDR, 2005*. La valeur des importations a enregistré une augmentation annuelle de 11,5% par an entre 2000 et 2002 bien que les quantités de produits se soient tassées ou qu'elles aient diminué (19% en deux ans), attestant ainsi du renchérissement continu des prix agricoles, situation que traduisent les tableaux 89 et 90. Ces importantes sorties de devises ne cessent de progresser depuis passant de 26,6 milliards en 1990, 114,581 milliards en 2000 pour atteindre aujourd'hui 201,680 milliards FCFA en 2008, soit un croît global de 658,20% et une augmentation moyenne annuelle de 36,56% sur 18 ans !

Au cours des dix dernières années (1999-2008), la situation ne semble guère s'améliorer. Les importations de denrées alimentaires en valeur courante ont plus que doublé passant de 95,138 à 201,680 milliards (18% de l'ensemble des importations, et 0,4 % des exportations). Ainsi en 2008 les importations de vivres étaient respectivement de 120 % et 23 % supérieures aux exportations de manganèse (92,05 milliards) et du bois (164,99 milliards) ; quoique l'évolution des importations entre 2007 et 2008 (9,2%) reste inférieure à celle située entre 2006 et 2007 (22,1%), comme le montrent le tableau 88 et la figure 99.

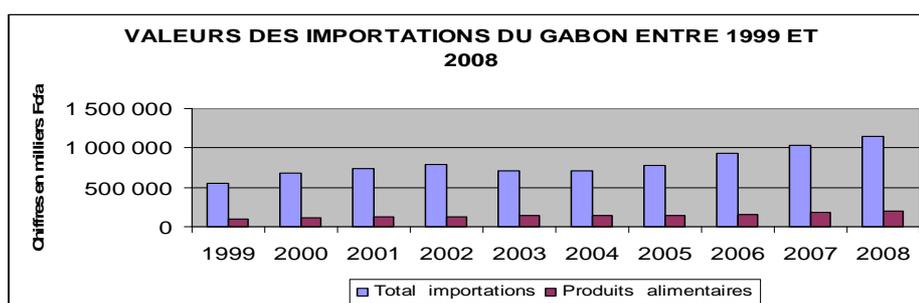
Les fournisseurs restent également les mêmes, même si leur rôle évolue d'année en année.

Tableau n° 88 : Evolution des importations gabonaises entre 1999 et 2008

<b>Années</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Total import.	554 453	680 032	737 092	791 040	700 930	712 820	776 290	927 300	1 030 810	1 152 790
Produits alim.	95 138	114 581	123 510	132 490	135 370	141 450	147 390	151 190	184 680	201 680

Source : *Gabon, statistiques douanières, 2008*

Figure 99 :



Source : GABON, statistiques douanières, 2008

Tableau n° 89 : Principales denrées alimentaires importées au Gabon de 2000 à 2008 (Quantités en tonnes)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Animaux vivants.	314	382	275	416	847	797	690	733	483
Viandes et abats comestibles.	33 278	36 098	41 114	40 921	47 690	53 738	55 297	68 532	67 124
Poissons et crustacés, mollusques ...	6 835	7 333	4 680	4 082	4 661	4 145	6 009	3 870	5 543
Lait et produits laitiers, œufs, miel ...	12 838	12 027	10 734	12 183	12 233	11 775	13 313	13 666	14 345
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	7 780	6 708	8 581	6 434	8 327	9 771	8 575	7 078	7 505
fruits comestibles, écorces d'agrumes ou de melons.	1 758	2 424	2 209	2 579	2 505	2 727	2 715	3 410	3 321
Café, thé, maté et épices.	318	397	348	460	482	542	662	690	686
Céréales.	227 847	133 884	150 239	242 609	111 596	134 252	115 770	142 969	68 027
Produits de la minoterie; malt; amidons ...	35 744	19 807	16 447	15 460	14 164	17 095	18 748	20 464	22 552
graines et fruits oléagineux...	642	704	995	733	849	2 503	2 709	2 939	1 268
Graisses et huiles (animales et végétales)...	13 216	10 875	9 847	13 541	18 299	20 508	19 350	17 932	24 676
Préparations viandes, poissons, crustacés..	6 326	6 298	6 658	6 891	5 131	6 139	7 091	8 455	8 108
Sucres et sucreries.	1 009	1 049	1 423	1 178	1 649	1 296	1 206	3 775	2 362
Cacao et ses préparations.	355	427	577	508	476	1 487	1 537	2 051	1 910
Préparations à base de céréales, de farines...	6 426	6 476	7 457	7 455	7 011	7 931	9 786	9 060	11 634
Préparations de légumes, de fruits ...	9 771	10 817	10 610	10 876	9 045	9 496	10 173	12 598	11 088
Préparations alimentaires diverses.	5 216	5 482	5 452	6 571	6 622	6 257	6 560	6 593	6 678
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	21 551	24 493	23 331	18 336	17 925	16 400	18 597	22 378	19 035
Résidus et déchets des industries alimentaires...	5 982	6 174	5 701	5 364	5 326	3 651	3 759	4 200	1 110
Sel; soufre; terres et pierres; plâtres ...	ND	ND	ND	1 205	4 144	4 070	4 263	3 928	5 059
<b>TOTAL</b>	<b>397 205</b>	<b>291 856</b>	<b>306 676</b>	<b>397 803</b>	<b>278 980</b>	<b>314 582</b>	<b>306 812</b>	<b>355 322</b>	<b>282 514</b>

Sources : Statistiques douanières (2008)

**Tableau n° 90 : Principales denrées alimentaires importées au Gabon de 2000 à 2008 (valeurs en milliers Fcfa)**

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Animaux vivants.	422 235	494 897	450 182	622 149	778 391	770 709	869 324	776 809	524 395
Viandes et abats comestibles.	26 224 326	30 578 184	34 023 307	27 810 734	28 076 781	31 808 821	31 530 036	44 032 770	48 251 899
Poissons et crustacés, mollusques ...	3 130 569	3 703 575	2 190 882	2 191 480	2 591 632	2 535 111	3 356 828	2 553 512	4 568 996
Lait et produits de laiterie; œufs ; miel ...	12 630 992	13 545 086	11 973 700	12 735 653	13 901 234	13 418 958	15 215 322	18 231 241	20 456 568
Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires	2 057 866	2 082 830	2 380 273	2 051 902	2 283 206	2 182 114	2 108 287	2 170 197	2 042 324
fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	907 493	1 208 143	1 172 568	1 351 961	1 216 099	1 314 847	1 358 201	1 518 185	1 723 562
Café, thé, maté et épices.	311 800	478 630	402 114	592 852	475 015	530 852	697 362	722 551	790 186
Céréales.	16 823 497	19 966 424	18 357 362	21 174 847	23 587 749	23 527 279	21 029 183	31 477 060	32 147 980
Produits de la minoterie; malt; amidons ...	9 337 450	6 674 397	6 370 596	5 987 617	4 993 694	5 387 632	6 170 324	8 118 754	10 124 370
graines et fruits oléagineux...	320 955	324 006	379 941	293 706	411 678	887 998	1 047 491	1 152 169	467 734
Graisses et huiles (animales et végétales)...	6 306 142	6 230 845	5 669 452	8 213 617	11 600 426	11 322 883	9 782 494	12 942 754	17 321 728
Préparations : viandes, poissons, crustacés..	6 503 600	6 921 625	7 224 390	7 618 648	5 956 510	6 382 763	6 614 499	8 000 125	7 598 342
Sucres et sucreries.	813 281	808 843	1 028 637	950 187	1 171 687	1 026 243	975 885	1 897 905	1 776 616
Cacao et ses préparations.	598 414	736 688	1 037 569	830 882	881 329	2 056 273	2 135 715	2 560 964	2 851 608
Préparations à base de céréales, de farines...	5 614 713	5 984 525	6 220 558	6 773 999	6 903 204	7 198 819	8 622 427	8 358 602	11 356 085
Préparations de légumes, de fruits ...	4 642 644	5 017 172	5 095 343	5 627 270	4 864 484	4 811 448	4 744 829	5 702 674	5 764 478
Préparations alimentaires diverses.	7 507 008	8 078 413	8 764 196	9 291 018	8 574 478	8 201 644	8 426 857	9 077 014	7 901 718
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	11 666 823	13 275 847	12 605 875	11 596 465	10 632 118	10 278 484	9 888 463	12 280 548	11 441 338
Résidus et déchets des industries alimentaires...	1 560 239	1 802 715	1 732 684	1 761 433	1 972 591	1 368 177	1 468 843	1 725 075	450 549
Sel; soufre; terres et pierres; plâtres ...	ND	ND	ND	180 834	580 773	547 988	540 324	515 238	661 455
Autres	ND	ND	5411	7713	9997	11831	14608	10866	13459
TOTAL	114581045	123510843	132490628	135370252	141450079	147390043	151190696	184680149	201680933

Sources : Statistiques douanières (2008)

### 312 – Les partenaires commerciaux

La France, ancienne puissance colonisatrice du Gabon a maintenu des liens privilégiés avec son ex-colonie. De ce fait, l'Europe se place largement au dessus des régions de provenance des produits importés.

Naturellement, la mondialisation commande aujourd'hui la nécessité de varier les partenaires commerciaux et les anciennes colonies ne constituent plus forcément le domaine d'exclusivité des anciens colonisateurs, voir tableau 91 et figures 100 et 101. On comprend donc la croissance régulière de la participation des zones Amérique et Asie, avec une avance notable et plus rapide de la percée asiatique. La zone Afrique n'a pas toujours la place qu'elle est en droit d'attendre. Mais ceci peut aisément s'expliquer par la faiblesse des secteurs de la

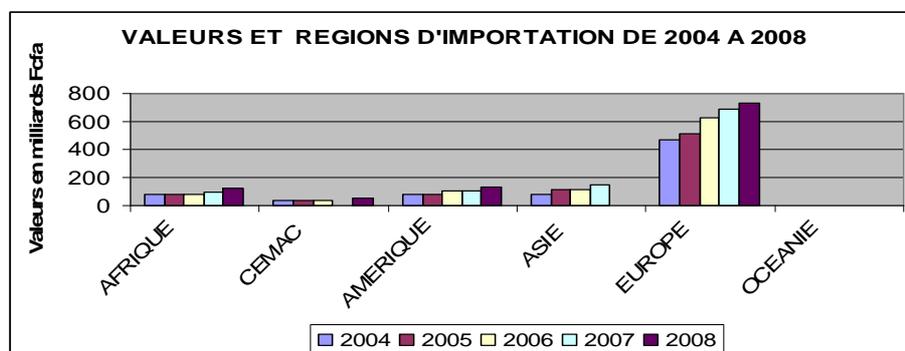
transformation dans ces espaces géographiques, peu intégrés et mal structurés, malgré l'existence des ensemble régionaux (Cemac) qui ne jouent pas, pour l'heure, pleinement leur rôle intégrateur. Les communications (routes, télécommunications, le courage politique pour la mise en œuvre des institutions) demeurent les gros handicaps du développement harmonieux et durable de ces régions.

Tableau n° 91 : Grandes régions d'importation (10<sup>9</sup> Fcfa)

Années	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne	%
<b>Régions</b>							
AFRIQUE	76,04	76,41	82,12	92,73	124,34	90,32	9,80
CEMAC	31,28	34,72	37,02	41,00	53,09	39,42	4,28
AMERIQUE	81,00	77,37	107,83	102,97	128,85	99,60	10,82
ASIE	82,15	110,14	112,43	144,49	167,01	123,24	13,39
EUROPE	472,73	511,70	623,95	689,10	730,42	605,58	65,82
OCEANIE	0,88	0,66	0,96	1,52	2,19	1,24	0,13
Total importations	712,82	776,29	927,30	1030,81	1152,79	920,00	100

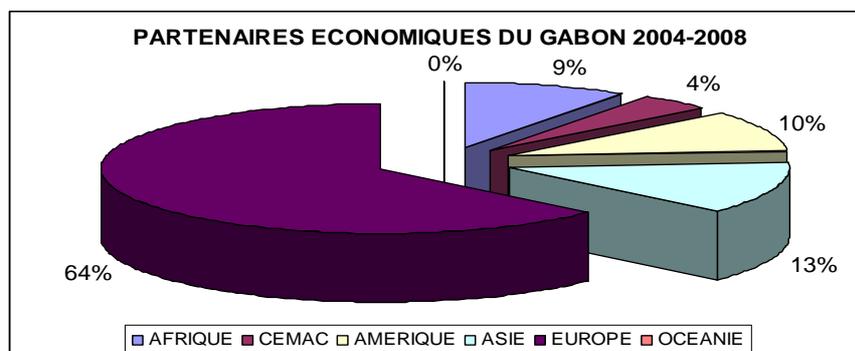
Source : Gabon, Statistiques douanières, 2008

Figure 100 :



Source : Gabon, Statistiques douanières, 2008

Figure 101 :



Source : Gabon, Statistiques douanières, 2008

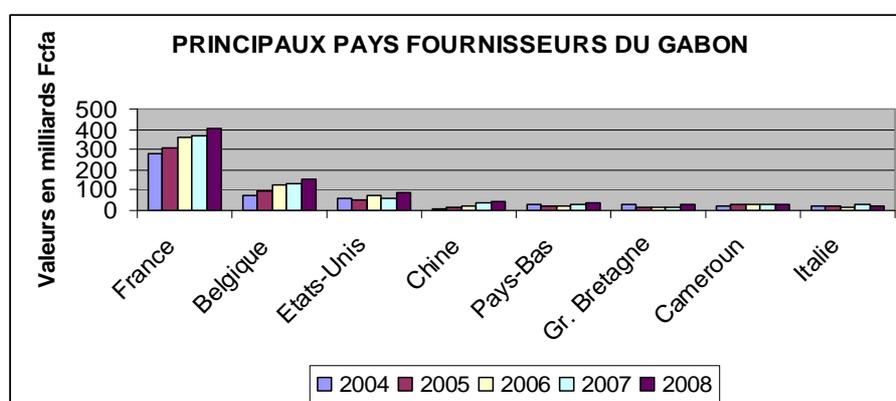
Considérés individuellement, les fournisseurs maintiennent les rangs qu'ils occupent traditionnellement. Mais l'on remarque le tassement voir une légère régression de la France qui passe de 40,3% (2001) à 37,25% (2008). Une avancée significative pour la Belgique qui a plus que doublé sa part en valeur entre 2004 et 2008 (69 à 156 milliards) ; pendant que la Chine a fait mieux en quadruplant sa participation. Le rôle croissant d'un pays comme la Thaïlande est la preuve matérielle de la place qu'occupe aujourd'hui le riz dans la consommation des populations gabonaises. Toutes ces évolutions sont traduites dans le tableau 92 et par les figures 102 et 103.

**Tableau n° 92** : Les partenaires commerciaux du Gabon (valeurs des importations en 10<sup>9</sup> Fcfa)

ANNEES PAYS	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne	%
France	276,14	305,24	362,05	365,79	404,23	342,69	37,25
Belgique	69,86	94,43	128,05	132,85	156,68	116,37	12,65
Etats-Unis	59,48	50,26	71,51	60,86	85,86	65,59	7,13
Chine	10,04	14,24	23,61	39,32	44,96	26,43	2,87
Pays-Bas	28,46	20,84	25,22	32,38	38,99	29,17	3,17
Thaïlande	14,75	13,67	14,64	20,93	32,34	19,26	2,10
Gr. Bretagne	30,55	18,25	17,15	16,15	28,50	22,12	2,40
Cameroun	24,46	28,20	31,32	31,37	26,81	28,43	3,10
Brésil	9,28	16,96	16,72	20,78	26,23	17,99	1,95
Italie	22,58	19,70	17,02	27,45	25,20	22,39	2,43
Autres	167,22	194,5	220,01	282,93	282,99	229,53	24,94
Total import.	712,82	776,29	927,30	1030,81	1152,79	920,00	100,00

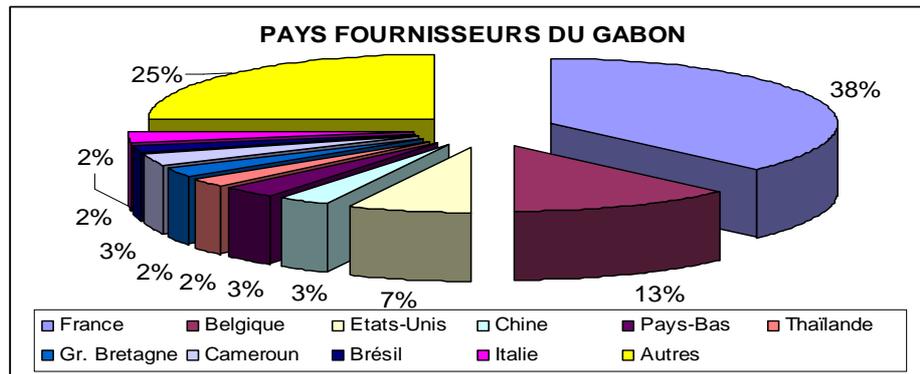
Source : Gabon, Statistiques douanières, 2008

Figure 102 :



Source : Gabon, Statistiques douanières, 2008

Figure 103 :



Source : Gabon, *Statistiques douanières, 2008*

La part des exportations des Etats-Unis vers le Gabon progresse lentement, tandis que les importations évoluent plus rapidement. L'arrivée des pays émergents tels que la Chine et le Brésil doit être surveillée de près pour mesurer à terme la volonté réelle de diversification du Gabon de ses partenaires économiques. Reste le cas du Cameroun, limitrophe du Gabon, membre de la Cemac, le premier partenaire économique africain, mais dont le rôle ne semble pas refléter un dynamisme particulier et augurer d'un avenir prometteur dans l'intérêt bien compris de l'ensemble de la sous-région. Malgré la prépondérance du rôle véritable du Cameroun dans la vie économique et sociale des habitants de la zone Cemac, les considérations particulières et les nationalités entravent encore gravement l'éclosion d'échanges fructueux entre ses différents Etats membres. On peut même espérer que les problèmes de sécurité alimentaire peuvent trouver des solutions satisfaisantes au sein des structures régionales comme la Cemac, la Ceeac, et en l'occurrence dans les échanges entre zones de sous-production (Gabon) et zone de forte production agricole (Cameroun).

On peut faire rapidement le constat d'une gamme très variée de denrées nourricières d'origine africaine, sur les marchés locaux. Tubercules (igname, manioc, macabo, patate douce et dérivés (gari, cossettes, fofou) ; céréales (maïs, haricot) achalandent les étales des commerçants de Libreville et de l'intérieur du pays. Si les amylacés à l'exception de l'igname viennent majoritairement de la zone Cemac, les céréales et l'igname viennent principalement de l'Afrique de l'Ouest. Le Cameroun, de par l'étalement en latitude de son climat, constitue un

cas particulier de pays fournissant toutes les gammes d'aliments traditionnellement consommés dans la région. Cependant, ce sont les approvisionnements du pays en riz (d'Asie), en banane plantain et en protéines animales (d'Afrique) qui retiennent ici principalement notre attention.

### 32 – Les importations du riz asiatique

Nous l'avons dit, le riz occupe aujourd'hui une place de choix dans l'alimentation des populations gabonaises. Les enquêtes de janvier 2009 effectuées par des étudiants de l'UOB révèlent entre autres que ce sont des considérations d'ordre strictement économique qui guident les consommateurs dans le choix des produits à consommer. Si aujourd'hui, le riz occupe une place privilégiée, c'est uniquement en raison de sa capacité nutritive. En effet, les ménages déclarent que le kilogramme de riz (ordinaire), d'un coût moyen de 500 Fcfa, permet de nourrir 5 membres de la famille tandis que le kilogramme de la banane plantain, vendu à 800-1000 Fcfa, suffit à peine à nourrir 2 personnes. Les besoins exprimés par l'Etat gabonais sur la base de plusieurs sources sont de 52000 et 67000 tonnes pour 2005 et 2010. Ces prévisions sont confirmées par les statistiques douanières d'importation du riz : 57315 tonnes (2005) et 65482 tonnes (2008). Cette évolution laisse croire que le niveau de 67000 tonnes prévu pour 2010 sera atteint voire même dépassé. Dans ces conditions, la consommation moyenne annuelle de riz par habitant au Gabon, passe de 40 à 50 kilogrammes. Et pourtant, *Patricio MENDEZ del VILLAR*, (du CIRAD), 2007, évalue le niveau de consommation par habitant en Afrique centrale à 9 kilogrammes, ce qui serait largement en deçà du cas au Gabon. Le même document situe le niveau d'auto-approvisionnement de la région à 37% ce qui n'est guère la situation du Gabon qui ne produit pas, à ce jour, du riz. Cependant les importations progressent rapidement, surtout au cours de ces dernières années, passant de 7 à 9 millions de tonnes entre 2001 et 2007 dans les pays d'Afrique Subsaharienne, en raison du déficit de 8 millions de tonnes qu'ils doivent combler par des importations. Au Gabon, on relève une ligne de fracture nette entre les importations de 2003 et 2004 qui passent de 27050 à 44371 tonnes

accusant ainsi une progression de 64 % en un an. Le même phénomène est observé entre 2006 et 2007, au début de la grande crise alimentaire, avec une augmentation brutale de 75 %.

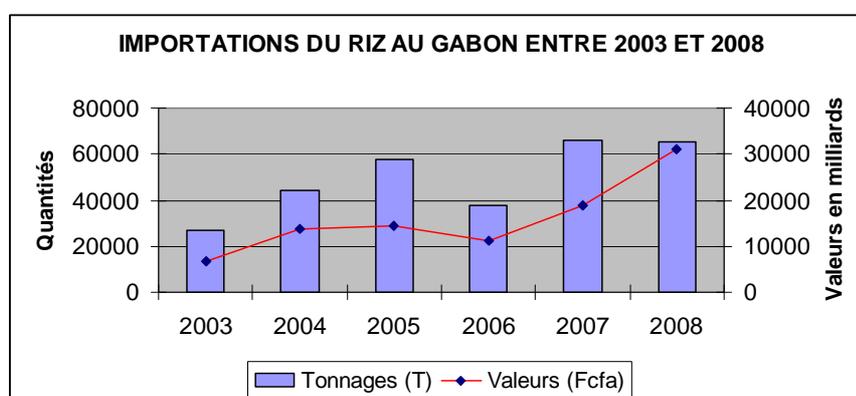
Tableau n° 93 : Les importations du riz au Gabon entre 2003 et 2008

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total	Moy.	2003/08
Tonnages (T)	27050	44371	57315	37532	65692	65482	297442	49574	142%
Valeurs 10 <sup>6</sup> .Fcfa	6567	13650	14386	11165	18741	31160	95669	15945	375%

Sources : *Statistiques douanières, 2009.*

Dans l'ensemble au Gabon, de 2003 à 2008 les quantités importées ont régulièrement cru de 142% soit une moyenne annuelle de 24%. Pendant ce temps, les valeurs ont enregistré un croît de 375 % soit une augmentation moyenne de 63% l'an. Ceci traduit bien les effets désastreux de la grave crise alimentaire que traverse actuellement le monde (cf. tableau 93 et la figure 104).

Figure 104 :



Source : *Statistiques douanières, 2009*

Les fournisseurs du riz au Gabon sont restés presque les mêmes durant ces dernières années. La Thaïlande et le Vietnam demeurent les partenaires les plus constants. Il est un fait que l'Asie est responsable de 57% de la production mondiale de riz et possède 80 % de l'excédent de riz blanchi, soit 18 millions de tonnes, *MENDEZ DEL VILLAR, 2007*. De 2003 à ce jour, la Thaïlande a fourni

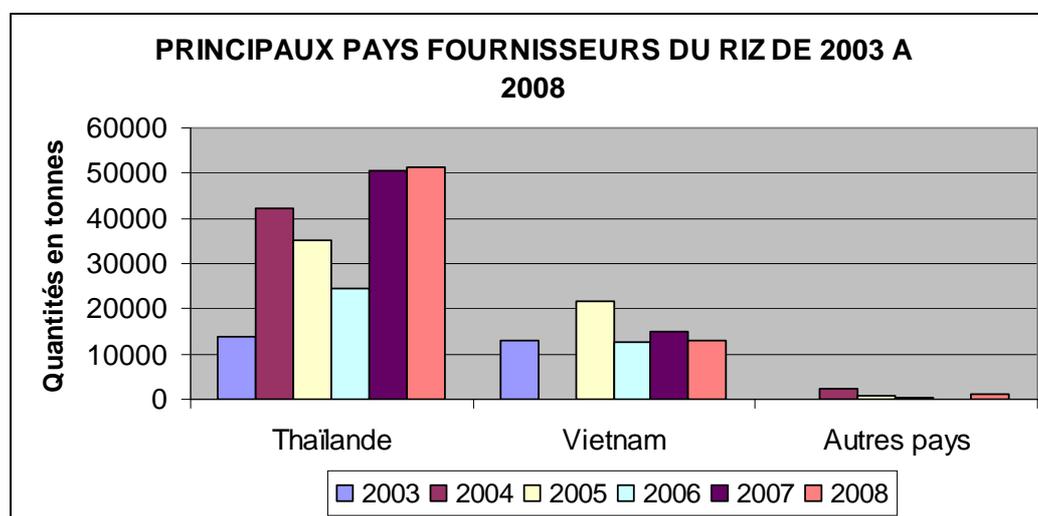
constamment 73,20% du riz importé au Gabon et le Vietnam 25,30%. Le reste des besoins, soit 1,50%, se partage entre les Etats-Unis, Singapour, la France dont les fournitures sont irrégulières d'une année à l'autre, comme le confirment le tableau 94 et la figure 105, ci-après.

Tableau n° 94 : Les pays fournisseurs du riz au Gabon de 2003 à 2008 (quantités en tonnes)

Années Pays	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total	%
Thaïlande	14002	42138	35128	24338	50601	51415	217622	73,20
Vietnam	13037		21588	12713	15048	12927	75313	25,30
Autres pays	11	2233	599	481	43	1140	4507	1,50
Total global	27050	44371	57315	37532	65692	65482	297442	100,00

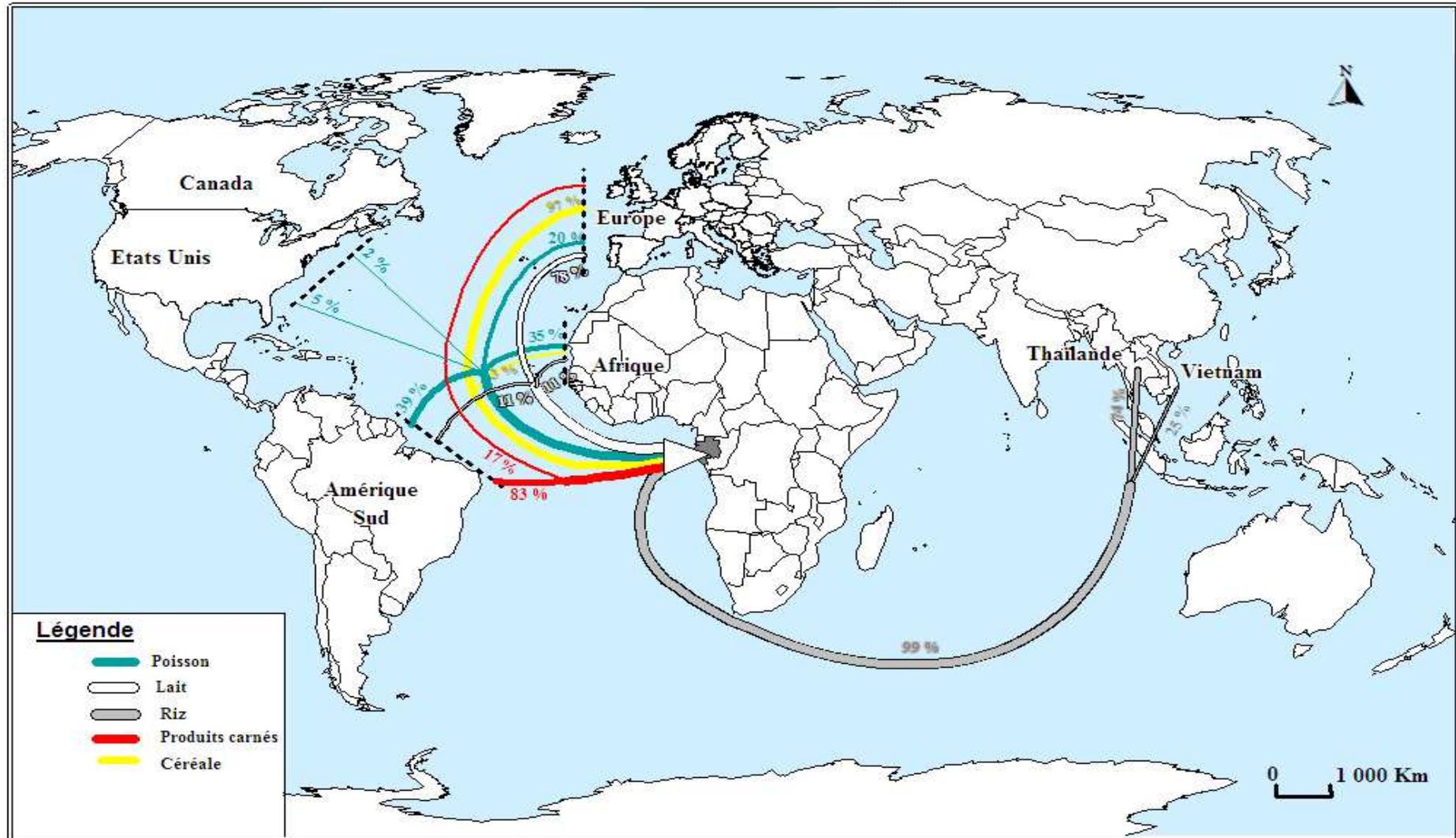
Source : *Statistiques douanières, avril 2009.*

Figure 105 :



Source : *Statistiques douanières, avril 2009*

Carte n° 25 : Offres mondiales et demande gabonaise de denrées alimentaires



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : *Planisphère, Statistiques douanières, 2009*

Mais il y a aussi des partenaires commerciaux du Gabon en Afrique Centrale et particulièrement dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

### 33 – Les importations de produits alimentaires de la Cemac

Si une gamme très variée de produits agricoles en provenance de l'Afrique centrale entre au Gabon, c'est bien les pommes de terre, les bananes plantains qui font l'objet d'un commerce suivi et structuré. A ces denrées phares sont associés d'autres produits alimentaires de moindre importance, du moins par la quantité commercialisée (cf. tableau 97 p. 325). On doit ajouter à tout cela les protéines animales (sous forme d'animaux sur pieds), en provenance du nord Cameroun essentiellement.

En choisissant volontairement d'étudier les filières d'importation des trois denrées de consommation courante au Gabon, notre objectif est d'abord de mieux connaître les marchés des produits vivriers de l'Afrique, et particulièrement, ceux de l'Afrique centrale, ainsi que les circuits commerciaux y liés ; ensuite de mesurer la situation des échanges entre les différents Etats membres des diverses communautés régionales créées au cours de ces dernières années, et de juger de la volonté réelle des dirigeants à mettre en œuvre les réformes structurelles indispensables à l'amélioration du cadre des activités économiques, afin de soutenir une croissance durable dans ces diverses régions du continent.

C'est aussi le lieu de montrer que lesdits ensembles régionaux peuvent constituer des réponses crédibles et efficaces aux nombreux problèmes de développement en Afrique. En tête de ces problèmes, les difficultés d'ordre institutionnel. La pratique du commerce, que ce soit au niveau régional, continental ou mondial, requiert l'instauration d'un cadre juridique définissant des règles claires et observables par tous les partenaires économiques. L'une des tâches fondamentales consiste à faire respecter la loi afin de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble du marché. Et c'est justement à ce niveau où réside la grande faiblesse des structures africaines et notamment celles de la Cemac à laquelle appartient le Gabon. Mais en attendant d'aborder les aspects relatifs aux difficultés d'application dans le paragraphe consacré aux transports dans la sous région, nous allons rappeler ici que

le pays est membre de plusieurs organisations dans le monde et plus particulièrement la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Beac), la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Cemac), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (Ceeac) et l'Organisation Mondiale du Commerce (Omc). Et à ce titre, il adhère au traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique, à la charte des Investissements de la Cemac qui stipule les conditions techniques, fiscales et financières de l'investissement et de l'exploitation dans des secteurs spécifiques de l'économie de la zone, aux diverses dispositions de l'Omc et aux accords liant les pays de l'Afrique Caraïbes et Pacifiques (Acp) à l'Union Européenne (Ue). Comme tous les autres membres de la Cemac et la Ceeac, le Gabon a activé tour à tour le code douanier, le code général des impôts directs et indirects et le code d'enregistrement, propres à ces institutions. Aussi les importations de la zone sont-elles régies par la loi et soumises à deux régimes : celui de la déclaration et celui de l'autorisation spéciale d'importation. Les produits tels que les pommes de terre et les animaux vivants sont astreints à l'obtention d'une licence d'importation, ce qui n'est pas le cas pour les bananes plantains.

L'exercice de l'activité commerciale est lui-même subordonné à l'obtention d'un agrément auprès des services de la direction générale des impôts, qui donne droit à un numéro d'identification fiscal (Nif). Enfin, l'ensemble de l'opération est soumis au contrôle des services d'hygiène tant à l'embarquement qu'à l'entrée sur le territoire gabonais, moment où les droits de douanes sont par ailleurs exigibles. Le Tarif extérieur Commun (Tec) est adopté par l'Union Douanière et Economique de l'Afrique centrale (Udeac) devenue depuis peu Cemac. Le Tec distingue quatre catégories de marchandises imposables à des taux allant de 5 à 30%. Les produits alimentaires bénéficient d'un taux préférentiel de 5% mais sont soumis à la Taxe sur Valeur Ajoutée (Tva) en cours (18%).

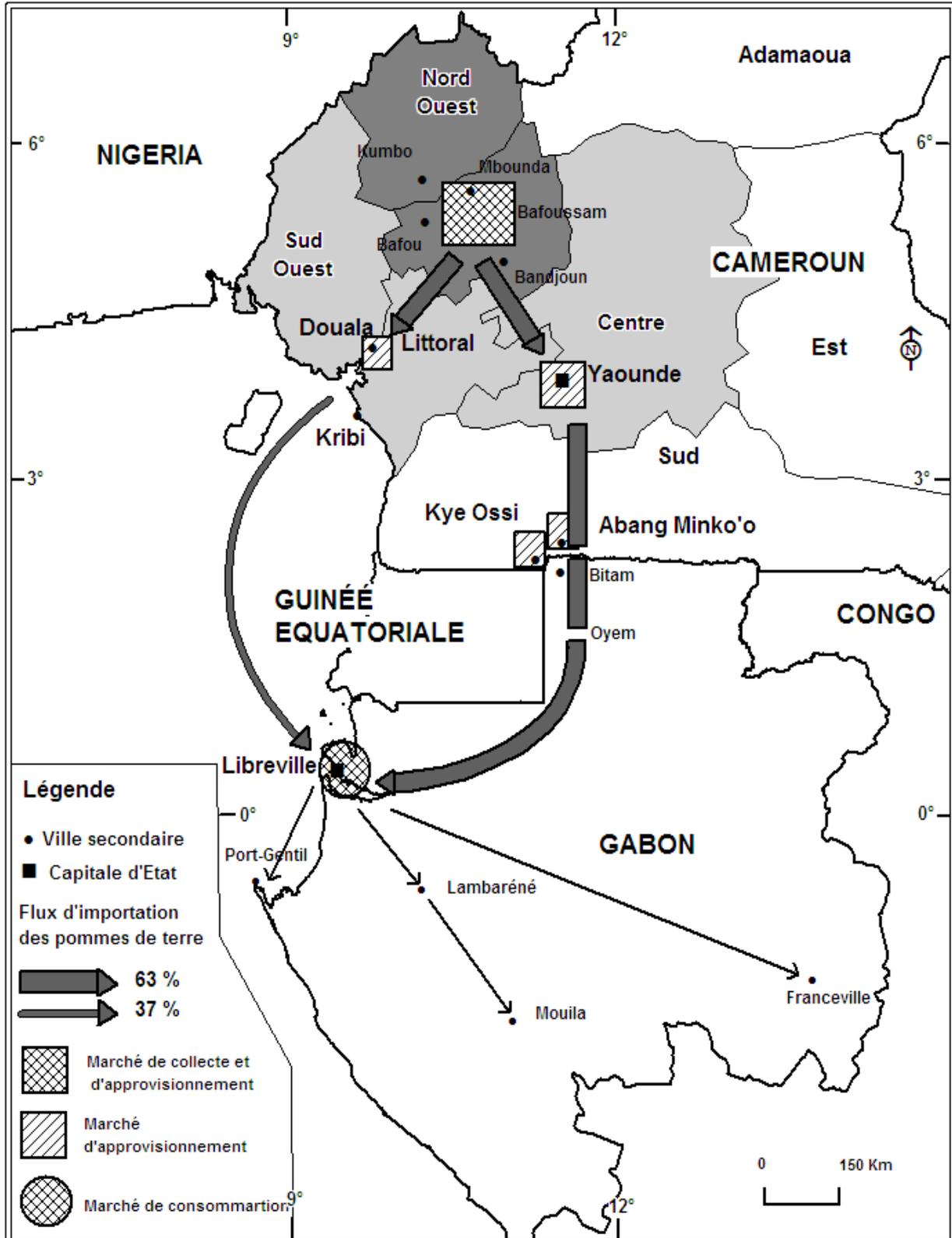
Hormis ces dispositions réglementaires liées à l'exercice du commerce dans la Cemac, certaines mesures administratives telles que la multiplicité des guichets d'acquiescement des diverses taxes, de même que les innombrables tracasseries policières, faits de la corruption, constituent les principaux handicaps de cette activité.

Schématiquement une filière peut être comparée à deux entonnoirs, l'un placé à l'endroit et l'autre à l'envers, tous deux reliés par un tuyau. Le premier constitue le réceptacle et correspond à la partie "Amont" de la filière, lieu de production et de collecte des marchandises, tandis que le second, un large déversoir, est la partie "Aval", centre de redistribution et de consommation des produits. Enfin le tuyau central auquel les deux entonnoirs sont raccordés, représente le couloir par lequel transitent les produits, et correspond à la distance qui sépare la zone de production de la région de consommation. Il est à noter que, dans leurs structures et dispositions spatiales, les filières "pommes de terre" et "bananes plantains" entre le Cameroun et le Gabon se superposent parfaitement, à une différence près. Tandis que l'espace de collecte de la banane plantain recouvre les zones voisines des trois frontières, celui de la pomme de terre pénètre plus en profondeur au cœur du terroir camerounais.

L'espace économique des "Trois Frontières" est composé des franges territoriales à cheval sur les frontières Gabon/Guinée-Equatoriale/Cameroun. Ces espaces géographiques peuvent être considérés à la fois comme le milieu rural (lieu de production agricole), l'amont de la filière et la périphérie. En aval de la filière, la région urbaine qui, elle, représente le lieu de consommation, le centre. Les acteurs économiques interviennent à différents niveaux des filières. Ils sont des producteurs, des collecteurs, des transitaires opérants dans les divers marchés de la zone d'action.

Dans les zones de production et de collecte des denrées marchandes on peut relever une certaine similitude dans l'évolution de l'organisation de la vie paysanne en "pays fang". Celle-ci est marquée par l'adoption et le développement des plantes commerciales en l'occurrence le cacao et le café. C'est parce que ce terroir est homogène par sa géographie physique (climat, végétation et sols), ses habitants et leur culture (peuple fang), l'organisation sociale et économique est aussi identique. Ces populations ont également connu des périodes de prospérité et de malheur dans leurs activités productives. L'évolution des cultures industrielles en est l'illustration. Cependant, lorsque les cours du cacao ont fondu sur les marchés mondiaux, les planteurs ont su réagir rapidement, les uns mieux que les autres.

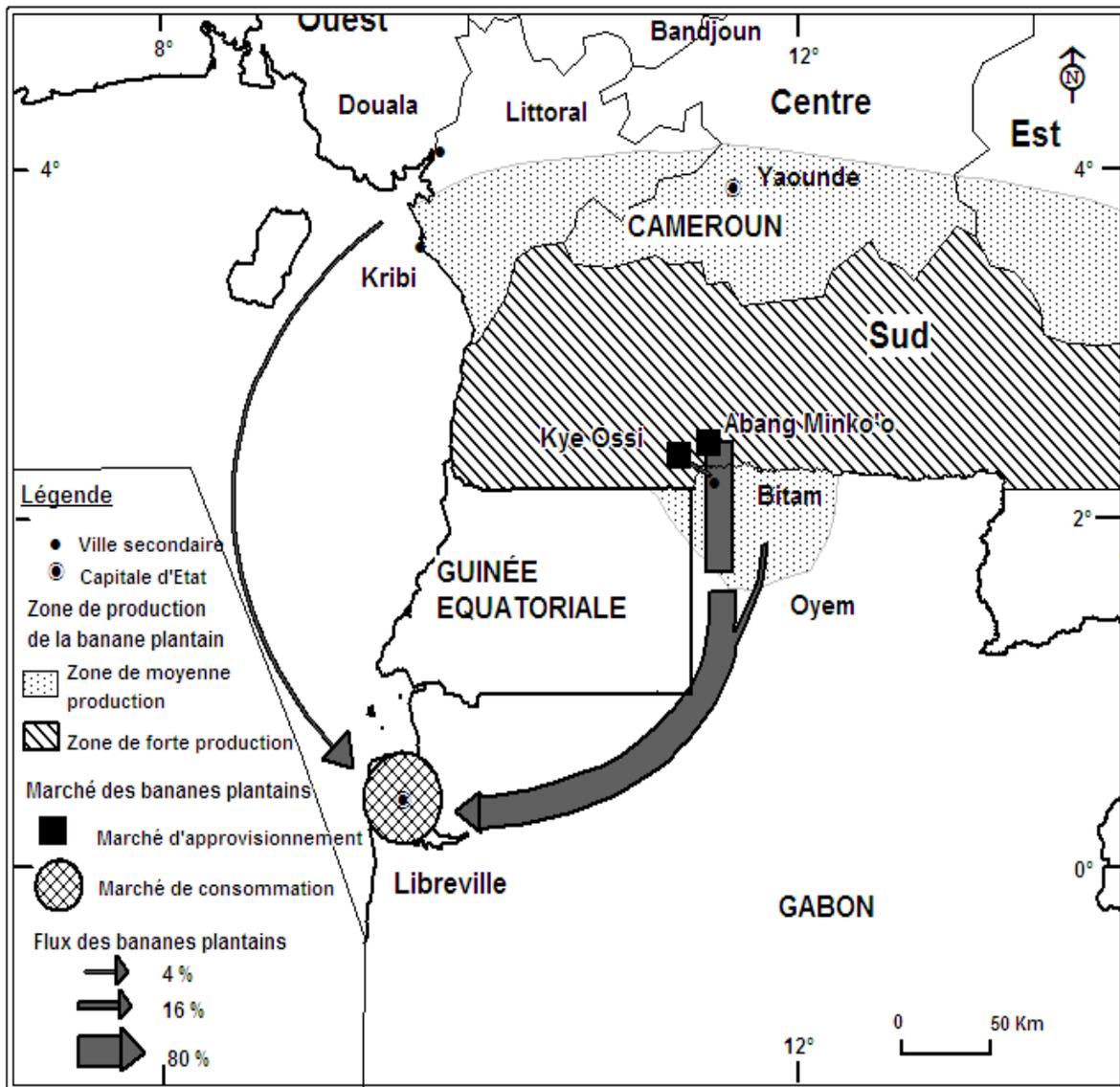
Carte n° 26 : Filière pommes de terre Cameroun - Gabon



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Sources : YIMGA, 2006 ; GALLEY, enquêtes 2007/2008

Carte n° 27 : Filière des bananes plantains entre le Cameroun et le Gabon



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Sources : NKOUGH, 2008 ; GALLEY, enquêtes 2007/2008

Ainsi, l'ensemble du Cameroun méridional comprenant les cinq provinces (Sud-ouest, Littoral, Centre, Sud et Est) s'est transformé en un vaste champ de vivriers donnant même lieu à des pratiques spéculatives. BENNAFLA, 2002, fait remarquer à ce sujet : "C'est le cas spécifique de la province Sud du Cameroun, où on observe depuis la fin des années 1980, la fin des années 1980 la reconversion d'anciens cacao-culteurs dans les productions vivrières (banane plantain et manioc). Ces modifications sont liées à la baisse du prix d'achat du cacao et à l'implantation en 1992, du marché vivrier camerounais d'Abang Minko'o" ; et

l'auteur de poursuivre : "*Ces régions s'érigent comme le garde-manger des consommateurs Gabonais (ceux de Libreville et les habitants du Woleu-Ntem)*".

Il faut reconnaître que tout le Cameroun méridional est agricole. Cependant, par-dessus tout, les provinces Ouest et Nord-ouest sont à forte production de pommes de terre tandis que celles du Sud, Sud-ouest et Littoral, concentrent les plus fortes productions (40%)<sup>93</sup> de bananes plantains du Cameroun.

*SCOTT et GRIFFON, 1998, notent que "le collecteur est le premier maillon entre le producteur et les autres intermédiaires. Il rassemble des petits lots de produits agricoles dispersés en plusieurs endroits pour les réunir en un seul chargement, en un seul lieu. A cette occasion, il trie également ces produits et les regroupe en un nombre limité de catégories. S'il s'organise ou se charge aussi de l'expédition, le collecteur assure en plus du groupage, une fonction : le transport".*

En effet, dans la filière de commercialisation des bananes plantains et des pommes de terre, les collecteurs de produits constituent un maillon essentiel, sans lequel aucune transaction n'est possible. Ceci d'autant plus que les voies de liaison sont généralement en très mauvais état, rendant les opérations de collecte extrêmement difficiles. La structure de la chaîne dépend de l'éloignement des zones de production par rapport au marché central d'approvisionnement. Plus les lieux sont distants, plus complexe est le dispositif, avec différents types de collecteurs, des marchés locaux à plusieurs niveaux en vue du regroupement des marchandises, etc. Le pouvoir financier est le premier facteur de distinction entre les divers intervenants en amont de la filière, comme il le sera, en aval, lors de la redistribution des produits. On peut globalement distinguer deux principales étapes dans le circuit d'approvisionnement :

– dans la phase n° 1, le collecteur primaire, premier segment de l'étape, est en contact direct avec les paysans producteurs ; il achète les produits aux champs, aux bords des routes souvent peu accessibles, et dans les villages ; il agit pour le compte du collecteur secondaire, deuxième élément de ladite étape. Celui-ci dispose d'un moyen relativement efficace pour le transport des produits. Mais en

---

<sup>93</sup> <http://www.inra.fr/internet/departements/ESR/documentation/>

fonction de ses possibilités financières, il se limitera au centre de livraison le plus proche, ou bien il cherchera à aller dans un marché d'approvisionnement où il pourra négocier sa cargaison à un meilleur prix. Lorsque le collecteur secondaire s'organise pour mieux disposer de son temps il peut éliminer son employé, le collecteur du premier niveau.

- l'étape n°2 constitue le domaine d'intervention des grossistes qui eux, se fournissent dans les deux types précédents de marché pour alimenter les centres de consommation comme Libreville.

Il est rare qu'un seul opérateur couvre à la fois les deux étapes de la filière à savoir la collecte et le transport.

Compte tenu de l'étendue de la zone et de l'importance de la production, plusieurs marchés secondaires de collecte peuvent s'organiser avant la phase ultime du marché d'approvisionnement. C'est le cas des marchés d'étape de Mbouda, Bafou, Dschang, et Bandjoun, s'agissant de la filière de la pomme de terre. Quant à la filière de la banane plantain, les marchés frontaliers de Kyè Ossi et Abang Minko'o sont à la fois des marchés de collecte et d'approvisionnement comme l'est Bafoussam pour les pommes de terre. Pour les deux spéculations, les grandes agglomérations, Douala, Yaoundé (Cameroun) et Libreville, Port gentil, Franceville (Gabon) représentent des marchés d'approvisionnement et/ou des destinations finales où ces marchandises sont redistribuées et consommées.

La gestion des stocks constitue un volet important dans la chaîne de commercialisation. Et pourtant, dans le dispositif mis en place en vue du bon fonctionnement de la filière, rien n'est prévu pour garantir la conservation des produits aussi sensible que les pommes de terre. A quelque niveau de la filière que ce soit, il n'est prévu aucun système fiable de stockage et encore moins de conservation des produits tel que des entrepôts frigorifiques. Les incertitudes qui entourent les conditions de commercialisation (l'incapacité des partenaires à respecter les délais) nécessitent précisément que les marchandises apprêtées soient mieux entreposées en attendant leur embarquement. Ce n'est malheureusement pas le cas ici car, une telle logistique représente une source de dépenses supplémentaires pour les opérateurs économiquement faibles. Les

commerçants sont donc engagés dans une course impitoyable contre la montre, aussi le moindre contre temps crée des dommages bien souvent irréparables. CHALEARD, 1989, dit à cet effet : "*Le stockage est l'antichambre de la commercialisation. Il est toujours difficile de le situer, car ce n'est plus la production et ce n'est pas encore la commercialisation, d'autant qu'une partie de la récolte est conservée par le paysan en vue de l'autoconsommation. Le stockage tient une place pourtant très considérable, d'abord, parce que de la bonne conservation des produits dépend l'ampleur de la production effectivement disponible, ensuite, parce que les conditions de stockage autorisent plus ou moins des spéculations sur les cours*". L'auteur poursuit en précisant que quand le produit arrive à maturité, le paysan dispose de "*2 à 3 semaines seulement pour faire la récolte. Ensuite, la banane plantain garde une qualité suffisante de 8 jours au maximum pour être consommée*".

Les marchés d'approvisionnement ne sont pas équipés. C'est avec l'aide du Fonds Européen de Développement (Fed) que le marché d'Abang Minko'o fut créé en 1993, en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région ; et une convention Cameroun-Gabon fut signée à cet effet. La rénovation dudit marché intervient une décennie plus tard, en 2004, grâce à un financement de la Banque Africaine de Développement (Bad), et le nouveau marché, ouvert en novembre 2005 a une vocation vivrière, raison pour laquelle il lui est affublé la dénomination pompeuse de « Marché Mondial », cf. photos 3-4, planche 06.

Photo 24 : Marché mondial de Abang Minko'o



Vue partielle du marché mondial de Abang Minko'o (*Véhicules assurant le transport de la banane jusqu'à Libreville*).

Aujourd'hui, le rayonnement d'Abang Minko'o dépasse les frontières de la région, tend à se muer en lieu touristique et, à ce titre, surclasse le marché voisin de Kyé Ossi créé en 1970.

L'entrée dans la Cemap en 1985 de la Guinée Equatoriale, ainsi que les aménagements de magasins (1990) tendent à renforcer le rôle de ce marché localisé aux trois frontières Cameroun-Guinée Equatoriale-Gabon.

Photo 25 : Marché mondial de Abang Minko'o : vente en plein air



Un autre aspect (par terre) du marché mondial : vente en plein air de vivres frais étalés à même le sol.

Libreville et secondairement Port Gentil, sont des marchés de consommation, en aval de la filière. Bien que la distribution des produits ne constitue ici notre préoccupation première, signalons toutefois l'existence dans la capitale gabonaise d'un marché à la fois structuré, hiérarchisé et adapté à la redistribution efficace des marchandises à la consommation des ménages. *NKOGO, 2008*, y distingue trois catégories : d'abord les marchés spécialisés à l'instar de : "marché bananes du PK8", dans la banlieue proche de Libreville, lieu de stockage des produits venus du Cameroun, du Nord Gabon, de la région de l'Estuaire et du Moyen Ogooué ; "marché de B2" avec des produits en provenance du Cameroun et du Sud Gabon. Ensuite les marchés publics : il en existe six, dont le marché de Mont-Bouët et de Nkembo. Enfin les points de vente spontanés ou informels : Nzeng Ayong, Charbonnages, Okala, etc.

On peut également établir la chronique des prix pratiqués sur les différents marchés des filières bananes et pommes de terre. Que ce soit le prix des produits ou le coût du transport, les tarifs évoluent de l'amont à l'aval de la filière. La plus value constatée à chaque nouvelle étape traduit bien un surcroît de travail réalisé par les différents acteurs, le long de la chaîne. Si des difficultés subsistent encore au niveau de la collecte des produits, là où les voies de liaison et les pistes ne sont pas praticables en toute saison, on a noté une amélioration très sensible sur les grands axes. Aussi, le coût de la location des véhicules de transport ne varie-t-il pas beaucoup.

Les données du tableau n° 95 révèlent certaines particularités de la filière et imposent des enseignements très utiles. Le kilogramme de pomme de terre acheté au producteur de Bafou à 85 F cfa est transporté à Libreville à hauteur de 95 F cfa. Autrement dit, le coût de production de cette denrée est de 12% inférieur à celui du transport. Parce qu'ils appartiennent au circuit moderne de distribution (qui recourt à l'utilisation du pétrole, des pièces détachées de véhicules, etc.), les transporteurs tirent un meilleur profit du système mis en place.

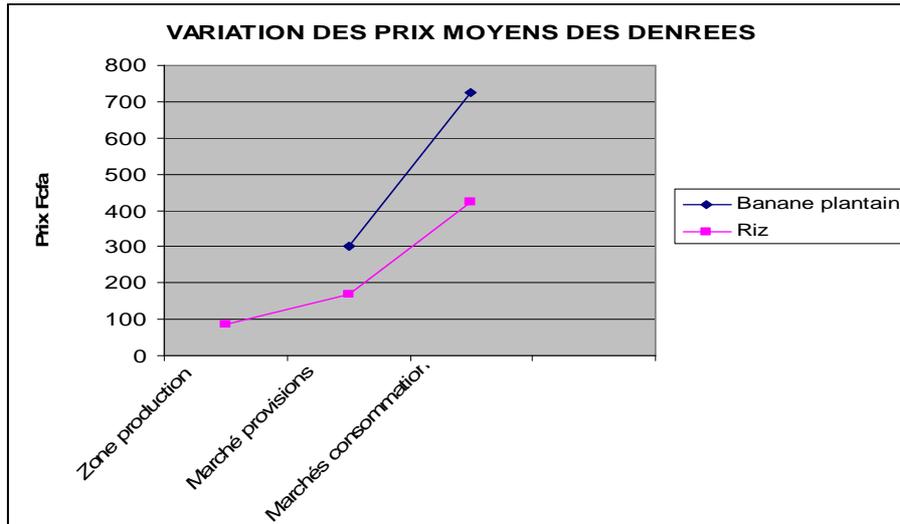
De ce point de vue on peut affirmer que le travail de la terre ne nourrit pas son homme ; ce qui pourrait certainement expliquer la grande désaffection des jeunes Gabonais pour ce secteur de production.

Tableau n° 95 : Coûts des produits et des locations à divers niveaux de la filière

Variations prix Niveaux des filières	<b>Banane plantain</b>				<b>Pomme de terre</b>	
	Haute saison		Basse saison		Route / toute saison	
	Prix Kg/Fcfa	Transport Kg/Fcfa	Prix Kg/Fcfa	Transport Kg/Fcfa	Prix Kg/Fcfa	Transport Kg/Fcfa
Marchés collecte ( <i>Bafou</i> )					85	95
Marchés approvisionnement ( <i>Abang Minko'o</i> )	250	34	350	34	170	
Marchés consommation ( <i>Libreville</i> )	600		850		346 - 500	

Sources : *NKOGO MEYE(2008), YIMGA MBLAKOP (2007) et divers*

Figure 106 :



Source : Sources : *NKOGO MEYE(2008), YIMGA MBLAKOP (2007) et divers*

Par ailleurs, les prix à l'importation sont de 625 Fcfa, 173 F et 368 F respectivement pour les produits en provenance de la France, des Pays Bas et de l'Afrique du Sud ; et pourtant on peut voir, dans certains commerces de la place de Libreville des prix affichés de près de 2 000 F cfa le kilogramme de pomme de terre. Quelle que soit la provenance, dans de pareils cas, le commerçant récupère trois fois le prix de revient à l'importation, ce qui rend le marché du Gabon fort rentables pour les opérateurs. Si l'on considère à ce titre la filière qui nous préoccupe, on peut constater aussi que le commerçant rafle la plus grosse mise, en vendant en moyenne le kilogramme de pomme de terre à 423 F cfa, soit près de cinq fois le prix payé au producteur. Tout compte fait, la fonction commerciale se révèle particulièrement valorisante au Gabon, comme le prouvent les données du tableau 95 et la figure 106.

On peut toutefois déplorer les difficultés à estimer raisonnablement les quantités de produits importées grâce à cette filière. Les obstacles ici sont de plusieurs ordres : d'une part les statistiques douanières manquent cruellement et, quand elles existent, elles sont peu fiables. La raison en est que tout le système commercial fonctionne sous une forte emprise de la corruption qui ne laisse aucune place à la comptabilité nationale en se préoccupant des quantités et de la qualité des denrées en transit ; d'autre part cette activité est sous un régime informel et mal structuré au point que le transporteur vaque à ses occupations au gré des contingences de vie personnelle.

Aussi, peut-il effectuer trois à cinq, voire six rotations dans le mois, selon la saison, ou rien du tout ! Par conséquent, le nombre d'opérateurs en exercice peut varier du simple au quintuple sans raisons autres que celles propres à la nature même de ces activités nées d'organisations spontanées et irrationnelles, donc fragiles et peu suivies.

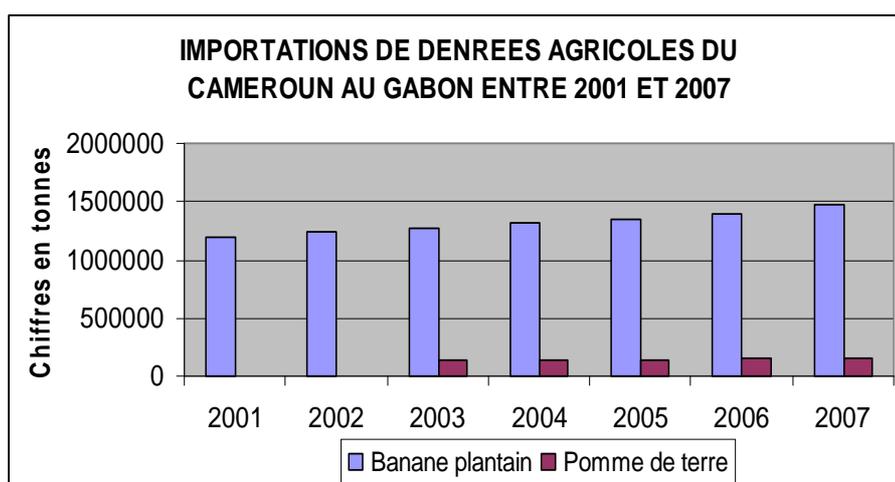
Des chiffres de production en rapport avec les filières entre le Cameroun et le Gabon peuvent être cependant prudemment proposés dans le tableau 89 et figure 107.

**Tableau n° 96 : Quelques chiffres de production et importation denrées agricoles du Cameroun (chiffres en tonnes)**

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Moyenne
<b>Produits</b>								
Banane Plantain - dont zone Sud	1199820	1237014	1275362	1314898	1355660	1397685	1465213	1320807 528323
Pomme de terre -dont zones Ouest et Nord-ouest	ND	ND	139341	142407	145540	148742	152213	145649 58260
Import. pomme de terre au Gabon	ND	ND	ND	ND	ND	ND	2847	ND
Import. pomme de terre (autres pays)	ND	ND	ND	ND	97	ND	ND	ND

Sources : *Statistiques douanières, 2005, NKOGO, 2008, YIMGA, 2007*

Figure 107:



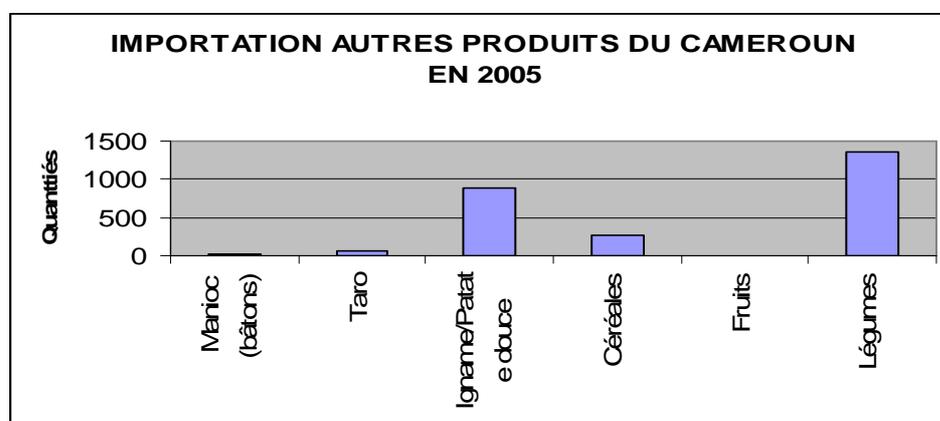
Source : *Statistiques douanières, 2005, NKOGO, 2008, YIMGA, 2006*

Tableau n° 97 : Autres produits vivriers d'importation du Cameroun en 2005

Produits	Importations (en tonnes)
Manioc (bâtons)	29
Taro	69
Igname/Patate douce	877
Céréales	257
Fruits	5
Légumes	1350

Source : *Statistiques douanières, 2005*

Figure 108 :



Source : *Statistiques douanières, 2005*

Le transport est un segment essentiel dans les filières car, c'est lui qui permet l'acheminement des produits alimentaires du lieu de production (Cameroun) au lieu d'utilisation (Gabon). Chacune des deux filières utilise deux modes de transport : la voie routière et la voie maritime.

La voie routière est la plus utilisée par les commerçants. Dans son volet amont, la filière bananes comporte deux circuits terrestres: l'un part de Abang Minko'o et l'autre de Kyè Ossi ; les deux se rejoignent au poste douanier de Billy, avant de continuer vers Bitam et Libreville en passant par Oyem et Mitzic, sur un parcours d'environ 600 kilomètres. La filière bananes comprend elle aussi deux circuits : l'un entièrement terrestre, et l'autre alliant les modes routier et maritime. Depuis le cœur de la région productrice (Ouest) des pommes de terre

jusqu'à Libreville, chacun des deux circuits compte plus d'un millier de kilomètres.

Chaque mode de transport a ses avantages et ses inconvénients : la durée du trajet constitue la donnée essentielle, compte tenu de la nature périssable des vivres. Ainsi le circuit terrestre des pommes de terre se fait en trois jours (72 heures) et celui des bananes en 36 heures. Autrement dit, une durée relativement courte, surtout depuis que la RN2 est revêtue de bitumes. Toutefois les tracasseries policières et administratives de toute sorte retardent les opérations. *BENNAFLA, 2002*, signale à ce effet : "*En mai 1994, 17 barrières ont été dénombrées sur l'axe Libreville-Yaoundé via Abang Minko'o (935 Km*". *Yimga, 2007*, renchérit en ces termes : "*Actuellement, sur l'axe Bafoussam/Douala, le transporteur doit se soumettre à une vingtaine de postes de contrôle*". A cet égard, les contrôles excessifs constituent un lourd handicap pour ce secteur d'activité. Ceux-ci relèvent souvent de l'arbitraire en ce sens que, selon Bennafla, "*un chauffeur qui laisse 2000 francs CFA à une barrière peut poursuivre son chemin ; s'il concède 1 000 francs CFA, il est bloqué une journée ; s'il octroie 500 francs CFA, il aura à patienter deux ou trois jours avant de repartir*". Quand bien même l'utilisateur est en règle, pour continuer sa route, il doit payer ; et ceci est institué en principe (bien sûr illégal), de fonctionnement<sup>94</sup>.

Le transport par voie maritime, un système de cabotage reliant les villes côtières des deux pays, est bien moins tumultueux. Et c'est moins le facteur "durée du trajet" que les mauvaises conditions de transport (notamment l'exposition à l'eau de mer ou de pluie) qui en constituent l'obstacle majeur. *AKPLOGAN, 2003*, indique à ce sujet : "*Le réseau routier peu développé ne favorise pas les échanges à grande échelle. Le transport maritime reste le seul moyen capable de transporter de grandes quantités de marchandises à des coûts relativement intéressants, couplés à un facteur temps appréciable*". Et pourtant, malgré des tarifs de transport de masse plus attractifs, ce mode est peu usité pour l'évacuation des pommes de terre à cause de la très grande sensibilité de

---

<sup>94</sup> Ces pratiques donnent lieu à l'utilisation de vocables bien particuliers : "saluer le képi" ; "mouiller la gorge" ; "mouiller la barbe" de l'agent, car "il ne mange pas le papier", (entendre, il ne se nourrit pas seulement de la paperasse qu'il contrôle !)

celles-ci aux intempéries. Mais il y a aussi d'autres raisons à cela. Il s'agit de l'éloignement de certaines zones de production des ports d'embarquement du Cameroun en direction de Libreville et Port Gentil. Les opérateurs de ces zones doivent ainsi combiner les deux modes : la route jusqu'au port et la voie maritime, pour continuer ; avec des transactions (opérations d'embarquement et de transbordement) qui finissent par renchérir les coûts du transport, voir tableau 98 et figure 109, p. 328. Il s'agit ensuite de la construction et de mise en service du pont sur le Ntem (cf. photos 23 et 24, suivantes), facilitant ainsi le franchissement de la rivière jadis desservie par un bac<sup>95</sup>.

Photo 23 : Pont sur le Ntem



Pont d'Ebora, ouvrage à deux voies de circulation de 180 m de long sur la rivière Ntem

Photo 24 : Plaque d'inauguration du pont



La plaque d'inauguration du pont sur le Ntem ; elle marque la limite de la frontière entre le Cameroun et le Gabon.

---

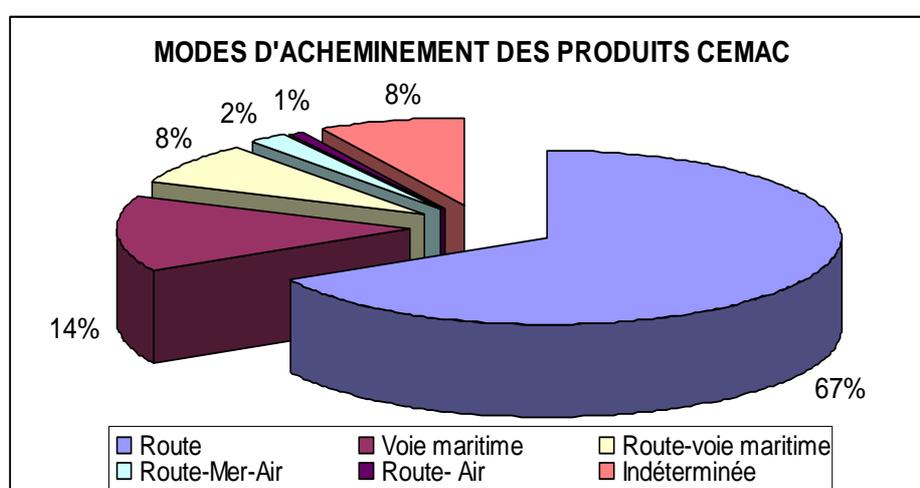
<sup>95</sup> L'Union Européenne avait financé la construction d'un pont, dès 2002, reliant le Cameroun et le Gabon, dans le cadre de sa coopération avec l'Afrique Centrale.

Tableau n° 98 : Les divers modes de transport utilisés

Modes acheminement	Ensemble %	Pomme de terre % en 2007	Banane plantain % en 2008
Route	67	63,25	96
Voie maritime	14	36,75	4
Route-voie maritime	8	Néant	Néant
Route-Mer-Air	2	Néant	Néant
Route- Air	1	Néant	Néant
Indéterminée	8	Néant	Néant
Total	100	100	100

Source : IGAD, 2004 et GALLEY, enquêtes 2008

Figure 109 :



Source : IGAD, 2004 et GALLEY, enquêtes 2008

### 332 – Les importations bovines

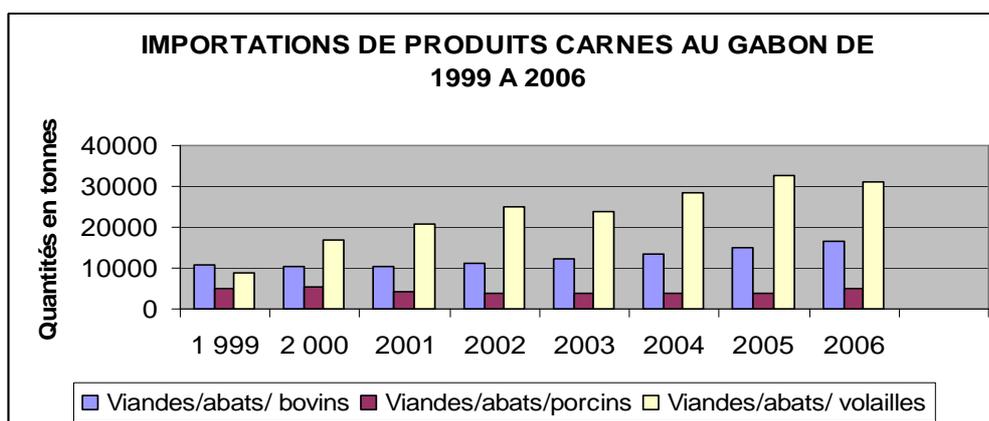
La consommation de viande a fortement évolué à travers le monde, au cours de ces cinq dernières décennies. Le Gabon ne fait pas exception à la règle. Longtemps à base de viande de brousse, les protéines animales sont, depuis, composées de viandes bovines et autres abats comestibles importés de l'étranger, comme le démontrent le tableau 99 et les trois figures suivantes.

Tableaux n° 99 : Importations totales produits carnés entre 1999 et 2008

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Animaux sur pieds	314	382	275	416	847	797	690	733	483
Viandes/abats/ bovins	10446	10501	11010	12355	13430	15088	16508	ND	ND
Viandes/abats/porcins	5504	4264	4020,6	4027,7	3800	3798	4865,5	ND	ND
Viandes/abats/ volailles	16766	20746	25176	23840	28295	32629	31088	ND	ND
Total	32715	35511	40206	40223	45526	51514	52461	ND	ND
Valeurs en millions Fcfa									
Animaux sur pieds	423	495	450	618	771	770	869	776	524
Viandes/abats/comestibles	26 224	30 578	34023	27 810	28076	31808	31530	44032	48251
Total	26 647	31073	34473	28428	28847	32578	32 399	44808	48775

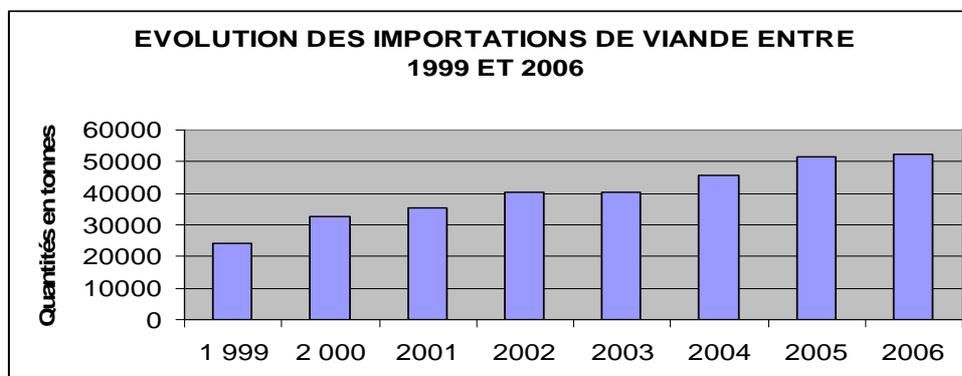
Source : *Statistiques douanières, 2007*

Figure 110 :



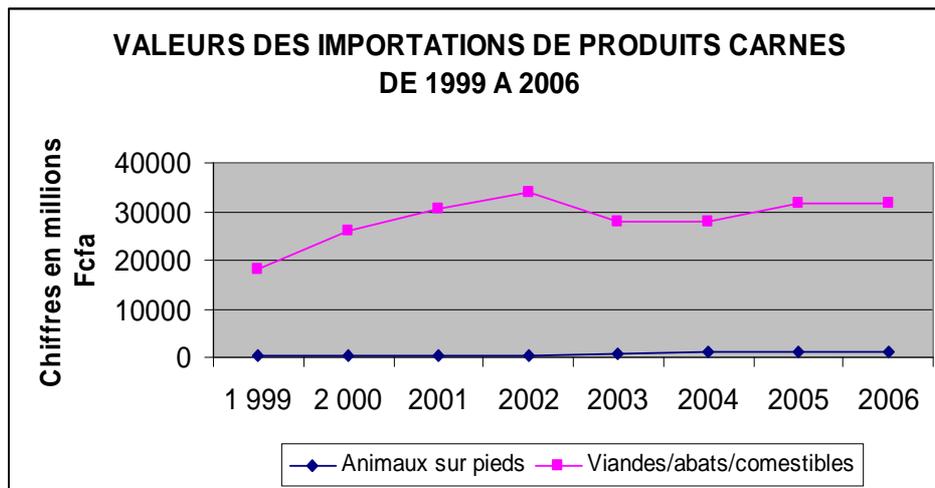
Source : *Statistiques douanières, 2007*

Figure 111 :



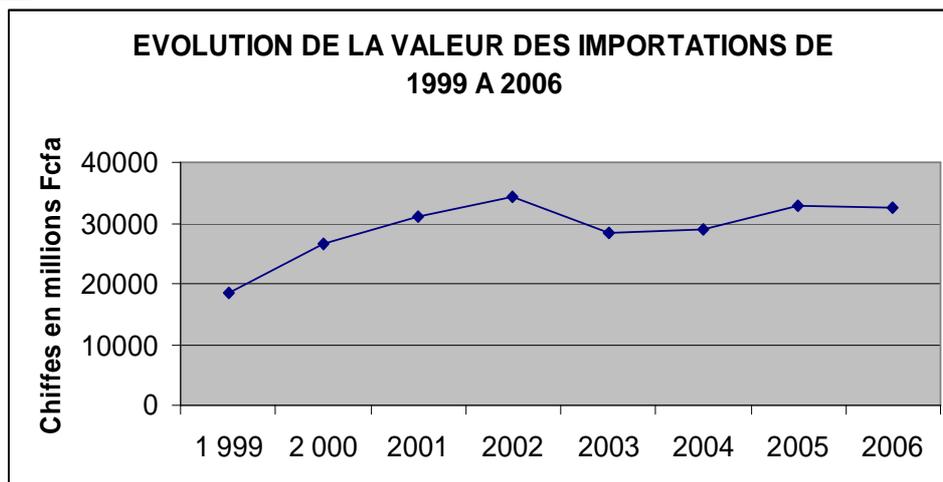
Source : *Statistiques douanières, 2007*

Figure 112 :



Source : Statistiques douanières, 2007

Figure 113:



Source : Statistiques douanières, 2007

Si les pays du nord sont les principaux fournisseurs de ces produits, sous forme congelée, il existe également des partenaires africains, notamment de la Cemac d'où des animaux sur pieds sont importés au Gabon. Les difficultés du secteur de l'élevage au Gabon contraignent le pays à avoir recours à des importations d'aliments carnés, de plus en plus demandés par des populations dont les conditions de vie se sont sensiblement améliorées durant ces dernières années. Celles en provenance des pays de la Cemac se sont progressivement développées au point de donner naissance à une véritable filière d'importation d'animaux vivants. Il s'agit en réalité de la création d'un ensemble de circuits

pour la commercialisation de " Bovins, Caprins, Importation Boucherie" dit BCIB, reliant trois pays de la zone : Gabon, Cameroun, Tchad. Ici également, la proximité des frontières a longtemps favorisé ce type de commerce informel, malgré le lourd handicap des transports et l'affirmation des nationalités. *NGUEMA ENGO, 2007*, dit à ce propos : "*En 1978, posées de zébus, d'ovins et de caprins, 2862 têtes de bétail sur pied étaient exportées vers 12 centres urbains gabonais à partir de Bitam*"<sup>96</sup>. Cette localité frontalière, au cœur du "pays fang", représente depuis toujours le portail d'entrée des hommes et des marchandises en provenance des pays comme le Cameroun, le Tchad et la Centrafrique.

Aujourd'hui, trois principaux circuits composent la filière d'importation d'animaux vivant depuis le Cameroun principalement ; voir carte n° 28 ci-après.

- D'abord le circuit dit BCIB : il va de Ngaoundéré (nord du Cameroun) à Libreville avec des ramifications terrestres en direction de Makokou et Franceville, par la RN.4. Il existe un second segment de ce circuit empruntant la voie maritime depuis Douala vers Libreville et Port gentil. Dans cette formule, les animaux sont acheminés par route jusqu'à Douala où ils sont embarqués pour le Gabon.

- Ensuite le circuit "Diawara", utilisant le transport routier. Ici, le bétail est acheté à la frontière (Bitam), et acheminé par la route jusqu'à Mouila en passant par Oyem, Ndjolé et Lambaréné.

- Enfin un troisième circuit dénommé "Kéita/Salif" : le bétail est transporté par bateau de Douala à Libreville, d'où la cargaison est transférée, par la route, à Mouila et Ndendé, au sud du pays.

Les partenaires économiques de la filière forment des groupes d'intérêt qui opèrent sur contrats prédéfinis, en termes de tarifs, de délais et lieux de livraison.

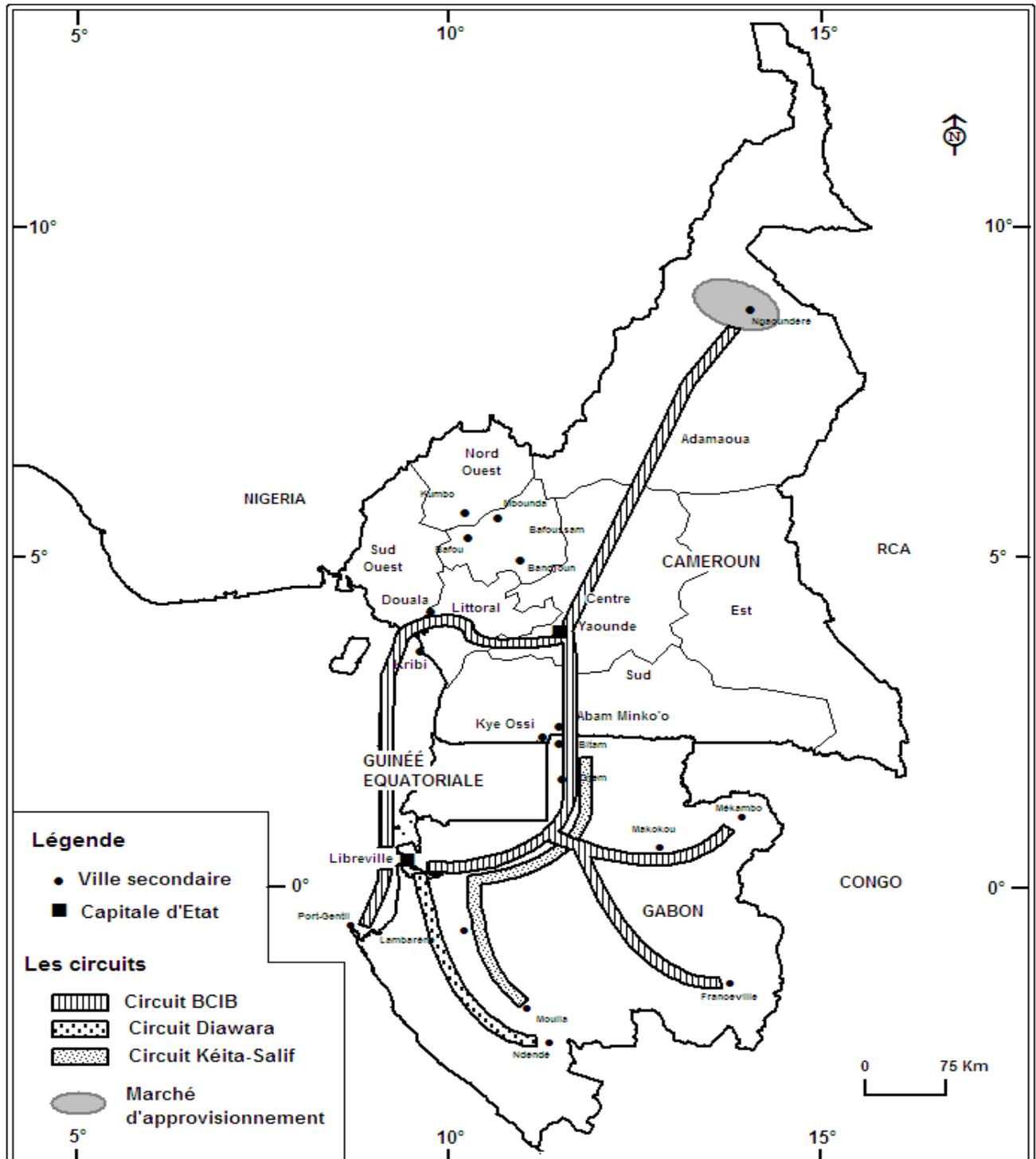
Les prix, eux, évoluent en fonction des conjonctures nationales et/ou internationales. Il faut reconnaître que le milieu commercial et les questions

---

<sup>96</sup> Nguema Engo, 2007, Ville et intégration régionale transfrontalière (Gabon-Cameroun), pp.134-135

financières étant souvent sensibles et entourés de mystères, ces données sont à prendre avec beaucoup de précaution<sup>97</sup>.

**Carte n°28 : Les filières d'importation du bétail sur pieds**



Conception et réalisation Y-G GALLEY

Source : MBOULA, 2006 ; GALLEY, enquêtes, 2006/2007

<sup>97</sup> Les principaux opérateurs de la filière (Diawara, Kéita et Salif) sont des expatriés. La méfiance naturelle vis à vis du fisc et des populations les amène à fournir des informations souvent tronquées sur leur profession.

Cependant les prix à la consommation finale tiennent généralement compte de la mercuriale établie par les pouvoirs publics, en tenant compte de l'état du marché international ; cf. tableau 100 et 101 et la figure 114 qui suivent.

Tableau n° 100 : L'éventail des prix de la filière bétail sur pieds

Dénomination	Libreville (tête/Mbororo)	Bitam (tête/Ndama)
Achat	450 000 FCFA	400 000 FCFA
Transport :		
- Owendo-Ngounié :	30 000 FCFA	
- Bitam-Ngounié :		50 000 FCFA

Source : MBOULA MBOULA, 2008

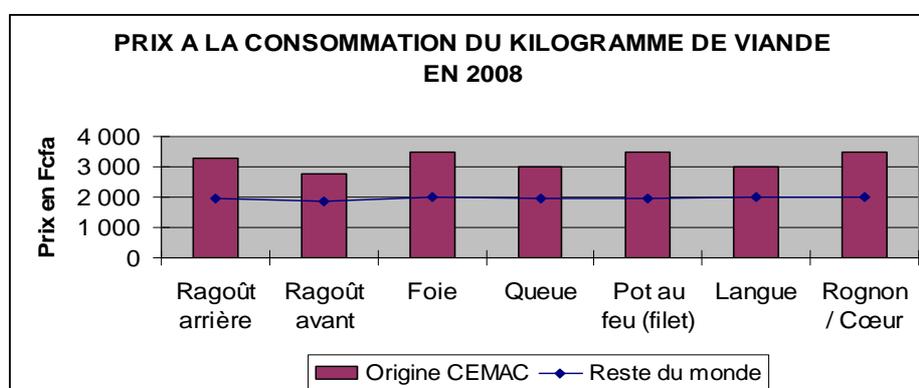
Tableau n° 101 : Table comparée des prix à la consommation en 2008

Dénominations	Origine CEMAC	Reste du monde
Ragoût arrière*	3 300	1 950
Ragoût avant*	2 750	1 850
Foie	3 500	2 000
Queue	3 000	1 950
Pot au feu (filet)	3 500	1 950
Langue	3 000	2 000
Rognon / Cœur	3 500	2 000

\* Les équivalences locales sont : "sans os" et "avec os"

Source: MBOULA MBOULA, 2008

Figure 114 :



Source : MBOULA MBOULA, 2008

On note que les prix des produits locaux sont entre 50 et 100 % supérieurs à ceux des denrées importées des pays du nord, notamment. Le coût des protéines animales est donc assez élevé et dépasse les capacités financières du petit consommateur gabonais.

En définitive, on se trouve dans une situation antinomique où l'incapacité du Gabon à produire suffisamment d'aliments carnés à la consommation de ses habitants renchérit la production intérieure ; mais au même moment, l'importation massive des ces produits de l'extérieur à des coûts artificiellement bas désorganisent les filières nationales, ruinent les producteurs indigènes et bloque toute possibilité de développement de la production nationale. Comme le dit si bien *BESSIS, 1985 "Les pays du Tiers-Monde sont les plus gros exportateurs de certains produits, mais ne produisent aucune denrée alimentaire stratégique en quantité suffisante pour assurer leur indépendance économique et politique"*.

Toutefois, les difficultés économiques auxquelles toutes les nations sont aujourd'hui confrontées rendent impossibles et illusoirs toute humanisation de l'économie mondiale. Malgré des prises de position justifiées de certains pays du nord, dans le contexte actuel de la mondialisation assortie de l'économie libérale, la situation restera encore longtemps inchangée. En effet, dans son discours à la conférence monétaire internationale (juin 2002), le Premier Ministre canadien, J. CHRETIEN, disait en l'occurrence : « Il est temps que les Etats-Unis et l'Europe réduisent les subventions à l'agriculture. A l'heure actuelle, ces subventions sont plus élevées que la totalité de ce que reçoivent les pays d'Afrique en aide au développement ».

Au total, la situation dans le secteur de l'élevage résume fort bien l'état de l'alimentation et de la sécurité alimentaire au Gabon. Ainsi donc, ce n'est pas l'absence de denrées nourricières dans le pays (le recours aux importations massives, grâce à la rente minière, rend celles-ci disponibles tout le temps) qui pourrait mettre en danger la sécurité alimentaire des populations, mais bien l'incapacité de ces dernières à se procurer les produits et à se nourrir correctement.

## Conclusion du Chapitre 2

Tableau n° 102 : Récapitulatif des données du chapitre 2, (P.II)

<b>Assurer les besoins alimentaires du pays ?</b>	<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
<b>Le temps des interrogations</b>	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelle politique agricole vivrière</li> <li>- Quels enjeux pour le secteur vivrier ?</li> <li>- Que reste-t-il du monde rural au Gabon ?</li> <li>• <i>population rurale vieillissante</i></li> <li>• <i>monde des campagnes figé</i></li> </ul>
<b>Une évolution remarquable de la diète</b>	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production nationale et consommation</li> <li>• <i>état et disponibilités de produits vivriers</i></li> <li>• <i>besoins de consommation</i></li> <li>- Nombreux volets importés :</li> <li>• <i>flambée des prix</i> • <i>flambée des prix et pauvreté</i></li> <li>• <i>sécurité alimentaire et la nutrition</i></li> </ul>
<b>Transfert des habitudes et importations de denrées alimentaires</b>	Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Importations des pays du Nord</li> <li>• <i>quantité et valeurs des produits</i></li> <li>• <i>partenaires commerciaux</i></li> <li>- Importations du riz asiatique</li> <li>- Produits alimentaires de la CEMAC</li> <li>• <i>pomme de terre</i> • <i>bananes plantains</i></li> <li>• <i>importations bovines</i></li> </ul>

On peut aujourd'hui raisonnablement se poser la question de savoir si les campagnes gabonaises peuvent assurer l'alimentation des populations par la production nationale. Des tendances multiformes laissent entrevoir bien des difficultés que rencontrent les campagnes, s'agissant de la production des denrées alimentaires. La politique agricole de l'Etat, la prégnance de l'économie de rente et urbaine ont pesé très lourdement dans le développement régional et particulièrement sur l'évolution du secteur de l'agriculture vivrière. Ici, on est en droit de se demander la politique conduite par les pouvoirs publics au cours de ces dernières décennies ; mais aussi les enjeux véritables du monde rural dans le

développement de l'économie de la nation ; et en dernière analyse, ce qui reste des campagnes gabonaises.

Il est incontestable que depuis l'indépendance il n'y a jamais eu une politique suivie et cohérente des dirigeants gabonais en faveur de l'agriculture vivrière. Bien pire, l'option de l'économie de plantation prise par les autorités du pays a été l'occasion de la perte supplémentaire des forces de production du secteur vivrier.

Visiblement, pour les responsables politiques, il n'y a aucun enjeu dans le secteur de production vivrière dès lors que les ressources financières tirées de la rente des richesses naturelles permettent largement au pays de se procurer les denrées alimentaires dont il a besoin. De ce fait, les fonds alloués aux investissements dans ce secteur restent invariablement faibles (cf. tableaux n° 61-62-63 et figures jointes, p. 221 à 223). Après de longues années de négligence, le secteur est totalement désorganisé, incapable de prendre la moindre part à la production du produit intérieur brut.

On se pose aujourd'hui objectivement la question de savoir ce qui reste en réalité du monde rural. La marginalisation de l'agriculture nourricière a conduit irrémédiablement à deux situations assez graves l'une que l'autre. D'une part, l'exode rural et le prélèvement continu des actifs agricoles par d'autres branches économiques plus dynamiques, ont fini par laisser sur place une population active composée de vieillards et de femmes. La tranche d'âge supérieure à 50 ans représente près de 80% des actifs agricoles. D'autre part, le poids de l'âge des producteurs constitue un puissant frein à la production agricole et à toute initiative tendant à promouvoir le développement des campagnes qui demeurent ainsi figées dans une sorte de léthargie, incapables de produire suffisamment de denrées pour la consommation des peuples (cf. tableaux n° 75-76 et figures 76-77, p. 267 à 269).

Le nombre de consommateurs et celui des producteurs deviennent inversement proportionnels. La production nationale de vivres diminue et l'on assiste à une évolution remarquable de la diète dans le pays. Pendant que la population augmente, tous les paramètres de la production agricoles diminuent fortement. Entre 1960 et 2005, on retiendra particulièrement le nombre des

exploitations (72700 à 42000), le pourcentage des actifs agricoles (49,7 à 6 %), superficie moyenne de cultures vivrières par personnes (21 à 10 ares). Au même moment, l'âge moyen des actifs agricoles passe de 45 à 65 ans ; voir tableau n° 77 et figures 81 à 85, p. 274 à 276.

Il n'est donc pas étonnant de voir que la production nationale de vivres reste largement en deçà des besoins de consommation des populations, et le taux de couverture de certains produits est faibles et souvent proche de 0 % (cf. tableau 78, figure 87, p. 279). Les besoins de consommation ne cesse d'augmenter au fil des ans, voir tableau n° 79 et figure 88 p. 280. Cette situation s'est naturellement aggravée dans le contexte actuel de flambée des prix des denrées alimentaires. La consommation des ménages devient donc hypothétique, le niveau de revenus des habitants étant faible par rapport aux dépenses des ménages. La pauvreté règne et le pays s'enfoncé d'année en année dans le classement du rapport de l'indice de développement humain, passant du 109<sup>ème</sup> au 123<sup>ème</sup> rang entre 1999 et 2003 (cf. tableau 84, figure 93 p. 289).

Le Gabon est contraint à des importations massives de vivres, compromettant un peu plus la sécurité alimentaire et la nutrition de ses habitants ; ceci d'autant plus qu'il s'est opéré depuis plus d'une décennie un transfert des habitudes alimentaires. Progressivement, les citoyens ont modifié leur mode d'alimentation accroissant ainsi la dépendance vis-à-vis de l'étranger aussi bien en quantité qu'en variété des produits.

L'Europe est la plus grande importatrice de denrées alimentaires au Gabon (66%). Les produits usinés composent cette catégorie dont la France occupe le premier rang. Viennent ensuite les pays d'Asie (13,39%) dont la Thaïlande est la première importatrice de riz. Les pays d'Amérique du Sud viennent en troisième position (10,82%) surtout pour la fourniture de produits carnés. L'Afrique (9,80%) et les pays de la CEMAC (4,28 %) fournissent essentiellement des produits tropicaux dont les pommes de terre et les bananes donnent lieu à deux filières commerciales entre le Gabon et le Cameroun.

Le fonctionnement de ces filières montre à suffisance toutes les résistances administratives qui entravent encore le mécanisme de la mise en œuvre de structures régionales et sous régionales existant en Afrique centrale.

Actuellement il est évident que les obstacles majeurs sont les voies de liaison peu fiables et non praticables en toute saison, l'absence de la logistique adaptée à l'activité commerciale (hangars, entrepôts et véhicules frigorifiques etc.) qui constituent toujours les faiblesses de ce secteur économique.

Hormis les travers dus à l'absence de formation des hommes, à la mauvaise gouvernance et au manque de volonté des responsables politiques, ces filières montrent à suffisance que des solutions adaptées et locales peuvent être trouvées aux problèmes de pénurie alimentaire que rencontrent certains pays de la région. Le refus délibéré des Etats à mettre en application les lois et règlements instituant les sous-ensembles régionaux complique encore singulièrement la gestion harmonieuse de ce qui représente un marché communautaire viable et aujourd'hui indispensable.

## Conclusion partie II

Tableau n° 103 : Récapitulatif des données de la deuxième partie

<b><u>Variables économiques</u></b>	<b>Favorable</b>	<b>Défavorable</b>	<b>Résultats</b>
<b>Politique agricole</b>	NON	OUI	Inadaptée, improductive
<b>Les paramètres agricoles</b>	NON	OUI	Grave détérioration des paramètres agricoles
<b>Mode d'alimentation</b>	NON	OUI	Transfert des habitudes
<b>Disponibilités et besoins alimentaires</b>	NON	OUI	Forte dépendance alimentaire de l'étranger

C'est aujourd'hui une évidence que le monde rural gabonais est soumis à une forte déprise agricole née d'une somme de facteurs déstabilisants, qu'ils soient économiques, démographiques, ou politiques. Ceux-ci ont fini par déstructurer l'ensemble du tissu social et économique du pays et donner naissance à de nouveaux comportements et de nouvelles habitudes qui, en définitive, placent l'ensemble du pays dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

En effet, depuis le milieu des années 1970 quand l'exploitation de l'or noir a réellement commencé, l'Etat gabonais a bâti les fondements de l'économie sur la rente des ressources naturelles (mines et forêt, notamment). Bien que l'exploitation de celles-ci ait pu garantir au pays des ressources financières colossales, les responsables politiques n'ont pas opéré les investissements susceptibles d'assurer à l'ensemble du tissu économique un développement rationnel et harmonieux.

Même dans le domaine de l'agriculture, le souci de la rente a également prévalu et les dirigeants politiques ont mis un accent particulier sur le développement des cultures industrielles (cacao/café, palmier à huile, hévéa, etc.). Des efforts d'investissement exceptionnels ont été consentis pendant deux décennies et n'ont pris fin qu'avec le P.A.S. de 1995-1998, suivi de la privatisation des entreprises publiques et parapubliques, constatant ainsi l'échec

de cette option agricole. Pendant qu'ils privilégiaient les plantes industrielles, les pouvoirs publics avaient oublié de développer les cultures vivrières et n'ont jamais initié une politique suivie et cohérente au profit de cette branche de l'agriculture. Malgré les énormes ressources financières dont bénéficiait le pays, les investissements en faveur du secteur vivrier étaient singulièrement faibles. Les tableaux 61 et 62 p. 221 à 222, ainsi que les figures associées montrent les niveaux suffisamment bas des investissements agricoles (2,8 à 1,14% entre 2000 et 2004) et des dépenses globales du secteur agricole (1 à 0,69%) pour la même période. On note visiblement que, pour les responsables politiques du pays le secteur vivrier ne représentait aucun enjeu véritable dans le vaste champ du développement économique du pays. Et pourtant, le quart de siècle 1975-2000, fut marqué par la création de nombreuses sociétés d'Etat par qui diverses expériences furent entreprises. Ces agro-industries jointes aux grands travaux entrepris par les pouvoirs publics en faveur de la construction des villes ont attiré massivement les ruraux et particulièrement les jeunes qui ont déserté les campagnes gabonaises pour les villes et nouveaux pôles de développement où ils espèrent de meilleures conditions de vie, par le salariat. Ce mouvement des ruraux en direction des centres urbains fut d'une grande ampleur. Commencé au milieu des années 1970, cet exode se poursuit encore aujourd'hui et a provoqué un déséquilibre démographique notoire tant entre les différentes régions du pays qu'entre les villes et les campagnes. Le recensement de 2003 montre que trois régions administratives (Estuaire, Haut-Ogooué et Ogooué-Maritime) regroupent 70% de la population du pays. L'Estuaire à elle seule compte 51% ; l'hypertrophie de la capitale Libreville qui rassemble (dans l'Estuaire) plus de la moitié du total des habitants, en la plus grande illustration (cf. tableau 68, figures 67 et 68, p. 244 à 245). C'est sans doute un épiphénomène le pourcentage fort élevé de la population urbaine (84%) par rapport à la population rurale, en pays du tiers-monde. La part de l'immigration internationale dans cette répartition est assez appréciable.

Dans un pays traditionnellement sous peuplé, les conséquences d'une telle occupation de l'espace ne se sont pas fait attendre. Comme on peut s'y attendre, l'activité agricole, faute de bras valides, a progressivement décliné et est

aujourd'hui laissée pour compte des autres secteurs de l'économie en pleine croissance.

On retiendra ici de nombreuses données de la production agricole qui enregistrent un déclin notable au cours du demi-siècle qui s'achève. Il s'agit de la population rurale (45% soit 1%., l'an) ; du nombre d'actifs agricoles (43,5% soit 1%., l'an) et d'exploitations (42% soit 0,93% l'an) et, après chaque décennie, l'âge moyen des planteurs augmente de 4,5 ans. Tous les paramètres relatifs aux surfaces cultivées ont évolué. Ainsi, le rapport superficies cultivées au territoire national diminue de 0,4 à 0,18 % ; elles ont de ce fait enregistré une baisse de 63% soit 1,5% par an. C'est naturellement que la superficie moyenne cultivée par habitant suit la même évolution (84,5%, soit 1,87 % l'an). Quant aux cultures vivrières, les surfaces moyennes ont connu un fléchissement d'environ 50% soit 1,1% chaque année.

Tous ces résultats déplorables montrent à suffisance la sclérose actuelle des campagnes gabonaises et l'incapacité du pays à produire des denrées en quantités suffisantes pour les besoins de consommation locaux.

Manifestement, la politique agricole de l'Etat était à la fois inefficace et inadaptée à l'expansion du secteur de l'agriculture vivrière ; elle a conduit au dépeuplement des campagnes aujourd'hui entièrement privées de ses forces vives.

La croissance des cités gabonaises et les multiples adaptations à la vie urbaine qu'elle exige, ont fini en outre par amener de profondes transformations dans la vie des Gabonais. Que ce soit dans les domaines vestimentaire et/ou alimentaire, des besoins nouveaux ont été créés, des habitudes nouvelles, souvent extraverties, instaurées. Ces mutations, alliées à l'insuffisance de la production nationale ont conduit le pays dans la voie périlleuse des importations massives de produits alimentaires. Ceux-ci sont multiples et variés et répondent globalement à deux préoccupations des citoyens : qualité et adaptabilité des mets à consommer en rapport avec les contraintes urbaines. Celles-ci vont accroître la consommation d'une catégorie de nouveaux produits qui n'étaient fortement demandés par les habitants. C'est le cas de la pomme de terre et le riz qui sont deux produits aujourd'hui très consommés, mais non localement cultivés. Il en

est de même des produits laitiers, maraîchers des fruits et des oléagineux dont la demande de consommation a, dans certains cas, triplé au cours de la décennie qui s'achève (cf. tableau 72, p. 255). Ainsi, le taux de couverture de l'ensemble des denrées alimentaires se situe autour de 36%, voir tableau n° 71 ; p. 253. Cependant, quand on prend en compte les féculents, les céréales et les protéines animales qui composent l'essentiel de l'alimentation des populations, la disponibilité locale tombe à 27% des besoins, ce qui démontre l'insuffisance notoire de la production nationale de vivres (cf. figure 86, p. 277), et la nécessité des importations afin de compenser ce manque.

Depuis plus de trois décennies, le Gabon est devenu progressivement dépendant de l'étranger en produits vivriers. Les importations viennent de toutes les régions du monde, même de l'Océanie. Les principaux partenaires commerciaux restent la France avec 37,25% et la Belgique, près de 13% soit 50% des fournitures de vivres (des produits laitiers et céréaliers) au Gabon. Le Brésil et la Thaïlande importent respectivement les produits carnés et le riz (cf. tableaux n° 92-94, p. 307 à 310 et carte n° 25, p. 312).

En Afrique et particulièrement dans la zone Cemac, c'est le Cameroun qui demeure le principal fournisseur. Les pommes de terre et surtout les bananes plantains représentent les principales denrées qui ont donné lieu à la création d'importantes filières commerciales. Ici, les transports sont assurés soit par un système de cabotage le long des côtes entre les deux pays, ou bien par voie routière dont les améliorations récentes ont bénéficié des financements de l'Union Européenne. Par ailleurs, une autre filière d'importation d'animaux sur pieds (bovins, ovins et caprins) s'est instaurée entre les deux pays à partir du nord du Cameroun avec des ramifications partout à l'intérieur du Gabon où l'activité de l'élevage est très peu développée (cf. cartes n° 26, 27 p. 316-317 et n° 28, p. 332).

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Tableau n° 104 : Bilan général de la production agricole locale et des importations alimentaires au Gabon en 2009

<b>Paramètres économiques</b>	<b>Résultats</b>	<b>Bilan</b>
<b>1- Variables agricoles:</b>		
● Facteur naturel	-	<b>P</b>
● Facteur humain	-	<b>N</b>
● Facteur économique	-	<b>N</b>
● Facteur politique	-	<b>N</b>
<b>2- Paramètres de la production vivrière :</b>		
● Population rurale	- 45 %	<b>N</b>
● Nombre d'actifs agricoles	- 44 %	<b>N</b>
● Nombre exploitations	- 42 %	<b>N</b>
● Âge moyen des planteurs	- 4,5 ans / décennie	<b>N</b>
● Sup. cultivées / territoire national	- 63 %	<b>N</b>
● Superficie moyenne cultivée / ht	- 85 %	<b>N</b>
● Surface moyenne cultures vivrières	-50 %	<b>N</b>
<b>3- Production nationale vivrière (en tonnes)</b>		
● Féculents	461000	<b>N</b>
● Céréales	7500	<b>N</b>
● Légumes	5520	<b>N</b>
● Produits laitiers	00	<b>N</b>
● Protéines animales	36674	<b>N</b>
<b>4- Besoins alimentaires (en tonnes):</b>		
● Féculents	672 334	<b>N</b>
● Céréales et dérivés	149 816	<b>N</b>
● Légumes	31109	<b>N</b>
● Produits laitiers	23 725	<b>N</b>
● Protéines animales	150 985	<b>N</b>
<b>5- Taux de couverture</b>		
● Féculents	68 %	<b>N</b>
● Céréales	5 %	<b>N</b>
● Produits laitiers	0 %	<b>N</b>
● Protéines animales	24 %	<b>N</b>
<b>6- Evolution des disponibilités de 1960 à 2008</b>		
● Manioc	-79 %	<b>N</b>
● Banane	-79 %	<b>N</b>
● Taro	-78 %	<b>N</b>
● Igname	-83 %	<b>N</b>
● Légumes	-76 %	<b>N</b>
● Fruits	-79 %	<b>N</b>
<b>7- Evolution des importations alimentaires de 1999 à 2008</b>		
● Valeurs	112 %	<b>N</b>

P : Positif - N : Négatif

Source : GALLEY, 2009

Si la question agricole au Gabon constitue en soi un sujet digne d'intérêt, celui-ci s'est sans doute accru ces trois dernières années du fait de la crise alimentaire mondiale (cf. tableau 72, fig. 96, p. 293). Dans ce contexte où, sans doute avec la globalisation, des reflexes nationalistes et protectionnistes ressurgissent, le Gabon dont le secteur agricole est fortement handicapé, et dont les besoins d'importation de produits vivriers n'ont cessé de croître au cours de ces dernières décennies (cf. tableaux 76, 77, 78, p. 269 à 279), peut-il raisonnablement continuer à assurer l'alimentation de ses habitants ? Tel est le principal questionnement avancé en introduction. Outre l'intérêt scientifique d'une telle thématique, son importance économique, politique et sociétale semble aujourd'hui une évidence, au regard du contexte actuel de crise mondiale et des tout derniers engagements pris par l'Etat gabonais en vue de relancer le secteur agricole et assurer la permanence de la sécurité alimentaires aux Gabonais.

A travers les différents points des six rubriques du tableau du bilan général ci-dessus, des réponses directes seront apportées aux divers questionnements relatifs à l'état de la production vivrière, aux besoins de consommation de la population ainsi qu'à la nécessité des importations de denrées alimentaires au Gabon. Ce faisant, nous répondrons à la question centrale de la capacité du pays à nourrir ses habitants.

Des 23 éléments d'appréciation que nous avons listés, un seul paraît nettement bénéfique. En effet, le climat, le sol, l'espace cultivable forment les principaux atouts pour sa mise en œuvre de l'agriculture gabonaise. Hormis ceux-ci, l'ensemble des conditions de la production locale et des approvisionnements de denrées nourricières constituent un sérieux désavantage pour la vie économique du pays.

La faiblesse traditionnelle de la population gabonaise (moins de 2 hts au km<sup>2</sup>, en 1960) a été corrigée par le colonisateur français, au moyen des regroupements administratifs (cf. I., p. 43-46). Cependant, c'est à l'organisation stricte de la société traditionnelle (le cadre tribal, les rapports humains, la gestion des terres et des différents droits fonciers, etc.) que la paysannerie gabonaise, malgré des résultats limités de sa production agricole, doit la survie (cf. I., p. 42). C'est parce que cette agriculture traditionnelle aux pratiques

archaïques ignore toute forme moderne de production telle que l'utilisation des engrais, l'irrigation et la mécanisation, que des facteurs humains restent fondamentaux dans le maintien de l'équilibre de l'activité productrice. Mais, les us et coutumes du peuple, en limitant l'intervention de la main d'œuvre masculine dans l'activité vivrière (cf. I., p. 57), créent le tout premier facteur de fragilisation de l'ensemble de l'appareil de la production agricole. L'introduction des plantes commerciales entraîne par ailleurs un surcroît de travail pour les paysannes traditionnellement vouées à la fourniture des vivres (cf. I., p. 58). A partir du milieu des années 1970, des saignées importantes de bras valides sont opérées sur les campagnes.

L'extraordinaire croissance urbaine de ces dernières décennies, née aussi bien de l'exode rural que des migrations internationales, a fini par vider les campagnes de leurs habitants, et créer le déséquilibre dans l'occupation humaine de l'espace territorial (cf. II., p. 240-252). L'opposition ville-campagne s'est accentuée au plan démographique, les campagnes sont coupées du reste du pays au point que les ruraux ont fini par choisir massivement d'aller s'installer dans les centres urbains de peur de rester en marge des mutations en cours. Ce phénomène a été favorisé par le caractère segmenté du tissu économique qui, loin de produire des externalités positives, a fini par introduire des oppositions entre pôles de développement et zones sous intégrées. Dans l'ensemble, l'économie gabonaise reste dominée par le souci de la rente des ressources pétrolières, minières, forestières et même agricoles (cf. II., p. 205 et 217). Ainsi, durant les trois dernières décennies, le pétrole a joué les tout premiers rôles dans l'économie, fournissant parfois jusqu'à 82 % des recettes de l'Etat, à l'exportation.

Le choix de politique agricole opéré ces dernières années par l'Etat gabonais représente par ailleurs un facteur de blocage du développement homogène de l'ensemble du tissu économique. Les pouvoirs publics ont délibérément choisi de privilégier les plantes commerciales au détriment des cultures vivrières qui n'ont jamais fait l'objet de préoccupations réelles des hommes politiques du pays. Les interventions de l'Etat, ont toujours été mal ciblées et incohérentes (cf. II., tableaux 60, 61, fig. 54, 55, 56, p. 220-223); et c'est avec beaucoup de parcimonie que les responsables ont traité les questions de la

production vivrière qui a manqué de l'attention qu'elle mérite ; ce secteur est au total oublié et laissé pour compte de l'effort de développement économique du Gabon.

Des efforts de recomposition du secteur agricole ont été entrepris avec les aménagements des zones périurbaines où le maraîchage et l'aviculture (cf. I., p.123-169) représentent les principales réalisations, pendant que l'élevage bovin peine toujours à se développer (cf. I., p. 169-180) et vient d'être confié à SIAT Gabon. Les ceintures vertes, sans être adaptées aux besoins réels des populations, commencent toutefois à répondre partiellement aux problèmes d'approvisionnement des villes en denrées alimentaires et à contribuer à la résorption du chômage urbain (cf. I., p.134 et 177). Hormis Libreville (la capitale), Port Gentil (le sanctuaire du pétrole gabonais) et secondairement Oyem et Koulamoutou, aucun autre centre urbain du pays ne connaît véritablement de telles actions, même si c'est là la mission dévolue à l'Igad.

Dans les ceintures périurbaines comme dans les campagnes du pays, l'action de l'Etat dans l'accompagnement des acteurs agricoles manque de suivi, d'efficacité et de lisibilité. De multiples aides financières fournies par des organismes étrangers (cf. I., carte n° 16, p. 184 à 186) ont ainsi été perdues à cause de l'Etat qui n'honore pas ses engagements vis-à-vis de maints projets initiés dans ce secteur. Ici, la mauvaise gouvernance est également en cause. Et pourtant, des structures telles que l'Igad, l'Apg/Fida constituent des réponses crédibles aux problèmes du monde rural.

Il n'en demeure pas moins qu'aujourd'hui, le monde des campagnes est soumis à une forte déprise agricole née d'une somme de facteurs déstabilisants, qu'ils soient économiques, démographiques, ou politiques. La segmentation a engendré de multiples facteurs de blocages structurels et est devenue, elle-même, un facteur bloquant.

Entre 1960 et 2005, l'activité du secteur vivrier a fortement décliné dans tous ses segments. La population rurale et les actifs agricoles ont enregistré respectivement une baisse moyenne de 3720 et 3377 habitants par an ; et chaque année, cette population active vieillit de 5,4 mois (cf. II., tableau 77, p. 274 à 277), en même temps qu'elle se féminise (cf. I., tableau 9, p. 60).

Les campagnes vidées de leurs populations valides, confrontées à un problème de déficit humain très grave, sont fragilisées et ne jouent plus le rôle traditionnel qui leur est assigné. L'activité agricole qui, jadis, était prospère, a fortement décliné dans toutes ses facettes (les superficies cultivées, les rendements et les productions), voir II., tableau 77, p. 274, et ne répond plus aux besoins de consommation des populations. Les rubriques 3 et 4 du tableau synthétique montrent que la production nationale de vivres est aujourd'hui largement en deçà des besoins de consommation des populations (cf. II, tableau 78, p.279).

Comme le présente la rubrique n° 6 de notre tableau récapitulatif, la disponibilité des produits vivriers locaux a enregistré une chute vertigineuse de près de 80 % pour toutes les denrées, entre 1960 et 2008.

Il est donc clair que dans ces conditions, seul, le Gabon ne peut pas se nourrir.

Il doit donc importer des denrées nourricières pour combler le déficit de produits alimentaires dont certains, comme la pomme de terre, le riz et le lait ne sont pas du tout cultivés (cf. II., tableau 79, p. 279).

Et entre temps, de profondes mutations ont vu le jour au sein de toute la société gabonaise. On assiste aujourd'hui à la naissance de nouveaux comportements et de nouvelles habitudes des habitants. On retiendra particulièrement la réorientation, par nécessité, des habitudes alimentaires des Gabonais, vers des denrées alimentaires produites à l'étranger, que ce soit des pays africains comme le Cameroun, d'Asie (la Thaïlande), ou d'Europe et d'Amérique. Les importations de vivres des pays de la Cemac donnent lieu à la création de trois filières commerciales entre le Cameroun et le Gabon : celle des pommes de terre, celle des bananes plantains et enfin celle des animaux vivants méritent d'être signalées.

Aujourd'hui, le coût de ces importations est très élevé et dépasse les 200.10<sup>9</sup> de francs cfa (cf. II., tableau 88, p. 303). A titre de comparaison, ce montant dépasse de loin la totalité des revenus tirés de l'exploitation forestière du pays.

Il est toutefois incontestable que si la production locale ne peut suffire à nourrir ses habitants, les énormes ressources financières engrangées par le

Gabon grâce à ses richesses du sol et du sous-sol suffisent largement à assurer l'approvisionnement du pays en produits vivriers, en quantité et en qualité. Mais dans cette hypothèse, diverses préoccupations apparaissent. D'abord, la capacité des populations à se procurer les denrées alimentaires venues de l'extérieur ; ensuite la survenue des crises alimentaires comme celle en cours depuis 2007. Dans le premier cas, on s'aperçoit que le niveau élevé des technologies mises en œuvre dans le pays et celui très bas de la formation des autochtones, ne permettent pas à ces derniers de prendre une part active à la production. Il s'ensuit des salaires insuffisants qui ne répondent pas toujours aux dépenses induites par un coût de la vie artificiellement élevé. L'état de pauvreté des habitants ne leur permet pas de faire toujours face à la vie chère, surtout dans les périodes de crise. Ainsi, plus du quart des habitants prennent un seul repas par jour, tandis que moins de la moitié de la population assure deux repas quotidiens ; le riz, et le pain (deux produits d'importation) représentent près des 2/3 de la consommation des ménages (cf. tableaux 73 et 74). Même si l'apport énergétique alimentaire, le nombre de personnes sous-alimentées et la prévalence de la sous-alimentation dans la population totale se sont améliorés entre 1990 et 2003, la Fao estime que l'état général de l'alimentation se dégrade ; voir tableau n° 75. Dans le second cas, on peut estimer que dans un contexte général de crise alimentaire où peuvent naître des tentations protectionnistes et de repli national des pays fournisseurs, la sécurité alimentaire du Gabon peut être gravement mise en danger. A ce titre, la crise alimentaire de ces dernières années est bien révélatrice de ce type de catastrophe. Commencée en 2006, elle s'est confirmée en 2007, pour s'aggraver en 2008 avec son cortège de manifestations sociales dans plusieurs pays d'Afrique Noire y compris le Gabon. La FAO a estimé la progression des prix des denrées alimentaires de base à 23,5 % en 2007 (cf. figures 94 et 95 p. 292). Dès la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2008, lors des émeutes de la faim, on enregistrait déjà un croît de 11,2 % et, dans tous les cas, ce sont les produits de consommation courante qui ont enregistré les hausses les plus spectaculaires avec (+ 79 %) pour les produits laitiers, (+ 48 %) pour les matières grasses et (+ 38,7 %) pour les céréales. Pendant ce temps (mars 2008),

l'indice des prix à la consommation, dont le calcul prenait en compte 57 % des produits alimentaires, s'est établie à 5,1 % dans les pays de la CEMAC<sup>98</sup>.

Des pays agricoles tels que la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso (Afrique de l'ouest), le Cameroun et le Congo (Afrique Centrale) ont fortement ressenti le phénomène de l'offre insuffisante de denrées alimentaires ainsi que les tensions inflationnistes qui se sont ensuivies ; on peut donc raisonnablement s'inquiéter du sort d'un pays comme le Gabon dont le secteur agricole est fortement handicapé.

C'est en définitive cette crise qui va décider les autorités politiques gabonaises à se pencher plus sérieusement sur la situation du secteur de la production vivrière du pays. La commission chargée de la réhabilitation du monde rural créée au dernier trimestre de 2008 estimait que si rien n'est fait d'ici à la fin de cette décennie le coût des importations alimentaires dépassera 300.10<sup>9</sup> Fcfa.

Le programme National d'Investissements à Moyen Terme (PNIMT) 2009-2013, peut certes constituer, pour le pays, la voie de sortie de crise, à tout le moins, de limitation des importations de vivres de l'extérieur. Toutefois, le Gabon n'a pas rompu avec les incohérences de sa politique agricole qui justifient les échecs récurrents enregistrés au cours de ces dernières décennies (cf. II., p. 219 à 224). Face aux enjeux actuels l'Etat n'a pu dégager que moins de 2 % du budget indispensable à la réalisation du PNIMT (cf. tableaux 60, 61, 62 et 63), preuve supplémentaire que le Gabon n'est toujours pas en phase avec la mise en œuvre de ses projets. Hormis l'important déficit en capital humain en termes de quantité et qualité (cf. II., tableaux 75, 76, p. 267-269), le programme (cf. annexe 2, p. 387) accorde peu de place aux principaux bénéficiaires les paysans) dont les responsabilités transparaissent peu, et de ce fait, pose le problème de l'appropriation véritable du programme par les ruraux ainsi que sa durabilité. Le rôle dirigiste des pouvoirs publics et les orientations données à l'entreprise laissent entrevoir un secteur agricole entièrement porté par les subventions. Le paysannat traditionnel, loin de se reconstituer est menacé de disparition au

---

<sup>98</sup> *BANQUE DE France, Rapport Zone franc, 2007, pp 85-86*

profit des domaines appartenant à la bourgeoisie locale et/ou opérateurs privés, utilisant la main d'œuvre salariée formée par le reste des ruraux. Un tel schéma, s'il se confirme, orienterait les campagnes gabonaises vers des formes d'organisation sociales et économiques du type sovkhazien de l'époque soviétique. A l'heure actuelle, le Gabon recherche désespérément des solutions à ses épineux problèmes de développement agricole et d'alimentation. Mais la politique économique nationale des prochaines années (exploitation du fer de Belinga, construction du second tronçon du chemin de fer, construction d'un port minéralier à Santa Clara, etc.), avec la création prévue de 30.000 emplois, n'est pas de nature à réactiver le secteur agricole. Et pourtant, la réponse immédiate et la plus évidente à ses préoccupations (en attendant des solutions locales plus adaptées) se trouve au sein des formations régionales et sous régionales. Le territoire CEMAC, vaste de 302 millions d'hectares et comptant 30,5 millions d'habitants, représente un marché relativement important, susceptible de répondre pleinement aux besoins de développement de l'ensemble de la sous région. Sa grande potentialité et son large éventail de produits agricoles constituent la toute première solution aux besoins d'alimentation qu'exprime le Gabon. Mais pendant que les autres pays de la CEMAC ont déjà mis en application les clauses de la libre circulation des hommes et des biens, le Gabon s'y refuse en attendant l'ultime étape (1<sup>er</sup> janvier 2010) où elle doit se soumettre aux dispositions statutaires de l'institution régionale. Depuis longtemps, les responsables politiques gabonais, jaloux des énormes richesses que recèle le pays, inquiets de voir leur pays envahi par des populations étrangères. Ils sont convaincus qu'avec les revenus colossaux tirés des ressources naturelles ils peuvent aisément, par les importations, subvenir aux besoins en alimentation de leurs populations, et ont repoussé toutes les opportunités de coopération régionales offertes par l'Udeac, la Ceeac, la Cemac.

Tout compte fait, le manque de dynamisme et de compétitivité du paysan gabonais, son incapacité à former de l'épargne, à tirer des revenus de ses activités et à contribuer réellement au développement économique du pays font que, pour ses besoins alimentaires, et pour longtemps encore, le Gabon restera dépendant de l'étranger et particulièrement de ses voisins de la CEMAC.

# **BIBLIOGRAPHIE**

- AMENOUDJI MESSAN (G), 2004, *L'activité avicole à Libreville et ses environs*, mémoire de maîtrise, géographie, UOB, 134 p.
- Annuaire Jeune Afrique, 1994, *Rapport annuel sur l'état de l'Afrique*, Paris, Jeune Afrique, 258 pages.
- ANONYME, 01/06/03, *Synthèse préliminaire sur l'élevage au Gabon*, <http://www.ulg.ac.be/frnv/ivt/gabon.htm>
- ANONYME, *L'élevage au Gabon*, <http://www.izf.net/izf/EE/pro/gabon/5020-agro-elev.asp>
- ANONYME, 2003, Les bulletins officiels de la Cemac [http://www.iZF/documentation/journal officiel/Afrique centrale/2002/REG02](http://www.iZF/documentation/journal%20officiel/Afrique%20centrale/2002/REG02)
- ASSOUMOU NDONG (FR.), 2003, *L'économie du Gabon : Une économie à la remorque de son pétrole*, <http://www.gasoli.org>
- BAILLY (A.) et BEGUIN (H), 1995, *Introduction à la géographie humaine*, 5<sup>ème</sup> édition, Paris, Masson, 123 p.
- BAILLY et Al., 1998, *Les concepts de la géographie humaine* 4<sup>ème</sup> édition, Paris, Armand Colin, 336 p.
- BAKIS, H, 1996 ; 1997, « Une nouvelle catégorie de « sources » pour la recherche géographique », *Netcom*, vol. XI, n° 2, p. 460-461 31
- BARAMP AMA (A.), 1992, *Le manioc en Afrique de l'Est*, Paris, Karthala, 287p.
- BARRO CHAMBIER (H.A.), 1990. *L'économie du Gabon: analyse politique d'ajustement et d'adaptation*. Paris, Economica, 355p.
- BATTISTONI-LEMIERE (A.), 2004, *L'Espace mondialisé : flux, acteurs, enjeux*, Paris, Ellipses, zoom Gé, 158 p.
- BENNAFLA (K.), 2002, *le commerce frontalier en Afrique centrale*, Paris, Karthala, Les Afriques 353 p.
- BERGEVIN (Ph.), 2006, *Les ressources énergétiques : Bienfait ou calamité pour l'économie canadienne*, bibliothèque du parlement, Division de l'économie.
- BERNIER (X.), 1997, *Les mutations des espaces ruraux dans les pays en voie de développement*, Paris, Economica, 112 p.
- BESSIS (S), 1985, *L'arme alimentaire*, Paris, La Découverte, 324 p.
- BIZE (P.), 1982, *Commerce et recherche géographique*, Annales de géographie, N° 506.

- BOSERUP (E.), 1970, *Evolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 218 p.
  - CATH, 2006, Relance du projet hévéicole villageois, Maedr, Libreville
  - CARDINAL (E.) et AL. 2000, *Consommation de poulets de chair au Sénégal et risques pour la santé publique*. <http://www.cirad.fr>
  - Caisse Française de Développement (CFD) et Institut Gabonais d'Appui au Développement (IGAD), 1992. *Gabon. Développement agricole périurbain*. Rapport d'évaluation.
  - Centre Technique Agricole et Rurale (CTA), 1989, *Engrais verts et autres formes d'améliorations du sol dans les pays tropicaux*. Wageningen, CTA, 55p.
  - CHALEARD (J.L.), 1996, *Temps des villes, temps des vivres ; l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 664 p.
- CHALEARD (J.L.), CHARVET (J.P.), 2004, *Géographie agricole et rurale*, Paris, BELIN, atouts, Géographie, 240 p.
- CHALEARD (J.L.) et (A.) DUBRESSON, 1999, *Villes et campagnes dans les pays du sud*, Paris, Karthala, 259 p.
  - CHARTEAU (A.), 1983, Le climat est-il un obstacle au développement de l'aviculture africaine ?, in *Afrique Agriculture*, n° 98, octobre 1983, p. 38-39
  - CHATELIN (Y.), 1960, *Etude pédologique du Woleu Ntem*, ORSTOM, Institut d'études centrafricaines (Service pédagogique).
  - CICIBA, 1989, *Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique Centrale: points de repère*. Paris, l'Harmattan, 182p.
  - Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 1992. *Commercialisation des produits agro-alimentaires au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (C.E.E.A.C.) : projet d'assistance multisectoriel*. Rome, 146p.
  - CIRAD, 2002, *Relance du secteur caféier, au Gabon*, Etude de faisabilité, CP SIC-1520
  - Comité Interafricain d'Etudes hydrauliques (CIEH), 1989, *Précipitations journalières de 1966 à 1980*, CIEH-ASECNA-ORSTOM, 194 p.
  - DA DALT (B.), LE BALTEUX (B.) 1995, *L'aviculture*, Paris, la documentation française, 213p

- DELVINGT, (W.), 2001, *La forêt des hommes. Terroirs villageois en forêt tropicale africaine* Mouscron, Les Presses Agronomiques de Gembloux, 286p.
- DGSEE, 2005, *Enquête Gabonaise pour l'Evaluation et le suivi de la Pauvreté (EGEP)*, Banque mondiale
- DGSEE, 2004, *Enquête sur la Perception de la Pauvreté (EPP)*, PNUD.
- DGSEE, 2001, *Recensement du verger caféier gabonais, Analyse des résultats définitifs*, Libreville
- DIKAMBI (J.), 2007, *La culture du bananier plantain dans le département de la Douigny (Nyanga)*, mémoire de maîtrise, UOB, FLSH, géographie, 114 p.
- DURKHEIM, 1973, *Le suicide*, Paris, PUF
- ERLING, (R.L), 2004, *Escaping the Resource Curse and the Dutch Disease? When and Why Norway Caught Up and Forged Ahead of Its Neighbours*, document de discussion no 377, Statistique Norvège, Département de la recherche
- ESOH ELAME, 2002, *Géographie du développement durable*, Paris, Anthropos, 132 p.
- FAO, 2009, *Programme régional de sécurité alimentaire de l'Afrique centrale (PRSA/AC)*, rapport FAO, 27 p.
- FAO, 2003, *Approvisionnement et distribution alimentaire des villes de l'Afrique francophone*, <http://www.fao.org/ag/sada.htm>
- FAO, 1996, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture rapport annuel*, Rome, FAO.
- FAO, 1993. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*. Rome, FAO, 305p.
- FAOSTAT, 2006, *Statistiques de sécurité alimentaire- Gabon*
- FIDA, 2006, *Evaluation de la production agricole dans la province du Woleu Ntem*. <http://www.apanews.net>
- Fonds International de Développement Agricole (FIDA), 1989, *Projet d'appui au paysannat gabonais. Mission de pré-évaluation*. Rapport provisoire.
- Fonds monétaire international (F.M.I.), *L'Economie Gabonaise*, <http://www.imf.org>
- Gabon, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, 1975,

*Programme nationale des projets vivriers, maraîchers et fruitiers, le problème vivrier gabonais. Aspect pseudo-économique, tome I, Paris, SA TEC, 66p.*

- Gabon, Ministère de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR), 2005, *Pré forum national sur le développement agropastoral et rural*, commission L, état des lieux du secteur rural, 161 p.

- Gabon, 1995, *Bi/an annuel des activités du MAEDR*, Direction générale, 45p.

- Gabon, MAEDR, 2005, *Pré forum, Rapport général*, 42p.

- Gabon, MAEDR, 1982, *Fiche technique sur le désherbage des cultures bananières*, Direction générale, cellule de formation, 4p.

- Gabon, Ministère de l'éducation nationale, 1983, *Géographie et cartographie du Gabon, Atlas illustré*, Libreville, 135 p.

- Gabon, *La climatologie du Gabon*, Direction générale de la météorologie Libreville, 52 p.

- Gabon, MAEDR, 2002, *Programme spécial pour la sécurité alimentaire*, 67 p.

- Gabon, 2005, *Pré forum national sur le développement agropastoral et rural*, commission J, état des lieux du secteur rural, MAEDR, 161 p.

- Gabon, 2006, *Recensement démographique de la province de la Nyanga*, 10 p.

- Gabon, IGAD, 2006, *Rapport de mission, province de la Nyanga, ville de Tchibanga : phase d'identification et prise de contact*, 22 p.

- Gabon, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, décembre 1984, *Fichier national des villages*, Libreville.

- Gabon, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, *Bureau centrale du recensement*, 1993, *Recensement général de la population et de l'habitat, Résultats détaillés de la Nyanga*, Libreville, 81 p.

- Gabon, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, *Bureau central du recensement*, 1993, *Répertoire des regroupements et villages*, Libreville, 43 p.

- Gabon, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, Direction générale de la statistique et des études économiques, 1993, *Recensement général de la population et de l'habitat, « principaux résultats »*, Libreville, 96 p.

- GABONECO, <http://www.gaboneco.org>

- GALLEY (Y.G), 2006, *Géographie de la politique alimentaire urbaine*, in *Villes du Nord Villes du Sud, Géopolitique urbaine, acteurs et enjeux*, sous la direction de François Hulbert, Paris, L'HARMATTAN, p. 361-370.
- GALLEY (Y.-G.), 1987. *Le bananier plantain: une culture commerciale paysanne au Fernan-Vaz (Gabon)*, in *Muntu* n° 06, p.153-169.
- GALLEY (Y.G), 1980, *Une agriculture forestière de subsistance face aux cultures commerciales : cas du Woleu-Ntem*, Bordeaux III, CEGET. 448 p.
- GALLEY (S.), 1964, *Dictionnaire Français-Fang, Fang-Français*, Edition Henri messeiller, Neufchâtel
- G.C.A, 1997, *Etude sur les filières d'approvisionnement de Libreville en produits vivriers*, Rapport principal, Bureau d'études, 163 p.
- GILLARDOT (P.), 1997, *Géographie rurale*, Paris, Ellipses/édition marketing S.A, 208 p.
- GOUROU (P.), 1969, *Les pays tropicaux. Principes d'une géographie humaine et économique*, Paris, PUF, 271 p.
- GUILLOT (B.), 1973, *La Terre Enkou (Congo), atlas des structures agraires du sud du Sahara. 8*, Maison des sciences de l'homme, EPHE, Paris, Mouton, 122 p.
- IGAD, 2008, *Le système de suivi technico-économique en 2008. Analyse des indicateurs de l'activité maraîchère en zone urbaine et périurbaine de Libreville*, rapport act. Igad, 81 p.
- IGAD, 2007, *Les filières légumes à Libreville : «Caractéristiques et Perspectives de développement»*, Igad, Libreville
- ICCO, 2000, *Projet de relance du secteur cacaoyer au Gabon*, Version préliminaire, Londres
- ICCO, 2000, *Projet de relance du secteur cacaoyer au Gabon*, Annexes, Londres
- IGAD, 1995, *Enquête sur le développement du maraîchage dans la ceinture librevilloise*. Libreville, IGAD, 25p.
- IGAD, 2004, *Les filières commerciales des produits vivriers à Libreville: caractéristiques des acteurs de la filière et analyse des prix des produits vivriers*, Rapport, Libreville, 87 p.
- IGAD, 1993, *Etude sur la commercialisation et l'approvisionnement des centres urbains*. Libreville, 104p.

- JEAN, 1975, *Les jachères en Afrique Tropicale, Interprétation technique et foncière*. Institut de technologie ; Musée de l'homme, Paris, 168 p.
- JEUNE AFRIQUE, 2007, *L'état de l'Afrique 2007*, Hors-série, n°15, 224 pages.
- JEUNE AFRIQUE, 2004, *Atlas de l'Afrique – Gabon*, Edition J.A., Paris, 76 p.
- KAPLAN (A.), 1989, *L'art de la méthode*, Masson et Larose, Paris
- KOUAME (Y.S.), 2003, *L'Afrique sous le charme de la pomme de terre*, <http://www.rfi.fr/communfr/statistiques/quisommesnousasp>
- LAWSON MADY (L.D.), 1991, *L'approvisionnement de la ville de Libreville en produit vivriers locaux*, Mémoire de maîtrise en géographie, Libreville, U.O.B, 149p.
- LEVY (J.) et LUSSAULT (M.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Editions Belin, 1033 p.
- LITYNSKI, 1985, *Climats régionaux et locaux des régions occidentales de l'Afrique équatoriale* ; In Climatologie Tropicale et Etablissements Humains ; Actes du symposium n° 23, Dijon, p. 27-40
- LOUNGOU, 2008, *L'espace maritime, une porte d'entrée de l'immigration clandestine au Gabon*, in Gabonica, La revue du centre de recherche Cergep, p.87-100
- MAEDR, 2005, Nouvelle politique agricole, Plan d'action, Libreville.
- MAEDR, 2005, Politique de développement agropastoral et rural, Libreville.
- MAGNAGNA NGUEMA (V.), 2005, *L'agriculture du Gabon entre décolonisation et ajustements structurels (1960-2000)*, Paris, Karthala, 304 p.
- MALOBA MAKANGA (J.D.), 2003, *Climatologie analytique en Afrique Equatoriale Atlantique: le cas des précipitations du Gabon*, 82 p. (Fascicule du cours de climatologie).
- MALOBA MAKANGA (J.D.), 2008, *Climatologie analytique en Afrique Equatoriale Atlantique : Le cas des précipitations du Gabon*, UOB, Libreville, p. 103.
- MALOBA MAKANGA (J.D.) et SAMBA (G.) 1997, *Organisation pluviométrique sur l'espace Congo-Gabon (1951-1990)*, Sécheresse n° 1, vol. 8, p. 39-45.
- MAURY (R.) et Al., 1996, *Initiation à la géographie*, Ellipse, Paris

- MBOT (J.E.), 1989, *L'organisation sociale*, in *Facteurs culturels et projets de développement rural en Afrique Centrale: points de repère*. Paris, l'Harmattan, 182p.
- M'BOU TSOU (C.), 2000, *Les problématiques démographiques au Gabon: le cas de la migration intérieure et de la croissance démographique de la province de l'Estuaire de 1960 à 1993*, Bordeaux, Université de Bordeaux III, 528 p. (Thèse de Doctorat de Géographie)
- MENDEZ DEL VILLAR (P.), 2008, *Les dynamiques rizicoles en Afrique subsaharienne*, CIRAD
- MIANZENZA (A.D.), 2001, *Gabon: l'agriculture dans une économie de rente*, Paris, l'Harmattan, 199 p.
- Ministère de l'Agriculture des Eaux et Forêts et du Développement Rural, 1980, *Colloque d'Oyem*, du 21 au 26 juillet, 141 p.
- Ministère de l'Agriculture des Eaux et Forêts et du Développement Rural, 1977, *Plan directeur agricole*, Libreville, 180p.
- GABON, 1983, *Géographie et cartographie du Gabon, atlas illustré*, Ministère de l'Education Nationale, Edicef, Paris
- Ministère français de la Coopération, 1991, *Mémento de l'agronome*. 4e édition, Paris, 1635p.
- Ministère de la planification, 1994, *Synthèse des résultats de l'enquête budget-consommation*, Libreville, DGSEE
- Ministère de la planification, 1994. *Les conditions de vie des populations africaines à Libreville et Port-Gentil*, Libreville, DGSEE
- Ministère de la planification, 1993, *Faisabilité d'un projet de développement d'entreprises agricoles : agroforesterie, polyculture*, Libreville, 22p.
- Ministère de la planification, 1966, *Premier plan de développement économique et social (1960-1970)*, Libreville, 116p.
- Ministère de la planification, 1971, *Deuxième plan de développement économique et social (1971-1975)*, Libreville, 144p.
- Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation, *Tableau de bord de l'économie - Situation 2006 et perspectives 2007-2008*, Direction Générale de l'Economie, n°37, Août 2007, 141p.
- Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation,

*Tableau de bord de l'économie - Situation 2007 et perspectives 2008-2009*, Direction Générale de l'Economie, n°37, Août 2008, 141p.

- MVOUMI OSSOUAMI (P.), 1998, *Les PME gabonaises agréées : cas du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Libreville*, Mémoire de géographie, UOB, 86 p.
- NGUEMA ENGO (P.), 1997, *Une économie régionale transfrontalière: Gabon - Cameroun - Guinée Equatoriale*, Thèse de doctorat, Université de Michel MONTAIGNE, Bordeaux III, 367 p.
- NICHOLSON (S.E.), 1980, *The nature of rainfall fluctuations subtropical west african*, Mont Weat, Rev. n° 4, p. 473-487
- NIEUWOLT (S.), 1978, *Tropical climatology. An introduction of climate of the low latitudes*, John Willey & sons, Toronto, 207 p.
- ONDO OSSA (A.), 1984, *le paradoxe du Gabon, un pays riche mais sous-développé*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Nancy II, volume 1, 328p. 26.
- OWANGA-BIYE (G.), 1996, *Les marchés urbains au Gabon*, Thèse de Doctorat en géographie et gestion des espaces tropicaux, Université de Bordeaux III, 407p.
- OVONO EDZANG (N.), 2004, *Innovations et mutations agricoles dans les provinces du Woleu-Ntem et de l'Estuaire (Gabon)*, Lille, ANRT, 350p.
- PELISSIER (P.), 1966, *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Ministère de l'Education Nationale, Paris, CNRS.
- POURTIER (R.), 1989, *Le Gabon. Etat et développement*, Paris, Harmattan, tome II, 334 p.
- POURTIER (R.), 1984. *Agro-industrie et développement rural au Gabon: une contradiction?* in *Le développement rural en questions*. Paris, mémoire de l'ORSTOM n08, p.447-459.
- POURTIER (R.), 1980. *La crise de l'agriculture dans un Etat minier: le Gabon*, in *Etudes Rurales*, n° 77, p.39-62.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), 1994, *Evaluation des premiers effets de la dévaluation sur l'économie gabonaise*, Libreville, PNUD, 15 p.
- PNUD-GABON, 2006, *Profil pays du Gabon*, Département des Politiques et des Stratégies
- RAEMAEEKERS (R.H.), (sous la dir.), 2001, *Agriculture en Afrique tropicale*, Bruxelles, D.C.G.I, 1634 p.

- RENAUD (P.) et TORRES (A.), 1996, « Internet, une chance pour le Sud », Le Monde diplomatique, manière de voir, n° 503, p. 24-25
- Revue gabonaise d'études politiques, économiques et juridiques, juin 1981
- REPUBLIQUE GABONAISE, 2008, *Etude sur la diversification des sources de la croissance économique*, Fonds africain de développement, Bureau régional, Libreville (GAFO)
- REPUBLIQUE GABONAISE, 2003, *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, Direction générale de la statistique et des études économiques, Libreville
- REPUBLIQUE GABONAISE, 1993, *Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH)*, Ministère de la planification et de l'aménagement du territoire, Direction générale de la statistique et des études économiques, Libreville
- REPUBLIQUE GABONAISE, 1989, *Législation domaniale*, Libreville, Direction Générale des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre, Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation
- RICOU (P) et CHARBONNIER (J), 1964, *Etude des possibilités de l'élevage au Gabon*, Coopération Française, 68 p.
- SALICHON (Y.), 1983, *En 10 ans, l'aviculture africaine a connu une évolution rapide, mais aurait pu mieux faire*, Afrique Agriculture, n° 98, octobre 1983, p. 29-37
- SANKALE (M.), et Al., 1974, *Alimentation et pathologie nutritionnelle en Afrique noire*, Paris, MALOINE S.A., 296p.
- SAUTTER (G.), 1966, *De l'Atlantique au fleuve Congo. Une géographie du sous-peuplement. République du Congo. République gabonaise*, Paris –La Haye, Mouton et Cie.
- SCHEIBLING (J.), 1998, *Qu'est ce que la géographie\_?*, Paris, Hachette, 199 p.
- SEIGNOBOS, (C.) et al. 2000, *Outils aratoires en Afrique : Innovations, Normes et Traces*, éditions Karthala, Paris, 400 p.
- SPORE, 2001, « *Montre-moi tes outils, je te dirai comment tu cultives* », CTA n° 94, 16 p.
- SODECI-TERRES ROUGES, 1984, *Projet hévéicole agro villageois de Bitam . Fascicule I : généralités et présentation du bloc industriel de 2000 hectares*, 233 p.
- TEDGA (S.B), 1997, *Déficits alimentaires et difficultés d'implantation d'un*

*élevage national: Le cas de la SOGADEL*, mémoire de maîtrise, géographie, UOB, 127 p.

- TEZENAS DU MONTCEL (H.), 1989, *Le bananier plantain*, Paris, Maisonneuve et Larose, 143 p.

# **TABLES DES ILLUSTRATIONS**

## Cartes

Carte n° 1 : Le Gabon, localisation .....	9
Carte n° 2 : Le Gabon, répartition administrative .....	10
Carte n° 3 : Le climat du Gabon .....	32
Carte n° 4 : Le chevelu hydrographique du Gabon .....	34
Carte n° 5 : Occupation humaine de l'espace territorial .....	39
Carte n° 6 : Migration des groupes ethniques au Gabon .....	41
Carte n° 7 : Les trois sites de localisation des villages OMOYE .....	77
Carte n° 8 : Ilots de cultures vivrières et marchandes dans la Ngounié .....	115
Carte n° 9 : Les principaux terroirs agricoles du Gabon .....	122
Carte n° 10 : Zone maraîchère de Malibé .....	128
Carte n° 11 : Ceinture maraîchère de Libreville .....	133
Carte n° 12 : Localisation des activités maraîchères à Koulamoutou, .....	138
Carte n° 13 : Répartition spatiale des fermes avicoles à Libreville et ses environs.....	157
Carte n° 14 : Les activités d'élevage au Gabon .....	170
Carte n° 15 : Cheptel d'élevage et de transit de la Ngounié .....	176
Carte n° 16 : Traçage des structures d'aide nationales et internationales au Gabon.....	184
Carte n° 17 : Les pôles de développement du Gabon .....	201
Carte n° 18 : Economie du Gabon .....	206
Carte n° 19 : Les voies de communication terrestres au Gabon .....	227
Carte n° 20 : Les territoires cacaoyers du Gabon.....	231
Carte n° 21 : Production cacaoyère au Gabon selon région en 2005 .....	232
Carte n° 22 : Les territoires hévéicoles du Gabon en 2005 .....	238
Carte n° 23 : Plantations villageoises dans le département du NTEM .....	239
Carte n° 24 : Densité de la population gabonaise .....	245
Carte n° 25 : Offres mondiales et demande gabonaise de consommation de denrées alimentaires.....	312
Carte n° 26 : Filière pommes de terre Cameroun-Gabon .....	316
Carte n° 27 : Filière des bananes plantains entre le Cameroun et le Gabon.....	317
Carte n° 28 : Filière d'importation du bétail sur pieds.....	332

## Tableaux

Tableau n° 1 : Valeurs des importations alimentaires du Gabon entre 2000 et 2008 (10 <sup>9</sup> Fcfa).....	12
Tableau n° 2 : Besoins et disponibilités alimentaires du Gabon entre 1960 et 1980 (kg/pers/an).....	28
Tableau n° 3 : Evolution des sols sous différentes cultures... ..	37
Tableau n° 4 : Situation matrimoniale des chefs d'exploitation au Gabon entre 1960 et 2007 .....	51
Tableau n° 5 : Situation matrimoniale selon le sexe et l'activité du chef d'exploitation au Woleu-Ntem (en %) .....	52
Tableau n° 6 : Situation matrimoniale selon le sexe et l'activité du chef d'exploitation dans la Nyanga (en %) .....	53
Tableau n°7 : Situation matrimoniale des chefs d'exploitation au Woleu Ntem et la Nyanga .....	53
Tableau n° 8 : Les équipements agricoles .....	55
Tableau n° 9 : Nature des forces de production agricole au Gabon en 2007/2008.....	60
Tableau n° 10: Plantes indicatrices de sols fertiles .....	87
Tableau n° 11 : Taille moyenne des exploitations au Gabon en 1975 ( <i>en ha, selon la situation matrimoniale des chefs d'exploitation</i> ) .....	98
Tableau n°12 : Taille moyenne des champs de cultures vivrières par femme active au Woleu Ntem en 1980 .....	98
Tableau n° 13 : Taille moyenne des champs de cultures vivrières et Marchand au Gabon en 2008 (en ha) .....	98
Tableau n° 14: Superficies moyennes des exploitations au Gabon (en ha) .....	98
Tableau n° 15 : Récapitulatif des données du chapitre 1.....	103
Tableau n°16 : Variétés de manioc chez les peuples Fang et Punu du Gabon....	109
Tableau n°17 : Variétés de banane plantain chez les peuples fang et punu .....	113
Tableau n°18 : Production et rendements de denrées vivrières.....	116
Tableau n° 19 : Evolution de la production des denrées de base entre 1960 et 2008.....	119
Tableau n° 20 : Evolution de la production des denrées de base entre 1960 et 2008 (en tonnes) .....	120

Tableau n° 21 : Evolution des surfaces cultivées selon les régions agricoles de 1960 à 2008 (en ha) .....	121
Tableau n° 22 : Les équipements dans la zone d'activité agricole périurbaine .....	127
Tableau n° 23 : Nomenclature des plantes cultivées .....	129
Tableau n° 24 : Données de la production maraîchère (7 spéculations sur 6 mois d'activité) .....	131
Tableau n° 25: Commerce de gibier près du parc national de Minkebe .....	141
Tableau n° 26 : Le commerce du gibier au Gabon .....	141
Tableau n° 27 : Comparatif des prix des produits à la consommation .....	142
Tableau n° 28 : Cheptel élevage traditionnel au Gabon (1974-1975) .....	144
Tableau n° 29 : Evolution du cheptel de l'élevage artisanal au Gabon (1971- 2000) .....	144
Tableau n° 30 : Production du SIAEB de 18885 à 2000 (œufs et poussins en milliers) .....	146
Tableau n° 31: Coût de production et de commercialisation avant et après dévaluation de 1994 .....	147
Tableau n°32: Données comparées des produits importés et SIAEB .....	149
Tableau n° 33: Chiffres d'affaires de 1994 à 1999 (en millions Fcfa) .....	149
Tableau n° 34 : Evolution de la production de la SMAG .....	151
Tableau n° 35 : Les actifs du secteur de l'élevage dans la Ngounié .....	153
Tableau n° 36: Nomenclature des matériels utilisés .....	159
Tableau n° 37 : Typologies des activités et des charges .....	160
Tableau n° 38 : La composition par sexe des employés du secteur avicole .....	161
Tableau n° 39 : Structure d'âge des actifs avicoles.....	163
Tableau n° 40 : Origines géographiques des employés.....	164
Tableau n° 41 : Les salaires dans le secteur avicole .....	165
Tableau n° 42 : Catégories de fermes et classes de production....	166
Tableau n° 43 : Production et commercialisation des œufs .....	167
Tableau n° 44 : Autres productions du petit bétail .....	167
Tableau n° 45 : Bilan de l'activité du secteur avicole .....	169
Tableau n° 46 : Evolution de l'activité de Sogel de 1960 à 1972 .....	171
Tableau n° 47 : Production bovine au Gabon de 1985 à 2000 .....	173
Tableau n° 48 : Récapitulatif des données du chapitre 2 .....	189

Tableau n° 49 : Récapitulatif des données de la première partie .....	193
Tableau n° 50 : Les prévisions de l'Etat des productions vivrières pour la période 2006-2010 .....	196
Tableau n° 51 : Ventilation du PIB du secteur primaire .....	199
Tableau n° 52 : Evolution des recettes pétrolières .....	203
Tableau n° 53 : La production et participation du pétrole aux recettes de l'Etat entre 1996 et 2005 .....	207
Tableau n° 54 : Valeur des exportations et recettes du pétrole de 1996 à 2005 (Fca .10 <sup>9</sup> ) .....	209
Tableau n° 55 : Evolution de la production et de l'exportation du manganèse entre 1990 et 2005 .....	211
Tableau n° 56 : Production et exportation du bois entre 1990 et 2005 .....	214
Tableau n° 57 : Part des secteurs dans le PIB 1995 à 2005 .....	215
Tableau n° 58 : Composition du PIB du secteur primaire.....	216
Tableau n° 59 : Evolution des investissements entre 1985 et 2000.....	220
Tableau n° 60 : Budget de fonctionnement du secteur agricole de 1994 à 2004.....	221
Tableau n° 61 : Budget d'investissements du secteur agricole de 1994 à 2004 (10 <sup>9</sup> Fcfa) .....	221
Tableau n° 62 : Dépenses globales du secteur agricole dans les lois de finances de 1994 à 2004 (10 <sup>9</sup> Fcfa) .....	222
Tableau n° 63 : Dépenses du secteur agricole de 1994 à 2004 (10 <sup>9</sup> Fcfa) .....	223
Tableau n° 64 : Evolution du trafic ferroviaire, 2005 à 2007 .....	228
Tableau n° 65 Structure des plantations villageoises au Gabon.....	237
Tableau n° 66 : Croissance moyenne annuelle de la population gabonaise entre 1993 et 2003.....	243
Tableau n° 67 : Part des régions dans la croissance brute de la population entre 1993 et 2003 .....	243
Tableau n° 68 : Evolution de l'occupation de l'espace entre 1993 et 2003.....	244
Tableau n° 69 : Population des communes politiques* du Gabon en 2003 .....	249
Tableau n° 70 : Les Centres Urbains Secondaires (C.U.S) du Gabon en 2003.....	251

Tableau n° 71 : Les métropoles régionales .....	253
Tableau n° 72 : Répartition de la population selon les lieux de naissance et de résidence en 1993 .....	255
Tableau n° 73 : Récapitulatif des données du chapitre 1.....	259
Tableau n° 74 : Investissements publics du plan triennal 1980-1982 .....	265
Tableau n° 75 : Structure de la population active agricole au Gabon .....	267
Tableau n° 76 : Les actifs de $\geq 50$ ans dans la production agricole .....	269
Tableau n° 77 : Evolution des principales caractéristiques de l'agriculture Gabonaise .....	274
Tableau n° 78 : Besoins alimentaires et taux de couverture au Gabon en 2005 (en tonnes et %) .....	279
Tableau n° 79 : Evolution des besoins de consommation au Gabon entre 2000 et 2010.....	280
Tableaux n° 80 : La consommation des ménages (Nombre de repas/jour) .....	282
Tableau n° 81 : la consommation des ménages (Ration alimentaire).....	282
Tableau n° 82 : Données de la consommation alimentaire au Gabon entre 1990 et 2003 : .....	284
Tableau n° 83: Niveaux des revenus et des dépenses au Gabon en 2004 .....	286
Tableau n° 84 : Gabon : rapport IDH et PIB par habitant de 1999 à 2003.....	289
Tableau n° 85 : Variation des prix de quelques produits de base (en Fcfa / kilogramme) .....	293
Tableau n° 86 : Indicateurs de pauvreté au Gabon en 2005 .....	297
Tableau n° 87 : Dépenses par tête d'habitant et indice d'inégalité par région ...	298
Tableau n° 88 : Evolution des importations gabonaises entre 1999 et 2008 .....	303
Tableau n° 89 : Principales denrées alimentaires importées au Gabon de 2000 à 2002 (Quantités en Tonnes) .....	304
Tableau n° 90 : Principales denrées alimentaires importées au Gabon de 2000 à 2008 (valeurs en milliers Fcfa) .....	305
Tableau n° 91 : Grandes régions d'importation ( $10^9$ FCFA) .....	306
Tableau n° 92 : Les partenaires commerciaux du Gabon (valeurs des importations en $10^9$ Fcfa) .....	307
Tableau n° 93 : Les importations du riz au Gabon entre 2003 et 2008 .....	310
Tableau n° 94 : Les pays fournisseurs du riz au Gabon de 2003 à 2008	

(quantités en tonnes) .....	311
Tableau n° 95 : Coûts des produits et des locations à divers niveaux de la filiale.....	322
Tableau n° 96 : Quelques chiffres de production et importation denrées Agricoles du Cameroun (chiffres en tonnes) .....	324
Tableau n° 97 : Autres produits vivriers d'importation en 2005.....	325
Tableau n° 98 : Les divers modes de transport utilisés .....	328
Tableaux n° 99 : Importations totales produits carnés entre 1999 et 2008.....	329
Tableau n° 100 : L'éventail des prix de la filière bétail sur pieds.....	333
Tableau n° 101 : Table comparée des prix à la consommation en 2008.....	333
Tableau n° 102 : Récapitulatif des données du chapitre 2, (P.II) .....	335
Tableau n° 103 : Récapitulatif des données de la deuxième partie .....	339
Tableau n° 104 : Bilan général de la production agricole locale et des importations alimentaires au Gabon en 2009 .....	344

## Figures

Figure 1 : Le caractère clanique de la création de l'habitat au Gabon .....	42
Figure 2 : Village ESSONG II (Oyem-Ouest) .....	43
Figure 3 : Structure des regroupements administratifs au Gabon (années 1930) (années 1930) .....	45
Figure 4 : Prégance tribale des regroupements .....	46
Figure 5 : Structure de la branche ethnique Ntoumou .....	47
Figure 6 : Evolution de la situation matrimoniale au Gabon entre 1960 et 2008.....	51
Figure 7 : Situation matrimoniale au Woleu Ntem en 2008 .....	54
Figure 8 : Situation matrimoniale dans la Nyanga en 2008 .....	54
Figure 9 : Situation matrimoniale dans la Nyanga et le Woleu Ntem en 2008...	55
Figure 10 : Nature des forces de production agricole au Gabon .....	61
Figure 11 : Le calendrier agricole des paysans gabonais .....	64
Figure 12 : Les charges féminines dans les ménages au Gabon .....	65
Figure 13 : Limites des finages dans la NYANGA .....	75
Figure 14 : Finage et domaines lignagers à ESSONG NKUI (Ouest d'Oyem) ...	79
Figure 15 : Les jachères au lieu dit MIBEE .....	80
Figure 16 : Nouvelle saison agricole (cultures en cours) .....	93
Figure 17 : Les exploitations de la famille ABESSOLO au lieu dit MIBEE .....	97
Figure 18 : Taille moyenne des exploitations .....	99
Figure 19 : Occupation de l'espace et gestion du finage au Gabon .....	101
Figure 20 : Rendement des cultures vivrières (kg/ha) .....	117
Figure 21: Evolution de la production vivrière entre 1960 et 2005 .....	120
Figure 22 : Evolution de la production vivrière selon les territoires agricoles entre 1960 et 2008 .....	122
Figure 23 : Bilan commercial d'une unité maraîchère en 1991.....	132
Figure 24 : Evolution de la production d'œufs et de poussins de 1985 à 2000 ..	147
Figure 25 : Bilan d'activités avant et après dévaluation .....	148
Figure 26 : Evolution des produits SIAEB et d'importation entre 1986 et 1987.. .....	149

Figure 27 : Bilan d'activités SIAEB de 1994 à 1999 .....	150
Figure 28 : Evolution de la production SMAG de 1997 à 2008 .....	152
Figure 29 : Répartition par âge des actifs .....	153
Figure 30 : Sexe ratio des actifs .....	153
Figure 31 : Origine géographique des travailleurs .....	153
Figure 32 : Sexe ration des actifs du secteur avicole .....	161
Figure 33 : Age des actifs du secteur avicole .....	163
Figure 34 : Origine géographique des travailleurs du secteur avicole .....	164
Figure 35 : Les saleurs du secteur avicole (Fcfa) .....	165
Figure 36 : Production par catégorie de fermes .....	166
Figure 37 : Production d'œufs par classe de promoteurs .....	168
Figure 38 : Elevage du petit bétail .....	168
Figure 39 : Bilan de l'activité avicole (en milliers) .....	169
Figure 40 : Evolution du cheptel Sogadel (1960-1972) .....	172
Figure 41 : Production bovine au Gabon (1985-2000) .....	173
Figure 42 : Répartition PIB secteur primaire selon branche .....	199
Figure 43 : Ventilation PIB secteur primaire .....	200
Figure 44 : Ventilation des recettes pétrolières .....	203
Figure 45 : Production pétrolière du Gabon entre 1998 et 2007 .....	208
Figure 46 : Part du pétrole dans les recettes du Gabon entre 1998 et 2007.....	208
Figure 47 : Part du pétrole dans la valeur des exportations du Gabon de 1996 à 2005 .....	210
Figure 48 : Part du manganèse dans la valeur des exportations du Gabon (1996-2005) .....	211
Figure 49 : Production du bois au Gabon de 1996 à 2005 .....	214
Figure 50 : Part du bois dans la valeur des exportations du Gabon de 1996 à 2005 .....	214
Figure 51 : Part des secteurs dans les recettes de l'Etat entre 1997 et 2001 ....	216
Figure 52 : PIB du secteur primaire .....	216
Figure 53 : Budget de fonctionnement du secteur agricole de 1994 à 2004 .....	221
Figure 54 : Investissements du secteur agricole de 1994 à 2004 .....	221
Figure 55 : Investissements secteur agricole 1990-2000 .....	222

Figure 56 : Evolution des dépenses globales du secteur agricole de 1994 à 2004.....	223
Figure 57 : Evolution des dépenses de l'Etat entre 2002 et 2010 .....	223
Figure 58 : Trafic ferroviaire de 2005 à 2007 .....	228
Figure 59 : Production de cacao au Gabon de 1934 à 1980 .....	230
Figure 60 : Part des secteurs dans production nationale du cacao (%) .....	233
Figure 61 : Production du cacao au Gabon de 1981 à 2001 .....	233
Figure 62 : Evolution des surfaces cacaoyères entre 2000 et 2010 (en ha) .....	234
Figure 63 : Evolution de la production des plantations villageoises de 2000 à 2008 .....	234
Figure 64 : Structure des plantations villageoises au Gabon .....	239
Figure 65 : Croissance de la population gabonaise entre 1993 et 2003 (%) .....	243
Figure 66 : Croissance brute de la population des régions entre 1993 et 2005.....	244
Figure 67 : Evolution dans l'occupation de l'espace national selon les régions entre 1993 et 2003 .....	244
Figure 68 : Répartition spatiale de la population gabonaise en 2003... ..	246
Figure 69 : Population des communes politiques du Gabon en 2003 .....	250
Figure 70 : Population des communes politiques du Gabon en 2003 (suite) .....	250
Figure 71 : Population des centres urbains secondaires du Gabon en 2003 .....	252
Figure 72 : Population des capitales de province .....	253
Figure 73 : Population résidente selon lieu de naissance .....	256
Figure 74 : Quelques données comparées de la population gabonaise .....	257
Figure 75 : Investissements publics entre 1980 et 1982 .....	265
Figure 76 : Age des actifs agricoles .....	268
Figure 77 : Structure de la population active au Gabon .....	270
Figure 78: Actifs agricoles de 50 ans et plus dans l'Estuaire .....	270
Figure 79 : Actifs agricoles de 50 ans et plus dans le Woleu Ntem .....	270
Figure 80 : Actifs agricoles de 50 ans et plus dans la Ngounié .....	270
Figure 81 : Evolution de la population gabonaise entre 1960 et 2005 .....	274
Figure 82 : Données de la production agricole au Gabon de 1960 à 2005 .....	275
Figure 83 : Evolution des paramètres production agricole entre 1960 et 2005... ..	275

Figure 84 : Evolution des données agricoles au Gabon de 1960 à 2005 .....	275
Figure 85 : Variation des facteurs de production agricole entre 1960 et 2005....	276
Figure 86 : Disponibilité de produits locaux de base de 1960 à 2008 (kg/ht/an)...	277
Figure 87 : Couverture des besoins alimentaires au Gabon en 2005.....	279
Figure 88 : Besoins de consommation au Gabon entre 2000 et 2010 .....	280
Figure 89: Ration alimentaire à Libreville en 2009 .....	283
Figure 90 : Etat nutritionnel de la population gabonaise selon les périodes- a .....	284
Figure 91 : Etat nutritionnel de la population gabonaise selon les périodes- b.....	285
Figure 92 : Variations revenus et dépenses au Gabon en 2004 .....	287
Figure 93 : IDH et PIB au Gabon de 1999 à 2003 .....	289
Figure 94 : Indices FAO de l'évolution des prix des produits alimentaires .....	292
Figure 95 : Indice FAO des prix alimentaires .....	292
Figure 96 : Variation des prix des produits de première nécessité (2006-2008).....	293
Figure 97 : Indicateurs de pauvreté au Gabon .....	298
Figure 98 : Indice d'inégalité selon les régions au Gabon .....	298
Figure 99 : Valeurs des importations du Gabon entre 1999 et 2008 .....	304
Figure 100 : Valeurs et régions des importations de 2004 à 2008 .....	306
Figure 101 : Partenaires économiques du Gabon entre 2004 et 2008 .....	306
Figure 102 : Principaux pays fournisseurs du Gabon de 2004 à 2008 .....	307
Figure 103 : Pays fournisseurs du Gabon .....	308
Figure 104 : Importation du riz au Gabon entre 2003 et 2008 .....	310
Figure 105 : Principaux fournisseurs du riz au Gabon entre 2003 et 2008.....	311
Figure 106 : Variation des prix moyens des denrées CEMAC .....	323
Figure 107 : Importation des denrées agricoles du Cameroun au Gabon de 2001 à 2007 .....	324
Figure 108 : Importation autres produits du Cameroun en 2005 .....	325
Figure 109 : Modes d'acheminement des produits CEMAC .....	328
Figure 110 : Importations de produits carnés au Gabon de 1999 à 2006 .....	329
Figure 111 : Evolution des importations de viande entre 1999 et 2006 .....	329

Figure 112 : Valeurs des importations de produits carnés de 1999 à 2006.....	<b>330</b>
Figure 113 : Evolution de la valeur des importations de 1999 à 2006 .....	<b>330</b>
Figure 114 : Prix à la consommation du kilogramme de viande en 2008.....	<b>334</b>

## Photographies

<u>Photo 01</u> : Jachère arborée (Forêt secondaire) .....	80
<u>Photo 02</u> : Jachère herbeuse / herbacée .....	82
<u>Photo 03</u> : Jachère buisson / arbustive .....	83
<u>Photos 04 &amp; 05</u> : Forêt primaire .....	84
<u>Photo 06</u> : L'évolution du couvert végétal .....	85
<u>Photo 07 &amp; 8</u> : Champ de forêt en préparation (déforestation et abattage / pratique du brûlis) .....	90
<u>Photo 09</u> : Champ d'arachide, ancienne jachère sur colline (brûlis) .....	92
<u>Photo 10</u> : Bananeraie .....	94
<u>Photo 11</u> : <i>EKORA FONE</i> .....	94
<u>Photo 12</u> : <i>EKORA MBONG</i> .....	95
<u>Photo 13</u> : Champ de cultures mélangées .....	95
<u>Photo 14</u> : Bananeraie, cultures de cases dans un hameau, Asséwé .....	111
<u>Photo 15</u> : Bananeraie, champ de forêt .....	111
<u>Photo 16</u> : Le bananier plantain, une nouvelle culture de rapport dans le Fernan vaz .....	112
<u>Photos 17 &amp; 18</u> : Marché de la viande de brousse .....	138
<u>Photo 19</u> : Défenses d'éléphant et armes de chasse saisies .....	139
<u>Photo 20</u> : Elevage de bovins .....	171
<u>Photos 21 &amp; 22</u> : Elevage de transit .....	173
<u>Photo 23</u> : Construction d'une route .....	221
<u>Photo 24</u> : Marché mondial de Abang Minko'o .....	314
<u>Photo 25</u> : Marché mondial de Abang Minko'o : vente en plein air .....	315
<u>Photo 26</u> : Pont sur le Ntem .....	321
<u>Photo 24</u> : Plaque d'inauguration du pont .....	321

## **Planches photographiques**

<u>Planche 01</u> : Maraîchage au PK8 (Libreville) et à OWENDO, Avril 2008.....	<b>129</b>
<u>Planche 02</u> : Elevage dans la périphérie de Libreville .....	<b>160</b>
<u>Planche 03</u> : Exploitation forestière au Gabon .....	<b>209</b>
<u>Planche 04</u> : Culture de l'hévéa au Gabon (Ekouk, Bitam, Mitzié) .....	<b>232</b>

# ANNEXES

# ANNEXE - 1

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE,  
DES EAUX ET DE LA PÊCHE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIQUE - GABONAISE  
UNION - TRAVAIL - JUSTICE

## **DIRECTION GÉNÉRALE DES EAUX ET FORÊTS**

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

2007



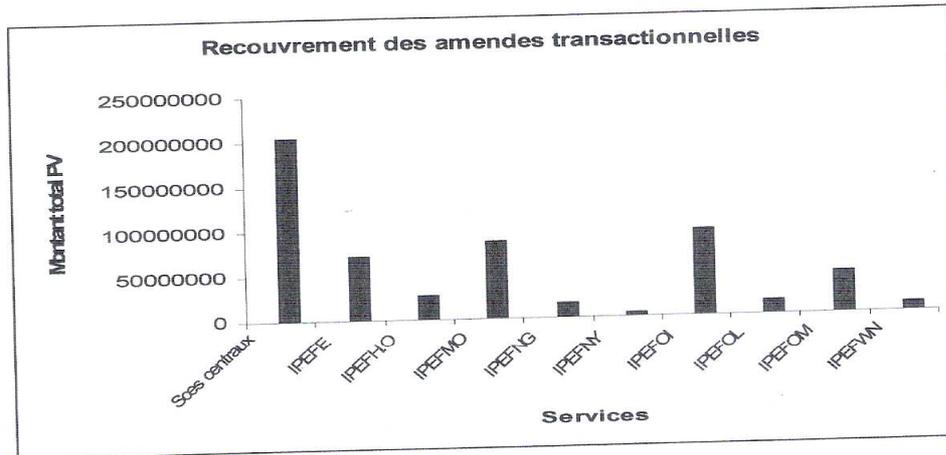
*Conception et Réalisation :*  
*Direction des Études et de la Documentation*  
*Bp : 2275 Libreville*  
*Tel : 76 20 72*

*Septembre 2008*

### 3.4.- Gestion du contentieux

En matière de suivi du contentieux, constatation des infractions à la législation relative aux forêts, faune et chasse conformément disposition de l'article 15 du code forestier, **l'ensemble des services ont rédigé 612 procès verbaux (PV) dont 252 pour les services centraux**, principalement les Brigades de contrôle (Multidisciplinaire et Owendo). **Le montant total des amendes se chiffrent à 576.551.023 Fcfa.**

Au regard du graphique ci-dessous, outre les services centraux, quatre provinces (Estuaire, Moyen Ogooué, Ogooué Maritime et Haut Ogooué) ont eu une grande activité en matière de police forestière et viennent en tête au nombre des PV établis.



Source : rapports services 2007

### 3.5.- La fiscalité forestière

Tableau n°3 : Recette fiscale

Services	Taxe de superficie (Fcf)	Taxe d'abatage (Fcf)	Observation
Services Centraux	-	2.051.000	Concerne : DPF, DDICB et brigades de contrôle
Inspection E&F Estuaire	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Ht-ogoué	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Moy.-ogoué	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Ngounie	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Nyanga	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Og.-ivindo	-	-	Pas d'information dans le rapport
Inspection E&F Og.-lolo	25.9632.400	330.986.600	
Inspection E&F Og.-maritime		16.501.870	
Inspection E&F Woleu-ntem	-	-	Pas d'information dans le rapport
<b>Total Inspection</b>			
<b>Totaux</b>			

Source : Rapports services 2007

Au regard du tableau n°31, il apparaît que la liquidation et le recouvrement des taxes fiscales qui relèvent désormais de la compétence de la D.G Impôts, échappent complètement aux différents services de la DGEF. Les unités en charge du contrôle des produits, se limitent à la vérification du paiement régulier. **S'agissant des services provinciaux, ils manquent quasiment d'information sur le recouvrement fiscale.** Il est difficile dans ces conditions de mesurer les performances de la fiscalité forestière.

#### IV- Activités liées à la conservation de la biodiversité

##### 4.1- Etat des zones de conservation de la biodiversité

La politique en matière de conservation de la biodiversité vise à atteindre 4 millions d'ha en aires protégées à classer : en réserve de faune, sanctuaire de la biodiversité, réserve intégrale, jardin zoologique ou domaine de chasse. Les services de la Direction de la Faune et de la Chasse ont à cet effet, mener des opérations de terrain visant l'identification des zones à classer en aires protégées.

**Tableau n°32 : Etat des zones à classer en aire protégée**

Province	Zones identifiées	Superficie (ha)	Observations
Haut Ogooué	Ogooué-leconi-sébé	97.380	- prospection biologique effectuée - réunion de classement à tenir
	Lekedi	19.200	Décret de classement à prendre
	Bongoville	13.530	définition de la zone à établir, mission de sensibilisation à tenir avant la réunion de classement
Moyen Ogooué	Evaro	224.951	- prospection biologique effectuée - réunion de classement à tenir
Ogooué Lolo	Iboudji	4000	- prospection biologique effectuée - réunion de classement à tenir
Nyanga	Igotchi	25.000	
	Malleme	14.600	
	Vieux Tono	23.393	
	Mambi	5.000	
<b>Total</b>		<b>427.054 ha</b>	

Source : DFC 2007

##### 4.2- Exportations et importations des espèces

###### 4.2.1- Exportations

**Tableau n°33 : Récapitulatif des exportations des oiseaux**

Espèces	Nom pilote	Etat	Qté	N° Permis	Destination	N° Annexe	Source
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00907	Togo	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00911	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00912	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	2	00922	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	2	00925	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00930	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00931	France	II	Nature
<i>Psittacus erithacus</i>	Perroquet du Gabon	Vivant	1	00932	France	II	Nature

Source : DFC

**Légende :** annexe II, fait référence à l'une des annexes de la Convention de Washington encore appelé CITES.

**Tableau n°34 : Prélèvements (parties échantillonnées) de mammifères pour un but de recherche scientifique**

Espèces	Annexes	Etat	Qté	N° Permis	Destination	Origine	Source
Macaca mulata	II	Ech P	195 ml	00909	Angleterre	Gabon	Nature
Mandrillus sphinx	I	Ech P	50 ml	00910	France	Gabon	Nature
Loxodonta africana	II	Crot	35 g	00915	USA	Gabon	Nature
Megaptera novae an.	II	Ech P	820 ml	00918	USA	Gabon	Nature
Trichecus senegalens	II	Ech P	3 ml	00919	USA	Gabon	Nature
Pseudoca crassidens	I	Ech P	4 ml	00920	USA	Gabon	Nature
Chelonia mydas	I	Cell.	400 g	00927	USA	Gabon	Nature
Dermochelus coriace	I	Cell.	200 g	00928	USA	Gabon	Nature
Dermochelus coriace	I	Cell.	100 g	00929	USA	Gabon	Nature
Osteolaemus tetrapis	II	Cell.	425 g	00933	USA	Gabon	Nature
Gorilla gorilla	I	Crot.	6,5 g	00935	Japon	Gabon	Nature
Macaca mulata	II	Cell.	150 g	00936	Allemagne	Gabon	Nature
Macaca mulata	II	Cell.	195 g	00917	Angleterre	Gabon	Nature

Source : DFC 2007

**Légende :**

1- Ech. P : Echantillon de Plasma ; Crot : Crottes ; Cell. : Cellules

2- annexe II, fait référence à l'une des annexes de la Convention de Washington encore appelé CITES.

**Tableau n°35 : Trophées (défense et crâne)**

Espèces	Annexes	Etat	Qté	N°Permis	Destination	Origine	Source	Observations
Elephant	I	.brut	4	00906	France	Gabon	Nature	Personnel
Elephant	I	.brut	2	00916	France	Gabon	Nature	Personnel
Elephant	I	.brut	2	00923	France	Gabon	Nature	Personnel
Céphal.BI.	II	.brut	2	00939	France	Gabon	Nature	Personnel

Source : DFC 2007

**4.2.2- Importations**

**Tableau n°36 : Récapitulatifs des importations des espèces**

Espèces	Annexes	Etat	Qté	N°Permis	Destination	Origine	Source	Observations
Eqvus barcheli	I	Peau	1	00906	Gabon	Serbie	Nature	Personnel
Cacatua mollucencis	I	Oiseau	1	00913	Gabon	Belgique	Nature	Domestique
Psittacus erithacus	II	Vivant	1	00934	Gabon	Suisse	Nature	Domestique

Source : DFC 2007

**4.3- Missions de lutte contre le Braconnage**

Au cours de l'exercice 2007, un total de six (06) missions de lutte contre le braconnage ont été diligentées par la Direction de la Faune et de la Chasse dans différentes Brigades de Faune sous son contrôle et pour des missions ponctuelles dans quelques postes de contrôle de produits forestiers notamment à Nkoltang.

Au cours de ces missions des saisies de gibiers et des armes ont été effectuées. Comme le montre le tab. n°39 (P.32), ces saisies n'ont pas donné lieu à des amendes transactionnelles, les contrevenants préfèrent abandonner leurs produits.

**Tableau n°37 : Gibiers saisis au cours des opérations de lutte contre le braconnage**

Nom commun	Nom scientifique	Nombre
Python de sebae	<i>Python sebae</i>	2
Crocodile du Nil	<i>Crocodylus niloticus</i>	9
Pangolin géant	<i>Manis gigantea</i>	2
Céhalophe à dos jaune	<i>Cephalophus sylvicultor</i>	1
Genette	-	3
Céhalophe bleu	<i>Cephalophus monticola</i>	24
Céhalophe à front noir	<i>Cephalophus nigifrons</i>	17
Nez blanc	<i>Cercopithecus nictitans</i>	5
Mandrill	<i>Mandrillus sphinx</i>	8
Moustac	<i>Cercopithecus cephus</i>	5
Colobe noir	<i>Colobus satanas</i>	5
Athérure	<i>Atherurus africanus</i>	41
Chevrotain aquatique	<i>Hyemoscus aquaticus</i>	4
Potamochère	<i>Potamochoerus porcus</i>	9
Faut gavia	<i>Cataphractus congicus</i>	21

Source : DFC 2007

**Tableau n°38 : Armes saisis au cours des missions de police de chasse**

Marque	Calibre	Nombre	Observations
Simplex	12	35	Défaut de papiers
Baikal	12	20	Défaut de papiers
Carabine	14 m/m	2	Défaut de papiers
Magnum	12	1	Défaut de papiers

Source : DFC 2007

#### 4.4- Gestion des Permis Ordinaires de Chasse (POC) et de Port d'Armes (PPA)

**Tableau n°39 : Etat récapitulatif des ordres de recette**

Services	Nbre OR	Montant (Fcfa)	Montant amende transactionnelle (Fcfa)	Observation
Services centraux	113	439.500		exclusivement pour la DFC et la brigade anti braconnage
Insp E&F Estuaire	67	90.400		
Insp E&F Ht-ogoué	581	1.190.500		
Insp E&F Moy.-ogoué	-	-		pas d'information dans le rapport
Insp E&F Ngounie	3	840.000		
Insp E&F Nyanga	72	264.000		
Insp E&F Og.-ivindo	153	899.500		
Insp E&F Og.-lolo	303	1.087.500		
Insp E&F Og.-maritime	64	310.500		
Insp E&F Woleu-ntem	328	1.042.500		
<b>Total Inspection</b>	<b>1571</b>	<b>5.724.900</b>		
<b>Total Général</b>	<b>1684</b>	<b>6.164.400</b>		

Source : DFC 2007

## **V- Exécution et suivi des projets**

### **5.1- Projet Développement des Alternative à l'Exploitation Forestière Illégale (DACEFI)**

Pour le suivi de l'exécution de ce projet, un Point Focal représentant l'administration des Eaux et Forêts a été désigné, en la personne de Mr Charles NDOUTOUME OBAME Chargé d'Etudes à la DGEF. C'est un projet a deux composantes : Cameroun et Gabon. S'agissant de la composante Gabon, le plan de travail pour l'année 3 comprenait les activités principales suivantes : (1) apporter un appui à l'organisation des populations et à la mise en place d'une structure formelle de gestion de la forêt communautaire, (2) impliquer les agents forestiers dans le processus de création de forêt communautaire, (3) fournir un appui technique dans la délimitation des forêts communautaires, (4) mettre en place des pépinières villageoises, (5) soumettre à l'administration des Eaux et Forêts un projet de protocole d'inventaire pour les forêts communautaires.

### **5.2- Projet de suivi de la Gestion durable des forêts, WRI-GFW (Projet WRI Gabon)**

Pour le suivi de l'exécution de ce projet, une Cellule a été mise en place par note de service n°985 du 5/07/07. Les activités ont porté sur la réalisation d'une mission conjointe Ministère/WRI pour une analyse diagnostic de la situation de l'information géographique au Gabon, en deux étapes (Woleu ntem-M. Ogooué en juillet août, et Ht-ogououé Og.-lolo en aout) puis, une formation sur les bases de données et l'initiation à l'utilisation des logiciels « ArcGis ».

### **5.3- Projet sur la Promotion des Nationaux à la profession forestière grâce au développement des partenariats PMEF forestière**

Le suivi et l'exécution de ce projet est faite par : **la Direction du Développement des Industries et du Commerce du Bois (DDICB) et la Direction des Inventaires, des Aménagement et de la Régénération des Forêts (DIARF).**

### **5.4- Projet Développement des forêts communautaires**

Le suivi et l'exécution de ce projet est faite par : **la Direction des Inventaires, des Aménagement et de la Régénération des Forêts (DIARF).**

### **5.5- Suivi Projet Aménagement Petit permis forestier gabonais (PAPPFG)**

La mise en œuvre de ce projet est faite par une Cellule de Coordination constituée des composantes suivantes : (1) sensibilisation-vulgarisation-information, (2) appui au montage des regroupements de titulaires, (3) élaboration des plans d'aménagement, (4) appui à la gestion durable, (5) capitalisation au sein du Ministère.

La mise en œuvre du plan annuel de travail a mis en avant la promotion et la vulgarisation du projet à travers des ateliers tenus respectivement à Port Gentil, Lambaréné. Par ailleurs, une mission sur la définition des formules de regroupement des titulaires des petits permis forestiers et leur viabilité économique et financière s'est déroulé en novembre 2007, permettant de :

- garantir un avenir dans la filière bois aux petits permis ;
- donner une consistance et une pertinence économique au montage d'une alliance ;
- produire un outil d'aide à la décision.

## VI- Volet social

Dans le souci d'apporter un mieux être aux agents et personnels de la main d'oeuvre non permanente des différents services, la direction générale a initié une démarche auprès des institutions financières de la place, dans l'optique de signer des conventions de prêts.

L'objectif est d'accorder aux agents en poste et à la demande de ces derniers, des crédits privés à la consommation avec des taux préférentiels.

Trois institutions ont été contactées :

- Union Gabonais de Banques (UGB) ;
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie (BICIG)
- Financière Transafricaine (Finatra)

**Tableau 40 : Mise en œuvre des conventions**

Partenariat	Date signature convention	Date entrée en vigueur	Mise en oeuvre		Total prêt (Fcfa)	Observations
			Nbre demandes	demandes abouties		
DGEF/UGB						aboutissement attendu
DGEF/BICIG	Fin 2007	Fin 2007	5	5	-	en cours de mise en oeuvre
DGEF/FINATRA	Fin 2007	Fin 2007	25	25	112.547.856	en cours de mise en oeuvre

## VII- Perspectives

La mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans le cadre du plan triennal 2006-2008 va se poursuivre après un bilan en fin 2008. Cette programmation est basée sur huit axes et **nécessite un besoin en financement d'un montant de 12.184.500.000 Fcfa** dont le tableau ci-dessous donne le détail.

**Tableau n°41 : Axes d'intervention de la DGEF selon le plan d'actions 2006-2008**

N° d'ordre	Objectifs	Montants (millions Fcfa)
1	Mise en place des principes de bonne gouvernance	484.87
2	Promotion du développement industriel	66.7
3	Gestion préventive du domaine permanent de l'Etat	344
4	Amélioration de la contribution du secteur au PIB	21.27
5	Développement du domaine rural et participation des nationaux à l'ensemble des activités forestières	890.27
6	Aménagement des parcs nationaux et renforcement des mesures de conservation de nos écosystèmes	773.34
7	Exécution et suivi de projets	980.33
8	Renforcement des capacités humaines et institutionnelles de la DGEF	687.13
	<b>Total</b>	<b>12.184,5 Fcfa</b>

Source : DED 2007

## **Conclusion**

La mise en œuvre des réformes dans le secteur forêt s'est poursuivie au cours de l'année 2007 permettant d'obtenir des résultats dont le présent rapport a mis en lumière. Il serait souhaitable de mettre un accent sur certains aspects dans l'optique d'améliorer le fonctionnement des services. Il s'agit particulièrement :

### **Pour les services Centraux**

- la maintenance des équipements informatiques ;
- la révision à la hausse des budgets de fonctionnement ;
- la poursuite des ateliers de formation pour un meilleur renforcement des capacités humaines ;
- la mise en valeur d'une réglementation appropriée sur les produits autres que le bois d'œuvre dont les données font défaut dans ce rapport ;
- la responsabilisation d'une direction technique pour la coordination des informations et centralisation des données entre les services centraux et les inspections ;
- la dotation des services en véhicules.

### **Pour les services provinciaux :**

- la poursuite de la construction des bâtiments administratifs et des logements pour agents surtout là où rien n'a été fait jusqu'à présent et la réhabilitation des structures vieillissantes ;
- la mise à jour des cartes forestières des inspections pour le suivi des concessions forestières ;
- la maintenance des équipements informatiques et la dotation en matériels de secrétariat ;
- la révision à la hausse des budgets de fonctionnement
- la poursuite des ateliers de formation pour un meilleur renforcement des capacités humaines ;
- la dotation en véhicules et pirogues à moteur.

Fait à Libreville, le 30 septembre 2008

---

## **ANNEXE - 2**

### **GABON : Programme national d'investissement à moyen terme (PNIMT) 2009-2013 (EXTRAIT)**

#### **III. LIGNES DIRECTRICES DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT**

##### **III.1.**

Le processus de mise en œuvre du PDDAA du NEPAD dans lequel le Gabon est impliqué permettra de renforcer la réalisation des actions prioritaires définies par le Gouvernement gabonais pour le développement du secteur rural incluant à la fois l'agriculture, la forêt, la pêche et l'environnement. Le programme d'investissement proposé à moyen terme concernera la période 2006 à 2010 et visera principalement, conformément à la LDAT et au DSRP, à diversifier l'économie nationale, développer le capital humain et lutter contre la pauvreté.

##### **III.2.**

Les priorités d'investissement décrites ci-dessous concernent principalement le développement de l'agriculture et de l'élevage. A l'exception des PFNL dont la cueillette entre dans les stratégies de sécurité alimentaire, le secteur forêt et environnement n'est pas inclus dans l'attente des priorités d'investissement qui seront définies dans le cadre de la préparation en cours du PSFE.

Les conclusions de ce travail pourront être intégrées par la suite dans le PNIMT comme axes stratégiques complémentaires d'investissement.

##### **III.3.**

Le secteur agricole recèle un potentiel qui dépasse de beaucoup son niveau de production actuel, de sorte que son développement peut: (i) jouer un rôle dans la relance économique du pays en limitant les besoins en produits importés, en générant de nouveaux emplois, en augmentant les revenus des paysans et en réduisant l'exode rural; et (ii) participer de façon significative à la réduction de la pauvreté en milieu rural.

#### **A. Axes d'intervention prioritaires pour l'investissement**

##### **III.4.**

Conformément à la politique et aux priorités définies dans la LDAT et le DSRP, et en rapport avec les orientations du PDDAA, les priorités identifiées dans la LOA en cours de validation et les réflexions stratégiques en cours avec l'appui des bailleurs de fonds sur le développement du secteur rural, les axes stratégiques prioritaires suivants pour le développement du secteur agricole pour la période 2006/2010 ont été retenus.

### III.5.

#### ***Axe 1: La gestion durable des terres agricoles.***

Dans ce domaine, le projet de LOA vise à atteindre 120,000 ha de superficies cultivées durablement d'ici 2015, réparties entre les cultures vivrières traditionnelles, les cultures de rente et les cultures industrielles. Pour atteindre cet objectif, les axes principaux d'intervention identifiés sont:

- la mobilisation et la gestion de l'eau par des techniques d'aménagement de bas fonds et d'irrigation/drainage à faible coût et la mise en valeur durable des terres agricoles aménagées;
- la stabilisation de l'agriculture pluviale par une gestion durable de la fertilité des sols, leur protection contre l'érosion et la sécurisation foncière;
- la promotion d'exploitations familiales modernes pratiquant une polyculture intensive (vivrier, maraîchage, rente, arboriculture fruitière) et associant agriculture, élevage et pisciculture; et
- le développement des cultures pérennes familiales.

### III.6.

#### ***Axes 2: l'amélioration de l'accès aux marchés locaux et nationaux pour les produits agricoles***

.Dans ce domaine, les stratégies nationales visent à désenclaver les zones de productions, à améliorer la compétitivité des produits face notamment aux importations de la sous-région et à développer les circuits de commercialisation. A cet effet, les axes d'intervention possibles sont:

- le désenclavement des zones principales de production par une bonne identification des besoins prioritaires, la réhabilitation des principales pistes agricoles et rurales et l'organisation des entretiens;
- le développement de la transformation des produits (agricoles, élevage, pêche, PFNL, etc.) par l'amélioration de la capacité de transformation, de la qualité et de la diversité des produits (amélioration des technologies, accès à l'équipement);
- l'amélioration de la commercialisation des produits agricoles, de l'élevage, de la pêche et de la forêt par la réalisation d'études de marché pour les principaux produits, la création de marchés de collecte, le regroupage des récoltes, la transformation, la conservation et la conservation des produits, le conditionnement et la construction d'aires de stockage et de marchés ruraux; et
- l'amélioration de l'accès et de la diffusion de l'information économique et sociale par la mise en place d'un système d'information et d'échanges pour coordonner l'offre et la demande à partir d'un réseau de centres d'information communautaires et de radios rurales.

### III.7.

#### ***Axe 3: la recherche de l'autosuffisance alimentaire du Gabon***

. Par rapport à ce domaine, les stratégies nationales visent à diminuer la dépendance du pays par rapport aux importations pour satisfaire ses besoins alimentaires par l'augmentation et la diversification des productions agricoles. Pour atteindre cet objectif, les axes prioritaires d'intervention identifiés sont:

- l'intensification de la production agricole vivrière (tubercules, céréales, bananes, plantain, arachide, etc.) et maraîchère par l'utilisation de matériel végétal, de petit outillage et d'intrants performants et des pratiques culturales intensives;
- la promotion d'arbres fruitiers et de légumineuses arbustives en association avec les cultures vivrières et maraîchères;
- le développement des filières des PFNL prioritaires; et
- le développement et l'intensification du petit élevage (porcin, volaille, petits et gros ruminants) périurbain en particulier, et de la pisciculture villageoise par l'utilisation de géniteurs performants et d'aliments de qualité élaborés en priorité avec des produits locaux et par des contrôles sanitaires réguliers.

### III.8.

#### ***Axe 4: le renforcement des capacités productives en milieu péri-urbain et rural.***

Dans ce domaine, les stratégies nationales visent un accès équitable aux services d'appui, le développement du capital humain et le renforcement du rôle des organisations paysannes. Pour atteindre cet objectif, les principaux axes d'intervention identifiés sont:

- le renforcement des capacités techniques, d'encadrement et de conseil des structures d'appui privées et publiques au monde rural: ONG, services publics déconcentrés (recherche, vulgarisation) et des prestataires de services privés (bureaux d'études, etc.);
- le soutien à la création de services privés d'approvisionnement en intrants (semences et plants de bonne qualité, produits phytosanitaires et vétérinaires, aliments pour bétail, etc.) et au développement de structures de micro-finance;
- le renforcement des capacités techniques et de gestion des producteurs ruraux et de leurs organisations (formation accessible à la demande et en fonction des besoins des producteurs); et
- la promotion d'une recherche développement agricole et para agricole appliquée axée sur l'amélioration des systèmes traditionnels de production, la transformation et la commercialisation des produits et centrée sur les besoins prioritaires des producteurs (à la demande).

#### **B. Critères de sélection des projets**

### III.9.

Les projets éligibles au titre du PNIMT-PDDAA devront obligatoirement: (i) s'inscrire dans les axes stratégiques et domaines prioritaires retenus ci-dessus; (ii) participer directement à la réduction de la pauvreté en milieu rural et à l'amélioration des conditions cadres pour l'exercice des activités productives agricoles; et (iii) prendre en compte la spécificité régionale en respectant la vocation socio-économique des différentes régions. Enfin, les projets devront répondre aux critères de sélection spécifiques ci-après:

- ***Faisabilité technique et viabilité.*** Ce critère est particulièrement déterminant, car il s'agit de vérifier le bien fondé technique du projet et sa viabilité en termes d'utilisation des ressources. L'existence de projets antérieurs ou conduits dans des régions similaires et ayant prouvés leur viabilité technique peut fournir des indications utiles dans ce sens. Ce critère couvre également les effets attendus sur l'environnement;

• **Faisabilité financière et économique.** Au stade de l'identification de projet, il est difficile d'avoir une idée très précise sur la viabilité économique et financière du projet, mais il est nécessaire d'avoir assez d'éléments justifiant de poursuivre la préparation du projet. Des budgets de culture indicatifs permettent de voir si l'introduction de techniques particulières est financièrement viable dans le contexte de prix et de marchés actuels. Une idée grossière du coût d'investissement à l'hectare pour un système d'irrigation par rapport aux recettes que procureront les cultures qui pourront être réalisées fournira une indication sur la viabilité financière. On fera, si possible, une comparaison préliminaire des bénéfices et des coûts du projet en utilisant un simple ratio/coûts/bénéfices;

• **Capacités d'absorption.** Il est particulièrement important de vérifier dans quelle mesure et à quelle échelle les institutions et les autres acteurs identifiés sont capables de mettre en œuvre l'approche et la technologie proposée. A ce niveau, les expériences antérieures ou similaires permettront de se faire une opinion; et

• **Synergie avec les autres programmes.** Il s'agira d'examiner d'une part que les projets identifiés ne fassent pas double emploi avec des actions ou des projets en cours ou programmés et d'autre part de rechercher des synergies ou des complémentarités avec d'autres programmes/projets afin de maximiser les effets en matière de développement et les impacts positifs sur l'amélioration durable des conditions des populations rurales.

### **C. Identification préliminaire des projets à développer**

#### III.10.

Sur la base des axes stratégiques et prioritaires d'intervention retenus dans le cadre du PNIMT, onze projets prioritaires ont été retenus et validés par l'atelier national qui a été organisé les 13 et 14 octobre, 2004 à Libreville par le MAEDR

Les projets ont été répartis en trois catégories en fonction de leur objectif principal: (i) l'intensification des systèmes de production agricole familiaux traditionnels en milieu rural; (ii) la diversification des productions en milieu rural; et (iii) le développement des filières agricoles porteuses. Ils sont repris ci-dessous par thème et dans chaque catégorie, par ordre de priorité défini lors de l'atelier.

#### ***Thématique 1: Intensification des systèmes de production agricole familiaux traditionnels en milieu rural***

- Projet d'appui à la redynamisation des services d'appui conseil agricole en milieu rural (Services privés, publics, ONG: Formation, conseil, intrants, etc.) dans les provinces de l'Estuaire, du Haut Ogooué, du Moyen Ogooué et du Woleu-Ntem;
- Projet d'appui au développement du petit élevage en zone forestière;
- Projet d'appui au développement du petit élevage périurbain (volaille et porcine surtout) également en zone forestière.

#### ***Thématique 2: Diversification des productions en milieu rural***

- Mise en place d'un fonds d'appui à la diversification des productions en milieu rural dans les provinces de l'Estuaire et du Haut Ogooué;
- Projet d'appui à la transformation du manioc dans les provinces du Haut Ogooué, du Moyen Ogooué et de la Ngounié;
- Projet d'appui au développement d'une filière alimentation animale dans la Province de l'Estuaire.

### ***Thématique 3: Développement des filières agricoles porteuses***

- Projet de réhabilitation de l'hévéaculture villageoise dans les provinces de l'Estuaire et du Woleu-Ntem;
- Projet de développement de la culture du bananier dans les provinces de l'Estuaire, de la Nyanga et du Woleu-Ntem;
- Projet d'appui à la réhabilitation des cacaoyères dans les provinces de l'Ogooué Ivindo, de l'Ogooué Lolo et du Woleu-Ntem;
- Projet d'appui à la relance du palmier à huile;
- Projet d'appui au développement de la culture de l'ananas.

#### III.11.

Parmi les onze projets proposés, la FAO a appuyé le gouvernement pour la formulation de quatre profils détaillés de projets. Il s'agit de projets prioritaires pour lesquelles la FAO disposent de capacités et d'avantages comparatifs pour leur préparation et qui: (a) visent la sécurité alimentaire; (b) sont prioritaires pour le développement économique et agricole du pays; (c) peuvent être mis rapidement en œuvre dans les conditions actuelles sans contraintes ni conditionnalités majeures; et (d) sont complémentaires aux activités en cours et programmées à court et moyen terme avec l'appui des bailleurs de fonds.

#### III.12.

Les quatre projets retenus, dont les profils détaillés font l'objet de documents séparés (volumes II à V) sont:

- le ***Projet de relance des services d'appui techniques au développement agricole***;
- le ***Projet d'appui à l'intensification de la filière de la banane et du plantain***;
- le ***Projet d'appui au développement de la filière manioc***; et
- le ***Fonds d'appui à la diversification des productions en milieu rural***.

#### III.13.

##### ***Le Projet de relance des services d'appui technique au développement agricole:***

suite aux nombreux changements d'orientation politique de développement agricole et aux essais infructueux de fonctionnarisation des activités rurales (emplois agricoles), les services d'appui au monde rural, tant l'appui conseil que les services techniques, sont d'une faible efficacité dû notamment à: (i) une très faible densité des populations rurales, graduellement vieillissantes, (ii) la faible attractivité du secteur rural par rapport à d'autres, notamment du point de vue rentabilité économique, et (iii) un sous-investissement chronique dans l'appui au secteur agricole et rural traditionnel. La mise en œuvre des nouvelles orientations politiques au niveau des projets d'investissement rural requiert la relance de services harmonisés d'appui au développement rural pour éviter la dispersion des efforts et des capacités humaines disponibles.

#### III.14.

Le désengagement de l'Etat des services agricoles engendre une nouvelle répartition des rôles et fonctions des différents partenaires du développement rural, dont des services d'appui participatifs et responsables dans le cadre des fonctions des différents partenaires, y compris:

(i) le rôle régalien de l'Etat (services publics), (ii) les services d'appui conseil et techniques (semences, engrais, équipements, micro finances) prestés par des ONG et/ou le secteur privé, et (iii) la responsabilisation des organisations paysannes et des pouvoirs locaux décentralisés. De ce fait, la structuration et le renforcement des capacités des organisations paysannes à la base deviennent des priorités incontournables en vue de prendre en charge en partie le renforcement technique et en gestion à la base.

### III.15.

L'objectif global du projet proposé serait de contribuer à assurer la sécurité alimentaire nationale, améliorer les moyens d'existence des populations rurales et réduire la pauvreté. Plus spécifiquement, il viserait à assurer des services d'appui au développement du secteur agricole et rural efficace en vue de renforcer les capacités du paysannat structuré à intensifier et diversifier leurs systèmes de production, d'améliorer les conditions d'existence et de contribuer à la sécurité alimentaire nationale. Le projet s'appuierait au départ sur les services existants et les renforcerait si nécessaire, tout en ciblant une implication croissante des organisations paysannes et du secteur privé.

L'approche participative du conseil/ information se baserait sur l'établissement de Centres de services agricoles (CSA) au niveau des secteurs qui permettraient d'établir un lien harmonisé, efficient et durable pour l'échange d'information, la formation paysanne et l'accès aux services de proximité durables et de qualité aux organisations paysannes (unions d'OP au niveau communal).

### III.16.

Le projet serait programmé pour une durée de 4 ans et interviendrait sur six provinces à savoir l'Estuaire, le Haut Ogooué, le Moyen Ogooué, la Ngounié, la Nyanga et le Woleu-Ntem. Il associerait tous les acteurs ruraux comme partenaires responsables tant au niveau de la planification, de la mise en œuvre que du suivi évaluation. Les objectifs seraient atteints à travers la mise en œuvre des cinq composantes principales suivantes: (i) Appui à la structuration paysanne; (ii) Appui au renforcement des capacités des services publics; (iii) Appui au renforcement des capacités de recherche développement; (iv) Appui à l'émergence d'opérateurs privés de prestation de services; et (v) Coordination, gestion et suivi des activités.

Le coût total du projet est évalué à 5 228 millions de FCFA (équivalent à 9,5 millions de \$EU).

### III.17.

Le MAEDR délèguerait la maîtrise d'ouvrage du projet à une cellule de coordination nationale (CCN) légère, assistée de six cellules de coordination provinciales (CCP). Un comité de pilotage (CP) se réunirait deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du projet. Les actions d'appui de terrain seraient contractées à des prestataires de service spécialisés (ONG, bureaux d'études, etc.). Chaque prestataire de services provincial (6) fournirait une équipe d'appui technique et économique multidisciplinaire aux CSA. Chaque CSA comprendra, selon des besoins locaux, en moyenne trois (3) techniciens supérieurs en agriculture (dont au moins une femme) détachés par les services publics et sera géré par les partenaires du développement rural local (plateforme des intervenants publics, associatifs et privés) sur la base des opportunités et potentiels locaux.

### III.18.

#### *Le Projet d'appui à l'intensification de la filière de la banane et du plantain:*

Malgré les potentialités agro-écologiques, la sécurité alimentaire au Gabon est de plus en plus dépendante des importations de céréales, dont la farine de blé et le riz. Les produits vivriers locaux (i.e. plantain, manioc) occupent toujours une place prépondérante dans les habitudes alimentaires des populations rurales, mais régressent significativement au niveau de la consommation urbaine. Dans l'état actuel de la production agricole, la filière bananière constitue, outre l'alimentation de base, une des principales sources de revenu monétaire des paysans. Les prix sont porteurs sur les marchés urbains, mais la faible productivité du travail paysan et la désorganisation du marché ne permettent pas l'obtention d'un revenu incitateur aux producteurs, ni un ravitaillement régulier des villes consommatrices. De plus, les importations de bananes/plantain, notamment à partir du Sud-Cameroun concurrencent la production nationale sur un marché de gros urbains, en partie 'contrôlé' par les commerçants camerounais.

### III.19.

La production du plantain fait partie des traditions des paysans gabonais qui disposent d'un savoir-faire traditionnel. Les conditions agroécologiques du Gabon sont favorables à son intensification et à l'extension des superficies emblavées. Ainsi, l'organisation des circuits de commercialisation et la promotion de la production, ciblée sur la demande, permettront de relancer l'offre et d'encourager les paysans à intensifier et moderniser leurs cultures de plantain, en vue de répondre à la demande des consommateurs, tant en quantité qu'en qualité (types de produits et normes). en vue d'une opération commerciale (culture de rente).

### III.20.

L'objectif du projet proposé serait d'améliorer les conditions d'existence des populations rurales et d'assurer la sécurité alimentaire nationale, en particulier dans les grands centres urbains, à travers la relance de la production et de la commercialisation de la banane et du plantain de qualité en vue de satisfaire les besoins des consommateurs urbains et d'augmenter la part de la production nationale dans la consommation.

### III.21.

Le projet de développement de la filière bananière dans les provinces du Woleu-Ntem, de la Nyanga et de l'Estuaire serait programmé pour une durée de quatre ans. Il viserait à renforcer les capacités des acteurs privés et associatifs de la filière en vue de s'approprier le développement durable de la filière. Il serait structuré en quatre composantes: (i) Organisation des acteurs de la filière: structuration de la filière, cadre de concertation; (ii) Intensification des systèmes de production: relance de la recherche-développement, appui conseil, approvisionnement en intrants, extension des superficies; (iii) Appui à la commercialisation: organisation, transport, conditionnement, information; et (iv) La coordination, la gestion, le suivi et l'évaluation du projet. Le coût total du projet est évalué à 4 752 millions de FCFA (équivalent à 8,6 millions de \$EU).

### III.22.

Le MAEDR délèguerait la maîtrise d'ouvrage du projet à une Cellule de coordination nationale (CCN) légère, assistée de trois cellules de coordination provinciales (CCP). Un comité de pilotage (CP) se réunirait deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du projet.

Les actions d'appui de terrain seraient contractées à des prestataires de service spécialisés (ONG, bureaux d'études, etc.). Chaque prestataire de services provincial fournirait une équipe d'appui technique et économique multidisciplinaire qui dynamiserait les différents partenaires de la filière plantain et travaillerait en étroite collaboration avec les CSA concernés. Dans le cadre de l'exécution du projet, les prestataires de services provinciaux en appui à la filière plantain coordonneraient leurs activités avec les CSA départementaux qui assureraient les services d'appui technique (vulgarisation agricole) aux communautés bénéficiaires, y compris la consolidation des organisations paysannes.

### III.23.

#### ***Le Projet d'appui au développement de la filière manioc:***

Malgré les potentialités agro-écologiques, la sécurité alimentaire au Gabon est de plus en plus dépendante des importations de céréales, dont la farine de blé et le riz. Les produits vivriers locaux (i.e. manioc, plantain) occupent toujours une place prépondérante dans les habitudes alimentaires des populations en zone rurale, mais régressent significativement au niveau de la consommation urbaine. Avec une production brute de manioc proche de 230 000 t aujourd'hui (FAOSTAT 2003) et une demande totale annuelle évaluée à environ 311 000 tonnes brutes d'équivalent racines fraîches (pertes comprises), on en déduit un déficit annuel actuel d'environ 81 000 t de racines. Si rien n'est fait et sur la base des productions actuelles, ce déficit ne fera qu'augmenter à moyen et long terme et pourrait atteindre les 120 000 t d'ici 2010 et les 160 000 t d'ici 2025 compte tenu des estimations de croissance de la population, de l'évolution de l'exode rural et des habitudes alimentaires actuelles des populations rurales et urbaines. Outre l'impact négatif sur la balance commerciale, cette dépendance croissante vis-à-vis des importations de produits à base de manioc en provenance des pays limitrophes et/ou de céréales, achetées sur le marché mondial, réduiraient également l'accès des populations vulnérables à leur nourriture de base préférée.

### III.24.

Le manioc est une plante dont la culture et la transformation font partie des habitudes des producteurs locaux qui disposent d'un savoir-faire traditionnel. Les conditions agro-écologiques du Gabon sont favorables à son intensification et à l'extension des superficies emblavées. Le facteur limitant est l'organisation de la commercialisation et de la transformation (décentralisation efficiente) en vue de répondre à la demande des consommateurs, tant en quantité qu'en qualité (types de produits et normes). Ainsi, l'organisation des circuits de commercialisation et la facilitation de la transformation, ciblée sur la demande, permettront de relancer l'offre et d'encourager les paysans à intensifier et étendre leurs cultures de manioc, en vue d'une opération commerciale.

### III.25.

L'objectif général du projet serait de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations rurales, principalement des femmes, à travers la promotion du développement de la filière manioc. Son objectif spécifique serait de relancer la production de qualité et la consommation du manioc (frais et transformé) en vue de satisfaire aux besoins des consommateurs et d'augmenter la part de la production nationale dans la consommation alimentaire de base et améliorer les conditions d'existence des paysans, spécialement des femmes.

### III.26.

La durée du projet serait de 4 ans et il interviendrait dans les provinces du Haut Ogooué, du Moyen Ogooué et de la Ngounié. Il comprendrait les cinq composantes suivantes: (i) Appui à la structuration de la filière: structuration organisationnelle et renforcement des capacités des organisation paysannes (OP) de la filière, formation des prestataires d'appui conseil et des micro-entreprises locales productrices de biens et services aux OP; (ii) Appui à la commercialisation:

amélioration de l'accès des OP aux circuits locaux, régionaux et nationaux de commercialisation du manioc par l'amélioration de la qualité de l'information disponible sur l'offre, la demande et les prix, la promotion des produits de terroir dérivés, l'amélioration des infrastructures rurales et la professionnalisation des commerçants; (iii) Appui à la transformation post-récolte : amélioration de la réponse des transformateurs à la demande quantitative et qualitative des marchés de consommation, notamment par l'amélioration de l'accès aux technologies/informations appropriées de post-récolte et de transformation; (iv) Appui à la production: intensification durable de la production du manioc par l'utilisation de technologies améliorées, adaptés aux systèmes de production des agriculteurs familiaux/pauvres et en particulier les femmes et une amélioration de la disponibilité et de l'accès aux intrants; et (v) Coordination, gestion et suivi-évaluation du projet. Le coût total du projet proposé est évalué à 4,060 millions de FCFA (équivalent à 7,4 millions de \$EU).

### III.27.

Le MAEDR délèguerait la maîtrise d'ouvrage du projet à une Cellule de coordination nationale (CCN) légère, assistée de trois cellules de coordination provinciales (CCP). Un comité de pilotage (CP) se réunirait deux fois par an pour examiner l'état d'avancement du projet. Les actions d'appui de terrain seraient contractées à des prestataires de service spécialisés (ONG, bureaux d'études, etc.). Chaque prestataire de services provincial fournirait une équipe d'appui technique et économique multidisciplinaire qui dynamiserait les différents partenaires de la filière manioc et travaillerait en étroite collaboration avec les CSA concernés. Dans le cadre de l'exécution du projet, les prestataires de services provinciaux en appui à la filière manioc coordonneraient leurs activités avec les CSA départementaux qui assureraient les services d'appui technique (vulgarisation agricole) aux communautés bénéficiaires, y compris la consolidation des organisations paysannes.

### III.28.

#### *Le Fonds d'appui à la diversification des productions en milieu rural:*

Pendant la période du boum pétrolier de 1975 à 1990, l'Etat gabonais a investi dans le secteur agricole et rural en adoptant une stratégie volontariste et productiviste qui s'appuyait en particulier sur les agro-industries et les cultures de rente. Cette stratégie n'a pas réussi à dynamiser le monde rural et cette politique fortement interventionniste a laissé peu de place aux initiatives locales. Cela a entraîné la sclérose des organisations socio-économiques dans les villages et a rendu les communautés rurales attentistes et complètement dépendantes des services publics et des transferts financiers en provenance des villes.

Depuis le début de la crise en 1990, suite à la baisse des recettes pétrolières, la pauvreté s'est aggravée, en particulier en zone rurale, en raison de la baisse des dépenses publiques, principalement dans les secteurs sociaux, d'une diminution des revenus et de la montée du chômage.

Afin de remédier à cette situation, le gouvernement veut transformer l'économie de rente dépendant exclusivement du secteur pétrolier en une économie diversifiée et libéralisée visant à éradiquer la pauvreté. Un projet visant la création et la diversification d'activités durables génératrices de revenus en milieu rural serait donc entièrement justifié pour concrétiser la volonté de diversification économique du Gouvernement du Gabon.

### III.29.

L'objectif général du projet proposé serait de lutter contre la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des communautés villageoises cibles par la création et la diversification d'activités durables génératrices de revenus. Il contribuerait à son objectif général à travers: (i) le développement de l'esprit associatif; (ii) la diversification des activités économiques; et (iii) l'amélioration de l'accès au financement d'initiatives productives locales.

### III.30.

Le projet proposé durerait quatre ans et couvrirait les départements les plus dynamiques des trois provinces agricoles les plus peuplées du pays à savoir le Woleu-Ntem, la Ngounié et le Haut-Ogooué (en dehors de l'Estuaire qui fait déjà l'attention d'autres projets). Il comprendrait quatre composantes principales: (i) renforcement des capacités en milieu rural: renforcement des capacités organisationnelles et de gestion des organisations de producteurs (OP) et des capacités techniques des prestataires de services de proximité à ces OP; (ii) appui à la préparation de micro projets économiquement rentables: identification des idées présentées par les OP les plus intéressantes en terme de viabilité et de dynamiques économiques (sensibilisation, information), appui technique à leur formulation et pour leur approbation; (iii) fonds d'investissement: financement des microprojets approuvés; (iv) gestion, coordination et suivi/évaluation du projet.

Le coût total du projet proposé est évalué à 1 870 millions de FCFA (équivalent à 3,4 millions de \$EU).

### III.31.

L'approbation des grandes orientations du projet et la validation des programmes et budgets annuels et des rapports d'activités pourraient être réalisés par un comité de pilotage du projet (CPP), sous la présidence du MAEDR. La gestion du projet serait sous la responsabilité d'une Unité centrale de gestion du projet (UCGP), rattachée administrativement au MAEDR, mais jouissant d'une grande liberté d'actions. La mise en œuvre du projet serait décentralisée au niveau des provinces cibles avec la mise en place de trois Equipes techniques provinciales (ETP) qui seraient chargées d'appuyer et de suivre les différentes activités du projet dans leur zone respective. Des comités techniques provinciaux (CTP) seraient constitués et se réuniraient à la demande pour évaluer les fiches de micro projets sollicités et sélectionner ceux qui sont recevables en fonction des principaux critères d'éligibilité.

## IV. BESOINS EN FINANCEMENT

### IV.1.

Le financement du secteur agricole relève de deux types de dépenses: (i) les dépenses de fonctionnement; et (ii) les dépenses de développements ou d'investissement. De l'analyse de l'évolution des dépenses consacrées au MAEDR., il apparaît que les dépenses de fonctionnement sont assurées par les ressources nationales et que les dépenses en capital sont supportées par les ressources nationales et extérieures. La part des financements consacrée au fonctionnement du MAEDR est restée pratiquement stable de 1994 à 2004. Sur cette période, elle est restée inférieure à 1% du budget général de fonctionnement de l'Etat.

#### Fonctionnement

#### Investissement

Années	Gabon	MAEDR	Poids (%)		Gabon	MAEDR	Poids (%)
<b>1994</b>	315	2,50	<b>0,80</b>	<b>1994</b>	100	16,20	16,20
<b>1995</b>	620	2,57	<b>0,40</b>	<b>1995</b>	160	16,50	10,31
<b>1996</b>	661	2,64	<b>0,39</b>	<b>1996</b>	156,3	14,26	9,12
<b>1997</b>	759,8	2,83	<b>0,37</b>	<b>1997</b>	162,2	15,00	9,24
<b>1998</b>	772	2,46	<b>0,31</b>	<b>1998</b>	141,7	17,00	11,90
<b>1999</b>	464,7	2,34	<b>0,50</b>	<b>1999</b>	75,7	3,00	3,97
<b>2000</b>	449,9	2,36	<b>0,52</b>	<b>2000</b>	120	3,35	2,80
<b>2001</b>	474	2,46	<b>0,51</b>	<b>2001</b>	125	1,70	1,36
<b>2002</b>	476	2,41	<b>0,50</b>	<b>2002</b>	161,8	2,81	1,73
<b>2003</b>	456,7	2,57	<b>0,56</b>	<b>2003</b>	165	1,94	1,17
<b>2004</b>	463	2,58	<b>0,55</b>	<b>2004</b>	135,9	1,55	1,14

#### IV.2.

S'agissant des dépenses en investissement consacrées à l'agriculture par les finances publiques, il ressort que leur évolution a été régressive de 1994 à 2004, passant respectivement de 16,2% à 1,4% du budget général d'investissement de l'Etat.

#### IV.3.

S'agissant des dépenses globales prévues dans les différentes lois de finance, leur analyse fait ressortir que celles du MAEDR s'amenuisent progressivement par rapport à l'ensemble du budget général de l'Etat. En effet, de 4,38% en 1994, la part des dépenses du MAEDR a régressé en dessous de 1% du budget global de l'Etat depuis 2001 et atteindrait 0,6% en 2004.

#### Dépenses globales

Années	Gabon	MAEDR	Poids (%)
<b>1994</b>	<b>415</b>	18,20	4,38
<b>1995</b>	<b>780</b>	19,07	2,44
<b>1996</b>	<b>817,2</b>	16,90	2,06
<b>1997</b>	<b>920</b>	17,83	1,93
<b>1998</b>	<b>913,7</b>	19,46	2,12
<b>1999</b>	<b>540</b>	5,34	0,98
<b>2000</b>	<b>569,9</b>	5,71	1,00
<b>2001</b>	<b>599</b>	4,16	0,70
<b>2002</b>	<b>637,8</b>	5,22	0,81
<b>2003</b>	<b>621,1</b>	4,51	0,72
<b>2004</b>	<b>599,4</b>	4,13	0,69

#### IV.4.

Avec les budgets d'investissement et de fonctionnement du MEFEP-EPN, le poids du secteur rural (agriculture, forêt, pêche, environnement) dans le budget total est resté voisin de 2% entre 1998 et 2004 (2,8% en 1998, 2,3% en 1999, 1,9% en 2001, 1,6% en 2002, 1,9% en 2003 et 2,2% en 2004).

#### IV.5.

##### ***Besoins en financement.***

Pour atteindre l'objectif de l'engagement de Maputo de consacrer au moins 10% des dépenses publiques au secteur rural d'ici 2010 et vu la priorité affichée actuellement par le gouvernement au développement de l'agriculture pour diversifier son économie, il est proposé comme objectif de revenir d'ici 5 ans à un niveau proche de celui de 1994, c'est à dire près de 5% du budget total consacré au développement de l'agriculture. Les cinq autres pourcents nécessaires pour atteindre les objectifs de Maputo proviendraient principalement du développement du secteur forestier, de l'environnement et de la pêche. Sur cette base, le tableau qui suit donne les budgets votés du MAEDR et nationaux pour les années 2002 à 2004 et les projections 2005–2010.

**MAEDR : Dépenses du secteur agricole en milliards de FCFA**  
(Budget voté +Prévisions)

Années	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>2002</b>	2,41	2,81	<b>5,22</b>
<b>2003</b>	2,57	1,94	<b>4,51</b>
<b>2004</b>	2,58	1,55	<b>4,13</b>
<b>2005</b>	3,63	2,42	<b>6,05</b>
<b>2006</b>	4,58	4,58	<b>9,17</b>
<b>2007</b>	4,97	7,41	<b>12,35</b>
<b>2008</b>	5,00	13,09	<b>18,71</b>
<b>2009</b>	5,04	20,16	<b>25,20</b>
<b>2010</b>	4,78	27,03	<b>31,81</b>

Sources: Loi des finances 2002 à 2004

**Budget du Gabon**

Années	Fonctionnement	Investissement	Total
<b>2002</b>	476,00	161,80	<b>637,80</b>
<b>2003</b>	456,70	165,00	<b>621,10</b>
<b>2004</b>	463,50	135,50	<b>599,40</b>
<b>2005</b>	441,95	163,45	<b>605,40</b>
<b>2006</b>	445,43	165,11	<b>611,54</b>
<b>2007</b>	450,89	166,76	<b>617,65</b>
<b>2008</b>	455,39	168,43	<b>623,82</b>
<b>2009</b>	459,94	170,11	<b>630,82</b>
<b>2010</b>	464,54	171,81	<b>636,35</b>

sources: Loi des finances 2002 à 2004

IV.6.

Les besoins en financement du MAEDR vont croissant, ils évoluent de 4,13 milliards de FCFA en 2004 à 31,81 milliards de FCFA en 2010. Le rapport investissement sur fonctionnement du MAEDR évolue aussi de 33,3% en 2004 à 85% en 2010. Ces prévisions d'évolution des agrégats prennent en compte le fait de favoriser les investissements dans le secteur agricole afin de lui permettre de faire face aux défis et enjeux du pays. Les besoins identifiés sont des ordres de grandeur, qu'il s'agira de combler par des projets d'investissement nouveaux et notamment ceux qui seront proposés dans le cadre du PNIMT.

## **Budget**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
AFD/PADAP	1 000	1 000	1 000	02	n.d.	n.d.	n.d.	3 902
UE / PACE	100	100	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	200

## **Budget**

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Prévision (Gabon)	1 550	2 420	4 580	7 410	13 090	20 160	27 030
Acquis (bailleurs)	1 000	1 100	1 100	902	n.d.	n.d.	n.d.
Besoins	550	1 320	3 480	6 508	13 090	20 160	27 030

## **V. SUIVI ET ÉVALUATION**

### V.1.

Le système de suivi-évaluation qui sera mis en place se basera sur les trois aspects suivants:

- ***Suivi participatif.*** Il devrait permettre de s'informer ou de recueillir les appréciations des populations bénéficiaires des différentes actions menées. Ce dispositif comporterait trois niveaux que sont le niveau départemental, provincial et national.
- ***Suivi d'exécution.*** Il concerne le niveau de réalisation physique et financière de l'ensemble des projets à conduire. Il s'effectue dans le cadre d'une approche participative impliquant les différents acteurs concernés et permet de mettre en place un tableau de bord. Ce niveau de suivi relèvera de la responsabilité du MAEDR qui établira des relations de partenariat avec les OP, ONG et le secteur privé.
- ***Suivi d'impact.*** Il porte dans un premier temps sur la collecte des informations afin de connaître la situation de départ ou du moins la situation de base avant le démarrage des projets. Dans un second temps, les données sont collectées au fur et à mesure de l'avancement des projets afin de construire des indicateurs pertinents qui seront retenus pour suivre l'impact des programmes ou projets, ainsi que du PNIMT dans sa globalité.

### V.2.

***Responsabilité institutionnelle.*** Au niveau national est prévu la création d'un « *Comité interministériel de coordination et de suivi* », cadre permanent de concertation intégrant tous les départements impliqués dans la mise en œuvre du PNIMT. Il pourrait s'intégrer dans le futur comité de suivi de la mise en œuvre du DSRP. En rapport avec le MAEDR, il organisera le suivi d'impact et veillera à la bonne gestion des ressources allouées aux différents projets.

### V.3.

***Procédures.*** Les actions des projets feront l'objet d'audit interne et externe pour garantir l'objectivité des résultats. La procédure de suivi de l'impact du PNIMT consistera d'une part dans le relevé périodique et coordonné des données par les services statistiques décentralisés et les partenaires au développement impliqués dans les programmes et projets. Ensuite, les différents comités à tous les niveaux devront faire un rapport régulier après leur rencontre

périodique sur les observations et les suggestions pertinentes concernant le suivi de la stratégie et la formulation d'éventuelles mesures correctives en cas de résultats non encourageants. Enfin, des consultants nationaux seraient recrutés pour la compilation des informations et l'analyse scientifique des données par rapport aux indicateurs choisis.

V.4.

D'autre part, l'évaluation participative des réalisations se fera notamment dans le cadre de rencontres entre les administrations publiques et les organisations de la société civile avec pour objectif, au-delà de l'information de toutes les parties concernées, de recueillir les observations ou suggestions pertinentes des uns et des autres concernant le suivi de la stratégie ou la formulation d'éventuelles mesures correctrices en cas de résultats non satisfaisants.

V.5.

**Ressources nécessaires.** Les ressources nécessaires doivent permettre la collecte, la compilation et le traitement des données; ainsi que le recrutement de consultants nationaux pour l'analyse scientifique des informations collectées. En effet, l'analyse des informations ne doit pas être que descriptive, elle doit être également une analyse rigoureuse des mesures d'impact, notamment en ce qui concerne la croissance, la redistribution des revenus et la réduction de la pauvreté. Ces ressources difficiles à évaluer à ce stade proviendront du budget de l'Etat et des partenaires au développement.

V.6.

**Indicateurs.** Les indicateurs clés à prendre en compte concernent à la fois les programmes ou projets considérés séparément, et le PNIMT dans son ensemble. Une liste indicative est fournie ci-après; elle devra être affinée et complétée à l'occasion des phases ultérieures de préparation et d'évaluation des dossiers d'investissement.

### **Sous-secteur**

#### **Indicateur**

##### ***Budget secteur agricole/rural (SAR)***

- Evolution du budget SAR par rapport au budget national (%)
- Taux d'exécution du budget d'investissement

##### ***Agriculture***

- Les superficies et rendements des différentes cultures
- Les nouvelles filières émergentes (diversification, nombre de filières)
- Les facteurs de production modernes utilisés.
- L'accès au crédit agricole et les crédits octroyés (montants)
- Les superficies irrigables aménagées
- Nombre d'exploitations familiales modernisées

##### ***Elevage***

- La production du bétail et du petit bétail
- Nombre d'éleveurs formés et installés
- Augmentation de la production de viande.
- Les services vétérinaires réhabilités (nombre)

- Les consultations recensées auprès des services vétérinaires (nombre)
- Les ménages adoptant des techniques d'élevage intensives (nombre)

### ***Pêche***

- La production halieutique.
- Nombre de pêcheurs formés et installés
- Proportion de pêcheurs adoptant des techniques de pêche modernes appropriées.
- Les unités de pisciculture ou d'aquacultures réhabilitées ou aménagées (nombre)
- Proportion d'augmentation de la production de poisson.

### ***Foresterie***

- Superficie des zones forestières gérées par les communautés.
- Proportion d'augmentation de l'exploitation des PFNL.

## **Sous-secteur**

### **Indicateur**

#### ***Infrastructures***

- Nombre de km de routes/pistes rurales réhabilitées/aménagées
- Les zones de production désenclavées (superficie)
- Les volumes d'échange locaux, régionaux et nationaux
- Les unités de transformation installées et fonctionnelles
- Les marchés et aires de stockage réhabilités ou aménagés

#### ***Niveau institutionnel***

- Les personnes touchées par la vulgarisation (Nombre)
- Les personnes d'encadrement formées pour la vulgarisation (Nombre)

#### ***Bien-être des ménages***

- Les activités et revenus créés (nouveaux)
- Les indicateurs de pauvreté

## **V.7.**

Ces indicateurs sont assez généraux et devront être complétés et précisés par genre et par type (indicateurs de suivi évaluation et d'impact) lors de l'élaboration des cadres logiques des différents programmes et projets retenus.

## **ANNEXE - 3**

### **PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PNDE)**

#### **Antécédents - Raisons d'être**

Le Gabon, importe actuellement près de 25 000 tonnes de produits carnés en moyenne, soit environ 19.7 kg par habitant alors que la production nationale est proche de 6.23 kg par habitant et par an.

Au cours de ces dernières années, l'élevage avicole semi industriel à Libreville et à Boumango, de même que l'élevage bovin en ranches, dans les savanes du sud du pays, qui se sont développés de façon relativement importante ; ont fermé suite à des problèmes divers. Faute de ressources alimentaires produites localement à un prix compétitif ; les élevages avicole et porcin ont vu leur production baissée. L'élevage bovin en ranching est loin de pouvoir à lui seul diminuer de façon importante les importations de viande.

L'étude de marché, réalisé par le MAEDR en 1998, avait évalué à près de 25 000 tonnes le déficit en viande au plan national en 2002, soit plus de 73.2% de la viande d'élevage consommée au Gabon. Elle prévoyait qu'en l'absence d'actions visant à développer l'élevage, tant moderne que villageois, les importations de viande pourraient atteindre plus de 52 000 tonnes à l'horizon 2015, ce qui représente près de 6.5 fois la production nationale actuelle.

Les expériences passées ont démontré que la production de viande, dans des exploitations privées, était possible et rentable. C'est dans cette optique que se situe le présent programme.

#### **Besoins et objectifs de la production**

##### **➤ *Besoins***

L'analyse des besoins du Gabon en produits d'origine animale a été faite pour les années 2005, 2010 et 2015.

Elle tient compte des évolutions de la population et repose sur les hypothèses suivantes :

- Maintien de la consommation moyenne actuelle par habitant, le critère de l'autosuffisance alimentaire étant avant tout privilégié ;
- Taux de croissance de la population de 4,5 par an ;

- Importation 1000 reproducteurs bovins par an pendant 5 ans.

➤ **Objectifs de production**

- **Objectifs globaux :**

L'objectif primordial du Gabon durant les années qui viennent étant la recherche de l'autosuffisance alimentaire, on prévoit que le taux de couverture des besoins nationaux en produits d'origine animale progressera dans de grandes proportions permettant au pays d'assurer la majeure partie (79 %) de ses besoins à l'an 2015 (contre 13,56% actuellement), le niveau intermédiaire pouvant se situer vers 37 % en 2010.

- **Objectifs par produit :**

**Viande bovine.** Le niveau de consommation actuel est élevé de par les importations (8500 tonnes), et le taux de couverture par la production nationale est négligeable (1%). L'objectif sera d'augmenter la production nationale tout en limitant les importations de ce type de viande. Le cheptel national sera reconstitué à partir du cheptel actuel de l'élevage de 1000 matrices importées par an pendant 5 ans.

**Viande ovine et caprine.** Le niveau de consommation des viandes ovine-caprine est très élevé, surtout à l'occasion des fêtes de la tabaski. L'objectif sera d'améliorer la productivité et chercher à réduire les importations massives d'animaux sur pieds et de viandes ovines par la mise en place d'un programme national ovin.

**Viande porcine.** Les importations en viande porcine sont relativement importantes (près de 4000 tonnes équivalent frais, soit 56% de la consommation). L'objectif recherché sera de réduire au maximum ces importations à travers l'amélioration de la production locale.

**Viande de volaille.** La consommation de viande de volaille est en progression constante et est couverte par les importations qui représentent près de 50% des importations en viandes (toutes viandes confondues). Il importe de promouvoir ce type d'élevage à cycle court.

**Œufs.** La couverture des besoins nationaux en œufs est assurée à plus de 87% par la production de la SMAG et des éleveurs périurbains. L'objectif visé ici sera la promotion des producteurs privés afin de couvrir la totalité des besoins du marché.

**Tableau 3 : Besoins et objectifs de production en produits d'origine animale**

Produit animale	2002	2005	2010	2015
<b>Viande bovine</b>				
Consommation (Tonnes)	8756	9555	10810	12231
Production (Tonnes)	157	90	351	720
Taux de couverture (%)	1	0,94	3	6
<b>Viande ovine</b>				
Consommation (Tonnes)	1004	1092	1235	1398
Production (Tonnes)	693	865	1050	720
Taux de couverture (%)	69	79	85	95
<b>Viande caprine</b>				
Consommation (Tonnes)	289	328	371	419
Production (Tonnes)	289	328	371	419
Taux de couverture (%)	100	100	100	100
<b>Viande porcine</b>				
Consommation (Tonnes)	6993	7508	8494	9610
Production (Tonnes)	3080	3518	5124	7173
Taux de couverture (%)	44	47	60	75
<b>Viande de volaille</b>				
Consommation (Tonnes)	12892	13869	15691	17753
Production (Tonnes)	3680	4022	7061	11539
Taux de couverture (%)	28,54	29	45	65
<b>Œufs</b>				
Consommation (Tonnes)	55052873	58696849	66410017	75136652
Production (Tonnes)	47896000	51653227	63089516	75136652
Taux de couverture (%)	87	88	95	100
<b>Population</b>	1267778	1575937	1783027	2010442

• **Production nationale supplémentaire**

Les suppléments de production animale aux horizons 2010 et 2015 sont indiqués au tableau ci-après, calculé d'après les données du tableau 3. Les augmentations de production supposent une politique volontariste menée dans l'ensemble du domaine des productions animales sur les deux périodes.

**Tableau 4 : Productions animales supplémentaires (période 2005-2010)**  
En tonnes équivalent frais (valeurs indicatives)

Produit animal	Production de 2010 moins Production de 2005	Production de 2015 moins Production de 2010
Viande bovine	+ 2392	+ 2730
Viande ovine	+184,45	+ 278
Viande caprine	+ 43	+ 48
Viande de volaille	+ 1731	+ 2592
Total viandes	+ 3039	+ 4478
Œufs	+ 14436289	+ 12047136

Le cheptel nécessaire pour réaliser les objectifs de production assignés au sous-secteur de l'Élevage à l'horizon 2015 est consigné dans le tableau ci-après.

**Bovin** : le nombre de têtes évoluerait de 5000 têtes en 2005 à 40000 têtes en 2015, soit une augmentation de 30000 têtes ;

**Ovin** : le nombre de têtes passerait de 231184 en 2005 à 350700 en 2015 ;

**Caprin** : le nombre de têtes passerait de 92030 en 2005 à 117563 en 2015 ;

**Porcin** : le nombre de têtes évoluerait de 232750 en 2005 à 337932 en 2015 ;

**Volaille** : le nombre de têtes passerait de 3586464 (dont 234797 poules pondeuses) en 2005 à 9957363 (dont 341530 poules pondeuses) en 2015.

**Tableau 5 : Evolution du cheptel pour atteindre les résultats escomptés**

Année/ Espèces	Cheptel nombre de têtes	Cheptel exploitable Nombre de têtes	Production nationale par Tonnes	Consommation Tonnes	Taux de couverture
<b>2005</b>					
bovins	5000	600	90	9555	0,94
ovins	231184	60108	865	1092	79
caprins	92030	24848	328	328	100
porcin	232750	69825	3518	7508	47
volaille	3 586 464	3 586 464	4022	13869	29
œufs(nbr)			51653227	58696849	88
<b>2010</b>					
bovins	19500	2340	351	10810	3
ovins	280450	72917	1050	1235	85
caprins	104074	28106	371	371	100
porcin	277756	83326	5124	8494	60
volaille	6170937	6170937	7061	15691	45
œufs (nbr)			63089516	66410017	95
<b>2015</b>					
bovins	40000	4800	720	12231	6
ovins	350700	92222	1328	1398	95
caprins	117563	31742	419	419	100
porcin	337932	101380	7173	9610	75
volaille	9957363	9957363	11539	17753	65
œufs (nbr)			75136652	75136652	100

**Tableau 6 : Evolution de la valeur ajoutée créée**

Produit animale	2002	2005	2010	2015
<b>Viande bovine</b>				
Production (Tonnes)	157	90	351	720
Taux de couverture (%)	1	0,94	3	6
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	235	157.5	614.25	1260
<b>Viande ovine</b>				
Production (Tonnes)	693	865	1050	1328
Taux de couverture (%)	69	79	85	95
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	1039.5	1513.75	1837.5	2324
<b>Viande caprine</b>				
Production (Tonnes)	289	328	371	419
Taux de couverture (%)	100	100	100	100
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	433.5	574	649.25	733.25
<b>Viande porcine</b>				
Production (Tonnes)	3080	3518	5124	7173
Taux de couverture (%)	44	47	60	75
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	4620	5277	7686	10795
<b>Viande de volaille</b>				
Production (Tonnes)	3680	4022	7061	11539
Taux de couverture (%)	28,54	29	45	65
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	5520	6033	10591.5	17308.5
<b>Œufs</b>				
Production (nombre)	47896000	51653227	63089516	75136652
Taux de couverture (%)	87	88	95	100
Valeur ajoutée (en millions FCFA)	4310	4648	5678	6762
<b>Valeur ajoutée total (en millions de FCFA)</b>	<b>16 158</b>	<b>18 203.25</b>	<b>27 056.5</b>	<b>39 542.75</b>

**DUREE DE MISE EN ŒUVRE ET COUT ESTIMATIF**

La durée de la première phase du programme est de cinq (5) ans et son coût estimatif est de quatorze milliards cinq cents millions de FCA (14.500.000.000).

	<b>COMPOSANTE</b>	<b>Millions F.CFA</b>
1	Epidémio-Surveillance et Suivi Entomologique	800
2	Animation, Formation et Recherche Développement	3.800
3	Renforcement des services de l'Elevage	2.000
4	Promotion des Activités d'Elevage	7.000
5	Cellule de Coordination du Programme	900
	<b>Total</b>	<b>14.500</b>

# PROGRAMMES DES PRODUCTIONS VEGETALES

## PROGRAMME DES CULTURES VIVRIERES

### Besoins et objectifs de la production vivrière

#### ➤ Besoins

L'analyse des besoins du Gabon en produits vivriers a été faite pour la période 2006-2015. Elle tient compte de la croissance annuelle des besoins de la population (2,5% par an).

En terme quantitatif, à moyen terme, le programme prévoit fournir :

- Manioc 350 kg/an/personne
- Banane plantain 250 kg/an/personne
- Taro 100 kg/an/personne
- Igname 50 kg/an/personne
- Patate douce 50 kg/an/personne
- Maïs 30 kg/an/personne
- Arachide 30 kg/an/personne

#### ➤ Objectifs

##### - Objectif global

L'objectif principal pour le Gabon en 2015 est d'assurer les besoins alimentaires par la production locale.

##### - Objectif par produit

#### **Banane plantain**

La culture de la banane plantain se fait de façon traditionnelle, et est largement pratiquée par les populations paysannes gabonaises. Elle constitue l'une des principales sources de revenus.

Elle occupe 38% des superficies cultivées (58100 ha) en culture pure et en association de culture. La production est estimée à 278000 tonnes en 2002.

L'objectif sera d'augmenter la production nationale de l'ordre de 7 18 000 tonnes par an, soit 1200 ha pour un rendement moyen estimé à 15 tonnes par hectare.

### ***Manioc***

Le manioc constitue l'une des bases des systèmes de production et de l'alimentation des populations gabonaises d'une part comme féculent (source d'amidon, aliments énergétiques) et d'autre part comme légumes-feuilles (sources de vitamines et de sels minéraux).

Il occupe 37% des superficies cultivées (56600hectares) en culture pure et en association de culture. La production est estimée à 230.000 tonnes en 2002.

L'objectif sera de produire 18 000 tonnes par an, soit 1200 ha pour un rendement moyen estimé à 15 tonnes par hectare.

### ***Taro-Macabo***

Traditionnellement le macabo était l'une des principales aracées cultivées au Gabon. Cependant l'apparition de la pourriture racinaire de cette culture, depuis plusieurs dizaines d'années a opéré un déplacement de l'importance de la production vers le taro.

L'objectif sera d'augmenter la production nationale de 12 000 tonnes par an; soit 1200 ha pour un rendement moyen estimé à 10 tonnes par hectare.

### ***Igname***

L'igname constitue, non seulement un aliment énergétique mais également une culture profondément enracinée dans la tradition paysanne.

L'objectif sera d'augmenter la production nationale de 12 000 tonnes par an soit 1200 ha pour un rendement moyen estimé à 10 tonnes par hectare.

### ***Patate douce***

C'est une culture marginale et dont la technologie potentielle est la plus avancée au niveau des plants à tubercules.

L'objectif sera d'augmenter la production nationale de 12 000 tonnes par an soit 1200 ha pour un rendement moyen estimé à 10 tonnes par hectare.

### **Maïs**

Le maïs est traditionnellement cultivé sur toute l'étendue du territoire. Plusieurs travaux d'introduction et d'amélioration du matériel ont été effectués à partir des introductions de divers centres internationaux de recherche agronomique.

L'objectif sera de produire 700 tonnes par an soit 350 ha pour un rendement moyen estimé à 2 tonnes par hectare.

*N.B : ces plantes à racines (taro, igname, patate douce) et le maïs occupent 21% soit 32.130 ha des superficies en culture pure ou en association.*

### **Arachide**

L'arachide est l'une des principales plantes vivrières cultivées au Gabon. Cependant les semences améliorées sont en quantité insuffisantes pour satisfaire la demande, et les producteurs éprouvent de grandes difficultés à conserver leurs semences en raison des attaques d'insectes, de rongeurs, de maladies et des mauvaises conditions de stockage.

Toutefois la production annuelle tourne autour de 15 000 tonnes et une partie de la production est commercialisée sous forme de pâte d'arachide et d'arachide de bouche, ce qui assure des revenus non négligeables et une activité de transformation.

L'objectif sera l'augmentation de la production nationale de 1050 tonnes par an soit 525 ha pour un rendement moyen estimé à 2 tonnes par hectare.

Tableau 6: Quantité à Produire (en tonnes)

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Spécifications										
Manioc	438 000	456 000	474 000	492 500	510 000	528 500	546 000	564 500	582 000	600 000
Banane Plantain	298 050	316 050	334 050	352 050	370 050	388 050	406 050	424 050	442 050	460 050
Taro	61 000	73 000	85 000	97 000	109 000	121 000	133 000	145 000	157 000	190 000
Igname	40 000	52 000	64 000	76 000	88 000	100 000	112 000	124 000	136 000	148 000
Patate Douce	28 400	40 400	52 400	64 400	76 400	88 400	100 400	112 400	124 400	136 400
Maïs	30 400	28 700	29 400	30 100	30 800	31 500	32 200	32 900	33 600	34 300
Arachide	44 400	46 800	49 200	51 600	54 000	56 400	58 800	61 200	63 600	66 000

Tableau 7: Superficie en metre en valeur (en ha)

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Spéculations										
Manioc	29 200	30 400	31 600	32 800	34 000	35 200	36 400	37 600	38 800	40 000
Banane Plantain	19 870	21 070	22 270	23 470	24 670	25 870	27 070	28 270	29 470	30 670
Taro	8 200	9 400	10 600	11 800	13 000	14 200	15 400	16 600	17 800	19 000
Igname	6 100	7 300	8 500	9 700	10 900	12 100	13 300	14 500	15 700	16 900
Patate Douce	4 000	5 200	6 400	7 600	8 800	10 000	11 200	12 400	13 600	14 800
Mais	15 200	16 400	17 600	18 800	20 000	21 200	22 400	23 600	24 800	26 000
Arachide	21 000	21 525	22 050	22 575	23 100	23 625	24 150	24 675	25 200	33 000

## **PROGRAMME RIZICOLE**

### **Objectif global**

L'objectif global sera de promouvoir la riziculture au Gabon.

### **Objectifs spécifiques**

- Etudier les choix institutionnels envisageables pour le développement de la filière rizicole ;
- Favoriser la circulation de l'information relative au riz (sélections variétales, systèmes culturaux, technologies de transformation, etc.) entre les différents acteurs potentiels (services publics, ONG, populations des zones de prédilection précédemment et distributeurs...);
- Promouvoir la collaboration avec des institutions internationales chargées de la recherche et de la vulgarisation rizicole, la recherche de partenaires nationaux et internationaux pour l'appui technique et financier ;
- Etudier et vulgariser des systèmes de production adaptés et favoriser l'émergence de la filière.

### **Résultats attendus**

- ✓ Cadre institutionnel et filière de production définis ;
- ✓ Information sur la production rizicole disponible ;
- ✓ Collaboration effective avec les institutions spécialisées ;
- ✓ Systèmes de production définis et vulgarisés ;
- ✓ Emergence de producteurs locaux.

### **Déroulement du programme/action**

Ces résultats pourront être atteints par la réalisation des actions suivantes :

- Visites d'études et de formation auprès des institutions, organismes et pays spécialisés dans la culture de riz ;
- Consultations d'experts nationaux et internationaux et établissement de conventions de collaboration avec des institutions

nationales et internationales pour l'orientation des choix techniques, politiques et/ou économiques à promouvoir ;

- Etudes du comportement des récentes variétés à haut rendement dans les conditions agroécologiques locales ;
- Etudes des récentes technologies de production ;
- Vulgarisation des technologies de production.

### Besoins Financiers

Les besoins nécessaires pour mener à bien les différentes actions de ce programme de promotion de la culture du riz s'estiment à 2.05 milliards d'ici à 2015 répartis comme suit :

**Tableau 10 : Besoins Financiers pour la Promotion de la culture du riz  
(en million de francs CFA)**

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Total
Toutes opérations confondues	150	150	300	300	300	125	125	200	200	200	2 050

### ***Composante 3 : Promotion de cultures horticoles rentables***

- Etudes de marché des différentes spéculations maraîchères, fruitières et floricoles;
- Appui/conseil dans le choix des spéculations à produire ;
- Appui/conseil dans la gestion des exploitations.

### ***Composante 4 : Promotion des technologies post-récoltes***

- Promouvoir la recherche/développement ;
- Vulgarisation des techniques de transformation éprouvées et performantes ;
- Appui/conseil sur les techniques de collecte de transport, de stockage et de commercialisation.

### **Besoins Financiers Indicatifs**

- La réalisation du programme horticole, nécessite la mobilisation de moyens financiers.
- Les coûts estimatifs y relatifs pour la mise en valeur dudit programme sont présentés dans le tableau ci-après.
- Ces coûts découlent des données de base du programme de relance du secteur agricole (2001-2005) et il intègre différents indicateurs dont les principaux sont les suivants :
- Le coût de l'encadrement nécessaire aux producteurs pour l'accroissement de la production en vue de la couverture de l'essentiel des besoins nationaux en produits maraîchers et fruitiers par la production locale ;
- Le renforcement des capacités du dispositif d'encadrement (matériel bureautique, matériel roulant, moyens humains, formation, recherche/développement...)
- L'inflation éventuelle pouvant survenir sur les intrants et matériel agricole.

**Tableau 13 : Evolution des coûts estimatifs de mise en valeur du programme Maraîcher/ horticole (en millions de Francs CFA)**

Composantes Années	PROGRAMME MARAICHER/FLORICOLE				
	1	2	3	4	TOTAL
2006	300	500	150	300	1 250
2007	306	510	153	306	1 275
2008	312	520	156	312	1 300
2009	334	556	167	334	1 391
2010	344	573	172	344	1 433
2011	354	590	177	354	1 475
2012	382	637	191	382	1 592
2013	397	662	197	397	1 653
2014	413	688	205	413	1 719
2015	450	750	223	450	1 873

**Tableau 14: Evolution des coûts estimatifs de mise en valeur du programme Fruitier (en millions de Francs CFA)**

Composantes Années	PROGRAMME FRUITIER				
	1	2	3	4	TOTAL
2006	300	450	150	300	1 200
2007	306	459	153	306	918
2008	312	468	156	312	1 248
2009	334	501	167	334	1 336
2010	344	516	172	344	1 376
2011	354	531	177	354	1 416
2012	382	573	191	382	1 528
2013	397	596	197	397	1 587
2014	413	620	205	413	1 651
2015	450	676	223	450	1 799

#### DUREE DE MISE EN ŒUVRE ET COUT ESTIMATIF

La durée des programmes est de cinq (5) ans et leurs coûts estimatifs sont de onze milliards cent cinquante millions de FCA (11.150.000.000Fca).

# TABLE DES MATIÈRES

Dédicace .....	2
Remerciements .....	3
Liste des sigles et acronymes .....	4
Sommaire .....	6
Avant propos.....	7
INTRODUCTION GENERALE.....	11
A- Objet et justification de l'étude .....	12
B- Cadre conceptuel de la recherche .....	14
C- Problématique et hypothèse de travail .....	15
D- Méthodologie de l'étude .....	16
D1 - Recueil et gestion des informations.....	17
D2 - Difficultés du recueil des informations sur le terrain .....	22
<u>PARTIE I</u> : L'AGRICULTURE VIVRIERE GABONAISE .....	25
CHAPITRE 1 : Les fondements de l'agriculture traditionnelle .....	28
<b>1_ Les atouts naturels .....</b>	<b>28</b>
11- Une agriculture de forêts pluviales .....	28
12 - Des sols convenables .....	35
121 - L'action des micro-organismes et des prédateurs .....	35
122 - L'évolution des sols sous différentes cultures .....	36
13 - De faibles densités humaines et de larges disponibilités en terre cultivable.....	38
<b>2_ Sociétés et rythmes agraires .....</b>	<b>40</b>
21- Cadres tribal et villageois de la vie paysanne .....	41
211 - Les rapports entre villages d'un même clan .....	46
212 - Les rapports entre villages de tribus différentes .....	47
213 - Les forces de production .....	48
22 – Genres et partages des travaux .....	57
221 – Les domaines d'intervention de l'homme .....	57
222 – La production agricole gabonaise, une activité de femmes .....	58
223 – Les différents niveaux d'organisation des paysannes .....	62
<b>3_ Tenures, droits, us et coutumes .....</b>	<b>68</b>
31 – Les droits fonciers .....	68
311 - Les fondements des droits fonciers .....	70
312 - Les différents droits fonciers .....	73
32 – Finages et lignages .....	74
321 - Les limites du finage .....	74
322 - Les domaines lignagers .....	78
33 - La limite des droits fonciers .....	86

<b>4- Les systèmes culturaux</b>	<b>86</b>
41- Les perceptions paysannes	87
411 - Le choix des terres de culture et les plantes indicatrices de fertilité	87
412. Le brûlis et la culture itinérante	88
42 – Les types de champs et itinéraires techniques	90
421- Les divers types de champs	90
422 - Etude des parcellaires d'exploitation	96
43- Terroirs et finages	100
<b>Conclusion du chapitre 1</b>	<b>103</b>
<b>CHAPITRE 2 : Les secteurs vivriers et l'Etat</b>	<b>106</b>
<b>1- Les productions végétales marchandes</b>	<b>106</b>
11 - La mutation commerciale des cultures locales	106
111 - La primauté de la culture du manioc	108
112 - Les îlots de développement des cultures bananières	110
12 - L'agriculture périurbaine	123
121 - Un secteur en pleine effervescence	123
122 - Un domaine de compétitions	124
123 - Une activité productive inadaptée	135
<b>2- Elevages et productions animales</b>	<b>138</b>
21 - Une tradition de chasse très vivace	139
22 - Les élevages villageois	144
23 Les formes d'élevage semi industrielles	145
231- La SIAEB	146
232 - La SMAG : Société Meunière et Avicole du Gabon	150
233 - Le domaine des petits producteurs locaux	152
24 – Ranchs et sociétés d'élevage de bovins	169
241 Le volet villageois	172
242 - Le volet industriel	177
243 - Un secteur d'élevage aux multiples limites	177
<b>3 _ Politiques agraires et développement</b>	<b>180</b>
31 – Les politiques agricoles du Gabon	181
311 - La politique de soutien technique	181
312 - Une politique d'aide financière à l'agriculture vivrière	184
32 – Les programmes de développement	186
33 - Les objectifs nationaux	187
<b>Conclusion du chapitre 2</b>	<b>189</b>

<b>Conclusion partie I</b>	<b>193</b>
<b><u>PARTIE II: RURALITE ET SECURITE ALIMENTAIRE AU GABON</u></b>	<b>197</b>
<b>CHAPITRE 1: L'équilibre du monde rural fortement ébranlé</b>	<b>199</b>
<b>1 La structure de l'économie gabonaise</b>	<b>199</b>
11 – Le Gabon et le syndrome hollandais	200
12 – La rente des richesses naturelles	205
121 - L'exploitation des richesses pétrolières	207
122 - Les extractions minières	210
123 - L'exploitation forestière	212
13 – Le déséquilibre des principaux agrégats du tissu économique	215
<b>2- Le secteur agricole détourné de ses objectifs naturels</b>	<b>217</b>
21 – Des moyens peu adaptés au choix de politique agricole	218
211 – De lourds investissements techniques et financiers	219
212 – Des moyens de transport encore insuffisants	224
213 – Une pénurie de main d'œuvre	228
22 – La rente des plantes commerciales	229
<b>3- Le poids du facteur humain</b>	<b>240</b>
31 – Occupation humaine de l'espace territorial	242
311 – Disparités démographiques régionales du Gabon	242
312 – Les oppositions ville – campagne	247
32 – Mouvements des populations	253
321 – L'exode rural	254
322 – L'immigration internationale	258
<b>Conclusion du chapitre 1</b>	<b>259</b>
<b>CHAPITRE 2: Les campagnes gabonaises peuvent-elles assurer l'indépendance alimentaire du pays ?</b>	<b>262</b>
<b>1_ Le temps des interrogations</b>	<b>263</b>
11 – Quelle politique agricole vivrière ?	263
12 – Quels enjeux du secteur vivrier ?	266
13 – Que reste-t-il du monde rural au Gabon ?	268
131 – Le vieillissement de la population rurale, aux multiples conséquences	268
132 – Le monde des campagnes figé	270
<b>2_ Une évolution remarquable de la diète</b>	<b>271</b>

21 – Production nationale et consommation locale de vivres .....	272
211 – Les disponibilités de produits vivriers locaux .....	272
212 – Les besoins de consommation des populations .....	278
22 – De nombreux volets de la consommation entièrement importés.....	290
221 – La flambée des prix des denrées alimentaires .....	291
222 – Flambée des prix et pauvreté des consommateurs Gabonais.....	295
223 – La sécurité alimentaire et la nutrition fortement Compromises .....	299
<b>3- Transfert des habitudes et importations de denrées alimentaires au Gabon.....</b>	<b>300</b>
31 – Les importations d’aliments en provenance des pays du Nord .....	302
311 – Quantités et valeurs des produits.....	303
312 – Les partenaires commerciaux .....	305
32 – Les importations du riz asiatique .....	309
33 – Les importations de produits alimentaires de la CEMAC .....	312
331– Les filières des pommes de terre et des bananes plantains	314
332 – Les importations bovines .....	328
<b>Conclusion du chapitre 2 .....</b>	<b>335</b>
<b>Conclusion partie II .....</b>	<b>339</b>
<b>CONCLUSION GENERALE .....</b>	<b>343</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>352</b>
<b>Table des illustrations .....</b>	<b>363</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>377</b>
<b>Annexe -1 .....</b>	<b>378</b>
<b>Annexe -2 .....</b>	<b>386</b>
<b>Annexe -3 .....</b>	<b>402</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>418</b>